



**HAL**  
open science

## Pierre Bayle et le Dictionnaire historique et critique

Eva Rothenberger

► **To cite this version:**

Eva Rothenberger. Pierre Bayle et le Dictionnaire historique et critique. Littératures. Université de Lorraine; Universität Augsburg, 2018. Français. NNT : 2018LORR0106 . tel-02064142

**HAL Id: tel-02064142**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02064142v1>**

Submitted on 22 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

## **THÈSE EN COTUTELLE**

En vue de l'obtention du

### **DOCTORAT EN LETTRES**

---

**EVA ROTHENBERGER**

Pierre Bayle et le *Dictionnaire historique et critique*  
Scepticisme moderne et historiographie polémique

---

#### DIRECTEURS DE RECHERCHE

Prof. Dr. Rotraud von Kulessa (Université d'Augsbourg)

Prof. Dr. Alain Génétiot (Université de Lorraine)

#### CODIRECTEURS EN ALLEMAGNE

Prof. Dr. Hans-Peter Sturm (Université d'Augsbourg)

Prof. Dr. Sabine Schwarze (Université d'Augsbourg)

**Professeurs encadrants du présent projet de recherche :**

directrice de thèse de l'Universität Augsburg : Prof. Dr. Rotraud von Kulesa  
directeur de thèse de l'Université de Lorraine : Prof. Dr. Alain Génétiot  
directeur supplémentaire de l'Universität Augsburg : Prof. Dr. Hans-Peter Sturm  
directrice supplémentaire de l'Universität Augsburg : Prof. Dr. Sabine Schwarze

**Membres de jury :**

directrice de thèse : Prof. Dr. Rotraud von Kulesa  
directeur de thèse : Prof. Dr. Alain Génétiot  
examinatrice : Prof. Dr. Sabine Schwarze  
examineur : Prof. Dr. Alain Muzelle  
rapporteuse : PD. Dr. Susanne Greilich  
rapporteur : Prof. Dr. Emmanuel Bury

# Notes

Nous utilisons l'abréviation DHC pour désigner le *Dictionnaire historique et critique* afin d'alléger notre texte. Pour des raisons d'accessibilité au DHC dans la bibliothèque de l'Université d'Augsbourg, nous avons travaillé avec l'édition de 1820, réimprimée en 1969 par Slatkine Reprints à Genève, et nous avons suivi fidèlement l'orthographe et la ponctuation de cette édition. Une particularité en est l'omission du *t* à la fin des substantifs pour la forme pluriel, comme par exemple *protestans*, *conquérans* ou *mahométans*, dans les citations du DHC. Et parfois, il y a des différences avec l'orthographe moderne en ce qui concerne les majuscules en début de mots.

Les petites majuscules marquent les articles du DHC auxquels nous nous référons, par exemple VAYER, PYRRHON, PASCAL etc. L'abréviation « rem. A » fait référence à la remarque d'un article du DHC, A dans cet exemple.

Les citations de la littérature de recherche en allemand ou en anglais ont été traduites par nos soins. La traduction française se trouve dans le texte et nous avons mis les citations originales dans les notes de bas de page.

# Introduction

Pierre Bayle, le philosophe de Rotterdam, est une des personnalités les plus rayonnantes du XVII<sup>e</sup> siècle à la veille des Lumières. Il écrit comme aucun autre sur les idéaux et les valeurs morales qui marqueront par la suite les écrivains philosophes tels que Voltaire et Diderot. Rien n'échappe à son œil critique et à sa curiosité de sorte que ses écrits représentent un trésor riche du savoir à l'âge classique. Son œuvre témoigne d'une érudition impressionnante et d'un engagement sans équivoque qui lui a valu la réputation de philosophe et de précurseur du siècle des Lumières. Le *Dictionnaire historique et critique* est le point culminant de sa carrière intellectuelle et attire, dès l'annonce de ce grand projet, la curiosité et l'intérêt d'un public varié qui est composé de gens plus ou moins lettrés, mais aussi de personnes très érudites. Bien que la taille impressionnante des deux volumes in-folio de la première édition et des trois volumes de la deuxième risque de submerger le lecteur par l'immense offre de savoir, le texte découpé en articles donne pourtant un accès facile aux idées et sujets pertinents de la pensée baylienne. Par rapport aux ouvrages de ses contemporains, le DHC n'égale aucun autre dictionnaire précédant et suivant à cause de la rhétorique incomparable de Bayle, son style ironique et polémique ainsi que sa capacité d'inclure le lecteur directement dans ses réflexions. Jacques-Georges de Chauffepié<sup>1</sup> et Prosper Marchand<sup>2</sup> cherchent à continuer l'ouvrage baylien, en écrivant également des dictionnaires, mais n'y réussissent pas. La relation entre Bayle et son texte, ainsi que la relation entre le contenu et la forme du DHC sont trop particulières et le rend inimitable.

Si on s'interroge sur ce rapport entre la forme et le contenu dans le DHC et se met à la recherche de ce que Bayle en dit dans son ouvrage, on ne trouve que de rares informations. Dans l'article sur Pierre POMPONACE, Bayle exprime, lors de la discussion de l'immortalité de l'âme, l'idée que « la principale pièce d[u système péripatéticien] est [...] que le corps naturel comprend deux substances, dont l'une s'appelle matière, et l'autre s'appelle forme ».<sup>3</sup> De

---

<sup>1</sup> Jacques Georges de Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire Historique Et Critique : Pour Servir De Supplement Ou De Continuation Au Dictionnaire Historique Et Critique, De Mr. Pierre Bayle*, La Haye & Amsterdam, Pierre de Hondt & Z. Chatelain, 1750-56.

<sup>2</sup> Prosper Marchand, *Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires : concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*, La Haye, P. de Hondt, 1758-59.

<sup>3</sup> POMPONACE, rem. F.

plus, la forme du corps naturel est corruptible, c'est-à-dire décomposable, et périt régulièrement quand la composition des deux substances périt.<sup>4</sup> Selon cette argumentation d'Aristote l'âme périt lors que la mort la sépare du corps ce que Bayle se donne pour but de réfuter. Cet exemple montre que les réflexions sur le rapport entre la forme et la matière datent de l'Antiquité et occupent dès lors les philosophes et les érudits. Transmise au contexte des réflexions scientifiques sur les ouvrages littéraires, la question se focalise sur le rapport entre la forme et le contenu des textes. Julius Rodenberg souligne que « [d]ans la plupart des cas, on ne voit pas que la forme et le contenu d'un livre sont liés par une corrélation étroite et tendre et qu'il n'est en conséquence pas indifférent quelle forme extérieure les pensées d'un auteur prennent sur leur chemin vers la publication. »<sup>5</sup> Le choix du genre littéraire que l'auteur fait pour donner une forme à son texte joue alors un rôle prépondérant puisqu'il influence, par ce moyen, la présentation visuelle et donc l'effet que le texte effectuera sur les récepteurs. Ruth Whelan met plus l'accent sur la relation entre l'auteur et l'ouvrage et explique que

[L]a page de titre du *Dictionnaire* porte non pas la liste d'une équipe de rédacteurs, mais le nom d'un seul auteur, Pierre Bayle [...]. Or, ce nom d'auteur [...] est un phénomène nouveau chez un écrivain qui a voulu rester dans l'anonymat jusqu'alors. Exigé comme préalable au Privilège accordé par les États de Hollande, le nom de l'écrivain n'exprime pas moins une relation spécifique, une symbiose entre l'auteur et sa création littéraire.<sup>6</sup>

La polyvalence du DHC et la multitude des sujets abordés ne cesse d'occuper les lecteurs de Bayle et surtout les chercheurs de différents domaines. La théologie trouve dans la pensée baylienne autant de points de départ que l'histoire, la philosophie et les lettres. Depuis la première édition de 1697 jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, Bayle fournit des sujets et des problématiques qui ne perdent pas leur actualité parce qu'ils concernent les questions et les valeurs fondamentales du genre humain.

Elisabeth Labrousse est une des chercheuses les plus importantes et fournit une biographie détaillée de Bayle<sup>7</sup> ainsi qu'une étude exhaustive de son œuvre.<sup>8</sup> Elle y retient surtout ses côtés de critique, d'historien et de philosophe qui formeront également notre centre d'intérêt. Labrousse définit quatre grands axes : 1<sup>o</sup> la vérité de fait où elle déploie la dimension méthodologique et scientifique de l'historiographie chez Bayle ; 2<sup>o</sup> la vérité de raison ce qui poursuit le fil philosophique ; 3<sup>o</sup> la vérité révélée ce qui focalise les questions religieuses concernant le fidéisme, le problème du mal, la liberté et les querelles des théologiens ; 4<sup>o</sup> les doctrines pra-

<sup>4</sup> Voir POMPONACE, rem. F.

<sup>5</sup> Julius Rodenberg, *Größe und Grenzen der Typographie : Betrachtungen über typographische Grundfragen, wie sie sich in der Buchkunst der letzten siebenzig Jahre widerspiegeln*, Stuttgart, C.E.Poeschel Verlag, 1959, *Préface*, p. I ; « Es wird meistens übersehen, daß Form und Inhalt eines Buches in inniger Wechselwirkung zueinander stehen und daß es deshalb nicht gleichgültig ist, welche äußeren Formen die Gedanken des Autors auf dem Weg zu ihrer Veröffentlichung annehmen. »

<sup>6</sup> Ruth Whelan, « Le «Dictionnaire» de Bayle : un cenacle livresque ? » dans *Littérales : Livre et littérature : dynamisme d'un archétype*, vol. 1, 1986, p. 37-51, cit. p. 37.

<sup>7</sup> Elisabeth Labrousse, *Pierre Bayle – Du pays de Foix à la Cité d'Erasmus*, La Haye, Nijhoff, 1985.

<sup>8</sup> Elisabeth Labrousse, *Pierre Bayle – Hétérodoxie et Rigorisme*, La Haye, Nijhoff, 1964.

tiques qu'on peut déduire des textes de Bayle suite aux problématiques élaborées auparavant. La conclusion de Labrousse est que le scepticisme de Bayle ne mène pas à l'irréligion, mais reste dans les limites d'un véritable christianisme ce qui est la raison pour laquelle elle met le philosophe de Rotterdam du côté des fidéistes. Les travaux de Jean Delvolvé<sup>9</sup>, de Pierre Réat<sup>10</sup> et aussi René Pintard<sup>11</sup> présentent la pensée philosophique de Bayle surtout dans la perspective du scepticisme irréligieux d'un libre penseur et comme précurseur des Lumières. Les ouvrages collectifs à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle tendent à diversifier le regard sur Bayle et ses écrits afin de tenir compte de la complexité de sa pensée.<sup>12</sup> On essaie de comprendre les circonstances du temps de son vivant et leur influence sur ses écrits, les rapports à son entourage intellectuel ainsi que son rôle dans les débats théologiques, philosophiques et intellectuels.

Le sujet du scepticisme chez Bayle a fait l'objet d'innombrables études approfondies et d'articles. Richard H. Popkin a contribué à établir la place fixe de Bayle dans la tradition du scepticisme moderne.<sup>13</sup> Les travaux plus récents proviennent de Gianni Paganini. Dans son ouvrage sur la *Skepsis*, il fait un panorama détaillé des sceptiques modernes et de leur doctrine. Il porte son attention sur Montaigne, Descartes ainsi que sur La Mothe Le Vayer et Pierre Bayle et démontre les liens entre leurs accentuations des doctrines sceptiques.<sup>14</sup> De plus, Frédéric Brahami reprend la discussion du fidéisme chez Bayle ce que Edward James

---

<sup>9</sup> Jean Delvolvé, *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle*, Paris, Alcan, 1906.

<sup>10</sup> Pierre Réat, *Le Dictionnaire de Bayle et la lutte philosophique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'Édition "Les Belles Lettres", 1971.

<sup>11</sup> René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Boivin, 1943, p. 573-576.

<sup>12</sup> Paul Dibon et Richard Henry Popkin, *Pierre Bayle, le philosophe de Rotterdam*, Paris, Vrin, 1959; Bau-douin de Gaiffier, *Religion, érudition et critique à la fin de XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968; Olivier Abel et Pierre-François Moreau, *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995; Hans Bots, *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998a; Wiep van Bunge, *Pierre Bayle (1647 – 1706), le philosophe de Rotterdam : Philosophy, Religion and Reception*, Leiden, Brill, 2008; Philippe Fréchet, *Pierre Bayle et la liberté de conscience*, Toulouse, Anacharsis, 2012.

<sup>13</sup> Richard H. Popkin, *The History of Scepticism from Erasmus to Spinoza*, Berkely (et al.), University of California Press, 1979.

<sup>14</sup> Gianni Paganini, *Skepsis : Le débat des modernes sur le scepticisme ; Montaigne, Le Vayer, Campanella, Hobbes, Descartes, Bayle*, Paris, Vrin, 2008. Mais aussi Jean-Michel Gros discute l'influence cartésienne chez Bayle et la compare finalement à une divorce (voir Jean-Michel Gros, « Bayle et Descartes » dans Delphine Kolesnik-Antoine (éd.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 339–364, cit. p. 363.). Gianluca Mori porte aussi son regard sur le scepticisme, mais la plupart de ses publications, traite d'une manière plus générale, de la philosophie chez Bayle et du rapport entre le philosophe et d'autres érudits de son temps. (Sur le scepticisme : Gianluca Mori, « Pierre Bayle on scepticism and "common notions" » dans Gianni Paganini (éd.), *The return of scepticism*, Dordrecht, Kluwert Academic Publishers, 2003a, p. 393–413 et Gianluca Mori, « Scepticisme ancien et moderne chez Bayle » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003b, p. 271–290; sur la philosophie voir surtout : Gianluca Mori, *Bayle philosophe*, Paris, Honoré Champion, 1999.)



et Gianni Paganini ont également traité.<sup>15</sup> Cette discussion s'impose parce que Bayle, reste malgré son attitude sceptique, profondément enraciné dans le protestantisme et défend l'idée que la raison humaine est limitée, de sorte qu'il faut la révélation divine pour la connaissance de la vérité. De plus, il y a deux champs de chercheurs : les uns font ressortir les relations du scepticisme baylienne avec le scepticisme pyrrhonien tandis que les autres défendent son appartenance à la tradition sceptique académicienne.<sup>16</sup> L'idée de la tolérance représente un autre sujet qui a suscité de nombreuses réflexions de sorte qu'il existe une quantité considérable d'articles touchant cette thématique. Le recueil sous la direction de Philippe de Robert<sup>17</sup> en réunit plusieurs. Yves Bizeul, qui considère Bayle comme étant précurseur de la conception moderne de la tolérance, attache son attention à l'idée de l'acceptation passive des religions à l'époque moderne et à la façon dont Bayle développe cette idée.<sup>18</sup> Et Hans-Martin Kirn accentue encore davantage la tolérance religieuse en tenant compte des dimensions intra- et interconfessionnelles ainsi qu'interreligieuses.<sup>19</sup> Jean-Michel Gros<sup>20</sup> et Ghislain Waterlot<sup>21</sup> portent leur attention sur la notion de la tolérance chez Bayle et la mettent en relation avec la liberté de conscience.<sup>22</sup> Le récent travail de Peter Balázs sur la tolérance chez Bayle et deux

<sup>15</sup> Frédéric Brahami, *Le travail du scepticisme : Montaigne, Bayle, Hume*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001 ; Edward James, « Scepticism and fideism in Bayle's Dictionnaire » dans *French Studies*, vol. XVI, n° 4, 1962, p. 307–323 ; Gianni Paganini, « Fidéisme ou «modica theologia»? Pierre Bayle et les avatars de la tradition érasmienne » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 389–409.

<sup>16</sup> José R. Maia Neto, « Bayle's Academic Scepticism » dans James E. Force et David S. Kath (éds.), *Everything connects : In conference with Richard H. Popkin*, Leiden (et al.), Brill, 1999, p. 263–276 ; Thomas M. Lennon, « What Kind of a Skeptic Was Bayle? » dans Peter A. French et Howard K. Wettstein (éds.), *Renaissance and Early Modern Philosophy*, Boston & Oxford, Blackwell Publishing, 2002, p. 258–279 ; Kristen Irwin, « Les implications du scepticisme modéré académique de Bayle pour la connaissance morale » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 127–146.

<sup>17</sup> Philippe de Robert, *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010.

<sup>18</sup> Yves Bizeul, « Pierre Bayle als Vordenker der modernen Toleranzidee » dans Wendel, Hans Jürgen (éd.), *Toleranz im Wandel*, Rostock, Universität Rostock/Philosophische Fakultät, 2000, p. 67–112.

<sup>19</sup> Hans-Martin Kirn, « Das Thema »Toleranz« im Diskurs aufklärerischer Enzyklopädiën – Pierre Bayles (1647-1706) »Dictionnaire historique et critique« » dans Albrecht Beutel et al. (éds.), *Aufgeklärtes Christentum – Beiträge zur Kirchen- und Theologiegeschichte des 18. Jahrhunderts*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2010, p. 163–181.

<sup>20</sup> Gros a publié plusieurs articles sur la tolérance : Jean-Michel Gros, « Sens et limites de la théorie de la tolérance chez Bayle » dans Olivier Abel et Pierre-François Moreau (éds.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 65–86 ; Jean-Michel Gros, « Bayle – de la tolérance à la liberté de la conscience » dans Yves Charles Zarka (éd.), *Les Fondements philosophique de la tolérance en France et en Angleterre au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002a, p. 295–311 ; Jean-Michel Gros, « Du Dictionnaire historique et critique de Bayle au Dictionnaire philosophique de Voltaire : les difficultés de la tolérance » dans Laurence Macé (éd.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 147–160.) Son intention est de faire ressortir surtout les obstacles que la conception de la tolérance chez Bayle rencontre.

<sup>21</sup> Ghislain Waterlot, « La tolérance générale selon Pierre Bayle et son rapport à la liberté de conscience » dans Philippe de Robert (éd.), *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 153–164.

<sup>22</sup> Voir aussi Mara van der Lugt, *Bayle, Jurieu, and the Dictionnaire Historique et Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2016, surtout le chapitre sur le fanatisme et l'intolérance (p. 117-156) où elle aborde la

de ses contemporains inclut des aspects sociologiques. Il s'interroge sur la question de savoir quel impact les conceptualisations philosophiques ont sur les processus historiques et donc sur la vie quotidienne du peuple.<sup>23</sup>

Protestant sous l'absolutisme, converti au catholicisme pendant sa jeunesse pour une courte période, afin de pouvoir poursuivre les études, avant de se reconvertir au protestantisme, Pierre Bayle devient un personnage intéressant en ce qui concerne les problématiques interconfessionnelles des deux orientations chrétiennes. On s'est livré à des spéculations sur un éventuel athéisme baylien, un reproche que ses contemporains lui ont déjà adressé de son vivant. Hubert Bost a contribué, par de nombreux articles, à la de recherche concernant l'influence du protestantisme chez Pierre Bayle.<sup>24</sup> Hans Bots se focalise, en collaboration avec Françoise Waquet, sur le rôle de Bayle dans la République des Lettres et montre comment la communication et l'échange intellectuel a fonctionné au XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>25</sup> Antony McKenna s'est également interrogé sur la communication de Bayle avec ses collègues et décrit, entre autres, le réseau de la correspondance baylienne.<sup>26</sup> Mais il examine aussi la place de Bayle dans la République des Lettres et démontre comment le travail de cette équipe est entré dans le DHC.<sup>27</sup> En tant qu'éditeur du périodique intitulé *Libertinage et philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle* en collaboration avec Pierre-François Moreau depuis 1999, il a contribué à faire augmenter l'intérêt pour les nombreuses facettes de l'âge classique. Les sujets ne se limitent pas à la recherche sur Bayle, mais, dans presque tous les volumes, il y a un articles sur le philosophe

---

problématique qui surgit quand on fait preuve de trop d'indulgence en tant que personne tolérante face à une personne intolérante.

<sup>23</sup> Peter Balázs, « La tolérance. Conviction philosophique ou produit culturel ? » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 203–220.

<sup>24</sup> Hubert Bost, *Pierre Bayle et la religion*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994 ; et la réédition d'un choix de ses articles dans Hubert Bost, *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006d.

<sup>25</sup> Hans Bots et Françoise Waquet, *La communication dans le République des Lettres*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1994 ; Hans Bots, « Le Dictionnaire de Pierre Bayle : magasin et protocole de la République des Lettres » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998b, p. 205–215.

<sup>26</sup> Antony McKenna, « La correspondance du jeune Bayle : Apprentissage et banc d'essai de son écriture » dans *Revue d'histoire littéraire de France*, vol. 103, n° 2, 2003, p. 287–300 ; Antony McKenna, « La correspondance de Pierre Bayle » dans Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häselser (éds.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 307–338 ; Antony McKenna et Annie Leroux, « Les réseaux de correspondance de Pierre Bayle : réalité instable et représentation électronique » dans Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Antony McKenna (éds.), *Les réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 89–107.

<sup>27</sup> McKenna, *op. cit.* (2005) ; Antony McKenna, « Une certaine idée de la République des Lettres : l'historiographie de Pierre Bayle » dans Antony McKenna (éd.), *Études sur Pierre Bayle*, Paris, Honoré Champion, 2015b, p. 139–177 ; Antony McKenna, « Du dictionnaire biographique à l'histoire critique : le travail d'équipe dans le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans Sarah Mombert et Michèle Rosellini (éds.), *Usages des vies*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012a, p. 63–77.

de Rotterdam. Le plus récent volume qui date de 2017, par contre, est dédié entièrement à Bayle et à sa pensée.

Enfin, dans le domaine de l'histoire, Jacques Solé a été parmi les premiers chercheurs à analyser le DHC en s'interrogeant sur la méthode critique chez Bayle en ce qui concerne la qualité historiographique dans son ouvrage. Il décrit comment Bayle présente les différents siècles ainsi que d'autres cultures et il aborde surtout plusieurs sujets concernant la religion. Il aborde l'opposition entre catholiques et protestants, les démêlés entre jésuites et janséniste, les rapports entre les musulmans et les chrétiens.<sup>28</sup> La problématique de la certitude des connaissances et de la vérité de fait est un élément récurrent chez Elisabeth Labrousse. Elle fait ressortir l'attitude de Bayle concernant les deux axes et retrace les principaux traits caractéristiques de sa méthodologie qui se développe suite à la problématique décrite.<sup>29</sup> Charles Olney Cook reprend cet aspect de la certitude chez Bayle et la met en relation avec Voltaire. Il souligne que le but positif de Bayle consiste à établir un corps d'informations fiables sur l'histoire qui soit bien recherché et documenté sur la base de l'examen critique des sources. Le problème de la certitude en histoire s'aggrave, selon Cook, à cause du fait que l'histoire n'est pas une science indépendante parce qu'elle a toujours des points communs avec des disciplines voisines, telles que l'anthropologie et la sociologie, et doit aussi considérer les questions philosophiques et morales.<sup>30</sup> À part ces études de grande portée, il existe de nombreux articles qui travaillent plus en détail sur certains aspects particuliers. Myriam Yardeni se concentre sur l'histoire de France chez Bayle et analyse, par exemple, comment la Révocation de l'Édit de Nantes se fait sentir dans le DHC.<sup>31</sup> Le lien étroit entre l'histoire et les événements religieux est une des matières principales de Hubert Bost qui démontre comment le DHC présente l'histoire de l'Église réformée ainsi que les guerres de religion.<sup>32</sup> De plus,

---

<sup>28</sup> Jacques Solé, « Religion et vision historiographique dans le « Dictionnaire » de Bayle » dans Baudouin de Gaiffier (éd.), *Religion, érudition et critique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, p. 119–200.

<sup>29</sup> Elisabeth Labrousse, « La méthode critique chez Pierre Bayle et l'Histoire » dans *Revue Internationale de Philosophie*, vol. 11, n° 42/4, 1957, p. 450–466; Labrousse, *op. cit.* (1964).

<sup>30</sup> Charles Olney Cook, *The problem of certitude in the historiography of Pierre Bayle and Voltaire*, Ann Arbor (Michigan, USA) et al., University Microfilms International, 1977.

<sup>31</sup> Myriam Yardeni, « Pierre Bayle et l'histoire de France » dans Michelle Magdelaine et al. (éds.), *De l'humanisme aux lumières, Bayle et le protestantisme*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, 1996, p. 563–570; Myriam Yardeni, « La France de Louis XIV après la Révocation dans le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 181–190.

<sup>32</sup> Hubert Bost, « L'histoire des Églises réformées de France dans le Dictionnaire » dans Hubert Bost (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006b, p. 159–176; Hubert Bost, « L'historiographie des guerres de religion » dans Hubert Bost (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006c, p. 147–157.

l'historien Markus Völkel a travaillé sur la logique interne de l'article LISPE du DHC ce qui a révélé la structure argumentative et donc la façon baylienne de composer cet article.<sup>33</sup>

Le projet de recherche a été notamment inspiré par les travaux de Ruth Whelan, Patricia Jane Armstrong, Helena van Lieshout et Jacques Solé qui ont tous des approches très différentes, mais malheureusement aussi très isolées de sorte que nous avons l'intention de réunir leurs principaux axes. Cette relation sert à travailler l'hypothèse que le rapport entre la forme et le contenu DHC se qualifie par une influence mutuelle et essentielle qui permet à Bayle de mettre en œuvre ses buts particuliers, parfois même opposés. Ruth Whelan a traité la théorie et la pratique de l'historiographie chez Pierre Bayle.<sup>34</sup> Elle souligne le mérite de Bayle en tant qu'historiographe protestant qui s'engage pour une relativisation de l'historiographie catholique, en donnant la voix à la minorité opprimée de manière subversive et ironique. Elle se concentre sur le contenu exprimé dans le DHC sans s'interroger sur le genre littéraire. En second lieu, Patricia Jane Armstrong a étudié dans sa thèse les stratégies textuelles que Bayle met en œuvre.<sup>35</sup> Elle analyse différents éléments structuraux dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, dans le traité intitulé *Ce que c'est que la France tout catholique*, dans le *Commentaire philosophique* et dans le *Dictionnaire historique et critique*. L'examen de ce dernier ouvrage se déroule surtout dans l'intention de montrer les stratégies intratextuelles, c'est-à-dire la façon de dresser la structure du texte dans différents écrits de Bayle. Cependant, Armstrong ne problématise pas non plus le rapport entre la forme ainsi que le genre littéraire et le contenu. Ensuite, il faut mentionner le travail de Helena van Lieshout. Son ouvrage sur la réalisation du DHC de Bayle s'interroge sur le rapport entre l'auteur et son ouvrage.<sup>36</sup> Avec une grande précision, elle décrit 1° le processus de la composition du *Dictionnaire* dès les débuts jusqu'à la forme définitive, 2° la manière de travailler de Bayle, 3° les conditions de vie qui entourent l'auteur pendant cette période et 4° sa bibliothèque respectivement son accès aux informations et aux sources qui nourrissent l'œuvre.<sup>37</sup> Bien qu'elle mentionne aussi

---

<sup>33</sup> Markus Völkel, « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) » dans *LIAS*, vol. 20, n° 2, 1993, p. 193–226. Et voir aussi Markus Völkel, « Bayles Umgang mit seinen Quellen » dans Lothar Kreimendahl (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 37–48, où il examine comment Bayle travaille les sources qui forment la base de ses écrits et comment elles influencent les articles du DHC. Il évoque le fait qu'on trouve différentes structures dans les articles ce qui a motivé, entre autres, notre projet de recherche.

<sup>34</sup> Ruth Whelan, *The Anatomy of superstition : a study of the historical practice of Pierre Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1989.

<sup>35</sup> Patricia Jane Armstrong, *The Textual Strategies of Pierre Bayle (1647-1706)*, New Haven, 2000, thèse non publiée mais accessible à la Yale University en forme de microfiches numérisées.

<sup>36</sup> Helena H. M. van Lieshout, *The Making of Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 2001.

<sup>37</sup> Helena van Lieshout avait déjà publié un article sur la bibliothèque baylienne et d'autres moyens qu'il avait à sa disposition pour accéder aux sources littéraires nécessaires. Voir Helena H. M. van Lieshout, « The library of Pierre Bayle » dans Eugenio Canone (éd.), *Bibliothecae selectae - Da Cusano a Leopardi*, Firenze, Leo S. Olschki Editore, 1993, p. 281–297.

brèvement la composition des articles et la mise en page, elle reste orientée vers le rapport entre l'auteur et son texte tout au long de la genèse de l'ouvrage. Enfin, il y a la piste importante de Jacques Solé qui démontre, avec son recueil d'un choix d'articles du DHC, le côté polémique de Bayle.<sup>38</sup> Il est pratiquement le seul à considérer ce trait de caractère de Bayle et fait ressortir ses grands efforts scientifiques et son combat personnel, surtout dans les domaines de la théologie et de la politique. Il souligne que pour ses démarches, Bayle a choisi une forme qui est très accessible et donc aussi très utile à un grand public cultivé.<sup>39</sup> Mais étant donné que Solé ne s'intéresse principalement qu'au contenu des extraits articles qu'il édite dans son ouvrage, toute réflexion complémentaire sur la forme et le contenu manque.

Tout compte fait, malgré la vaste recherche effectuée sur Bayle, il reste toujours des problématiques qui n'ont pas encore été abordés. Selon notre analyse de l'état de recherche, le manque le plus évident se fait sentir au niveau de l'analyse systématique du texte en ce qui concerne les liens entre le genre littéraire et le contenu. Le genre impose, sur la base de ses traits caractéristiques, une forme particulière au texte et donc au contenu. Cette corrélation représente une problématique pertinente dans le domaine des lettres tandis que la plupart des recherches sur Bayle proviennent de la philosophie, de la théologie, de l'histoire et aussi de la linguistique. Les approches scientifiques des lettres peuvent alors apporter une contribution précieuse en portant son attention sur les ouvrages de Bayle.

Le rapport entre la forme et le contenu, comme nous l'avons démontré, n'a pour l'instant pas été étudié d'une manière suffisamment exhaustive. Il ne suffit pas de s'interroger sur le rapport entre l'auteur et son ouvrage, comme Lieshout l'a fait, mais il faut aussi discuter de la relation entre la pensée de l'auteur et la forme qu'il choisit afin de la remanier pour les lecteurs. La question initiale était de savoir pourquoi Bayle décide de rédiger un dictionnaire. Certes, il voulait corriger le dictionnaire de Moréri et a, en conséquence, repris la forme du dictionnaire afin de répondre immédiatement à l'ouvrage de son prédécesseur. Mais comme Bayle ne fait rien sans arrière-pensée, il faut analyser cela plus profondément. Quels avantages apporte ce genre littéraire à l'auteur et à ses idées ? Bayle aurait pu continuer à écrire des traités philosophiques, des pamphlets, des commentaires, le journal *Nouvelles de la République des Lettres* tels qu'il a les a publiés avant le DHC. Mais apparemment, il croyait pouvoir profiter de ce genre. Patricia J. Armstrong touche cette thématique en examinant différents textes de Bayle afin de comprendre la stratégie du texte baylien. Cependant, une étude sur la corrélation entre le genre littéraire, que Bayle choisit afin de donner une forme à son texte, et le contenu, qu'il veut communiquer, manque dans le cas du DHC. De surcroît, il faut se poser la question de savoir quels buts l'auteur s'assigne par l'utilisation de ce genre. A-t-il l'intention de divertir ses lecteurs ou de les avertir d'une problématique complexe ? Qui est

---

<sup>38</sup> Jacques Solé, *Bayle polémiste : Extraits du Dictionnaire historique et critique*, Paris, Robert Laffont, 1972.

<sup>39</sup> Voir *ibid.*, p. 13.

le public qu'il veut toucher ? Quels messages veut-il transmettre ? Quels effets veut-il provoquer ? Plus concrètement dans le contexte du DHC, il importe de comprendre les dimensions philosophiques, religieuses, politiques ou autres des messages de Bayle. Quels effets veut-il susciter auprès de son lecteur ? Le but du présent travail de recherche est donc d'examiner le rapport entre la forme extérieure et la structure intérieure du DHC afin de détecter ensuite les objectifs que Bayle à l'occasion de mettre en œuvre à cause de cette interdépendance. De manière transversale, nous avons l'intention de démontrer que la structuration particulière des articles, à savoir la bipartition en corps d'article et en remarques ainsi que la composition argumentative des remarques mêmes, sert à des objectifs très différents, voire opposés.

Quant à la démarche méthodologique, notre travail est composé de deux parties. Dans un premier temps, il importe de contextualiser Bayle et son ouvrage dans le contexte lexicographique de son époque. Afin d'estimer la particularité et donc le caractère unique du DHC à sa juste valeur, nous présentons cet ouvrage au vu des publications lexicographiques précédentes. La définition de ce genre littéraire en relation avec un aperçu historique des principaux dictionnaires du XVI<sup>e</sup> et surtout du XVII<sup>e</sup> siècle fournissent le cadre historico-culturel où Bayle s'insère. Il s'approprie des traits caractéristiques de ce type d'ouvrages tout en créant un style personnel unique qui diffère des autres. La description des éléments constitutifs du chef-d'œuvre de Pierre Bayle éclaire sa valeur et ses particularités ce qui fait finalement comprendre pourquoi le DHC a eu autant de succès dès sa première édition et continue de fasciner le public au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans un deuxième temps, les résultats de cette première partie seront appliqués et développés lors de l'analyse stylistique et structurale d'un choix d'articles du DHC. Nous poursuivons deux grands axes : le scepticisme moderne et l'historiographie critique et polémique chez Bayle.

La description des origines philosophiques du scepticisme antique, ainsi que de ses éléments constitutifs, sert de point de départ pour la discussion du scepticisme moderne tel qu'il s'est développé sous la plume de Michel de Montaigne, François La Mothe Le Vayer et René Descartes jusqu'à ce que Bayle se mêle du discours sceptique. L'analyse d'un choix d'articles du DHC illustre comment le scepticisme se manifeste chez Bayle au niveau de la structure de son texte. Comme la littérature de recherche s'est concentrée sur le contenu du DHC, sur les propos de Bayle, sur ce qu'il écrit noir sur blanc et entre les lignes, nous proposons une perspective originale sur son attitude sceptique. Nous dépassons les limites des passages du texte cité et révélons, dans la structure des articles, les traits typiques du scepticisme. Cette démarche fait ressortir une double idée du scepticisme baylien. D'un côté, Bayle apparaît comme un metteur en scène qui présente les acteurs principaux du scepticisme sur scène. Mais de l'autre côté, Bayle met aussi en pratique la doctrine sceptique en créant une structure argumentative dans les remarques qui laisse la fin ouverte et donc en suspens. Les arguments élaborés au cours de cette analyse permettent de défendre l'hypothèse que le but du scepticisme chez Bayle consiste à propager son idée de la tolérance et de l'ouverture d'esprit. Le fait

qu'il laisse la fin ouverte dans les articles sceptiques illustre qu'il n'est souvent pas possible de donner un jugement ou une conclusion définitive.

Dans le contexte de l'historiographie, Bayle change la structure des articles et parvient à un effet tout à fait opposé. À la description de l'image que Bayle se fait de l'historiographe et de son travail, nous faisons suivre une réflexion sur les avantages que la rédaction d'un dictionnaire apporte à l'historien ainsi qu'à l'historiographe. Sur la base de ces prémisses s'effectue ensuite l'analyse structurale de certains articles choisis qui fera ressortir comment Bayle met en œuvre une historiographie critique et une historiographie polémique. L'élaboration des facettes de la critique montre comment elle est utile à Bayle lors de la comparaison de ses innombrables sources. Il y cherche le consensus, la version définitive d'un événement historique. Son but est de lutter contre les erreurs qu'il voyait circuler dans tant d'écrits d'historiens et d'historiographes. De plus, la critique ne se limite pas seulement à la méthode d'examen. Bayle critique aussi certains défauts et certains personnages ce qui devient en de nombreux cas, finalement polémique. Après une réflexion globale sur la polémique chez Bayle, nous démontrons les trois domaines où elle se manifeste de manière concrète en présentant la structure de certains articles, ainsi que de quelques extraits du texte. En premier lieu, c'est face aux religions chrétiennes et leurs représentants respectifs. En deuxième lieu, elle concerne les événements politiques qui marquent le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Bayle polémique aussi contre des défauts sociaux et moraux ce qui représente finalement le dernier domaine. Somme toute, les moments polémiques nous présentent le philosophe de Rotterdam comme étant un pessimiste désillusionné des abîmes de la nature humaine qui ne se lasse pourtant pas de lutter pour ses convictions philosophiques et ses valeurs morales.

Personnage clé entre la Renaissance et les Lumières, Bayle s'insère, d'un côté, dans la tradition des érudits de l'Humanisme, de l'autre côté, il dépasse les limites de ce rôle et ouvre la voie au développement des valeurs, telles que l'égalité et la liberté en relation avec la tolérance. La formation philosophique a marqué profondément la pensée baylienne, de telle manière que la structure de son texte reflète la structure de ses pensées. Notre travail s'assigne le but de faire ressortir que Bayle profite à un tel point du genre littéraire qu'il a l'occasion de réaliser des objectifs – parfois diamétralement – opposés. La forme du DHC et sa structure intérieure sont tellement flexibles que Bayle peut laisser la fin ouverte aux discussions philosophiques et sceptiques tandis qu'il cherche le consensus et la version définitive de l'histoire lors de ses efforts historiographiques. La flexibilité et la dynamique permettent de répandre des messages subversifs tout en les cachant dans les profondeurs des remarques.

# Chapitre 1

## La forme extérieure et la structure intérieure du *Dictionnaire historique et critique*

En un sens donc, on appelle ainsi nature la matière qui sert de sujet immédiat à chacune des choses qui ont en elles-mêmes un principe de mouvement et de changement. Mais, en un autre sens, c'est le type et la forme, la forme définissable. De même en effet, qu'on appelle art dans les choses ce qu'elles ont de conforme à l'art et de technique, de même on appelle nature ce qu'elle a de conforme à la nature et de naturel [...].<sup>1</sup>

Considérer le rapport entre la forme et la matière remonte à l'Antiquité. Dans la pensée aristotélicienne, le rapport entre la substance et la forme, à savoir la matière ou bien le contenu et la forme, représente un des aspects clés pour comprendre la nature et la nature des choses. Gerber retient aussi cette idée centrale d'Aristote et l'applique au contexte de la langue de la façon suivante :

La notion est comprise dans la langue même, dans le parlé et dans l'écoute, étant donné que forma et materia forment en réalité une unité sans le « modèle d'origine idéale ». Le langage est justement le langage significatif à cause de la notion qui y réside. La notion est la forme substantielle de l'être, c'est-à-dire que dans le langage se trouve autant de forma que dans l'être même.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Aristote, *Physique, I-IV*, Henri Carteron (éd.), Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres, 1966, p. 61 ; pour la traduction voir Hans Günter Zekl, *Aristoteles' Physik : Vorlesung über Natur*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 1987, p. 55 ; « Das ist die *eine* Weise, in der man von « Naturbeschaffenheit » spricht, nämlich : Der erste, einem jeden zugrundeliegende Stoff der Dinge, die Anfang von Wandel und Veränderung in sich selbst haben. Auf eine *andere* Weise ist es die *Gestalt*, die *in diesem Begriff gefaßte Form*. So wie nämlich Werk genannt wird das, was nach handwerklichen Regeln gefertigt ist, das Handwerkliche, ebenso wird « Naturding » genannt das Naturgemäße und Natürliche [...]. »

<sup>2</sup> Uwe Gerber, *Disputatio als Sprache des Glaubens*, Zürich, EVZ-Verlag, 1970, p. 113 ; « In der Sprache selbst, im vorgegebenen Reden und Hören, ist der Begriff bereits enthalten, liegen doch forma und materia im Wirklichen ineinander ohne das « ideale Urbild ». Sprache ist durch den in ihr liegenden Begriff gerade bedeutsame Sprache. Der Begriff ist die substantielle Form des Seienden, d.h. in der Sprache liegt so viel an forma wie im Seienden selbst. »



Cette approche s'applique également aux ouvrages littéraires. Il y a aussi une matière, un certain sujet traité qui est inséparablement lié à la forme, et donc au genre, littéraire. De plus, Aristote introduit le personnage de l'artisan qui donne à la matière une forme extérieure. En ce qui concerne la littérature, l'auteur correspond à la figure de l'artisan, car il procure à sa matière le genre et en conséquence la forme extérieure définie. Les deux, l'artisan ainsi que l'auteur, sont poussés par la motivation d'atteindre un but précis qu'ils cherchent à réaliser dans leurs ouvrages. Afin de mieux comprendre les buts que Pierre Bayle tend à mettre en œuvre dans son *Dictionnaire historique et critique*, nous nous interrogeons dans ce chapitre sur le rapport entre la forme et le contenu. Le chapitre s'assigne le but de faire l'analyse formelle du dictionnaire en tant que genre littéraire d'éruditions. Pour aborder cette matière, il est d'abord indispensable de définir ce qu'est un dictionnaire à l'époque de Bayle. Après avoir présenté les caractéristiques constitutives du dictionnaire, montrer un aperçu des dictionnaires importants au XVII<sup>e</sup> siècle permettra par la suite de situer l'œuvre de Bayle dans son contexte intellectuel. À partir de là, les particularités du *Dictionnaire historique et critique* seront examinées. Comme l'auteur l'explique explicitement dans sa correspondance, dans la *Préface* de la première édition et dans le DHC même, il a l'intention de créer un ouvrage qui serait au goût de ses lecteurs. Avec cette idée centrale en tête, Bayle construit son texte et prend certaines décisions, entre autre au niveau de la mise en page, de la typographie, des remarques et des notes, des citations et des références bibliographiques ce qui lui fournit un inventaire considérable d'outils de travail. Cette analyse détaillée vise à faire ressortir cet inventaire pour comprendre ensuite l'usage que Bayle en fait lors de la mise en œuvre de son scepticisme moderne et personnel et d'une historiographie critique et polémique.

## 1.1 Le dictionnaire – un genre littéraire

D'habitude, ce sont les ouvrages épiques, lyriques et dramatiques qui font l'objet des études en lettres. La littérature savante, traitant des questions philosophiques, théologiques, éthiques, morales, sociales, juridiques etc., est, dans la plupart des cas, examinée dans le cadre des disciplines correspondantes. Les dictionnaires sont en conséquence étroitement liés à la linguistique, en particulier à la lexicographie et à la lexicologie. Néanmoins, il y a des exemplaires qui peuvent intéresser aussi des sciences voisines telles que les lettres. Mais cette tendance à définir le canon littéraire suivant les trois genres, épique, lyrique et dramatique, s'est formée au cours des derniers siècles tandis qu'au début du XVIII<sup>e</sup> on a considéré les dictionnaires comme une partie de la littérature.<sup>3</sup> Leurs approches et donc les

---

<sup>3</sup> Dans la préface du *Dictionnaire de Trévoux*, l'auteur anonyme nous apprend que « [c]'est un bien & un avantage pour le Public, qu'on s'attache à perfectionner cette partie de la Litterature qui en fait comme le fondement; & qu'on luy fournisse toûjours de nouveaux secours pour écrire avec toute l'exactitude & toute la pureté que demande un siecle aussi poli & et aussi delicat que le nostre, surtout en matiere de Langue,

buts des dictionnaires diffèrent évidemment bien que la base, à savoir la langue, sa nature et son potentiel, leur soit commune. Les dictionnaires et encyclopédies en tant que médium pour le transfert des connaissances humaines font l'objet de la présente étude, on s'interroge donc d'abord sur les caractéristiques de ce genre d'ouvrage afin de découvrir ensuite le monde des dictionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle.

### 1.1.1 Typologie et caractéristiques des dictionnaires

Le terme « dictionnaire » et ce qu'il désigne a subi un changement et une évolution au cours des derniers siècles. Dans son ouvrage intitulé *Histoire des dictionnaires français*, Georges Matoré retrace les étapes importantes de l'évolution des dictionnaires dès l'Antiquité jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et constate que « [d]ans le titre de l'ouvrage [*Dictionnaire français-latin, autrement dit les Mots français avec les manière d'user d'iceux, tournés en latin* de Robert Estienne] apparaît pour la première fois dans notre langue le mot *dictionnaire*. »<sup>4</sup> Pascale Cheminée souligne également l'importance novatrice de cet ouvrage et explique de plus, l'origine du mot « « dictionnaire », avec un seul *n*, mot créé par son auteur, qui signifie recueil de « dictions », du latin médiéval *dictio*, « parole », « manière de dire ». Ces *dictions* sont des *gloses*, de brefs commentaires explicatifs. »<sup>5</sup> Cet ouvrage date de 1539 et marque une date-clé, comme il paraît la même année que celle où François I<sup>er</sup> édicte l'Ordonnance de Villers-Cotterêts qui accorde dès lors au français le statut de langue juridique et administrative. Cette nouvelle valeur est le déclencheur qui suscite le besoin de créer des recueils de mots français auprès des savants et des auteurs. Néanmoins, ce n'est qu'au cours du siècle suivant que les dictionnaires sont publiés plus largement. En même temps qu'évoluent les dictionnaires, la méthodologie et la structure de ce type d'ouvrage se concrétisent de plus en plus. Enfin, la définition fut retenue de la façon suivante dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* :

DICTIONNAIRE. s.m. Vocabulaire, recueil par ordre de tout les mots d'une langue. *Dictionnaire François. dictionnaire Latin. dictionnaire François-Latin. dictionnaire par ordre alphabétique. dictionnaire par ordre des racines, par racines. bon dictionnaire. ample dictionnaire.* On dit aussi, *Dictionnaire Poétique-historique, historique-Géographique &c.*<sup>6</sup>

Quatre années auparavant, Furetière a déjà rédigé une entrée plus longue et plus détaillée. À part la description<sup>7</sup>, il énumère des dictionnaires importants en remontant jusqu'à l'année

où aujourd'hui on ne pardonne rien. » ; *Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, Etienne Ganeau, 1704, p. VII.

<sup>4</sup> Georges Matoré, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Librairie Larousse, 1968, p. 59 sq.

<sup>5</sup> Pascale Cheminée, « La naissance des dictionnaires » dans Pascale Cheminée (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009c, p. 95–115, cit. p. 101.

<sup>6</sup> *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, J.B. Coignard, 1694.

<sup>7</sup> « DICTIONNAIRE. s. m. Recueil fait en manière de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou plusieurs sciences. » (Antoine Furetière, *Dictionnaire Universel : Contenant generalement tous les Mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences Et Des Arts*, La Haye, Leers, 1690.)

1409 et illustre ainsi la variété de ce genre d'ouvrages. Comparé à la définition de l'Académie Française, la sienne inclut explicitement, à côté des dictionnaires linguistique, ceux de nature encyclopédique. Certes, dans les deux dictionnaires cités, les auteurs complètent leurs articles par des exemples. Mais ceux de l'Académie renoncent à concrétiser les ouvrages parce qu'ils n'indiquent pas d'auteur, de sorte que les exemples restent plutôt vagues et globaux, tandis que ceux de Furetière sont plus nombreux et plus concrets, car il ajoute les noms des auteurs et les années de parution. D'ailleurs, le *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne* de Nicot<sup>8</sup> et le *Dictionnaire éymologique, ou Origines de la langue françoise* de Ménage<sup>9</sup> ne retiennent pas de lemmes « dictionnaire ». La comparaison de ces approches, afin d'aborder et de comprendre ce qu'est un dictionnaire au XVII<sup>e</sup> siècle, mène à conclure qu'il faut voir le terme dans un sens large.<sup>10</sup>

En général, il désigne un recueil de mots d'une langue, d'un art ou d'une science, classé par ordre alphabétique. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle par contre, en consultant le *Petit Robert* de 2017, la définition du dictionnaire repose sur une compréhension beaucoup plus restrictive et spécifique car elle s'appuie sur la distinction stricte entre le dictionnaire en tant que « Recueil d'unités signifiantes de la langue (mots, termes, éléments. . .) rangées dans un ordre convenu, qui donne des définitions, des informations sur les signes »<sup>11</sup> et l'« Ouvrage où l'on traite de toutes les connaissances humaines dans un ordre alphabétique ou méthodique [...] Par extension : Ouvrage qui traite de toutes les matières d'une seule science, d'un seul art »<sup>12</sup> ce qui désigne l'encyclopédie. Bien que le terme *encyclopédie* date du XVI<sup>e</sup> siècle et « a été pourtant introduit en français par Rabelais en 1532 »<sup>13</sup>, il n'est pas très répandu et présent à l'esprit des gens jusqu'à l'arrivée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. De toute manière,

[l]e *dictionnaire* a d'abord été réservé aux ouvrages bilingues (Robert Estienne, 1539), alors que le *thesaurus*, consacré au latin ou au grec, était monolingue (R. Estienne, 1532 ; Henri Estienne, 1572). [...] les *trésors* du début du XVII<sup>e</sup> siècle [...] ne trouveront leur prolongement dans une suite régulière d'ouvrages monolingues que vers la fin du siècle.<sup>14</sup>

<sup>8</sup> Jean Nicot, *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, D. Douceur, 1606.

<sup>9</sup> Gille Ménage, *Dictionnaire éymologique, ou Origines de la langue françoise*, Paris, J. Anisson, 1694.

<sup>10</sup> La distinction de dictionnaires bi- ou plurilingues ne figure pas explicitement dans ces définitions mais dans la courte liste d'exemples dans le *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, on trouve un *dictionnaire François-Latin* ce qui donne lieu à supposer qu'on ne différenciait pas encore les dictionnaires de langues au XVII<sup>e</sup> siècle de façon détaillée. Étant donné que la lexicologie n'est qu'à son début, cette subdivision s'établira plus tard.

<sup>11</sup> Paul Robert, Josett Rey-Debove et Alain Rey, *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2017, *dictionnaire*, 1. (Par le terme en italique, nous indiquons le lemme auquel nous nous référons. Le numéro à la fin indique la numérotation des paragraphes correspondants.)

<sup>12</sup> *Ibid.*, *encyclopédie*, 2.

<sup>13</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 57 sq.

<sup>14</sup> Alain Rey, « Les dictionnaires : forme et contenu » dans *Cahier de lexicologie*, vol. VII, n° 2, 1965, p. 65–102, cit. p. 65.

Dans cette observation d'Alain Rey, il est important de souligner que le terme *dictionnaire* désignait au début de son introduction dans la langue française des ouvrages bilingues et qu'il a été progressivement utilisé pour les ouvrages monolingues et d'autres ouvrages qui se fixaient pour but de faire un recueil aussi complet et détaillé que possible d'un savoir appartenant à un domaine défini et délimité par des critères choisis par son auteur. Mechtild Bierbach parvient à une définition semblable. Elle examine les dictionnaires du temps de l'humanisme et réduit la bibliographie exhaustive de George Quemada à son corpus de recherche dont elle déduit la définition suivante :

On comprend par le terme « dictionnaire » dans la lexicographie humaniste des collections qui présentent des éléments du vocabulaire rangés selon un principe particulier en tant que mots-clés ; ces mots-clés représentent des sujets virtuels dont l'application convenable dans l'expression linguistique doit être garantie par les déclarations de l'article correspondant.<sup>15</sup>

Les critères selon lesquels un auteur esquisse sa méthodologie et les contours de la matière traitée varient tant qu'il faut distinguer différents types de dictionnaires. Comme cette typologie constitue un vaste champ de recherche qui a occupé des générations de linguistes, lexicographes et lexicologues à cause de sa complexité. Pour notre travail, il a fallu trouver un cadre adéquat qui problématisait suffisamment les interrogations linguistiques, sans se perdre dans les questions détaillées qui vont trop loin pour une recherche comme la nôtre.

« C'est aux Encyclopédistes que nous devons le plus ancien essai de théorie lexicographique français fondé sur une catégorisation systématique des répertoires, celui de D'ALEMBERT dans l'article DICTIONNAIRE. »<sup>16</sup> C'est-à-dire que simultanément à la formation de la lexicographie et la lexicologie, en tant que disciplines autonomes, la typologie des dictionnaires a été l'objet d'une évolution qui a mené à une systématisation profonde. À part les ouvrages ayant pour objet la description d'une ou de plusieurs langues, on distingue aussi les dictionnaires historiques, les dictionnaires de sciences, les dictionnaires universels, les dictionnaires de poche et encore plusieurs autres types différents. La liste est longue et le fait qu'il existe d'innombrables critères selon lesquels on peut classer les dictionnaires ne contribue pas à rendre la tâche de la catégorisation plus facile. L'intention de créer un ouvrage qui recense le savoir d'une étendue définie préalablement et qui met en ordre ce savoir semble être le principal trait caractéristique commun à tous les dictionnaires.

Revenant à Quemada et l'inventaire qu'il déduit de l'article DICTIONNAIRES de l'*Encyclopédie*, trois grands axes se précisent : on y distingue les dictionnaires de langue, les diction-

<sup>15</sup> Mechtild Bierbach, *Grundzüge humanistischer Lexicographie in Frankreich*, Tübingen, A. Francke Verlag, 1997, p. 34 ; « Unter "Wörterbüchern" sind innerhalb humanistischer Lexikographie Sammlungen zu verstehen, die Elemente des Wortschatzes nach bestimmten Prinzipien geordnet als Stichwörter präsentieren ; diese Stichwörter repräsentieren virtuelle Themen, deren programmgemäße Umsetzung in sprachlichen Ausdruck durch die Aussagen des zugeordneten Artikels sichergestellt werden soll. »

<sup>16</sup> Bernard Quemada, *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863 : Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1967, p. 20.

naires historiques et les dictionnaires de sciences et arts.<sup>17</sup> Les ouvrages, qui servaient de base pour cette systématisation de d'Alembert, datent des siècles précédant son époque, à savoir surtout du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup>, mais aussi de la première moitié du XVIII<sup>e</sup>. Deux siècles et demi après, le spécialiste Elmar Schafroth nuance la classification un peu différemment en distinguant dictionnaires, encyclopédies et dictionnaires encyclopédiques dans son introduction à la lexicographie française.<sup>18</sup> Cette distinction est soutenue par l'explication que les dictionnaires contiennent des informations concernant la signification, la grammaire, la prononciation, la flexion, et d'autres domaines encore, tandis que les encyclopédies réunissent des informations concernant les choses et les faits. « Des dictionnaires [...], qu'on appelle aussi *dictionnaires de langue*, inventorient donc une langue et non pas de descriptions encyclopédiques orientées à la description scientifique de la réalité. »<sup>19</sup> Mais il souligne aussi qu'on ne peut pas séparer tout nettement les connaissances linguistiques des connaissances de faits, car elles sont imbriquées. Quand le côté linguistique se mêle avec le recensement des faits, Schafroth introduit le terme de *dictionnaires encyclopédiques*.

Certes, les deux approches proposées réduisent considérablement la complexité de la typologie par leur façon de procéder. Néanmoins, une telle différenciation assez globale, qui fait ressortir trois axes dans les deux cas respectifs, atténue la complexité d'une typologie très détaillée pour garder une vue d'ensemble. Nous tentons de tenir compte du fait que la lexicographie et la lexicologie étaient encore des disciplines jeunes à l'époque de Bayle. En conséquence, les différents types et leur classification se préciseront en détail au cours des siècles suivants. De plus, notre but est d'esquisser les contours de l'histoire des dictionnaires dans laquelle Bayle sera placé, avec son DHC, parmi les ouvrages voisins. Cette réflexion explique la sélection des dictionnaires que nous avons faite. Premièrement, ce sont des ouvrages que Bayle consultait lors de ses recherches et qu'il cite ensuite dans le DHC ; deuxièmement, d'autres dictionnaires qui ont attiré l'intérêt du public et qui ont été retenus fréquemment par la suite dans la littérature de recherche complètent la liste de l'aperçu historique ci-dessous.<sup>20</sup> En général, ce sont des ouvrages qui ont connu plusieurs éditions et qui sont parvenus à une notoriété et une diffusion considérables à l'époque de leur parution. Ce choix d'ouvrages impose une classification qui ressemble à la distinction de d'Alembert.<sup>21</sup> C'est-à-dire que les

---

<sup>17</sup> Voir Quemada, *op. cit.* (1967), p. 21.

<sup>18</sup> Voir Elmar Schafroth, *Französische Lexikographie : Einführung und Überblick*, Berlin, De Gruyter, 2014, p. 10 ss.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 11 ; « Wörterbücher (frz. dictionnaires), auch Sprachwörterbücher genannt, inventarisieren also Sprache, keine enzyklopädischen – an der wissenschaftlichen Beschreibung der Wirklichkeit orientierten – Beschreibungen. »

<sup>20</sup> Une liste détaillée des dictionnaires qui ont paru entre 1539 et 1863 se trouve sur 67 pages dans l'étude exhaustive de Bernard Quemada, Quemada, *op. cit.* (1967), p. 567-634.

<sup>21</sup> Bernard Quemada retient de la catégorisation de d'Alembert le dictionnaire de langue, le dictionnaire historique et le dictionnaires des Sciences et des Arts ce qu'il détaille ensuite dans des sous-catégories ; voir le schéma dans *ibid.*, p. 21.

typologies exhaustives développées en linguistique au cours des siècles mènent trop loin, de sorte que la définition de trois types de dictionnaires permet de dresser un aperçu de l'histoire de ce genre au XVII<sup>e</sup> siècle. D'un côté, il y a évidemment les *dictionnaires de langue* qui font l'inventaire d'une langue, la décrivent par de brèves définitions et ses caractéristiques grammaticales, donnent des traductions, synonymes, etc., et servent ainsi, par exemple, d'outil de travail pour des traductions ou pour la compréhension des significations en général. De l'autre, en ce qui concerne les dictionnaires des sciences et des arts, le terme *dictionnaire encyclopédique*, qu'Elmar Schafroth utilise, semble approprié puisqu'il réunit deux dimensions à la fois.

Le terme d'Elmar Schafroth, à savoir *dictionnaire encyclopédique*, est un supplément explicatif. Cette classification d'ouvrages *encyclopédiques* vient du besoin de décrire un type de dictionnaire qui comporte quelques traits caractéristiques des dictionnaires<sup>22</sup> et des encyclopédies<sup>23</sup> et se positionne alors entre ces deux pôles.<sup>24</sup> Il s'agit d'ouvrages qui ne sont ni tout à fait des dictionnaires, ni tout à fait des encyclopédies et représentent en conséquence une sorte de chaînon réunissant des caractéristiques des deux types respectifs. Il faut se rappeler que l'encyclopédisme, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, n'en était qu'à son début et en train de se développer, de sorte que la description de ces premiers ouvrages en tant que *dictionnaire encyclopédique* semble convenable. L'auteur d'un tel ouvrage décide d'élargir son champ de travail au-delà des définitions et des descriptions linguistiques, tout en essayant de tenir compte de la complexité de la langue. Il répertorie des informations linguistiques et des explications plus détaillées afin de s'emparer de l'intégralité des significations et des nuances des mots pour la compréhension approfondie. De plus, cette désignation vise déjà la revendication que ce genre d'ouvrage soit universel et complet bien que *Le Petit Robert* précise, par extension, qu'une encyclopédie pourrait être tout ouvrage qui traite en intégralité les matières d'une seule science ou d'un seul art. Finalement, le troisième type de dictionnaire : les *dictionnaires historiques* qui sont, dans de nombreux cas, aussi des *dictionnaires biographiques*. Les lecteurs les consultent pour s'informer sur des personnages historiques, leur vie, leur œuvre, et leurs actions. Certes, dans Wikipédia aujourd'hui, on trouve aussi des entrées de personnages qui sont encore en vie, tandis que dans les ouvrages imprimés, on a tendance à ne retenir que des personnages décédés. Cela s'explique par le fait qu'on n'a pas les mêmes intervalles d'actualisation dans les maisons d'éditions qui produisent encore des versions imprimées, alors que dans le monde virtuel, on peut actualiser quotidiennement les entrées.

---

<sup>22</sup> Sprachwörterbücher = littéralement « dictionnaire de langue »

<sup>23</sup> Sachwörterbücher/Lexikon = littéralement « dictionnaire de choses »

<sup>24</sup> Voir Schafroth, *op. cit.* (2014), p. 11 et aussi Quemada, *op. cit.* (1967), p. 75 ss. Quemada distingue comme Schafroth ces deux types de dictionnaires dont il appelle ceux de contenu linguistique aussi les *dictionnaires de mots*. À part ce détail, Quemada utilise également cette tripartition de dictionnaire de langue, dictionnaire encyclopédique et encyclopédie.

Dans le *Petit Robert*, on trouve encore les dictionnaires spéciaux ou dictionnaires thématiques. Ce terme s'applique à un dictionnaire des synonymes, antonymes, homonymes ainsi qu'à un dictionnaire analogique, étymologique ou orthographique. Les auteurs du *Petit Robert* continuent l'énumération avec les dictionnaires de locutions, de proverbes, de rimes, de prononciation. Un recueil de la terminologie spécifique d'une discipline, telle que la philosophie ou la médecine, peut également être désigné comme un dictionnaire thématique.<sup>25</sup> Cette classification serait alors valable pour les ouvrages qui représentent un recueil de savoir selon un certain sujet ou une science en particulier comme le *Dictionnaire de la Bible*<sup>26</sup>, par exemple, le *Nouveau dictionnaire des rimes*<sup>27</sup>, le *Dictionnaire philosophique portatif*<sup>28</sup>, le *Dictionnaire des idées reçues*<sup>29</sup>, le *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*<sup>30</sup>, le *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*<sup>31</sup> et le *Dictionnaire des combinaisons des mots*<sup>32</sup>. Néanmoins, la catégorie des dictionnaires spéciaux ou thématiques a été introduite après le XVIII<sup>e</sup> siècle, de sorte que nous nous tenons à la typographie chronologiquement correcte concernant l'époque de Bayle et en ferons l'inventaire des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques et des Sciences et des arts et des dictionnaires biographiques et historiques dans les sous-chapitres suivants.

Le trait de caractère, probablement le plus important et le plus pertinent qui est propre à la majorité des dictionnaires, est l'ordre alphabétique. Alain Rey observe que

[l']ordre alphabétique, en particulier, symbole même du *dictionnaire* pour l'immense majorité des lecteurs, ne peut devoir son succès qu'à son efficacité pratique, puisque son absurdité logique et linguistique est universellement reconnue. C'est qu'il constitue [...] un programme de « mise en mémoire » commun à tous les usagers. D'autres conventions sont plus difficiles à justifier, comme le choix de l'infinitif, forme semi-nominale, pour les adresses de verbes.<sup>33</sup>

Il est donc possible pour tout lecteur de s'orienter sans initiation, sans table des matières séparée ou bien sans introduction particulière, dans un dictionnaire qui suit l'ordre alphabétique. Certes, Alain Rey a raison de pointer du doigt que cet ordre est absurde du point de vue logique et linguistique. Néanmoins, il faut être conscient du fait que plus l'utilisation est simple, plus un lecteur se sert d'un dictionnaire. En général, le lecteur, qui est le destinataire à la fin de toute production lexicographique, n'a que rarement envie d'investir beaucoup de temps à apprendre la logique et le fonctionnement intérieurs de l'ouvrage qu'il consulte. Ce livre doit tout simplement répondre à ses besoins. Le lecteur doit pouvoir, en conséquence, s'y orienter jusqu'à un certain degré. La simplicité de l'ordre alphabétique semble alors une solution pra-

<sup>25</sup> Voir Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *dictionnaire*.

<sup>26</sup> Richard Simon, *Le dictionnaire de la Bible*, Lyon, Jean Certe, 1693.

<sup>27</sup> César-Pierre Richelet, *Nouveau dictionnaire des rimes*, Paris, Lovis Bilaine, 1667.

<sup>28</sup> Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres, 1764.

<sup>29</sup> Gustave Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Éditions du Boucher, 2002.

<sup>30</sup> Jean Dubois, *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, Paris, Larousse, 2012.

<sup>31</sup> Dominique Le Fur, *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*, Paris, Le Robert, 2011.

<sup>32</sup> Dominique Le Fur, *Dictionnaire des combinaisons des mots*, Paris, Le Robert, 2007.

<sup>33</sup> Rey, *op. cit.* (1965), p. 71.

tique et efficace à la fois. Ce système de classement réduit les mots à leur orthographe et n'en considère aucune autre dimension telle que la signification, la grammaire, la sémantique ou la morphologie, par exemple. Cette réduction des mots à leur forme extérieure dans un premier temps permet ensuite de les relier au contenu exprimé. C'est le rapport entre signifiant et signifié qui constitue la question et donc la réflexion centrale de tout travail lexicographique.

Finalement, les articles introduits par des lemmes représente un trait caractéristique qui est commun à tous les dictionnaires. « Chaque article, constituant une totalité, ne souffre guère si on lui adjoint d'autres articles. L'article lui-même est susceptible d'ajouts, de refontes. »<sup>34</sup> Comme chaque langue est sujette à une évolution permanente, ainsi que le savoir humain en général, les auteurs et lexicographes sont confrontés à l'immense tâche d'actualiser régulièrement leurs ouvrages. Cela produit l'effet que le dictionnaire est un genre très mobile parce qu'il est possible d'ajouter un article entier ou une précision à un article déjà établi sans détruire l'ordre logique. D'autres genres savants, tels que le traité, l'essai ou le pamphlet, par exemple, constituent des unités de texte et suivent un fil logique dont la cohérence souffre facilement quand on tente d'ajouter un aspect supplémentaire. Les entrées d'un dictionnaire, par contre, peuvent être modifiées, prolongées ou raccourcies sans que cette retouche bouleverse la construction de l'ouvrage. Béatrice Didier observe aussi que « [l']architecture d'ensemble n'en souffrira pas, puisqu'il n'y a pas d'architecture évidente. »<sup>35</sup> Le seul cadre architectural est imposé par l'ordre alphabétique et en conséquence par l'orthographe. D'un côté, l'alphabet délimite la flexibilité de l'auteur pour choisir en quel endroit il positionne une certaine information ; de l'autre, comme l'orthographe n'était pas encore aussi stable et définitive qu'aujourd'hui, différents auteurs ont pu choisir différentes orthographes pour un même mot. Le dictionnaire évolue alors entre les deux pôles de l'immobilité et de la mobilité. Et il ne faut pas oublier qu'un tel ouvrage est conçu pour une consultation ponctuelle, quand le lecteur veut s'informer sur la traduction ou la signification d'un mot, sur la vie d'un personnage ou d'autres aspects concernant un sujet. Le fait de découper les informations en morceaux les rend maniables. Cependant, le lecteur est obligé de consulter encore d'autres entrées au cas où il cherchait plus de détails, de nuances ou de précisions. Le processus de la lecture devient par conséquent plus complexe, car dynamique, pour autant que la structure alphabétique garantisse un cadre simple, bien qu'arbitraire. De surcroît, les relations au niveau de la signification, des synonymies et des antonymies, relient les entrées entre elles. Dans les dictionnaires encyclopédiques, il existe aussi des liens qui renouent quelques articles et créent par ce moyen un réseau.

Finalement, un dictionnaire représente en général un recueil de mots et de noms propres, classés d'habitude par ordre alphabétique et accompagnés soit d'une traduction, soit d'une dé-

---

<sup>34</sup> Béatrice Didier, *Alphabet et raison : Le paradoxe des dictionnaires au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 151.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 151 sq.



finition, soit d'informations biographiques et historiques. De surcroît, le terme « mots » comprend, dans le contexte du présent travail, les unités linguistiques et les unités sémantiques<sup>36</sup>, mais en particulier aussi les noms propres qui marquent les dictionnaires biographiques. De plus, le but de ce type d'ouvrages consiste à recueillir le savoir d'une science en particulier ce qui motive aussi la distinction de différents types de dictionnaires. Bernard Quemada observe : « Toute théorie des dictionnaires implique une analyse typologique préalable. »<sup>37</sup> Mais une typologie préalable n'est pas seulement utile et nécessaire pour l'élaboration d'une théorie des dictionnaires. Dans le sous-chapitre suivant, elle structurera le résumé de l'histoire des dictionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle et permettra ainsi de regrouper les ouvrages systématiquement.

### 1.1.2 Le monde des dictionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle : un aperçu historique

Cette problématisation et l'élaboration d'une typologie appropriée nous conduisent à porter par la suite un regard sur les premiers dictionnaires et à en composer un bref aperçu historique. T.R. Wooldridge décrit le XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle comme « la première période de la lexicographie française qui soulèvera le plus grand nombre de critiques ».<sup>38</sup> Faute d'une méthodologie concrète, les auteurs de dictionnaires compilaient aveuglément tout le matériel qu'ils trouvaient pour saisir les connaissances de leur temps, pour se saisir du monde même. Wooldridge parle d'une véritable « manie de compiler, faute d'une méthode scientifique. »<sup>39</sup> De plus, il est évident qu'un seul auteur ne pouvait pas réaliser un ouvrage contenant l'intégralité du savoir. Comme le XVI<sup>e</sup> siècle est marqué par « [l]a "variation continue" de la langue ».<sup>40</sup> L'époque de la Renaissance symbolise un temps en mouvement où les langues nationales prennent forme de plus en plus tandis que le latin va encore longtemps garder son statut de *lingua franca*. L'orthographe, la grammaire et la syntaxe des langues vernaculaires doivent encore être apprivoisées, tâche qui comporte un défi de taille puisque les dialectes

---

<sup>36</sup> Le terme « mots » est la source de nombreuses problématiques, débats et études en linguistique tandis que pour un locuteur ou pour un lecteur qui n'est pas spécialiste de cette discipline, il pose beaucoup moins de problèmes. Suivant l'exemple de Georges Matoré, cette distinction proposée d'unité linguistique et d'unité sémantique nous semble appropriée pour la définition de ce qu'est un dictionnaire, car elle permet de compter séparément, par exemple, les articles et les prépositions en tant qu'unités linguistiques isolées. Par contre, dans le cas où la signification repose sur l'ensemble de plusieurs unités linguistiques, telles que *pomme de terre*, *salle de bain* ou bien *marché aux puces*, il faut considérer cet ensemble comme une unité sémantique. Pour cette raison, la définition telle que G. Matoré la formule au début de son étude *Histoire des dictionnaires français*, p. 9 ss., nous semble valable, de sorte que nous la reprenons. Dans la terminologie d'A. Rey, on trouve aussi le terme « unité lexicale » qu'il distingue de l'« unité graphique ». Il met par ce moyen davantage l'accent sur la distinction entre signifié et signifiant ; voir Rey, *op. cit.* (1965), p. 72 ss.

<sup>37</sup> Quemada, *op. cit.* (1967), p. 20.

<sup>38</sup> Terence Russon Wooldridge, *Les débuts de la lexicographie française : Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise*, Toronto, University of Toronto Press, 1978, p. 5.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*

sont la cause de frappantes variations, ce qui complique la systématisation descriptive ainsi que normative.

Les premiers dictionnaires, certainement lacunaires, servaient en conséquence de modèles positifs ainsi que de modèles négatifs pour les auteurs suivants. Modèles positifs parce qu'ils ont posé la première pierre de ce nouveau genre qui était sur le point de naître et d'évoluer ; modèles négatifs parce que les premières tentatives manquaient parfois encore de rigueur ou de précision, de structure ou de système. Mais ce manque a mené les successeurs à améliorer au fur et à mesure la forme extérieure, ainsi que la structure intérieure, afin de mieux répondre aux besoins et aux exigences des utilisateurs. En corrigeant les fautes dans d'autres dictionnaires et en décrivant ce qui n'a pas encore été retenu par ses prédécesseurs, Bayle rentre aussi dans ce courant intellectuel de continuateur. Poussé par la volonté de corriger les innombrables fautes, surtout dans l'œuvre de Moréri, mais pas exclusivement, il a pris part à l'évolution du genre. Il est même possible de pousser cette pensée jusqu'au point de dire que Bayle a posé, en collaboration avec ses collègues et ses rivaux, les jalons de la différenciation entre les dictionnaires et les encyclopédies. Bien que les deux termes aient existé depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, cette différenciation ne prend sa forme définitive qu'après plus de deux cents ans, quand l'un des ouvrages clés du siècle des Lumières parut, à savoir l'*Encyclopédie*. Bien loin de vouloir et de pouvoir donner un catalogue complet des dictionnaires, ce sous-chapitre poursuit le but de retracer l'axe central de l'évolution des dictionnaires qui ont paru au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ce moyen, on trace le cadre culturel dans lequel Bayle a étudié et vécu. Cela nous permettra, dans un deuxième temps, de faire ressortir les particularités de son œuvre par rapport aux autres ouvrages mentionnés.<sup>42</sup>

### 1.1.2.1 Dictionnaires de langue

Dans le présent aperçu de l'histoire des dictionnaires en relation avec leur typographie, il est intéressant de commencer par les dictionnaires de langue car ceux-ci ont été les premiers ouvrages importants de ce genre.<sup>43</sup> Après la publication de son *Dictionarium latino-gallicum* en 1531, Robert Estienne « en publie une version inverse [en 1539], la chose, comme le nom,

---

<sup>41</sup> Pour l'origine des deux termes voir ci-dessus la page 14 ss. lors de la définition de ce que c'est un dictionnaire.

<sup>42</sup> Voir chapitre 1.2 *Les particularités du Dictionnaire historique et critique*, p. 43 ss. Comme l'intérêt du présent aperçu doit servir de dépeindre l'image du temps de Bayle afin de placer l'auteur dans son entourage érudit et littéraire, nous nous concentrons sur les dictionnaires qui ont paru au XVII<sup>e</sup> siècle tout en retenant l'ouvrage de Robert Estienne qui fut le précurseur de Nicot. Une étude exhaustive sur les débuts des dictionnaires français a été réalisée par Margarete Lindemann, *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600 : Entstehung und typologische Beschreibung*, Tübingen, Max Niemeyer, 1994.

<sup>43</sup> En général, on distingue surtout deux types de dictionnaires de langue, à savoir monolingue et bilingue. Afin de simplifier la typologie pour notre contexte, nous n'insistons pas sur cette subdivision et regroupons les ouvrages monolingues et bilingues dans un seul chapitre.

se trouve définitivement acquise au français. »<sup>44</sup> Robert Estienne est alors l'inventeur de ce nouveau genre puisqu'il « a su trouver l'idée qui allait donner naissance aux dictionnaires. »<sup>45</sup>

Pascale Cheminée admet aussi que

[d]epuis l'Antiquité, bien sûr, il existait des répertoires bilingues et des lexiques plurilingues [...] [m]ais que l'on soit obligé d'expliquer les mots que l'on utilise dans sa propre langue était quelque chose de parfaitement inconcevable : leur sens relevait de l'évidence, puisqu'on les employait !<sup>46</sup>

Ce *Dictionnaire françois-latin* est alors un des premiers ouvrages dans lequel la langue française se place en première position, avant le latin. Ainsi, les rôles s'inversent : le français ne passe plus après le latin, mais représente la langue de référence qui précède le latin. Le statut de la langue nationale évolue et est en train d'établir son autonomie, notamment grâce à l'Ordonnance de Villers-Cotterêts qui a paru – comme l'ouvrage d'Estienne – en 1539. Pour expliquer le manque et l'absence des dictionnaires au XVI<sup>e</sup> siècle, George Matoré souligne que, pendant ce temps, « ni Bacon ni Descartes n'ont encore posé les fondations de la science moderne. [...] C'est la naissance de l'« esprit de système » [...] des méthodes efficaces commençaient à se répandre ». <sup>47</sup> Estienne est alors un des premiers à s'interroger plus ou moins sur une méthodologie qui permettrait de systématiser les recueils de mots et de poser la première pierre pour tout un genre. Des ambitions philologiques et, de plus en plus, des exigences scientifiques poussent ses successeurs à développer la méthode. Comme le français rentre dans pratiquement tous les domaines de la vie, les personnes lettrées, à savoir les érudits, ainsi que le grand public, avaient besoin d'élargir leur vocabulaire afin d'être capable d'exprimer leurs pensées dans la langue nationale ; il fallait créer, en conséquence, des ouvrages expliquant les significations des mots afin d'en garantir la compréhension. Pascale Cheminée souligne qu'un grand nombre de facteurs sont ainsi réunis « [p]our aboutir à cette conception absolument nouvelle de la langue [...]. Parmi les plus évidents, [...] il a d'abord fallu que le français, d'une part commence à s'écrire, et d'autre part se reconnaisse comme une langue autonome du latin [...]. »<sup>48</sup> De plus, elle fait aussi ressortir que la période de l'affirmation de la monarchie absolue coïncide avec le temps de la naissance des premiers dictionnaires.<sup>49</sup> Rappelant dans ce contexte l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, on constate par conséquent une simultanéité entre les événements politiques et l'évolution des dictionnaires. Ces ouvrages possèdent alors un pouvoir non négligeable puisqu'ils contribuent à la formation de l'identité nationale, ce que Cheminée exprime en comparant le dictionnaire à « un miroir dans lequel un peuple se regarde. »<sup>50</sup> François I<sup>er</sup> érige la langue vernaculaire par

<sup>44</sup> Quemada, *op. cit.* (1967), p. 12.

<sup>45</sup> Pascale Cheminée, « Introduction » dans Pascale Cheminée (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009b, p. 7–11, cit. p. 9.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>47</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 55.

<sup>48</sup> Cheminée, *op. cit.* (2009b), p. 9.

<sup>49</sup> Voir *ibid.*, p. 9.

<sup>50</sup> *Ibid.*

cette Ordonnance en langue royale afin que le peuple, ignorant du latin, puisse pourtant comprendre les documents administratifs et judiciaires ce qui renforce, en revanche, son pouvoir royal.<sup>51</sup>

Le prochain dictionnaire qui acquit une place remarquable parmi les premiers ouvrages de ce genre a été le *Thrésor de la langue françoise* de 1606. Il est « issu du *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne dont il est la cinquième édition »<sup>52</sup> et garde logiquement la primauté accordée au français. La genèse du *Thrésor* telle que Wooldridge la saisit dans le schéma joint au chapitre sur les éditions d'Estienne, montre clairement l'évolution qui va du latin au français. Après le *Latinae linguae Thesaurus* qui date de 1531 et où se trouve déjà des traces du français, Estienne continue son travail en réalisant une deuxième édition en 1536 et ensuite le *Dictionarium latinogallicum* en 1538. Comme l'ouvrage de 1531 a été fortement critiqué à cause des éléments en français, il divise son ouvrage lexicographique en deux parties pour la prochaine édition : une partie purement latine, une partie avec les explications françaises pour faciliter la compréhension.<sup>53</sup> Pour cette dernière partie, il s'investit en faveur du français et publie en 1538 le *Dictionarium latinogallicum* suivi, seulement un an après, du *Dictionnaire françois-latin* dans lequel il privilégie sans équivoque la langue française.<sup>54</sup> Toutes ces étapes ouvrent le chemin que Jean Nicot va suivre en publiant le *Thrésor de la langue françoise* en 1606 et s'insère donc dans la tradition d'Estienne. De plus, en comparant l'ouvrage de Nicot avec celui d'Estienne, on réalise tout de suite que la façon de construire la mise en page, ainsi que sa façon de construire les entrées, se ressemblent énormément dans les deux dictionnaires. Ils tiennent tous les deux à donner, dans un premier temps, la traduction latine du mot en question. Puis, dans un deuxième temps, ils enchaînent en énumérant plusieurs combinaisons courantes du lemme avec d'autres mots et traduisent ces collocations aussi en latin. Par ce moyen, ils cherchent à capturer les nuances et les connotations des mots selon leur contexte et expliquent implicitement leurs significations. Cependant, Nicot ne copie pas seulement ce que son prédécesseur a créé presque soixante-dix ans auparavant. Il achève plutôt une augmentation monolingue et prolonge ainsi les efforts de son prédécesseur. Pascale Cheminée accorde encore plus d'importance au travail de Nicot en disant qu'il améliorerait le dictionnaire et « en accordant de plus en plus de place aux *gloses*, ancêtres de nos définitions actuelles. »<sup>55</sup> Les explications et les phrases d'exemples que Nicot rajoute sont beaucoup plus exhaustives que celles d'Estienne. Au niveau de la mise en page, les deux ouvrages partagent,

<sup>51</sup> Voir Marc Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994, p. 234 sq.

<sup>52</sup> Wooldridge, *op. cit.* (1978), p. 8.

<sup>53</sup> Margarete Lindemann, « Robert Estienne, *Dictionarium* (1531) und die Entwicklung der Lexikographie » dans Joachim-Felix Leonhard et al. (éds.), *Medienwissenschaft*, Berlin, Walter de Gruyter, 1999, p. 711–725, cit. p. 712 ; « Als Folge dieser Kritik spaltet er sein lexicographisches Werk mit der nächsten Auflage in einen rein lateinischen Zweig und in einen Zweig der französische Verständnishilfen in den Wörterbüchern anbietet. »

<sup>54</sup> Voir *ibid.*, p. 713.

<sup>55</sup> Cheminée, *op. cit.* (2009c), p. 103.

à part deux colonnes, les en-têtes qui indiquent en deux ou trois lettres les initiales de la partie de l'alphabet retenue dans la colonne en-dessous. Par ce détail, ils fournissent un point de repère aux utilisateurs, ce qui les aide à s'orienter plus facilement sur les pages.

Philibert Monet se joint aux premiers lexicographes en publiant son *Abrégé du Parallèle des langues française et latine* en 1620 et en 1636. Ce dictionnaire s'inspire des deux ouvrages précédents bien que Monet ne l'admette pas officiellement.<sup>56</sup> Les lemmes et collocations en italiques marquent le début de chaque entrée et sont complétés par les traductions en latin. Comparé à Estienne et à Nicot, Monet imite ainsi la mise en page sauf qu'Estienne a séparé plus clairement les lemmes par des interlignes. Dans ces interlignes, il regroupe le champ lexical correspondant au lemme, choisit une taille de caractère plus grande par rapport au texte et décrit la signification dans le paragraphe suivant. Cette façon d'aménager les articles augmente la lisibilité et facilite en conséquence l'orientation pour le lecteur. Monet, au contraire, saute seulement une ligne quand il enchaîne avec une nouvelle entrée ce qui rend l'image globale des pages plus dense et plus monotone. L'utilisateur a plus de mal à s'orienter et prend plus de temps à chercher le lemme qui l'intéresse. Le style de Nicot ressemble plus à celui d'Estienne. Comme ce dernier, il tend à expliciter le lemme en lui choisissant une taille de caractère plus grande que le reste du texte sauf qu'il ne le situe pas en interligne, mais au début de la première ligne de l'article. De plus, Nicot et Estienne exposent la première ligne de chaque article en mettant les lignes du paragraphe suivant en retrait. Chez Monet, cette manière d'agencer les articles est inversée : il préfère mettre la première ligne en retrait tandis que le reste du texte en bloc remplit toute la largeur des deux colonnes. Malgré ces différences, on découvre aussi deux aspects communs entre ces trois dictionnaires. Premièrement, les mots et collocations français sont partout en italiques, les traductions latines toujours en caractère romain. Deuxièmement, dans tous les trois ouvrages, les auteurs prennent le français comme point de départ et font suivre la traduction latine correspondante. Cette observation montre que le français a clairement la priorité par rapport au latin. « Mais on ne peut pas négliger, dans la lignée du père Monet [...] ces recueils pédagogiques qui conduisent du français au latin, mais ne sont pas de véritables dictionnaires bilingues. »<sup>57</sup> Alain Rey souligne que ce genre de dictionnaires était conçu et rédigé par des jésuites qui poursuivaient leur programme pédagogique. Ils ne se sont pas souciés d'aspects tels que la question de savoir si, par exemple, le français doit être pur ou de bon usage : « D'une certaine manière ce programme est l'inverse de celui de l'Académie, mais rappelle par son ouverture, ceux de Richelet et de Furetière. »<sup>58</sup> Au cours des années, les dictionnaires ainsi que les ambitions des lexicographes évoluent.

[I]l faut savoir que le mouvement d'ampliation, issu de dictionnaires de langue, s'étendit à tous les types de recueils lexicographiques. Les dictionnaires des sciences et des arts, puis les réper-

<sup>56</sup> Voir Wooldridge, *op. cit.* (1978), p. 9.

<sup>57</sup> Alain Rey, *Antoine Furetière : Un précurseur des Lumières sous Louis XIV*, Paris, Fayard, 2006, p. 84 sq.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 85.

toires spécialisés postérieurs, furent particulièrement touchés, la limitation du domaine concerné n'étant pas incompatible avec l'extension. [...] Les dictionnaires de langue n'ont pas seulement été les promoteurs du mouvement d'extension qui va s'accroître avec le temps, ils ont aussi participé à son évolution.<sup>59</sup>

Comme chaque auteur ne s'est pas contenté d'être le simple copiste des ouvrages précédents, il fallait relever le défi de trouver les lacunes des autres et les combler par la suite. George Matoré parvient à de semblables observations et remarque de plus qu'on « trouve de nombreux mots que les autres lexicographes du XVII<sup>e</sup> siècle [...] ont omis dans leurs dictionnaires. »<sup>60</sup> Cependant, le Père Monet s'assure encore par d'autres ouvrages une place incontestable parmi les lexicographes influents de cette époque. Pascale Cheminée appelle même l'*Invantaire des deux langues, françoise et latine : assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome* « publié en 1636, [...] le plus important répertoire de mots français de ce début de siècle ». <sup>61</sup> De plus, elle valorise une particularité propre à Monet, à savoir qu'il « introduit systématiquement, entre le mot français et le mot latin, un équivalent français, mot ou morceau de phrase permettant de distinguer les différentes acceptions et les homographes. »<sup>62</sup> Monet ne s'arrête alors pas aux traductions mot par mot, mais prend déjà les premières mesures pour contextualiser les mots afin de différencier leurs significations. Comme il y a toujours un manque de méthodologie cohérente à cette période, les lexicographes ont une certaine liberté de composer leur ouvrage selon leurs idées, puisque le genre des dictionnaires est à peine en train de se former.

Contemporains du Père Monet, César et Antoine Oudin s'introduisent sur le marché des dictionnaires.

La famille Oudin (1575-1781) qui, depuis César Oudin en 1575, s'est fait une spécialité des dictionnaires de traduction plurilingues, publie des ouvrages tels que *Les Recherches italiennes et françoises*, dictionnaire italien-français, français-italien, [...] ou encore le *Thresor des trois langues*, répertoire italien-français-espagnol [...].<sup>63</sup>

Le travail du père sera continué par le fils de sorte que César et Antoine Oudin s'assurent une place dans la tradition de dictionnaires bi- et plurilingues de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. César, le père, est plutôt grammairien et traducteur, « mais il a composé aussi un dictionnaire intitulé *Trésor des deux langues espagnole et françoise*, dont le fils de César, Antoine [...] donna des rééditions complètes et corrigées. »<sup>64</sup> De plus, *Les Recherches italiennes et françoises* et le *Thresor des trois langues espagnoles, françoise, italienne* représentent des jalons de l'évolution des dictionnaires. Les auteurs n'utilisent plus le latin, mais les langues vivantes, à savoir le français, l'espagnol et l'italien. Le français en tant que langue nationale

<sup>59</sup> Quemada, *op. cit.* (1967), p. 165 sq.

<sup>60</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 66.

<sup>61</sup> Cheminée, *op. cit.* (2009c), p. 105.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>64</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 65.

et surtout en tant que langue de traduction est mis en relation avec une autre langue nationale. On ne passe plus par le latin mais un lien direct se crée entre les langues vulgaires et élargit le champs de travail pour les dictionnaires. Ce premier pas franchi, le latin gardera néanmoins sa place centrale jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les cercles savants. Bien que parmi les novateurs au niveau du sujet en réalisant un dictionnaire bi- et même multilingue, César et Antoine Oudin imitent le style des prédécesseurs nommés ci-dessus en ce qui concerne la présentation visuelle de l'ouvrage, à savoir la répartition en deux colonnes, les lemmes en italiques et l'indication des deux premières lettres des lemmes en haut de chaque colonne. De surcroît, César Oudin s'est fait une réputation en tant que grammairien et les ouvrages qui ont paru suite à cette occupation ont augmenté considérablement sa liste de publications. On y trouve, par exemple, une *Grammaire espagnolle expliquée en François*, paru à Paris en 1612 dont son fils Antoine a publié une édition revue et augmentée en 1640. Il existe de plus une *Grammaire Italienne, mise et expliquée en François* qui date de 1618 et qui est « revue, corrigée & augmentée par l'auteur de cette dernière édition ». Curieusement, il y a quelques tableaux en deux colonnes qui donnent des traductions ce qui fait déjà penser à un dictionnaire, mais ce sont des phrases entières et il passe par le latin pour présenter ces traductions. Ce livre de grammaire a paru une trentaine d'années plus tard, revu et augmenté par son fils Antoine. Ce cas de la famille Oudin fait comprendre le rapport étroit entre le travail de lexicographe et l'activité de grammairien qui s'influencent réciproquement.

Cette double activité marque aussi la vie de Pierre Richelet, le prochain personnage important et incontournable dans le contexte des dictionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle. Son *Nouveau Dictionnaire des rimes* de 1667 fut son premier pas en tant que lexicographe, occupation qui aboutira « [au] principal titre de gloire [...] son *Dictionnaire*. »<sup>65</sup> Après une réflexion dans la *Préface* sur les rimes depuis l'Antiquité grecque et latine et afin de procurer un soutien aux poètes modernes, Richelet liste les mots de son choix par leur fin et les regroupe ainsi selon l'orthographe de leur dernière syllabe. Il classe les lemmes aussi par ordre alphabétique. La seule différence réside dans le fait qu'il doit logiquement réaliser cet ordre à rebours, c'est-à-dire en considérant les dernières lettres des mots, comme pour les rimes, ce qui influence la mise en page. Beaucoup plus petit en taille au niveau du livre et du contenu par rapport aux autres dictionnaires, les pages de l'in-12 sont divisées en deux colonnes que les lemmes coupent en paragraphes. Les deux ou trois dernières lettres des mots constituent un lemme suivi par une liste des mots se terminant par ces lettres. Sans explication, sans traduction, ce *Nouveau Dictionnaire de rimes* est un recueil de mots tout simple mis en ordre selon leurs

---

<sup>65</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 75. Comme ce *Dictionnaire français* s'insère davantage dans la catégorie des dictionnaires encyclopédiques, nous nous concentrerons d'abord sur le *Dictionnaire des rimes*. En ce qui concerne le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, on regardera plus en détail cet ouvrage dans le sous-chapitre 1.1.2.2 *Dictionnaires encyclopédiques et dictionnaires de sciences et arts*, voir à partir de p. 30.

dernières syllabes. Le dictionnaire en général sert donc non seulement à des traductions, mais se réoriente vers la standardisation du bon usage et fixe au fur et à mesure « une norme socioculturelle en montrant « comment il faut dire ». »<sup>66</sup> Et au-delà de cette fonction, ce genre, et surtout ses auteurs, vont se donner de plus en plus pour but la systématisation et la transmission du savoir.

Bien qu'il y ait des tendances novatrices, le latin continue de jouer un rôle important dans la lexicographie.

L'importance [...] et son maintien quasi général dans les dictionnaires français jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est un sujet qui provoqua de longues discussions entre lexicographes et qui s'est même trouvé mêlé à des querelles passionnées. [...] Plus habile, l'abbé Danet s'était, quant à lui, mis à l'abri de toute poursuite en publiant un *Dictionnaire Français-Latin* [...].<sup>67</sup>

Comme d'habitude, ce dictionnaire imite la présentation des ouvrages précédents avec ses deux colonnes, avec les lemmes en majuscules ainsi que les trois lettres indiquant en haut de chaque colonne ce qui s'y trouve. À part cela, Pierre Danet donne à presque chaque lemme une ou plusieurs phrases contenant le mot en question, afin de le contextualiser et d'explicitier les différentes nuances de signification que peuvent avoir les mots. De plus, il ne traduit pas seulement les mots français en latin, mais également toutes ses phrases d'exemple dans leur intégralité. Par ce moyen, son ouvrage devient une aide précieuse pour l'apprentissage du latin, afin de comprendre les textes des grands auteurs. Dans l'*Epître* dédicatoire, Danet explique avoir composé ce dictionnaire pour les études de Monseigneur le Dauphin, afin de lui

former l'esprit & les mœurs, & à entreprendre le dessein de rendre votre [celle du Dauphin] éducation utile à toute la France, afin qu'il n'y eut aucun temps où les peuples de ce grand Royaume, ne Vous regardassent comme la source de leur bonheur, & de du progrez qu'ils feront tous les jours dans les lettres.<sup>68</sup>

De surcroît, il vante le statut et la reconnaissance dont le français jouit dans les pays étrangers. Cette remarque laisse supposer qu'un tel ouvrage pourrait leur être aussi utile lors de l'apprentissage du français bien qu'il ne le dise pas explicitement. En général, on peut dire que ce genre de dictionnaires français et latin pouvait être consulté par un grand public, vu qu'à l'époque le latin était la langue des cercles érudits partout en Europe.

Enfin, Gilles Ménage devint, grâce aux *Origines de la langue française* de 1650, une figure importante pour la lexicographie, discipline qui, à l'époque, n'était pas encore nommée ainsi. Le *Dictionnaire étymologique ou Origine de la langue française* paraît à titre posthume à Paris en 1694, deux ans après la mort de l'auteur. En tant que dictionnaire monolingue, sa particularité consiste en deux aspects : d'un côté, Ménage explique les significations des mots comme l'ont fait ses prédécesseurs ; de l'autre, à chaque lemme, le lecteur découvre des

<sup>66</sup> Cheminée, *op. cit.* (2009c), p. 105.

<sup>67</sup> Quemada, *op. cit.* (1967), p. 58.

<sup>68</sup> Pierre Danet, *Nouveau Dictionnaire françois et latin, enrichi des meilleures façons de parler en l'une et l'autre langue*, Paris, La veuve de Claude Thiboust et P. Esclassan, 1683, p. IV.



informations concernant l'origine du mot. Mais pourquoi s'intéresser à l'étymologie d'une langue ? Le Père Besnier introduit l'ouvrage de Ménage par un *Discours sur la Science des Étymologies* et fait comprendre dans ce texte qui sert de *Préface* que toute nation, anglaise, arabe, hébraïque, et d'innombrables autres avant, ont voulu connaître l'origine de leur langue et que « c'est une fausse délicatesse, que de vouloir se distinguer du reste du monde, en condamnant la France seule à ignorer son origine, & celle des termes dont elle se sert ». <sup>69</sup> Le fait de vouloir mieux connaître la langue et son origine est étroitement lié au développement d'une identité nationale, enracinée dans l'histoire propre du peuple. Le dictionnaire étymologique s'insère en conséquence dans l'idée et dans l'intention initiées par François I<sup>er</sup> et l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. De plus, le rôle du latin dans les dictionnaires de l'époque est d'une importance pratique. Pour continuer l'idée mentionnée dans le paragraphe sur Danet ci-dessus, il faut souligner que le latin était la langue des érudits dans de nombreux pays et représentait en conséquence leur langue commune. Pour l'apprentissage d'une nouvelle langue, ils pouvaient passer par le latin en tant que *lingua franca* et accéder ainsi au vocabulaire et ensuite aux nuances des mots. Revenant à Ménage, la structure s'impose déjà au niveau de la mise en page dès que l'on ouvre le livre. À la *Préface* en bloc avec quelques indications dans les marges s'ajoute une *Liste des noms de Saints qui paroissent éloignez de leur origine, & qui s'expriment diversement selon la diversité des Lieux* par l'abbé Chastelain. Enfin, le corps principal du dictionnaire qui est mis – comme dans les autres dictionnaires – sur deux colonnes. Les trois premières lettres des lemmes traités figurent en haut de chaque colonne, ce qui facilite l'orientation et surtout la recherche. De surcroît, cet effet est renforcé par la typographie des lemmes. Mis en majuscules, ils se détachent des explications de sorte que le lecteur les repère plus rapidement. Comparé à Estienne où, dans son ouvrage, la première ligne de chaque lemme est avancée par rapport aux explications suivantes et mise en italique, la première ligne chez Ménage est mise en retrait et le texte remplit les deux colonnes en bloc. Par ce moyen, l'image globale des pages est beaucoup plus claire. Certes, cette comparaison est contestable, car on confronte un dictionnaire monolingue, à savoir étymologique, à un dictionnaire bilingue où l'auteur ne fait qu'une liste de mots et leurs traductions, ce qui ne remplit pas des paragraphes entiers dans les colonnes. Néanmoins, il est intéressant de voir quelle impression que le lecteur peut avoir selon la mise en page utilisée. Le *Dictionnaire* d'Estienne et le *Tresor* d'Oudin, par exemple, paraissent plus brouillés à cause du fait que les lignes ont toutes une longueur différente, tandis que les deux colonnes en bloc chez Ménage sont plus équilibrées et stables au premier coup d'œil.

---

<sup>69</sup> Ménage, *op. cit.* (1694), p. 30.

### 1.1.2.2 Dictionnaires encyclopédiques et dictionnaires de sciences et arts

Aux dictionnaires de langues, nous faisons suivre le deuxième des trois grands axes dans notre vue d'ensemble sur la typographie des dictionnaires, à savoir les dictionnaires encyclopédiques et les dictionnaires de sciences et arts. Ce genre d'ouvrages se caractérise principalement par l'intention des auteurs de rassembler non seulement des mots et d'en faire l'explication linguistique, mais d'aller encore plus loin dans les descriptions. Ils essaient de se saisir des mots au niveau de leur dimension linguistique ainsi qu'au niveau de leur contenu, de sorte que leurs ouvrages sont des dictionnaires de langue et de choses à la fois.<sup>70</sup> Les auteurs visent à atteindre une universalité du fonds de savoir existant. Le but est de retenir la plus grande quantité possible du savoir et d'en faire un recueil maniable et consultable, ce que les titres des dictionnaires indiquent déjà : *Dictionnaire général et curieux, Essai d'un dictionnaire universel, Dictionnaire universel*.

Le premier représentant important des dictionnaires encyclopédique est le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet qui a paru à Genève en 1680. Le lieu de publication devait être hors de la France puisque le privilège royal de publier des dictionnaires appartenait à l'Académie.<sup>71</sup> Cette circonstance n'empêche pas que Pascale Cheminée qualifie cet ouvrage de « [p]remier dictionnaire monolingue en français » et elle accorde le titre de « premier dictionnaire à caractère encyclopédique »<sup>72</sup> au *Dictionnaire universel* de Furetière. Étant donné que Richelet fournit un travail plus exhaustif qui dépasse le cadre des dictionnaires de langue examinés ci-dessus, il nous semble néanmoins sensé de lui accorder une place parmi les dictionnaires encyclopédiques. Le titre complet,

*Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : ses expressions propres, figurées & burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes : avec les termes les plus connus des arts & des sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise.*

fait déjà comprendre que le dessein de l'auteur est ambitieux. Il tend à valoriser la langue française, en considérant les particularités et les nuances et surtout le bon usage selon les grands auteurs du royaume.

Il indique explicitement dans le titre vouloir fournir un ouvrage « contenant les mots et les choses » ce qui correspond à notre définition du dictionnaire encyclopédique. Au niveau de la mise en page, il n'y a pas de différences par rapport aux dictionnaires de langue. Les deux colonnes dominant les pages et comme dans le dictionnaire de Danet ou celui de l'Académie Française la première ligne de chaque entrée est avancée. Les lemmes principaux sont mis en petites capitales, tandis que les lemmes subordonnés et donc appartenant à un autre

<sup>70</sup> Voir la typologie préliminaire selon Elmar Schafroth, chapitre 1.1.1 *Typologie et caractéristiques des dictionnaires*, p. 18 sq.

<sup>71</sup> Voir Johannes Klare, *Französische Sprachgeschichte*, Stuttgart, ibidem Verlag, 2011, p. 132.

<sup>72</sup> Pascale Cheminée, « Chronologie de la langue française et des dictionnaires » dans Pascale Cheminée (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009a, p. 15–27, cit. p. 21.

lemme figurent en italique. Au niveau visuel, le *Dictionnaire françois* de Richelet ressemble au *Nouveau dictionnaire françois latin* de Danet. Les deux auteurs travaillent alors avec une structuration et une subdivision qui regroupent visuellement les lemmes, leurs différentes significations et leurs usages. Cependant, ils diffèrent beaucoup au niveau du contenu puisque Danet donne un dictionnaire bilingue qui ne contient que les traductions latines des mots français et Richelet choisit la voie monolingue. Il se sert uniquement du français pour définir le vocabulaire de cette langue. Au début des entrées, il livre des informations grammaticales concernant la catégorie des mots, le genre des substantifs, la conjugaison des verbes etc., avant de donner une définition qui est suivie d'un ou de plusieurs exemples illustrant l'usage correct et la collocation courante. Alain Rey souligne que « [l']ouvrage de Richelet était un recueil de format pratique, une sorte d'usuel au texte très dense. Pour la première fois une conception relativement homogène du lexique français et une description ne devant plus rien au bilinguisme s'y faisait jour. »<sup>73</sup>

Cinq ans après, César de Rochefort publie son *Dictionnaire général et curieux* et rentre par ce moyen dans la tradition des lexicographes. Comme Richelet, il exprime son projet ambitieux dans le sous-titre et explique ce qu'il entend par *général et curieux* :

*contenant les principaux mots, et les plus usitez en la langue françoise, leurs Definitions, Divisions, & Etymologies; enrichies d'eloquens discours, soutenus de quelques Histoires, de Passages des Peres de l'Eglise, des Auteurs & des Poëtes les plus Celebres Anciens & Modernes: avec des demonstrations catholiques sur tous les Points qui sont contestez entre ceux de l'Eglise Romaine, & les Gens de la Religion Pretendue Reformée: ouvrage tres-utile, et tres-necessaire, à toutes sortes de Personnes, & particulièrement à ceux qui veulent Composer, Parler en Public, & Diriger les Ames; qui trouveront dans ce volume une riche bibliotheque, & une table très fidèle des Matieres, capable de satisfaire l'esprit des Lecteurs, par la grande diversité des Sujets dont il traite*

Un sous-titre de cette longueur suffirait même de préface, préface à laquelle Rochefort ne renonce pourtant pas. Après la dédicace en forme de lettre dans laquelle il chante les louanges du doyen de l'église et comte de Lyon, Roger Joseph-Damas de Marillac, il adresse la parole au lecteur. Il lui explique que la publication de ce dictionnaire n'était pas son intention, mais que d'autres gens l'ont poussé à publier ses notes qu'ils trouvaient très utiles. L'excuse traditionnelle pour prévenir d'éventuelles reproches concernant de probables lacunes et imperfections. Néanmoins, il estime son ouvrage « capable de tenir lieu de bibliotheque [*sic.*] à ceux qui n'ont pas les moyens de se fournir de quantité de livres. »<sup>74</sup> Ces deux aspects le lient à Moréri, d'un côté, qui lui non plus n'avait pas l'intention de publier un dictionnaire, mais était également poussé par son entourage. De l'autre, la volonté de servir de bibliothèque aux gens modestes ressemble à ce que Bayle décrit et projette dans sa *Préface*, comme on le verra plus bas. Néanmoins, la différence réside dans le fait que Rochefort compose un dictionnaire

<sup>73</sup> Rey, *op. cit.* (2006), p. 91.

<sup>74</sup> César de Rochefort, *Dictionnaire general et curieux contenant les principaux mots et les plus usitez en la langue françoise, leurs definitions, divisions, & etymologies*, Pierre Guillimin et al. (éds.), Lyon, Pierre Guillimin, 1685, p. IV.

encyclopédique dans lequel les définitions, les explications et les significations des mots de la langue française font l'objet de son travail, tandis que Moréri et Bayle réunissent des biographies, des sources et des événements historiques afin de composer un recueil de savoir. Ainsi, l'importance est plus attachée à la documentation fiable de l'héritage culturel tout au long des siècles passés. Rochefort enchaîne assez souvent plusieurs paragraphes dans les articles pour déployer les dimensions des significations. Il enrichit ses explications par des citations latines qu'il fait ressortir en italiques. Finalement, le *Dictionnaire général et curieux* suit l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs au niveau de la répartition en deux colonnes par page ce qui devient de plus en plus la caractéristique significative des ouvrages lexicographiques. En haut de chaque colonne trônent deux majuscules qui indiquent dans quelle partie de l'alphabet on se trouve. Les lemmes sont également en majuscules ce qui les fait ressortir du texte courant.

Membre de l'Académie Française, l'abbé Antoine Furetière s'insère dans cette tradition de plus en plus établie de la mise en page et de la typographie : colonnes, majuscules, italiques, paragraphes, etc. On est tenté de croire qu'il n'y a plus d'éléments à rajouter. Cependant, Furetière a sa propre façon d'aborder son projet qu'il annonce en 1685 par l'ouvrage avant-coureur, l'*Essai d'un dictionnaire universel*, paru à Amsterdam. Comme les autres auteurs, il a l'intention de « rendre service au Public. »<sup>75</sup> Vu qu'il est membre de l'Académie Française, qui est en pleine rédaction de son propre dictionnaire, il avertit le lecteur au début de son livre de taille modeste « qu'elle [l'Académie Française] n'a pas compris dans son Ouvrage les mots des Arts & des Sciences ; ainsi j'ay crû qu'elle ne trouveroit point mauvais que quelqu'un en fit le Supplément. »<sup>76</sup> De plus, il veut satisfaire l'impatience de plusieurs personnes qui attendent la parution de ce chef-d'œuvre et souligne par ce moyen le caractère provisoire de son travail individuel. Son *Dictionnaire universel – Contenant généralement tous les mots françois, Tant vieux que modernes, et les termes de toutes les Sciences et des Arts* paraît finalement en trois tomes à La Haye et Rotterdam chez Arnout et Reinier Leers en 1690 et Furetière avoue sa dette envers Nicot et le *Thrésoir de la langue françoise*.<sup>77</sup> Dans ce contexte géographique et culturel, il n'est pas très étonnant que Bayle ait rédigé anonymement la préface de la première édition qui a été achevée de façon posthume, car Furetière décéda en 1688. Comme Rochefort, Furetière montre aussi son exigence d'atteindre une valeur universelle en choisissant le qualificatif de « général » dans son titre. Sa façon de répondre à cette exigence est de commencer chaque entrée par l'indication de la catégorie grammaticale. Puis, il décrit la signification du mot en question et termine l'article dans la plupart des cas avec soit un exemple, soit avec une référence au mot latin correspondant pour faire ressortir le lien éty-

---

<sup>75</sup> Antoine Furetière, *Essais d'un dictionnaire universel*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1685, p. V.

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Wooldridge, *op. cit.* (1978), p. 9. En même temps, Woodridge signale que Furetière a également démontré la dette du *Dictionnaire de L'Académie* (1694) envers Nicot. (Voir *ibid.*)

mologique. Pour lui, « la description exacte des « choses » désignée pas les mots »<sup>78</sup> avait la priorité sur « la sélection des « meilleurs » mots français en vue d'un discours noble, brillant et illustrant la grandeur de la France louisquatorzienne »<sup>79</sup> à laquelle travaillaient ses collègues académiciens, opposition qui a provoqué une polémique entre les deux parties. Cet ouvrage est donc un exemple emblématique du genre des dictionnaires encyclopédiques, car il réunit véritablement le côté linguistique des dictionnaires de langue et le côté explicatif des encyclopédies. La mise en page suit la tradition des deux colonnes, les premières lignes des entrées sont avancées et les lemmes sont mis en majuscules. L'apparence visuelle est alors caractéristique des dictionnaires de l'époque. Alain Rey souligne le mérite de l'ouvrage de Furetière en expliquant que « le *Dictionnaire universel*, en passant par la Hollande, va devenir pour la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le *Dictionnaire critique* de Bayle [...], et avant l'*Encyclopédie*, l'ouvrage de référence la plus apprécié. »<sup>80</sup> Ce passage par la Hollande s'effectue grâce à Henri Basnage de Beauval en 1701. Les rajouts de ce protestant ont incité par la suite les jésuites à rééditer son ouvrage, ce qui a abouti au *Dictionnaire de Trévoux*, qui a paru en 1704. Quatre ans plus tard, il paraît une troisième édition du *Dictionnaire universel*, dont Antoine Furetière était l'auteur initial, et vient de chez Reinier Leers à Rotterdam. Cette troisième édition est à nouveau « [r]evuë, corrigée & augmentée par Monsieur Basnage de Beauval ». <sup>81</sup> C'est-à-dire que c'était une réaction supplémentaire de Basnage à l'ouvrage de Trévoux. Les protestants et surtout Leers ne voulaient donc pas lâcher l'ouvrage et le laisser aux catholiques, à savoir les jésuites. L'épreuve de force continue.<sup>82</sup>

En 1694 paraît finalement la première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*, longtemps annoncé et attendu. Malgré le peu d'enthousiasme de la part des Académiciens pour ce travail non rémunéré<sup>83</sup>, cet ouvrage représente néanmoins un point culminant de la lexicographie française au XVII<sup>e</sup> siècle. « Le grammairien et écrivain Vaugelas, chargé par Richelieu, depuis 1639, de la direction du *Dictionnaire de l'Académie*, publie ses *Remarques sur la langue françoise* »<sup>84</sup> en 1647 et témoigne de ses compétences de défenseur du bon usage de la langue longtemps avant la parution du *Dictionnaire*. Instrument pour la propagation de l'absolutisme, ce dictionnaire monolingue prescrit le bon usage de la langue française surtout littéraire et est désormais l'ouvrage de référence pour les auteurs mais aussi pour les

<sup>78</sup> Rey, *op. cit.* (2006), p. 94.

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>81</sup> Voir le frontispice de cette édition ; Antoine Furetière et Henri Basnage de Beauval, *Dictionnaire universel : Contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts*, Rotterdam et La Haye, Arnoud et Reinier Leers, 1701.

<sup>82</sup> Nous traiterons plus en détail le *Dictionnaire de Trévoux* à la p. 34 ss.

<sup>83</sup> Voir Matoré, *op. cit.* (1968), p. 80.

<sup>84</sup> Cheminée, *op. cit.* (2009a), p. 21. George Matoré ajoute l'anecdote que les Académiciens peu motivés ont proposé à Richelieu de charger Vaugelas de ce travail, que ce dernier a accepté, après avoir négocié une pension. (Voir Matoré, *op. cit.* (1968), p. 80.)

courtisans. Il est en conséquence l'ouvrage normatif qui cherche à fixer et ensuite à préserver l'état de la langue française telle qu'elle devrait être écrite et parlée. Ulrich Ricken explique que l'Académie Française fut fondée en 1634 afin de définir des normes obligatoires pour le français et de veiller à ce qu'elles soient respectées et propagées.<sup>85</sup> Comme les autres dictionnaires, celui de l'Académie Française suit l'exemple des ouvrages précédents au niveau de la mise en page. Respectant la répartition typique en deux colonnes, les entrées se composent de trois éléments constitutifs. Le lemme en majuscules introduit l'entrée et est un peu avancé par rapport au reste du texte. Ensuite, une définition en caractère droit éclaire la signification du mot. L'entrée se termine avec des exemples en italiques qui illustrent les explications précédentes. Cette mise en page combinée avec une typographie bien choisie facilite l'orientation et augmente en conséquence aussi la lisibilité.

Thomas Corneille passa trois ans à l'Académie Française avec Antoine Furetière avant que ce dernier ne décède. En conséquence, les deux hommes de lettres étaient inclus dans le processus de la rédaction du dictionnaire de l'Académie ce qui explique leur penchant pour la lexicographie. Cependant, la *Préface* du *Dictionnaire des Arts et des Sciences* qui paraît à Paris<sup>86</sup> également en 1694 mais après le *Dictionnaire de l'Académie Française* fait comprendre que Corneille ou mieux « quelques Particuliers de l'Académie Française n'ont pu souffrir ce que publioient les partisans de l'Auteur [Furetière] [...], il seroit tousjours moins recherché, parce qu'il ne contient que les mots de l'usage ordinaire de la langue, au lieu que l'autre est universel ».<sup>87</sup> De plus, il constate qu'il y a quantité de fautes

& quantité de matieres traittées imparfaitement, ayant fait connoistre l'avantage que le Public pourrait recevoir d'un Dictionnaire des Arts & des Sciences qui fust & plus ample & plus correct, on resolut de s'appliquer sans aucun relâche à ramasser tout ce qui a esté écrit jusqu'icy de plus curieux, afin que ceux qui souhaiteroient cette sorte de supplément á l'Ouvrage de l'Académie, eussent sujet d'être satisfaits. C'est dans cette veuë qu'on a travaillé [...] en y ajoûtant une infinité d'Articles nouveaux qu'on ne trouve point dans le Dictionnaire, prétendu Universel.<sup>88</sup>

Corneille définit alors un but plus humble, car il laisse de côté toute ambition d'universalité et positionne son ouvrage entre le *Dictionnaire universel* dont il veut corriger les fautes et le *Dictionnaire de l'Académie* auquel il veut servir de supplément. Il est d'autant moins étonnant que le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* ressemble énormément aux deux autres au niveau de la mise en page de sorte qu'on les distingue difficilement si on les met ouverts l'un à côté de l'autre.

Finalement, le *Dictionnaire Universel françois et latin* rédigé par les jésuites de Trévoux occupe une place importante dans l'histoire des dictionnaires et a paru avant la mort de Bayle,

<sup>85</sup> Voir Ulrich Ricken, *Französische Lexikologie : Eine Einführung*, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie Leipzig, 1983, p. 10.

<sup>86</sup> Comme Thomas Corneille était membre de l'Académie Française, il lui était permis de publier son dictionnaire en France ; voir Klare, *op. cit.* (2011), p. 132.

<sup>87</sup> Thomas Corneille, *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694, p. I.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. II.

mais après la parution de la deuxième édition du DHC. Le dessein des jésuites était de recatholiciser le dictionnaire de Furetière qui avait été réédité par le protestant Henri Basnage de Beauval en 1701 à La Haye et à Rotterdam chez Arnoud et Reinier Leers. Cette réaction catholique à Basnage de Beauval s'est mise pour but de purger l'ouvrage original de Furetière de « tout ce qu'on y a introduit de contraire à la Religion Catholique. »<sup>89</sup> Cet affaire fait comprendre que les dictionnaires constituent le genre littéraire central qui représente le champ de bataille intellectuel et surtout confessionnel au XVII<sup>e</sup> puis au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exemple du *Dictionnaire de Trévoux* illustre comment l'ouvrage d'un abbé catholique, à savoir Antoine Furetière, fut continué et adapté par le protestant Henri Basnage de Beauval, avant que les jésuites aient entrepris de remettre le *Dictionnaire universel* dans son cadre original du catholicisme. Cette chaîne de publications suscite un parallèle par rapport aux événements politico-religieux des siècles précédents quand la Réforme protestante propageait une nouvelle vision de la foi chrétienne, ce qui a provoqué par la suite la Contre-Réforme qu'on appelle aussi la Réforme catholique. Ignace de Loyola prend une part prépondérante à cette Contre-Réforme en fondant la Compagnie de Jésus qui forme une élite importante pour la lutte contre l'influence croissante du protestantisme et pour la propagation de la foi catholique dans les nouvelles conquêtes outre-mer. Plus d'un siècle et demi plus tard, l'histoire se répète avec les dictionnaires. Bien que la ressemblance soit frappante entre les trois ouvrages en question, « l'identité n'est pas aussi totale qu'on l'admet le plus souvent. [...] La différence la plus visible est l'introduction des équivalents latins : c'est moins une innovation que le retour à la pratique ancienne, celle de Nicot. »<sup>90</sup> La motivation de rajouter un dictionnaire latin-français s'est formée à cause de la volonté du duc de Maine à qui la lettre dédicatoire du *Dictionnaire de Trévoux* attribue la paternité de l'ouvrage.<sup>91</sup> La traduction en français du poème latin du cardinal de Polignac était une occupation du duc, ce qui explique son désir d'avoir un dictionnaire latin-français actuel à sa disposition lors de ce travail.<sup>92</sup> Néanmoins, le *Dictionnaire de Trévoux* ne représente pas un simple dictionnaire de langue ; « [I]es additions au *Dictionnaire universel* de 1701 accentuent la tendance à la transformation d'un dictionnaire de langue en dictionnaire encyclopédique. »<sup>93</sup> Les dictionnaires deviennent alors à ce moment historique une épreuve de forces entre les catholiques et les protestants de sorte que les ouvrages deviennent, à leur tour, les outils de propagande. Et nous partageons la pensée récapitulative de Michel Le Guern qui souligne que « [l]'idée de se servir de la forme du dictionnaire pour

<sup>89</sup> Extrait d'un « Avis » qui annonce le *Dictionnaire* de Trévoux dans la première livraison des *Mémoires de Trévoux* que Michel Le Guern cite dans son article intitulé « Le « Dictionnaire » de Trévoux (1704) », p. 51 sq.

<sup>90</sup> Michel Le Guern, « Le « Dictionnaire » de Trévoux (1704) » dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, vol. 35, 1983, p. 51–68, cit. p. 55.

<sup>91</sup> Voir *ibid.*, p. 54.

<sup>92</sup> Voir *ibid.*, p. 55.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 64.

diffuser des idées nouvelles et pour agir sur l'idéologie triomphera trop évidemment dans la suite du XVIII<sup>e</sup> siècle » et que « le *Dictionnaire* de Trévoux de 1704 est un chaînon essentiel entre le *Dictionnaire universel* de Furetière et l'*Encyclopédie* de Didérot et d'Alembert. »<sup>94</sup> Le Dictionnaire historique et critique sert également à la diffusion et à la propagation des idées et y participe, comme nous allons le voir dans le deuxième et troisième chapitre, dans les combats intellectuels de l'âge classique à la veille des Lumières.

La considération des cinq ouvrages ci-dessus nous fait parvenir à la brève conclusion de trois aspects. Premièrement, on remarque bien la prédominance des dictionnaires de langue. Les ouvrages encyclopédiques sont moins nombreux. À cause de leur caractère hybride, réunissant les marques des dictionnaires de langue ainsi que les marques des dictionnaires de choses, ce type oscille entre les deux pôles, et est en conséquence moins bien maniable. Cependant, la valeur des dictionnaires encyclopédiques du XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas à sous-estimer puisqu'ils ouvrent la voie et développent la méthodologie des ouvrages purement encyclopédiques qui suivent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Deuxièmement, les dictionnaires encyclopédiques tendent à inventorier d'un côté les connaissances propres à un certain domaine, de l'autre le savoir de l'homme en général. La volonté de s'approprier le savoir et de le fixer à l'écrit poussent les auteurs des dictionnaires à ramasser tous les mots, les termes techniques ou les noms propres. Cette passion de la collection suggère que le savoir peut être enregistré et perd par ce moyen son caractère éphémère.<sup>95</sup> Troisièmement, il se trouve un élément dans les ouvrages lexicographiques qui n'est pas courant dans les autres genres littéraires : les renvois. Or, chaque mot est conditionné par les contextes particuliers où on peut l'utiliser. On s'approprie la signification grâce à une définition, qui est la description d'un mot par d'autres mots. En conséquence, les auteurs renvoient lorsque l'occasion s'y prête, les références d'une entrée à une autre pour retracer les relations au niveau de la signification. Une autre fonction des renvois consiste à compenser le manque d'uniformité de l'orthographe. Supposant l'éventuel problème d'un lecteur cherchant un mot ou un nom propre à un certain endroit à cause de l'orthographe à laquelle il est habitué, tandis que l'auteur a suivi une autre orthographe, il

---

<sup>94</sup> Le Guern, *op. cit.* (1983), p. 67 sq.

<sup>95</sup> La *Petite archéologie des dictionnaires* : Richelet, Furetière, Littré réunit aussi quelques-uns des ouvrages que nous avons retenu ci-dessus. Dans le bref *Avertissement de l'éditeur*, Jacques Damade désigne le dictionnaire en tant que *genre infini* ce qui nous semble très approprié puisque la passion de la collection pousse l'auteur de dictionnaire toujours à la prochaine édition pour améliorer, continuer et amplifier leur ouvrage. De plus, il attache – comme nous – une importance à la personne de l'auteur d'un dictionnaire et au statut de citation. « Le dictionnaire, c'est le *livre de sable*, l'ouvrage infini. L'approcher suppose des précautions; s'en tenir à quelques points sensibles et ne pas aller au-delà... Nous en avons retenu quatre : la résistance au bon usage, le statut de citation, l'*espace* de la poésie et la figure de l'auteur de dictionnaire. » (Jacques Damade, *Petite archéologie des dictionnaires* : Richelet, Furetière, Littré, Paris, Éditions La Biliothèque, 1997, p. 5 sq.) Comme les dictionnaires d'aujourd'hui sont des projets d'une équipe, le statut des auteurs de dictionnaire des tous débuts jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (avant les grands projets d'un groupe de divers auteurs, tels que l'*Encyclopédie*, par exemple, se sont établis au fur et à mesure) a eu une autre valeur et a reflété les efforts d'une personne.



est possible que le lecteur puisse être dirigé vers l'article qu'il cherche, mais qu'il attendait ailleurs.<sup>96</sup>

### 1.1.2.3 Dictionnaires historiques et dictionnaires biographiques

Afin d'approcher du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, nous introduisons par le sous-chapitre suivant le genre des dictionnaires historiques et des dictionnaires biographiques. Il nous semble utile de traiter ce type d'ouvrage séparément des dictionnaires encyclopédiques. Selon notre distinction entre dictionnaires de langues (= dictionnaires) et dictionnaires de choses (= encyclopédies), les ouvrages qui ont pour but de retenir des événements historiques et les biographies des personnages appartiennent clairement aux dictionnaires de choses, car ils ne contiennent pas de définitions, d'informations linguistiques ou bien de traductions. Le fait que quelques livres portent dans leur titre le mot *dictionnaire* cache la vraie nature des ouvrages. Il est d'autant moins étonnant que Louis Ellies du Pin ou Bartelemy D'Herbelot décident d'intituler leurs écrits *bibliothèque*. Ce terme reflète et illustre métaphoriquement mieux le contenu, à savoir un grand recueil de connaissances et de savoir qui se présente comme une bibliothèque, une grande collection de livres, symboles du savoir et de sa conservation à travers les siècles.

Un des premiers qui s'est mis à composer un tel dictionnaire historique était Louis Moréri. Il avoue dans la préface que « [c]e sont mes Amis seuls qui l'ont voulu absolument, qui m'ont forcé, & qui ont eû asses bonne opinion de moy, pour croire que je pourrois reüssir dans cette sorte de travail. »<sup>97</sup> Et il continue l'explication de la façon suivante :

ayant vû des Remarques de l'Histoire que j'avois faite, pour mon usage, ils s'imaginerent que je n'aurois pas bien de la peine à les ranger par ordre alphabetique, & en former le Livre que vous voyés. L'inclination particuliere que i'ay toujours eüe [...] persuadoit encore à mes amis qu'il me seroit facile de composer un Dictionnaire, qu'un deux nommoit l'Encyclopedie de l'Histoire [...].<sup>98</sup>

Grâce à ses collègues et amis, il a pris alors la décision de publier les notes qu'il a accumulées au cours de sa vie. La première édition du *Grand Dictionnaire Historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* date de 1674 et est suivie, un an après la mort de l'auteur, d'une deuxième en 1681 et d'une troisième en 1683. Jusqu'au milieu du siècle suivant, le dictionnaire a connu vingt éditions « avant qu'il a succombé à l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des metiers*. »<sup>99</sup> Les créateurs et responsables de *The*

<sup>96</sup> Le phénomène des renvois et de leur utilité sera analysé en détail dans le chapitre sur les particularités du DHC.

<sup>97</sup> Louis Moréri, *Le Grand dictionnaire historique, ou, Le melange curieux de l'histoire sainte et profane*, Lyon, Jean Girin et Barthelemy Rivière, 1674, p. VIII.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. VIII.

<sup>99</sup> The ARFTL Project, *Dictionnaire de Moréri*, <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaire-de-mor%C3%A9ri>, consulté le 14/04/2018. Jusqu'au milieu du siècle suivant, le dictionnaire a connu vingt

ARTFL Project donnent un bref texte introductif sur le site des dictionnaires numérisés où ils expliquent que

Moréri a créé son ouvrage encyclopédique entre autre en tant que défense de la vision du mode transmise par l'Église catholique romaine et l'approche éditoriale a suscité la compétition d'une encyclopédie rivale, à savoir le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle. L'œuvre de Moréri est remarquable pour l'accent qu'elle met sur les entrées historiques et biographiques [...].<sup>100</sup>

Cette remarque est centrale, car Bayle reprend cette structure de Moréri dans son propre ouvrage, comme il se donne pour but de corriger les fautes qu'il voyait partout dans *Le Grand Dictionnaire historique* de son prédécesseur. En même temps, cette façon de procéder lui permettait de relativiser l'image de l'histoire qu'a peint Moréri – prêtre et docteur en théologie catholique.<sup>101</sup> De plus, Bayle dépasse les limites textuelles qu'imposent les côtés historiques et biographiques en rajoutant ses fameuses remarques critiques. Moréri, par contre, reste dans les limites du genre. Les abrégés biographiques qu'il assemble dans son ouvrages sont strictement repartis en deux colonnes et chaque article est marqué par le nom du personnage en majuscule et par la première ligne mise en retrait. La mise en page rappelle en conséquence celle des autres dictionnaires examinés auparavant. Une différence est néanmoins immédiatement visible, à savoir la longueur des articles. Il va de soi que la description de la vie d'un personnage prend plus d'espace que la traduction ou la définition d'un mot dans la plupart des cas, ce qui fait que, chez Moréri et les autres lexicographes de dictionnaires biographiques, les entrées sont beaucoup plus longues que dans les dictionnaires de langue. Cependant, il faut souligner qu'il existe aussi de nombreux articles dans le *Grand Dictionnaire Historique* qui ne contiennent que quelques lignes, comme par exemple ABROLHOS, ALCISTHENE, BENIBESSERA, BERGEN, pour n'en énumérer que quelques-uns.

La brièveté des articles est un phénomène qui est abordé directement à la première page du *Dictionnaire de la Bible*. L'avis du libraire au lecteur au début de l'ouvrage fait comprendre que

bien que ce ne soit pas l'employ d'un Dictionnaire de traiter les Histoires au long, comme elles le sont dans les Auteurs qui n'ont pris à tâche qu'une seule matière, l'esprit du Lecteur trouve ici de quoy s'y former une idée suffisante de chaque chose, & s'instruit abés pour en parler raisonnablement [...].<sup>102</sup>

---

éditions « before it finally succumbed to the *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. »

<sup>100</sup> The ARTFL Project, *op. cit.* (2018); « Moreri designed his encyclopedic work partly as a defense of the worldview of the Roman Catholic Church, and that editorial approach prompted competition from a rival encyclopedia, Pierre Bayle's *Dictionnaire Historique et Critique*. Moreri's work is noteworthy for its emphasis on historical and biographical entries [...]. »

<sup>101</sup> *Le Grand dictionnaire historique* a connu de nombreuses éditions au cours des décennies suivant la parution initiale. Afin de le rendre attirant au public, les éditeurs l'ont fait augmenter et l'ont aussi « enrichi de remarques, de dissertation & de recherches curieuses [...] sur tout du Dictionnaire critique de M. Bayle » ce qui en témoigne le frontispice de l'édition de 1718. Dans l'édition de 1740, on signale également que l'ouvrage a été augmenté et enrichi, mais le nom de Bayle n'y figure plus.

<sup>102</sup> Simon, *op. cit.* (1693), p. I.

Certes, Richard Simon fournit dans son ouvrage, dont la première édition date de 1693, des articles qui sont relativement longs. ABRAHAM, par exemple, ou plus encore ADAM, BENJAMIN, GABA et GABRIEL entre autres dépassent la longueur d'une page. Mais la plus grande partie des articles est effectivement d'une ampleur réduite de sorte que le lecteur trouve tout juste les informations qui suffisent pour qu'il puisse se faire une idée globale de la matière traitée. Simon partage avec Moréri le dessein de vouloir informer les lecteurs de façon concise et il indique dans la plupart des cas à la fin des paragraphes les références bibliographiques de la Bible. Son ouvrage suit également le modèle des deux colonnes et des lemmes en majuscules, mais il profite de l'espace des marges. Elles lui sont utiles pour marquer l'année qui va avec l'événement décrit dans le texte. Il arrive aussi que Simon y mette les références bibliographiques, ainsi que des renvois à d'autres articles qui sont en lien avec le sujet.<sup>103</sup> Beaucoup plus récurrents sont les cas où Simon rapporte un article à un autre endroit pour des raisons d'orthographe et utilise par conséquent des renvois. Le lecteur qui cherche par exemple l'entrée HAGGITH découvre qu'il faut feuilleter à la lettre A car l'information qu'il veut trouver est traitée sous le lemme de AGGITH. De même en est-il avec JOAZAR qui s'écrit GOZAR ou avec MEMMIUS ce que Simon retient dans MANLIUS, ou encore MANILIUS, vu qu'il propose les deux graphies. Cette observation montre que le dictionnaire n'est pas seulement une compilation ou une simple suite d'articles qui se suivent par ordre alphabétique, mais aussi que ces articles se caractérisent également par leurs interrelations. De plus, il est intéressant de voir que le *Dictionnaire de la Bible* est un des dictionnaires que Bayle a consulté et qu'il cite selon la liste de Helena van Lieshout dans les articles AARON, ABRAHAM, DAVID, JONAS (PROPH.), MARIE (SOEUR) et SAMSON.<sup>104</sup> En général, Bayle a apprécié les écrits de Simon, car il ne cite pas seulement le *Dictionnaire*, mais aussi d'autres ouvrages tels que l'*Histoire Critique du Nouveau Testament* ou l'*Histoire Critique du Vieux Testament*.

Un autre auteur qui a choisi le domaine religieux, Louis Ellies du Pin, rédige parmi d'autres écrits la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques* entre 1686 et 1715. La façon d'aborder son sujet consiste à faire l'inventaire des personnages du domaine ecclésiastique selon les siècles. Cet ouvrage en plusieurs tomes est d'autant plus intéressant que Bayle le cite dans le DHC et l'indique en tant que référence puisque ce genre d'ouvrages reste rare dans sa large bibliothèque de sources. Il y a donc une influence entre les dictionnaires, ce qui établit une relation entre eux. Cependant, l'approche et aussi l'intention de du Pin sont très différentes de celles de Bayle. Les listes qu'il compose sont enrichies de quelques brefs commentaires pour donner une idée très globale. Le fait de faire une bibliothèque « universelle »

---

<sup>103</sup> Voyez par exemple l'article GARISIM, « Montagne très haute dans la Tribu d'Ephraïm » d'où il renvoie à l'article HEBAL ce qui est également une « montagne de la tribu d'Ephraïm [et qui se trouve] vis à vis de celle de garizim ».

<sup>104</sup> Voir le document supplémentaire contenant l'inventaire bibliothèque du DHC que Helena van Lieshout joint en forme numérisée sur le CD-Rom qui accompagne son ouvrage. (van Lieshout, *op. cit.* (2001).)

signifie pour lui qu'il faut recueillir autant d'auteurs ecclésiastiques que possible et ne pas rentrer dans les détails. Bayle, au contraire, se donne pour objectif de prendre en considération autant de détails que possible afin de les peser et de s'approcher de la vérité des faits. Cette différence au niveau d'objectifs se montre déjà visuellement par l'agencement et l'apparence des pages. La *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques* est une énumération alphabétique des personnages qui est répartie en deux colonnes. Il n'y a pas de longs articles, ce qui illustre l'observation selon laquelle les détails sont d'une importance très réduite aux yeux de du Pin. Dans sa *Bibliothèque universelle des historiens*, par contre, qui date de 1707, il se produit l'effet tout à fait opposé. Il abandonne le style des listes et répartit le texte en chapitres qui sont assemblés en deux livres. Chaque livre représente un tome. Dans les chapitres, on découvre des paragraphes qui rappellent les articles d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie. Cet effet est renforcé par la typographie, car les noms des personnages sont mis en majuscules, ce qui rappelle les lemmes des dictionnaires. La longueur des paragraphes varie, bien qu'il faille remarquer qu'ils couvrent assez souvent plus de la moitié d'une colonne, parfois plus, parfois moins. Il y a aussi de nombreux paragraphes qui ne contiennent qu'une dizaine de lignes. Par conséquent, l'aspect visuel paraît homogène au niveau de la mise en page et de la typographie. Pour faciliter l'orientation, les noms des personnages figurent en italique sur les marges. Du Pin réalise alors deux ouvrages très différents tandis qu'ils ont un trait caractéristique en commun. Le choix du terme « bibliothèque » dans le titre de ces deux ouvrages marque le dessein de vouloir recueillir un inventaire de livres. Ce titre est d'autant plus parlant quand on réalise que les personnages qu'il réunit dans ses ouvrages ne sont que des auteurs et des écrivains. Par ce moyen, du Pin construit une véritable bibliothèque virtuelle en collectant dans ses pages les livres d'autres auteurs, en les rangeant par ordre alphabétique et en imposant, de plus, un classement par sujet.

Samuel Chappuzeau est une figure clé, d'origine protestante, qui a annoncé son ambition lexicographique en 1694. Il annonce, dans le *Dessein d'un Nouveau dictionnaire historique, géographique, chronologique & philologique*, qu'il se donne pour but de créer un ouvrage alternatif à celui de Moréri. Étant donné que le *Grand Dictionnaire historique* s'est bien vendu en Europe malgré le grand nombre de fautes qui s'y trouvent, Chappuzeau souligne dans l'*Épître* qu'

il est visible qu'il [le *Grand Dictionnaire* de Moréri] n'a été fait principalement qu'en faveur de la France & de la Communion de Rome, les autres Nations & Religions Chrétiennes semblent n'y avoir de part que pour s'y voir maltraitées par des injures & par des mépris. N'est il donc pas fort à propos & fort juste [...] [que] l'Eglise Protestante qui est toujours tres considérable dans la Chretieneté, ait aussi bien que celle qui luy est opposée, un Dictionnaire Historique à son usage, dont on se puisse servir sans dégoût, & dans les Colleges, & dans les Familles [...] ?<sup>105</sup>

<sup>105</sup> Samuel Chappuzeau, *Dessein d'un Nouveau Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique & Philologique*, Cell, Holwein, 1694, p. III sq.

De plus, Chappuzeau explique qu'il s'est mis au travail « il y a plus de quinze ans ; ce qui a été suivi de longues & fréquentes interruptions ». <sup>106</sup> Dans ce qui suit, il explique le but de son ouvrage à paraître, dans quelle tradition lexicographique il veut insérer son nouveau dictionnaire historique. Et plus important encore, il énumère une liste de dix différences qu'il a l'intention de réaliser par rapport à l'ouvrage de Moréri. La différence centrale consiste à adoucir les récits très favorables à la communion catholique et très défavorables à la communion protestante, afin de donner des portraits justes « qui ne flate[nt], ni ne défigure[nt] l'original ; qui n'en cache[nt] pas indulgemment les défauts, mais aussi qui n'en cache[nt] pas malicieusement les avantages. » <sup>107</sup> Néanmoins, le projet ne voit pas le jour. Le dictionnaire qui devait être un contrepoids à l'ouvrage catholique reste inachevé. Cependant, cette circonstance n'empêche pas Bayle de se référer au *Dessein* une fois dans la rem. M de l'article FRANÇOIS I<sup>ER</sup>.

Au-delà de l'Europe, la *Bibliothèque orientale, ou, Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient* de Bartelemy d'Herbelot porte le regard encore plus loin. Pour faire comprendre l'objectif d'Herbelot et son collaborateur Antoine Galland, qui a finalement veillé et achevé l'impression de la *Bibliothèque orientale* après la mort du premier, Michael F. Klinkenberg décrit que les deux érudits ont travaillé avec des textes originaux afin de satisfaire aux exigences pour créer une image réaliste de l'Orient, de ses peuples, de ses cultures et de ses langues.

Différent des intérêts scientifiques qu'on avait porté jusqu'à ce moment-là à l'Orient et qui étaient surtout animés par des motivations théologiques et linguistiques, le but d'Herbelot était de compiler et de présenter de façon encyclopédique et universelle le savoir recueilli concernant l'Orient et de le réaliser exclusivement à base des sources orientales qui seules doivent permettre la présentation authentique et véritable de l'Orient sans préjugé. <sup>108</sup>

Racine a déjà observé dans la *Préface* de sa tragédie *Bajazet* qu'il était difficile d'approcher l'Orient, ses peuples et coutumes puisque

[l]'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps. Car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui est à mille lieues. [...] Ce sont des mœurs et des coutumes toutes différentes. Nous avons si peu de commerce avec les princes et les autres personnes qui vivent dans le sérail que nous les considérons, pour ainsi dire, comme des gens qui vivent dans un autre siècle que le nôtre. <sup>109</sup>

« Les origines de l'orientalisme comme discipline autonome se trouvent donc dans cet ouvrage qui fut aussi connu et utilisé par le public cultivé du XVIII<sup>e</sup> et d'une partie du XIX<sup>e</sup>

<sup>106</sup> Chappuzeau, *op. cit.* (1694), p. 4.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>108</sup> Michael F. Klinkenberg, *Das Orientbild in der französischen Literatur und Malerei vom 17. Jahrhundert bis zum fin de siècle*, Heidelberg, Winter, 2009, p. 105 ; « Anders als die bisherigen vor allem theologischen oder linguistisch motivierten wissenschaftlichen Interessen am Orient war es d'Herbelots Ziel, eine allumfassende enzyklopädische Darstellung des gesammelten Wissens über den Orient zu kompilieren und dies ausschließlich auf der Grundlage orientalischer Quellentexte, die alleine eine unvoreingenommene, wahrhaftige und authentische Darstellung des Orients ermöglichen sollen. »

<sup>109</sup> Jean Racine, *Bajazet*, Christian Delams (éd.), Paris, Gallimard, 1995, p. 31.

siècle. »<sup>110</sup> Bien qu'il n'ait jamais fait un voyage en Orient à l'inverse de Galland<sup>111</sup>, d'Herbelot réussit à peindre une image éloquente par le biais de ses sources littéraires qu'il a soigneusement collectionnées. Par conséquent, le choix du titre s'impose et fait que l'auteur renonce au terme dictionnaire et l'appelle « Bibliothèque orientale ». Ce titre rappelle la *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques* et la *Bibliothèque universelle des historiens* de Louis Ellies du Pin et fait ressortir un parallèle important qui relie ces dictionnaires encyclopédiques entre eux. De plus, d'Herbelot ne se borne pas aux abrégés biographiques, mais développe également des explications de certains mots-clés des langues orientales dans les colonnes de son ouvrage in-folio ainsi que des particularités culturelles.<sup>112</sup> Par ce moyen, il fait le portrait des personnages et de leur culture en relation avec leur langue, ce qui produit un ensemble à plusieurs facettes. « Son projet était triple : la bibliothèque elle-même, une anthologie de textes orientaux, un dictionnaire turc, persan, arabe et latin. »<sup>113</sup> Mais il n'y a que la bibliothèque qui sera imprimée. L'apparence physique de l'ouvrage se conforme aux conventions qui se sont de plus en plus établies. Séparés par des interlignes et introduit comme dans la plupart des autres dictionnaires par les lemmes et noms en majuscules, les entrées se distinguent visuellement, ce qui permet une orientation rapide. Comme la *Bibliothèque orientale* paraît, ainsi que l'ouvrage de Bayle, en 1697, toutes les citations et références qu'on y trouve par la suite dans le DHC ont nécessairement été rajoutées dans la deuxième édition augmentée. Helena van Lieshout énumère neuf articles où Bayle a recours au travail de son collègue. D'autres institutions ont également exploité le travail clé de d'Herbelot bien qu'il ait d'après eux un grand défaut : « L'Église s'intéressait [aussi] à l'orientalisme pour l'usage dont ses missionnaires pouvaient profiter, mais elle s'inquiétait de toute présentation favorable de l'Islam. »<sup>114</sup> Néanmoins, l'auteur ne devait pas craindre la censure étant donné que Louis XIV et Colbert lui étaient favorables et que l'abbé Renaudot était son meilleur ami.<sup>115</sup>

#### 1.1.2.4 Conclusion sur la lexicographie au XVII<sup>e</sup> siècle

Nous avons vu se dégager [...] une doctrine de l'usage qui s'est imposée [...]. [S]i nous nous limitons à l'examen des faits de lexicque, nous constatons qu'un ordre nouveau naît à la fin du

<sup>110</sup> Henry Laurens, *Aux sources de l'Orientalisme – La Bibliothèque orientale de Barthélemy d'Herbelot*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1978, p. 2.

<sup>111</sup> Voir *ibid.*, p. 12.

<sup>112</sup> Laurens détecte au total huit catégories d'articles, à savoir 1<sup>o</sup> Bibliographie – titre, 2<sup>o</sup> Bibliographie – auteur, 3<sup>o</sup> Culture, 4<sup>o</sup> Linguistique, 5<sup>o</sup> Civilisation, 6<sup>o</sup> Religion, 7<sup>o</sup> Histoire, 8<sup>o</sup> Géographie. Il avoue que cette division est arbitraire et subjective et contient de plus des doublons comme parfois des articles rentrent dans plusieurs domaines. (Voir *ibid.*, p. 37.) Mais à part l'éventuelle problématique que son classement pourrait susciter, son idée générale soutient notre observation que d'Herbelot ne se limite pas aux biographies des personnages mais puise dans d'autres domaines, ce qui élargit le champs de recherche.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>115</sup> Voir *ibid.*, p. 15 sq.

XVII<sup>e</sup> siècle, ordre lent à s'affirmer et longtemps sujet à contestation, mais qui constitue la base sur laquelle seront édifiés les travaux lexicographiques du siècle suivant.<sup>116</sup>

Le XVII<sup>e</sup> siècle, et plus encore sa fin, représente une période charnière dans la lexicographie, car les dictionnaires se sont établis en tant que genre littéraire, de sorte que les successeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent continuer le travail et porter leur attention sur d'autres aspects comme, par exemple, sur le contenu en ajoutant des informations grammaticales, au niveau de l'utilisation en adaptant le registre, ou les couleurs, ou au niveau des dimensions, en élargissant les champs thématiques. Cette doctrine dont parle Georges Matoré s'est alors développée, d'un côté, suite au besoin des auteurs qui ont cherché à mettre en ordre l'inventaire soit d'une ou de plusieurs langues, soit des connaissances spécifiques. D'un autre côté, il y a le public des lecteurs qui consultent ce genre d'ouvrage et qui ont des attentes et des besoins quand ils utilisent un dictionnaire ou une encyclopédie. Comme ce genre permet à un plus grand public d'accéder aux connaissances et en conséquence à une formation intellectuelle plus vaste, il est dans l'air du temps et annonce le siècle des Lumières. Si on regarde les chiffres des dictionnaires publiés entre 1700 et 1800<sup>117</sup>, on constate une augmentation importante au milieu du siècle, entre 1750 et 1770, où le nombre des ouvrages lexicographiques quadruple. C'est la période de la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et cette hausse fulgurante montre le grand intérêt qui s'est développé pour les ouvrages lexicographiques ainsi qu'encyclopédiques. Cependant, le siècle du classicisme pose les jalons pour l'évolution suivante. Les efforts de structuration, de réglementation et d'organisation que la France a vécu sous le Cardinal de Richelieu ont laissé leurs traces dans tous les domaines : « Qu'ils consignent l'usage ou qu'ils se réfèrent à la raison, les dictionnaires de l'époque classique sont, suivant l'expression de Richelet, l'« ouvrage de tout le monde ». »<sup>118</sup> Et Matoré ne manque pas de remarquer dans ce même contexte qu'au temps de la vie courtoise, avec son idéal d'honnêteté et son dégoût du pédantisme, les dictionnaires deviennent entre autres intéressants pour un public noble qui cherche à s'instruire superficiellement.

## 1.2 Les particularités du *Dictionnaire historique et critique*

Dans le monde des dictionnaires, celui de Bayle joue un rôle important et comble une lacune. D'un côté, le contenu et en particulier la critique représentent les piliers principaux du

<sup>116</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 86.

<sup>117</sup> Le *Relevé chronologique de répertoires lexicographiques français* de Bernard Quemada (voir Quemada, *op. cit.* (1967), p. 567-634.) sert de base pour le présent examen des chiffres. Cette liste énumère de nouveaux dictionnaires ainsi que les nouvelles éditions d'ouvrages auxquels l'auteur a recouru régulièrement. Certes, il faut souligner que cet « aperçu historique de la production lexicographique » – comme Quemada l'appelle – risque de ne pas être complet. Quelques-uns des ouvrages examinés auparavant n'y figurent pas. Néanmoins, il permet de donner une idée globale de l'évolution des dictionnaires du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>118</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 87.

chef-d'œuvre baylien ; de l'autre, la forme extérieure et la structure intérieure sont composées avec une telle adresse et avec une telle finesse qu'elles apportent une valeur non négligeable à l'ouvrage. Par le choix du dictionnaire en tant que genre littéraire, Bayle se munit de certains outils de travail qui lui permettent de poursuivre plusieurs buts et de provoquer certains effets auprès des lecteurs.

La forme extérieure inclut à la fois les aspects déterminant le dictionnaire en tant qu'objet artisanal ainsi que les conditions pratiques de sa production. Certes, l'imprimeur a la priorité lors des décisions concernant les composantes, telles que la mise en page et la typographie. Néanmoins, l'auteur exerce une influence perceptible sur ces composantes par l'agencement de son texte. De plus, il est évident que Bayle et Leers ont eu en commun la motivation de publier le DHC. Chacun des deux était évidemment poussé par d'autres raisons, mais cela n'a pas nuit au processus de travail. Otto S. Lankhorst s'est interrogé sur l'importance de Reinier Leers pour Bayle dans le contexte de la naissance du style typographique du DHC.<sup>119</sup> Il en est de même pour l'article de Leif Nedergaard qui se concentre sur la genèse du DHC.<sup>120</sup> L'analyse de l'ordre alphabétique, de la bibliothèque interne du DHC, du rôle que jouent les citations et de la rhétorique baylienne montreront au fur et à mesure les éléments qui contribuent à la structure intérieure de l'ouvrage. Cette démarche rend visibles les différents composants du texte et fait ressortir les rapports entre eux. Alain Rey décrit que Bayle

applique un double discours [à la description des faits et événements singuliers] : essentiellement narratif dans le corps de l'article ; critique et philologiques dans l'impressionnant corpus de notes – elles-même assorties d'un troisième niveau de références –, qui forme l'essentiel de sa novation.<sup>121</sup>

De plus, Bayle se dote par le choix du dictionnaire en tant que genre littéraire, de certains outils de travail afin de réaliser ses buts intellectuels. Les aspects analysés dans ce sous-chapitre feront ressortir les outils de travail (et même de bataille) dont s'équipe Bayle. Dans l'ensemble, le but de ce chapitre est de faire un examen détaillé de la forme extérieure afin d'accentuer les particularités du DHC, ce qui sert par la suite à mettre en relief les relations entre forme et contenu et leurs effets sur le scepticisme et sur l'historiographie.

---

<sup>119</sup> Il mentionne trois aspects centraux de la relation des deux hommes. « Premièrement, Leers entretenait de bonnes relations avec la France [...]. Deuxièmement, Leers aidait Bayle à satisfaire son besoin de livres, tant anciens que modernes. [...] Enfin, troisièmement, Leers aidait directement Bayle sur le plan financier. [...] Naturellement, la contribution la plus importante de Bayle à la réussite de l'officine de Leers, a été la production du *Dictionnaire historique* » ce qui a aidé Leers à établir sa position parmi les libraires hollandais. (Otto Lankhorst, « Naissance typographique du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 3–16, cit. p. 8 ss.)

<sup>120</sup> Voir Leif Nedergaard, « La genèse du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans *Orbis litterarum*, vol. 13, 1958, p. 210–227.

<sup>121</sup> Alain Rey, *Encyclopédies et dictionnaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, p. 90.



## 1.2.1 La mise en page

En ouvrant les tomes des trois premières éditions du DHC et en survolant les pages pour obtenir une première impression de l'ouvrage, le lecteur s'aperçoit tout de suite qu'il y a trois parties qui divisent le texte. Premièrement, en haut et en bloc, se trouve le corps d'article. Il contient les abrégés biographiques des personnages et les descriptions des lieux géographiques dont traitent les articles. En tant qu'auteur et en tant que lecteur, on est généralement habitué à ce que le texte en haut des pages en bloc représente la partie principale. Dans le DHC, cette partie semble également être la partie principale au premier coup d'œil et elle repose, deuxièmement, sur deux colonnes que Bayle remplit de remarques accompagnant, complétant et commentant le texte en haut. Sur d'innombrables pages, les remarques occupent la majeure partie de l'espace, de sorte que leur quantité dépasse celle du texte en bloc et qu'il devient évident qu'elles sont la véritable partie principale où se déroule la vraie discussion. Troisièmement, les marges jouent un rôle décisif lors de la mise en page, car elles entourent le texte en bloc et en colonnes. Les notes qui s'y trouvent ornent, comme des arabesques, les deux autres parties. La plupart de ces notes sont des références bibliographiques, enrichies de brefs commentaires et de renvois<sup>122</sup> avec lesquels Bayle guide son lecteur à travers tout son ouvrage.

Les questions qui s'imposent, en contemplant cette mise en page, sont de savoir pourquoi l'auteur l'a choisie. Quelle motivation l'amène à segmenter son texte de cette manière ? A-t-elle été dictée par l'éditeur ? Y a-t-il eu des conditions techniques d'imprimerie auxquelles le texte fut assujéti après la rédaction ?

Pour aborder ces questions, il est bon de regarder la mise en page réalisée dans les autres dictionnaires déjà mentionnés ci-dessus.<sup>123</sup> Regardant le *Grand Dictionnaire Historique* de Moréri, par exemple, les deux colonnes de texte dominant intégralement les pages. Seulement, la dédicace au roi et la préface sont mises en bloc et occupent toute la largeur des pages. De plus, les marges sont vides, car l'auteur joint les références bibliographiques à la fin de chaque article dans les colonnes et ne donne pas d'information supplémentaire comme Bayle a l'habitude de le faire. La *Bibliothèque orientale* d'Herbelot suit l'exemple de Moréri, car on y met également le texte entier en deux colonnes. La seule différence qui saute aux yeux consiste en un interligne séparant les articles. Cet espace améliore déjà l'orientation parmi les articles sur la page in-folio et rend ainsi la lecture plus agréable. Comme Moréri, d'Herbelot n'a pas besoin des marges parce qu'il indique les références bibliographiques à la fin de chaque entrée et n'ajoute pas non plus de commentaires. Simon suit dans son *Dictionnaire de la Bible* l'exemple de Moréri en répartissant les articles en deux colonnes sans interligne et en

---

<sup>122</sup> Les renvois seront examinés plus en détail dans le sous-chapitre 1.2.4 *Les renvois* afin de montrer tout l'étendu de leur importance dans l'ensemble de l'œuvre.

<sup>123</sup> Voir 1.1.2 *Le monde des dictionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle : un aperçu historique*, p. 21 ss.

mettant les titres des articles en majuscules. De rares notes les ornent sur quelques-unes des pages. Pour terminer ce bref aperçu de la mise en page dans quelques autres dictionnaires, on peut résumer que Rochefort, lui aussi, ainsi que la plupart des autres lexicographes restent enfermés dans le même aménagement des pages. Cette observation laisse supposer qu'au niveau de la technique de l'imprimerie à l'époque, il n'était pas possible d'aménager les pages différemment.

Mais comparé à ses prédécesseurs, Bayle crée son propre style. Il combine les biographies en bloc avec les deux colonnes sans interligne et y rajoute encore d'innombrables notes en marges. Cette manière de procéder est novatrice pour son époque, car personne avant lui n'a mis en pratique cette combinaison de deux styles de mise en page différents. Elle restera même unique pendant les siècles suivant parce qu'il n'y a pratiquement pas d'écrivain qui ose l'imiter ou qui aurait besoin d'imiter une mise en page aussi particulière que celle de Bayle. Néanmoins, Jacques Georges de Chauffepié est l'imitateur qui suit le modèle. Dans son *Nouveau Dictionnaire Historique et critique*<sup>124</sup>, il s'insère dans l'héritage baylien et essaie de continuer le travail de son prédécesseur. Par contre, l'Abbé de Bonnegarde mettra le texte intégralement en bloc bien qu'il se voie lui aussi dans la suite de Bayle. Mais son but diffère de celui de Bayle et de Chauffepié. Comme le sous-titre complet le laisse supposer, et la *Préface* le précise<sup>125</sup>, de Bonnegarde a seulement l'intention de donner un supplément aux ouvrages des deux autres et non pas un nouveau dictionnaire. L'aspect qui rappelle néanmoins encore les dictionnaires est l'ordre alphabétique qu'il garde pour ressembler aux ouvrages précédents. Finalement, la mise en page de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert gardera les deux colonnes et s'insèrera ainsi dans la pratique qui est devenue au fur et à mesure l'habitude, voire la norme en ce qui concerne la mise en page des dictionnaires.

La mise en page particulière dont se sert Bayle représente apparemment un besoin qu'il éprouve, mais pas ses collègues. Cette observation entraîne la question de savoir d'où vient ce besoin individuel. Lors de la rédaction, Bayle est obligé de trouver une solution afin de classer tout ce déferlement d'informations qu'il veut regrouper dans un seul ouvrage. Hélas, il faut considérer trop d'aspects et trop de points de vue, de sorte qu'il est impossible de traiter un sujet complexe dans toute son étendue dans un seul article. Certes, quelques aspects peuvent être traités assez rapidement, pourtant il existe des questions qui ont déjà occupé des générations d'érudits et sont toujours d'actualité à l'époque de Bayle, comme par exemple les querelles en théologie sur la question de la trinité et de l'eucharistie. Il faut donc leur accorder plus d'espace. Le titre même du DHC indique que son contenu serait divisé en deux parties : une première partie, le corps d'article, traitant les données historiques et une deuxième par-

---

<sup>124</sup> Chauffepié, *op. cit.* (1750-56).

<sup>125</sup> Abbé de Bonnegarde, *Dictionnaire historique et critique, ou recherches sur la vie, le caractère, les moeurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres : Tirées des dictionnaires de Mrs. Bayle et Chauffepié*, La Haye, van Duren, 1773.

tie, les remarques, prolongeant la première par des réflexions critiques. Ainsi, Bayle réalise une distinction entre deux types d'informations. M. Völkel décrit dans ce contexte le corps d'article en tant que « suite d'aspects soit déjà réalisés, soit potentiellement réalisable »<sup>126</sup> et marqué par son caractère d'inventaire. Il continue son examen de la façon suivante :

Un lecteur, qui suit les lettres des remarques, retrouve la phrase, d'où il a venait, en italique devant la *remarque*. Dans le corps d'article, elle [la phrase] n'avait qu'une fonction référentielle ; en tant qu'introduction à la *remarque*, elle devient une partie de la conclusion rhétorico-dialectique ou de combinaisons de telles conclusions. [...] Les remarques justifient l'affirmation du corps d'article , mais non pas seulement par des preuves et par des exemples, c'est-à-dire par des arrangements topiques passifs, mais par des méthodes de conclusions et par la construction de champs argumentatifs que le lecteur, au cas où il le souhaite ou est à même de le faire, peut alléguer afin de vérifier la conclusion.<sup>127</sup>

Ce classement explique pourquoi Bayle décide d'appliquer à chaque partie du texte une forme différente. Elle permet de détecter dès le premier coup d'œil le côté historique et le côté critique, soit le côté informatif et le côté réflexif. Le texte des remarques contenant cette critique est mis en deux colonnes. Bien loin d'être fait sur un coup de tête, le choix des colonnes se fait consciemment afin de garantir la lisibilité globale des remarques. Vu la taille des caractères, par rapport à la taille des pages in-folio, les lignes seraient beaucoup trop fines, trop longues et trop chargées de sorte que l'enjambement pour continuer la lecture dans la nouvelle ligne deviendrait difficile pour le lecteur.

De plus, Bayle met d'innombrables notes aux marges qui ornent le corps et les colonnes. Cette troisième partie du texte, qui se distingue au niveau de la typographie, comporte les références bibliographiques des citations dans les deux autres parties, les renvois, et quelques petites remarques. Les références bibliographiques se trouvent par ce moyen directement à côté de la ligne où la citation est énoncée dans le texte, ce qui représente aussi un confort pour le lecteur, car il ne doit pas feuilleter et chercher ailleurs les références pour la citation qu'il vient de lire. À la différence de Moréri qui ajoute ces indications bibliographiques à la fin de chaque article concerné, Bayle décharge son texte en utilisant les marges comme bibliothèque des ouvrages cités. Vu la longueur du corps et des remarques des articles, la solution de mettre les références bibliographiques dans les marges présente l'avantage que le texte ne soit pas trop lourd pour le lecteur à cause des informations supplémentaires qu'il faut nécessairement indiquer, mais qui sont en même temps moins importantes que le contenu du texte principal. De surcroît, en incluant les marges, cette mise en page engendre un effet

<sup>126</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 210; « Im Führttext eines *Dictionnaire*-Artikels braucht man zunächst nichts anderes als eine Abfolge bereits realisierter oder potentiell realisierbarer Gesichtspunkte erblicken. »

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 210; « Der Leser, der den Anmerkungsbuchstaben folgt, findet den Satz, von dem er abzweigte, kursiv vor der *Remarque* wieder. Im Führttext hatte er nur hinweisende Funktion; als Einleitung zur *Remarque* wird er Bestandteil des rhetorisch-dialektischen Schlusses oder von Kombinationen solcher Schlüsse. [...] Die Anmerkungen begründen die Behauptung des des Führttextes, dies aber nicht einfach durch Beleg und Exempla, d.h. durch passive topische Anordnungen, sondern durch Schlussverfahren und den Aufbau argumentativer Felder, die der Leser, so er möchte oder vermag, zur Überprüfung des Schlusses heranziehn kann. »

particulier sur la visibilité et en conséquence sur la lisibilité. Au cas où le lecteur souhaiterait s'informer sur les sources auxquelles Bayle se réfère, il peut le faire à tout moment par un simple glissement horizontal des yeux vers les marges. Il n'est pas obligé de chercher longtemps dans les colonnes, par exemple à la fin d'une remarque, ce qui lui ferait perdre le fil de sa lecture et nuirait à la concentration. En même temps, il est de plus en plus à la mode de « placer les notes sur la page même où se trouvent les appels de notes, et non plus regroupées en fin d'ouvrage, ce qui est bien plus pratique pour le lecteur. »<sup>128</sup> Par ce glissement des yeux à l'horizontale sur la page même, sans devoir feuilleter jusqu'à la fin du livre pour y chercher les notes, il est beaucoup plus facile de reprendre l'endroit dans le texte qu'on a laissé pour trouver l'information supplémentaire.

Afin de conclure cette question, à savoir pourquoi il est pratique de mettre les notes aux marges d'un ouvrage in-folio, on peut ajouter encore un dernier aspect. Pour des raisons de facilité, il est plus probable que le lecteur consulte les notes aux marges au lieu de devoir les trouver ailleurs. Car il se pourrait qu'il abandonne la recherche des notes si elle lui coûtait trop d'efforts. Par contre, l'habitude de lecture que le lecteur doit prendre, afin de pouvoir suivre les argumentations et les idées de Bayle, ne s'effectue pas à l'horizontale, mais à la verticale. Le corps d'article en bloc est parsemé de lettres en majuscules qui indiquent les remarques en-dessous. En conséquence, pour lire ces remarques, il faut que le lecteur saute des lignes jusqu'à ce qu'il arrive au bon endroit plus bas sur la page. Ce mouvement à la verticale découpe le flot de lecture du texte en bloc. En même temps, ce corps d'articles ne constitue pas un texte cohérent. M. Völkel observe que « [l]e matériel fructueux mène à la construction du corps d'article qui, certes, contient les problèmes, mais qui n'est pas obligé de les développer, c'est-à-dire qu'il peut se passer de tout jugement provocant [...] »<sup>129</sup> ce qui produit un caractère d'inventaire. H. van Lieshout partage ce point de vue en soulignant que Bayle mettait par écrit le flot d'idées que lui passait dans la tête.

[U]n sujet lui donna une idée pour un autre sujet qui, en revanche, le mènerait à autre chose jusqu'à ce qu'il regarde en arrière, tout étonné du chemin parcouru qui l'a éloigné de son point de départ. Et cela n'était pas seulement sa façon de penser, mais aussi sa façon d'écrire tout simplement parce qu'il se permettait rarement un moment de réflexion entre le fait d'avoir une idée et de la méditer/travailler, entre cause et effet. Il rassemblait ses pensées non pas dans sa tête mais sur du papier.<sup>130</sup>

---

<sup>128</sup> Yves Perrousseau, *Histoire de l'écriture typographique de Gutenberg au XVIIe siècle*, Méolans-Revel, Atelier Perrousseau éditeurs, 2005, p. 378.

<sup>129</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 210; « Ergiebige Materialien führen zum Ausbau des Führtextes, der die Probleme zwar enthält, aber nicht entwickeln muss, d.h. fast ganz ohne provokative Wertungen auskommt. »

<sup>130</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 63; « [O]ne subject gave him an idea for another subject, which in turn would lead him on to something else until even he would look back in some astonishment at how far he had departed from his original starting point. And this was not just the way he thought, but also the way he wrote, simply because he allowed himself barely a moment of reflection between getting an idea and working on it, between cause and effect. He collected his thoughts not in his head but on paper. »

Ce fait oblige le lecteur à développer une nouvelle habitude de lecture. D'un côté, on rentre dans le cours du texte du corps d'article et on suit les aspects que l'auteur enchaîne ; de l'autre, on peut sans problème quitter cette partie du texte, vu qu'il s'agit plutôt d'une collection de faits, pour continuer avec la remarque correspondante plus bas sur la page et reprendre le fil du texte en haut. Pour garantir la fluidité à cette lecture verticale, il est évidemment important que les remarques figurent sur la même page que la partie du texte à laquelle elles se réfèrent. Cette mise en page se trouve dans les éditions successives du DHC jusqu'en 1820. À partir de ce moment, on a radicalement changé la mise en page de sorte que l'intégralité du texte – le corps de texte, les remarques, les références bibliographiques – est mise en deux colonnes. Ce changement a pour conséquence d'obliger à feuilleter l'ouvrage afin de pouvoir lire les remarques auxquelles renvoie le corps d'article, action qui coupe la lecture. Au niveau de l'image que cette nouvelle mise en page impose, on se rend compte de la monotonie qui domine les pages et qui cause une lecture plus fatigante. L'apparition des premières éditions est en conséquence plus confortable pour le lecteur. Certes, il y a aussi un inconvénient : dans des articles tels que *SPINOZA* et *MAHOMET* où les remarques sont extrêmement longues, car elles sont exhaustives : elles occupent, en colonnes, pratiquement toute l'étendue de la page. Alors, si le lecteur veut lire le corps d'un trait il finit par lire la première ligne de ces pages et par les tourner rapidement.

Tout compte fait, il faut remarquer que la mise en page du DHC ressemble à une mise en scène. Comme le décor au théâtre, elle suscite un effet visuel et une impression saisissante. Les différentes parties du texte sont faciles à distinguer, ce qui simplifie l'orientation et la navigation sur les pages. En comparant la mise en page des éditions successives, il saute aux yeux qu'à partir de l'édition de 1720, les éditeurs abandonnent la mise en page originale que Bayle avait choisie pour son ouvrage. Ils gardent encore le corps en bloc, les remarques en deux colonnes et les références bibliographiques aux marges, mais séparent plus nettement les articles, en séparant les corps d'articles l'un de l'autre. D'abord, les corps des articles se suivaient dans la partie en bloc en haut de la page et l'ensemble des remarques accompagnant plusieurs articles différents était en-dessous. Puis, dans l'édition Marchand de 1720, les remarques de chaque article accompagnent celui-ci directement, ce qui donne plusieurs paragraphes en bloc sur une seule page et découpe les colonnes – avant continues – en morceaux. Ensuite, dans l'édition de 1767, les marges et les références bibliographiques ont été abandonnées, tandis que les éditeurs ont repris la stricte séparation de l'ensemble du corps en haut et les remarques en bas. En 1820, les références bibliographiques sont réintroduites, mais en bas de page et ce qui est encore plus frappant : l'intégralité du texte, c'est-à-dire le corps d'articles, ainsi que les remarques et les notes, est mise en deux colonnes. Au niveau de la typographie, il est possible de distinguer ces trois parties textuelles, mais plus au niveau de la mise en page.

## 1.2.2 La typographie des différentes parties du texte

La typologie représente, après la mise en page, le deuxième effet visuel qui s'impose immédiatement au lecteur dès que celui-ci ouvre un livre. Elle influence la lecture parfois de façon subtile, ce dont le lecteur ne se rend pas toujours compte :

[...] l'influence, que le produit intellectuel de l'auteur – à part son contenu – dans sa forme typographique exerce sur le lecteur capable de discernement, est plus grand qu'on ne le croit. Il n'est pas question de livres exceptionnellement beaux, créés avec un goût bibliophile, mais surtout de livre simple, fabriqué avec goût, destiné à l'usage, donc à la lecture qui influencera de façon favorable pour l'auteur le jugement du lecteur inconsciemment, même si celui-ci ne comprend que peu ou, comme dans la plupart des cas, rien du tout à la typographie.<sup>131</sup>

Cependant, on constate parfois aussi un impact plus évident, comme par exemple dans le cas des lettrines marquant le début d'un texte ou d'une nouvelle partie, des bandeaux situés en tête d'une page ou d'un livre et plusieurs autres types d'ornements. À part l'aspect artistique et esthétique, ces ornements typographiques aident à structurer le texte. Ils se distinguent visiblement du reste de sorte qu'ils sautent facilement aux yeux. De plus, la rapidité et la fluidité avec lesquelles on parcourt un texte dépendent entre autres de la police de caractère et de leur taille, au point que le texte semble lourd ou reste même inaccessible pour un lecteur à cause de la composition typographique. Leif Nedergaard partage ce point de vue concernant l'importance et surtout la particularité de la typographie du DHC. Il avertit que « [c]elui qui lit attentivement les lettres de Bayle peut suivre l'élaboration et l'impression de cette œuvre qui, aussi au point de vue typographique, est une action d'éclat qui ne pourrait pas trouver son pareil de nos jours. »<sup>132</sup>

Dans ce sous-chapitre, les traits caractéristiques qui sont propres à la typographie du DHC sont le centre de notre intérêt. Leur point commun consiste dans le fait qu'elles marquent les différentes parties du texte. Julius Rodenberg remarque, à propos des règles de la typographie, qu'elles « s'adaptent à la typographie de chaque simple imprimé parce que chaque imprimé confronte le typographe avec de nouvelles solutions, avec de nouveaux problèmes. »<sup>133</sup> Cette observation est également valable pour le DHC où l'auteur, l'éditeur et les imprimeurs ont créé un style typographique qui leur sert de solution, afin de bien distinguer les différentes parties du texte et afin de rendre la lecture agréable en même temps. Roxane Jubert partage ce point de vue et explique dans son chapitre intitulé *Le passage du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, qui

---

<sup>131</sup> Rodenberg, *op. cit.* (1959), p. 68 ; « [...] der Eindruck, den das geistige Produkt des Autors – abgesehen von seinem Inhalt – in seiner typographischen Gestalt [...] auf den urteilsfähigen Leser macht, ist größer als man glaubt. Es ist jetzt nicht die Rede von besonders schönen, mit bibliophilem Geschmack ausgestatteten Büchern, sondern gerade das schlichte, geschmackvoll hergestellte, zum Lesen bestimmte <Gebrauchs>buch wird das Urteil des Lesers unbewußt, selbst wenn er weniger oder, wie meist, nichts von typographischen Dingen versteht in einer dem Verfasser günstigen Weise beeinflussen. »

<sup>132</sup> Nedergaard, *op. cit.* (1958), p. 217.

<sup>133</sup> Rodenberg, *op. cit.* (1959), p. 3 ; « Die Regeln passe sich also der Typographie jedes einzelnen Druckes an, da jeder Druck den Typographen vor neue Lösungen, neue Probleme stellt. »

porte entre autres sur le caractère romain, que « [l]a typographie reste largement au service de la lecture ».<sup>134</sup>

Les lemmes, c'est-à-dire les noms propres des personnages introduisant les articles dans le DHC sont mis en majuscules de sorte qu'ils se distinguent du texte courant et que le lecteur les perçoit même en feuilletant les pages. Ces majuscules semblent plus grandes que le texte bien qu'elles aient la même taille que les majuscules dans le corps d'articles. À cela s'ajoute qu'on a légèrement agrandi l'écart entre les lettres de ces noms propres, ce qui les fait contraster encore davantage avec leur entourage. Par ce moyen, Bayle et son éditeur font ressortir les mots-clés comme c'était l'habitude dans les nombreux dictionnaires de l'époque, tandis qu'aujourd'hui, il est de plus en plus à la mode de mettre les lemmes en minuscules ou bien en caractère gras. De plus, les en-têtes répètent sur chaque page les articles traités directement en-dessous et elles sont également en majuscules. Cette pratique facilite dans les deux cas l'orientation. Comme la lecture ne se fait pas forcément de façon continue, mais selon les intérêts personnels et particuliers, il est important que l'auteur procure des points de repères aux lecteurs. Certes, d'un côté, l'ordre alphabétique structure le texte, mais de l'autre, cet aspect typographique apporte une structure supplémentaire sur l'apparence visuelle et physiologique. Dans les remarques, les lettres majuscules italiennes, en ordre alphabétique, numérotent les paragraphes. Elles font le lien entre le corps d'articles où elles figurent pour renvoyer le lecteur aux remarques correspondantes, et les commentaires en bas où on trouve finalement les informations supplémentaires détaillées, les réflexions et les approfondissements concernant un certain sujet.

L'italique représente un autre moyen qui permet de varier l'aspect extérieur des caractères. Bayle s'en sert pour faire une différence entre les citations et sa propre production. Ces passages atteignent parfois une longueur considérable et ont plusieurs fonctions. Tout d'abord, les citations sont mises en italique afin de les faire contraster avec le texte.<sup>135</sup> Bayle marque alors clairement ce qu'il reprend d'autres auteurs. Vu qu'il dénonce à maintes reprises le plagiat de nombreux auteurs, il note avec méticulosité tous les ouvrages dont il copie un passage. Cet effet visuel autorise le lecteur à sauter toute une citation au cas où il ne veut pas la lire. Mais il se peut aussi qu'il ne puisse pas la lire parce qu'il n'a pas assez de connaissances en grec ou en latin. Par ce moyen, il peut continuer sa lecture rapidement en sautant les lignes qui ne le concernent pas. De plus, quelques citations ne sont pas mises en italique mais entre guillemets, de sorte que toutes les lignes qui appartiennent à cette citation commencent par des guillemets. L'utilité pour le lecteur est la même, car cette marque lui signale la longueur et, en conséquence, aussi la fin de la citation sans qu'il soit obligé de la lire. Il lui suffit de survoler le texte. Rodenberg souligne également cet aspect : « but de toute

---

<sup>134</sup> Roxane Jubert, *Graphisme, typographie, histoire*, Paris, Éditions Flammarion, 2005, p. 64.

<sup>135</sup> Dans le sous-chapitre 1.2.7 *Les citations* nous envisageons en détails la questions de savoir pourquoi Bayle travaille autant avec des citations et quels avantages elles lui fournissent.

typographie repose essentiellement sur des réflexions pratiques et utiles »<sup>136</sup> et il ajoute que « toute production typographique n'est pas bien qui, par un motivation quelconque, distrait le lecteur de sa lecture. »<sup>137</sup> Ainsi, il montre la relation étroite et l'influence réciproque entre le sujet qui lit et l'objet qui est lu.

Reprenant l'italique, il y a deux autres parties du texte qui sont également mises dans ce type de caractère. D'abord, chaque première phrase des remarques est exposée ainsi. Cette phrase est la répétition de ce que Bayle a écrit dans le corps d'article et pour que le lien entre la remarque et l'idée correspondante, qu'elle commente, soit clair, il la copie. Cette ligne en italique marque le début de chaque paragraphe ce qui aide le lecteur à trouver plus rapidement la remarque en question. Deuxièmement, les notes bibliographiques en marge, où se trouvent aussi quelques renvois, figurent aussi en italique. La taille des caractères est aussi grande que celle des remarques que les notes accompagnent.<sup>138</sup> De plus, l'italique paraît plus fin que le caractère normal ce qui allège l'aspect visuel. Plus fines, Bayle accorde aux notes bibliographiques leur statut et leur importance d'un côté par l'emplacement aux marges, de l'autre, par le choix de la typographie qui pourrait suggérer une infériorité par rapport aux articles et aux remarques, tous les deux en caractère droit. Cependant, cette classification des différentes parties du texte ne l'empêche pas de semer des détails importants aussi parmi ces notes marginales. Cette infériorité n'est en conséquence qu'apparente et provoquée au niveau de la typographie.

Si on considère encore plus en détail la taille des caractères, il semble évident que le corps d'article qui repose sur les deux colonnes de remarques représente la partie principale. Plus grand que le reste, il est plus facile à lire et on est conditionné – en tant que lecteur – à ce que le texte en bloc, et en particulier les articles, constitue le centre d'un ouvrage. De plus, les remarques sont un supplément aux articles et d'habitude on leur accorde une importance inférieure. Cet effet est renforcé par l'aspect extérieur, puisque la taille de caractère des remarques est plus petite que celle du corps. Finalement, les notes en marge qu'on vient d'évoquer dans le paragraphe précédent se distinguent aussi par leur taille, qui correspond à celle des remarques. Mais Bayle les sépare nettement en les mettant les unes en colonnes et les autres dans les marges.

Dans l'édition de 1820-1824 de Paris, on abandonne finalement toute la mise en page et la typographie typiques du DHC. Dès lors, le texte intégral – c'est-à-dire corps, remarques et

---

<sup>136</sup> Rodenberg, *op. cit.* (1959), p. 4 ; « [Zweck und] Ziel jeder Typographie beruhen im wesentlichen auf praktisch nützlichen Erwägungen [...] »

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 4 ; « [Daher] ist jedes typographische Erzeugnis nicht gut, das, in welcher Absicht auch immer, den Leser von der Lektüre ablenkt. »

<sup>138</sup> Par contre, dans l'édition de 1820-1824 par exemple, on constate une différence entre les tailles des remarques et des notes tandis que les responsables de cette édition abandonnent complètement le bloc en faveur de la mise en colonne du texte intégral et n'utilisent plus les marges, mais attachent les notes à la fin des colonnes. Ils ne distinguent les parties du texte qu'au niveau de la taille des caractères.



notes – est réparti en deux colonnes. À partir de ce moment, il devient encore plus important de trouver un moyen de distinguer visuellement ces trois types de textes. La typographie fournit la solution adéquate. Trois tailles différentes de caractère signalent la partie du texte qu'on est en train de lire. Le corps, plus grand que le reste, est suivi des remarques qui sont réduites d'une taille. On imprime les notes bibliographiques et les annotations d'une taille encore plus petite en bas de chaque colonne à laquelle elles appartiennent. Au cas où un article et ses remarques terminent au milieu d'une colonne, les notes se trouvent à la fin de cet article, au milieu, avant que le prochain commence. Cette solution typographique suggère une hiérarchisation du texte de sorte que le corps contient les informations de premier rang, les remarques rajoutent un supplément du deuxième rang et à la fin les notes terminent l'entrée au troisième rang. Néanmoins, cette hiérarchie n'existe qu'au niveau formel parce que le contenu est organisé d'une manière différente. Il ne suit pas cette hiérarchie puisque les discussions importantes se déroulent en vérité dans les remarques et non pas dans le corps des articles.

Un phénomène typographique, que les différents éditeurs du DHC ont toujours gardé à travers les siècles, se trouve dans l'en-tête. Sur toutes les pages, les lemmes ne figurent pas seulement au début des articles et marquent chaque nouvelle entrée, on les répète aussi en haut des pages en tant qu'indicateurs de ce qui sera traité sur la page en question. Dans les en-têtes, ils servent d'orientation, semblables à un titre du chapitre qui apparaît à la ligne au-dessus du texte courant et soit aident le lecteur à localiser plus rapidement l'endroit du texte qu'il cherche, soit lui rappelle dans quel chapitre il se trouve. En général, comme nous l'avons vu dans la description des dictionnaires en tant que genre littéraire<sup>139</sup>, les en-têtes font sans exception partie de ce type d'ouvrages, sauf que dans le DHC, comme dans d'autres dictionnaires biographiques, tels que la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot, Bayle ne se contente pas seulement des deux ou trois premières lettres des lemmes mais les fait imprimer intégralement. Cette façon de procéder s'explique par le fait que les entrées biographiques sont plus longues que celles des dictionnaires de langue. En conséquence, il y a moins d'articles sur une page et l'espace de l'en-tête suffit pour l'énumération de tous les articles traités sur la page. Vu que le nombre des lemmes est plus élevé dans les dictionnaires de langue, on est parvenu à la solution de n'y mettre que les premières lettres des mots.

Finalement, on découvre des caractères qui varient selon les différentes éditions. Dans les deux premières, Bayle utilise, pour les notes en marge accompagnant le corps d'article, des symboles tels qu'un astérisque, une croix simple ou double ou bien quelques lettres de l'alphabet grec. Par ce moyen, il peut en distinguer nettement les références bibliographiques et les annotations qui ornent les remarques et qui sont numérotées par des minuscules en italiques. En général, on respecte cette différenciation entre les annotations du corps et celles des remarques qui sont beaucoup plus nombreuses que les premières. Seulement l'attribution

---

<sup>139</sup> Voir chapitre 1.1.1 *Typologie et caractéristiques des dictionnaires* à partir de la page 14.

de symboles, de chiffres et de minuscules aux notes du corps et aux notes des remarques est différente d'une édition à l'autre. De surcroît, on introduit à partir de la deuxième édition le symbole d'une petite main qui indique les articles que Bayle a ajouté à cette nouvelle édition. Dans la quatrième, qui date de 1720, en utilisant aussi cette petite main, les éditeurs vont encore plus loin et signalent par une arabesque les articles qui ont été rajoutés après la mort de Bayle. Ces trois moyens – les symboles, les chiffres et les minuscules italiques – servent alors à la liaison horizontale des parties de textes tandis que les majuscules lient le corps avec les remarques à la verticale. Markus Völkel pousse cette observation encore plus loin et différencie quatre niveaux :

De cette manière, la typographie du *Dictionnaire* fait sans cesse des offres au lecteur à quatre niveaux : 1° le corps d'article en rail continu avec des majuscules comme aiguillage pour les remarques – il accentue la vision horizontale ; 2° les remarques en italique qui commencent avec la phrase du corps d'article assez souvent reformulée – accentuation verticale ; 3° les citations de texte en italique qui interrompent [la lecture] ; 4° le grouillement de notes aux marges où se chevauchent la direction horizontale et verticale de la lecture. Après quelques minutes déjà, même un lecteur qui manque d'expérience peut s'orienter librement dans ce système.<sup>140</sup>

Il résume dans ce passage ce qu'on vient d'examiner en détail ci-dessus et souligne également l'importance et l'impact considérable que la typographie effectue sur la lisibilité et, par conséquent, sur la lecture en général vu que même un lecteur de peu d'expérience et de peu d'éducation peut facilement s'orienter et naviguer sur les pages. À part ces quatre niveaux que Völkel classifie, il faut aussi avoir en vue les trois dimensions auxquelles on est confronté dans le DHC. Tout d'abord, l'horizontale est la dimension principale de tout texte et elle nous est imposée par la composition des textes en lignes qui se lisent par conséquent de façon continue. Ensuite, la verticale se manifeste dès lors que le lecteur quitte le corps d'article afin de passer aux remarques et pour reprendre le fil rouge en haut, après avoir lu les commentaires critiques. Ces deux dimensions sont données par la typographie, mais aussi par la mise en page, de sorte qu'ensemble, elles rendent cette division visible. Enfin, la troisième dimension est plus cachée que les autres, car elle est plutôt creusée dans le texte et ne se montre ni au niveau de la typographie, ni au niveau de la mise en page. Il est question des renvois qui font sauter une distance plus ou moins importante selon le cas, entre plusieurs pages, voire même entre différents tomes.

---

<sup>140</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 199 ; « Auf diese Weise macht die Typographie des *Dictionnaire* dem Leser durchgängig Angebote auf vier Ebenen : 1. Führtext als durchlaufende Schiene, mit den Großbuchstaben als Weichen für die Anmerkung – er betont die Horizontale für das Auge ; 2. die kursiv mit dem (oft umformulierten) Satz aus dem Führtext beginnenden Anmerkungen – Betonung der Vertikale ; 3. die unterbrechenden kursiven Textzitate ; 4. das Gewimmel der Fußnoten auf den Rändern, in denen sich horizontale und vertikale Leserichtung überschneiden. Schon nach wenigen Minuten kann sich auch ein ungeübter Leser zwanglos in diesem System zurechtfinden. »

### 1.2.3 Les remarques ou l'art de commenter

« La remarque baylienne », la relation verticale du DHC, a été examinée soigneusement par Pierre Rétat qui commence son article par la définition de ce qu'est une remarque selon Furetière et selon l'*Encyclopédie* et commente que « [l]e mot désigne donc toujours un commentaire succinct, de caractère explicatif, normatif ou critique, et dont la loi paraît être la relative rareté. »<sup>141</sup> Ce début sert de contraste puisque Rétat continue en précisant qu'« [a]insi comprise, et rien n'en a modifié jusqu'à nos jours le sens habituel, la remarque ne répond nullement à l'usage qu'en fait Bayle dans son *Dictionnaire* ». <sup>142</sup> Certes, l'usage que Bayle fait de ses remarques dépasse les limites de ces définitions exposées par Rétat ; pourtant, les remarques remplissent aussi la fonction de commentaire, d'explication et de critique dans le DHC. En général, une remarque sert de supplément au texte principal. L'auteur joint une explication, une précision ou quelques informations supplémentaires à sa production qui ne peuvent pas s'insérer dans le corps du texte, en haut. Bayle utilise ses remarques aussi dans cet objectif d'explication et de précision, sauf qu'il va encore plus loin, ce qui mène Rétat à observer que l'usage que Bayle fait des remarques ne correspond pas à l'habitude de la plupart des autres auteurs. Andréas Pfersmann s'interroge au début de son ouvrage intitulé *Séditions infrapaginales : Poétique historique de l'annotation littéraire (XVIIe-XXIe siècles)* sur ce qu'est une note et reprend entre autres la pensée d'Adolf von Harnack. Ce dernier « sait que l'écrit scientifique moderne ne peut plus se passer d'un appareil critique, » ce qui est également le cas de Bayle qui ne peut pas se passer des remarques en tant que lieu pour le débat critique, « mais il est parfaitement conscient de la lassitude provoquée par une annotation lourde et, plus généralement, du désagrément que provoquent les interruptions répétées de la lecture. »<sup>143</sup> Selon Harnack, Bayle doit être un auteur illisible au plus haut point. Pfersmann cite le décalogue qu'Adolf von Harnack prescrit pour l'usage des notes et dont nous reprenons les sept commandements suivants :

Dix commandements pour écrivains qui utilisent des notes :

1. Rédige ton texte de sorte qu'il puisse également être lu sans les notes.

[...]

3. Sois très économe avec les notes et sache que tu dois des comptes à ton lecteur pour chaque note inutile ; il veut voir dans tes notes une maison aux trésors, et non pas un débarras.

4. Ne t'estime pas trop distingué pour faire des notes et sache que tu n'es jamais assez célèbre pour pouvoir faire l'économie des preuves.

[...]

6. N'écris rien dans les notes qui remette en question le texte et n'y écris rien non plus qui serait plus important que le texte.

<sup>141</sup> Pierre Rétat, « La remarque baylienne » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 27–39, cit. p. 27.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>143</sup> Andréas Pfersmann, *Séditions infrapaginales : Poétique historique de l'annotation littéraire (XVIIe-XXIe siècles)*, Genève, Droz, 2011, p. 61.

[...]

8. Ne transforme pas les notes sans nécessité en terrain de combat ; si tu le fais, présente ton adversaire sous un jour aussi favorable que toi-même.

9. Essaie d'apprendre l'art de compléter par des notes la forme linéaire de la présentation, d'entonner des accords et d'offrir des harmoniques, mais ne joue pas d'instruments que tu ne maîtrises pas et joues-en seulement, lorsque c'est nécessaire.

10. Place les notes toujours là où elles doivent figurer, donc jamais à la fin de l'ouvrage, – à moins que tu ne fasses imprimer un discours – et n'hésite pas à proposer deux types de notes et à les distinguer lors de l'impression, lorsque la matière l'exige.<sup>144</sup>

Mesurée à cette échelle, la particularité de la remarque baylienne devient encore plus évidente. Premièrement, il est possible de lire le corps des articles sans les notes en théorie, mais on se priverait du plaisir des commentaires et de la critique, qui est la partie principale du texte. Certes, le lecteur est libre de décider s'il se concentre sur la partie historique du DHC et ne lit que le corps des articles. Étant donné que Bayle transfère volontairement plein de détails dans les remarques et le signale au lecteur, il est néanmoins très peu probable que ce dernier ignore complètement les annotations. D'autant plus qu'il s'aperçoit, sur de nombreuses pages, de leur immensité puisqu'elles en dominent la surface. Cette aspect conduit au troisième point de la liste de Harnack qui exhorte les auteurs à utiliser leurs notes de façon économe. En ce qui concerne les notes marginales, on peut noter une certaine économie, car Bayle n'y recourt pas inutilement en indiquant les références bibliographiques et des renvois nécessaires. Par contre, les nombreuses remarques qui remplissent les colonnes posent plutôt problème à l'égard de cet appel à l'économie. Si un lecteur juge de manière positive les abondants commentaires, compilations et critiques comme « une maison aux trésors » ou « un débarras », cela dépend du goût, des attentes et des exigences de chacun. Ceux qui cherchent des informations concernant l'Antiquité romaine seront enchantés de trouver des explications et des détails sur les personnages de cette époque de manière qu'ils apprécieront les nombreuses notes dans ce contexte. Par contre, il y a certainement des lecteurs qui ne s'intéressent pas à l'Antiquité et s'attachent davantage aux articles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ou aux articles traitant de certaines femmes célèbres. En conséquence, chaque lecteur jugera différemment les annotations et leur utilité.

Le quatrième commandement de Harnack pourrait également provenir de la plume de Bayle. Grand dénonciateur du plagiarisme sous toutes ses facettes, il ne se lasse pas de critiquer ceux parmi ses collègues et prédécesseurs qui se montrent négligents et peu exacts dans leurs travaux ou copient sans références bibliographiques.<sup>145</sup> Vu les longues citations qu'il rajoute à son propre texte et qu'il prend comme point de départ pour ses réflexions, il montre

<sup>144</sup> Extrait de Adolf von Harnack, « Über Anmerkungen in Büchern », in *idib.*, *Aus Wissenschaft und Leben* cité et traduit par les soins d'Andréas Pfersmann dans Pfersmann, *op. cit.* (2011), p. 62. Ce décalogue fournit un cadre efficace pour l'analyse de la remarque baylienne. Les trois commandements que nous avons omis et les remarques telles que Bayle les utilise n'ont pas de rapport direct de sorte que nous nous permettons de ne pas les retenir dans notre considération.

<sup>145</sup> Le sous-chapitre 1.2.7 *Les citations* examinera plus en détail cet aspect. (Voir p. 78 ss.)

sans cesse qu'il ne fait pas l'économie des preuves. Autant Bayle satisfait cette exigence formulée deux cents ans après la parution de son ouvrage, autant il rompt avec le sixième point qui conseille de ne rien écrire dans les notes qui remette en question le texte et de ne rien écrire non plus qui serait plus important que le texte. Bien au contraire, Bayle profite des remarques pour déclencher des débats et discussions afin d'examiner de façon critique les informations transmises par d'autres auteurs, historiens, érudits, penseurs et théologiens. Pour lui, les remarques représentent l'outil principal pour remettre en question des aspects énoncés dans la partie historique, de sorte qu'elles sont beaucoup plus importantes que le texte. Mais cette inversion des rôles entre texte et remarques est provoquée consciemment puisque Bayle conçoit et compose le DHC de cette manière, dès le début. Il rejette, par cette façon de procéder, le huitième aspect d'Harnack qui exige de ne pas transformer les notes sans nécessité en terrain de combat. Cependant, dans la conception du *Dictionnaire*, il est hors de question que les remarques servent explicitement de terrain de combat. Étant donné que Bayle ne perd pas de vue son premier but, à savoir l'élimination des fautes, il lui faut un endroit où il puisse examiner scrupuleusement les différentes sources et argumenter sa propre cause. Le corps des articles ne remplit alors pas d'autre fonction que de servir de suite horizontale, et donc linéaire, de points de départ pour l'approfondissement vertical des réflexions. En ce qui concerne la présentation de son « adversaire sous un jour aussi favorable que [s]oi-même », il n'y a pas de réponse claire ou simple parce que Bayle a différentes habitudes pour présenter ses adversaires. Cela dépend de la situation. Le *Grand dictionnaire historique* de Moréri, par exemple, est le négatif dont Bayle tire ensuite le positif, ce qui a pour conséquence que Moréri apparaît toujours sous un aspect très peu favorable, vu que Bayle critique constamment son inexactitude. Une grande partie des articles contiennent une remarque destinée à la correction explicite de Moréri. Plus caché, Bayle lance quelques pointes contre Jurieu. Il cite les écrits de Jurieu de sorte que celui-ci est présent dans de nombreux articles et discussions. Des querelles ont brouillé les deux anciens amis protestants. Par contre, Bayle évite assez souvent de l'appeler explicitement par son nom et préfère le désigner, par exemple, par le « professeur en théologie encore vivant »<sup>146</sup> ce qui n'empêche pas qu'il le critique sur certains aspects de ses écrits, sauf qu'il anonymise un peu le débat. Ces deux exemples montrent que Bayle n'avantage pas *a priori* le confrère protestant. Bien au contraire, il présente les deux adversaires de façon défavorable, peu importe qu'ils appartiennent à la confession catholique (Moréri) ou protestante (Jurieu).<sup>147</sup>

Reprenant l'observation que le corps d'article se lit à l'horizontale, donc linéaire, et que les remarques y sont liées à la verticale, le commandement, « Essaye d'apprendre l'art de

---

<sup>146</sup> PAULICIENS, rem. F.

<sup>147</sup> Cette problématique sera reprise et traitée de façon approfondie dans les chapitres 2 et 3. L'objectif sera de faire ressortir qui, comment et pourquoi Bayle cite dans les remarques et quel impact cette façon de procéder a sur le contenu et le message transmis.

compléter par des notes la forme linéaire de la présentation » d'Adolf von Harnack, s'applique et ne s'applique pas, en même temps, dans le DHC.<sup>148</sup> D'un côté, les annotations suivent la ligne qu'impose l'article. Étant donné que les abrégés biographiques sont plus ou moins linéaires – à part quelques sauts en avant ou en arrière – les remarques suivent forcément cet enchaînement de sorte qu'on soutient qu'elles complètent la présentation linéaire. Dans de nombreux cas, on trouve aussi le phénomène que la pensée d'une remarque continue encore dans la suivante, soit dans la même perspective, soit sous un autre angle.<sup>149</sup> De l'autre côté, les relations d'un grand nombre de remarques avec d'autres articles et remarques créent une discontinuité. Le fait de rapporter, par exemple, une pensée de la remarque B d'un article à la remarque E du même article amène déjà le lecteur à feuilleter un peu en avant pour voir la suite indiquée. La discontinuité apparaît d'autant plus frappante quand un aspect est repris dans un autre article que le lecteur n'associe pas forcément. Néanmoins, Bayle reste le maître de son texte et de ses remarques par sa méticulosité et par la précision grâce auxquelles les relations sont claires et traçables. La mise en page apporte sa contribution à la netteté qui facilite l'orientation par la suite. Dans les éditions du DHC avant 1820, les remarques figurent toujours sur la même page que la partie du texte correspondant. Il ne faut pas les chercher longtemps parce qu'elles sont placées « là où elles doivent figurer, donc jamais à la fin de l'ouvrage [...] et [de plus Bayle] n'hésite pas à proposer deux types de notes et à les distinguer lors de l'impression, lorsque la matière l'exige. »<sup>150</sup> Ce dernier point de la liste d'Harnack est réalisé sans compromis dans le DHC. Les remarques dans leur fonction de commentaire et de critique se distinguent visuellement par la mise en colonnes des autres notes, à savoir celles qui sont transférées sur les marges et qui contiennent les références bibliographiques, ainsi que quelques renvois. De plus, il est important de séparer ces deux types de notes puisque les unes servent de notes aux autres. La différence de typographie, l'italique et la taille des caractères, renforce visiblement la distinction et réduit autant que possible l'irritation du lecteur.

Suite à cet examen des remarques bayliennes selon les critères qu'Adolf von Harnack propose au début du XX<sup>e</sup> siècle pour le bon usage des notes<sup>151</sup>, il faut souligner que – du point de vue chronologique – Bayle ne peut pas satisfaire aux exigences à la mode deux cents ans plus tard. Par contre, ce détour permet de s'approcher des particularités de Bayle et de

---

<sup>148</sup> Et encore pire : grâce aux renvois (voir le sous-chapitre suivant), Bayle force le lecteur à sauter entre les articles, d'une page et d'un tome à l'autre et abandonne toute linéarité en faveur de la création d'un réseau relationnel du savoir.

<sup>149</sup> Voir par exemple PORTUGAL, rem. G, H et I; DAILLET, rem. K, L et M; PYRRHON, rem. B et C ainsi que rem. D, H et I.

<sup>150</sup> Voir la citation à la page p. 56, note 144.

<sup>151</sup> Andréas Pfersmann résume que les commandements du professeur allemand sont surtout négatifs. « Une économie maximale est la condition pour qu'elles puissent déployer les tonalités complémentaires et ouvrir des réflexions latérales. » (Pfersmann, *op. cit.* (2011), p. 63) De plus, Pfersmann signale que les consignes de Harnack n'ont pas eu d'échos en dehors des pays germanophones. Cependant, cette échelle nous rend service dans les réflexions sur les caractéristiques particulières des remarques dans le DHC.

mieux comprendre sa tradition et sa pratique. Mais, même situé en son temps, Bayle rompt à maintes reprises avec l'emploi habituel des annotations.

Pour Bayle, les remarques représentent bien au contraire le terrain de combat intellectuel qui est destiné à initier aussi des réflexions approfondies et à contempler des faits sous plusieurs angles. Néanmoins,

[c]onscient que les digressions érudites sur les sources, longuement citées en version originale, et la discussion des erreurs sans nombre de la transmission ne seraient pas du goût de tous les lecteurs [...] Bayle avait annoncé, dès son « Projet d'un dictionnaire critique », qu'il en réserverait la substance à ses remarques [...].<sup>152</sup>

Il décharge par ce moyen le corps d'article en déplaçant en bas les parties du texte dont il peut se passer. De plus, il laisse le choix – et donc la responsabilité – au lecteur qui est libre de décider quelle remarque il veut lire. La force, et donc la dynamique, du DHC viennent de cet usage intensif de remarques et de notes. Le fait de dépasser les limites de la linéarité produit le suspens qui attire et fascine en conséquence le public parce qu'il représente une caractéristique unique. Pierre Rétat partage ce point de vue et souligne que les remarques symbolisent

une des principales originalités du *Dictionnaire* : par leur forme, leur volume, leur contenu, leur ton, elles constituent un immense texte de mélanges, libre, imprévu, fascinant. Comme l'écrit Elisabeth Labrousse, « paradoxalement, Bayle fait d'un *Dictionnaire*, le plus anonyme des ouvrages, une œuvre riche de cette saveur personnelle qu'ont les livres écrits avec joie ». Cette saveur, nous savons qu'elle se trouve essentiellement dans les remarques. Ce sont elles qui procurent ce plaisir si particulier qu'on éprouve à lire Bayle, qui pour une large part a assuré le succès du *Dictionnaire* [...].<sup>153</sup>

Les remarques représentent effectivement le trésor du DHC. Depuis le Moyen Âge, la littérature savante a été marquée par l'usage des marges par les glossateurs qui y mettaient des explications accompagnant le texte. La pratique persiste au cours des siècles et Andréas Pfersmann explique que les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient de véritables adeptes de l'écriture marginale.<sup>154</sup> Bayle considère ses remarques comme un grand commentaire. Pierre Rétat qualifie l'utilisation de ce commentaire dans la tradition des humanistes d'« explication, interprétation des auteurs anciens obscurs et difficiles, exercice d'intelligence savante du livre et de la tradition » et précise ensuite qu'il « prend chez Bayle une dimension nouvelle et fort différente, et devient l'infinie profusion et variété d'un texte critique et digressif. »<sup>155</sup> De plus, Rétat parvient également à la question de la mise en page et son rapport avec le contenu présenté.

Du commentaire textuel à la critique historique et philosophique, on peut donc supposer qu'on passe aussi de la « page glosée », où le texte central est entouré de ses commentaires avec les notes en marge, à la page baylienne par un processus où s'allient la permanence de la page pleine et

<sup>152</sup> Pfersmann, *op. cit.* (2011), p. 64.

<sup>153</sup> Rétat, *op. cit.* (1998), p. 28 ; Rétat se réfère dans ce passage à Labrousse, *op. cit.* (1985), p. 242-243.

<sup>154</sup> Voir Pfersmann, *op. cit.* (2011), p. 141.

<sup>155</sup> Rétat, *op. cit.* (1998), p. 30.

complexe, le double colonnage et la forme du « dictionnaire historique » par article. Ce composé est l'expression propre, originale, d'un moment et d'un tournant de l'art critique.

La méthode de Bayle consiste à construire un texte à plusieurs étages ou à plusieurs entrées, dépendant les uns des autres, mais aussi largement autonomes, composant un espace à la fois hiérarchisé, contraint et libre, dans lequel la remarque acquiert de fait, par sa masse, sa nature et sa destination, une position centrale, bien qu'elle soit typographiquement et juridiquement en sous-ordre.<sup>156</sup>

Cette observation décrit très bien la corrélation entre le texte et sa mise en page ainsi que sa typographie, ce qui devient paradoxal chez Bayle à cause de l'inversion des rôles et de leur importance. C'est-à-dire que le corps des articles, habituellement la partie principale du texte, semble régner sur les remarques puisqu'il repose sur elles en taille de caractères plus grande. Cependant, au niveau de l'importance et de la pertinence, elles sont supérieures aux abrégés biographiques parce qu'elles contiennent les véritables réflexions et donc le véritable message de l'auteur, bien qu'elles paraissent typographiquement inférieures. Considéré sous cet angle, on peut aussi décrire le corps d'article en tant que chaîne plus ou moins chronologique d'informations biographiques qui ne sert de fil rouge que pour l'enchaînement des remarques.<sup>157</sup>

Antony Grafton souligne également la qualité des remarques bayliennes en expliquant qu'

un des ouvrages les plus grands et les plus influents de l'historiographie de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle n'a pas seulement des notes de bas de pages, mais consiste en grande partie de notes de bas de page et a même des notes pour les notes. Les vastes pages de ce best-seller inhabituel, à savoir le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, n'offrent au lecteur qu'une croûte fragile et peu épaisse de texte d'où on passe au marécage profond et sombre des commentaires.<sup>158</sup>

Mais l'ouvrage de Bayle ne se borne pas seulement à la bidimensionnalité. Les remarques sont aussi importantes et uniques que les renvois qu'il met en œuvre. Ils rajoutent en conséquence la troisième dimension, qui fait sauter le lecteur d'une page à l'autre, d'un article au suivant.

## 1.2.4 Les renvois

Outils constitutifs et indispensables du DHC, les renvois font partie de la plupart des articles. En général, on peut constater que plus un article est long, plus il comporte de renvois. La motivation de travailler avec des renvois et d'en exploiter les avantages semble intrinsèque car aucun auteur avant Bayle ne s'en est servi autant que lui de sorte qu'ils représentent une novation et ainsi une particularité. Ils seront repris et imités plusieurs années plus tard par les auteurs de l'*Encyclopédie*.

<sup>156</sup> Rétat, *op. cit.* (1998), p. 30 sq.

<sup>157</sup> Lors de l'analyse de la composition des articles dans les deux chapitres sur le scepticisme et sur l'historiographie, nous allons réfléchir plus en détail à cette observation.

<sup>158</sup> Anthony Grafton, *The footnote : A curious history*, London, Faber and Faber, 2003, p. 191 ; « one of the greatest and most influential works of late seventeenth-century historiography not only has footnotes, but largely consists of footnotes, and even footnotes to footnotes. The vast pages of that unlikely best-seller, Pierre Bayle's *Historical and critical Dictionary*, offers the reader only a thin and fragile crust of text on which to cross the deep, dark swamp of commentary. »



En considérant la longueur de certains articles et des remarques jointes, il est évident que grâce à un ou plusieurs renvois, Bayle décharge ses articles. Il commente ce fait, par exemple, dans l'article NAVARRE, (Marguerite de Valois, reine de, bru de la précédente) : « C'est ce que j'examinerai dans un autre endroit (ff), cet article étant déjà que trop long. »<sup>159</sup> Dans cette note de bas de page (ff), Bayle explique qu'il « rassemble plusieurs choses qui ont été dites des mauvaises mœurs de cette reine [dans l'article USSON]. »<sup>160</sup> Il rapporte alors des détails, des aspects supplémentaires et des discussions à un autre endroit afin de pouvoir continuer avec l'argumentation qu'il est en train de mener sans devoir l'interrompre. En même temps, il peut leur laisser plus d'espace que dans les articles qui ont déjà une certaine longueur : « C'est ici que j'exécuterai la parole que j'ai donné dans la remarque G de l'article Anacréon. Il vaut mieux qu'on trouve ces choses ici : elles auraient donné trop de longueur à l'article de ce poète, et n'en donneront pas trop à l'article de Bathyllus. »<sup>161</sup> Par ce moyen, il a aussi l'occasion de rentrer plus en détail et de poursuivre une réflexion, un fil argumentatif ou bien un aspect dans toute son envergure. Cette façon de procéder entraîne deux autres effets. D'un côté, la reprise de la discussion concernant une question théologique, politique, philosophique, etc., en plusieurs endroits, montre la variété des points de vue qu'on peut avoir envers cette question. Il est donc possible de tenir compte de la complexité d'un certain sujet en le coupant en plusieurs morceaux répartis dans l'ouvrage de Bayle. En ce qui concerne l'opposition entre la longueur et le découpage, il explique que

[s]i quelqu'un trouve ces remarques trop longues, qu'il sache que j'ai eu mes raisons. J'ai voulu décharger d'autant un article où la matière n'était que trop abondante [celui d'Alexandre-le-Grand]. On lit plutôt quatre choses qu'une, encore que cette une soit plus courte que les quatre autres. C'est ce qui m'oblige à répandre deçà et delà bien des choses qui appartiennent naturellement à un seul sujet. Que ne faut-il pas faire pour s'accommoder à un siècle dégoûté ?<sup>162</sup>

Selon Bayle et sa vision des habitudes de lecture des gens, le lecteur préfère plutôt un texte quand celui-ci est découpé en pièces. Dans ce sens, le texte devient beaucoup plus lisible, car la densité est réduite et les informations supplémentaires figurent ailleurs. Cependant, si le lecteur en a besoin ou parce qu'il est poussé par sa curiosité pour un détail ou s'intéresse à l'approfondissement de ses connaissances, il peut à tout moment sauter des pages afin de consulter ce qui appartient thématiquement au sujet en question. De l'autre côté, cette stratégie de rapporter des détails et des discussions à un autre endroit permet aussi de cacher des informations délicates et sensibles. Bayle emballe ainsi la polémique et la critique dans un contexte inhabituel et donc inattendu de sorte qu'il crée un véritable labyrinthe. Comme dans un vrai labyrinthe avec des coins et des carrefours, le lecteur doit décider à chaque renvoi qu'il découvre, à quel endroit il continue sa lecture, dans l'article actuel ou dans l'article in-

<sup>159</sup> NAVARRE, Marguerite de Valois, reine de, (bru de la précédente), corps.

<sup>160</sup> NAVARRE, Marguerite de Valois, reine de, (bru de la précédente), corps, note (ff).

<sup>161</sup> BATHYLLUS (jeune homme), rem. D.

<sup>162</sup> ARISTANDRE, rem. B.

diqué. En conséquence, il n'est pas passif ou forcé de suivre le texte du début à la fin. Bien au contraire, il est amené à participer activement au déroulement de l'ouvrage en choisissant son chemin de lecture personnel. Certes, l'auteur possède toujours le rôle de guide et influence sans doute son lecteur par ce qu'il lui met à disposition. Pourtant, le fait d'inclure le lecteur, de lui laisser jusqu'à un certain degré le choix, en lui transférant la responsabilité pour le développement de sa lecture, symbolise une dynamisation et une ouverture qui rompent avec l'habitude. Lire est de moins en moins une action linéaire mais devient pluridimensionnel dans le DHC.

A cela s'ajoute le fait que Bayle peut décharger non seulement les articles, mais aussi quelques lettres de l'alphabet. Dans l'édition de 1820, on compte 16 tomes. Le premier tome va de A à AM, le deuxième débute à AN et termine à AZ. Un huitième de l'ouvrage est alors occupé par une seule lettre. Afin de lutter contre ce déséquilibre et vu que le temps pressait puisque le DHC devait paraître, Bayle se sert des renvois afin de décharger quelques lettres en classant des articles là où c'était possible sous une autre lettre. Bayle fait part de cette pratique dans la *Préface* en écrivant que « [l]a proportion que j'ai gardée entre les lettres de l'alphabet a été cause que j'ai renvoyé quelques articles d'une lettre à l'autre. »<sup>163</sup> Béatrice Didier reprend cet aveu de Bayle et observe à juste titre que « [l]es renvois vont donc permettre de tricher, de faire une façade architecturale bien symétrique, alors que l'univers du langage, mais aussi de l'histoire, de la réalité passée et présente, est fait de dissymétrie. »<sup>164</sup> La volonté de décharger quelques lettres n'est pas appliquée avec rigueur. De surcroît, elle n'est qu'une excuse qui sert de façade lors de la lutte contre une asymétrie qui trouve son origine dans l'alphabet même. Étant donné que quelques lettres sont plus fréquentes que d'autres, il est évident que la lettre Q, par exemple, ne pourrait pas remplir tout un tome tandis que L, M et S sont des initiales plus courantes de sorte que les tomes 9, 10 et 13 de l'édition de 1820 ne contiennent que des articles commençant par ces trois initiales. Il y a alors un décalage entre ce que Bayle veut réaliser suite à une aspiration à l'ordre et à l'équilibre et ce qui est réaliste et possible au niveau de la faisabilité et de l'ordre alphabétique. Didier conclut pareillement que « [c]e souci doit être mis sur le compte d'un désir d'ordre qui pourrait être un aspect de l'activité rationnelle, et qui aboutit à l'irrationnel classement par lettres. »<sup>165</sup>

Prenons ensuite l'article PYRRHON en tant que premier exemple pour notre observation suivante. On y trouve deux renvois dont le premier – dans le corps d'article – conduit aux ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES PYRRHONIENS et le deuxième – dans la remarque E – mène à la remarque C de PEREIRA. Ces renvois de premier ordre renvoient pour leur part à d'autres

<sup>163</sup> Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique – Nouvelle édition augmentée de notes extraites de Chau-fepié, Joly, la Monnoie, Leduchat, L.-J. Leclerc, Prosper Marchand, etc. ; Réimpression de l'édition de Paris, 1820-1824*, Genève, Slatkine Reprints, 1969, *Préface*, p. 12.

<sup>164</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 88.

<sup>165</sup> *Ibid.*

articles, ce que nous appelons des renvois de deuxième ordre. En ce qui concerne les renvois à partir des ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES PYRRHONIENS, on en compte trois : MALDONAT, rem. L et ZÉNON D'ÉLÉE, rem. E et G. Dans l'article PEREIRA s'en cachent quatre, à savoir LUCRÈCE, PHILOSOPHE, rem. R, DIOGÈNE, D'APOLLONIE, rem. D, deux fois de suite RORARIUS et PAULICIENS, rem. L. Poursuivant ces traces, on parvient aux renvois de troisième ordre, au total dix-huit si on compte aussi les renvois redondants menant au même endroit. Cet exemple fait ressortir qu'un lecteur peut arriver à différents endroits et à différents articles selon le chemin qu'il décide de suivre. Plus l'article départ est complexe et long, plus le nombre de renvois auxquels on est confronté est élevé. Dans notre deuxième exemple, SPINOZA, on compte déjà vingt-et-un renvois de premier ordre qui redirigent vers cent dix-huit autres articles et remarques. Les deux cas montrent la façon dont Bayle met en réseau les informations, les connaissances et les sujets isolés comme on le voit de nos jours chez Wikipédia et d'autres systèmes d'hypertexte. Cette mise en réseau fait également comprendre qu'une information n'est jamais linéaire et isolée. Bien au contraire, elle fait toujours partie d'un contexte plus vaste et donc de tout un réseau d'informations qui la conditionnent et qui s'entre-conditionnent. Bayle tient en conséquence compte de la complexité propre de tout sujet traité et l'imite en dressant ce réseau intratextuel. Le premier pas vers l'acquisition du savoir, compris en tant qu'ensemble cohérent de connaissances acquises, plus ou moins systématisées<sup>166</sup>, consiste alors à la mise en réseau de différentes informations afin de comprendre les relations et de s'emparer au fur et à mesure de toute l'étendue de ce savoir.

Cette mise en réseau est accompagnée d'un effet supplémentaire, à savoir une mise en relation. Créer un réseau implique la construction de liens entre différentes parties ce qui signifie la (re)construction de relations soit préexistantes, soit nouvelles. Un fait ou une chose qui existe en relation avec un/une autre est en conséquence relatif/-ve à ce/cette autre. L'acte de mettre une information en réseau symbolise alors qu'on la relie et qu'on la met en perspective. Appliquée à notre contexte, cette observation nous mène à la réflexion que Bayle met en relief les informations et les discussions dans son DHC sur plusieurs niveaux. Comme nous avons vu dans le sous-chapitre précédent portant sur les citations, Bayle relate dans un premier temps les propos d'un auteur ou d'une source en rassemblant plusieurs citations qui concernent le même sujet. Dans un deuxième temps, il agrandit la portée de cette relation et l'étend à l'ensemble de son ouvrage par les renvois. C'est donc grâce à cet outil qu'il réalise, au niveau de la forme extérieure, un effet qui a un impact indéniable sur le contenu.<sup>167</sup> Cependant, il faut que l'auteur ait toujours en vue le tout que constitue son ouvrage afin d'être capable de créer et d'établir ce genre de connexions et de relations entre ses entrées. Au moment de la conception, il est obligé d'anticiper et de prévoir le plan des articles qu'il a l'inten-

---

<sup>166</sup> Voir Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), 2. *savoir*, 1.

<sup>167</sup> L'influence qu'exerce la forme sur le contenu sera analysée très en détail dans les chapitres 2 et 3 où nous appliquerons les résultats de la présente analyse.

tion de rédiger, et d'avoir une structure claire en tête. Sinon, il serait impossible d'attribuer si finement aux sujets, discussions et questions traités leurs places fixes dans le dictionnaire tout en garantissant la liberté de pouvoir traiter n'importe quel sujet à n'importe quel endroit grâce aux renvois. Vu que Bayle était un auteur qui travaillait directement, spontanément et qui se laissait guider par ses associations<sup>168</sup>, notre remarque sur la prévision du plan et de la structure semble contradictoire. Helena van Lieshout avoue que la structure était assez vague au début, mais se développa au cours de la rédaction :

Le processus créatif qui gouvernait le travail sur le *Dictionnaire* était une créativité *ad hoc* en segments. Bayle commença avec un plan en tête qui était en réalité toujours très vague, même quand *Projet et Fragmens* fut conçu et le changement du concept après *Projet et Fragmens* ne contribuait en rien à le rendre plus clair. Sans cesse, en écrivant, il essaya de découvrir la structure de son travail au cours de la pratique ; en fait, la structure ne prit forme qu'en pratique.<sup>169</sup>

Cela soutient notre argument que – malgré toute sa spontanéité et sa créativité – Bayle doit avoir un plan plus ou moins précis afin d'être capable de relier les articles qu'il a l'intention de rédiger. S'il ne s'était pas muni d'une structure globale, il n'aurait pas été capable de répandre les arguments, les pensées et les débats autant qu'il l'a fait. En ce qui concerne le vaste sujet des manichéens, par exemple, on en trouve des traces dans beaucoup d'articles et non seulement dans celui sur les MANICHÉENS et ceux qui y sont associés, comme PAULICIENS, MARCIONITES et ZOROASTRE. Dans le sens inverse, il y a de nombreux articles tels qu'ORIGÈNE, SPINOZA et XENOPHANES qui renvoient aussi aux MANICHÉENS. En même temps, il est évident que Bayle peut à tout moment décider d'ajouter encore une entrée, à tel point que le plan, la structure et ainsi la « Table des articles et des matières contenues » se trouve en évolution permanente. En parlant d'une dynamique étonnante, Völkel précise : « La dynamique de ces relations est alors une double : varier de la conclusion dialectique rhétorique, au niveau formel ainsi que matériel, parcourir le plus grand nombre possible d'aspects manifestes dans la littérature. »<sup>170</sup> Pour terminer cet aspect sur les relations, la relativité et leurs effets sur la conception du DHC par rapport aux renvois, il est important de souligner que Bayle relie par ce moyen les différentes parties dont il compose son ouvrage et en scelle l'unité, ce qui est un phénomène rare dans le genre encyclopédique où chaque lemme et chaque article constitue d'habitude une unité autonome.

De surcroît, les renvois bayliens s'acquittent d'une fonction supplémentaire en produisant un effet didactique. Comme de nombreux sujets, que Bayle aborde, sont très complexes et

<sup>168</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 65.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 67 sq. ; « The creative process that governed the work on the *Dictionnaire* was an *ad hoc* creativity, in segments. Bayle started to write with a plan in mind that was in reality still very vague even when *Projet et Fragmens* was conceived and the change in the concept after *Projet et Fragmens* certainly did nothing to make it any clearer. Time after time, as he wrote, he tried to discover the structure of the work in practice ; in fact the structure only took shape in practice. »

<sup>170</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 201 ; « Die Dynamik dieser Verbindungen ist also eine zweifache : Variation des dialektisch-rhetorischen Schlusses, formal wie material, Durchlaufen einer möglichst großen Anzahl von literarisch manifesten Gesichtspunkten. »

exhaustifs à la fois, l'auteur risque soit de fatiguer le lecteur, soit d'abuser des capacités intellectuelles et de la concentration de ce dernier, s'il traite un sujet dans toute son ampleur en un seul article. Bayle procède de manière contraire : en même temps qu'il décharge les articles d'informations et transfère les autres idées et aspects concernant le même sujet à un autre endroit, il soulage le lecteur. En reprenant le fil thématique en différents endroits marqués et donc liés par des renvois, il entoure l'idée centrale et l'éclaire de tous les angles possibles. Il agrandit donc le cercle à chaque fois qu'il y retourne et approfondit au fur et à mesure les connaissances qu'on peut acquérir concernant un certain sujet. Au près du lecteur, cette façon de procéder a deux effets. Premièrement, celui-ci a l'occasion de découvrir un aspect après l'autre, de sorte que même un public non-érudit qui n'a, en conséquence, pas l'habitude de se plonger dans de longues réflexions peut accéder à des questions complexes de théologie, de philosophie, d'histoire et autres, étape par étape. On suit le courant du texte et on tombe de temps en temps sur un nouvel aspect reprenant un sujet qu'on avait vu plusieurs pages avant. Deuxièmement, si un lecteur s'intéresse à suivre tout un débat de façon suivie et pas de façon segmentée, il lui faut simplement se laisser guider par les renvois, les nœuds reliant les différents fils dans ce réseau d'informations. Ainsi, Bayle procure au lecteur l'option d'adapter la lecture à ses propres besoins et intérêts. Car, reprenons le cas du lecteur moins cultivé, afin qu'il ne s'ennuie pas et ne se fatigue pas au cours des débats trop abstraits et trop détaillés, il est utile de les reporter ailleurs et à plus tard.

En même temps, on évite des répétitions et les redoublements en usant des renvois. Il y a de nombreux cas où Bayle travaille sur la vie de personnages liés par quelque rapport familial. Inutile alors de redire chaque fois les aspects qui ont déjà été exposés dans un autre article auparavant. Ce qui est décrit dans *ALCMÈNE*, par exemple, ne figure plus dans l'article portant sur son mari *AMPHYTRION* et inversement, bien que le sujet commun soit l'histoire mythologique marquant leur vie conjugale. Et des deux articles, Bayle renvoie à *TÉLÉBOES* où on trouve en revanche quatre renvois, à savoir *AMPHITRYON*, *LEUCADE*, *ALCMÈNE* et *GORGOPHONE*. Cet exemple fait ressortir le fait que les renvois fonctionnent assez souvent dans les deux sens. C'est-à-dire qu'il y a des articles ou bien des remarques qui mènent à un (ou une) autre qui renvoie lui-même aux premiers. Par ce moyen, le lecteur n'est pas obligé de suivre linéairement un fil simple, une voie à sens unique, mais il peut avancer ou retourner, prendre une autre direction et continuer dans plusieurs sens de sorte que la lecture devient pluridimensionnelle et fait l'objet d'une dynamisation. Il ne faut plus seulement lire ligne par ligne, mais il est possible de suivre lien par lien, donc renvoi par renvoi, ce qui fait sauter des pages, voire des tomes. Völkel parvient aussi à cette observation et l'exprime de la façon suivante :

Les prédécesseurs de Bayle exigeaient une lecture linéaire, continue ; par contre, le *Dictionnaire* regroupe une masse de texte comparable afin de donner un aperçu immédiat, les contraste opti-

quement et permet de "sauter" entre les *remarques* et le corps d'article respectivement les annotations ou même d'autres articles.<sup>171</sup>

Ainsi, Bayle disperse, d'une part, le savoir à travers plusieurs articles et crée, de l'autre, et en même temps, un lien stable entre eux. Le savoir est donc dynamisé parce qu'il est réparti en plusieurs endroits et relié par un réseau élaboré. Toutes les informations concernant un certain sujet ne sont pas aveuglement accumulées dans un seul chapitre ou dans un seul article, mais bien au contraire placées volontairement à un endroit approprié selon les critères choisis par l'auteur.<sup>172</sup>

Tout compte fait, il reste un dernier aspect à mentionner concernant les renvois. Tout ce qu'on vient d'expliquer ci-dessus concerne les renvois intratextuels qui lient des passages de texte dans le DHC. On trouve de rares exemples de renvois intertextuels qui dirigent vers d'autres livres et vers d'autres auteurs. On pourrait également classer ce genre de renvois comme information bibliographique supplémentaire pour donner au lecteur l'occasion d'approfondir sa lecture concernant tel sujet et de faciliter ainsi sa recherche de textes. La remarque H de l'article ARISTOTE est un bon exemple parce qu'à la fin, Bayle énumère plusieurs titres qui pourraient éventuellement intéresser le lecteur. Dans ce contexte, il faut se poser la question de savoir s'il est pertinent d'étiqueter ce phénomène comme *renvoi intertextuel* ou s'il serait mieux de le classer comme *référence bibliographique*. Comme nous allons voir ci-dessous<sup>173</sup>, les références bibliographiques que Bayle indique aux marges afin de documenter ses sources et qui accompagnent les citations diffèrent de ces renvois intertextuels par leur fonction. Vu qu'ils servent à conduire le lecteur à des titres que Bayle ne cite pas, mais qui représentent une prolongation et un approfondissement d'un sujet, tandis que les indications bibliographiques marginales spécifient l'endroit exact que Bayle copie dans son texte, il nous semble logique de maintenir cette différenciation et d'établir la distinction entre renvois intratextuels et renvois intertextuels.

## 1.2.5 L'ordre alphabétique

Après la mise en page et les questions concernant la typographie, l'ordre alphabétique joue un rôle non négligeable dans la plupart des dictionnaires. Certes, il empêche la lecture suivie du texte, ce que d'Alembert remarque dans le Discours préliminaire de l'Encyclopédie :

Ces sortes de collections peuvent tout au plus donner quelques lumières à ceux qui, sans ce secours, n'auraient pas le courage de s'en trouver; mais elles ne tiendront jamais lieu de livres à

---

<sup>171</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 204; « Bayles Vorgänger verlangen lineares, kontinuierliches Lesen; das *Dictionnaire* dagegen zieht vergleichbare Textmassen zum sofortigen Überblick zusammen, setzt sie optisch voneinander ab und erlaubt das "Springen" zwischen den *Remarques* und dem Führttext bzw. zwischen den Anmerkungen oder gar anderen Artikeln. »

<sup>172</sup> Voir BATHYLLUS, début rem. D.

<sup>173</sup> Voir le sous-chapitre 1.2.6 *La bibliothèque dans le livre*, à partir de la page 71.

ceux qui chercheront à s'instruire : les dictionnaires, par leur forme même, ne sont propres qu'à être consultés et se refusent à toute lecture suivie.<sup>174</sup>

Néanmoins, ce classement par ordre alphabétique s'est imposé pour ce genre d'ouvrage. Bernard Quemada souligne que le mérite pour « l'initiative d'avoir mis en œuvre plus systématiquement « les mots francoys selon l'ordre des lettres » »<sup>175</sup> revient à Robert Estienne. Au Moyen Âge, les regroupements alphabétiques des mots structuraient déjà les glossaires et les lexiques, mais la forme systématique et rigoureuse fut instaurée par les lexicographes humanistes.<sup>176</sup> Bayle – en conséquence – n'est pas un novateur au niveau du classement des vedettes dans son dictionnaire. Cependant, l'ordre alphabétique représente un atout dont il profite.

Sylvain Menant explique que « [c]e qui vaut à l'*Encyclopédie* son prestige, c'est le sentiment qu'elle fait naître d'un livre complet sur tous les domaines du savoir et des interrogation humaines. »<sup>177</sup> Il relie cette observation, sur l'ensemble de l'ouvrage, ensuite à l'alphabet :

Cette extension universelle se reflète dans l'ordre alphabétique, qui depuis des siècles exprime la totalité ("Je suis l'alpha et l'oméga", la première et la dernière lettre de l'alphabet, dit Dieu, symbolique constamment reprise sur les ornements liturgiques) ; la suite alphabétique suggère qu'aucun aspect de la réalité n'échappe à l'enquête et à la réflexion. Mais cet ordre qui est donné, et non choisi par l'auteur ou le directeur du dictionnaire, suggère aussi que le dictionnaire privilégie les données plutôt que les interprétations personnelles ; il suggère que l'auteur, ou les auteurs, n'ont nullement cherché à organiser les faits selon leur système. L'ordre alphabétique représente de ce point de vue le triomphe de la pensée empirique sur toutes les tentations métaphysiques.<sup>178</sup>

Cette description sur la portée de l'alphabet que Sylvain Menant accorde à l'*Encyclopédie* afin d'en souligner ensuite l'importance pour le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire est également valable pour le DHC. Bien que Menant fasse allusion à la perspective de rigueur chrétienne dont Bayle témoigne, il fait ressortir son mérite d'avoir défendu « la liberté de conscience en dénonçant l'oppression catholique [...], [mis] à la disposition du lecteur des informations savantes étendues et diverses » et d'avoir une portée subversive.<sup>179</sup> Avec l'ordre alphabétique, Bayle renonce alors à une hiérarchisation du savoir. Il n'accorde pas aux articles une valeur correspondant à son opinion privée ou à son jugement personnel, mais ils sont tout d'abord classés selon un critère qui est tout à fait arbitraire, et donc neutre.<sup>180</sup> Cette façon de procéder évite en conséquence les effets de position parce que le lecteur consulte un article qui attire son attention, et qu'il veut se renseigner sur le sujet. Ensuite, il y a plusieurs possibilités de continuer : si ce n'est que pour une consultation ponctuelle, il termine sa lecture quand il a trouvé ce qu'il a cherché ; s'il souhaite encore plus de détails ou s'il aime

<sup>174</sup> D'Alembert dans le *Discours préliminaire* à l'*Encyclopédie*, cité dans Matoré, *op. cit.* (1968), p. 5.

<sup>175</sup> Quemada, *op. cit.* (1967), p. 323.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 322 sq.

<sup>177</sup> Sylvain Menant, *Littérature par alphabet : Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Paris, Champion, 1994, p. 43.

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>180</sup> Béatrice Didier signale aussi que « ce classement n'a rien de logique non plus » (Didier, *op. cit.* (1996), p. 5) et ajoute que Bayle aurait pu utiliser également des chiffres au lieu des lettres.

découvrir le texte, il continue à lire encore d'autres articles qui lui paraissent intéressants et pertinents ; s'il s'intéresse à un sujet en particulier que Bayle traite à plusieurs reprises et par conséquent en plusieurs endroits, le lecteur peut approfondir sa lecture en suivant le réseau des renvois. Les possibilités sont multiples de sorte qu'on peut aussi s'imaginer le cas où un lecteur commence au début de l'ouvrage et s'en tient à sa lecture habituelle, à savoir linéaire et continue. Cependant, ce cas semble plutôt moins probable car, dès que les premiers renvois dans un article signalent que la suite du sujet qu'on est en train de lire se trouve ailleurs, on est tenté de feuilleter, au moins vite fait, à l'endroit indiqué, juste pour jeter un coup d'œil. Dans la plupart de ces cas, l'ordre alphabétique apporte au lecteur une valeur non-négligeable parce que l'orientation dans le livre devient, par ce moyen, beaucoup plus facile.

Mais ce n'est pas seulement le lecteur qui en profite puisque « l'auteur ou le groupe d'auteurs qui travaillent à un dictionnaire se réjouiront d'avoir à leur disposition le bienheureux ordre alphabétique. Encore faudra-t-il le gérer pour le mieux. »<sup>181</sup> Et Bayle exploite ce système parfaitement sur trois niveaux. Il ne se contente pas seulement de ranger les articles dans l'ordre alphabétique, mais il indique dans le corps d'article les remarques par les lettres de l'alphabet en majuscules qui figurent ensuite à nouveau dans les deux colonnes en-dessous. C'est-à-dire que les remarques sont rangées selon le même ordre que les articles. Par les lettres de l'alphabet en minuscules, Bayle désigne les notes et les références bibliographiques qui ornent, sur les marges, les remarques aux colonnes. Béatrice Didier attire également l'attention sur cette triple utilisation en observant que « les lettres de l'alphabet vont encore intervenir pour le classement des notes, et en un double système. »<sup>182</sup> Elle précise que la partie historique, à savoir le corps d'article qui est composé de données historiques, est liée à la partie critique que représentent les remarques.

[C]'est grâce à l'alphabet que ces notes sont rattachées au texte. Et à un double niveau : des lettres majuscules [...] dans le texte, renvoient aux notes en bas de page, où s'exprime l'essentiel de la pensée critique de Bayle. Mais ces notes elles-mêmes sont chargées de références qui se greffent à leur tour sur le texte des notes, en utilisant les minuscules [...]. La page apparaît donc truffée par des minuscules dans les marges.<sup>183</sup>

Le grand service que l'alphabet rend au DHC est en conséquence la liaison indispensable qu'il établit entre les deux parties clairement séparées. Elle noue la relation entre les informations historiques et l'examen critique afin de remettre en question certains aspects ou de rentrer dans la discussion. Ce lien représente la ligne verticale entre l'article même et les colonnes. En ce qui concerne les liaisons entre les remarques et les références bibliographiques, on constate le même effet : ces dernières sont attachées par les minuscules à la partie du texte qu'elles soutiennent ce qui trace une ligne horizontale. Étant donné que quelques notes dans les marges contiennent un renvoi à un autre article ou une autre remarque, on découvre l'exis-

<sup>181</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 87.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 4 sq.



tence d'une troisième dimension qui va au-delà des verticales et des horizontales. De surcroît, cette dimension supplémentaire va assez souvent dans plusieurs directions puisque les cas sont nombreux où Bayle utilise plusieurs renvois dans un contexte. Le réseau pluridimensionnel qu'il construit par cette façon de procéder correspond à un véritable bâtiment dont le toit composé d'articles abrite les colonnes de la critique qui – à leur tour – sont soutenues par les marges remplies des notes bibliographiques.

En utilisant l'ordre de l'alphabet, Bayle recourt à un système d'organisation assez neutre. Toutes les entrées du DHC sont ainsi traitées de la même manière, de par leurs positions dans l'ouvrage, puisqu'il n'y en a aucune qui ait une position supérieure à une autre, ce qui crée un effet d'égalité. Elles ont formellement la même valeur ce qui donne un effet d'égalité entre elles. Cette égalité va de pair avec la démocratisation des connaissances et donc du savoir. Le classement par ordre alphabétique représente le seul critère qui est pourtant valable pour tous les articles sans exception de sorte qu'ils apportent tous leur part à l'ensemble de l'ouvrage. C'est alors le développement d'une relation démocratique entre les entrées par le nivellement de la hiérarchie par l'ordre alphabétique.

Certes, la longueur, la gravité et l'impact des articles varient et par conséquent leur importance dans l'ouvrage diffère. Mais comme dans une société démocratique où chaque individu apporte sa propre valeur et est traité selon les mêmes droits, les simples articles apportent leur part à l'ouvrage et sont également traités selon le même critère. Béatrice Didier s'exprime d'une autre manière en parlant de l'*Encyclopédie* quand elle remarque que l'ordre alphabétique s'adresse à la multitude des lecteurs et que « [l]e dictionnaire est un moyen de choix pour vulgariser – au meilleur sens du terme – le savoir, pour faire pénétrer la Philosophie dans le grand public. »<sup>184</sup> Sa description peut servir de continuation à notre pensée, comme la démocratisation du savoir agit au niveau du contenu et de l'arrangement des sujets, tandis que la vulgarisation établit le rapport entre les connaissances et leur accessibilité, ou mieux, leur reformulation pour le public.

« Ce qui vaut à l'*Encyclopédie* son prestige, c'est le sentiment qu'elle fait naître d'un livre complet sur tous les domaines du savoir et des interrogations humaines ». <sup>185</sup> On peut trouver des traces de ce caractère complet également dans le DHC, même s'il se présente autrement. Considérant le choix d'articles que Bayle fait, on réalise que de nombreux personnages manquent. Par exemple, on cherche en vain Socrate, Platon, Montaigne, Richelieu, Mazarin, Descartes, Corneilles, Racine et d'autres, encore ce qui éloigne le DHC de l'ambition de vouloir être universel et complet. Bayle fait part dans la *Préface* que son ambition était « de composer un Dictionnaire de fautes »<sup>186</sup>, mais qu'il a adapté ce premier dessein au goût du public qui ne témoigne pas une aussi profonde passion pour la chasse à l'erreur que Bayle.

<sup>184</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 7.

<sup>185</sup> Menant, *op. cit.* (1994), p. 43.

<sup>186</sup> Bayle, *op. cit.* (1969), *Préface*, p. 1.

Il s'attache alors un peu moins à la correction des fautes, sans l'abandonner entièrement. Il explique ensuite :

Je me fis d'abord une loi de ne rien dire de ce qui se trouve déjà dans les autres dictionnaires, ou d'éviter, pour le moins le plus qu'il serait possible, la répétition des faits qu'ils ont rapportés. Je me privais par-là de tous les matériaux les plus faciles à rassembler et à mettre en œuvre.<sup>187</sup>

C'est-à-dire qu'il se donne pour but de corriger quelques fautes et de remplir surtout les lacunes de ce que ses prédécesseurs n'ont pas retenu dans leurs dictionnaires. Sa contribution à la mise à l'écrit intégrale du savoir consiste à compléter ce qui a été écrit auparavant. Par conséquent, le DHC n'est pas complet en tant qu'ouvrage individuel, mais il l'est en relation avec les ouvrages qu'il cherche à compléter et avec les ouvrages qui sont cités.

Un dernier effet pratique de l'ordre alphabétique reste à mentionner. Comme le dictionnaire est en général un ouvrage conçu pour une consultation ponctuelle et dont la lecture est discontinue, l'alphabet procure un cadre stable et fixe qui permet la lecture pluridimensionnelle et dynamique du DHC. L'effet de la discontinuité et de la dynamique est encore renforcé par les renvois que Bayle utilise dans la plupart des articles. D'autant plus qu'il est important que le lecteur ait des points de repère à sa disposition afin de ne pas se perdre. La structure interne qui place ces points fixes est mise en œuvre grâce à l'alphabet. En ce qui concerne la discontinuité, Béatrice Didier cite Dom Calmet qui se plaint dans l'*Avertissement* qui précède son *Nouveau dictionnaire historique ou Histoire abrégée de tous les hommes* que « L'ordre alphabétique a des inconvénients ; il sépare les faits, les isole ; il peut jeter de la confusion dans l'esprit et dans la mémoire. »<sup>188</sup> Cette plainte paraît d'autant plus paradoxale quand on considère que Bayle se sert avec plaisir de ce moyen pour pouvoir segmenter les faits afin de les disperser et de les traiter de façon isolée. Il profite de la discontinuité et l'exploite, mais n'oublie pas son lecteur dont il veut attirer l'attention et garder la bienveillance. Mais au cas où le lecteur se perd, c'est en revanche Bayle qui perd certainement le lecteur à son tour. Il a en conséquence intérêt à bien l'encadrer et le soutenir avec des outils simples, comme l'ordre alphabétique.

En fait, il faut avouer que l'ordre alphabétique est une caractéristique commune aux dictionnaires en général. Néanmoins, sa dimension, et donc son importance, dans le DHC sont beaucoup plus élevées parce qu'il figure sur trois niveaux : d'abord, en tant que système de rangement pour les articles, ensuite pour relier les articles et les remarques et finalement, pour doter les remarques de références bibliographiques et parfois aussi de renvois. De plus, Bayle ne doit pas inventer son propre système comme d'autres auteurs qui se retrouvent dans la situation habituelle de devoir créer une suite de chapitres logique et continue. François la Mothe le Vayer, par exemple, est obligé de suivre un fil logique lors de la rédaction des *Dialogues faits à l'imitation des Anciens*, de l'*Hexaméron rustique* ou du traité *De la vertu des*

<sup>187</sup> Bayle, *op. cit.* (1969), p. 3.

<sup>188</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 91.

*païens*. Le choix du genre entraîne un mode de construction du texte différent puisqu'il est destiné à une lecture linéaire. Il en est de même pour de nombreux contemporains comme Jean Louis Guez de Balzac et son *Socrate chrétien*, Antoine Arnauld et la longue liste de ses écrits, Pierre Nicole et l'*Art de penser* et de nombreux autres encore. La composition en articles cause un apparent désordre thématique dans le DHC, mais ce défaut est étouffé et donc géré grâce à l'ordre alphabétique qui garantit les liens intratextuels et contient quelques renvois qui, de leur côté, entament les relations thématiques entre les différentes entrées.

### 1.2.6 La bibliothèque dans le livre

A maintes reprises, Bayle se heurte au problème de ne pas avoir à sa disposition tous les outils de travail nécessaires dont il aurait besoin lors de la rédaction des articles du DHC. Réfugié à Rotterdam, l'écrivain protestant éprouve à ses dépens que l'accessibilité à de nombreux livres n'est pas évidente. Raison pour laquelle il est convaincu que ses futurs lecteurs se retrouvent dans la même pénurie et fait en conséquence tout son possible pour y remédier. Il explique dans la *Préface* cette motivation qui le pousse à suivre le goût des lecteurs :

J'ai considéré qu'un ouvrage comme celui-ci doit tenir lieu de bibliothèque à un grand nombre de gens. Plusieurs personnes qui aiment les sciences n'ont pas le moyen d'acheter les livres ; d'autres n'ont pas le loisir de consulter la cinquantième partie des volumes qu'ils achètent. Ceux qui en ont le loisir seraient bien fâchés de se lever à tout moment pour aller chercher les instructions qu'on leur indique. Ils aiment mieux rencontrer dans le livre même qu'ils ont sous les yeux les propres paroles des auteurs qu'on prend pour témoin. Si l'on n'a pas l'édition citée, on se détourne pour long-temps ; car il n'est pas toujours aisé de trouver dans son édition la page qu'un auteur cite de la sienne. Ainsi, pour m'accommoder aux intérêts des lecteurs qui n'ont point de livres, et aux occupations ou à la paresse de ceux qui ont des bibliothèques, j'ai fait en sorte qu'ils vissent en même temps les faits historiques et les preuves de ces faits, avec un assortiment de discussions et de circonstances qui ne laissât pas à moitié chemin la curiosité. Et parce qu'il s'est commis beaucoup de supercheries dans les citations des auteurs, et que ceux qui abrègent de bonne foi un passage n'en savent pas conserver toujours toute la force, on ne saurait croire combien les personnes judicieuses sont devenues défiantes.<sup>189</sup>

En écrivant, Bayle pense alors à l'utilité que son ouvrage doit avoir pour les lecteurs. Bien qu'il dispose lui-même d'une bibliothèque considérable, il se voit assez souvent confronté, en tant que lecteur insatiable, érudit et critique, au fait que d'autres auteurs ne donnaient pas de références correctes et détaillées et laissaient ainsi leurs lecteurs dans l'ombre.<sup>190</sup> Grâce à un large réseau de correspondance, des collègues et confrères répondent à ses questions et lui fournissent ainsi les informations et les passages des textes dont il avait besoin. De cette manière, Bayle se met à la place de son futur lecteur. Il s'identifie avec lui au moment où il rédige le *Dictionnaire* parce qu'il a déjà trop connu la pénurie de livres, et se voit toujours réduit aux problèmes de ne pas avoir les textes nécessaires sous les yeux.

<sup>189</sup> Bayle, *op. cit.* (1969), *Préface*, p. 8 sq.

<sup>190</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 180.

Helena van Lieshout a documenté scrupuleusement dans son ouvrage intitulé *The Making of Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique* tous les livres auxquels Bayle fait référence et dont il reprend les citations dans son texte. La bibliographie qu'elle a pu reconstruire est impressionnante. Toutes les références bibliographiques que Bayle indique se retrouvent dans les notes marginales. « Au total, le *Dictionnaire* contient 10 350 notes marginales accompagnant le corps narratif [des articles] et 44 100 notes marginales accompagnant les remarques. »<sup>191</sup> Les marges représentent le lieu où se trouvent les sources citées et peuvent, de fait, être comparées aux étagères d'une bibliothèque sur lesquelles reposent, comme dans une bibliothèque réelle, les livres. Une fois de plus, la mise en page apporte un avantage puisque le lecteur peut rapidement consulter les marges et s'informer de la source citée. De plus, il faut noter que Helena van Lieshout n'a pas seulement reconstruit *The making of Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique*, mais aussi la gestion de l'ouvrage au cours des années de sa rédaction. Elle a géré en même temps une liste exhaustive, comportant tous les renvois et les références des articles entre eux, et « The Dictionnaire's Library », un document numérique qui comprend 412 pages. Cette bibliothèque, ou mieux *bibliographie*, recense de plus toutes les références que Bayle fait à chaque titre. Par ce moyen, elle note pour chaque ouvrage dans quels articles Bayle en fait mention. Le *Dictionnaire* représente alors l'immense recueil des ouvrages qui ont marqué et influencé le XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que le siècle précédent, même les siècles précédents puisque l'auteur ne prête pas seulement attention aux écrits de ses contemporains, mais aussi aux ouvrages d'une portée considérable des grands philosophes grecs et romains, des ecclésiastiques et des érudits de tous les siècles précédents.

Le besoin de tracer une bibliothèque est intrinsèque et émerge auprès de l'auteur afin de dompter et de gérer lui-même les nombreux ouvrages sur et avec lesquels il travaille. La pratique de dresser des bibliographies détaillées est devenue une habitude dans les sciences de plus en plus importante au cours du XX<sup>e</sup> siècle. À l'époque de Bayle, une bibliographie n'était pas une partie essentielle ou nécessaire d'un ouvrage de sorte que notre auteur se procure par les notes marginales son propre système d'ordre afin de ranger et de classer les titres auxquels il se réfère. Certes, ces titres ne sont pas dans l'ordre alphabétique mais ils sont regroupés dans un cadre thématique selon les articles et leurs sujets. 20 notes accompagnent, par exemple, le corps de l'article SPINOZA et apportent des précisions, des renvois aux remarques suivantes et des titres d'ouvrages. Aux remarques, Bayle ajoute 176 notes où il documente successivement les ouvrages qui traitent soit directement de Spinoza et de sa doctrine, soit un sujet qui est en rapport avec lui et ses écrits. Une première partie de ces notes – 15 au total – contient une vingtaine de renvois à d'autres articles.<sup>192</sup> La deuxième partie, qui est beaucoup plus grande

<sup>191</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 177; « In total, the *Dictionnaire* contains 10,350 marginal notes to the narrative corpus and 44,100 marginal notes to the remarques. »

<sup>192</sup> On trouve 21 renvois dans SPINOZA dont un est dans le corps tandis que les autres sont disséminés dans 15 notes marginales des remarques.

que la première, représente la bibliographie thématique des ouvrages concernant Spinoza. Bayle cite une bonne centaine d'ouvrages ou se réfère au moins à ces livres sans en reprendre de citation. De plus, l'écrivain exploite certains ouvrages plusieurs fois dans ce même article, car ils lui sont utiles sous de multiples aspects qu'il utilise au fil de son texte. Il est sûr qu'ainsi le nombre des notes marginales augmente tandis que le nombre des ouvrages reste inférieur.

La position locale des références bibliographiques sur les marges est aussi intéressante à étudier, car elle offre du confort en plus au lecteur. L'examen de la mise en page<sup>193</sup> a déjà montré que la lecture du texte courant – soit du corps, soit des remarques – peut être interrompue au cas où on veut consulter les informations sur les marges, sans que cela dérange gravement le cours de la lecture. Le grand atout de cette pratique est que le lecteur n'est pas obligé de feuilleter tout le livre et de chercher le titre de référence ou l'information complémentaire ailleurs. Un simple glissement des yeux sur les marges suffit et il accède directement aux renseignements. Les références bibliographiques ornent de cette façon le texte comme des arabesques et contribuent à une lecture agréable. Face aux grandes pages des volumes in-folio, le lecteur a donc la possibilité de lire rapidement la remarque ou la note sans perdre le fil parce que toutes les informations nécessaires figurent sur la même page. Par ce moyen, les chemins à franchir sont d'une courte distance ce qui incite à consulter les notes. Markus Völkel parvient à la même observation et explique

que les pages in-folio de l'article Lipsius sont agencées pour l'orientation visuelle sans problèmes. [...] Les remarques sont divisées en paragraphes selon le contenu et allégées visuellement par les citations en italique de manière qu'elles peuvent être lues sans qu'on se fatigue. La référence qui est presque toujours arrangée de façon parallèle à la marge permet de saisir rapidement la source même sans qu'il faille changer de ligne!<sup>194</sup>

Mais cette observation que Völkel donne à titre d'exemple d'après l'article LIPSIUS ne concerne pas seulement celui-ci, mais bien tout le DHC vu que la mise en page est valable pour l'intégralité de l'ouvrage.

Jusqu'ici, l'accent a été mis sur la bibliothèque, respectivement la bibliographie implicite du DHC. Elle se caractérise par le rassemblement de deux types d'auteurs et d'écrivains. D'un côté, ce sont des personnages directement présents dans le DHC et immortalisés grâce à un article, mais dont Bayle cite de surcroît un ou plusieurs ouvrages et dont le nom figure en conséquence aussi sur les marges ; de l'autre, il s'agit des personnages absents qui n'ont pas été retenus explicitement dans un article et ne figurent que sur les marges. Montaigne, Descartes et Perrault, entre autres, n'apparaissent pas sous la forme d'un aperçu biographique ; néanmoins, ils sont omniprésents grâce aux innombrables citations que Bayle glisse dans le

<sup>193</sup> Voir le chapitre 1.2.1 *La mise en page* à la page 45 ss.

<sup>194</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 199 ; Völkel explique « [dass] die Folioseiten des Artikels Lipsius für problemlose optische Orientierung ausgelegt [sind]. [...] Die Anmerkungen sind inhaltlich nach Absätzen gegliedert und mit dem Kursiv der Zitate optisch aufgelockert, so daß sie ermüdungsfrei gelesen werden können. Der fast immer parallel angeordnete Verweis auf der Marge erlaubt blitzartiges Erfassen der Quelle, wobei man oft noch nicht einmal die Zeile wechseln muss ! »

texte et qu'il commente. À côté, il y a aussi des bibliographies explicites. Celles-ci apparaissent dans les remarques. Aux articles traitant d'écrivains ou de penseurs de différentes disciplines, Bayle ajoute assez souvent toute une remarque à la chronologie de leurs ouvrages publiés. Néanmoins, il ne poursuit pas cette habitude de donner une liste bibliographique pour tous les écrivains ou hommes de lettres auxquels il consacre un article. En considérant les cas où les dites listes sont réalisées, on peut constater que ce type de remarque se trouve surtout dans les articles concernant des auteurs moins connus ou dont le statut d'auteur est contestable et ambigu.<sup>195</sup> Bayle essaie alors de clarifier la production littéraire de ses collègues et de leur accorder le mérite qui va de pair avec leur exploit intellectuel. De surcroît, il assume son ambition de corriger des fautes, de sorte qu'il précise les noms et prénoms des auteurs si nécessaire<sup>196</sup>, l'année de parution ou bien l'orthographe des titres. Pour les écrivains plus populaires et plus connus, Bayle ne se donne pas la peine de regrouper leurs ouvrages dans une liste à part. Tout d'abord, ce serait un travail superflu du fait qu'ils étaient lus et donc connus auprès d'un large public plus ou moins cultivé et deuxièmement, ils se trouvent de toute façon dans le DHC, soit sur les marges, soit dans le texte courant. Comme Helena van Lieshout l'a montré, il est possible de transformer la bibliographie implicite en bibliographie explicite, ce qui lui a permis de reconstruire la bibliothèque baylienne et encore d'autres aspects qui auront leur importance dans la suite de cette étude.

Ce recueil présente en même temps la documentation des sources auxquelles l'auteur se réfère. La forme moderne des bibliographies à la fin des ouvrages scientifiques se renforce de plus en plus au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle et suit aujourd'hui des normes spécifiques selon les différentes disciplines. Bayle s'en est déjà fait une habitude au XVII<sup>e</sup> siècle, d'une part à cause de sa conscience professionnelle et d'autre part, à cause de sa méticulosité. Mais le besoin pratique qui y est lié n'est pas non plus à sous-estimer, car l'importance de cette documentation va encore plus loin. Elle montre sa vaste érudition, le grand savoir qu'il a accumulé pendant toute sa vie. Plus il lit, plus il rentre dans le détail et absorbe toutes les informations disponibles, comme une éponge. Il est indispensable de trouver une solution pour gérer cette affluence de savoir, indispensable de se procurer une bibliographie en tant que système d'ordre et encore plus indispensable de réaliser ces deux premiers buts si on a l'intention de rendre son savoir accessible aux autres, à un public de lecteurs divers. Pour autant, il n'est pas soumis à des normes et peut donc créer une bibliographie à son goût. À l'écoute des futurs lecteurs, il choisit une solution très pratique en mettant les références des ouvrages directement à côté de la ligne où il en parle.

---

<sup>195</sup> Voir par exemple ANTONIANO, rem. E; MAROT, rem. R; NIHUSIUS, rem. A.

<sup>196</sup> Parfois le nom ou le prénom d'un écrivain est écrit différemment ce qui a causé des malentendus et des confusions. Bayle s'investit dans les cas où il l'estime nécessaire pour donner la bonne version du nom en comparant les différentes orthographes qui circulaient.

En faisant l'inventaire du DHC, afin de faire ressortir quels types de textes sont utilisés et retenus, il devient évident que l'auteur y accueille pratiquement tous les genres de texte qui circulent. On y trouve des traités scientifiques, des études philosophiques ainsi que théologiques, des vers à côté de périodiques, tout cela mélangé avec des revues, des recueils et des épitaphes. Comme Bayle reste toujours l'auteur critique et le guide de ses lecteurs, il n'oublie pas de faire part de son opinion envers les sources consultées. Les *Mémoires de la reine Marguerite*, par exemple, ont servi de source à une grande partie des remarques de l'article traitant de la reine Marguerite de Navarre où Bayle laisse échapper quelques brèves phrases entre les citations pour marquer qu'il faut garder, malgré l'authenticité des Mémoires, une discrète attitude de méfiance lors de la lecture de cette source qui est rédigée par une reine qui voulait faire part de ses expériences et créer ainsi une certaine image d'elle-même. Quand Bayle entame le sujet de la date de naissance de cette reine dans la première remarque, il décrit que plusieurs auteurs indiquaient le 14 mai 1552 tandis que la reine se rajeunit de deux ans dans son écrit.

Des princesses dont le jour natal est marqué dans les almanachs, dans les tailles-douces qui se vendent chez les imagers, et dans une infinité de livres vulgaires, peuvent-elles se faire plus jeune qu'elles ne sont ? [...] Il semble néanmoins que notre reine de Navarre s'était si fort accoutumée à diminuer son âge, que par habitude elle suivit ce style-là en composant ses Mémoires.<sup>197</sup>

Par cette observation dans la toute première des remarques, Bayle semble suggérer au lecteur d'être en éveil, de bien examiner et d'être prudent avec les informations que divulgue la reine. Cependant, cela ne l'empêche pas d'enrichir son texte de longues citations reprises des *Mémoires de la reine Marguerite* qu'il commente au fur et à mesure. Continuant de s'interroger sur l'attitude de Bayle envers ses sources, le peu d'estime qu'il en a et les rares prises en compte des ouvrages de genre lyrique, dramatique ou épique paraît peut-être surprenant au premier coup d'œil. Certes, ils figurent çà et là, mais jouent un rôle marginal comparé à la littérature érudite et savante qui constitue la partie essentielle de la bibliothèque baylienne. Son choix d'utiliser rarement des textes lyriques, dramatiques ou épiques, est motivé par la poursuite de son idéal : la vérité ou au moins la vraisemblance. Tout ce qui appartient au domaine de la fiction ne peut pas lui fournir les faits et les arguments logiques et raisonnables qu'il cherche perpétuellement. Les romans ainsi que les contes racontent des histoires fictives de sorte qu'ils ne peuvent pas apporter des informations exactes et valables à la grande entreprise du DHC en tant que recueil de savoir véritable. Ils ne peuvent pas servir de sources pour un ouvrage tel que le DHC. Dans rem. C de l'article NIDHARD, Bayle s'écrie :

On s'est laissé prévenir de la pensée que ses ouvrages ne sont qu'un mélange de fiction et de vérité, moitié roman, moitié histoire ; et l'on n'a point d'autre voie de discerner ce qui est fiction d'avec les faits véritables, que de savoir par d'autres livres si ce qu'elle narre est vrai. C'est un inconvénient qui s'augmente tous les jours par la liberté qu'on prend de publier les amours secrètes, l'histoire secrète etc., de tels et tels seigneurs fameux dans l'histoire. Les libraires et les

<sup>197</sup> NAVARRE, Marguerite de Valois, reine de (bru), rem. A.

auteurs font tout ce qu'ils peuvent pour faire accroire que ces histoires secrètes ont été puisées dans des manuscrits anecdotes : ils savent bien que les intrigues d'amours et telles autres aventures plaisent d'avantage quand on croit qu'elles sont réelles, que quand on se persuade que ce ne sont que des inventions. De là vient que l'on s'éloigne autant que l'on peut de l'air romanesque dans les nouveaux romans ; mais par là on répand mille ténèbres sur l'histoire véritable, et je crois qu'enfin on contraindra les puissances à donner ordre que ces nouveaux romanistes aient à opter ; qu'ils fassent, ou des histoires toutes pures, ou des romans tout purs ; ou qu'au moins ils se servent de crochets pour séparer l'une de l'autre la vérité et la fausseté.<sup>198</sup>

Helena van Lieshout finit par la même observation que Bayle n'a que très peu d'estime pour les romans, ainsi que pour les genres dramatique et poétique et récapitule dans le sous-chapitre sur environ onze page les « dubious sources »<sup>199</sup> de Bayle. Dans la section « Reality and fiction », la chercheuse avance qu'« [i]l [Bayle] avait très peu de temps pour le mélange de fait et fiction qui fut rendu populaire par des auteurs tels que Marie-Cathérine Desjardins et Marie-Cathérine d'Aulnoy parce que le lecteur ne savait plus ce qu'il fallait croire même si cela était vrai. »<sup>200</sup> Bayle, par contre, toujours à la recherche de la vérité et tout à fait conscient qu'elle représente un idéal inatteignable, s'intéresse donc, avec beaucoup plus d'ardeur, à tout ouvrage d'historiographe et d'historien. Ils figurent en grand nombre dans le *Dictionnaire*, ainsi que des biographies, des bibliographies et d'autres dictionnaires. Ce sont donc les écrits de ses collègues et prédécesseurs érudits qui lui fournissent le matériau pour sa collection de livres. Les auteurs classiques obtiennent les premières places au palmarès des écrivains auxquels Bayle fait référence.<sup>201</sup> Plutarque, Cicéron et Horace sont les plus importants parmi les 10 auteurs qui figurent dans plus de 100 articles du *Dictionnaire*.<sup>202</sup> En ce qui concerne les écrivains de l'époque moderne, François Auguste de Thou, Adrien Baillet et François Eudes de Mézeray ont servi dans beaucoup de références – et au total plus de 100 fois.<sup>203</sup>

Mais le manque d'estime ne s'étend pas seulement aux ouvrages de la belle littérature qui sont sous-représentés par rapport à la littérature érudite ; Bayle n'a pas non plus beaucoup d'estime pour des gazettes qui, à son avis, répétaient les informations déjà imprimées dans

<sup>198</sup> NIDHARD, rem. C.

<sup>199</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 186-197.

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 186 ; « He had little time for the concoctions of fact and fiction popularized by authors like Marie-Cathérine Desjardins et Marie-Cathérine d'Aulnoy, because the reader no longer knew what to believe even when it was true. »

<sup>201</sup> Les informations et les chiffres dans les lignes suivantes proviennent du sous-chapitre *g) Bayle's reference library* du chapitre générique *IV. A scholar's library, a library for learned Europe* in *ibid.*, p. 228–247.

<sup>202</sup> Ces dix auteurs classiques sont les plus cités du DHC. Les chiffres entre guillemets indiquent dans combien d'articles l'auteur en question est mentionné selon l'étude de Helena van Lieshout, voir *ibid.*, p. 244.

1) Plutarque (272)

5) Virgile (163)

9) Juvénal (109)

2) Cicéron (228)

6) Strabon (132)

10) Pausanias (108)

3) Horace (220)

7) Athénée (125)

4) Pline l'Ancien (184)

8) Tacite (111)

<sup>203</sup> Les ouvrages suivants d'auteurs modernes sont les plus fréquents du DHC. Les chiffres entre parenthèses indiquent dans combien d'articles cette ouvrage servait de référence (voir *ibid.*, p. 240 sq.).



d'autres journaux. Dans sa *Préface* il explique qu'« [il se fit] d'abord une loi de ne rien dire de ce qui se trouve déjà dans les autres dictionnaires, ou d'éviter pour le moins le plus qu'il serait possible, la répétition des faits qu'ils ont rapportés. »<sup>204</sup> Par conséquent, il est évident que des répétitions dans les gazettes et journaux ont dû le gêner vu son ambitieux projet pour une telle règle méthodologique. Cela ne l'empêche pas de recourir au *Mercur Galant* pour en extraire des informations sur des biographies ou des généalogies.<sup>205</sup> Il fait un usage approprié de tout outil disponible selon son potentiel plus ou moins exploitable et selon le contexte concret du DHC.

De même, il copie en plusieurs endroits des écrits inédits et contribue ainsi à leur publication. Dans la remarque L de l'article BORE, il fait imprimer toute une lettre qui « avait été écrite par Erasme avant qu'il fut désabusé du faux bruit qui avait couru que Catherine de Bore était accouchée peu de temps après ses noces. »<sup>206</sup> Et Bayle continue de préciser afin de bien introduire la lettre : « J'ai cru qu'on ne serait pas fâché de la trouver imprimée dans cet endroit de mon Dictionnaire, puisque personne ne l'avait encore donnée au public. »<sup>207</sup> Mais il ne s'arrête pas aux lettres qu'il fait imprimer dans son texte. Il y a beaucoup d'endroits où Bayle couche sur le papier ce qu'il a appris par ouï-dire. Ce genre d'informations et d'histoires circulaient parmi les érudits, soit à l'oral ou bien dans leur correspondance. Prenons l'exemple de l'entretien de deux abbés que Bayle documente dans l'article portant sur PYRRHON. D'abord, il avertit le lecteur :

Il y a environ deux mois qu'un habile homme me parla fort amplement d'une conférence où il avait assisté. Deux abbés dont l'un ne savait que sa routine, l'autre était bon philosophe, s'échauffèrent peu-à-peu de telle sorte dans la dispute, qu'ils pensèrent se quereller tout de bon.<sup>208</sup>

Ensuite, il retrace ladite dispute et rentre lui aussi successivement dans la discussion philosophique et théologique. Évidemment, Bayle ne recourt pas seulement aux sources écrites, mais aussi aux bruits et aux bavardages, bref aux traditions orales qui courraient dans les rues et dans les cercles érudits, bien qu'il reste toujours attaché et fidèle aux textes imprimés. En somme, tout peut servir de source ; la logique est la seule preuve à laquelle il faut les soumettre pour garantir qu'elles comportent de la crédibilité, de l'authenticité et de la vraisemblance.

- |  |  |
|--|--|
| 1) Jacques-Auguste de Thou, <i>Historia sui temporis</i> (196) | 6) Erasme, <i>Epistolae</i> (62)   |
| 2) Adrien Baillet, <i>Jugemens des Savans</i> (113)            | 7) Joseph Juste Scaliger, <i>Scaligerana</i> (58)                              |
| 3) François Eudes de Mézeray, <i>Histoire de France</i> (113)  | 8) Sethus Calvisius, <i>Chronologia</i> (58)                                   |
| 4) Gilles Ménage, <i>Ménagiana</i> (84)                        | 9) Théodore de Bèze, <i>Histoire ecclésiastique des Eglises réformées</i> (55) |
| 5) Henri de Sponde, <i>Continuatio Baronii</i> (80)            | 10) François de la Mothe le Vayer, <i>Œuvres</i> (49)                          |
|  | 11) Michel de Montaigne, <i>Essais</i> (49)                                    |

<sup>204</sup> Bayle, *op. cit.* (1969), *Préface*, p. 3.

<sup>205</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 189.

<sup>206</sup> BORE, corps et puis rem. L.

<sup>207</sup> BORE, rem. L.

<sup>208</sup> PYRRHON, rem. B.

Le fait, si un texte ou une personne sert de source, joue un rôle secondaire ; les deux doivent subir pareillement l'examen de la raison et de la logique bayliennes.

Après avoir démontré les deux types de bibliothèques, implicite et explicite, et les types d'ouvrages et de sources dont la bibliothèque est composée, une dernière question se pose : Qui sont alors ses lecteurs qui fréquentent cette bibliothèque que Bayle construit dans son œuvre ? Qui y cherche des informations ? Tout d'abord, ce sont les érudits qui disposent déjà de beaucoup de connaissances et trouveront ce dont ils ont besoin dans les détails que Bayle remanie avec méticulosité et dans les discussions profondes qu'il mène à maintes reprises. Comme il n'est pas évident qu'ils aient accès aux ouvrages chers ou rares, un problème auquel Bayle a été confronté également très souvent, l'auteur partage pourtant le texte en extraits avec eux, et veille ainsi à une plus large diffusion de ces textes. Le même *Dictionnaire* s'adresse également aux gens moins privilégiés, car moins cultivés qui sont néanmoins curieux et veulent s'informer sur certains sujets. Pour leur permettre d'accéder aussi aux textes latins ou grecs, Bayle ajoute assez souvent après une citation en une des deux langues un bref résumé du contenu en français. Par ce moyen, il balaye les obstacles de la langue, il ouvre la porte aux moins privilégiés et les aide à acquérir malgré la bassesse de leur condition sociale quelques connaissances. Helena van Lieshout souligne aussi que c'était surtout important pour les lecteurs qui habitaient des régions soumises à la stricte censure. Par l'acquisition du DHC, ils avaient un accès indirect aux livres qui étaient officiellement mis à l'index.<sup>209</sup> Et pour captiver encore davantage de lecteurs, Bayle se sert d'une ruse ingénieuse. En insérant de temps à autre quelques histoires obscènes, il attire l'intérêt et l'attention du public comme un aimant. Certains articles sur des aventures amoureuses, sur des courtisanes et maîtresses ont donc contribué à faire du DHC un best-seller. Certes, les obscénités ont allumé de fortes controverses, mais loin de nuire à la vente, elles ont piqué la curiosité du public. La polyvalence de l'ouvrage favorise donc sa vente et garantit que chaque lecteur y trouvera au moins quelques articles selon son goût personnel. Le *Dictionnaire* suscite une fascination à laquelle, une fois qu'on y a succombé, plus personne ne se dérobe, de sorte qu'on a envie de continuer la lecture. Vu la diversité du public, il n'est pas étonnant que les sources que Bayle consulte ne soient pas moins variées et qu'il accueille tous les genres de texte qui circulent, écrit ou oral.

## 1.2.7 Les citations

La bibliothèque baylienne, décrite dans le sous-chapitre précédent, représente le grand trésor du savoir érudit de l'époque. Mais cette bibliothèque ne sert pas seulement à faire l'inventaire des ouvrages qui circulent au XVIIIe siècle ni à commenter différentes éditions

---

<sup>209</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 183.

d'un livre. Beaucoup plus que de recueillir et de cataloguer des livres, Bayle en extrait des citations avec lesquelles il enrichit son texte d'ouvrages référencés. Les citations s'intègrent directement dans l'image métaphorique du DHC en tant que bibliothèque puisqu'elles sont comparables aux feuilles des livres que Bayle parcourt et qu'il copie pour illustrer et pour justifier son propre texte. Comme il suit constamment ses idéaux d'exactitude et de précision, il ne lésine pas sur la critique qui prend pour cible les écrivains et collègues peu soigneux qui ne donnent pas les références correctes et détaillées et qui falsifient même les citations afin de transformer le message transporté. Quelle motivation pousse un auteur à procéder de cette manière ? Quelle motivation pousse Bayle à citer scrupuleusement les textes originaux ? Et surtout quelles sont les raisons pour lesquelles il recourt aux citations si fréquemment ? Ces questions constitueront le fil rouge du sous-chapitre suivant qui essaiera d'expliquer pourquoi un auteur, en général, utilise des citations, pourquoi Bayle, en particulier, travaille souvent avec des passages de texte qu'il copie, et surtout comment il manie, traite et coud ces citations dans son texte.

« La citation sert de masque dans la mesure où elle confère à ce qui est cité une évidence factuelle : l'érudition dispense de justifier la présence de la citation qui trouve sa raison d'être dans sa seule existence. »<sup>210</sup> L'observation qu'une citation sert de masque est un des aspects que Barbara de Negroni énumère dans son article intitulé « Le rôle de la citation de Bayle à Voltaire ». Elle décrit précisément les motivations qui amènent un auteur – Bayle en particulier et quelques uns de ses successeurs – à se servir de cette pratique littéraire. Prenant ce caractère de masque comme point de départ, cette comparaison imagée renferme plusieurs aspects en elle. La tâche principale d'un masque est de cacher. Derrière la citation, l'auteur peut cacher tout d'abord sa propre opinion de sorte qu'il puisse rejeter tout reproche d'un adversaire ou censeur quelconque en soulignant que les paroles citées viennent d'autrui. Il peut donc insister sur le fait d'avoir repris ce qu'un autre a dit ou écrit et prétendre que ce n'est pas son opinion à lui. « Voici ses paroles ; je les rapporte, de peur qu'on ne se figure que j'exprime sous son nom mes sentimens. Je ne suis ici & en cent mille autres endroits que Copiste ».<sup>211</sup> Ce jeu de cache-cache permet donc à un auteur – et surtout à Bayle – d'avancer même les pensées et les convictions les plus sensibles et les plus délicates tout en s'excusant d'avoir seulement rapporté l'opinion d'un autre, tout en prenant la posture de l'humble auteur-copiste. Ainsi, il a l'occasion de rejeter toute responsabilité qu'il devrait sinon prendre sur lui. Thomas M. Lennon introduit pour cette démarche méthodologique de Bayle les deux catégories de l'anonymat et de l'impartialité. Il explique que

le penchant de Bayle pour l'anonymat reflète sa principale préoccupation d'impartialité et, surtout dans le *Dictionnaire*, de représentation ou mieux présentation précise et soignée de points de

<sup>210</sup> Barbara de Negroni, « Le rôle de la citation de Bayle à Voltaire » dans *La lettre clandestine*, vol. 8, 1999, p. 35–54, cit. p. 37.

<sup>211</sup> BAUDIUS, rem. N (1702).

vue des autres. Cela est une préoccupation qui paraît faire disparaître Bayle entièrement de son propre texte.<sup>212</sup>

La forte tendance à utiliser des citations produit effectivement l'illusion d'un auteur absent et donc anonyme. Néanmoins, l'impartialité ne se trouve pas dans le DHC parce que Bayle se prononce davantage sur les affaires qu'il est en train de traiter que ce qu'on voit à première vue. Le choix des citations – comme nous verrons au cours de l'analyse détaillée des articles – est éloquent puisqu'il permet de reconstruire sur un autre niveau du texte l'opinion de l'auteur.

A part la fonction de masque, la citation fait assez souvent office d'*alibi*, effet que Barbara de Negroni souligne également en ajoutant encore une deuxième dimension :

L'érudition permet ainsi de jouer à la fois sur deux tableaux : le travail de copie de la citation fournit à l'auteur un alibi face à la censure, il peut toujours se justifier en attestant son droit à donner ses sources ; le travail de collage et de montage, lui permet de conduire une stratégie offensive et de mener des polémiques efficaces.<sup>213</sup>

Comme le soldat qui se munit de différentes armes et d'une stratégie, l'auteur travaillant avec des citations se munit également de certains outils afin d'être capable de mener des combats intellectuels et, dans le cas de Bayle, de lancer des polémiques acerbes. De plus, la chercheuse commente que « [l]a citation entretient alors un rapport essentiel à l'érudition. Loin d'être pure exhibition d'un savoir, l'érudition est une arme critique dans la tradition du libertinage érudit ». <sup>214</sup> Il faut distinguer dans ce contexte deux types de citations selon leur utilisation : premièrement, le cas où l'auteur utilise un passage d'autrui directement en tant qu'argument pour étayer son propre discours et deuxièmement celui où Bayle cite un paragraphe, afin d'attaquer le contenu en en démontrant le défaut. Cette distinction souligne que Bayle oscille entre les deux pôles opposés de la défensive et de l'offensive. B. de Negroni établit également cette distinction en expliquant que « [l]e statut très précis du *Dictionnaire historique et critique* fournit un alibi à toute épreuve pour autoriser n'importe quelle citation et fonder ainsi une stratégie défensive imparable. » <sup>215</sup> et elle continue en disant que

[c]opier apparaît toujours comme une activité innocente fournissant un alibi parfait contre tous les censeurs. En même temps on voit bien qu'il est possible de mener grâce aux citations de lourdes offensives, et que par derrière leurs masques historiques, il faut étudier leur fonction critique. Le lecteur du *Dictionnaire* qui repère article après article les effets des citations, et qui apprend à les travailler, reçoit une véritable formation continue en matière d'exégèse qui doit les conduire à pratiquer une nouvelle forme d'interprétation des textes.<sup>216</sup>

Cette observation sur le travail intense et consciencieux des citations conduit directement au prochain aspect : la fonction éducative des citations. Bien loin de servir seulement de

<sup>212</sup> Thomas M. Lennon, *Reading Bayle*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 29 ; « For Bayle's penchant for anonymity reflects his overriding concern with impartiality and, especially in the *Dictionnaire*, with the accurate and thorough representation, or rather presentation, of other's views. This is a concern that appears to make Bayle himself disappear entirely from his own text. »

<sup>213</sup> Negroni, *op. cit.* (1999), p. 38

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p. 42.

masque, le choix des passages cités révèle beaucoup sur l'intention et sur les objectifs de l'auteur. Certes, Bayle semble disparaître de plus en plus derrière les lignes du texte à mesure qu'il avance ses citations. Néanmoins, il faut souligner que c'est lui qui choisit précisément les citations pour certaines raisons. Ce choix ainsi que la façon de le présenter ensuite trahissent l'auteur et la motivation qui le poussent à suivre cette stratégie. On doit creuser sous la surface des citations pour arriver à l'arrière-plan où se passe le véritable jeu intellectuel. La véritable *formation continue* en matière d'exégèse dont parle Barbara de Negroni consiste exactement en l'apprentissage d'une stratégie permettant d'enlever la poussière pour être en mesure d'interpréter le texte baylien. La double lecture et l'examen critique des citations devient indispensable. Dans son article intitulé « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) »<sup>217</sup>, Markus Völkel propose une méthode efficace qui permet d'examiner la structure des articles et les relations nouant les remarques entre elles, ainsi que les citations. À titre d'exemple, il applique sa méthode à l'article LIPSE et réussit par ce moyen à en dresser deux illustrations graphiques.<sup>218</sup> La première sur la page 198 éclaire les différentes couches et références du texte, ce qu'on a examiné en détail dans le chapitre 1.2.1 sur la mise en page du DHC. Sur le deuxième tableau, Völkel démontre la répartition des remarques selon leurs sujets et illustre de plus, par des flèches, les rapports rattachant les remarques. Grâce aux flèches, les relations deviennent visibles et montrent les appartenances et les interdépendances. Cette façon de procéder fait ressortir que les remarques sont tissées ensemble et sont en même temps beaucoup de nouveaux points de départ pour rattacher d'autres articles. Les grandes lignes et fils principaux du réseau que Bayle noue dans son ouvrage se trouvent déjà à petite échelle dans les remarques, de sorte que la lecture et notamment l'examen des citations revêtent une importance non-négligeable. À la fin, cette tâche incombe au lecteur, s'il veut comprendre le texte et le message de l'auteur, et l'incite à l'étude approfondie. Cette éducation du lecteur fait indubitablement partie des effets que produisent les citations.

Le prochain aspect s'insère également dans le contexte de la double orientation des citations, d'un côté la défensive, de l'autre, l'offensive. La question d'examiner les motifs qui poussent un auteur à travailler avec des citations, mène au constat que le fait d'avancer les paroles d'autrui sert à donner une preuve. Ce caractère de preuve de la citation est étroitement lié à l'autorité d'un témoin à l'abri de laquelle un auteur peut se retirer. Suivant cette observation, il est évident qu'on se retrouve à nouveau du côté défensif. En faisant référence à un texte de Descartes, Montaigne ou Pascal, par exemple, dont les ouvrages sont largement diffusés, qui jouissent d'une certaine reconnaissance et réputation publique, on s'insère dans

---

<sup>217</sup> Völkel, *op. cit.* (1993).

<sup>218</sup> Voir les deux tableaux de Markus Völkel dans l'*Annexe* à la p. 307, « Textschichten und Textreferenzen des Artikels Lipsius » (*ibid.*, p. 198) et à la p. 306, « Primäre Implikationen des Artikels Lipsius » (*ibid.*, p. 221).

leur tradition. Helena van Lieshout partage ce point de vue et explique que « Bayle est très prudent afin de montrer précisément qui est responsable ou pas de la véracité de ses propos ; il donne les noms d'autorités, qu'il illustre de temps en temps par des citations, et spécifie où et à qui il a emprunté les citations qu'il utilise dans son texte. »<sup>219</sup> Et pareillement si ce sont des auteurs moins connus ou moins célèbres auxquels il a recours, l'autorité de leurs textes, c'est-à-dire l'autorité du mot écrit et imprimé noir sur blanc garde toujours un certain statut et une certaine valeur. Car même s'il s'agit d'un ouvrage truffé de fautes et d'erreurs – ce que Bayle démontre dès que possible à l'exemple du *Grand Dictionnaire* de Moréri – il reste toujours un document publié et donc publiquement accessible. Ce fait accorde le statut d'autorité à l'ouvrage et à l'auteur et on ne se soucie assez souvent pas de l'étendue concrète de ce statut. Par contre, citer un passage renfermant un propos problématique, car faux, laisse supposer encore une autre motivation. L'ambition de vouloir corriger les fautes des autres pousse Bayle à les constater et à les documenter afin de pouvoir en dénoncer et en attaquer les points faibles ainsi que les défauts rédhibitoires. À ce moment-là, Bayle se positionne clairement dans l'offensive. La rem. Q de l'article NAVARRE (Jeanne d'Albret, reine de) illustre un cas typique de critique baylienne :

Pour réfuter invinciblement ce conte il ne faut que prendre garde à ces deux points de chronologie [...] Il y a dans le *Mercure Galant* du mois de septembre 1688 une généalogie des d'Aubigné. Consultez-la, vous n'y verrez ni ombre ni trace de la prétendue extraction rapportée par l'auteur que je réfute. Si pour l'excuser on disait qu'au lieu de Jeanne il devait dire Marguerite, on ne se tromperait pas moins grossièrement ; car Marguerite, reine de Navarre, mère de Jeanne, mourut avant le roi son mari, et avant que d'Aubigné vînt au monde. [...] Après avoir réfuté les mensonges qu'on a insérés dans les *Galanteries des Rois de France*, il faut que je dise un mot touchant je ne sais quelle tradition qui porte que Jeanne d'Albret se remaria clandestinement, mais non pas sans l'approbation de ses ministres, auxquels elle confessa, dit-on, qu'elle ne pouvait se contenir. Je n'ai ouï dire cela qu'à des gens qui n'avaient aucune sorte de preuve à m'alléguer : cela fit que je demandai un jour à un avocat [...] Je lui répondis que s'il n'avait point d'autres raisons à m'alléguer, il ne me tirerait pas de mes doutes [...] Je n'ai trouvé depuis ce temps-là aucun éclaircissement, et j'avoue que je n'ai pu consulter, en composant cet article, aucun ouvrage où les actions de Jeanne d'Albret soient critiquées. Quoi qu'il en soit, je doute fort de la tradition, ou pour mieux dire je la crois fausse. Je n'ai trouvé aucun vestige dans *M. le Laboureur*, qui est l'un des historiographes de France le mieux instruit de cette espèce de particularités. [...] Au reste je ne doute point que le quatrain et la lettre qu'il a insérée dans son livre, n'aient été cause que *M. Moréri* a dit que Jeanne d'Albret composa diverses pièces en prose et en vers. C'est nous la donner pour un auteur, et c'est nous tromper ; car les lettres qu'un prince écrit, quelque belles qu'elles soient, ne passent pas pour une composition d'auteur, à moins qu'elles ne reçoivent la forme d'un livre destiné à la république des lettres.<sup>220</sup>

Malgré son ton parfois anecdotique, Bayle examine à toute occasion possible subtilement les textes de ses collègues et expose aux yeux du lecteur les aspects divers, positifs ainsi que négatifs, qui se trouvent dans le contenu, augmente en même temps sa propre crédibilité et

<sup>219</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 177 ; « Bayle is very careful to show precisely who is responsible for the veracity or otherwise of his pronouncements ; he cites authorities, sometimes illustrated by quotations, and states where and from whom he has taken the quotations he has used in his text. »

<sup>220</sup> NAVARRE, Jeanne d'Albret (reine de), rem. Q.

fait en sorte que son lecteur lui fasse confiance et se laisse guider.<sup>221</sup> La citation se situe ainsi dans un contexte d'influences réciproques entre autorité et crédibilité, car elle fournit des preuves, justificatifs ou même assurances contre les attaques d'autres critiques et permet de souligner et d'ajuster la validité de certains arguments. De surcroît, elle atteste et renforce les hypothèses, convictions ou argumentations.

Les attaques auxquelles tout auteur se voit plus ou moins exposé enferment encore un autre point de vue qui n'est pas à sous-estimer. En réduisant l'attaque d'un critique à une réaction écrite on peut considérer cette démarche simplement comme le fait d'entamer un dialogue intellectuel et virtuel, car c'est un dialogue qui se déroule par écrit à travers des références et des citations. Au moment où un auteur cite un confrère, il transfère une ou plusieurs idées de ce dernier dans un autre contexte et y tisse ses commentaires, pensées, détails et additions. Dans le cas précis de Bayle, il faut encore ajouter à cette énumération les corrections qui sont son violon d'Ingres. De plus, il reprend de nombreuses querelles dans son ouvrage entre les érudits de son temps et en retrace les aspects centraux. Dans le corps de l'article ANDLO, par exemple, il rapporte la dispute qui a eu lieu entre Petrus ab Andlo et Samuel des Marets. Ce dernier « avait publié[...] en 1670, [une dissertation] pour représenter aux églises protestantes les grands maux qu'on avait à craindre, si l'on souffrait que les opinions de M. Descartes passassent des écoles de philosophie en celle de théologie. »<sup>222</sup> et Petrus ab Andlo y répondait également avec une dissertation. Après deux réactions par écrit,

[l]'auteur [des Marets] déclara qu'il n'écrirait plus contre cet homme de néant (A); mais qu'il serait toujours prêt d'entrer en lice pour la vérité avec un adversaire savant et honnête, qui n'aurait par honte de se nommer. Il tint sa parole; car il laissa sans répartie le troisième écrit de Petrus ab Andlo [...]. Ainsi finit une dispute qui vérifia le proverbe, nullum violentum durabile, d'ailleurs faux assez souvent dans les guerres d'érudition (B). M. Des Marets ne put jamais déterrer le véritable nom de son adversaire (C).<sup>223</sup>

Finalement, Bayle entre aussi en dialogue tout en le retraçant au début et en le commentant par la suite. Plus ou moins explicite et polémique selon le cas donné, il prend parti et fait part de son opinion personnelle. De plus, Bayle déclenche, à toute occasion possible, une pointe polémique contre Moréri. Il ne se lasse pas de le critiquer et de démontrer scrupuleusement toutes les fautes que cet auteur a rassemblé dans son *Grand Dictionnaire historique*. Les citations servent d'arme afin de combattre les arguments de l'adversaire. Bayle l'exprime de la façon suivante : « J'aurais pu ne rapporter qu'une partie du premier passage; mais j'ai eu mes raisons pour faire ce que j'ai fait. Les paroles que j'ai citées, qui ne servent de rien à la

<sup>221</sup> Il ne faut pas oublier que cette habitude de guider le lecteur renferme deux intentions : premièrement, Bayle tient véritablement à amener le lecteur à déduire les conclusions qu'il estime lui-même pertinentes; deuxièmement, c'est son côté didactique qui le pousse à enseigner aux lecteurs à être assidûment critiques et à se méfier toujours de ce qui est écrit dans les livres.

<sup>222</sup> ANDLO, corps.

<sup>223</sup> ANDLO, corps; de plus, Petrus ab Andlo n'était que le pseudonyme derrière le quel Bayle suppose Renier de Mansveld, professeur en philosophie à Utrecht, ce qu'il explique dans la rem. C.

preuve de la question, servent à réfuter M. Moréri sur ce qu'il n'a pas bien caractérisé l'hérésie de Blandrata. »<sup>224</sup> Afin de démasquer les fautes et les inexactitudes de Moréri, Bayle fournit le passage en question et révèle ainsi comme faux ce que le premier avait prétendu. Cette façon de communiquer avec l'autre sur le papier entretient l'habitude de citer. Une autre question qui s'impose dans ce contexte est de savoir pourquoi Bayle poursuit avec ardeur cette forme de dialogue intellectuel. Tout d'abord, l'art de la disputatio faisait partie de l'éducation depuis l'antiquité et était une pratique qui durait depuis des siècles. Même aujourd'hui et peut-être plus que jamais, il est indispensable, dans les discours scientifiques modernes, de prendre en compte tous les points de vue possibles, de les comparer et d'en déduire de nouvelles synthèses pour faire avancer la science. Bayle et sa manière de procéder s'insèrent alors directement dans ce monde scientifique. En général, la citation était déjà une pratique centrale en littérature<sup>225</sup>, mais étayer scrupuleusement les citations avec les références bibliographiques correctes et complètes est certainement un des mérites de Bayle. En conséquence, on peut conclure l'idée centrale de ce paragraphe par la remarque que l'habitude de citer crée encore un deuxième effet à côté du dialogue intellectuel. La ténacité de Bayle qui le pousse à corriger les fautes de ses collègues et confrères aboutit à ce qu'il crée, par ses discussions avec eux, un système de savoir de plus en plus stable et fiable, car il se fonde sur plusieurs sources et opinions dont est extrait, après l'examen critique, le résultat nécessaire et logique. Ce dialogue avec les collègues se distingue surtout par sa polyphonie. C'est pratiquement le cas habituel que Bayle cite plus d'un seul auteur dans les remarques et va par ce moyen au-delà d'un dialogue typique en mettant en scène un véritable polylogue. D'un côté, il confronte les écrits de plusieurs auteurs et crée donc un entretien virtuel entre eux ; de l'autre, il participe également aux débats qu'il entame dans son texte.

Cet aspect de dialogue, où de nombreux interlocuteurs participent par écrit, dégage une autre dimension essentielle de la citation, à savoir la fonction de commentaire. Comme on l'a souligné dans le paragraphe ci-dessus, Bayle laisse d'un côté la parole aux deux opposants qui se confrontent sur un certain sujet et participe, de l'autre aussi, activement au débat. Dans le premier cas, les citations font donc entre elles office de commentaires. Par cette compilation de passages de textes, l'auteur se retire, se tient en dehors et laisse aux citations le travail de commentatrices. Markus Völkel décrit ce phénomène de la façon suivante : « Cette littérature commentatrice garde la tendance de référence, même si on la démonte complète-

---

<sup>224</sup> BLANDRATA, rem. K.

<sup>225</sup> Un des exemples les plus emblématiques d'un auteur qui a recourt sans cesse aux textes précédents et canoniques est Michel de Montaigne. Néanmoins, ses *Essais* reste beaucoup plus énigmatiques pour un lecteur sans éducation humaniste ou bien sans éducation en lettres en général, car il ne fait allusion et référence à d'autres ouvrages qu'implicitement. Ce sont des éditions telle que celle d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et et Alexandre Tarrête, par exemple, qui a paru en trois tome en 2009 chez Gallimard et qui explique grâce à l'apparat critique représentant 350 pages, ainsi qu'une soixantaine de pages d'*Index des noms et des principaux thèmes* les références bibliographiques.



ment en citant. En tant que citations, elles se commentent mutuellement dans presque tout classement. »<sup>226</sup> Dans le deuxième cas, Bayle utilise la citation pour donner un commentaire qu'il voit déjà réalisé par un collègue de manière qu'il serait superflu de répéter les propos de l'autre. Dans la rem. A de l'article BARON (PIERRE), Bayle décrit explicitement que « [I]es extraits que M. des Maizeaux a eu la bonté de m'envoyer d'un livre de Thomas Fuller, feront ici tout mon Commentaire. » Inutile de reproduire une pensée qui a déjà été élaborée, il suffit de citer le passage correspondant pour faire passer son opinion sous forme de commentaire.

A cela s'ajoute aussi que Bayle, réfugié à Rotterdam, n'avait pas accès à tous les ouvrages nécessaires à ses articles. Grâce à l'échange par écrit dans la République des Lettres, Bayle reçut des informations et des précisions qu'il demandait à ses collègues érudits. Cette communication rentre directement dans les articles en de nombreux endroits. Par gratitude, méticulosité, précision et probablement encore d'autres motivations, Bayle attribue beaucoup de citations à ses confrères qui lui ont rendu service en répondant à ses questions et qui l'ont averti par lettre de ce dont il avait besoin pour la rédaction de son dictionnaire. Bien entendu, il faut, pour de telles entreprises, des correspondants fiables et bienveillants qui consacrent également beaucoup d'attention aux détails et à l'exactitude des informations transmises. Bayle indiquait les noms de ses informateurs afin de leur témoigner sa reconnaissance, en leur accordant une place dans son ouvrage. Il faut souligner ici que Bayle recevait par ce biais des passages de textes inaccessibles pour lui qu'il pouvait employer directement dans le DHC. D'un autre côté, Helena van Lieshout démontre les différentes dimensions de la correspondance de Bayle. Tout au long du chapitre portant sur le côté « bibliothèque » du DHC<sup>227</sup>, elle examine l'une après l'autre les sources qui ont nourri le travail baylien. Dans les sous-chapitres *d) Special categories in the library : dubious sources* et *e) A second series of exceptional categories : information from special sources*, elle met en évidence que « Bayle n'était pas particulièrement exigeant lors du choix de ses sources : il scannait tout ce sur quoi il pouvait mettre sa main pour l'information éventuelle qui se cachait à l'intérieur. »<sup>228</sup> Ce constat se fonde sur le fait que Bayle copie de temps en temps les épitaphes des personnages ou des inscriptions accompagnant une statue et met en écrit ce qu'il a appris par ouï-dire.

La plupart sont cependant des informations qui circulaient en général partout dans les cercles savants – informations sur des gens, questions et événements dans la République des Lettres et sur toutes les nouvelles politiques et religieuses d'actualité. Les aspects dans le *Dictionnaire* sont aussi variés qu'ils ont dû l'être dans des conversations et dans des lettres ; ils pourraient être des détails soit sérieux et biographiques, soit d'une autre nature familiale, ils pourraient se rapporter

<sup>226</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 206 sq. ; « Dieser kommentierenden Literatur bleibt die verweisende Tendenz auch dann erhalten, wenn man sie zitierend in ihre Einzelbestandteile auflöst. Als Zitate kommentieren sie sich gegenseitig in fast jeder Anordnung. »

<sup>227</sup> Voir chapitre IV. A scholar's library, a library for learned Europe ; surtout les deux sous-chapitres *d) Special categories in the library : dubious sources* et *e) A second series of exceptional categories : information from special sources* in van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 186-224.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 191 ; « Bayle was not particularly discriminating in the choice of his sources : he scanned everything he could get his hands on for the information it might conceal. »

à une bibliographie ou être typiques pour le point de vue d'une certaine personne ou d'une autre ; assez souvent ce sont des anecdotes ou des bons mots, ou ce ne sont que le rapport de rumeurs ou de potins.<sup>229</sup>

Il n'y a pas seulement des citations et des références écrites, mais aussi des anecdotes qui circulaient à l'oral. L'aspect de l'autorité liée aux mots écrits, examiné ci-dessus<sup>230</sup>, ne suffit pas entièrement lors de la description des raisons pour lesquelles notre auteur travaille continuellement avec de nombreuses citations. Il faut élargir encore sur d'autres sources qui sont dotées d'une véritable autorité. Helena van Lieshout continue ses observations de la façon suivante :

Même un livre d'une probité incontestée – une biographie, par exemple – se fonde en grande partie sur des informations qui reposent uniquement sur le témoignage d'autres [gens] : le fait de coucher ces informations sur papier n'ajoute aucune valeur au contenu. Et si on pousse cela encore plus loin, il devient clair que toute pièce d'évidence qui était à l'origine écrite ou imprimée ne renferme pas de valeur plus grande en elle que toute autre pièce d'information ; la forme n'ajoute pas non plus de valeur.<sup>231</sup>

On peut conclure nécessairement à partir de cette remarque que Bayle recueille et cite tout ce qui lui tombe sous la main, lui semble intéressant et surtout digne de confiance. Du moment qu'il se fie à sa source, la forme écrite ou orale n'a plus d'impact sur la crédibilité. Par conséquent, ce n'est pas seulement le mot écrit noir sur blanc qui possède l'unique autorité de référence, qui est fiable. Il faut constater qu'il existe aussi d'autres sources, à savoir non imprimées, qui valent d'être citées.

A part cette question concernant les citations de différentes sources, il y a aussi la longueur des passages copiés qui est assez particulière dans le DHC. De rares citations n'occupent que quelques mots ou lignes ; dans la plupart des cas, Bayle reprend une partie beaucoup plus longue d'un autre texte. Afin de trouver la réponse à la question de savoir pourquoi il est approprié d'inclure de longues citations, il faut savoir qu'en citant on découpe une partie du texte et qu'on risque par conséquent d'arracher une phrase ou un paragraphe à son contexte et de falsifier son sens premier. D'une part, cet effet peut se produire inconsciemment si un auteur ne travaille pas assez soigneusement avec d'autres textes. De l'autre, par malveillance envers un adversaire, il est également possible de se procurer un outil d'attaque et de médisance en coupant le texte original en morceaux et en le défigurant ainsi. Finalement, pour

<sup>229</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 193 ; « Most of it, however, is information that was generally circulating everywhere in scholarly circles – information about people, issues and events in the Republic of Letters and about all the political and religious news of the day. [...] The items in the *Dictionnaire* are as varied as they must have been in conversations and letters : they might be serious biographical and other family details, they might relate to bibliography or be typical of the views of one particular person or another ; often they are anecdotes or bons mots, or they may even be no more than a report of rumors or gossip. »

<sup>230</sup> Voir le paragraphe sur la fonction de preuve des citations, p. 81 sq.

<sup>231</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 196 ; « Even a book of unquestioned probity – a biography, for instance – is based for a significant extent on information that rests solely on the verbal testimony of others : putting this information down on paper does not add any value to its contents. And taking this a step further, every piece of evidence that was originally written or printed has no greater value in itself than any other piece of information ; the form likewise adds no value. »

pousser cette pratique encore à son extrême négatif, un adversaire peut renoncer à indiquer l'endroit qu'il cite et peut donc faire circuler de nombreux mensonges concernant une autre personne. Barbara de Negroni attire l'attention en particulier sur les théologiens et le vaste travail de sape pour discréditer leurs techniques de citations employées. Elle explique que « Bayle nous montre comment la volonté de monopoliser conduit à la malhonnêteté intellectuelle, c'est-à-dire que le pouvoir politique de l'Église ne peut être fondé sur la vérité des textes. »<sup>232</sup> En ce qui concerne Bayle, si on laisse l'aspect théologique et politique de côté, il est à noter que lui justement lutte contre cette malhonnêteté, en indiquant conséquemment les sources et ainsi chaque lecteur peut en vérifier directement l'exactitude, grâce aux longues citations qui fournissent un contexte beaucoup plus large et plus compréhensible. Par ce moyen, Bayle, comme tout auteur, s'expose au danger du contrôle, mais rend ses écrits transparents et fiables. Grâce à la longueur des citations bayliennes, celles-ci ne sont pas enlevées de leur contexte et sont ainsi moins propices aux malentendus. Autrement dit, au lieu de résumer un texte et de risquer de mal rapporter son contenu, il vaut mieux citer l'original et prévenir ainsi des erreurs. En outre, le texte original est muni d'une force authentique qui est souvent difficile à imiter et qui se perd facilement, et forcément, dans le résumé. Bayle l'avoue lui-même en disant que « [I]es termes de Bérenger ont plus de force que les miens : qu'il me soit donc permis de les rapporter. »<sup>233</sup>

Ces longues citations profitent aux lecteurs. Deux aspects de la citation ci-dessus de la *Préface*<sup>234</sup> représentent le nœud central pour comprendre pourquoi Bayle utilise de longs passages de texte. Premièrement, il veut fournir le texte en question pour ceux qui n'ont pas de livres, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter et ne peuvent donc pas chercher l'endroit cité. Cela est aussi valable pour des textes qui sont inaccessibles ou du moins difficilement consultables pour le public. L'appel à « se défaire de la coutume de ne point citer »<sup>235</sup> a l'air d'être l'appel à la collaboration intellectuelle où l'on ne travaille pas seulement pour son propre avantage, mais plutôt pour s'aider l'un l'autre à avancer et éviter ainsi de devoir faire de longues recherches. Par ce moyen, tout lecteur a le texte directement sous les yeux. Deuxièmement, Bayle veut atteindre aussi les lecteurs qui n'ont pas envie de chercher une page dans le cinquantième volume, qui n'ont pas envie de se lever tout le temps lors de la lecture et qui auraient une autre édition d'un ouvrage. Bref, il a l'intention de tenir compte des occupations et de la paresse de ceux qui ont des bibliothèques. En copiant de longues parties, il épargne au lecteur la parfois pénible démarche d'aller consulter les originaux, afin de mieux comprendre le contexte ou d'approfondir les connaissances du sujet traité. Comme Bayle généralise son cas et suppose que tout le monde est aussi curieux que lui et ressent ce

---

<sup>232</sup> Negroni, *op. cit.* (1999), p. 47.

<sup>233</sup> BÉRENGER, rem. A.

<sup>234</sup> Voir la citation à la p. 71.

<sup>235</sup> ARISTARQUE (grammairien), rem. A.

désir de vouloir savoir tous les détails possibles concernant un sujet, il prend l'habitude de donner des informations supplémentaires aux lecteurs, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme.<sup>236</sup> Ils se trouvent alors dans la confortable situation de pouvoir rester assis avec leur exemplaire du DHC et d'obtenir pourtant tout ce qu'il leur faut pour leur lecture.

Par contre, on pourrait également soupçonner l'auteur de paresse s'il ne fait que copier ce qu'a écrit un autre. Mais il semble plus approprié de parler de pragmatisme. Pourquoi refaire le travail que quelqu'un d'autre a déjà effectué en mettant par écrit une pensée ? Mieux vaut le citer directement et Bayle évite ainsi avec ses longues citations de redire ce qu'un autre auteur avait dit ou écrit auparavant. Bayle introduit une très longue citation d'Antoine Arnauld dans la rem. G de l'article POMPONACE de la façon suivante : « Ce que j'ai à dire ici ne saurait être exprimé ni plus clairement, ni plus noblement que par les paroles d'un théologien sectateur de M. Descartes. C'est pourquoi je n'emploie point d'autre commentaire. »<sup>237</sup> Par ce moyen, il contourne la redondance et ne se pare pas des plumes du paon. Néanmoins, il n'est pas simplement copiste, car il fournit à la fin de la plupart des citations ses commentaires critiques. Ce pragmatisme qui paraît plutôt superficiel et désinvolte est suivi de près d'une autre motivation beaucoup plus sérieuse. Bayle dépendait des livres et des ouvrages qu'il possédait lui-même ou qu'il pouvait consulter directement dans sa ville et des informations qui lui furent envoyées par ses collègues savants sous forme d'extraits copiés des textes originaux. Pour lui, l'habitude de citer signifie certainement rendre accessible ce qui ne l'est pas. Enfin, les longues citations ne sont pas seulement utiles au lecteur – auquel il épargne de devoir consulter les originaux et donne un contexte plus large afin de simplifier la compréhension – il se facilite aussi la vie en établissant un grand recueil de citations qui sont dès lors à sa disposition. De plus, dans la rem. L de l'article BORE, la citation d'une lettre entière représente la toute première publication de cet écrit. Bayle parle d'une lettre qu'Érasme a écrit à Nicolas Éverard. Après avoir remercié « M. de Wilhelm, conseiller à la cour de Brabant, [qui] a que la bonté de me montrer cette lettre originale, et de m'en donner une copie »<sup>238</sup> l'auteur explique qu'il a « cru qu'on ne serait pas fâché de la trouver imprimée dans cet endroit de mon Dictionnaire, puisque personne ne l'avait encore donnée au public. »<sup>239</sup> Citer est donc

<sup>236</sup> Après s'être plaint, que « [j]usqu'ici aucun des auteurs que j'ai consultés ne m'a conduit à la source ; mes recherches ont été encore plus inutiles qu'à l'égard de la prophétie d'Aristarque », Bayle continue à expliquer qu'il a « de la peine à croire qu'un comte de Giche, par exemple, eût été fâché de savoir où l'on trouve qu'Aristarque a dit ce bon mot, et qu'on l'a traité de Prophète. Toute dame qui aime l'érudition serait encore plus aise de savoir si Plutarque, ou Aristote rapporte un fait, que de savoir en général qu'on l'a rapporté. » (ARISTARQUE (grammairien), rem. F). Par ce propos, Bayle rappelle aussi que, si un lecteur – lui inclus – veut consulter l'original pour relire la citation dans son contexte, il est indispensable que l'auteur indique concrètement et surtout correctement la source.

<sup>237</sup> POMPONACE, rem. G.

<sup>238</sup> BORE, rem. L.

<sup>239</sup> BORE, rem. L.

aussi un moyen de publier des documents rares, non-publiés, non-imprimés ou difficiles à retrouver.<sup>240</sup>

Markus Völkel compare la suite des citations à une intrigue à suspens.<sup>241</sup> Cette observation pose la question de savoir quel gain ce suspens entraîne concrètement. La réponse suivante fait ressortir l'efficacité avec laquelle Bayle mène son lecteur. Vu le fait que le suspens vise à maintenir, et joue sur l'attention du lecteur, celui-ci est capté par ce qu'il est en train de lire. Il suit le fil que Bayle lui propose – ou même impose par le choix des citations qu'il effectue – et est par ce moyen amené à déduire des conclusions vraisemblables, car logiques, des propos énoncés. Le lecteur, en autodidacte, *acquiert*<sup>242</sup> seul ses connaissances et parvient alors à d'autres conclusions et Markus Völkel précise encore que « [p]oursuivre de manière autonome des conclusions présuppose un lecteur versé en dialectique. À des théologiens chevronnés en dispute, cette déduction de conséquences ne devrait pas avoir coûté beaucoup d'effort. »<sup>243</sup> La tâche de l'auteur consiste donc à donner la première impulsion pour stimuler les réflexions du lecteur afin de l'éduquer, de faire de lui une personne critique qui est capable de raisonner de façon autonome. Bayle apporte, par ce moyen, sa contribution à ce qui deviendra un des grands idéaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir l'éducation à la responsabilité et à l'émancipation de l'être humain, ce qui a contribué à sa réputation de prédécesseur des Lumières. Cependant, il ne s'abstient pas de donner sa propre opinion. Certes, il y a des remarques où il se tait et laisse interagir les citations entre elles. Néanmoins, il fait déjà – par le choix des passages à citer – part de son attitude et dirige le lecteur, qui suit le fil des phrases, à trouver des déductions logiques et des syllogismes. Bayle crée une polarisation, par le choix des citations, ce qui trahit son opinion et son intention. En même temps, cette façon de procéder illustre implicitement ce qu'il ne veut pas dire explicitement. Tout en se retirant derrière le texte, il ne laisse pas au lecteur la moindre occasion de s'échapper. Mais il y a aussi beaucoup d'endroits où il ne mâche pas ses mots et prend concrètement position sur le sujet en question. Cela se manifeste dans les commentaires qu'il ne manque pas d'introduire au moment donné.

A part l'utilité des citations et des références bibliographiques qui les accompagnent, pour l'auteur et pour le lecteur, il ne faut pas oublier un côté particulièrement pratique lors de la rédaction du manuscrit et aussi pour l'impression de l'ouvrage.

Si des parties d'une lettre devaient être intégrées dans le texte, la lettre originale fut donnée aux compositeurs. Grâce à une remarque dans une lettre à Van Almeloveen et grâce au soin scrupuleux de Prosper Marchand, nous savons que la même méthode était utilisée quand des livres étaient concernés, de sorte que les nombreuses et longues citations, sur lesquelles la critique

<sup>240</sup> Ce recueil représente au surplus la documentation des sources auxquelles l'auteur se réfère. Voir aussi le sous-chapitre 1.2.6 *La bibliothèque dans le livre* en ce qui concerne la bibliothèque de Bayle.

<sup>241</sup> Voir Völkel, *op. cit.* (1993), p. 208.

<sup>242</sup> Voir *ibid.*, p. 212.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 212; « Derart selbständig weiter zu folgern, setzt einen dialektisch wendigen Leser voraus. Streiterproben Theologen dürfte diese Konsequenzbildung freilich geringe Mühe gekostet haben. »

de Bayle était si méprisante, lui ont en effet coûté très peu d'effort. Dans cette lettre, Bayle a fait comprendre à Van Almeloveen qu'il ne fallait absolument pas copier les citations entièrement : tout ce qu'il devait faire était d'en donner le début et puis une référence au livre, à la page et à la ligne sur lesquelles elles continuaient et de laisser le reste aux compositeurs.<sup>244</sup>

Cette observation fournit une raison de plus pour comprendre la motivation qui a poussé Bayle à mettre en détail les références bibliographiques. Elles lui ont épargné beaucoup du temps, car il n'a pas eu besoin de copier tout le passage en question. En même temps, cela diminue le risque de faire des fautes. Comme les compositeurs recourent directement aux originaux, les citations ne sont copiées qu'une seule fois. Si Bayle les avait repris dans toute leur longueur dans son manuscrit et si ensuite les compositeurs les avaient composées dans l'atelier cela aurait été deux étapes de reproduction où on aurait couru le risque de commettre des fautes d'orthographe ou des fautes d'omission, etc. Bien loin d'être un auteur paresseux, cette façon de procéder permet à Bayle et à ses compositeurs de travailler de manière beaucoup plus efficace, tout en évitant une source de fautes fréquente. Madame van Lieshout précise dans ce contexte qu'il y a eu pourtant de rares cas où Bayle a dû faire le travail du copiste, à savoir quand les livres étaient empruntés et n'étaient en conséquence pas disponibles pour longtemps.<sup>245</sup>

Les références bibliographiques représentent pour Bayle encore un autre avantage important. À nouveau, c'est Helena van Lieshout qui souligne que ces références servent aussi à l'orientation du lecteur. Par les citations, Bayle rend son texte et les différents contextes transparents.

Il montrait constamment sur quoi il fondait son énoncé – tout au moins en fournissant des références à ses sources, mais de préférence en citant directement de ses sources les détails les plus importants et les plus intéressants, intégralement et dans la langue originale (d'habitude avec une paraphrase en français).<sup>246</sup>

La continuité, la persévérance et la transparence permettent une lecture également continue et simple, même quand Bayle traite des sujets complexes comme en philosophie et en théologie. De surcroît, Bayle mentionne ailleurs avec une comparaison imagée qu'« un auteur qui ne déclarait pas ses sources forçait son lecteur de se promener dans l'ombre, mais qu'un auteur qui fait la liste de ses sources n'envoyait pas ses lecteurs dehors sans leur garantir la lumière

<sup>244</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 57 sq. ; « If parts of a letter had to be incorporated in the text, the original letter was given to the typesetters. Thanks to a remark in a letter to Van Almeloveen and the scrupulous care taken by Prosper Marchand, we know that the same method was used where books were concerned, so that the many long quotes about which Bayle's critics had been so scornful had indeed cost him very little effort. In this letter Bayle impressed upon Van Almeloveen that there was absolutely no need to copy out quotes in full : all he should do was begin them and then give a reference to the book, the page and the line on which they continued and leave the rest to the typesetters. »

<sup>245</sup> Voir *ibid.*, p. 58.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 136 ; « He constantly showed what he was basing his statement on – at the very least by providing references to his sources, but preferably by quoting the most relevant and interesting details from his sources directly, in full and in the original language (usually with a paraphrase in French). »

de la lune – ou au moins la lumière d’une lanterne. »<sup>247</sup> Une fois de plus, le lecteur est le centre d’intérêt – comme nous l’avons souligné plusieurs fois au cours de ce chapitre – et l’auteur tient compte de ses besoins. Et H. van Lieshout dresse encore une autre image en décrivant que le lecteur profite ainsi de l’occasion de regarder par-dessus l’épaule de Bayle et de lire avec lui ses sources.<sup>248</sup>

Finalement, il reste encore deux points à évoquer. Premièrement, dans l’article BARONI par exemple, la rem. B n’est qu’une citation, du premier au dernier mot. Ainsi, Bayle laisse la parole complètement à Monsieur Maugars, un connaisseur en musique et fameux par sa viole, bref à un expert.<sup>249</sup> Comme Bayle ne s’y connaît pas en musique, ni en chant, il est par ce moyen possible de combler ses lacunes. Les auteurs de l’*Encyclopédie* procéderont presque de la même façon : le spécialiste d’un certain domaine sera chargé des parties de l’ouvrage correspondant à sa profession. Deuxièmement, les citations font ressentir l’esprit de l’auteur. Bayle explique qu’il va « copier plusieurs de ses vers : cela servira à deux choses, à commenter mon texte, et à donner un échantillon de la muse de cet auteur ».<sup>250</sup> Le ton des citations produit donc un effet supplémentaire. C’est un ornement qui enrichit et qui rend le texte encore plus vivant, varié et intéressant, car, ainsi, les styles et les tons différents de plusieurs auteurs marquent le texte. Comme un puzzle ou comme une mosaïque, Bayle arrange ces petites pièces et en forme une unité par ses commentaires, ses explications et ses remarques qui mettent en relation les dites pièces.

En guise de résumé, soulignons que comparées aux normes et styles de citations qu’il faut respecter aujourd’hui, les références et indications bibliographiques de Bayle ne sont pas toujours complètes bien que l’auteur accable ses collègues peu consciencieux et peu scrupuleux en ce qui concerne l’exactitude de leurs références bibliographiques. Il ne se lasse pas de les accuser de plagiat. Certes, il n’est pas possible de reprocher à Bayle de copier aveuglément un collègue sans penser à indiquer l’endroit d’où il extrait un passage du texte. Mais trop souvent, il omet le lieu, l’année et la page.<sup>251</sup> Ce raccourcissement ne dérange pas trop le simple lecteur qui n’a pas le savoir et la curiosité nécessaires pour éprouver le désir de vouloir consulter exactement la source que l’auteur cite. Cependant, pour un lecteur savant, les informations raccourcies peuvent être gênantes quand il a l’intention de rechercher l’endroit exact. Antony Grafton reproche également à Bayle que sa propre pratique n’était pas à la hauteur de ses principes et qu’il a silencieusement abrégé et mal lu, comme ses ennemis, les

<sup>247</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 136 ; « [...] an author who did not state his sources forced his reader to take a walk in the dark, but that an author who listed his sources did not send his readers on their way without granting them the light of the moon – or at least the light of a lantern. » Cette comparaison se trouve dans la *Réponse aux questions d’un provincial* comme l’indique Helena van Lieshout.

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>249</sup> « Ce qu’en dit un connaisseur qui l’avait ouï chanter. » (BARONI, rem. B)

<sup>250</sup> BRUSCHIUS, rem. A.

<sup>251</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 178, qui évoque aussi que la minutie de Bayle ne peut pas être décrite comme impeccable selon les normes modernes.

textes desquels il faisait retirer des extraits par ses imprimeurs.<sup>252</sup> Entre autres raisons, qu'on pourrait imaginer pour cette omission, il y en a une très importante qui vient du fait que Bayle s'était réfugié à Rotterdam lors de la rédaction. En conséquence, il n'avait pas accès à de nombreux ouvrages et dépendait donc de sa mémoire et des extraits qu'il avait notés auparavant. Ainsi, il est bien compréhensible que Bayle ne pouvait pas, assez souvent, fournir toutes les indications, malgré son assiduité et son exactitude dans le travail. Parfois, il donne un bref commentaire, ce qui permet d'un côté au lecteur de se faire une idée des conditions de travail et sert de l'autre côté de justification pour expliquer pourquoi il ne peut pas répondre à ses propres exigences. Dans l'article *HERACLIUS*, par exemple, Bayle explique que : « Je rapporte ceci selon la copie que j'en fis il y a long temps. Je crains de n'avoir pas toujours observé l'orthographe du livre imprimé, et je ne l'ai plus pour m'y conformer entièrement. »<sup>253</sup> Antony Grafton parvient à la même explication concernant les détails bibliographiques incomplètes dans les références de Bayle et souligne que l'auteur du DHC « était régulièrement forcé de citer des livres, qu'il n'avait plus sous la main, sur la base de sa mémoire et de notes qu'il ne pouvait pas vérifier. »<sup>254</sup>

Cette observation renvoie à un aspect déjà formulé dans le sous-chapitre sur la bibliothèque, à savoir au besoin de l'auteur de réunir une bibliothèque afin de dompter et de gérer lui-même les nombreux ouvrages sur et avec lesquels il travaille. Les extraits sur un bout de papier se perdent très facilement.<sup>255</sup> De plus, ce ne sont pas toujours des brouillons esquissés à la hâte qui sont par conséquent erronés. Par contre, au moment où les extraits de texte sont introduits directement dans un autre écrit sous forme de citation, l'écrivain leur attribue une place concrète et les range ainsi.

## 1.2.8 La rhétorique baylienne

Après avoir montré comment Bayle fait parler et dialoguer différents auteurs, érudits et collègues en travaillant avec des citations souvent très exhaustives, on change de perspective et l'on porte l'attention sur l'auteur du DHC et sa façon de s'exprimer. Sa rhétorique développe une dynamique propre ainsi qu'une force, de sorte que les successeurs tels que Prosper

<sup>252</sup> Voir Grafton, *op. cit.* (2003), p. 211 ; « True, his practice did not live up to his principles. Bayle, like his enemies, silently abridged and consciously or unconsciously misread the texts he instructed his printers to excerpt [...] »

<sup>253</sup> *HERACLIUS*, note (3) à la rem. B ; cité aussi dans van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 178 sq.

<sup>254</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 211 ; « Though he insisted that scholars should give the exact titles and editions of the work they cited, he often gave incomplete bibliographical details in his own references. He regularly found himself forced to cite books no longer in his hands from memory and from notes that he could not verify. »

<sup>255</sup> Comme Helena van Lieshout décrit, Bayle travaillait certainement avec des notes qu'il faisait sur du papier : « Il ne recueillit pas ses pensées dans sa tête mais sur du papier. Il semble qu'il devait les voir noir sur blanc afin d'être capable de les mettre en ordre et s'il n'y avait pas de crayon à sa disposition il est probable qu'il devait les prononcer à haute voix afin de pouvoir s'en saisir. » (van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 63.)



Marchand, Jean-Pierre Nicéron et Jacques-Georges de Chauffepié ne réussissent pas à imiter son style. Christiane Berkvens-Stevelinck commente ce fait de la façon suivante :

[...] les envolées philosophiques qui faisaient la grandeur et la beauté du style de Bayle font totalement défaut chez Marchand. Ce même défaut, on le relève également chez Chauffepié, si bien que Voltaire dira très justement à notre avis : ‘les continuateurs ont cru qu’il ne s’agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de Bayle pour oser travailler dans le même genre.’<sup>256</sup>

Ce « génie » dont parle Voltaire est une des causes du très grand succès qu’a connu le DHC. La ruse de Bayle pour composer son texte est unique. Il se sert de la rhétorique afin de produire une atmosphère de suspense, de convivialité, d’indécence, de critique et de dialogue.

Les questions rhétoriques représentent un trait caractéristique pertinent et récurrent. Conçue en général comme une interrogation qui n’exige pas obligatoirement de réponse parce que l’interlocuteur suggère déjà plus ou moins directement cette réponse dans l’énoncé ou à l’avance, ce genre de question a, dans la plupart des cas, une valeur d’affirmation bien qu’elle soit souvent formulée de façon négative. La portée de cette construction n’est pas à sous-estimer. Dans les écrits de Platon, par exemple, elle est un élément constitutif des dialogues entre Socrate et ses interlocuteurs. Il anime, par cette façon de procéder, la réflexion commune et instruit en même temps les interlocuteurs aux conclusions nécessaires et logiques. Cette art de faire naître ses propres idées était désignée par Socrate même de *maïeutique*, « l’art de faire accoucher les esprits ». Les questions rhétoriques de Bayle vont dans la même direction. Il s’en sert dans un objectif didactique tout en menant son lecteur, c’est-à-dire son interlocuteur virtuel, dans un certain endroit et en prenant par ce moyen une direction très claire dans son argumentation. L’article DAVID a valeur d’exemple emblématique car Bayle recourt dans deux remarques à un enchaînement de questions rhétoriques. Dans la rem. D, il s’exprime de la façon suivante :

*Que dirions-nous* aujourd’hui d’un prince du sang de France qui, étant disgracié à la cour, se sauverait où il pourrait avec les amis qui voudraient bien être les compagnons de sa fortune ? Quel jugement, dis-je, en ferait-on, s’il s’avisait d’établir des contributions dans les pays où il se cantonnerait, et de passer tout au fil de l’épée dans les paroisses qui refuseraient de payer ses taxes ? *Que dirions-nous* si ce prince équipait quelques vaisseaux, et courait les mers pour s’emparer de tous les navires marchands qu’il pourrait prendre ? En bonne foi, David était-il plus autorisé pour exiger des contributions de Nabal, et pour massacrer tous les hommes et toutes les femmes au pays des Amalécites, etc., et pour enlever tous les bestiaux qu’il y trouvait ?<sup>257</sup>

Et quelques remarques après, dans la rem. H, on trouve à nouveau un enchaînement de quelques questions :

*Peut-on nier que* cette manière de guerre ne soit blâmable ? Les Turcs et les Tartares n’ont ils pas un peu plus d’humanité ? Et si une infinité de petits livrets crient tous les jours contre les exécutions militaires de notre temps, dures à la vérité et fort blâmables, mais douces comparées

<sup>256</sup> Christiane Berkvens-Stevelinck, « La cabale de l’édition 1720 du Dictionnaire de Bayle » dans *De gulden passer*, vol. 57, 1979, p. 1–55, cit. p. 35.

<sup>257</sup> DAVID, rem. D. Les caractères italiques sont rajoutés dans cette citation ainsi que dans les suivantes pour illustrer nos observations.

à celles de David, *que ne diraient pas aujourd'hui les auteurs*, de ces petits livres, s'ils avaient à reprocher les scies, les herses, les fourneaux de David, et la tuerie de tous les mâles grands et petits ?<sup>258</sup>

Au moment où le lecteur parcourt ce passage, les réponses jaillissent immédiatement et inconsciemment sans qu'il les formule explicitement dans sa tête. La suite des questions est composée de façon à ce qu'elle emmène le lecteur à suivre la pensée de l'auteur et à exécuter avec lui sa réflexion. Cet effet est renforcé par les termes choisis qui introduisent les questions et qui disposent d'un potentiel suggestif, de sorte que le lecteur affirme intuitivement l'énoncé de l'auteur. À part le « que dirions-nous [...] ? », la formule introductive « n'était-il pas [...] ? » qui varie selon le contexte, est également très efficace pour guider le lecteur, comme les deux exemples suivants le démontrent. Dans FRONTON à la rem. F, Bayle lance un appel et une critique hardie en s'exclamant :

Jugeons de ses siècles-là par le XVI<sup>e</sup> et par le XVII<sup>e</sup>. Où sont les gens qui répandent plus furieusement les accusations les plus fausses et les plus atroces contre le parti contraire, que ceux qui possèdent le royaume de la déclamation ? *N'étaient-ce pas eux qui dans le XVI<sup>e</sup> siècle calomniaient le plus hardiment les protestans ? Que cet exemple tienne lieu de tous les autres : Sit unum instar omnium.*<sup>259</sup>

Un semblable ton se trouve ensuite dans HÉRACLÉOTES à la rem. C.

Cette objection peut embarrasser ceux des protestans modernes qui soutiennent que les vérités de l'Évangile n'entrent point dans notre esprit par la voie de l'évidence, mais par celle de sentiments ; car que diront-ils si on leur montre des chrétiens qui changent de religion, et qui, à l'exemple de notre Denys d'Héraclée, embrassent pendant long-temps avec une ardeur incroyable les mêmes dogmes qu'ils rejettent dans la suite avec un ardeur pareille ? Le sentiment de la fausseté, demandera-t-on, *ne s'imprime-t-il point* dans l'âme avec tous les mêmes caractères que le sentiment de la vérité ?<sup>260</sup>

Certes, il faut bien évidemment distinguer différents types de lecteurs et être conscient du fait qu'il existe aussi ceux qui examinent un texte de façon analytique et critique dès le début. Ils se tiennent plus sur leurs gardes et ne se laissent pas guider simplement par les propos de l'auteur. Avec leur esprit critique, ils remettent en question ce qu'ils ont sous les yeux. De plus, il est possible de se figurer le cas d'un lecteur qui reprend un certain passage afin de réfléchir plus profondément au débat présenté. Sa relecture est aussi d'une autre qualité que la première lecture et de cette manière il examine plus en détail et plus librement le texte.

Cette suggestivité qui vise à obtenir l'affirmation de la part du lecteur peut prendre encore une tournure plus forte. Parfois, il arrive que Bayle change de registre et durcisse le ton quand il traite un sujet dont l'absurdité heurte son esprit logique. Dans l'article MAHOMET II, par exemple, il s'emporte au cours de la chaîne des quatre questions rhétoriques et produit par cette suite un climax qui lance une accusation grave au christianisme.

<sup>258</sup> DAVID, rem. H.

<sup>259</sup> FRONTON, rem. F.

<sup>260</sup> HÉRACLÉOTES, rem. C.

Il ne semble pas possible de répliquer quelque chose de bien fort aux remarques de Rivet, et il semble au contraire qu'il soit très-possible de les rendre plus victorieuses ; car *qu'y a-t-il de plus horrible et de plus honteux à la religion chrétienne*, que de voir que Mahomet II, l'un des plus grands *criminels qui aient jamais vécu*, un homme qui avait répandu tant de sang, et qui avait dépouillé de leurs biens tant de personnes par une suite continuelle de cruautés et d'injustices, devienne possesseur légitime de toutes ses usurpations, pourvu qu'il se fasse baptiser ? Que deviendra cette loi inviolable de la morale chrétienne, que le premier pas d'une repentance expiatoire du vol des la restitution du bien mal acquis ? Que dirait-on si un juif, coupable d'une banqueroute frauduleuse de trois millions, obtenait, par la simple cérémonie du baptême, et sans être obligé à restituer quoi que ce soit, une pleine absolution des crimes, et le droit de posséder ces trois millions ? Les infidèles n'auraient-ils pas une raison très-valable *de décrier le christianisme comme la peste* de l'équité et de la morale naturelle ?<sup>261</sup>

Il juge si sévèrement le christianisme dans ce passage, ce qui fait presque oublier qu'il y appartient lui-même. Le choix des mots change aussi et renforce l'effet dénonciateur que Bayle crée dans cette remarque. Les exemples qu'il donne sont de plus très extrêmes et donc très provocateurs. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'est fait de nombreux ennemis par ce genre de propos qui lance des attaques dans diverses directions :

Où est donc, demanderait-on, cette impression naturelle, qui fait discerner à tous les hommes le bien et le mal ? Voilà des nations chrétiennes, qui, non-seulement ne font aucun compte de la chasteté dans la pratique, mais qui en ont même perdu la théorie : d'où il s'en suit qu'à cet égard leur conscience est destituée du sentiment du droit naturel. N'est-ce pas une marque que les idées de la vertu dépendent de l'éducation et de la coutume, et non pas d'une impression naturelle ? Et comment guérir ces gens-là, puisque leur conscience est morte ? Car s'il est possible qu'avec les notions du bien et du mal la conscience jouisse d'une malheureuse sécurité, cela n'est-il pas immanquable où ces notions sont éteintes ? Il n'est pas nécessaire de répondre a [sic] cette objection, puisque Arngrinus Jonas nie le fait.<sup>262</sup>

Un autre phénomène rhétorique représente l'art de la *disputatio* qui prend son origine au Moyen Âge dans la tradition scolastique. Isabella von Treskow remarque que les innovations pour lesquelles Bayle a toujours été loué et qualifié de « précurseur des Lumières » ne s'effectuent que dans les bornes des méthodes traditionnelles. « Mais l'échafaudage dans lequel s'est déroulée cette révolution scientifique est accroché aux pierres angulaires de l'ancienne méthode, à savoir la *disputatio* strictement structurée à laquelle appartient aussi une instance qui met en ordre et qui juge ».<sup>263</sup> En général, la *disputatio* est composée d'éléments fixes qui se suivent dans l'ordre prescrit. Le maître préside la *disputatio* en tant qu'arbitre et formule la *quaestio*, et dans un état avancé, la *propositio*, ce qui constitue le début de ce schéma dialectique. Une première réponse suit de la part de l'*opponens* à laquelle le *respondens* oppose une suite d'objections-types, c'est-à-dire des contre-arguments, quand il accepte l'argument,

<sup>261</sup> MAHOMET II, rem. Q.

<sup>262</sup> JONAS, ANGRIMUS, rem. C.

<sup>263</sup> Isabella von Treskow, « Die Entstehung der Kritik aus dem Verfahren der Disputation. Pierre Bayles Dictionnaire historique et critique und die akademische Refutationspraxis » dans Elmar Eggert, Susanne Gramatzki et Christoph Oliver Mayer (éds.), *Scientia valet - Zur Institutionalisierung von kulturellem Wissen in romanischem Mittelalter und Früher Neuzeit*, München, Martin Meidenbauer, 2009, p. 353–378, cit. p. 353 ; « Das Gerüst aber, in dem dieser Paradigmenwechsel geschah, hängt an den Eckpfeilern der alten Methode, der der durchstrukturierten Disputation, zu der auch die ordnende und richtende Instanz gehört ».

et demande la preuve des répliques. C'est à nouveau à l'*opponens* et il doit défendre sa proposition. Quand ces restrictions de la part du *respondens* ne suffisent pas à l'*opponens*, celui-ci peut dans un troisième temps se référer directement aux restrictions, et à l'occasion de les critiquer. Dans toute cette démarche, il faut faire attention à ce que le *respondens* n'avance pas de nouveaux arguments, mais fournisse seulement les preuves demandées. Avec cette façon de procéder, on crée un débat d'arguments et de preuves à la fin duquel le maître peut avancer une solution, appelée la *determinatio*, mais elle n'est pas obligatoire.<sup>264</sup> Le but principal était « de réfuter les objections formulées et éventuellement de formuler par des chaînes des conclusions de façon à ce qu'aucun argument concluant ne puisse plus être formulé. »<sup>265</sup> Ce schéma dialectique est un modèle argumentatif dont Bayle se sert à maintes occasions. Deux exemples serviront d'illustration à cette observation.

Premièrement, dans l'article MANICHÉENS, Bayle introduit la discussion qu'il a l'intention de mener au milieu de la remarque D par les mots « feignons ici une dispute entre Mélissus et Zoroastre ». Il la met en scène en s'érigeant en maître qui lance l'hypothèse qu'il veut faire réfuter et qui déclare qu'il existe « deux principes éternels, et indépendant l'un de l'autre, dont l'un n'ait aucune bonté et puisse arrêter les desseins de l'autre. Voilà ce que j'appelle raisons à priori. »<sup>266</sup> Et il signale tout de suite : « Elles nous conduisent nécessairement à rejeter cette hypothèse, et à n'admettre qu'un principe de toutes choses. » Afin de réfuter par la suite cette position, il donne d'abord la parole à Mélissus, philosophe païen qui sera alors dans le rôle de l'*opponens* puisqu'il ne reconnaît qu'un seul principe. Quand il termine son argument, Zoroastre reprend l'aspect central et le développe tout en tenant sa position. Il prie Mélissus d'expliquer encore quelques détails de son hypothèse, mais ne lui laisse ensuite pas la parole et continue sa réflexion qui tourne finalement autour de la question, à savoir comment Dieu, étant donné sa souveraine sainteté et sa bonté infinie, a pu permettre que l'homme soit méchant. Bien que le *respondens* Mélissus ne dise plus aucun mot, il reste toujours présent dans la scène comme Bayle insiste dans le registre d'un dialogue virtuel et hypothétique : « Cette raison, la plus raisonnable que Mélissus puisse faire, est au fond belle et solide ; mais elle peut être combattue par des raisons qui ont quelque chose de plus spécieux, et de plus éblouissant : car Zoroastre ne manquerait pas de représenter que [...]. »<sup>267</sup> Bayle abandonne tout discours direct et passe à un niveau hypothétique qui lui permet de réfléchir et d'examiner les différents arguments des deux parties. Pour satisfaire à son statut d'arbitre, il glisse de temps en temps des phrases telles que « Voilà à quoi nous conduisent les idées claires et distinctes de l'ordre quand nous suivons pied à pied ce que doit faire un principe

<sup>264</sup> Voir von Treskow, *op. cit.* (2009), p. 359 ss.

<sup>265</sup> Gerber, *op. cit.* (1970), p. 62 ; « die dagegen erhobenen und zu erhebenden Einwände durch Schlussketten so zu widerlegen, daß kein schlüssiges Argument mehr erhoben werden kann. » Pour plus de détails concernant le schéma de la *disputatio* voir aussi p. 110-115.

<sup>266</sup> MANICHÉENS, rem. D, encore au début de l'article.

<sup>267</sup> MANICHÉENS, rem. D.

infiniment bon. » Ceci afin de structurer la *disputatio*. À la fin, il ne manque pas de donner une *determinatio*. Après avoir remarqué que la raison humaine est trop faible pour ramener ce philosophe (Zoroastre) au point de la vérité et qu'il faut une autre révélation, à savoir l'Écriture, pour réfuter invinciblement l'hypothèse des deux principes, Bayle conclut de la façon suivante :

Or, puisque c'est l'Écriture qui nous fournit les meilleures solutions, je n'ai pas eu tort de dire qu'un philosophe païen serait malaisé à vaincre sur cette matière. C'est le texte de cette remarque. Quelque longue qu'elle soit, je ne la finirai pas sans avertir mon lecteur qu'il me reste encore trois observations à faire, que je renvoie à un autre article.<sup>268</sup>

Deuxièmement, il y a l'entretien de deux abbés « dont l'un ne savait que sa routine, l'autre était bon philosophe, s'échauffèrent peu à peu de telle sorte dans la dispute, qu'il pensèrent se quereller tout de bon. »<sup>269</sup> Ce passage de l'article PYRRHON, rem. B, est assez connu, car souvent cité dans la littérature de recherche. Pour le présent contexte, il est intéressant de voir que Bayle y met également en scène une dispute en laissant la parole à deux interlocuteurs inventés. La *quaestio* est donnée par le premier abbé qui « ne pouvait comprendre que sous la lumière de l'évangile, il se trouvât encore de misérables pyrrhoniens » tandis qu'il « pardonnait aux philosophes du paganisme d'avoir flotté dans l'incertitude des opinions ». Ensuite, l'*opponens* incarné par l'abbé philosophe expose son raisonnement en soutenant que « la théologie chrétienne lui [à Arcésilas] fournirait des argumens insolubles. »<sup>270</sup> Il mène par la suite un monologue d'une longueur impressionnante en réunissant les aspects centraux des anciens pyrrhoniens et ceux que le cartésianisme a amenés. « Voilà les avantages que ces nouveaux philosophes procureraient aux pyrrhoniens, et à quoi je veux renoncer. » Puis, il se met à démontrer que la vérité est reconnaissable à cause de son trait caractéristique, à savoir l'évidence, de manière qu'il fera « voir des choses [...] qui sont de la dernière évidence. » Après son argumentation abondante, le premier abbé se met en colère contre les pyrrhoniens et l'abbé philosophe reprend le fil de sa réflexion : « Je vais vous montrer que vous n'avez point de bonne raison d'en être certain. J'argumente sur les principes de notre théologie. » Tout à la fin, il conclut « qu'il fallait avant toute chose leur faire sentir l'infirmité de la raison, afin que ce sentiment les porte à recourir à un meilleur guide qui est la foi. » La composition de cette remarque B présente donc le schéma traditionnel de la *disputatio*. Dans la remarque suivante, Bayle reprend cette conclusion, la transforme en une nouvelle thèse qu'il déploie à travers les écrits de François la Mothe le Vayer ce qui change le ton et la démarche.

<sup>268</sup> Il s'agit de PAULICIENS, remarques E, G, H.

<sup>269</sup> PYRRHON, rem. B.

<sup>270</sup> Arcésilas de Pitane, philosophe grec, né vers 315 av. J.-C. et mort en 241 av. J.-C. ; « l'un des plus célèbres philosophes de l'antiquité, naquit à Pitane, dans l'Éolide. [...] Il succéda à Cratès dans la régence de l'école platonique (D), et il s'y rendit innovateur ; car il fonda une secte, qu'on nomma la seconde académie, pour la distinguer de celle de Platon. Il était fort opposé aux dogmatiques, il n'affirmait rien, il doutait de tout, et suspendait son jugement. C'est parce, disait-il, qu'il n'y a rien de certain. » (ARCÉSILAS, corps.)

Pour conclure cette thématique de la *disputatio*, il reste encore deux remarques à faire. Premièrement, ce schéma permet, d'un côté, de peser les arguments des parties concernées en les confrontant jusqu'à ce qu'on parvienne à une conclusion. De l'autre côté, il est également possible de laisser la fin ouverte comme le magister n'est pas obligé de formuler une *determinatio*.<sup>271</sup> Deuxièmement, le fait de faire discuter deux personnes (deux philosophes de l'Antiquité dans le cas de Mélissus et de Zoroastre, deux abbés, etc.) produit l'effet d'une mise en scène. Bayle s'érige en dramaturge en faisant interagir les personnages sur le papier et quitte le terrain de la documentation et de l'examen des sources pour passer à un niveau fictionnel où il peut se pencher sur des sujets complexes par des entretiens et débats virtuels. Cette mise en scène a plusieurs fonctions. Dans un premier temps, on découvre un effet didactique. Comme dans les dialogues de Platon entre Socrate et ses disciples, le but est d'amener l'élève ou bien le lecteur à poursuivre une certaine réflexion. De plus, cette forme dialogique facilite l'identification du lecteur avec la situation et rend en conséquence la prise en compte du sujet plus facile, surtout dans un contexte de discours théologiques ou philosophiques qui sont dans la plupart des cas très abstraits et complexes. Cependant, cette observation reste problématique étant donné les cas comme la remarque B de PYRRHON où l'abbé philosophe poursuit sa réflexion de façon monologique. Dans un deuxième temps, cette mise en scène permet à l'auteur de se retirer – une fois de plus – et de disparaître derrière les personnes virtuelles qui agissent à sa place. Bayle devient le dramaturge et présente alors un sujet, choisit le décor, les acteurs, les coulisses, mais ne monte pas sur scène. Au lieu de prendre la parole, il fait interagir les autres et tient les rênes en veillant au déroulement et en gardant la vue d'ensemble. La présentation d'une certaine attitude ou de plusieurs points de vue concernant un sujet devient sous la plume de Bayle en quelque sorte une mise en scène du savoir.

Finalement, on découvre un phénomène qui est propre à Bayle. Il rentre directement en dialogue avec son lecteur et lui adresse à maintes reprises la parole. De brèves tournures introductives, telle que « Vous voyez qu'on ne justifie pas M. Pascal à l'égard de M. Descartes »<sup>272</sup>, « Vous voyez bien qu'il suppose que [...] »<sup>273</sup>, « [...] vous en verrez l'analyse avec de très-grands éloges, dans le Mercure galant [...] »<sup>274</sup> ou bien « Votre vigilance suffirait-elle jamais à renverser ce que leur malignité bâtit »<sup>275</sup>, crée un ton convivial et Bayle implique le lecteur virtuel dans le texte. Mais quel est le but de ce vouvoiement ? Pourquoi décide-t-il d'inclure le lecteur de cette manière ? Le prochain sous-chapitre s'interroge plus en détail sur la question de savoir quel rôle le lecteur joue dans le DHC.

<sup>271</sup> Voir p. 96 sur les éléments constitutifs de la structure de la *disputatio*.

<sup>272</sup> PASCAL, rem. F.

<sup>273</sup> OCTAVIE, rem. D.

<sup>274</sup> BRODEAU, rem. D.

<sup>275</sup> AMPHIARAUS, rem. H.

## 1.2.9 « *Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici ...* » – Le rôle du lecteur

Dans les sous-chapitres précédents, le lecteur figure à maintes occasions. Ce fait pose la question de savoir qui est ce lecteur auquel Bayle adresse souvent la parole et pourquoi il le fait. L'intention de l'analyse suivante est de regrouper les aspects qu'on a évoqués ci-dessus afin de caractériser le lecteur et comprendre pourquoi Bayle l'inclut de manière explicite dans son ouvrage.

Ce qu'on appelle dans le domaine de l'économie moderne *orienté vers le client* était déjà au XVII<sup>e</sup> siècle important et intéressant, surtout pour les éditeurs qui cherchaient les profits financiers, mais aussi pour les auteurs qui voulaient être lus. Pour cette raison, Bayle se met au service du lecteur et essaie de répondre aux besoins et aux goûts de ses contemporains. Dans la *Préface*<sup>276</sup>, Bayle explique qu'il s'adapte aux intérêts de ses lecteurs et même à leur paresse. Vu qu'il a connu au cours de sa vie aussi de nombreux moments de manque de livres pour ses études et ses recherches et qu'il a rencontré beaucoup d'obstacles. De sa condition et de la dépendance qui y est liée, il a déduit, à partir de ses propres exigences et besoins, ce que son lecteur imaginaire pourrait souhaiter trouver dans un ouvrage comme le DHC. À part cette projection suggestive, le *Projet et fragmens d'un dictionnaire critique* de 1692 a servi de sondage afin de recevoir quelques réactions du public plus ou moins érudit. Elles ont ensuite permis d'adapter les idées propres à son projet, ce qui a abouti en 1697, avec la première édition. Les exemples dans le texte sont nombreux dans lesquels Bayle annonce qu'il rajoute une citation d'une longueur considérable pour son lecteur :

Qu'il me soit permis d'insérer ici un long passage d'une pièce d'un titre assez surprenant. Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici ce que c'est, sans avoir la peine de changer de livre ; outre que quelques-uns pourraient bien n'avoir pas dans leur cabinet l'Arliquiniana.<sup>277</sup>

Le fait d'avoir le passage du texte correspondant immédiatement sous les yeux augmente le confort du lecteur. Il ne doit pas aller chercher un autre ouvrage afin de consulter l'original et ce service est d'autant plus important pour ceux qui n'ont pas toute une bibliothèque bien fournie à leur disposition. Et comme Bayle veut noter dans son ouvrage ce qu'on ne trouve pas chez ses collègues, il pense faire plaisir à son lecteur en retenant des singularités non-publiées, « et pour cet effet je m'adressai à M. de la Monnoie, qui a eu la bonté de m'écrire tant de particularités touchant le Molsa, que ce sera faire un très-grand plaisir à mon lecteur de le produire ici. »<sup>278</sup> Vu que Bayle se trouvait assez souvent en manque de livres, surtout à partir du moment où il s'installa à Rotterdam, il connaissait suffisamment le problème de ne pas avoir le texte original sous les yeux. Il part de sa propre expérience et s'attend à ce

<sup>276</sup> Voir la citations auparavant à la page 71.

<sup>277</sup> BENSERADE, rem. D.

<sup>278</sup> MOLSA, FRANÇOIS-MARIE, rem. C.

que le lecteur ressente les mêmes problèmes : « Je m’assure que mon lecteur sera bien aise de trouver ici un petit détail, sur un fait aussi curieux que celui-là. »<sup>279</sup>

De plus, le fait de marquer les citations en les mettant en italiques ou entre guillemets rend la lecture plus facile. D’une part, ces marques signalent les paragraphes copiés aux lecteurs qui s’intéressent en détail aux sources et aux originaux cités. Comme Bayle s’investit à découvrir des erreurs et à démontrer des malentendus lors de la transmission des faits historiques, il essaie de prendre en considération le contexte en entier et de consulter autant de sources que possible. Ces démarches sont assorties du fait que le sens original d’une phrase ou d’un paragraphe n’est pas falsifié parce qu’il est détaché du reste. Dans l’article ANDLO, Bayle procède ainsi et documente la querelle entre Petrus ab Andlo et Samuel des Marets. Ce degré de détail est plutôt intéressant pour les érudits qui connaissaient cette querelle et qui pouvaient alors apprécier les longues citations. D’autre part, le fait de marquer visiblement les citations peut être utile pour les lecteurs moins éduqués qui n’ont pas de connaissances en latin ou en grec et ne tirent pas profit des citations en langues érudites. Ils étaient sans doute reconnaissants de sauter facilement les lignes et de pouvoir continuer leur lecture.

En même temps, l’argument de s’orienter vers les besoins des lecteurs ressemble parfois à une excuse. À de nombreuses questions ou reproches qu’on pourrait adresser à Bayle – à savoir, entre autres, pourquoi il cite un certain passage, pourquoi il fait de très longues citations, pourquoi il décrit en détail un événement, parfois trop en détail, ses commentaires sur un certain sujet – il peut à tout moment répondre qu’il procède ainsi pour ne pas abandonner son lecteur.

Je tromperais mes lecteurs, si je laissais ces paroles sans commentaire ; et j’aurais beau dire que Saint Épiphané, les ayant trompé tout le premier, je ne m’en devais pas faire un grand scrupule : on ne se paierait pas d’une si mauvaise apologie. Faisons donc voir en quoi consiste le défaut de la narration de Saint Épiphané.<sup>280</sup>

Il fait passer ses commentaires pour des points d’orientation pour celui qui lit la compilation des différents aspects concernant un sujet. Par ce moyen, Bayle crée une complexité qui sert tout d’abord à bien informer son public dans tous les détails. Ensuite, il exploite cette situation de confusion qu’il a provoquée afin de promouvoir son opinion tout en se mettant en scène : « Mes lecteurs ont là le procès aussi instruit qu’il le peut être ; car les parties ont produit tout ce qu’elles pouvaient dire : ils n’ont donc qu’à prononcer sur le tort ou sur le droit ; et ils trouveront bon sans doute que je donne ici mon petit avis. »<sup>281</sup>

En anticipant sur les reproches éventuels par ce genre de formulations suggestives, Bayle tente d’influencer la bienveillance du lecteur et de manipuler de façon subtile son attitude envers les commentaires personnels qu’il sème de temps en temps. À part ces parties du texte où il

<sup>279</sup> MAHOMET II, rem. G.

<sup>280</sup> MARCIONITES, rem. B.

<sup>281</sup> MARCIONITES, rem. E.



signale son opinion clairement, on découvre de nombreux passages où il semble disparaître et remet la responsabilité de l'interprétation à son public. Cependant, Bayle ne laisse rien au hasard. Comme nous l'avons montré plus haut, il influence par sa rhétorique. Par une suite de questions rhétoriques – qui ont aussi un caractère fort suggestif – il pousse le lecteur à déduire des conclusions nécessaires jusqu'à ce que ce dernier parvienne inductivement au même point de vue que Bayle, sans que celui-ci le prononce à haute voix. Dans ce cas, Bayle peut argumenter que ce ne sont que les interprétations de la part du lecteur et qu'elles ne correspondent aucunement à ce qu'il avait écrit ou eu l'intention de dire. Cette façon de procéder était surtout pratique dans le cas où les critiques auraient reproché à Bayle d'avoir un certain avis et auraient attaqué différents aspects. Il pouvait s'excuser en répondant que ce dont ils l'accusaient ne correspondait pas à son texte. C'est la raison pour laquelle Ludwig Feuerbach employait la comparaison suivante : « Ainsi les doutes et remarques de Bayle volettent comme de petits oiseaux diurnes – offensifs, mais aussitôt se réfugiant en arrière, hardis et craintifs à la fois – l'oiseau de nuit de l'orthodoxie. »<sup>282</sup> De plus, un éventuel reproche portant sur la longueur ou la quantité des citations peut être également balayé par l'argument qu'elles sont rajoutées pour le lecteur. Dans la *Préface*<sup>283</sup>, Bayle explique qu'il cite autant pour satisfaire l'intérêt du lecteur, pour servir les gens qui n'ont pas de livres ou ceux qui en ont mais sont trop paresseux pour aller les chercher à tout moment. De surcroît, il fait comprendre qu'en abrégant un passage, on réduit la force du texte. En conséquence, si on suit cette pensée, le risque de falsifier une source augmente en ce sens qu'une partie est décontextualisée et ne porte plus correctement l'idée centrale du contenu. C'est la raison pour laquelle Bayle préfère citer mot pour mot afin de bien informer son lecteur et afin de rendre des textes, qui sont difficiles à trouver, accessibles :

Citons un fort long passage d'un livre qu'on ne trouve que rarement. Cela peut servir d'excuse à la longueur de la citation, sans compter que ce passage nous apprendra, 1<sup>o</sup>. que Guignard avait prêché la même doctrine qu'il soutenait dans son écrit ; 2<sup>o</sup>. que l'on prétendait que cette doctrine était conforme à celle des anciens pères, et une décision de l'église, et le sentiment de tout le parti catholique. Voilà un mélange de faussetés et de vérités.<sup>284</sup>

Malgré cette instrumentalisation occasionnelle du lecteur, il est impossible de le réduire au statut d'excuse. Bien au contraire, son rôle dans le DHC est plus complexe parce qu'il a l'occasion de s'émanciper jusqu'au point d'être tout à fait autonome. Effectivement, le lecteur décide de ce qu'il lit, dans quel ordre et avec quelle intensité. Tout d'abord, il choisit l'article qui l'intéresse. Soit il se concentre sur le corps, soit il saute aux remarques que Bayle lui propose, soit il feuillette les tomes afin de suivre les renvois, soit il poursuit une lecture linéaire,

<sup>282</sup> Ludwig Feuerbach et Wolfgang (éd.) Harich, *Gesammelte Werke : Pierre Bayle. Ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie und Menschheit*, Berlin, 1967, p. 163 ; « So umflattern die Zweifel und Einwürfe Bayles wie kleine Tagvögel, angreifend, aber sogleich wieder zurückfliehend, keck und furchtsam zugleich, die Nachtteile der Orthodoxie. »

<sup>283</sup> Voir la citation de la *Préface* dans le chapitre sur la bibliothèque, p. 71, note 189.

<sup>284</sup> GUIGNARD, rem. E.

soit il se laisse emporter par un fil rouge circulaire autour d'un certain sujet en particulier. Markus Völkel parvient à une observation semblable :

Le lecteur décide lui-même du degré d'activité qu'il déploie, c'est-à-dire qu'en parallèle avec la diglossie, qui traverse tout le texte, se développe une double lisibilité dans le sens d'une acquisition linéaire du savoir ou d'un sondage dialectique circulaire. Un utilisateur n'est pas obligé de dépasser les faits qui "parlent pour eux", mais il peut aussi reprendre la dynamique de leur arrangement.<sup>285</sup>

Il introduit dans ce paragraphe le terme clé de la dynamique qui représente une caractéristique importante en plus du lecteur et de sa lecture. Tandis qu'un texte est habituellement fait pour une lecture linéaire, en suivant le fil rouge Bayle offre dans le DHC de nombreuses petites parties de textes qu'on peut lier et combiner selon différents intérêts. À cause des renvois et des remarques, le lecteur saute entre les articles ainsi qu'entre le corps et ses remarques. Il ne suit pas une seule ligne de lecture, mais peut poursuivre plusieurs fils, ce qui rend le processus de lecture dynamique et pluridimensionnel. Le lecteur a alors l'occasion de construire sa lecture lui-même comme une mosaïque qui diffère plus ou moins d'un lecteur à l'autre. L'ordre alphabétique contribue, dans ce contexte, à l'orientation qui joue un rôle important lors de la dynamisation de la lecture. Sans point de repère et sans classement conséquent des articles, il ne serait pas possible de sauter aussi rapidement entre les différentes parties du texte. Mais cette navigation fonctionne grâce à plusieurs points de repère. La mise en page et la typographie, comme nous l'avons vu au-dessus, constituent les éléments qui donnent une structure visible, extérieure et formelle, au texte. Lire le texte à l'horizontale est aussi bien réalisable qu'à la verticale au cas où on quitte le corps du texte afin de reprendre une pensée dans les remarques plus bas sur la page. Et même pour la lecture interpaginale, c'est-à-dire les sauts en avant et en arrière selon les renvois entre les articles, la visualisation des parties textuelles permet de trouver rapidement le passage qu'on cherche. Ruth Whelan thématise également le rôle du lecteur dans son article de 1986 et le désigne comme « touriste à partir du moment qu'il commence à lire. »<sup>286</sup> Elle compare, d'un côté, la lecture du DHC à une promenade lors de laquelle l'auteur promène le lecteur d'un lieu à un autre ; de l'autre, elle souligne aussi la qualité de bibliothèque du DHC ce que nous avons déjà élaboré ci-dessus.

Cette observation sur l'autonomie des lecteurs entraîne une question supplémentaire, à savoir à quel niveau d'éducation le DHC s'adresse. Bayle peint une image variée de son lecteur imaginaire :

Ceux qui lisent ces sortes de choses en sont moins scandalisés que la plupart des personnes qui les voient. Mais prenez garde que j'établis mon opposition entre ceux qui lisent beaucoup et ceux

<sup>285</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 210 ; « Welchen Grad von Aktivität ein Leser dabei entfaltet, das kann er selbst bestimmen, d.h., analog zu der den gesamten Text durchziehenden Zweisprachigkeit, ergibt sich eine doppelte Lesbarkeit, nämlich im Sinne von linearer Informationsgewinnung oder zirkulärem dialektischen Abtasten. Ein Benutzer muß über die Fakten, die "für sich sprechen", nicht hinausgehen, er kann aber auch die Dynamik ihrer Anordnung aufgreifen. »

<sup>286</sup> Whelan, *op. cit.* (1986), p. 41.

qui ne lisent presque rien. Car ceux-ci se figurent que la corruption de leur temps est quelque chose d'extraordinaire. Ils s'imaginent que les autres pays n'y sont pas sujets, et que les autres siècles en ont été garantis : c'est ce qui les fait le plus murmurer. Mais ceux qui savent, par la lecture de l'histoire, que les désordres de de leur temps sont communs à tous les siècles, et à toutes les nations plus ou moins ; ceux-là, dis-je, prennent patience, ils sont faits à la fatigue, ils endurent aux matières de scandales. C'est pour eux que la domination des concubines des princes n'est pas un sujet d'indignation, ils en connaissent trop d'exemples. Mais ceux qui ne lisent pas se scandalisent furieusement de voir qu'une favorite impudique soit idolâtrée des courtisans, parce qu'elle est la distributrice de toutes les charges.<sup>287</sup>

Il fait donc bien la différence entre la culture de ceux qui lisent beaucoup et ont donc des connaissances plus riches et variées, et ceux qui sont moins lettrés et s'étonnent de tout ce qu'ils apprennent. La conscience de ce clivage permet à Bayle de manier son texte de manière à ce que tout lecteur y trouve ce qu'il cherche, ce dont il a besoin, ce qui correspond à sa disposition intellectuelle et son savoir personnel. Ainsi Bayle réunit un grand lectorat et augmente certainement les chiffres de vente. Cependant, il ne faut pas non plus exagérer en prétendant que la grande masse de la population a lu ce type d'ouvrage. Il faut un minimum de culture et d'éducation, au moins une curiosité pour les sujets traités pour qu'un lecteur consulte un dictionnaire historique ou encyclopédique. Les petites histoires d'amour et les anecdotes obscènes attirent malgré tout un public plus large qui ne serait sinon pas intéressé par un ouvrage purement philosophique, historique ou théologique. Bayle cherche alors l'équilibre entre transmettre du savoir, remplir les lacunes qu'avant lui personne n'avait encore traitées, et le divertissement de son lecteur pour attirer son attention.

Quel que soit le niveau d'érudition de son lecteur, Bayle rentre en dialogue avec lui. « Vous ne prouvez pas, me dira-t-on, ce qu'il faut prouver. Un peu de patience ; on sera bientôt à la preuve. »<sup>288</sup> Dans ces dialogues virtuels, le lecteur n'est pas seulement muet, mais comme on peut voir dans la citation, il prend aussi la parole. Cette façon de procéder n'est pas nouvelle, mais elle produit un effet particulier dans le DHC. Vu qu'il s'agit d'un ouvrage érudit et scientifique, on s'attend plutôt à un ton neutre à la troisième personne et à des argumentations continues qu'il faut suivre avec concentration. De plus, dans les autres dictionnaires que nous avons présentés ci-dessus, aucun auteur ne se livre à un dialogue avec le lecteur. Il arrive qu'il lui adresse la parole dans la préface, mais pas dans le texte où l'auteur veut émettre ses idées et réflexions. De surcroît, le dialogue a un côté didactique car Bayle a l'occasion, en tant que professeur, de guider son lecteur :

Cela doit apprendre aux lecteurs que, pour bien s'instruire dans la controverse, il ne faut consulter ni les satires, ni les ouvrages burlesques : ce serait s'asseoir au banc des moqueurs, action condamnée dans le premier psaume. Ces gens-là, quand il s'agit de se divertir, n'épargnent pas leurs meilleurs amis, mais ils épargnent la vérité.<sup>289</sup>

<sup>287</sup> PADILLA, MARIE DE, rem. E.

<sup>288</sup> PAYS, rem. I.

<sup>289</sup> MARIE, ÉGYPTIENNE, rem. C.

Il ne lui impose pas une opinion préconçue mais l'incite à développer son esprit critique. Par conséquent, le DHC n'est pas seulement un grand recueil de savoir statique et immobile que les lecteurs absorbent et apprennent par cœur. Bien au contraire, son auteur le construit d'une telle manière qu'il apprend implicitement à l'intéressé l'art de penser et la capacité à réfléchir dans le but de former aussi la faculté du jugement. Dans la rem. E de l'article MONTGAILLARD, Bayle explique que « [p]ar ces morceaux, mon lecteur pourra juger aisément que notre panégyriste n'a point démenti son caractère. »<sup>290</sup> En incluant le lecteur et en lui ouvrant la voie vers ses propres réflexions, le texte prend une texture souple qui rend différentes interprétations possibles. L'interaction entre auteur et lecteur stimule ce dernier pour une lecture active en rapportant, par exemple, « un fait si singulier que je le rapporte ici, afin d'exciter mes lecteurs à en déterrer les circonstances »<sup>291</sup>, ce qui nous ramène au concept de l'autonomie que nous avons esquissé ci-dessus. En même temps, il vaut mieux se garder de surestimer cette autonomie. Par des ruses rhétoriques et par l'arrangement de citations, de remarques et d'arguments, Bayle tient pourtant les rênes. Il reste guide et maître de son ouvrage bien qu'il disparaisse assez souvent derrière la façade des citations. Le choix des citations, ainsi que les relations et les renvois qu'il établit entre elles, revêtent une importance particulière. Comme une surface mi-transparente, elles laissent voir à travers ses propres idées. Cette observation s'accorde avec la description d'Helena van Lieshout concernant l'immédiateté de la rédaction de Bayle. Elle fait ressortir que Bayle pensait de manière associative. Il commençait par un sujet qui l'emmenait à un autre jusqu'à ce qu'il réalise au bout d'un moment combien il s'était éloigné de son point de départ.<sup>292</sup> Et cet enchaînement, de sujet en sujet, d'idée en idée, se reflète dans tout son ouvrage de sorte qu'on peut suivre de près le courant de ses pensées. Antony Grafton qualifie cette habitude d'écrire rapidement de manque d'économie puisque dans les versions suivantes des articles, Bayle « a rajouté de nouvelles informations non pas au texte mais aux commentaires. Ceux-ci sont devenus si complexes – et parfois si contradictoires entre eux – de manière que le lecteur s'est retrouvé piégé dans une sorte de marécage d'érudition. »<sup>293</sup>

En guise de conclusion à cette analyse de la personne du lecteur et de son rôle, nous reprenons la remarque suivante :

En tout cas, mes incertitudes détermineront quelques lecteurs à chercher la décision. Je répète ici cette remarque avec d'autant moins de scrupule, que je suis persuadé qu'on ne lira ce Dictionnaire que par morceaux. Ainsi un avertissement qui ne serait donné qu'un fois courrait risque de demeurer inconnu.<sup>294</sup>

<sup>290</sup> MONTGAILLARD, rem. E.

<sup>291</sup> MELANCHTON, rem. A.

<sup>292</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 63.

<sup>293</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 213 sq. ; « Bayle wrote his articles rapidly, and in later versions of them added new information not to the text but to the commentary. This became so complex—and sometimes so self-contradictory—that readers found themselves trapped in a sort of morass of erudition. »

<sup>294</sup> GOVÉA, rem. E.

Dans un premier temps, Bayle est conscient de sa propre incertitude qui laisserait en conséquence également le lecteur dans l'incertitude. Ce dernier est alors responsable de la recherche de sa propre réponse et est obligé d'agir. L'activité de l'auteur est transmise au lecteur puisque le premier arrête la chaîne des réflexions de sorte que le second doit l'achever de façon autonome. Cette autonomie donne l'impression qu'il y a divers modes de lecture qui dépendent du choix de chaque lecteur, c'est-à-dire des « morceaux » qu'il décide de lire. Forcément, la lecture varie d'une personne à l'autre. Mara van der Lugt nous sensibilise aux dangers d'avoir tendance à chercher les parties de texte qui conviennent le mieux à ses attentes, ce qu'elle appelle une prophétie autoréalisatrice.<sup>295</sup> Il faudrait alors lire le DHC en entier afin d'éviter qu'un détail nous échappe. Mais déjà Bayle s'attendait à ce que le DHC ne soit lu que par morceaux. Une certaine interprétation dépend à la fin des morceaux dont la lecture de chaque personne est composée. Au niveau herméneutique, cette capacité du texte – de permettre des variations en ce qui concerne l'interprétation – contribue à ce que, d'une part, le DHC ne perde pas son actualité à travers les siècles et, de l'autre, qu'un lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle puisse toujours y trouver des sujets qui le concernent.

Dans un deuxième temps, la citation ci-dessus fait comprendre pourquoi Bayle prend soin de répéter certains aspects. Dans le cas probable où le DHC n'est lu que par morceaux, le lecteur risque de rater un avertissement qui ne serait donné qu'une fois. Afin de prévenir ce risque, Bayle reprend une certaine idée ou un certain sujet plusieurs fois et augmente par ce moyen la possibilité que son lecteur la trouve au moins une fois. Une fois de plus, il faut remarquer que Bayle maîtrise son métier de lexicographe. Il décide consciemment de sa façon de composer le texte afin de répondre au mieux aux attentes de son futur lecteur, en s'interrogeant à l'avance sur ses habitudes de lecture.

Le dialogue que Bayle entretient avec le lecteur est un élément constitutif du DHC et marque les discussions philosophiques, éthiques et morales. Comme Mara van der Lugt s'est également interrogée sur le rôle du lecteur, mais en mettant l'accent sur les voix de Bayle, elle parvient à une conclusion semblable : « les voix et le dialogue dont Bayle fait usage sont un élément essentiel de la mise en pratique de la philosophie dans le *Dictionnaire* ». <sup>296</sup> Depuis l'Antiquité, le dialogue était utilisé pour pratiquer la philosophie, comme le témoignent les dialogues de Socrate dans les écrits de Platon. Cet aspect de la pratique philosophique nous occupera plus en détail dans le chapitre suivant sur le scepticisme.

---

<sup>295</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 67 ; « [...] the recurring problem is that they (the methods) are in danger of functioning as self-fulfilling prophecies, since, if we choose from the onset to read Bayle in a certain way, we set ourselves up to find whatever version of Bayle fits best with our expectations. »

<sup>296</sup> Voir *ibid.*, p. 67 ; « [...] Bayle's use of voices and dialogue is an integral part of the way in which he practises philosophy in the *Dictionnaire* [...] »

## 1.3 Conclusion intermédiaire : les outils de travail et le système d'organisation du savoir

Ce n'est pas par hasard qu'il [Bayle] a choisi pour son œuvre critique la forme d'un *dictionnaire* : à l'inverse de l'esprit de subordination qui régit les systèmes rationnels, le dictionnaire fait prévaloir le système de la simple succession par voisinage. On ne trouve jamais chez lui les idées hiérarchisées, déduites les unes des autres, mais toujours la simple accumulation des matériaux [...] tous prétendant au même droit d'être exposés entièrement et à fond.<sup>297</sup>

Tout compte fait, l'étude du dictionnaire en tant que genre littéraire a démontré que ce type d'ouvrages ne doit pas seulement faire objet de recherche en linguistique, mais fournit également des pistes révélatrices au domaine des Lettres. L'observation ci-dessus d'Ernst Cassirer fait comprendre l'idée centrale des dictionnaires en général et du *Dictionnaire historique et critique* en particulier. L'ordre alphabétique dirige les ouvrages qui recueillent le savoir de l'époque correspondante et libère les auteurs érudits du strict enchaînement chronologique, hiérarchique ou logique qui est propre à d'autres genres savants, tels que les traités, les méditations, les contes philosophiques et d'autres encore. À cela s'ajoute que les dictionnaires représentent le champ de bataille intellectuel du XVII<sup>e</sup> siècle où les auteurs cherchent à s'approprier le terrain du savoir. Les Pays-Bas à l'époque de Bayle sont dans ce contexte, un atout de plus pour les auteurs huguenots français qui devaient s'exiler. L'esprit tolérant et ouvert leur accorde la liberté de conscience, ce qui encourage leur production écrite. En revanche, cette productivité fait prospérer les éditeurs des Provinces Unies et en fait de sévères concurrents des éditeurs français.<sup>298</sup> D'un côté, l'élite huguenote réfugiée profite alors d'une indépendance envers les autorités royales et envers la censure ; de l'autre côté, la dépendance de l'éditeur, d'autres auteurs et collaborateurs représente pourtant un paramètre non négligeable. En ce qui concerne Bayle, Georges Matoré remarque que

[c]e qui importe, en effet, pour lui [Bayle], c'est le dépistage des erreurs et l'établissement d'une critique inattaquable qui remonte aux sources et n'admet ni renseignement altéré ni citations inexactes. C'est pas ses qualités d'analyste et par sa sévérité à l'égard des préjugés que Bayle a imposé ses vues au Siècle des lumières : « Je ne suis ni au service de l'Empereur ni au service du Roi de France, écrivait-il, mais au service de la vérité ; c'est ma seule Reine, je n'ai prêté qu'à elle le serment d'obéissance. »<sup>299</sup>

Au-delà de son statut dans la République des Lettres, Bayle se positionne en tant que philosophe au service de la vérité qu'il reconnaît comme sa seule autorité. La soumission à cette autorité détermine sa pensée et par conséquent son travail et ses écrits. Pour la rédaction du *Dictionnaire historique et critique*, sa boîte à outils contient alors des éléments – tels que les remarques, les renvois, les citations et quelques astuces rhétoriques – qui lui permettent

<sup>297</sup> Ernst Cassirer, cité dans Matoré, *op. cit.* (1968), p. 97.

<sup>298</sup> Comme nous l'avons expliqué, cet effet est renforcé par le privilège royal qui a accordé le droit exclusif de publier des dictionnaires à l'Académie Française. (Voir le paragraphe qui porte sur le *Dictionnaire français* de Pierre Richelet à la page 30.)

<sup>299</sup> Matoré, *op. cit.* (1968), p. 97 sq.

d'inventorier le savoir et de s'approcher autant que possible de la vérité. La mise en page et la typographie fournissent le cadre extérieur fixe et mettent ce savoir en scène. La forme et le contenu se conditionnent mutuellement et ont un impact sur le lecteur, son approche du texte et son activité personnelle.

Un aspect que nous n'avons pas considéré explicitement est le rôle des conditions techniques. Antony Grafton précise que du « moment que les remarques en bas de pages ont été à la mode intellectuelle et sont devenues également praticables au niveau typographique, elles pouvaient être trouvées dans la boîte à outils littéraire des historiens. »<sup>300</sup> Et il porte ensuite le regard sur Hume qui a été marqué par les penseurs français de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui « ont trouvé un refuge de l'intolérance religieuse de Louis XIV aux Pays-Bas, un refuge de l'oppression de l'orthodoxie théologique à l'éducation et un refuge du dogmatisme intellectuel de Descartes aux remarques de bas de page. »<sup>301</sup> Cette description fait comprendre que le XVII<sup>e</sup> siècle a eu un impact important sur le siècle suivant et a ouvert successivement la voie aux penseurs des Lumières et au grand projet de l'*Encyclopédie*.

Comme nous l'avons mentionné dans le sous-chapitre sur la typologie des dictionnaires, la production lexicographique se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle et se différencie de plus en plus, ce qui anime les lexicographes et les lexicologues à introduire d'innombrables types de dictionnaires.<sup>302</sup> Cette productivité est étroitement liée à l'intérêt du public et aux ambitions des lexicographes qui travaillent au perfectionnement de ces ouvrages. De plus, les développements et les découvertes des sciences et des technologies exigent une systématisation ainsi que la fixation des bases des connaissances.<sup>303</sup> Dans cette mentalité avide de connaissances qui prend son origine dans le XVI<sup>e</sup> siècle, qui trouve sa forme au XVII<sup>e</sup> siècle et qui a son point culminant au XVIII<sup>e</sup> siècle, Bayle s'insère avec son chef-d'œuvre et sert d'exemple pour de nombreux successeurs. Sa méthode qui examine soigneusement les sources historiques et les pèse afin de s'approcher autant que possible de la vérité, marque la génération suivante. Voltaire, par exemple, a beaucoup estimé le travail de Bayle et la recherche a étudié les rapports

---

<sup>300</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 221 ; « As footnotes came to be not only intellectually fashionable but also typographically practical, they came to be found in the historians normal literary toolbox. »

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 222 ; « Hume's new sense of how history should be read went together with a new sense of how it should be written—and that, in turn, with a new sense of what the author could expect of his publisher. For all of this, he [...] owed a considerable debt to those French thinkers of the late seventeenth century who found in Holland a refuge from the religious intolerance of Louis XIV, in learning a refuge from the oppression of theological orthodoxies, and in footnotes a refuge from the intellectual dogmatism of Descartes. »

<sup>302</sup> Voir les schémas dans Quemada, *op. cit.* (1967) ; Quemada distingue les dictionnaires généraux et les dictionnaires spécialisés qui peuvent être dissociés selon des aspects sémantiques, formels, morpho-grammaticaux, segmentaux (p. 90). À la p. 38, il rentre en détail sur les dictionnaires monolingues et les dictionnaires plurilingues et pour ces derniers, il introduit les catégories hétéroglosses et homoglosses qui peuvent être classées, à leur tour, dans des sous-catégories, et à la p. 158 où les dictionnaires se repartissent en extensifs, abrégés et restrictifs.

<sup>303</sup> Voir Klare, *op. cit.* (2011), p. 139.

entre Bayle et Voltaire.<sup>304</sup> Sa position d'érudit au changement de siècle est surtout importante à deux points de vue. Premièrement, il est un membre actif de la République des Lettres.<sup>305</sup> Il apporte sa part à l'échange épistolaire de cette élite intellectuelle européenne et en profite en revanche lors de la rédaction du DHC puisque ses confrères lui fournissent les informations et les passages de textes qu'il lui faut. Deuxièmement, le philosophe de Rotterdam crée un ouvrage unique en rédigeant ce dictionnaire dont deux tiers sont des remarques. Lors de la description des ouvrages lexicographiques qui circulaient à l'époque de Bayle, nous avons démontré que leur composition suit plus ou moins une structure semblable. L'ordre alphabétique, mais aussi la mise en page et des éléments typographiques, ainsi que l'usage sporadique de renvois, leur sont communs. La particularité des articles bayliens réside dans quatre composants. Dans un premier temps, la mise en page est réfléchie et donc élaborée à un tel point que sa fonctionnalité a un impact à la fois sur l'auteur, qui peut trier soigneusement et ensuite ranger toutes les parties de son texte, ainsi que sur le lecteur, qui peut distinguer facilement au niveau visuel les différentes parties du texte ce qui aide à l'orientation sur les pages. Dans un deuxième temps, l'usage excessif des remarques et aussi des renvois n'est pas aussi répandu dans les autres ouvrages de l'époque. Par ce moyen, Bayle dépasse les limites de l'ordre alphabétique qui suggère un système de classement arbitraire. La structure cachée dans les couches du texte correspond à la complexité de nombreux sujets et débats théologiques et surtout philosophiques. Dans un troisième temps, l'usage d'abondantes citations n'était pas fait par d'autres auteurs. De plus, Bayle dénonce à maintes reprises la mauvaise habitude de ses contemporains de ne pas citer et y réagit en copiant beaucoup de passages d'autres livres. Cette façon de procéder provoque l'effet que le DHC représente aussi une large bibliothèque. Dans un quatrième temps, le ton amusé et amusant de Bayle accompagne le lecteur tout au long des pages ainsi que l'influence de la rhétorique. Tous ces éléments ont une influence sur le lecteur et sa lecture.

Les deux chapitres suivants se donnent pour but de s'interroger sur les objectifs que Bayle poursuit. Il semble que la lecture pluridimensionnelle est étroitement liée à deux objectifs

<sup>304</sup> Voir entre autre Haydn Trevor Mason, *Pierre Bayle and Voltaire*, London, Oxford University Press, 1963 ; Cook, *op. cit.* (1977) ; Carlo Borghero, *Conoscenza e metodo della storia da Cartesio a Voltaire*, Torino, Loescher Editore, 1990 ; Negroni, *op. cit.* (1999) ; Menant, *op. cit.* (1994) ; Gros, *op. cit.* (2008).

<sup>305</sup> Voir les nombreuses publications de Jean-Michel Gros, « Pierre Bayle et la République des Lettres » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002b, p. 131–138 ; Hans Bots, « Le réfugié Pierre Bayle dans sa recherche d'une nouvelle patrie : La République des Lettres » dans Antony McKenna et Gianni Paganini (éds.), *Pierre Bayle dans la République des Lettres. Philosophie, religion, critique*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 19–33 ; Antony McKenna et Gianni Paganini, *Pierre Bayle dans la République des Lettres. Philosophie, religion, critique*, Paris, Honoré Champion, 2004 ; Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Antony McKenna, *Les réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe - XVIIIe siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006 ; Antony McKenna, « Les réseaux au service de l'érudition et l'érudition au service de la vérité de fait : Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans, *La Lettre clandestine*, Paris, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, 2012b, p. 201–211 ; Antony McKenna, *Études sur Pierre Bayle*, Paris, Honoré Champion, 2015a.



### 1.3 Conclusion intermédiaire : les outils de travail et le système d'organisation du savoir 109

principaux complètement opposés. D'un côté, Bayle rentre dans la tradition sceptique en démontrant l'impossibilité de toute décision ou conclusion définitive, ce qui laisse la fin ouverte et anime en conséquence la capacité de réflexion des lecteurs. De l'autre, il développe une méthode d'historiographie qui devrait l'amener à un consensus valable et fiable après avoir examiné, comparé et pesé toutes les sources disponibles et tous les arguments possibles. En ce qui concerne l'historiographie de son époque, il glisse en de nombreuses occasions dans la polémique acerbe qui accompagne son esprit critique.

## Chapitre 2

# Le rapport entre forme et contenu : le scepticisme baylien

Ce chapitre a pour but d'appliquer les résultats de l'analyse précédente et de démontrer ensuite la corrélation entre la forme extérieure du DHC et la structure interne. Markus Völkel a démontré de façon exemplaire dans son article intitulé « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) » comment Bayle compose l'article dans son intégralité et les remarques en particulier.<sup>1</sup> Par ce moyen, il a fait ressortir les relations des remarques entre elles, ainsi que les relations qui existent entre cet article et d'autres dans le DHC. Cette structuration permet de découvrir la pensée baylienne sous un nouvel angle. Il s'agit donc de se pencher sur la question de savoir jusqu'à quel point Bayle a laissé aller sa pensée et a ainsi été guidé d'association en association par le subconscient. Dans le sous-chapitre sur le rôle du lecteur, nous avons mentionné l'observation d'Helena van Lieshout, concernant la façon de travailler de Bayle, qui explique :

Bayle a pensé essentiellement par associations et s'est écarté soudainement d'un sujet ; un sujet lui a donné une idée pour un autre sujet ce qui en revanche l'a mené encore à autre chose jusqu'à un tel point que s'il regarderait en arrière, il serait tout étonné de réaliser combien il s'était éloigné de son point de départ. Et ce n'était même pas seulement sa façon de penser, mais aussi sa façon d'écrire tout simplement parce qu'il s'est rarement permis un moment de réflexion entre l'apparition d'une idée et le processus d'y travailler, entre cause et effet. Ce n'était pas dans sa tête qu'il a assemblé ses pensées, mais sur du papier.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les schémas de Markus Völkel qui ont inspiré notre analyse des articles se trouvent dans l'annexe. Il s'y trouve, d'un côté, le graphique qui imite la mise en page de l'article LIPSE de la première édition de 1697 (voir p. 307) ; de l'autre, le graphique des relations internes des remarques entre elles (voir p. 306).

<sup>2</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 63 ; « Bayle essentially thought associatively and would go off at a tangent ; one subject gave him an idea for another subject, which in turn would lead him on to something else, until even he would look back in some astonishment at how far he had departed from his original starting point. And this was not just the way he thought, but also the way he wrote, simply because he allowed himself barely a moment of reflection between getting an idea and working on it, between cause and effect. He collected his thoughts not in his head but on paper. » (Voir aussi p. 104 ci-dessus.)

En examinant et en analysant la composition des articles choisis pour ce contexte, l’objectif de ce chapitre consiste à rendre la composition et la structure de ces articles visibles. Elles donneront des éclaircissements sur deux axes centraux. Premièrement, cette approche fait comprendre comment Bayle utilise ses outils de travail décrits dans le chapitre précédent. Par conséquent, on tentera de savoir si Bayle met simplement le scepticisme en scène, c’est-à-dire qu’il le représente à sa façon, ou s’il le met en pratique. Se comporte-t-il comme un dramaturge qui fait jouer sur scène une pièce dont il ne fait pas partie ? Qui seraient les acteurs et quel serait le message qu’il a l’intention de transmettre ? Ou Bayle témoigne-t-il d’un véritable scepticisme qu’il applique, pratique et vit ? Les résultats de l’analyse des articles permettront, soit de parvenir à la conclusion qu’on peut soutenir l’observation d’Helena van Lieshout, soit qu’il faut la développer et l’élargir au cas où la composition ne se montrerait pas aussi fortuite et associative que le suppose van Lieshout.

## 2.1 *Skepsis* – l’origine antique et les accentuations modernes à l’époque de Bayle

### 2.1.1 Éléments constitutifs de la *Skepsis* pyrrhonienne – relativité, *isostheneia*, *epokhê*, *ataraxia*

Depuis la première édition du DHC, des polémiques concernant son éventuelle attitude sceptique, même pyrrhonienne, ont accompagné Bayle. Il n’est, en conséquence, pas étonnant que Bayle rajoute à la fin de la deuxième édition, entre autres, les *Éclaircissements sur les pyrrhoniens*. Cette réaction à la critique du consistoire wallon a pour but de le confronter « avec les paradoxes inéluctables qui sont liés à l’essai de donner un récit rationnel de la foi qui est fondé sur la base de principes qui sont au-dessus de la raison, paradoxes qu’il n’arrive pas lui-même à résoudre et qu’il ne prétendrait pas à résoudre. »<sup>3</sup> Afin de faire ressortir les traits que Bayle partage avec le scepticisme antique, notamment pyrrhonien, et les aspects qui l’en distinguent, il est d’abord nécessaire de s’interroger sur les éléments constitutifs de leur doctrine et le but de leurs démarches.

Revenant à l’origine du scepticisme antique, Pyrrhon d’Élis est le personnage de référence de la pensée sceptique et de sa mise en pratique. Comme Pyrrhon n’a pas laissé d’écrit, la tradition sceptique fut transmise d’abord à l’oral et ne fut mise par écrit que quelques siècles après la mort du fondateur par Sextus Empiricus. En ce qui concerne ses dates de vie, « [i]l est

<sup>3</sup> Edward James, « Pierre Bayle’s Eclaircissement sur les Pyrrhoniens » dans Jonathan Mallinson (éd.), *Correspondence - Images of the eighteenth century - Polemic - Style and aesthetics*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 159–172, cit. p. 159 ; « [...] with the inescapable paradoxes involved in giving a rational account of beliefs which are founded on principles raised above the reason, paradoxes which he himself inevitably fails to resolve, and would not claim to resolve. »

vraisemblable que Sextus Empiricus a vécu vers les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne. »<sup>4</sup> Par contre, « Pyrrhon d'Élis serait né vers 365 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire approximativement vingt ans après Aristote et trente ans avant Zénon de Citium, le fondateur du stoïcisme. »<sup>5</sup> Ce détail est intéressant parce que le décalage motive Sextus à donner une introduction à la tradition sceptique au début de ses *Esquisses pyrrhoniennes*. Il distingue trois courants de l'époque : dogmatique, académique et sceptique.<sup>6</sup> Cette distinction s'impose, étant donné que depuis la mort de Pyrrhon, sa doctrine a été continuée et donc modifiée par ses successeurs. Ensuite, Sextus explique ce qu'est le scepticisme tel qu'il l'entend :

Le scepticisme est la faculté de mettre face à face les choses qui apparaissent aussi bien que celles qui sont pensées, de quelque manière que ce soit, capacité par laquelle, du fait de la *force égale* qu'il y a dans les objets et les raisonnements opposés, nous arrivons d'abord à la *suspension de l'assentiment*, et après cela à la *tranquillité*.<sup>7</sup>

En ce qui concerne les contradictions, le vis-à-vis des choses, Carlos Lévy décrit que « [l]a parole pyrrhonienne peut prendre la forme d'une révélation parce qu'elle n'est pas le reflet partiel de la contradiction des phénomènes, mais la proclamation qu'il n'existe rien d'autre que des phénomènes contradictoires. »<sup>8</sup> De plus, Sextus précise ce qu'il comprend par les termes clés de la citation ci-dessus, ce qui sera important pour confronter ensuite la tradition sceptique avec l'approche baylienne. La *force égale*, en grec *isostheneia*, désigne l'égalité et l'équivalence des arguments ou des positions, de sorte qu'aucun des raisonnements avancés ne prévaut sur l'autre comme plus convaincant. L'*epokhê*, c'est-à-dire la *suspension de l'assentiment* « est l'arrêt de la pensée du fait duquel nous ne rejetons ni nous ne posons une chose. »<sup>9</sup> Il termine sa précision en expliquant que la *tranquillité* de l'âme, en grec *ataraxia*, est l'absence de toute perturbation et le calme de l'âme.<sup>10</sup> Sextus revient sur ce calme lorsqu'il explique le but du scepticisme. « [L]a tranquillité en matière d'opinions et la modération des affects dans les choses qui s'imposent à nous » est la motivation qui pousse un sceptique « à philosopher en vue de décider entre les impressions et de saisir lesquelles sont vraies et lesquelles sont fausses ». <sup>11</sup> Dans cette démarche, le sceptique se retrouve piégé entre les partis qui sont égaux au niveau de leur force, de sorte qu'il est incapable de se décider pour un parti. Suite à cette prise de conscience, il s'abstient consciemment de jugement et prend ainsi de

<sup>4</sup> Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, Pierre Pellegrin (éd.), Paris, Éditions du Seuil, 1997, p. 9.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>6</sup> Voir *ibid.*, p. 53.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 57 ; les caractères italiques sont rajoutés de notre part pour faire ressortir ces mots clés.

<sup>8</sup> Carlos Lévy, *Les scepticismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 19.

<sup>9</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 59.

<sup>10</sup> Malte Hossenfelder choisit pour la traduction allemande la « Seelenruhe » qu'il décrit comme « Ungestörtheit und Meeresstille der Seele » – ce qui correspond au terme. (Voir Sextus Empiricus, *Grundriß der pyrrhonischen Skepsis*, Malte Hossenfelder (éd.), Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1985, p. 95.)

<sup>11</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 69.

la distance. Au moment où il arrive véritablement à l'état de la suspension intentionnelle de son assentiment, son âme arrête de chercher et rentre en tranquillité, il atteint l'*ataraxia*.<sup>12</sup>

À cela, s'ajoute la question de savoir pourquoi on cherche à atteindre cette tranquillité. Étant donné que l'être humain dépend de ses passions et ses pensées, qu'elles soient positives ou négatives, il souffre de ne pas être libre. Il aspire à la liberté et donc au bonheur en essayant de distinguer et de choisir de façon permanente entre le bien et le mal. Par ce moyen, il reste pourtant dans la contrainte et dans sa dépendance. Afin d'y remédier, il faut – selon les sceptiques – suspendre le jugement et l'assentiment au moment où l'être humain comprend l'impossibilité de la décision. Cette façon de procéder permet, par la suite, de prendre des distances et de se libérer ainsi de la contrainte permanente et de la dépendance.

Au cours de son argumentation, Sextus revient en plusieurs endroits au *tropos* de la relativité.<sup>13</sup> La relativité est le mode auquel on peut ramener tous les autres modes que le sceptique distingue en détail. En résumé, il faut retenir que « [l]e mode selon le relatif [...] et celui dans lequel l'objet réel apparaît tel ou tel relativement à ce qui le juge et à ce qui est observé conjointement, et sur ce qu'il est selon la [véritable] nature nous suspendons notre assentiment. »<sup>14</sup> Cela veut dire que tout ce qu'un individu aperçoit, soit concrètement dans son entourage et dans le monde matériel, soit abstraitement dans ses réflexions, est relatif à sa perception personnelle à travers ses sens et sa pensée. En conséquence, ces idées ne peuvent pas servir à décrire la nature et la vérité absolue des choses en elles-mêmes. Elles sont donc relatives dans deux sens. D'un côté, elles le sont entre elles : une idée est toujours en relation avec au moins une autre. De l'autre, elles sont relatives à l'être humain qui les contemple. Il faut alors comprendre cette relativité afin d'abandonner la position apparemment supérieure et absolue et arrêter de juger les choses, ce qui signifie la réalisation de la suspension de l'assentiment, à savoir l'*epokhê*.

Par cette façon de procéder, les sceptiques fournissent une argumentation qui permet de démonter les arguments que d'autres partis pourraient avancer. À part le mode du relatif, Sextus Empiricus en énumère encore quatre autres : celui qui part du désaccord, celui qui s'appuie sur la régression à l'infini, celui qui part d'une hypothèse et celui représente le diallèle.<sup>15</sup> Sans rentrer explicitement en détail sur la signification de ces quatre modes, on peut

<sup>12</sup> Voir Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 69/71 ; « Et pour celui qui avait suspendu son assentiment, la tranquillité en matière d'opinions s'ensuivit fortuitement. »

<sup>13</sup> Pierre Pellegrin traduit le terme *tropos* par *mode* et explique que les modes dans la pensée sceptique représentent dans la plupart des cas des procédés qui sont employés afin d'amener à la suspension de l'assentiment. (Voir *ibid.*, p. 549) Il mentionne qu'il est également possible de le traduire par « argument », « type » et « manière » ce qui ne change pas le noyau de la signification, à savoir que ce sont des procédés pour la suspension de l'assentiment.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 141/143.

<sup>15</sup> Ces mots clés du langage pyrrhonien ont des significations spécifiques, de sorte que nous citons les définitions telles que Sextus les donne : Le mode « qui part du désaccord est celui par lequel nous découvrons qu'à propos de la chose examinée il s'est trouvé, aussi bien dans le vie quotidienne ue parmi les philosophes, une dissension indécidable qui nous empêche de de choisir quelque chose ou de le rejeter [...] ».

les résumer en exposant l'aspect central qu'ils ont en commun. Une structure argumentative, quelle qu'elle soit, correspond toujours à un désaccord, à une régression à l'infini, à une hypothèse ou à un diallèle. Dans les quatre cas, il est impossible de préférer de façon justifiée un parti et de se décider pour un argument à la fin. Cette observation amène alors au constat de l'égalité des forces parmi les arguments de sorte qu'elle démontre l'indécidabilité. Il faut nécessairement s'abstenir de juger des choses qui appartiennent au sensible et au intelligible. Cette suspension de l'assentiment, l'*epokhê*<sup>16</sup>, rend l'être humain tranquille, puisqu'il se retire du courant des pensées, et le met dans l'état de la parfaite tranquillité de l'âme. Nous avons déjà mentionné brièvement ci-dessus pourquoi la tranquillité intéresse l'être humain.<sup>17</sup> Le but de la vraie philosophie dont il ne faut pas oublier la signification, à savoir *l'amour de la sagesse*, a toujours été d'atteindre le bonheur. La philosophie en tant qu'amour de la sagesse<sup>18</sup> représente alors le chemin qui conduit l'homme à cet état de bonheur, où il reste dans la quiétude profonde. La tranquillité de l'âme, l'*ataraxia*, résulte en conséquence de la modération et de l'harmonie de l'existence suite à la suspension de l'assentiment. En conséquence, elle ne représente pas l'objectif final de la démarche sceptique ou philosophique en général. Elle devient, de son côté, le principe du bonheur, à savoir l'*eudaimonia*, puisqu'elle signifie l'absence de tout ce qui pourrait troubler l'âme et tout ce qui pourrait empêcher la liberté de l'âme. Elle provient d'un état de profonde quiétude, découlant de l'absence de tout trouble ou douleur, état du parfait bonheur.

Dans la comparaison des scepticismes pyrrhonien et baylien, Malte Hossenfelder déclare que les deux scepticismes défendent chacun à sa façon des dogmatismes. En ce qui concerne un éventuel dogmatisme sceptique dans le DHC, les chapitres suivants auront pour objectif de relever en détail comment ce scepticisme baylien se manifeste et quelle intention y est jointe. Quant au dogmatisme voilé dans la doctrine sceptique des pyrrhoniens, il faut examiner de plus près l'argumentation de Hossenfelder. Il cite l'anecdote du peintre Apelle qui n'a réussi à réaliser sur son tableau l'écume à la bouche d'un cheval qu'au moment où il s'en est éloigné de quelques pas et y a jeté son éponge qui a laissé des traces de couleurs sur le tableau pro-

---

Celui qui s'appuie sur la régression à l'infini est celui dans lequel nous disons que ce qui est fourni en vue d'emporter la conviction sur la chose proposée à l'examen a besoin d'une autre garantie, et celle-ci d'une autre, et cela à l'infini de sorte que, n'ayant rien à partir de quoi nous pourrions commencer d'établir quelque chose, la suspension de l'assentiment s'ensuit. [...] Nous avons le mode qui part d'une hypothèse quand les dogmatiques étant renvoyés à l'infini, ils partent de quelque chose qu'ils n'établissent pas mais jugent bon de prendre simplement et sans démonstration, par simple consentement. Le mode du diallèle arrive quand ce qui sert à assurer la chose sur laquelle porte la recherche a besoin de cette chose pour emporter la conviction; alors n'étant pas capable de prendre l'un pour établir l'autre, nous suspendons notre assentiment sur les deux. » (Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 141/143.)

<sup>16</sup> Carlos Lévy accorde également une valeur centrale à l'*epokhê* en décrivant que le scepticisme tel que Sextus l'expose est construit sur ce concept. (Voir Lévy, *op. cit.* (2008), p. 70.)

<sup>17</sup> Voir ci-dessus p. 113.

<sup>18</sup> Le mot grec est composé de *philo*, qui vient de *philein* et signifie aimer, et de *sophia* ce qui veut dire sagesse ou savoir.

duisant l'effet d'écume. Cette anecdote sert de comparaison métaphorique. Comme Apelle, le sceptique prend du recul face à une problématique insoluble et indécidable et, suite à cette action de prendre de la distance et à l'abstention active du jugement, la tranquillité survient.<sup>19</sup>

Dans un premier temps, Malte Hossenfelder commente la comparaison de la façon suivante :

Selon cette présentation, le pyrrhonien serait alors un dogmatique qui a échoué face au problème de la prise de conscience et qui aurait appris à travers une expérience fortuite que la tranquillité à laquelle il aspire, l'ataraxie, était justement à atteindre par le fait de persister dans l'ignorance.<sup>20</sup>

Carlos Lévy retient également cette anecdote métaphorique mais l'interprète bien différemment.

Le but d'un tel propos est clair : la liaison que le sceptique établit entre la suspension du jugement et l'ataraxie ne relève pas d'un jugement dogmatique. Elle est elle-même un produit de l'apparence, si bien que le sceptique ne se contredit pas en élaborant une construction conceptuelle qui, vue de l'extérieur, ne semble pas fondamentalement différente des autres doctrines philosophiques.<sup>21</sup>

Il rejette un dogmatisme sceptique puisqu'il attire l'attention sur le fait que le lien entre la suspension du jugement et l'ataraxie n'est qu'une apparence, de sorte qu'elle n'est pas considérée comme une vérité fondamentale et incontestable, ce qui devrait être le cas si on voulait qualifier cette liaison de dogme. Hossenfelder reprend son premier jugement quelques lignes plus tard et parvient aussi, dans un deuxième temps, à la conclusion que le scepticisme ne peut pas être expliqué seulement par la difficulté de la prise de conscience, « [a]u contraire, il [le scepticisme] avait dès le début l'intention de renforcer le problème de la prise de conscience et de le rendre ainsi insoluble parce qu'il était intéressé, pour des raisons d'éthique, par l'impossibilité de la connaissance de la vérité. »<sup>22</sup> Malheureusement, il n'explique pas explicitement quelle éthique les sceptiques essaient de propager par ce moyen. Le rapport entre les réflexions sceptiques et l'éthique – comprise en tant que doctrine dont les réflexions servent ensuite de fondement à la morale – n'est pas clair. Suite à ce que nous avons expliqué ci-dessus sur le but de la philosophie, cette interprétation de Malte Hossenfelder nous paraît problématique puisque ce n'est pas la réalisation d'une doctrine éthique que les sceptiques cherchent à mettre en œuvre. Leur but est de décrire un chemin avec des démarches spécifiques pour atteindre le bonheur, la véritable fin qui les fait philosopher. Certes, la *suspension de l'assentiment* relève aussi d'une portée éthique, bien que celle-ci soit un peu paradoxale. Comme l'éthique est la discipline qui s'interroge sur la théorie de la morale et donc sur les catégories du bien et du

<sup>19</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 71.

<sup>20</sup> Malte Hossenfelder, « Antiker und baylescher Skeptizismus » dans Lothar Kreimendahl (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 21–35, cit. p. 22 ; « Nach dieser Darstellung wäre also der Pyrrhoneer ein am Erkenntnisproblem gescheiterter Dogmatiker, der durch ein zufälliges Grunderlebnis erfahren hätte, daß die erstrebte Seelenruhe, die Ataraxie, gerade durch das Verharren in der Unwissenheit zu erreichen sei. »

<sup>21</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 72.

<sup>22</sup> Hossenfelder, *op. cit.* (2004), p. 23 ; « Vielmehr hat er von vornherein nichts anderes im Sinne gehabt, als das Problem der Erkenntnis zu forcieren und unlösbar zumachen, weil er ein ethisches Interesse an der Unerkennbarkeit der Wahrheit hatte. »

mal, le fait de démontrer l'incapacité humaine à atteindre une certitude absolue par le mode de la relativité entraîne la conséquence logique qu'il n'est pas possible de juger une action d'une autre personne ou d'un autre groupe culturel selon ces deux catégories. Les sceptiques tendent à sensibiliser les gens sur le fait qu'un jugement et ensuite un comportement éthique est toujours relatif à l'acculturation de chacun. Ils ne prescrivent pas une certaine doctrine éthique, mais en soulignent, par les dix modes, la relativité. Leurs réflexions ne se déroulent pas à un niveau concret d'une élaboration de ce qui est bien ou mal, mais à un niveau plus abstrait où ils s'interrogent sur la possibilité d'une telle élaboration en général.

Hossenfelder reprend aussi l'aspect de l'*eudaimonia* et la définit en tant que « réalisation de tous les objectifs imposés »<sup>23</sup>. Mais les bases de ses réflexions sont problématiques. Au lieu de différencier plus explicitement les courants sceptiques, tels que Carlos Lévy les présente par exemple<sup>24</sup>, Hossenfelder mélange les différentes accentuations de divers courants de sorte qu'il les déclare toutes dogmatiques bien que ce ne soit pas le cas. De plus, les sceptiques dogmatiques représentent un groupe spécifique dans l'ensemble de tous les courants sceptiques. Le fait de désigner le pyrrhonisme comme dogmatique pose problème. Tout au début de l'article, il fait un parallèle entre les orientations sceptiques pyrrhoniennes et bayliennes, en expliquant que les deux scepticismes ne portent pas leur fin en eux-mêmes, mais poursuivent des objectifs dogmatiques qui sont évidents chez Bayle, mais cachés chez les pyrrhoniens.<sup>25</sup> Après son examen du pyrrhonisme il conclut que

les pyrrhoniens ne soutiennent pas le scepticisme en tant que fin en soi, mais dans l'intérêt de leur conviction dogmatique que le bonheur des êtres humains consistent en une indifférence universelle. C'est la raison pour laquelle ils devaient s'efforcer de ne pas laisser s'introduire de la certitude, quelle que soit sa nature. Bayle fonctionnalise aussi le scepticisme [...] et poursuit un but complètement inverse, à savoir établir la foi religieuse en tant que seul guide certain pour atteindre la vérité.<sup>26</sup>

Il serait intéressant de voir à quelle partie du texte des *Esquisses pyrrhoniennes* Hossenfelder se réfère pour parvenir à cette notion qu'il accorde au terme *indifférence*. D'un côté, il y a la signification qui décrit l'état d'une personne qui n'éprouve ni douleur, ni plaisir, ni crainte, ni désir.<sup>27</sup> C'est-à-dire un état où on ne ressent plus de différence entre les états d'âme, un niveau de conscience où les états d'âme ont une valeur égale et sont logiquement équivalentes. Cette notion est étroitement liée au « [d]étachement à l'égard d'une chose, d'un évènement (exprimé

<sup>23</sup> Hossenfelder, *op. cit.* (2004), p. 23 ; « die Verwirklichung aller vorgesetzten Zwecke ».

<sup>24</sup> Lévy, *op. cit.* (2008).

<sup>25</sup> Voir Hossenfelder, *op. cit.* (2004), p. 21 sq.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 26 ; « die Pyrrhoneer den Skeptizismus nicht an seiner selbst willen vertreten, sondern im Interesse ihrer dogmatischen Überzeugung, daß das Glück des Menschen in einer allumfassenden Gleichgültigkeit bestehe. Daher mußten sie bestehn sein, keinerlei Gewißheit, welcher Art auch immer, aufkommen zu lassen. Auch Bayle funktionalisiert den Skeptizismus [...] und verfolgt eine geradewegs entgegengesetzte Absicht, nämlich den religiösen Glauben als einzigen gewissen Führer zur Wahrheit zu etablieren. »

<sup>27</sup> Voir Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *indifférence*, I.1.



ou sous-entendu) »<sup>28</sup>, sauf que cette définition rend encore plus claire l'indépendance et la distance des personnes envers les choses. De l'autre côté, l'*indifférence* signifie l'absence d'intérêt ce qui a une nuance péjorative et suggère une attitude sans engagement puisque sans intérêt. Pour la compréhension correcte de l'article de Malte Hossenfelder, il serait en conséquence important de savoir comment il utilise ce terme. En tout cas, il faut souligner que dans la doctrine sceptique, le bonheur des hommes ne consiste pas dans l'indifférence. C'est à travers l'indifférence que le bonheur se manifeste puisqu'il est l'état d'âme qui se fait sentir suite à la tranquillité et l'absence de toute perturbation.

Quelques chercheurs soulignent le côté de sceptique académicien de Bayle. José Maia Neto argumente en faveur de cette interprétation en se référant à quelques passages du DHC, ainsi qu'à d'autres écrits de Bayle.<sup>29</sup> Il s'appuie surtout sur l'absence de l'*ataraxia* chez les académiciens qui est la fin constitutive chez les pyrrhoniens. Mais il problématise aussi cette interprétation de Bayle en tant que sceptique académicien pour deux raisons. D'un côté, « Bayle rejette la notion de l'évidence en tant que critère de la vérité »<sup>30</sup>; de l'autre, il développe une méthode rigoureuse et semblable à celle de Descartes, malgré le rejet de la pensée cartésienne, pour établir la certitude et donc la vérité dans le champs de l'historiographie, ce qui va à l'encontre de toute attitude sceptique.<sup>31</sup> Mais ces difficultés surgissent en général lorsqu'on aborde le scepticisme chez Bayle et ne problématisent pas en particulier la distinction des scepticismes pyrrhonien et académicien. Le problème d'une telle distinction a son origine dans l'Antiquité bien que l'histoire du scepticisme soit difficile à retracer. On a donc trouvé « une distinction aussi rassurante qu'infondée : la Nouvelle Académie aurait affirmé dogmatiquement l'incapacité de savoir, tandis que le pyrrhonisme, lui, aurait rejeté jusqu'à cette affirmation. »<sup>32</sup> Et Lévy explique qu'« Arcésilas et Carnéade [les deux représentants centraux des académiciens] ont affirmé avec la plus grande fermeté qu'ils n'avaient pas la certitude de l'ignorance universelle. »<sup>33</sup> Cependant, la systématisation de l'argumentation dialectique et la construction d'arguments opposés à force égale sont pourtant différentes chez les académiciens. À cela s'ajoute l'institutionnalisation de l'Académie sous Platon auquel Arcésilas et Carnéade ont succédé. Environ trois siècles plus tard, Sextus Empiricus décrira pourtant que le trait distinctif entre les pyrrhoniens et les académiciens est que ces derniers,

même s'ils disent que toutes les choses sont insaisissables, diffèrent sans doute des sceptiques [pyrrhoniens] d'abord justement en disant que toutes les choses sont insaisissables (en effet ils

<sup>28</sup> Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *indifférence*, I.

<sup>29</sup> Voir Maia Neto, *op. cit.* (1999).

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 274; « The first [difficulty] is that Bayle rejects the notion of evidence as a criterion of truth in remark B of "Pyrrho." »

<sup>31</sup> Voir *ibid.*, p. 274.

<sup>32</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 22.

<sup>33</sup> *Ibid.*

assurent cela, alors que le sceptique [pyrrhonien] s'attend à ce qu'il soit possible que telle chose soit saisissable), ensuite, de manière obvie, dans la distinction des biens et des maux.<sup>34</sup>

Et Carlos Lévy cite Cicéron qui a affirmé « qu'Arcésilas avait trouvé l'idée de l'impossibilité de la connaissance [dans les dialogues socratiques]. »<sup>35</sup> Dans cette perspective, Arcésilas et les académiciens suivant sa doctrine ont alors promu le passage de la seule certitude, à savoir l'incapacité de connaître, « à un doute auquel rien, absolument rien ne peut échapper, pas même la certitude de l'ignorance. »<sup>36</sup> Ce doute catégorique rend l'argumentation différente de celle des pyrrhoniens puisqu'elle est beaucoup plus inspirée par la dialectique que par les modes des pyrrhoniens. De surcroît, l'*ataraxia* manque. Les académiciens doutent pour douter, ce processus est une fin en soi tandis que les pyrrhoniens étaient à la recherche de la tranquillité de l'âme. Au cours de l'analyse du choix d'articles du DHC, qui portent sur cette problématique, nous revenons à certains aspects des deux scepticismes. Cependant, le mode de la relativité nous semble pertinent et omniprésent d'une telle manière dans le DHC que notre attention se focalise davantage sur le scepticisme pyrrhonien.

## 2.1.2 La formation d'un scepticisme moderne

Le scepticisme, tel que les modernes l'ont soutenu par la suite, était sujet à des adaptations selon les besoins particuliers de l'époque et a, en conséquence, différencié des courants sceptiques de l'Antiquité. Frédéric Brahami accorde le premier sous-chapitre de son ouvrage à un aperçu historique du scepticisme qui couvre aussi tous les siècles entre l'ère grecque et le XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>37</sup> Nous ne répétons pas en détail cet aperçu historique, mais focalisons l'attention sur les aspects qui sont pertinents dans le contexte du présent projet de recherche. Notre but est de faire ressortir les éléments originaires sceptiques dans certains articles du DHC, de sorte que l'évolution du scepticisme à travers les siècles ne joue pas de rôle prépondérant. Cependant, il y a une question centrale qu'il faut évoquer : d'où vient l'intérêt croissant pour la pensée sceptique au XVII<sup>e</sup> siècle ?

La Renaissance et surtout la Réforme ont provoqué une crise intellectuelle dans de nombreux pays européens. Les activités des érudits et des artistes de cette époque ont fleuri. Les traductions de la Bible dans les langues vernaculaires ont stimulé les débats religieux et ont même causé de graves polémiques entre les membres de l'élite intellectuelle. Dans ce climat de confrontation, d'envie de renouvellement et de remise en question d'anciennes valeurs, l'ancien scepticisme devient accessible surtout grâce à trois sources : les écrits de Sextus Empiricus, les travaux sceptiques de Cicéron et le compte rendu des courants sceptiques de l'Antiquité dans l'ouvrage intitulé « Vies et doctrines des philosophes illustres » de Diogène

<sup>34</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 185.

<sup>35</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 24.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 19-31.

Laërce.<sup>38</sup> Richard H. Popkin souligne que les écrits de Sextus Empiricus étaient pratiquement inconnus au Moyen Âge et que c'était enfin Henri Estienne qui a publié l'édition latine des *Hypotyposes* en 1562.<sup>39</sup> Et il montre que le scepticisme de la Nouvelle Académie, tel que Cicéron le présente dans son *Academica*, s'est surtout développé parmi ceux qui se sont intéressés à la théologie fidéiste au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>40</sup> Notre approche – confronter les scepticismes antique et baylien – s'impose alors, même s'il y a quelques points problématiques. Cette comparaison permet de tracer l'image de ce qu'est le scepticisme chez Bayle. La description des origines sceptiques est nécessaire afin de comprendre comment Bayle s'insère dans la longue tradition philosophique, ce qu'il en reprend et ce qu'il modifie selon ses propres intérêts.

Des prédécesseurs comme Michel de Montaigne et François la Mothe le Vayer occupent, comme Bayle, des places importantes dans le scepticisme moderne. Les deux représentants catholiques se sont identifiés différemment aux origines antiques. Montaigne réalise, dans les *Essais* et surtout dans l'*Apologie de Raimond Sebond*, sa propre accentuation du scepticisme. Markus Wild remarque « que Montaigne, le sceptique, se qualifie par deux caractéristiques, à savoir par la méthode de la confrontation d'énoncés contradictoires et par la subjectivité. »<sup>41</sup> La confrontation joue un rôle central dans la nature même des *Essais*. « La forme littéraire de l'essai créée par Montaigne peut ainsi être considérée en tant que forme véritablement sceptique. »<sup>42</sup> Le fait de composer son texte par des allusions plus ou moins explicites, mais aussi par des références concrètes, marque la forme littéraire. Cette façon de rédiger le texte ressemble à celle du DHC de Bayle qui laisse également interagir les différents points de vue dans le texte grâce aux citations.<sup>43</sup> Le but du pyrrhonisme chez Montaigne, explique Markus Wild, était de soigner les dogmatiques, les fantaisistes et les fanatiques.<sup>44</sup> Et Frédéric Brahami voit dans « [I]es *Essais* [...] le premier fruit d'une pensée sceptique qui, ne se satisfaisant plus de la critique, produit les schémas de l'anthropologie moderne. »<sup>45</sup> Dans les écrits de La Mothe Le Vayer, le scepticisme se présente autrement.

[I] confronte ensuite les usages, les coutumes, les croyances, les systèmes moraux et politiques des différentes époques, pour soutenir la conclusion sceptique de l'incapacité de la raison à mettre

<sup>38</sup> Voir Popkin, *op. cit.* (1979), p. 18 ss. On trouve d'ailleurs également le titre « Les vies des plus illustres philosophes de l'antiquité » de cet ouvrage de Diogène Laërce.

<sup>39</sup> Voir *ibid.*, p. 19.

<sup>40</sup> Voir *ibid.*, p. 25 ss.

<sup>41</sup> Markus Wild, « Montaigne als pyrrhonischer Skeptiker » dans Carlos Spoerhase, Dirk Werle et Markus Wild (éds.), *Unsicheres Wissen*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 109–133, cit. p. 109; « [...] dass sich Montaigne, der Skeptiker, durch zwei Merkmale auszeichnet, nämlich durch die Methode der Entgegensetzung von sich widersprechenden Aussagen und durch Subjektivität. »

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 111; « Die durch Montaigne erschaffene literarische Form des Essays kann so durchaus als eine genuin skeptische Form betrachtet werden. »

<sup>43</sup> Pour plus de détails concernant la comparaison entre Montaigne et Bayle veuillez consulter Craig B. Brush, *Montaigne and Bayle : Variations on the theme of skepticism*, The Hague, Nijhoff, 1966 qui examine les accentuations sceptiques des deux érudits au cours de leur vie.

<sup>44</sup> Voir Wild, *op. cit.* (2009), p. 117.

<sup>45</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 12.

de l'ordre et à découvrir des vérités incontestables dans un domaine si chaotique et de plus gâté par un grand nombre de préjugés [...]. Le libertin étend ensuite aux croyances la méthode de cette phénoménologie sceptique [...].<sup>46</sup>

Dans ses *Dialogues fait à l'imitation des Anciens*, par exemple, La Mothe Le Vayer fait comprendre que « philosopher à l'antique » signifie pour lui rentrer complètement dans la façon originale de penser et redécouvrir ainsi le véritable visage de la sagesse antique, à savoir a-chrétien et aussi anti-chrétien puisqu'elle est issue de l'époque pré-chrétienne.<sup>47</sup> Par le biais de l'Antiquité et donc de l'inspiration authentique, il parvient à une combinaison particulière d'éléments antiques et d'aspects modernes. Paganini, en se référant à Giocanti<sup>48</sup>, souligne ensuite

« la relation étroite entre scepticisme et libertinage » chez Le Vayer, et la retrouve dans une « pratique du jugement » qui produit une véritable « libération » du sujet au fur et à mesure que « la flexibilité de la réflexion », le jeu de bascule entre le pour et le contre, le « maintien de l'extravagance intellectuelle », la contestation du « sens commun » et la subversion de la « tyrannique opiniâtreté des opinions communes » deviennent des fins en soi, que le libertin apprécie dans toute leur valeur.<sup>49</sup>

Chez La Mothe Le Vayer, le scepticisme fait alors l'objet d'une adaptation moderne en interaction avec le libertinage qu'il conditionne en même temps. On observe une interdépendance entre plusieurs aspects ce qui aboutit finalement à la pensée typique de La Mothe Le Vayer. Représentant du nouveau pyrrhonisme, il « a considéré toute recherche scientifique comme une forme d'arrogance et d'impiété humaine, qui devrait être abandonnée en faveur du doute complet et du pur fideïsme. »<sup>50</sup> Mais la place de La Mothe Le Vayer et de ses contemporains érudits libertins est beaucoup plus complexe. Ils ont une fonction charnière entre la pensée de Montaigne, c'est-à-dire l'air de la Renaissance, et les précurseurs des Lumières, tels que Pierre Bayle et Charles de Saint-Évremond, et Voltaire par la suite. Richard H. Popkin décrit leur engagement comme une sorte de conspiration qui s'est donnée pour but de saper l'orthodoxie et l'autorité traditionnelle intellectuelle.<sup>51</sup> Une question centrale ressort en conséquence dans les travaux de La Mothe Le Vayer : savons-nous véritablement quelque chose ? Cela ramène en général à la relativité puis que tout est relatif au sens et à l'entendement de l'être humain. Après avoir considéré plusieurs facettes de La Mothe Le Vayer, Popkin accentue pourtant la dimension chrétienne du scepticisme dans la pensée de l'érudite et le qualifie soit d'« incroyant épicurien », soit de « sceptique chrétien »<sup>52</sup>. Gianni Paganini accentue différemment la pensée sceptique du sceptique libertin :

<sup>46</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 61.

<sup>47</sup> Voir *ibid.*, p. 64.

<sup>48</sup> Sylvia Giocanti, *Penser l'irrésolution : Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer : trois itinéraires sceptiques*, Paris, Champion, 2001.

<sup>49</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 67.

<sup>50</sup> Popkin, *op. cit.* (1979), p. 85 ; « La Mothe Le Vayer regarded all and any scientific research as a form of human arrogance and impiety, which ought to be abandoned for complete doubt and pure fideism. »

<sup>51</sup> Voir *ibid.*, p. 87 sq.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 95.

Si à l'intérieur de la tradition sceptique on peut distinguer un côté phénoméniste, plus orienté vers la connaissance scientifique, d'une part, et, d'autre part, un courant pyrrhonien qui tend à la finalité pratique de l'ataraxie, il est indéniable que c'est plutôt de ce côté-ci que se place La Mothe Le Vayer : Ephésion, le port-parole du douteur dans les *Dialogues*, ne se contente pas de répondre à l'accusation coutumière d'apraxie, adressée aux pyrrhoniens, en démontrant qu'en se tenant au phénomènes, le sceptique trouve un guide fiable dans la vie quotidienne ; il s'applique aussi à convaincre son interlocuteur Eudoxe que l'*epochè* représente le moyen le plus sûr pour obtenir la tranquillité de l'esprit de la modération des affections, tandis que les dogmes des écoles, avec leur suite d'opinions s'étendant à la vie morale, provoquent dans l'âme des troubles et des perturbations dont la philosophie devrait bien au contraire nous délivrer.<sup>53</sup>

L'*epochè* représente l'aspect clé que La Mothe Le Vayer développe au fur et à mesure dans les *Cinq Dialogues faits à l'imitation des Anciens : I. De la Philosophie Sceptique. II. Le Banquet Sceptique. III. De la Vie privée. IV. Des rares & éminentes qualités des Asnes de ce temps. V. De la diversité des Religions.*

A cela s'ajoute encore une facette de La Mothe Le Vayer qu'il faut considérer. Précepteur du frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans, il est un remarquable professeur grâce à sa rhétorique et son éloquence, deux composantes qui sont en étroite relation avec la pensée sceptique de l'époque moderne. Et cette éloquence sert de voile pour masquer en souriant la violente critique dont il est capable. Philippe-Joseph Salazar décrit La Mothe Le Vayer de la façon suivante : « Le plaisir de l'intellectuel sceptique se détermine et se déploie dans le ravissement à considérer ce renversement de perspective. »<sup>54</sup> Ce renversement de perspective fonctionne comme une sorte de gymnastique de la raison. Il entraîne la souplesse de la réflexion et ouvre la voie à l'autonomie intellectuelle, à l'indépendance d'esprit critique.<sup>55</sup> Comme La Mothe Le Vayer est cité 70 fois par Bayle dans le DHC, dont 49 citations extraites des *Œuvres*, il figure parmi les auteurs les plus cités du DHC. C'est la raison pour laquelle il faut considérer ce personnage dans le contexte du scepticisme moderne où Bayle s'introduit. Bayle fait également 49 fois référence aux *Essais* de Montaigne, de sorte que cet érudit joue aussi un rôle non négligeable dans le texte de Bayle. Mais la façon de présenter ces deux personnages est différente. Montaigne ne figure dans le DHC qu'indirectement, à travers les citations, tandis que La Mothe Le Vayer est présent grâce à l'article VAYER et les citations reprises de ses écrits qui sont beaucoup plus nombreuses que celles des écrits de Montaigne.

Contemporain de François de La Mothe Le Vayer, René Descartes s'approprie le doute et l'érige en méthode. Il se prescrit quatre préceptes selon lesquels il a l'intention de conduire

<sup>53</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 63.

<sup>54</sup> Philippe-Joseph Salazar, *La Divine Sceptique' – Ethique et Rhétorique au 17e siècle : Autour de La Mothe Le Vayer*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2000, p. 118.

<sup>55</sup> Pour approfondir la thématique de la *divine sceptique*, l'étude de Philippe-Joseph Salazar sur La Mothe Le Vayer examine la pensée de l'érudit libertin sceptique et le contextualise dans le XVII<sup>e</sup> siècle en lui accordant une importance charnière lors de la préparation du chemin pour les hommes philosophes du siècle suivant, Montesquieu et Voltaire. (Voir *ibid.*). De plus, René Pintard est la référence principale pour toute étude concernant le phénomène du libertinage au XVII<sup>e</sup> siècle. (Voir Pintard, *op. cit.* (1943).)

sa raison lors de la recherche de la vérité.<sup>56</sup> Il tend à analyser les choses jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune possibilité de les mettre en doute à la fin. La certitude et la vérité des choses le motivent à mener prudemment et consciemment ses réflexions afin d'éliminer au fur et à mesure tous les doutes possibles. Par conséquent, le doute est ainsi rapproché de l'incertitude et ces deux éléments représentent ensemble le point de départ de Descartes. Il remet systématiquement en doute les choses sur lesquelles il s'interroge jusqu'à ce qu'il obtienne finalement des connaissances approfondies de sorte qu'il ne reste plus aucun doute. Il explique vouloir « employer toute [s]a vie à cultiver [s]a raison, et [s]'avancer autant qu'[il] pourrai[t] en la connaissance de la vérité suivant la méthode qu'[il s]'était[t] prescrite. »<sup>57</sup> Descartes représente alors un exemple important pour illustrer la nécessité de distinguer très clairement un véritable scepticisme moderne – inspiré par les courants sceptiques antiques – d'une doctrine méthodologique. Popkin cite Descartes pour cette raison, dans un premier temps, dans son chapitre sur le scepticisme constructif ou mitigé, quand il décrit cette orientation.<sup>58</sup> De plus, Descartes se distancie explicitement des sceptiques et de leur façon de douter puisqu'il déclare :

je déracinerais cependant de mon esprit toutes les erreurs qui s'y était pu glisser auparavant. Non que j'imitasse pour cela les sceptiques, qui ne doutent que pour douter, et affectent d'être toujours irrésolus : car au contraire tout mon dessein ne tendait qu'à m'assurer et à rejeter la terre mouvante et le sable pour trouver le roc ou l'argile.<sup>59</sup>

Ce passage de Descartes recèle à nouveau l'aspect central de sa pensée, à savoir le doute qu'il transforme en méthode. Dans la brève esquisse du pyrrhonisme ancien, nous avons consciemment extrait l'idée clé de la conviction sceptique et nous n'avons pas retenu le doute parmi les mots clé du pyrrhonisme. Il n'est pas thématiquement explicitement dans les *Esquisses pyrrhoniennes* et Sextus ne le développe pas en tant que méthode ou façon de procéder. Afin de décrire ce phénomène, qu'on désignera plus tard par le verbe *douter*, il est important de souligner que ce doute est étroitement lié à l'action de *relativiser* ou mieux encore de s'apercevoir de la relativité de tout ce qui touche nos sens et notre réflexion. Le doute est un état d'incertitude où le philosophe sceptique pyrrhonien se retrouve lors de sa recherche de la vérité. C'est le moment où il s'aperçoit de l'égalité et de l'équivalence des différentes positions et s'abstient ensuite de jugement. Par contre, pour les philosophes académiques, le doute était un élément beaucoup plus essentiel puisque

[l]es membres de la nouvelle Académie, même s'ils disent que toutes les choses sont insaisissables, diffèrent sans doute des sceptiques d'abord justement en disant que toutes les choses sont

<sup>56</sup> René Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Librairie Générale Française, 2000, p. 88ss.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>58</sup> Voir Popkin, *op. cit.* (1979), p. 129-150. Dans ce sous-chapitre, Popkin examine en détail le rôle de Descartes et la dimension de sa pensée sur le scepticisme, surtout par rapport à ses contemporains pyrrhoniens, mais il revient aussi en plusieurs autres endroits à Descartes lors de son étude sur l'histoire du scepticisme moderne.

<sup>59</sup> Descartes, *op. cit.* (2000), p. 104.

insaisissables (en effet ils assurent cela, alors que le sceptique s'attend à ce qu'il soit possible que telle chose soit insaisissable) [...].<sup>60</sup>

La remarque de Descartes sur les sceptiques « qui ne doutent que pour douter » doit alors être lue et interprétée avec prudence. En général, Carlos Lévy fait ressortir que la pensée cartésienne est marquée par le paradoxe « que, pour se libérer du doute, Descartes doit passer par la forme la plus extrême, hyperbolique, de celui-ci, supposant que tout ce qu'il perçoit est faux, que sa mémoire est remplie de mensonges ». <sup>61</sup> En conséquence, nous partageons le point de vue de Gianni Paganini qui introduit le chapitre sur Descartes par la remarque suivante : « Descartes ne fut pas sceptique, au contraire, il se présenta comme seul capable de vaincre le scepticisme. » <sup>62</sup> Le scepticisme et plus encore le doute sont donc à la fois l'ennemi, qu'il faut abattre, et l'allié, dont on a besoin. <sup>63</sup> Richard Popkin inclut encore les *Méditations métaphysiques* de Descartes, qui ont paru quatre ans après le *Discours de la méthode*. Il parvient à la conclusion suivante :

La victoire de la Seconde Méditation avait besoin du super-pyrrhonisme de la Première. Mais cela a rendu le succès impossible. Le fait d'abandonner le doute initial transforme Descartes d'un conquérant du scepticisme en un simple dogmatique qui sera détruit par les sceptiques de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle – Huet, Foucher, Bayle et Glanvill.<sup>64</sup>

Étant donné que ces deux ouvrages ne figurent pas dans la bibliographie du DHC, que d'autres écrits de Descartes ne sont cités que sept fois au total et qu'il n'existe pas d'article sur Descartes, il est évident que l'impact de ce personnage est marginal pour la pensée baylienne. Elisabeth Labrousse donne une preuve du mépris de Bayle pour Descartes. Elle cite une lettre de Bayle à son frère qui date du 29 mai 1681 :

Le *Cartésianisme* ne fera pas une affaire, je le regarde simplement comme une hypothèse ingénieuse qui peut servir à expliquer certains effets naturels, mais du reste, j'en suis si peu entêté que je ne risquerois pas la moindre chose pour soutenir que la nature se règle et se gouverne selon ces Principes-là. Plus j'étudie la Philosophie, plus j'y trouve d'incertitude : la différence entre les Sectes ne va qu'à quelques probabilité de plus ou de moins ; il n'y en a point encore qui ait frappé au but, et jamais on n'y frappera apparemment tant sont grandes les profondeurs de Dieu dans les œuvres de la nature aussi bien que dans celles de la grâce. Ainsi vous pourrez dire ... que je suis un Philosophe sans entêtement et qui regarde Aristote, Epicure, Des Cartes comme des inventeurs de conjectures que l'on suit ou que l'on quitte, selon que l'on veut chercher plutôt un tel qu'un tel amusement à l'esprit.<sup>65</sup>

<sup>60</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 186.

<sup>61</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 105.

<sup>62</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 229.

<sup>63</sup> Voir *ibid.*, p. 231. Edwin M. Curley a réalisé un examen plus détaillé des ouvrages de Descartes en s'interrogeant sur l'attitude de ce philosophe envers les sceptiques. Cet ouvrage, intitulé *Descartes against the skeptics* qui a paru en 1978, examine successivement les points communs et les aspects divergents et fait ressortir la position opposée de Descartes face aux pensées sceptiques lors de la recherche de la vérité.

<sup>64</sup> Popkin, *op. cit.* (1979), p. 212 ; « The victory of the Second Meditation required the super-Pyrrhonism of the First. But this then renders success impossible. To abandon the initial doubts, however, transforms Descartes from a conqueror of scepticism to just another dogmatist to be destroyed by the sceptics of the second half of the seventeenth century – Huet, Foucher, Bayle and Glanvill. »

<sup>65</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 39.

Dans les pages suivantes, Labrousse déploie plus en détail comment la méthode cartésienne influence pourtant le travail de l'historiographie et démontre comment Bayle réalise « une transposition réfléchie de la méthode cartésienne dans le domaine de l'histoire. »<sup>66</sup>

Ce bref aperçu du scepticisme moderne, marqué par des érudits influents catholiques, nous amène ensuite à l'examen de l'orientation du scepticisme baylien. L'analyse d'un choix d'articles du DHC donnera des explications sur l'attitude sceptique de Bayle.

## 2.2 Le scepticisme baylien – La composition des articles et leur structure interne

La conclusion décourageante de Malte Hossenfelder à la fin de l'article cité ci-dessus semble rendre notre analyse au premier coup d'œil inutile. Dans un ton sobre, il explique qu'« [o]n ne peut pas dire que Bayle soutient une position autonome sceptique : en ce qui concerne le contenu, il n'apporte rien de nouveau, digne d'attention, et en ce qui concerne la fonctionnalisation du scepticisme pour la foi religieuse, Montaigne l'a déjà précédé. »<sup>67</sup> Cependant, nous insistons sur le fait que le scepticisme chez Bayle prend une forme et une marque individuelle, donc bien différente de Montaigne, et qu'il se manifeste non seulement au niveau du contenu, mais dans la structure même des articles. Cette hypothèse motive les questions suivantes qui accompagneront l'analyse des articles. Quels aspects de la composition des articles sont en rapport avec la pensée sceptique ? Parallèlement, quelles informations du texte expriment une attitude sceptique de Bayle ? La combinaison de la structure et du contenu, que relève-t-elle sur un prétendu scepticisme baylien ? Et quel est le but de Bayle lorsqu'il s'insère dans ce courant philosophique ? Plusieurs chercheurs soulignent la dimension fidéiste, mais Frédéric Brahami en découvre encore une autre : « Il existe à l'époque moderne un courant de pensée qui se situe apparemment dans les marges de la philosophie, mais dont le rôle dans l'émergence de l'anthropologie est fondamental : le scepticisme. »<sup>68</sup> Cependant, il ne manque pas de souligner que ce rapport est paradoxal :

d'une part en effet, les auteurs sceptiques, mettant sur un pied d'égalité toutes les cultures, s'interdisent tout jugement de valeur et déconstruisent les schémas ethnocentriques, ce qui entraîne l'éclosion d'une « sensibilité » ethnologique. Or, la prise en compte de la diversité humaine semble être une condition de la science de l'homme. Mais d'autre part, les caractères les plus élémentaires du scepticisme interdisent de le considérer comme l'un des fondement de l'an-

---

<sup>66</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 50 ss. Cette méthode en historiographie sera traitée plus amplement dans le troisième chapitre.

<sup>67</sup> Hossenfelder, *op. cit.* (2004), p. 34 ; « Man kann nicht sagen, daß Bayle eine eigenständige skeptische Position vertritt : Inhaltlich bringt er nichts bemerkenswert Neues und in der Funktionalisierung der Skepsis für den religiösen Glauben ist ihm bereist Montaigne vorausgegangen. »

<sup>68</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 2.



thropologie : les sceptiques dénoncent dans la science une crédulité qui s'ignore ; ils refusent d'ailleurs toute validité à l'idée de la nature humaine.<sup>69</sup>

Le mérite de ce que le scepticisme provoque suite à cette relation avec les sciences de l'homme se trouve donc ailleurs, ce qu'on verra dans ce qui suit.

Le corpus des articles qui traite explicitement du scepticisme est assez restreint et en même temps difficile à définir parce que quelques remarques sceptiques se trouvent cachées dans des articles historiques. Mais il existe de nombreux articles qui comportent une structure dialectique, ce qui leur accorde dans certains cas une portée sceptique à cause de leur composition. Nous analyserons à titre d'exemples PYRRHON, les ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES PYRRHONIENS, ZÉNON D'ÉLÉE, ARCÉSILAS, CARNÉADE, CHARRON, VAYER, MAHOMET ainsi que SOMMONA-CODOM, JAPON, GYMNOSOPHISTES et BRACHMANES. Ce choix de corpus est, d'un côté, très réduit parce que l'analyse effectuée selon le modèle de Markus Völkel est très détaillée. De l'autre côté, les articles choisis sont des modèles adéquats et clairs pour l'illustration des éléments constitutifs, malgré la complexité de certaines remarques.

Markus Wild a résumé l'activité sceptique et met ainsi le doigt sur sa véritable nature :

Le sceptique confronte par tous les moyens possibles des opinions, arguments et faits qui se contredisent entre eux. Il s'agit d'une activité perpétuelle d'opposition comme de nouvelles opinions, arguments et faits peuvent apparaître constamment. Montaigne accentue cet élément dynamique de l'activité pyrrhonienne [...].<sup>70</sup>

Cette dynamique se trouve aussi dans le DHC et est même essentielle pour Bayle et toute la création de son ouvrage. De plus, Wild énumère, de façon concise, six aspects qui constituent les traits caractéristiques centraux du scepticisme pyrrhonien. Nous avons déjà présenté ces mots clé au début du présent chapitre et les reprenons encore une fois ici puisqu'il nous serviront également de base et de point de repère pour notre analyse : Premièrement, la perspective anti-dogmatique, c'est-à-dire le but thérapeutique et intersubjectif pour lutter contre le parti pris des dogmatiques ; deuxièmement, la technique de l'opposition qui mène à l'*isostheneia* et ensuite à la suspension du jugement face à l'équivalence des opinions (*epokhê*). Puis, le but thérapeutique subjectif de la sérénité, à savoir l'*ataraxia*, ainsi que l'orientation vers les apparences subjectives ; et finalement, l'utilisation des modes joue un rôle central.<sup>71</sup> Bien que

<sup>69</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 3.

<sup>70</sup> Wild, *op. cit.* (2009), p. 113 ; « Der Skeptiker stellt auf alle mögliche Weise sich widersprechende Meinungen, Argumente und Sachverhalte einander gegenüber. Es handelt sich um eine fortwährende Tätigkeit der Entgegensetzung, denn stets können ja neue Meinungen, Argumente und Sachverhalte auftreten. Montaigne akzentuiert dieses dynamische Moment der pyrrhonischen Tätigkeit [...]. »

<sup>71</sup> Voir *ibid.*, p. 114 ; 1° l'orientation généralement anti-dogmatique ; concrètement : l'objectif thérapeutique intersubjective de la lutte contre le parti pris des dogmatiques (die grundsätzlich antidogmatische Stoßrichtung ; genauer : das intersubjektive therapeutische Ziel des Bekämpfung der Voreingenommenheit des Dogmatikers) ; 2° la technique philosophique de la confrontation (die philosophische Technik der Entgegensetzung) (*isostheneia*) ; 3° la suspension du jugement face à des opinions équivalentes (die Urteilsenthaltung angesichts gleichwertiger Meinungen) (*epochê*) ; 4° l'objectif thérapeutique subjectif de la tranquillité (das subjektive therapeutische Ziel der Seelenruhe) (*ataraxia*) ; 5° l'orientation aux apparences

Markus Wild ait formulé ces éléments pour la présentation de Montaigne en tant que sceptique pyrrhonien, ils sont également incontournables pour situer Bayle dans le scepticisme.

De surcroît, la méthodologie que Markus Völkel développe, de façon exemplaire dans son article sur la logique textuelle de Bayle, sert de modèle pour la suivante étude de la structure textuelle des articles du DHC. Dans un premier temps, Völkel inventorie toutes les sources que Bayle cite dans l'article LIPSE. Il fait ressortir par cette démarche les différentes couches du texte et en même temps, les références aux sources et textes cités, tout en imitant la mise en page baylienne des premières éditions.<sup>72</sup> Il classifie de cette manière les sources et les localise sur la page. « En dépit du grand nombre, différence et [...] mode d'emploi complexe de ces composants textuels, les pages in-folio de l'article Lipse sont conçues pour une orientation visuelle sans problème. »<sup>73</sup> Ces informations fourniront ensuite la base pour la compréhension approfondie du texte, de sa structure et de son message.

### 2.2.1 PYRRHON et l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS

En appliquant cette grille à l'article PYRRHON, on obtient un schéma semblable qui fait découvrir que les auteurs auxquels Bayle fait le plus souvent référence dans cet article sont Diogène Laërce et La Mothe Le Vayer. Chacun des deux est cité six fois tandis que les autres auteurs ne figurent que deux – tels que Gassendi et Plutarque – ou même une seule fois, entre autre Aulu-Gelle, Malebranche, Pascal, Calvin, La Placette, Vossius, Cicéron, Aristoclès et autres encore). Cet inventaire de références illustre que Bayle compose son article sur Pyrrhon sur la base de deux groupes d'auteurs. D'un côté, il y a les savants de l'Antiquité, témoins plus ou moins authentiques puisqu'il y a aussi un décalage non négligeable entre les dates de vie de Pyrrhon (environ III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et Plutarque (environ I<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), Aristoclès (environ II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) et Diogène Laërce (environ III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), par exemple. De l'autre côté, les contemporains et collègues de Bayle du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles qui représentent le deuxième groupe d'auteurs cités. Bayle lie par ce moyen la pensée et les sources antiques avec ce que les modernes ont écrit concernant le même sujet et montre comment ils ont ainsi perpétué la tradition sceptique. Cette observation laisse supposer qu'il existe des sujets et des questions intemporels et pertinents qui occupent l'homme depuis toujours et que chaque époque, chaque siècle doit relever le défi de trouver ses propres réponses à ces questions et de redéfinir en conséquence certaines valeurs. C'est entre autres pour cette

---

subjectives et aux quatre critères pratiques (die Orientierung an den subjektiven Erscheinungen und an den vier praktischen Kriterien); <sup>6°</sup> l'utilisation des modes (der Einsatz der Tropen).

<sup>72</sup> Voir ce schéma de Markus Völkel dans l'annexe à la p. 307.

<sup>73</sup> Völkel, *op. cit.* (1993), p. 199; « Ungeachtet der großen Anzahl, Verschiedenheit und [...] komplexen Verwendungsweise dieser Textbausteine, sind die Folioseiten des Artikels Lipsius für problemlose optische Orientierung ausgelegt. »

raison qu'il faut distinguer correctement le *skepsis* dans sa signification originale antique par rapport au *scepticisme* qui désigne les courants sceptiques modernes depuis Montaigne.

En examinant l'enchaînement des remarques de PYRRHON, on dégage, dans cette couche du texte, une structure révélatrice. La rem. A introduit l'aspect central de la doctrine pyrrhonienne, à savoir que « la nature des choses était incompréhensible, or c'était le dogme d'Arcésilas. [...] Tout cela montre qu'ils supposaient qu'il était possible de trouver la vérité, et qu'ils ne décidaient pas qu'elle était incompréhensible. »<sup>74</sup> Le fameux débat de deux abbés, l'un traditionnel et l'autre philosophe, remet en question, dans la rem. B, la relation entre le pyrrhonisme et la théologie et explique pourquoi il pourrait être suspect aux yeux des ecclésiastiques et des théologiens. Cette présentation des arguments sceptiques sert à la préparation de la rem. C. Bayle laisse la conclusion de la rem. B à l'abbé philosophe qui

conclut qu'il ne fallait point s'amuser à la dispute avec les pyrrhoniens, ni s'imaginer que leurs sophismes puissent être commodément éludés par les seules forces de la raison ; qu'il fallait avant toutes choses leur faire sentir l'infirmité de la raison, afin que ce sentiment les porte à recourir à un meilleur guide qui est la foi.<sup>75</sup>

La Mothe Le Vayer sert de référence principale dans la remarque suivante, à cause de sa propre attitude sceptique et libertine, et Bayle le cite pour présenter l'opinion selon laquelle le scepticisme est le parti philosophique le moins contraire au christianisme. Bayle reprend aussi la pensée de Pascal et de Calvin qui étaient convaincus de l'insuffisance de la raison humaine. Ils partagent cette conviction avec les pyrrhoniens et poussent la pensée plus loin en concluant que ce défaut conduit l'homme nécessairement à la foi. Comme la raison ne suffit pas,

[l]a suite naturelle de cela doit être de renoncer à ce guide, et d'en demander un meilleur [...]. C'est un grand pas vers la religion chrétienne, car elle veut que nous attendions de Dieu la connaissance de ce que nous devons croire et de ce que nous devons faire : elle veut que nous captivons notre entendement à l'obéissance de la foi.<sup>76</sup>

Mais cette position favorable au scepticisme n'est que le revers de la médaille. Jean de la Placette et Pierre Gassendi sont les porte-paroles du point de vue opposé et soulignent que « le pyrrhonisme et l'épicurisme (*sic.*) sont fort contraire à la religion chrétienne. »<sup>77</sup> La remarque termine sur ce ton négatif et, curieusement, Bayle cite à nouveau La Mothe Le Vayer qui s'est montré préalablement plutôt favorable aux pyrrhoniens tandis qu'il change de ton en exprimant qu'il « ne voi[t] nulle apparence de croire qu'aucun sceptique ou pyrrhonien de cette trempe ait pu éviter le chemin de l'enfer. »<sup>78</sup> Ensemble, les remarques B et C visent donc une direction ambiguë : d'une part, le pyrrhonisme est présenté comme une menace, d'autre part, il ne menace pas la religion selon la présentation de l'abbé « bon philosophe »

<sup>74</sup> PYRRHON, rem. A.

<sup>75</sup> PYRRHON, rem. B.

<sup>76</sup> PYRRHON, rem. C.

<sup>77</sup> PYRRHON, rem. C.

<sup>78</sup> PYRRHON, rem. C.

qui apporte plusieurs arguments à la problématique. Antony McKenna se réfère aux mêmes passages du texte que nous et souligne que ce courant philosophique, au lieu d'écarter les croyants de la foi, les y prépare.

En effet, la foi est réduite par le pyrrhonien à quelques formules incompréhensibles, qu'on peut répéter mais qu'on ne saurait rattacher à aucune idée précise – ni de personne, ni de substance. En d'autres termes, notre abbé « bon philosophe » a démontré à son collègue « qui ne sait que sa routine » que sa foi est une formule creuse à laquelle il croit ou *croit croire*. Le pyrrhonisme a servi à révéler la véritable nature de la foi – non pas de la seule foi populaire, mais de toute foi fondée sur le mystère.<sup>79</sup>

Cependant, ceci devient plus explicite quand Bayle rajoute les *Éclaircissements* à sa deuxième édition en 1702. Le troisième éclaircissement sert à l'explication et donc à l'amplification du sujet pyrrhonien. Pour l'instant, retenons que la religion chrétienne est contraire à la logique humaine, étant donné l'opposition que la révélation divine est nécessaire pour parvenir à la vérité.

Ensuite, Bayle exploite le texte de La Mothe Le Vayer, *De la vertu des païens*, et en copie un long passage qui constitue l'intégralité de la rem. D. Cette citation montre une fois de plus l'attitude positive puisqu'il appelle le lecteur à considérer Pyrrhon « comme le fondateur d'une grande compagnie, et par conséquent qui était sans doute recommandable en beaucoup de façons. »<sup>80</sup> Par une note, il rapporte la correction d'un détail à plus tard, dans la rem. H après avoir traité les aspects positifs. La rem. E garde un ton respectueux et donc positif et fait ressortir un aspect élémentaire, à savoir l'indifférence de Pyrrhon face à des situations dangereuses qui ne le déstabilisent pas parce que pour lui, il n'y a pas de différence entre la vie et la mort. Par le biais d'une brève citation de l'abbé César-Vichard de Saint-Réal, Bayle fait passer de façon cachée le commentaire que le fait de faire bien peu de cas de la philosophie représente en lui-même ce qu'on appelle philosophe.<sup>81</sup>

A cette insensibilité s'ajoute la conviction de la vanité de toutes choses, ce que Bayle traite dans la remarque suivante. Il reprend par ce moyen un aspect pyrrhonien supplémentaire qu'il met en valeur pour lancer une pointe contre Jurieu.<sup>82</sup> En citant Homère, qui compare la nature

<sup>79</sup> Antony McKenna, « L'Éclaircissement sur les pyrrhoniens, 1702 » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 297–320, cit. p. 301.

<sup>80</sup> PYRRHON, rem. D.

<sup>81</sup> Voir PYRRHON, rem. E.

<sup>82</sup> Voir PYRRHON, rem. F, note 46 dans l'édition de 1969. La note est formulée de façon assez cryptique ce qui produit un éventuel effet de confusion qu'il pourrait être également possible de l'interpréter comme une pointe visant contre Henri Basnage de Beauval. Mais, premièrement Bayle estime ce dernier beaucoup plus que son adversaire Jurieu. Et deuxièmement, si on décrypte correctement la note, on comprend que Bayle fait référence à un extrait du livre d'Elie Saurin intitulé « Examen de la Théologie de Mr. Jurieu » qui date de 1694 et qui est cité dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, journal publié en octobre 1694 par Henri Basnage de Beauval. Reliant cette référence bibliographique au choix des mots (« un certain docteur » et « son adversaire »), il devient évident que la critique cible Jurieu. (Voir la longue citation de la rem. F ci-dessous.)

humaine à « des feuilles au gré dans le vent »<sup>83</sup>, et Gassendi, qui estimait beaucoup ce parallèle métaphorique, Bayle interprète la sentence d'Homère de la façon suivante et l'applique à un débat actuel :

Elle signifie que l'esprit des hommes est journalier, et que Dieu leur donne leur provision de raison comme une espèce de pain quotidien, qu'il renouvelle chaque matin. Cela cadre merveilleusement avec l'hypothèse des pyrrhoniens : ils cherchaient toujours, ils ne faisaient ferme nulle part ; à toute heure ils se sentaient prêts à raisonner d'une nouvelle manière, selon les variations des occurrences. Un certain docteur en théologie en fait autant, si l'on en croit son adversaire : surtout il ne lui pardonne point ses variations et ses contradictions perpétuelles.<sup>84</sup>

L'adversaire est en conséquence Elie Saurin qui critique un certain docteur, à savoir Jurieu. Sans prendre la parole pour prononcer sa propre opinion, Bayle disparaît derrière les propos des auteurs cités et ne se présente que comme un narrateur hétérodiégétique qui rapporte ce qui s'est passé. Il semble s'abstenir de prendre parti, mais sa façon d'enchaîner et de formuler les phrases sont traîtres, d'autant plus si on est conscient de la querelle qui opposait Bayle et Jurieu, anciens amis et collègues. La rem. F est donc particulièrement intéressante parce que Bayle a recours à des traits de caractère de l'homme qui sont intemporels et qui étaient déjà méprisés pendant l'Antiquité, à savoir la vanité et l'inconstance, et les relie à une affaire actuelle. Par ce moyen, il la rapporte sous un angle spécifique, ce qui fait qu'il ne prend pas explicitement position.

Les anecdotes de la rem. G ramènent le lecteur dans l'Antiquité. Ce paragraphe est composé de citations que Bayle choisit chez Diogène Laërce, historiographe de référence pour tout historien qui travaille sur l'Antiquité grecque, et chez Eusèbe de Césarée, historien, apologiste et exégète que Bayle cite assez souvent dans le DHC. Les deux auteurs fournissent les anecdotes que Bayle rapporte tout simplement. Il se contente de glisser un petit commentaire afin de faire remarquer que « [l]a cause de sa colère était fort indigne d'un philosophe, et principalement d'un tel philosophe »<sup>85</sup> Relativement courte, la rem. H reste dans le contexte historique et se donne pour but de corriger un « mensonge » qui s'est produit à cause de la ressemblance entre les noms Pyrrhon et Python, un disciple de Platon.<sup>86</sup> Il n'est pas possible de qualifier ces deux remarques puisqu'elles ne sont ni tout à fait favorables, ni tout à fait défavorables au pyrrhonisme. Elles servent plutôt à étayer le cadre historique et à fournir des informations supplémentaires et relativisent, en même temps, une éventuelle louange. Cependant, la rem. H prépare la rem. I où Bayle continue de corriger, cette fois-ci, son contemporain décédé Moréri. Il repasse donc une fois de plus de l'Antiquité à son siècle.

Le philosophe de Rotterdam avait déjà annoncé dans le corps de cet article qu'il n'a « pas beaucoup de fautes à reprocher à M. Moréri. », à savoir « [c]inq seulement. »<sup>87</sup> Dans de nom-

<sup>83</sup> PYRRHON, rem. F.

<sup>84</sup> PYRRHON, rem. F.

<sup>85</sup> PYRRHON, rem. G.

<sup>86</sup> Voir PYRRHON, rem. H.

<sup>87</sup> PYRRHON, rem. I.

breux articles précédents, il s'est attaqué plus agressivement aux fautes de Moréri, ce qui donne un air presque doux et conciliateur à cette remarque puisqu'il n'y a « pas beaucoup de fautes » à corriger cette fois-ci, par rapport à ce qu'il a l'habitude de faire. Néanmoins, Bayle affronte clairement les points problématiques. Il fait ressortir tout ce que Moréri a mal compris dans les textes de Diogène Laërce et précise, par cette façon de procéder, les aspects du scepticisme qui posent problème, non seulement pour Moréri, mais aussi pour un plus grand public de lecteurs. Lors de cette occasion, Bayle révèle qu'« [o]n a copié cette faute [concernant la prétendue bourgeoisie athénienne de Pyrrhon] de la Mothe-le-Vayer ». <sup>88</sup> La critique de Moréri devient dans cette remarque le correctif des quelques malentendus. De ce point de vue, on serait tenté de classer ce paragraphe parmi les remarques de ton plutôt négatif. Mais ce ton négatif est dirigé contre le contemporain et non pas contre Pyrrhon ou le scepticisme. Bien au contraire, l'effet de cette remarque est implicitement positif puisque Bayle essaie d'y présenter le scepticisme sous son véritable jour.

Afin de conclure l'article sur PYRRHON, Bayle se sert une fois de plus d'une citation. Dans la *Vie d'Épictète* de Gilles Boileau, il trouve un passage qui dit que « [l]'égalité qu'il [Pyrrhon] mettait entre la vie et la mort, a été loué par Épictète, qui d'ailleurs méprisait extrêmement le pyrrhonisme. » <sup>89</sup> Et Bayle résume en forme d'anecdote une ruse qu'Épictète a inventé afin de se moquer des pyrrhoniens. L'ambiguïté de cette remarque se présente dans sa première ligne introductive. D'un côté, elle suscite l'attente auprès du lecteur qu'on va lui faire découvrir la louange de Pyrrhon. Mais le fait de signaler le mépris général de la part d'Épictète pour les pyrrhoniens relativise, de l'autre côté, une attente trop positive et incite certainement quelques lecteurs à être vigilants. Effectivement, la citation réunit brève louange et mépris moqueur. Dans cette fin d'article, une conclusion cohérente n'est pas formulée. La dernière prise de position manque et abandonne le lecteur à lui-même. Bayle ne contextualise pas cette dernière citation et ce manque de phrase introductive ou de remarque conclusive produit l'effet qu'il semble tout à fait absent et disparaît derrière le texte. Il transmet la responsabilité au lecteur qui est obligé de se faire tout seul une idée de Pyrrhon et du pyrrhonisme. Mais est-ce vraiment le seul scénario de lecture qu'on peut imaginer concernant cette dernière remarque? Y-a-t-il une autre interprétation possible? En supposant que Bayle se sert des citations pour faire passer sa propre opinion et qu'il ne se donne pas la peine de reformuler ce qu'un autre a déjà exprimé auparavant, il est possible de soupçonner Bayle de partager l'estime qu'éprouve Épictète pour l'indifférence de Pyrrhon envers la mort. En même temps, Bayle continue encore la citation de sorte qu'elle se termine sur le ton moqueur d'Épictète et de ses railleries envers les pyrrhoniens. Il est donc possible de supposer, soit que Bayle partage la polémique avec l'Ancien et s'amuserait aussi à jouer un tour semblable à un pyrrhonien,

<sup>88</sup> PYRRHON, rem. I d'où il renvoie à la rem. D tout en reprenant le sujet de la rem. H qu'il vient de corriger. Les relations des remarques entre elles se complexifient par ce moyen et créent un rapport triangulaire.

<sup>89</sup> PYRRHON, rem. K.

soit qu'il veut contraster le mépris d'Épictète avec le seul aspect qu'il trouve louable. Dans ce dernier cas, Bayle insisterait davantage sur l'égalité que les pyrrhoniens mettent entre la vie et la mort puisque le contraste avec les railleries est frappant. Comme il n'est pas possible de lire et donc d'interpréter la fin de l'article PYRRHON d'une seule manière, cela reste ouvert. Cette ouverture laisse le lecteur plutôt insatisfait, car il attend une prise de position plus claire et plus décisive concernant la question de savoir si Bayle partage une attitude favorable ou défavorable envers le scepticisme. On peut alors lire l'article dans les deux sens et l'interpréter à un niveau encore plus abstrait. Pourquoi la discussion de la rem. B se déroule-t-elle entre deux abbés, un conservateur et un bon philosophe ? Antony McKenna résume, dans le plus récent de ses articles, l'intention centrale de Bayle dans l'article PYRRHON en incluant encore la morale :

il [Bayle] démontre que la religion chrétienne est incompatible avec nos conceptions logiques, non seulement dans le domaine de l'ontologie [...] mais aussi sur le plan de la logique (le tiers exclu) et, surtout, sur le plan de la morale : il est de la nature même de la foi – « la folie de la croix » – de ne pas s'accorder avec notre conception de la morale.<sup>90</sup>

Nous précisons que la foi chrétienne, et surtout la pratique chrétienne ne s'accorde pas bien avec la conception de la morale. Comment peut-on prêcher la paix et faire la guerre au nom de la paix ? La divergence entre la doctrine et le comportement est frappante pour de nombreux chrétiens, catholiques ou protestants.<sup>91</sup> De surcroît, en séparant la foi de la morale, Bayle pose les jalons pour l'argumentation en faveur des athées puisqu'il devient possible d'établir une conception de la morale sur la base de la logique, sans recours à Dieu et à sa grâce. Il va de soi que les autorités ecclésiastiques et quelques contemporains ont senti le danger d'une telle pensée. On trouve là une raison pour laquelle Bayle a été attaqué suite à la parution de la première édition et qu'on lui a reproché d'être sceptique et même d'être athée. Comme les sceptiques étaient suspects pour les autorités catholiques et religieuses en général, cela suffisait à le qualifier d'ennemi du christianisme. Selon McKenna, la doctrine chrétienne nous pousse au pyrrhonisme à cause de la faille que ce dernier fait constater

entre la lumière naturelle et la morale chrétienne, puisque, en mettant en cause nos idées fondamentales de la morale, ces mystères contredisent notre lecture de la morale évangélique. Autrement dit, cette philosophie nous réduit au non-sens : tout discours rationnel devient impossible, et c'est en ce sens, affirme Bayle [dans PYRRHON, rem. C], qu'elle nous prépare à la foi [...].<sup>92</sup>

Nous partageons cette observation, mais insistons de garder l'usage de la terminologie de l'*isostheneia*, qui mène dans le meilleur des cas à la suspension du jugement à cause de l'égalité de forces parmi les arguments, donc l'*epoché*, au lieu d'utiliser < non-sens > comme

<sup>90</sup> Antony McKenna, « Bayle et le scepticisme. Un écran de fumée » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147–159, cit. p. 155.

<sup>91</sup> Cette divergence nous occupera encore une fois plus bas lors de l'analyse de l'article MAHOMET, voir p. 184 ss.

<sup>92</sup> McKenna, *op. cit.* (2017), p. 156.

McKenna dans la citation ci-dessus et qui n'a rien à voir avec la doctrine pyrrhonienne et créée, à cause de sa connotation péjorative et sa banalité, une fausse impression. Cependant, il est vrai que tout discours rationnel touche à ses limites et prépare la voie fidéiste dans la pensée baylienne.

La réaction de Bayle à la critique de son pyrrhonisme, suite à la publication de la première édition, a été publiée à la fin des tomes de la deuxième édition. Il a fait joindre, en plus de cinq dissertations, quatre ÉCLAICISSEMENTS, dont le troisième est l'ÉCLAICISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS. La structure de ce rajout diffère clairement de la structure des articles. Bayle ne continue plus d'écrire un corps de texte qu'il enrichit ensuite par des remarques. Au contraire, il enchaîne huit parties et compose une chaîne argumentative. Dans de très longues remarques, Bayle a déjà utilisé un enchaînement semblable d'arguments et d'aspects.<sup>93</sup> Au début, il introduit le sujet, à savoir la relation problématique entre les chrétiens et les philosophes et il remet les deux disciplines à leurs places en soulignant « l'incompétence du tribunal de la philosophie pour le jugement des controverses des chrétiens, vu qu'elles ne doivent être portées qu'au tribunal de la révélation. »<sup>94</sup> Ensuite, il présente la secte des pyrrhoniens sous un jour défavorable puisqu'il les juge indignes d'être écoutés à cause de leur doctrine qui n'admet aucun critère qui pourrait distinguer le vrai du faux. Par ce moyen, il réagit au reproche qu'on lui a fait concernant l'absence d'une réfutation claire de l'aveu que l'abbé philosophe de la rem. B de PYRRHON a prononcé. Il tourne ce reproche en contre-attaque puisqu'il remet en question la compétence de ces personnes. « [C]ela ne peut donner du scandale qu'à des personnes qui n'ont pas assez examiné le caractère du christianisme. »<sup>95</sup> Quelques lignes après, Bayle explique que l'intention de Jésus-Christ était de positionner « ses disciples et les sages de ce monde [...] si diamétralement opposés, qu'ils se traitassent réciproquement de fous »<sup>96</sup> ce qu'il étaye par une longue citation du Nouveau Testament. Ceci analyse en même temps la nature de la foi des apôtres. La troisième partie explicite encore cette séparation des philosophes et des chrétiens afin de conclure que chaque croyant qui se laisse ébranler par des arguments philosophiques montre l'infirmité de sa foi. Bayle fait suivre la description d'« un véritable fidèle » et souligne une fois de plus, l'incompatibilité de la religion chrétienne et de la philosophie.<sup>97</sup> Dans cette première moitié, Bayle résume les traits caractéristiques du pyrrhonisme et souligne en même temps la suprématie de la révélation divine sur toute connaissance philosophique, pyrrhonienne ou autre. Edward James parvient à la même observation et précise encore qu'il s'agit de l'« autorité suprême de la vérité ré-

<sup>93</sup> Voir p.ex. PYRRHON, ZÉNON D'ÉLÉE, ÉPICURE, CALVIN, ERASME et SPINOZA.

<sup>94</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAICISSEMENT, I.

<sup>95</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAICISSEMENT, II.

<sup>96</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAICISSEMENT, II.

<sup>97</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAICISSEMENT, IV.



vélée sur et contre eux [les principes du pyrrhonisme] et contre tout argument philosophique en général. »<sup>98</sup>

A partir de la cinquième partie, le ton change et une question s'impose, à savoir pourquoi on se donne la peine de chercher la confrontation avec les arguments pyrrhoniens. « La réponse est que cela sert à illustrer la valeur suprême de la foi et des exemples d'esprits sceptiques sont donnés qui ont malgré tout foi en la vérité révélée. »<sup>99</sup> Une attitude sceptique et la foi religieuse paraissent donc conciliables et ne s'excluent pas l'une de l'autre. Dans la cinquième partie, Bayle explique qu'il est possible d'accéder à la vérité révélée par la voie de la méditation, mais explique que cet accès reste orthodoxe sans l'autorité de Dieu. Cette instance reste indispensable dans sa pensée. Il ne peut pas abandonner cette autorité extérieure et se confier à une voie de révélation uniquement humaine qui se manifesterait dans les méditations.<sup>100</sup> De plus, « le mérite de la foi devient plus grand à proportion que la vérité révélée qui en est l'objet surpasse toutes les forces de notre esprit ». <sup>101</sup> Par l'intervention de Dieu, l'homme devient en conséquence capable de surpasser les limites que sa raison lui impose. Mais l'argumentation baylienne prend un tour inattendu et même paradoxal à cause de la citation qu'il copie de Charles Cotelendi, ouvrage intitulé *Dissertation sur les Ouvrages de St. Evremont* qui se réfère à Saint-Evremond :

La raison s'affaiblit, où la foi se fortifie : la raison succombe, afin que la foi soit plus méritoire : cependant, ajoute ce père [Saint-Évremond], ne croyez point que la raison envie la supériorité de la foi ; au contraire elle se soumet à elle librement, et avec humilité. Elle reprendra ses lumières dans le ciel où la foi ne sera point ; alors la raison moissonnera ce que la foi sème dans la vie présente. [...].<sup>102</sup>

Implicitement cela explique que la foi sert de moyen de transport dont on n'a plus besoin, une fois arrivé au but. Une semblable comparaison se trouve dans les *Esquisses pyrrhoniennes* où Sextus explique que

nous [les sceptiques] n'assurons pas qu'elles [les expressions sceptiques utilisées pour exprimer ce qui leur paraît] sont dans tous les cas vraies, puisque nous disons qu'elles peuvent être annulées par elles-mêmes, étant supprimées en même temps que ce à propos de quoi elles sont dites, comme les remèdes purgatifs non seulement éliminent des humeurs du corps, mais sont eux-mêmes expulsés avec les humeurs.<sup>103</sup>

<sup>98</sup> James, *op. cit.* (2004), p. 159 ; « [...] the supreme authority of revealed truth over and against these (principles of Pyrrhonism) and against philosophical argument generally. »

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 159 ; « The reply is that it served to illustrate the supreme value of faith, and examples are offered of sceptical minds who noethless put their faith in revealed truth. »

<sup>100</sup> Voir III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, V.

<sup>101</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, V.

<sup>102</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, V.

<sup>103</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 171. Pour comprendre cette citations de Sextus, il faut savoir que les sceptiques décrivent leurs perceptions sensuelles par des formules rhétoriquement stylisées. Comme ils défendent qu'on ne peut rien savoir et que chaque perception est subjective, ils préfèrent alors de parler d'*apparences* du monde qui les entoure. Ils ne les considèrent pas comme vraies et incontestables. Pour cette raison, ils utilisent des étoffements qui marquent la subjectivité.

La VI<sup>e</sup> et la VII<sup>e</sup> partie forment une unité et ciblent encore davantage le fait que la foi et la raison s'excluent. D'abord, Bayle cite un livre du médecin Thomas Browne, protestant qui a vécu en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle et qui a publié de nombreux livres concernant la médecine, mais aussi des réflexions religieuses. Bayle résume la conviction de cet Anglais concernant la foi dans les miracles et explique qu'« [i]l s'est fait une haute idée de la foi de ceux qui vivaient avant Jésus-Christ ; car quoi qu'ils n'eussent que des ombres et des types, et quelques oracles obscurs, ils attendaient des choses qui paraissent impossible. »<sup>104</sup> La foi est présentée en tant que moyen pour accéder aux sphères qui dépassent l'entendement rationnel et sont donc mystiques et obscures, incompréhensibles et insaisissables pour la raison. Dans une phrase, Bayle indique brièvement la réaction condescendante du parti catholique, à savoir de Guy Patin. Ensuite, Bayle se réfère à John Craig, mathématicien protestant écossais qui prétend « que les principes de la religion chrétienne ne sont que probables, et il réduit à des calculs géométriques les degrés de leur probabilité ».<sup>105</sup> Et il reformule l'aspect central de Craig en deux questions rhétoriques :

D'où viennent, dit-il [John Craig], tant d'éloges qui sont donnés à cette vertu dans l'Écriture, et tant de récompenses qui lui sont promises ? N'est-ce point à cause qu'elle fait marcher les hommes dans le bon chemin, malgré les pierres d'achoppement et les entraves qui s'y rencontrent ? »<sup>106</sup>

Cette observation a dû paraître très provocatrice pour les contemporains puisqu'elle démonte l'autorité et démystifie la Sainte Écriture en la réduisant à un livre éthique qui incite l'homme à un bon comportement. Ces deux positions que Bayle décrit posent la question de savoir pourquoi il les place à cet endroit. La réponse : parce qu'« il y a tant de gens qui examinent si peu la nature de la foi divine, et qui réfléchissent si rarement sur cet acte de leur esprit qu'ils ont besoin d'être retirés de leur indolence par de longues listes de difficultés qui environnent les dogmes de la religion chrétienne. »<sup>107</sup> La confrontation de la raison avec les difficultés, qui surpassent la capacité de cette première, domptent alors l'orgueil, parce qu'on apprend qu'il faut se méfier de la raison et, en revanche, apprécier l'excellence de la foi. À cela Bayle fait suivre encore une citation du Père Rapin et une de Saint-Evremond ; l'un jésuite, l'autre élevé dans un collège jésuite, puis libertin. En reliant les deux érudits protestants avec les deux catholiques, Bayle se sert de réflexions chrétiennes afin de montrer la suprématie de la foi sur la raison. Dans cette deuxième moitié de l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS, les pyrrhoniens et les philosophes ne figurent plus. Bayle semble quitter les démêlés disciplinaires de la théologie et de la philosophie et continuer les réflexions en examinant le rapport entre la raison et la foi. En réalité, il reste constamment fidèle à l'ambition de montrer la prépondérance de la foi, ce qui était son objectif pour calmer les critiques. Si on regarde de plus près, on parvient à la conclusion d'Edward James : « Malgré la logique apparemment intran-

<sup>104</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, VI.

<sup>105</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, VII.

<sup>106</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, VII.

<sup>107</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, VIII.

sigeante de sa séparation formelle des domaines de la philosophie et de la foi [...], Bayle finit par les présenter capables de soutien mutuel. »<sup>108</sup> Et Oscar Kenshur résume deux affirmations qui soutiennent également ce qu'on vient d'observer.

La première est l'affirmation [...] que le scepticisme favorise la religion en nous portant à abandonner la raison et à nous remettre à la foi. [...] La seconde sorte d'affirmation, qui semble être un corollaire de la première, [...] se classe sous la rubrique [...] « éloge de l'excellence de la foi ». <sup>109</sup>

Le fait de citer un médecin et un mathématicien devient un révélateur pour la compréhension de cet ÉCLAIRCISSEMENT et de l'attitude complexe, et même paradoxale, de Bayle. Browne et Craig représentent le type d'homme de science qui examine les données à l'aide de la raison. En même temps, les deux se sont prononcés sur les « vertus de la foi sans renoncer aux affirmations de la raison. »<sup>110</sup> Leur orientation scientifique n'empêche donc pas qu'ils aient un penchant pour la quête religieuse.

La foi et la raison sont en conséquence présentées comme compatibles et réconciliables. Kenshur fait aussi référence à la rem. A de l'article PYRRHON<sup>111</sup> et explique que Bayle y « définit le scepticisme non pas comme destructeur de la raison, mais comme l'application la plus rigoureuse de la raison dans la recherche de la vérité. »<sup>112</sup> En rapprochant cela du passage cité concernant les lumières que la raison reprendra au ciel<sup>113</sup>, on pourrait conclure que le scepticisme ne nuit pas à la foi mais peut, au contraire, lui tracer la voie. Cependant, au lieu de clarifier nettement la problématique, Bayle aggrave la complexité du sujet et le rend plus paradoxal en s'appuyant sur le mérite de la foi et en assemblant des aspects contradictoires. D'une part, la foi est méritoire tandis que le savoir ne demande pas trop d'efforts, étant donné que la foi exige la « soumission face à une évidence qui est faible ou absente. »<sup>114</sup> Endurer cet état d'incertitude est, dans ce contexte, considéré comme un plus grand effort et donc lié à un plus grand mérite. Cependant, d'une autre part, « dans sa discussion du scepticisme, dans l'article « Pyrrhon » et à d'autres endroits du *Dictionnaire*, et dans sa pratique des procédés sceptiques, Bayle traite le savoir en tant que chose difficile à acquérir. »<sup>115</sup> La recherche de la vérité est accompagnée de difficultés auxquelles la raison se heurte et qui rendent la démarche pénible. Bayle oscille donc perpétuellement entre de nombreux critères et positions tout en faisant ressortir les différentes facettes jusqu'à un tel point que sa propre attitude envers le

<sup>108</sup> James, *op. cit.* (2004), p. 171 ; « Despite the apparent uncompromising logic of his formal separation of the domains of philosophy and faith [...], Bayle ends up by presenting them as capable of mutual support. »

<sup>109</sup> Oscar Kenshur, « Sincérité oblique chez Bayle : le scepticisme et la foi dans le Dictionnaire » dans Olivier Abel et Pierre-François Moreau (éds.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 31–47, cit. p. 35.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>111</sup> Voir notre citation à la page 127, note 74.

<sup>112</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 37.

<sup>113</sup> Voir la citation à la page 133, note 102.

<sup>114</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 43.

<sup>115</sup> *Ibid.*

scepticisme devient furtive de sorte qu'on n'est plus capable de s'en saisir. C'est finalement un état d'incertitude auquel on parvient suite à la confrontation des arguments, l'*isostheneia*, qui devrait aboutir à la suspension du jugement à cause de l'égalité des forces parmi les arguments, l'*epoché*. Le philosophe de Rotterdam applique alors des éléments sceptiques que nous avons décrits au début de ce deuxième chapitre et met en scène le scepticisme dont il traite en maintes reprises dans le DHC. Edward James s'exprime d'une façon semblable : « Le compte rendu que Bayle donne de la relation entre la raison, l'examen philosophique et les mystères chrétiens nous laisse dans un état d'incertitude et de jugement suspendu, une incertitude à laquelle seulement la grâce ou l'éducation peut offrir une issue. »<sup>116</sup> La différence consiste en ce qu'il propose encore deux échappatoires au dilemme de l'incertitude, que nous considérons comme plutôt problématiques. Il n'est pas clair de quelle grâce James parle dans ce contexte. Est-ce la grâce divine qui devrait mettre fin à l'incertitude qu'un lecteur éprouve lors de la lecture du DHC ? La grâce divine, mais pourquoi devrait-elle être accordée pour la compréhension d'un texte non biblique ? Et comment l'éducation pourrait-elle offrir, selon James, une issue à cette incertitude ? Des précisions de sa part seraient utiles. Il nous semble plus logique de suivre les éléments constitutifs du pyrrhonisme que Markus Wild énumère.<sup>117</sup> A part l'*isostheneia* et l'*epoché*, l'orientation vers les apparences subjectives et la lutte contre le parti pris des dogmatiques sont des critères qui permettent de supporter l'incertitude où Bayle laisse les lecteurs et où il s'est éventuellement trouvé lui-même. En citant de nombreux auteurs, de l'antiquité romaine, dans la première moitié de l'ÉCLAIRCISSEMENT, jusqu'à l'époque de Bayle, il réunit leurs arguments de sorte qu'il se réfère aux différentes apparences subjectives. Et il procède de cette manière afin de lutter contre le parti pris des critiques orthodoxes qui l'ont accusé de présenter trop favorablement les pyrrhoniens et ont vu le christianisme en danger.

Une pensée d'Oscar Kenshur à ce sujet va dans la même direction et rajoute encore un aspect que nous n'avons pas retenu jusqu'ici : le soutien et la défense dont Bayle fait preuve pour d'autres personnes douteuses. Kenshur précise que le fait de faire paraître Browne et Craig sur scène dans l'ÉCLAIRCISSEMENT « a pour but, en apparence, non pas de les défendre, mais de faire appel à eux afin de se défendre lui-même. Mais dans l'utilisation d'*alter ego* que fait Bayle, la distinction entre la défense des autres et sa propre défense se brouille. »<sup>118</sup> Le fait de travailler avec des citations, comme nous l'avons montré ci-dessus<sup>119</sup> représente alors un élément constitutif dans ce contexte délicat où Bayle pare les attaques des critiques en traçant des parallèles et en se référant à d'autres cas semblables. La défense est mutuelle.

<sup>116</sup> James, *op. cit.* (2004), p. 170 ; « Bayle's account of the relation between reason, philosophical scrutiny and the Christian Mysteries leaves us in a state of uncertainty and suspended judgement, an uncertainty from which only grace or upbringing can provide escape. »

<sup>117</sup> Voir la liste citée à la page 125.

<sup>118</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 44.

<sup>119</sup> Voir 1.2.7 *Les citations*, p. 78 ss.

D'un côté, Bayle présente deux hommes de science qui témoignent leur penchant pour le savoir rationnel tout en restant croyants.

Les suspects envers lesquels il est bien disposé ne sont pas des personnes qui ont tout à fait abandonné la raison ou le scepticisme en faveur de la foi, mais plutôt des personnes qui, comme Bayle lui-même, incarnent des situations de conflit entre les engagements religieux et les engagements qui les poussent à la recherche de la vérité.<sup>120</sup>

En rendant leur position conflictuelle saisissable, il rend également la sienne saisissable même si elle ne devient pas entièrement compréhensible. Par ce moyen, ces personnages lui servent, d'un autre côté, de défense. Antony McKenna décrit lors de son examen de l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS comment Bayle oscille entre « l'impression qu'il a donnée dans la remarque B de l'article « Pyrrhon » que la doctrine chrétienne renforce le pyrrhonisme »<sup>121</sup>, ce qu'il répète encore dans l'ÉCLAIRCISSEMENT, et la conclusion complètement opposée – suite à une citation de Guez de Balzac – que le « pyrrhonisme apparaît ainsi comme la philosophie la plus éloignée de la vérité chrétienne. »<sup>122</sup> Ces réflexions contradictoires réussissent à créer une impression paradoxale, ce qui déstabilise le lecteur.

Un cas semblable à ce dilemme se trouve dans l'article sur Maguerite de Valois, reine de NAVARRE et sœur de François I<sup>er</sup>. La composition de la structure de cet article rappelle celle qui est utilisée dans l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS. Les citations d'auteurs catholiques, ainsi que protestants, ont pour but de comparer les différents points de vue concernant la reine de Navarre qui était suspecte aux catholiques à cause de son penchant pour le protestantisme. Dans les dernières remarques, Bayle continue de faire l'éloge de la reine. En examinant ses ouvrages et surtout l'*Heptaméron*, il souligne qu'elle est une « reine sage, très-vertueuse, très-pieuse, qui compose néanmoins un livre de contes assez libre et assez gras, et qui veut bien que l'on sache qu'elle en est l'auteur. »<sup>123</sup> Il la défend alors pour avoir eu le courage de toucher des matières obscènes avant de louer, dans la rem. P, sa générosité extraordinaire envers « des personnes persécutées pour des opinions qu'elle croit fausses ». <sup>124</sup> Au niveau rhétorique, Bayle enchaîne un climax de six aspects où il ne réalise pas seulement l'éloge de la reine mais s'engage en faveur de ses confrères protestants et de leur identité confessionnelle. Il parle de leur « fidélité qu'ils ont pour les instincts de leur conscience »<sup>125</sup>, de leurs bonnes intentions et du zèle qu'ils ont en général pour la vérité, de leur conformisme au « lois immuables et éternelles de l'ordre, qui veulent qu'on aime la vérité ». <sup>126</sup> Le dernier aspect, le point culminant, résume les précédents et en déduit une capacité que Bayle accorde à Marguerite. En même temps et de façon imbriquée, il résume que « c'est, en un

<sup>120</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 47.

<sup>121</sup> McKenna, *op. cit.* (1998), p. 308 sq.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>123</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. N.

<sup>124</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. P.

<sup>125</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. P.

<sup>126</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. P.

mot, savoir distinguer dans un même homme son opposition à des vérités particulières qu'il ne connaît pas, et son amour pour la vérité en général, amour qu'il fait éclater par son grand attachement aux doctrines qu'il croit véritables. »<sup>127</sup> Cela fait comprendre comment Bayle perçoit l'homme en général en tant qu'être croyant et raisonnable. Nous avons vu cette bipartition dans l'ÉCLAIRCISSEMENT ci-dessus quand il a fait la distinction entre la foi et la raison. La différence est que dans le présent contexte, la bipartition ne constitue pas une problématique. Elle est un fait donné qu'il faut reconnaître et puis réagir de façon appropriée, à savoir d'une manière ouverte et tolérante, en acceptant l'altérité. En considérant les sources que Bayle cite dans cette remarque, on découvre Lucretius et Claudien, qui figurent dans la quatrième partie de l'ÉCLAIRCISSEMENT, lors de la description du véritable fidèle qui est au-dessus des bouleversements, dans la parfaite tranquillité.<sup>128</sup> La conclusion de l'article sur Marguerite de Navarre reprend également ce qu'on a découvert dans cet ÉCLAIRCISSEMENT : « On n'a guère moins de besoin d'être au-dessus des passions, pour bien connaître un certain genre de vérités, que pour agir vertueusement. Or nous savons que cette montagne est l'emblème d'un homme de bien, qu'aucune passion ne tire du chemin de la justice. »<sup>129</sup> Ces phrases rappellent cet état d'âme, la parfaite tranquillité, à savoir l'*ataraxia* dans la terminologie sceptique antique, où l'homme atteint un autre niveau de savoir, où il voit la vérité. La différence par rapport à l'ÉCLAIRCISSEMENT est que Bayle ne mentionne pas explicitement la foi ou la révélation divine qui fraie le chemin pour passer à ce niveau bien que le sujet central de l'article NAVARRE, (Marguerite de (sœur)), tourne autour des orientations religieuses et confessionnelles. La composante fidéiste n'y est pas thématifiée plus concrètement.<sup>130</sup> Antony McKenna remarque dans son article sur l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS que « Bayle se garde bien de tirer toutes les conséquences du fidéisme et de l'arbitrarisme qu'il définit et s'attribue. »<sup>131</sup> L'analyse de McKenna sur la composition de cet ÉCLAIRCISSEMENT accentue d'autres aspects, mais nous parvenons, tout compte fait, à une conclusion similaire. Ce texte de Bayle est riche en ironie et McKenna fait soigneusement ressortir ces indices d'ironie. Le lecteur reste alors dans un état de suspens puisqu'il faut se méfier de l'auteur et de son texte. Par ce moyen, Bayle crée une atmosphère d'incertitude et manifeste une fois de plus qu'il est le maître du jeu sceptique. Antony McKenna souligne que « Bayle évite ainsi d'aborder la cohérence logique d'une foi fondée sur le mystère, se contentant de formuler un principe de tolérance. »<sup>132</sup> A cela, il fait suivre l'observation que l'incohérence dans la

<sup>127</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. P.

<sup>128</sup> La présence de ces deux auteurs est d'autant plus surprenante et donc intéressante qu'ils figurent aussi dans l'article MAHOMET que nous examineront dans un sous-chapitre suivant.

<sup>129</sup> NAVARRE, Marguerite de (sœur), rem. P.

<sup>130</sup> Nous traiterons la problématique du fidéisme en plus de détail dans le sous-chapitre 2.3.2 *La tendance fidéiste de Bayle et l'abstraction structurale*, p. 170 ss.

<sup>131</sup> McKenna, *op. cit.* (1998), p. 298. Le terme « arbitrarisme » désigne dans la terminologie de McKenna « un raisonnement que Bayle exploite [...] comme un indice d'ironie. » (*ibid.*, p. 297.)

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 299.

réflexion, « la référence implicite à ses propres œuvres qui fournit l'indice de l'antiphrase et de l'ironie, et, enfin, les références aux auteurs les plus sulfureux et les plus farfelus, tout cela nous suggère que Bayle s'amuse ici ». <sup>133</sup> C'est surtout l'incohérence qui frappe dans la pensée baylienne puisqu'il s'appuie autant sur la raison en tant que philosophe, « [m]ais, précisément, « l'arbitrarisme » affiché par Bayle dans les *Éclaircissements* a mis le bon sens hors de cause. Il ne peut plus servir de guide dans ce domaine. » <sup>134</sup> Bayle flotte entre des argumentations rationnelles et morales, par lesquelles il commence, et son recours aux explications fidéistes quand les paradoxes de la foi chrétienne deviennent inexplicables. En conséquence, il rentre dans un cercle vicieux. Comme un de ses efforts consiste à lutter contre la superstition, il lui faut un outil pour la distinguer la vraie foi. En général, la raison sert d'outil pour ce genre de distinction sauf qu'elle touche à ses limites en ce qui concerne les questions de religion, comme nous venons de le voir. C'est finalement cette configuration d'aspects chez Bayle qui sème la confusion et qui poussent le lecteur à la suspension définitive du jugement. Considéré sous cet angle, Bayle aboutit alors au but sceptique en construisant l'égalité des forces entre deux positions, à savoir l'*isosthéneia*, dans sa propre pensée, de sorte que les lecteurs de son ouvrage doivent suspendre leur jugement.

## 2.2.2 L'argumentation sceptique de ZÉNON D'ÉLÉE

Afin de remonter à la source et pour comprendre les influences qui ont frayé le chemin à Pyrrhon, il faut passer par Zénon d'Élée, un des philosophes clés de l'Antiquité grecque. Ce philosophe présocratique, élève de Parménide, reçoit d'Aristote le titre d'inventeur de la dialectique et est surtout connu pour les paradoxes qui forment le centre de ses réflexions. Bayle lui accorde une place importante dans le DHC. L'intégralité de l'article occupe plusieurs pages – bien qu'on ne compte que dix remarques – sur lesquelles les réflexions philosophiques de Zénon, d'autres philosophes et érudits, ainsi que celles de Bayle se mêlent. De plus, l'article ZÉNON D'ÉLÉE est souvent cité dans le contexte du scepticisme baylien dans la littérature de recherche. Ce fait est dû à la complexité et à la richesse des sujets abordés. Finalement, il y a deux renvois dans ZÉNON D'ÉLÉE qui créent le lien avec PYRRHON, rem. B et C, ainsi qu'un renvoi à l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS. Dans l'autre sens, Bayle ne crée pas de lien direct entre PYRRHON et ZÉNON D'ÉLÉE tandis que l'ÉCLAIRCISSEMENT renvoie vers deux remarques de l'article du philosophe dialectique. C'est-à-dire que par le biais de ce troisième ÉCLAIRCISSEMENT, PYRRHON est indirectement lié à ZÉNON.

Tandis que la première remarque reste purement historique, la rem. B aborde la thématique sceptique. Bayle explique que le but de la dialectique, dont Zénon est l'inventeur, consiste « à brouiller tout, et non pas éclaircir quelque chose. Il [Zénon] ne s'en servait que pour

<sup>133</sup> McKenna, *op. cit.* (1998), p. 312.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 315.

disputer contre tout venant, et pour réduire ses adversaires au silence ».<sup>135</sup> Quelques lignes plus bas suit la description de ce qu'est l'art de rendre le pour et le contre probable : « que les mêmes choses se ressemblaient et ne se ressemblaient pas, qu'elles n'étaient qu'une et qu'elles étaient diverses ; qu'elles étaient en repos et en mouvement. »<sup>136</sup> Cette égalité de forces entre deux positions correspond au terme grec de l'*isostheneia* que nous avons déjà traité ci-dessus.<sup>137</sup> Ensuite, Bayle applique dans la rem. C la méthode dialectique qu'il vient de décrire en confrontant divers auteurs, anciens et modernes, dont les uns confirment ce que les autres nient. L'examen des sources contemporaines fait ressortir des imprécisions qui datent soit de l'Antiquité, soit de l'époque contemporaine, et montre que les auteurs commentent et corrigent mutuellement leurs textes. Bayle se réfère dans ce contexte surtout à Henri de Valois, à Gilles Ménage et à Jacob Perizonius<sup>138</sup> et compare leurs écrits avec les originaux de Diogène Laërce et Valère Maxime. La composition éclectique de cette remarque nécessite une lecture attentive parce que Bayle mêle plusieurs aspects et on risque de perdre le fil conducteur. Après un commentaire sur Sénèque, la fiabilité de tous les auteurs cités est en général remise en question. L'effet est en conséquence la déstabilisation du lecteur qui comprend la nécessité de se méfier. La remarque suivante va dans le même sens parce que Bayle rajoute, à sa manière habituelle, la correction de deux fautes de Moréri.

La mise en doute de la fiabilité de Sénèque continue dans la rem. E. Bayle déclare nettement qu'il se méfie, comme Juste Lipse le fait, du philosophe romain stoïcien en ce qui concerne l'affirmation que Zénon défendait « qu'il n'y a rien dans l'univers. »<sup>139</sup> Par une citation tirée des écrits de Sénèque, Bayle veut « qu'on y vît tous les degrés du scepticisme, entre lesquels il n'y a rien d'aussi outré que le sentiment de notre Zénon. »<sup>140</sup> Après avoir démontré trois motivations possibles qui ont pu faire parvenir Zénon à une telle affirmation, le philosophe de Rotterdam émet ses propres réflexions concernant une argumentation probable du philosophe grec ce qui débouche sur la discussion de quatre paradoxes conservés. Bayle les rapporte de la *Physique* d'Aristote et commente les objections de ce philosophe à Zénon. Le schéma des quatre paragraphes est identique : d'abord une brève description du paradoxe, ensuite la présentation de l'objection aristotélicienne. Le choix des mots trahit la

<sup>135</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. B.

<sup>136</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. B.

<sup>137</sup> Voir les explications à la p. 112.

<sup>138</sup> Henri Valois était philologue et historien et a édité entre autre les écrits historiographiques latins d'Ammien Marcellin et d'Eusèbe. (Voir Louis-Ellies Du Pin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1711, t. XVIII, p. 131 ss.) Gilles Ménage était également historien et un érudit connu dont nous avons présenté le *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue française* (voir p. 29 sq. ci-dessus). Bayle a beaucoup d'estime pour lui et le cite très souvent, de sorte qu'il est un des érudits les plus cités dans le DHC. Jacobus Perizonius était un érudit néerlandais (voir Richard Hoche, « Perizonius, Jakob » dans, *Allgemeine deutsche Biographie*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1887, p. 378–379) et ne figure que dans une dizaine de remarques.

<sup>139</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. E.

<sup>140</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. E.



critique baylienne : « Aristote se contente de [...] », « [I]a réponse d'Aristote est pitoyable », « [d]isons donc que sa distinction est nulle, et que l'objection de Zénon conserve toute sa force. »<sup>141</sup> Par ce moyen, Bayle ébranle aussi l'autorité de ce philosophe qui a pourtant exercé une influence centrale dans la tradition occidentale. Par cette critique envers Aristote, Bayle s'inscrit dans la philosophie moderne. Gianni Paganini décrit la situation d'Aristote au temps moderne de la façon suivante :

Le dogmatisme, et dirions-nous, l'impérialisme philosophique d'Aristote avaient été la cible habituelle de toutes les polémiques de la philosophie nouvelle, dès la période de l'Humanisme et de la Renaissance ; ne sera donc pas surpris que Le Vayer accuse la domination aristotélicienne au Moyen Âge d'être l'effet négatif du grand « naufrage » intellectuel qui avait fait suite à la perte d'une culture classique beaucoup plus vaste et riche, avec la chute de l'Empire romain et l'irruption des peuples barbares.<sup>142</sup>

Bayle est alors très proche de l'attitude du libertin, François La Mothe Le Vayer, quand il s'exprime de manière désobligeante sur Aristote.

Ensuite, Bayle rentre encore plus dans l'argumentation philosophique zénonienne. La rem. G constitue l'examen détaillé de six objections que Bayle discute en consultant différentes sources. La discussion de la première objection, à savoir qu'« [i]l n'y a point d'étendu, donc il n'y a point de mouvement »<sup>143</sup>, est la plus exhaustive. La première partie réunit des arguments, pour montrer que l'étendue n'existe pas, et des réflexions méthodologiques, sur la question de savoir comment il faudrait composer ces arguments correctement. Une fois de plus, Bayle fait part de son attitude critique envers Aristote en expliquant que

[I]a divisibilité à l'infini est l'hypothèse qu'Aristote a embrassée ; et c'est celle de presque tous les professeurs en philosophie, dans toutes les universités depuis plusieurs siècles. Ce n'est pas qu'on la comprenne, ou que l'on puisse répondre aux objections ; mais c'est qu' [...] on n'a trouvé que ce seul parti à prendre. Outre que cette hypothèse fournit de grandes commodités ; car lorsqu'on a ses distinctions, sans avoir pu rendre compréhensible cette doctrine, on se sauve dans la nature même du sujet, et l'on allègue que notre esprit étant borné, personne ne doit trouver étrange que l'on ne puisse résoudre ce qui concerne l'infini [...].<sup>144</sup>

Il prend alors ses distances avec Aristote et à son argumentation dont il découvre l'incompréhensibilité, ce qui n'empêche pas qu'elle soit très répandue. Mais il se met à distance aussi de manière subliminale des nombreux professeurs de philosophie, de la commodité de se résigner à son sort, de l'insuffisance de l'esprit humain parce que ce n'est pas dans son caractère de se contenter d'une circonstance par la seule raison de la commodité. Plus bas, Bayle aborde encore une autre hypothèse qu'Aristote ne partage pas. Cette façon de procéder produit finalement une incompatibilité avec la divisibilité à l'infini qu'Aristote a enseignée. Dans une deuxième partie, Bayle réunit des arguments apparemment opposés, « [o]bjectons présentement tout le contraire. »<sup>145</sup> Mais en réalité, il continue de confronter diverses hypothèses pour

<sup>141</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. F.

<sup>142</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 297.

<sup>143</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>144</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>145</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

montrer qu'« il n'est donc pas vrai que l'étendue puisse exister. »<sup>146</sup> Ensuite, Bayle utilise l'argumentation pyrrhonienne qui renverse la réalité des qualités corporelles afin de renverser la réalité de l'étendue. Il se sert d'un mélange de plusieurs modes, que Sextus Empiricus décrit dans le chapitre sur les dix modes<sup>147</sup>, qui tendent à démontrer la relativité de toute perception sensuelle de l'homme face aux objets. Bayle transmet ce mode de la relativité au débat concernant l'étendue et applique la méthode sceptique. À la fin de cette partie, Bayle cite encore Pierre Nicole qui répète et prouve en conséquence le raisonnement de Bayle. Et d'autres autorités sont énoncées à la fin, à savoir Nicolas Malebranche et Bernard Lamy, qui « vous donneront sur tout ceci un admirable détail, et fort capable de porter mon objection à un haut degré de force. »<sup>148</sup> Un dernier paragraphe argumentatif conclut la réflexion philosophique exhaustive sur l'inexistence de l'étendue. Cette fois-ci, il se base sur « les démonstrations géométriques que l'on étale si subtilement pour prouver que la matière est divisible à l'infini [...] et soutien[t] qu'elles ne sont propres qu'à faire voir que l'étendue n'existe que dans notre entendement. »<sup>149</sup> Bayle termine cette première objection en expliquant que la preuve est faite à la manière qu'il suppose que Zénon aurait fait. Il est vrai que la structure est dialectique parce que Bayle joint à chaque argument une réflexion qu'on pourrait y opposer. De plus, cette façon de procéder rappelle la composition d'une chaîne argumentative selon les règles de la *disputatio*. Et notre philosophe la parachève avec une *conclusio*. La combinaison des éléments dialectiques avec des aspects sceptiques montre que Bayle maîtrise les méthodes philosophiques et en compose une réflexion extrêmement complexe à l'imitation de Zénon. Les objections suivantes sont basées sur la première, ce qui explique sa précision, sa longueur et son exhaustivité. Lors de la deuxième objection, Bayle s'interroge sur le rapport entre la matière et le mouvement. La particularité de ce paragraphe sont les questions rhétoriques qui constituent la moitié du texte. Cet enchaînement de questions aboutit finalement à une conclusion fidéiste puisque Bayle suppose, « avec les cartésiens, que Dieu est la cause unique et immédiate du mouvement. »<sup>150</sup> La troisième objection aborde le phénomène qu'on « ne saurait dire ce que c'est que le mouvement »<sup>151</sup>, et vise à nouveau de nombreuses autorités de la philosophie. La définition du mouvement d'Aristote est absurde, celle de Descartes pi-

---

<sup>146</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>147</sup> Voir Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 75-141.

<sup>148</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>149</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>150</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>151</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

toyable, celles de Jacques Rohault et Pierre Sylvain Régis<sup>152</sup> déficitaires. Bayle résume donc à la fin du paragraphe dans la terminologie pyrrhonienne que

[t]out ce qu'ils [ces messieurs, à savoir les cartésiens] peuvent dire aboutit à expliquer le mouvement *apparent*, c'est-à-dire à expliquer les circonstances qui nous font juger qu'un corps se meut, et qu'un autre ne se meut pas. Cette peine est inutile, chacun est capable de *juger des apparences*. La question est d'expliquer *la nature même des choses* qui sont hors de nous ; et puisqu'à cet égard le mouvement est inexplicable, autant vaudrait-il dire qu'il n'existe pas hors de notre esprit.<sup>153</sup>

Ces paroles font allusion à la terminologie de Sextus Empiricus. Parlant des apparences et de la nature même des choses, Bayle s'insère dans cette tradition. Une seule différence se trouve dans la conclusion. Si on reformulait la dernière phrase de la citation en langage pyrrhonien, on parviendrait à la phrase suivante : « à cet égard [en général] le mouvement est inexplicable, autant vaudrait-il dire qu'il n'existe pas hors de notre esprit [et nous suspendons notre assentiment]. »<sup>154</sup> En ce qui concerne la fin de la phrase de Bayle, on y découvre plutôt quelque chose des sceptiques académiciens puisqu'ils sont moins radicaux que les pyrrhoniens et postulent clairement l'impossibilité de savoir ou d'atteindre la certitude définitive. Les quatrième, cinquième et sixième objections traitent toujours du mouvement et de son inexistence et rajoutent chacune encore un argument pour le prouver. Il est curieux que Bayle renvoie le lecteur, tout à la fin de l'argumentation, à Sextus Empiricus où il pourrait trouver « quelques autres objections assez subtiles ».<sup>155</sup> Par rapport à la façon de juger d'Aristote, de Descartes et des cartésiens, on découvre une estime pour Sextus Empiricus et le paragraphe final de la rem. G garde d'abord le ton sceptique. Bayle remarque encore une fois que cette chaîne d'arguments est composée à la manière de philosopher de Zénon. En attribuant les objections, de façon supposée, au philosophe grec, il diminue sa propre responsabilité. La prise de position, rare, reste d'abord hypothétique :

Si je jugeais de lui par moi-même, j'assurerais qu'il croyait comme les autres le mouvement de l'étendue, car encore que je me sente très-incapable de résoudre toutes les difficultés qu'on vient de voir, et qu'il me semble que les réponses philosophiques qu'on y peut faire sont peu solides, je ne laisse pas de suivre l'opinion commune. Je suis même persuadé que l'exposition de ces argumens peut avoir de grands usages par rapport à la religion [...].<sup>156</sup>

Suivre l'opinion commune est la solution pyrrhonienne pour gérer la vie quotidienne. Face à la suspension du jugement, l'interaction avec l'entourage semble problématique, même impossible. Mais Sextus décrit la façon de vivre des sceptiques et explique qu'ils suivent « un

<sup>152</sup> Jacques Rohault et Pierre Sylvain Régis sont deux érudits et scientifiques de la tradition cartésienne et ont notamment apporté leur contribution à la propagation du cartésianisme. (Voir Lawrence Nolan, *The Cambridge Descartes lexicon*, New York, Cambridge University Press, 2016, p. 657 ss. pour le premier et p. 639 ss. pour le deuxième. Et voir Le Bouyer de Fontenelle, Bernard, « Éloge de Monsieur Régis » dans, *Histoire Royale de l'Académie des Sciences*, Paris, Gabriel Martin, 1707, p. 157–164.)

<sup>153</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G. Les caractères italiques ont été rajoutés de notre part.

<sup>154</sup> Les rajouts entre crochets sont les éléments du langage pyrrhonien qui seraient typiques dans un propos semblable.

<sup>155</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

<sup>156</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. G.

raisonnement déterminé qui [leur] montre, en accord avec l'apparence, comment vivre selon les coutumes traditionnelles, les lois, les modes de vie et [leurs] affects propres. »<sup>157</sup> Le sceptique se laisse guider par ce qui lui paraît communément sans en affirmer la véritable nature. À ce point, Bayle se dirige dans une autre direction, à savoir vers la religion. À cette fin, il cite Pierre Nicole qui conclut que de telles problématiques démontrent l'insuffisance de l'esprit humain tandis que l'église propose des vérités et la révélation d'un Dieu tout-puissant. Par cette citation, Bayle ouvre la perspective fidéiste et prépare ainsi la prochaine remarque.

Après avoir rassemblé les arguments contre l'existence du mouvement, Bayle s'attaque aux réflexions concernant l'existence de la matière tout en laissant la parole surtout à Nicolas Malebranche et à Antoine Arnauld. La rem. H est donc le résumé de leur polémique concernant l'existence de la matière et le rôle de Dieu en tant que source de connaissances. Un aspect révélateur est à observer sur cette polémique des deux érudits. Elle n'est aucunement liée à l'article ARNAULD, bien que ceci existe dans le DHC. Comme Malebranche est mort dix ans après Bayle, il n'y a pas d'article sur lui. Seulement à la fin de la rem. H, Bayle place un renvoi à la fameuse rem. B de PYRRHON, ce qui ne concerne pas directement les deux théologiens, mais la thématique plus globalement. Comment pourrait-on alors trouver ce débat dans ZÉNON ? Pour un public plus lettré le lien entre les réflexions de Zénon et les argumentations d'Arnauld et de Malebranche doit être évident à l'époque et l'explication de Bayle renforce cette hypothèse :

Plusieurs raisons exigeaient que je rapportasse quelques morceaux de la dispute de ces deux illustres auteurs, et que j'insérasse en général dans cette remarque tout ce qu'on y trouve. [...] 2°. Il convenait à l'article de Zénon d'Élée, que l'on y trouvât une extension des difficultés que ce philosophe a pu proposer contre l'hypothèse du mouvement.<sup>158</sup>

Pour le lecteur moins lettré, il faut supposer que le fait de trouver cette dispute est plutôt lié au hasard. La première et la troisième raison énoncée à la fin de cette remarque soulignent l'orientation fidéiste qui semble incontournable, et logique, dans la pensée baylienne. Étant donné que de nombreuses contradictions et impossibilités se trouvent dans les hypothèses de l'étendue et du mouvement, « il serait absolument nécessaire de recourir à la foi pour se convaincre qu'il y a des corps. »<sup>159</sup> En même temps, « [c]ela doit apprendre à mes lecteurs qu'il ne faut pas qu'ils trouvent étrange que je fasse voir quelquefois que sur les matières les plus mystérieuses de l'Évangile, la raison nous met à bout ; et qu'alors nous devons nous contenter pleinement des lumières de la foi. »<sup>160</sup> En passant par le détour de démontrer l'insuffisance de la raison humaine par rapport aux apories et aux paradoxes qui datent de l'Antiquité, Bayle transmet cette insuffisance aux mystères de la religion chrétienne, inexplicables et insaisis-

<sup>157</sup> Empiricus, *op. cit.* (1997), p. 63.

<sup>158</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. H.

<sup>159</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. H.

<sup>160</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. H.

sables par les voies de la raison. Il faut en conséquence quitter cette piste et recourir à la foi qui fournit une sortie provisoire pour contourner les problèmes et les limites de la raison.

Bayle reste fidèle au sujet qu'il a choisi et reprend encore une autre argumentation des philosophes grecs concernant l'hypothèse du mouvement dans la remarque suivante. Méliissus, comme Zénon disciple de Parménide, discute la nécessité du vide si on suppose le mouvement. D'une structure semblable à celle que nous avons vu dans la rem. G, Bayle en aborde l'argumentation en retraçant les positions des deux condisciples. Ensuite, il mentionne que les arguments d'Anaxagoras, d'Aristote et de Gassendi ne sont pas très forts, mais il signale que le savoir des mathématiciens contemporains, tels que Christian Huygens et Isaac Newton, aurait été très utile à Zénon, « il aurait pu faire de grands ravages, et se donner des airs de triomphe. »<sup>161</sup> Puis, Bayle prend la parole et réfléchit de manière dialectique sur les conséquences des preuves des mathématiciens concernant le vide. Il réussit si bien à créer des contradictions en confrontant des positions opposées qu'il réalise lui-même à un moment donné la confusion provoquée par l'argumentation. Dans ce contexte, on découvre que Bayle a beaucoup d'estime pour Antoine Arnauld et John Locke ce qui s'exprime notamment au niveau du vocabulaire. Il apprécie les réfutations solides d'Arnauld et les lumières d'un aussi grand métaphysicien que Locke qui empêchent des fautes argumentatives.<sup>162</sup> Dans ce mélange de ses propres réflexions et d'arguments de ses collègues érudits contemporains, Bayle s'interroge comment Zénon discuterait à l'époque classique. Une fois de plus, il se met dans la peau du philosophe grec et le fait apprendre à un public virtuel qu'il faut nécessairement conclure – suite aux réflexions précédentes – « qu'il n'y a point de mouvement, c'est-à-dire de mouvement réel ; mais tout au plus une apparence de mouvement, ou un mouvement idéal et intelligible. »<sup>163</sup> Le mot *apparence* rappelle directement les sceptiques et la nette différenciation entre ce qui paraît aux sens humains et à la raison et la vraie nature des choses. Et Bayle poursuit cette piste et recueille trois corollaires qui défendent tous une attitude sceptique. Le premier déduit de tous les aspects élaborés auparavant l'*acatalepsie*, à savoir l'incompréhensibilité de toutes choses. Étant donné la divergence des positions, « on disputera si l'on sait ou si l'on ignore la nature de la substance et celle de la matière, ce sera un signe qu'on ne comprend rien, et qu'on ne peut jamais être assuré qu'on frappe au but, ou que les objets de notre esprit soient semblables à l'idée que nous en avons. »<sup>164</sup> Cette phrase s'accorde avec la doctrine pyrrhonienne, sauf qu'il faudrait rajouter la prochaine conséquence, à savoir la suspension du jugement, ce qui manque chez Bayle à cet endroit. Le deuxième corollaire est une brève remarque que l'hypothèse du vide est apte à renverser le système de Spinoza. Le troisième, finalement, « est que les disputes du vide ont fourni une raison spécieuse de nier

<sup>161</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. I.

<sup>162</sup> Voir ZÉNON D'ÉLÉE, rem. I.

<sup>163</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. I.

<sup>164</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. I.

que l'étendue ait une existence réelle hors de notre entendement. »<sup>165</sup> Les idées qu'on se fait de l'étendue n'existe alors que dans l'esprit humain mais il n'est pas possible de saisir sa véritable nature. Et encore une fois, la dernière conséquence pyrrhonienne qu'il faudrait déduire de cet état de prise de conscience, de cette *isostheneia*, manque : l'*epokhê* et l'*ataraxia*. Ce blanc rend l'interprétation possible d'associer Bayle au scepticisme académicien puisque cette doctrine postule l'incompréhensibilité des choses, tandis que les pyrrhoniens éliminent même cette prise de position. José Maia Neto souligne également cette différence entre les deux scepticismes. « La fin du pyrrhonisme est l'*ataraxia*, la tranquillité de l'âme. Les académiciens ne réclament pas de poursuivre une telle fin ». <sup>166</sup> Cependant, ni Maia Neto ne se réfère à l'article ZÉNON D'ÉLÉE lors de la description du côté académicien du scepticisme baylien à base de différents écrits de Bayle ; ni Thomas Lennon ne mentionne ZÉNON dans son article sur la question de savoir quelle orientation sceptique Bayle partageait. <sup>167</sup> Selon les différents aspects que nous avons soulignés au fur et à mesure ci-dessus, il faut constater que Bayle n'est ni tout à fait pyrrhonien, ni tout à fait académicien puisqu'on trouve des éléments constitutifs des deux courants philosophiques. Il utilise des arguments pyrrhoniens, ainsi que des éléments académiciens.

Reste encore la dernière remarque de ZÉNON. En général, elle est plutôt historiographique et essaie de ranger des imprécisions chronologiques. Bayle introduit le philosophe Diogène le cynique, également connu par le surnom « de Sinope » qui est né environ deux décennies après la mort de Zénon, et précise qu'il s'agit d'une faute inexcusable de chronologie de rapprocher ces deux philosophes. Il ajoute encore un autre détail avant d'enchaîner avec des observations sur un sophisme de Diogène concernant l'hypothèse du mouvement. Ce détour ramène à Zénon et Bayle compare les traditions de Plutarque avec celles d'Aristote concernant l'influence de Parménide et de Mélissus sur la pensée zénonienne. Il renvoie dans ce contexte à l'article XÉNOPHANES où il reprend l'*Art de penser* de Nicole et Arnauld et le lien qu'on a essayé de créer entre la doctrine des deux philosophes grecs et la nature de Dieu. Nous soulignons cet aspect parce qu'il montre la mesure dans laquelle on a exploité la philosophie des anciens grecs afin de justifier des phénomènes religieux. Sans rentrer trop dans le détail, Bayle indique seulement que « c'était tout de bon et par doctrine de système, et non pas par jeu d'esprit, qu'ils niaient le mouvement, et qu'ils soutenaient que son existence n'était que mentale. »<sup>168</sup> Dans le dernier paragraphe, Bayle raconte l'anecdote du sophiste Diodore qui argumentait contre l'existence du mouvement et qui s'était démis l'épaule. Il a ensuite dû souffrir les moqueries du médecin Hérophile qui lui a fait faire la réflexion, à savoir comment

<sup>165</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. I.

<sup>166</sup> Maia Neto, *op. cit.* (1999), p. 273 ; « The end of Pyrrhonism is *ataraxia*, the tranquility of the soul. The Academics do not claim to pursue such an end [...] »

<sup>167</sup> Voir Lennon, *op. cit.* (2002).

<sup>168</sup> ZÉNON D'ÉLÉE, rem. K.

son épaule aurait pu se disloquer si le mouvement n'existait pas.<sup>169</sup> Le parallèle à la structure de l'article PYRRHON est frappant. Bayle y a également conclu la dernière remarque par une anecdote moqueuse ce qui a remis les débats précédents encore une fois en question. Le même effet se produit tout à la fin de ZÉNON D'ÉLÉE. Après avoir défendu à partir de la rem. G tous les arguments pour prouver l'inexistence du mouvement, Bayle remet l'ensemble des réflexions en question par un exemple pratique de la vie quotidienne. Le maintien de ce qu'on a développé philosophiquement est en conséquence ébranlé. Bon pyrrhonien, Bayle ne manque pas, tout à la fin, de créer encore une *isostheneia* entre deux positions opposées et s'abstient de donner une conclusion, de sorte que le lecteur est livré à lui-même.

Finalement, on constate que la composition de l'article ZÉNON D'ÉLÉE, à savoir l'enchaînement des aspects, des arguments et des réflexions produit, après une première lecture et même après plusieurs relectures consécutives, un chaos auprès du lecteur à cause de sa complexité. Certains passages deviennent moins cryptiques et on réussit de mieux en mieux à suivre la chaîne logique argumentative. Cependant, une impression confuse persiste. La discussion des paradoxes de Zénon montre une fois de plus dans la longue histoire de la philosophie qu'ils ne peuvent pas être résolus au niveau de la réflexion. Mais en les érigeant en sujet de cet article, Bayle se sert d'un autre effet que cette longue réflexion abstraite engendre en sa faveur. Il construit une argumentation selon les règles de la dialectique et pousse cette argumentation jusqu'à la conclusion nécessaire que nous n'avons aucune certitude concernant notre conception de l'espace et du temps. Cette démonstration rend une fois de plus évident qu'à défaut de certitude, nous n'avons qu'une notion relative à notre entendement du temps et de l'espace. On est donc de retour dans la terminologie pyrrhonienne, à savoir le manque de critère pour atteindre la certitude, ce qui montre la relativité et l'impossibilité d'une prise de position définitive ou absolue de sorte que nous devons nécessairement suspendre le jugement (*epokhê*). Antony McKenna commence son article de 2017 sur Bayle et le scepticisme par cette même observation : « Ce ne sont pas des arguments nouveaux, mais Bayle réussit à les formuler et à les agencer de telle sorte qu'il donne une force formidable à la philosophie pyrrhonienne de l'incertitude. »<sup>170</sup> La citation indique déjà ce que nous avons également l'intention de souligner. Grâce à la structuration de l'article et l'agencement des remarques, Bayle propage la pensée sceptique pyrrhonienne en se servant des atouts de l'incertitude et de la relativité. McKenna explique dans l'article cité le développement de l'attitude sceptique baylienne dans l'ordre chronologique et montre par cette démarche que la dimension sceptique de Bayle ne surgit qu'après la mort d'Adriaan Paets en 1685, auquel il était lié par une alliance intellectuelle, et après la *Glorieuse Révolution* en Angleterre en 1688, où les huguenots soutiennent l'invasion des troupes protestantes de Guillaume III contre le catholique

<sup>169</sup> Voir ZÉNON D'ÉLÉE, rem. K.

<sup>170</sup> McKenna, *op. cit.* (2017), p. 147.

Jacques II.<sup>171</sup> A partir de ces événements traumatisants pour Bayle, les réformés n'ont plus aucun des avantages d'une église minoritaire par rapport aux catholiques et leur morale se montre aussi corrompue que celle de l'église romaine.<sup>172</sup> La vision du monde est ébranlée et les huguenots, les anciennes victimes de la persécution politique catholique qui devraient savoir faire mieux que leurs ennemis, témoignent qu'ils n'ont pas appris la leçon de leur passé douloureux.

### 2.2.3 Les sceptiques de l'Académie : ARCÉSILAS et CARNÉADE

A côté de Pyrrhon et du courant sceptique qui s'est formé suite à sa pensée, d'autres philosophes grecs ont également témoigné d'une attitude sceptique. Arcésilas de Pitane et Carnéade ont notamment contribué à la formation du scepticisme de l'Académie. Depuis la création de l'Académie par Platon, plusieurs disciples et successeurs ont continué ce qu'il avait enseigné et ce qui était en conséquence sujet à des modifications, selon les réflexions philosophiques de la nouvelle génération. Carlos Lévy mentionne que la grande « différence de fond entre, d'une part, la pensée qui affirme n'avoir d'autre certitude que celle de son incapacité à connaître, et, d'autre part, le passage à un doute auquel rien, absolument rien ne peut échapper, pas même la certitude de l'ignorance. »<sup>173</sup> Cette problématique de base en association avec Arcésilas et ses successeurs, qui cherchaient à s'insérer dans la tradition de Socrate et surtout dans la tradition de Platon, a ensuite rendu la tâche des historiens difficile depuis l'Antiquité. La solution était de distinguer plusieurs académies, on parle assez souvent de trois : « l'Ancienne, celle de Platon et de ses successeurs immédiats ; la Moyenne celle d'Arcésilas ; la Nouvelle, celle de Carnéade et de Clitomaque. »<sup>174</sup> Après l'analyse de l'article PYRRHON, la présentation des deux sceptiques académiciens ARCÉSILAS et CARNÉADE nous permettra de comprendre encore mieux les priorités de Bayle et aussi de faire ressortir des éléments récurrents.

ARCÉSILAS de Pitane est présenté dans le corps de l'article comme un innovateur, fondateur de la Seconde Académie. « Il était fort opposé aux dogmatiques, il n'affirmait rien, il doutait de tout, il discourait le pour et le contre, et suspendait son jugement. »<sup>175</sup> Bayle décrit son éloquence par laquelle il a attiré un grand nombre de disciples qu'il a éprouvés en prenant la position sceptique. La plupart des informations concernent surtout la biographie du philosophe et moins sa pensée. Mais Bayle mentionne aussi que « [s]es dogmes tendaient au renversement de tous les préceptes de la morale ; et néanmoins on remarque qu'il la pra-

<sup>171</sup> Voir McKenna, *op. cit.* (2017), p. 154.

<sup>172</sup> Voir *ibid.*, p. 155.

<sup>173</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 24.

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> ARCÉSILAS, corps.



tiquait. »<sup>176</sup> Les remarques de cet article sont critiques dans le sens où elles corrigent les imperfections de quelques auteurs, et moins dans le sens où Bayle rentre dans la discussion d'un sujet concret. Son intention est de bien examiner les sources et de contribuer à ajuster l'image d'Arcésilas. Saint Augustin ainsi que le jésuite René Rapin, Cicéron et Jean Savaron sont accusés d'inexactitude. Les anciens Pères d'Église ainsi que des contemporains sont en proie à la critique baylienne. La rem. B inventorie et détaille les maîtres d'Arcésilas et un commentaire de Bayle illustre sa perception des académiciens : Arcésilas « se fixa dans l'inconstance pyrrhonienne, il ne lui manquait que le nom de Pyrrhonien ; il n'avait que le nom d'académicien, et il ne garda ce nom que par respect pour le philosophe Crantor son maître et son amant ». <sup>177</sup> Le « ne que » trahit la hiérarchisation parmi les sceptiques. Les pyrrhoniens sont au-dessus des académiciens puisqu'ils les dépassent en rigueur et ciblent l'*epochê* pendant que ces derniers n'y aspirent pas aussi explicitement. La méthode d'Arcésilas de soutenir le pour et le contre est éclairée dans la rem. E. Selon Cicéron, cette méthode de tout contester remonte à Socrate et il explique que les livres de Platon ont instruit Arcésilas. Il

ne fit que rendre plus contentieuse la méthode platonique [...]. On a pu néanmoins dire qu'il fut le premier perturbateur du repos public des philosophes ; car, outre qu'il ressuscita une mode dont on ne se souvenait guère, il poussa le principe de Socrate avec plus d'ardeur qu'on n'avait fait auparavant, et il se montra plus vif, plus opiniâtre, plus inquiet que les premiers inventeurs.<sup>178</sup>

Bayle contextualise ce philosophe alors dans la tradition, tout en soulignant ses accents personnels. Dans le deuxième paragraphe de cette remarque, Bayle retrace la dispute entre Arcésilas et Zénon de Kition, son condisciple sous Polémon, ce qui fait ressortir encore plus l'idée centrale d'Arcésilas. Pour mieux combattre Zénon, le dogmatique et le fondateur des stoïciens, il a argumenté de sorte à « renverser tous les fondemens des sciences, et [à] réduire toutes choses à l'incertitude. »<sup>179</sup> Bayle documente l'enchaînement des arguments des deux philosophes sur lequel Arcésilas s'appuie : l'impossibilité de discerner le vrai du faux et l'obscurité des choses. Cela sert de point de départ pour le troisième paragraphe où Bayle poursuit encore la piste du développement de l'incertitude socratique : « car il ne voulut pas même avouer, comme Socrate, qu'il ne savait rien. Il se tint dans la suspension généralement sur toutes choses, et il ne disputa que pour se convaincre que les raisons d'affirmer n'étaient pas meilleures que les raisons de nier. »<sup>180</sup> Il a donc enseigné l'*acatalepsie*, l'incompréhensibilité (de la véritable nature) des choses. Sur ce point, Bayle signale que Carnéade aurait pu mieux la soutenir qu'Arcésilas et renvoie à l'article correspondant. Cependant, en se référant aux grands maîtres philosophes, Arcésilas attaque les dogmatiques et remet leur dogmatisme en question. En guise de conclusion de la rem. E, Bayle remarque qu'« il reconnaissait le

<sup>176</sup> ARCÉSILAS, corps.

<sup>177</sup> ARCÉSILAS, rem. B.

<sup>178</sup> ARCÉSILAS, rem. E.

<sup>179</sup> ARCÉSILAS, rem. E.

<sup>180</sup> ARCÉSILAS, rem. E.

doigt de Dieu dans l'ignorance de l'homme »<sup>181</sup> ce qui semble, au premier coup d'œil, être une phrase sans trop de poids, mais dans l'image plus globale du DHC, elle pointe la problématique fidéiste du rapport complexe entre la raison et la foi, problématique autour de laquelle Bayle tourne à maintes reprises et qu'il complexifie tant que le lecteur a du mal à se l'approprier. Ensuite, Bayle fait une remarque sur Lactance, rhéteur et auteur romain dont plusieurs écrits religieux sont conservés qui prétend, dans le III<sup>e</sup> livre de ses *Divina Institutiones*, « ruiner toute la philosophie, en établissant avec Socrate que l'on ne peut rien savoir, et avec Zénon qu'il ne faut croire que ce que l'on sait ». <sup>182</sup> Après avoir cité quelques passages de Lactance, Bayle avance cinq aspects qui démontrent des contradictions dans la réflexion du romain chrétien et qualifie les exemples d'insuffisants. L'éloge d'Arcésilas dans la rem. G sonne d'autant mieux après le ton pontifiant et critique envers Lactance. Bayle continue cet éloge dans la rem. I lors d'une anecdote sur la générosité du philosophe grec dont il dit que « [c]'était pratiquer l'Évangile avant qu'il eût été annoncé. ». <sup>183</sup> Et plus encore dans rem. K quand Cléanthe, un antagoniste d'une orientation philosophique opposée à celle d'Arcésilas, prend sa défense face aux adversaires lui reprochant « d'inspirer l'indifférence pour le bien honnête, et pour les devoirs de la vie. » <sup>184</sup> Ce reproche s'est formé suite aux arguments que rien n'est certain et que tout est incompréhensible puisqu'« on déclare [implicitement] qu'il n'est pas certain s'il y a des vices et des vertus. » <sup>185</sup> Cléanthe ne justifie pas l'argumentation, mais il souligne qu'il y a une divergence entre ce qu'Arcésilas enseigne par ses paroles et ce qu'il pratique par ses actions : « ne blâmez point Arcésilas : il renverse les devoirs par ses paroles ; mais il les établit par ses actions. » <sup>186</sup> Normalement, on ressent de l'abomination pour ce genre de divergence entre les paroles et les actions des gens mais, selon Bayle, Cléanthe loue la bonne vie d'Arcésilas et insiste de la façon suivante – et ne peut pas s'abstenir d'une pointe contre les hypocrites :

Notez que dans la doctrine des plus grands pyrrhoniens il y avait une théorie favorable à la vertu ; car, quelle que fût selon eux l'essence même des choses, ils enseignaient que, pour la pratique de la vie, il fallait se conformer aux apparences. Quoi qu'il en soit, le vrai principe de nos mœurs est si peu dans les jugemens spéculatifs que nous formons sur la nature des choses, qu'il n'est rien de plus ordinaire que des chrétiens orthodoxes qui vivent mal, et que des libertins d'esprit qui vivent bien. <sup>187</sup>

Cependant, ce portrait très favorable d'Arcésilas est obscurci par les *excès honteux* avec des prostituées et la corruption sexuelle des jeunes. <sup>188</sup> Mais ce vice est tout de suite atténué par le

<sup>181</sup> ARCÉSILAS, rem. E.

<sup>182</sup> ARCÉSILAS, rem. F.

<sup>183</sup> ARCÉSILAS, rem. I.

<sup>184</sup> ARCÉSILAS, rem. K.

<sup>185</sup> ARCÉSILAS, rem. K.

<sup>186</sup> Traduction française par Bayle de la citation grecque tirée de Diogène Laërce, ARCÉSILAS, rem. K.

<sup>187</sup> ARCÉSILAS, rem. K.

<sup>188</sup> Voir ARCÉSILAS, rem. L.

prochain aspect, son endurance pendant les douleurs de la goutte.<sup>189</sup> Les rem. N et O marquent la fin de l'article et Bayle y corrige encore des fautes du Père Rapin et de Sidoine Apollinaire. C'est-à-dire que la fin suit la motivation d'historien et d'historiographe de Bayle et son ambition correctrice. D'un point de vue général, ARCÉSILAS est un article plus historique que sceptique. Il traite d'un philosophe de la tradition sceptique académicienne, ce qui ne doit pas être négligé face à la primauté du pyrrhonisme, qu'on a lié à Bayle. Mais les sujets abordés ne rentrent pas dans le détail. Notre philosophe de Rotterdam ne construit pas d'argumentation pour prouver ou pour réfuter ce qu'Arcésilas a enseigné. Il peint plutôt une image positive du philosophe et rapporte la discussion approfondie dans l'article CARNÉADE.

Carlos Lévy explique que « la pensée de Carnéade présente un double aspect : elle constitue le moment où la théorie de l'*epochè* atteint sa perfection, mais aussi celui où les interrogations qu'elle provoquait entraînent l'évolution qui devait conduire à l'atténuation du doute systématique. »<sup>190</sup> Cette perspective ressemble à celle de Bayle. Le personnage qu'il nous présente, surtout dans les remarques de l'article CARNÉADE, s'insère dans la tradition du scepticisme académique et il paraît être encore plus rigoureux dans la réflexion qu'Arcésilas. Ce dernier avait déjà enseigné qu'il n'y avait rien de certain et qu'on ne pouvait rien comprendre, ce que Carnéade pousse encore plus loin, et que Bayle résume de la façon suivante :

Vous voyez qu'il enseignait que ceux qui disent que l'on ne peut rien comprendre, et qu'il n'y a rien de certain, doivent dire, par une conséquence nécessaire, que cette proposition même, *il n'y a rien de certain, nous pouvons rien comprendre*, est incertaine, incompréhensible.<sup>191</sup>

Toute la remarque tourne autour des deux philosophes sceptiques académiciens et compare les marques spécifiques de leurs argumentations. En général, Carnéade passe pour un innovateur et pour plus rigoureux, mais Bayle signale aussi ses points faibles, ainsi que les aspects forts d'Arcésilas. Le dernier tiers de la rem. B est composé de plusieurs citations à travers lesquelles Bayle démontre les oppositions entre les textes de Saint Augustin et de Numénius<sup>192</sup> et entre ceux de Numénius et de Cicéron en affirmant sa position de simple copiste « pour l'utilité de ceux qui, sans sortir de leur place, sont bien aises de s'éclaircir historiquement des opinions des anciens, et de voir les originaux des preuves ».<sup>193</sup> Par cette explication, Bayle se tire d'affaire et rejette la responsabilité pour ce qui a été écrit au-dessus. De plus, il ne commente pas ce qui a été dit des trois auteurs anciens, de sorte que le lecteur doit parvenir lui-même à la

<sup>189</sup> Voir ARCÉSILAS, rem. M.

<sup>190</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 39.

<sup>191</sup> CARNÉADE, rem. B.

<sup>192</sup> Numénius d'Apamée vivait au II<sup>e</sup> siècle et était un philosophe grec qui s'est inspiré de la pensée pythagoricienne et platonicienne et était un des prédécesseur de Plotin. À part les platoniciens, les théologiens chrétiens ont également lu les écrits de Numénius puisqu'ils y ont découvert des parallèles à leur propre doctrine. (Voir Michael Frede, « Numenius » dans Wolfgang Haase (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin, New York, De Gruyter, 1987, p. 1034–1075.)

<sup>193</sup> CARNÉADE, rem. B.

conclusion nécessaire face à l'état des sources citées. C'est alors, une fois de plus, un exemple qui illustre l'implication active du lecteur au moment où Bayle s'abstient d'un commentaire final.

Bien que la rem. E soit plutôt historique, et donc descriptive, on y trouve l'élément de l'égalité des forces.<sup>194</sup> Lors de la description de sa façon de s'appliquer à l'étude, Bayle rapporte l'anecdote selon laquelle Carnéade aurait consommé de l'ellébore pour avoir l'esprit plus libre afin de mieux combattre Chrysippe. Bayle compare différents auteurs qui retiennent cette histoire, mais l'état de ces sources est assez confus et contradictoire. À la fin du premier paragraphe, il explique, d'un côté, ne relever « ces minuties que dans la vue d'accoutumer les auteurs à l'exactitude la plus sévère ; car, pour peu qu'ils se relâchent, ils font commettre des bévues à plusieurs autres de main en main. »<sup>195</sup> De l'autre côté, il remarque, quelques lignes après, qu'autant d'auteurs se sont exprimés en faveur de Carnéade et de Chrysippe, de sorte qu'on ne peut pas décider définitivement quelle source est digne de confiance. Bayle laisse au moins entendre qu'il a une préférence. « Dans ce partage de sentiments, j'aimerais mieux suivre ceux qui donnent tout ceci à Carnéade ; mais peut-être que Chrysippe avait aussi avalé de l'ellébore pour se raffiner l'esprit. »<sup>196</sup> Dans cette remarque, la méthode sceptique est alors appliquée pour l'analyse historique de l'état des informations et pour la comparaison des sources. Elle est transmise par un contexte historiographique plutôt que philosophique. L'ancienne théorie philosophique de la connaissance est transformée en une pratique méthodologique qui apporte une valeur non négligeable à l'historiographe.<sup>197</sup>

La description de la façon typique de penser et d'argumenter de Carnéade devient encore plus claire dans la remarque suivante. Bayle explique qu'il aimait défaire son propre ouvrage de telle manière qu'un jour, il a plaidé pour la justice, le lendemain contre elle. Cette démarche « servait à son grand principe, qu'il n'y a que des probabilités ou des vraisemblances dans l'esprit de l'homme : ce qui fait qu'entre deux choses opposées on peut choisir indifféremment celle-ci ou celle-là, pour le sujet d'un discours tantôt négatif, tantôt affirmatif ». <sup>198</sup> Lactance est la source de Bayle dans ce contexte et plusieurs passages de l'auteur romain sont cités. En passant, Bayle mentionne que selon Lactance la solution réside dans les lumières de la foi, avant que d'enchaîner avec la divergence entre le raisonnement et la pratique des académiciens. « C'est l'ordinaire des académiciens : leur spéculation était suspendue entre deux contraires ; mais leur pratique se fixait à l'un des deux. »<sup>199</sup> À partir de cette description, Bayle

<sup>194</sup> Nous sautons les rem. C, D et F parce qu'elles sont purement historiographiques ce qui n'est pas pertinent en détail pour le présent contexte. Dans la conclusion de l'analyse de CARNÉADE, nous mentionnerons encore les remarques historiographiques.

<sup>195</sup> CARNÉADE, rem. E.

<sup>196</sup> CARNÉADE, rem. E.

<sup>197</sup> Nous accordons plus d'espace à cette thématique concernant l'historiographie chez Bayle dans le DHC dans le troisième chapitre ci-dessous.

<sup>198</sup> CARNÉADE, rem. G.

<sup>199</sup> CARNÉADE, rem. G.

résume finalement que « [t]out le monde est logé là : on ne vit pas selon ses principes. »<sup>200</sup> Ce commentaire dévalorise l'autorité du philosophe grec parce que Bayle montre l'inconséquence entre ce qu'il défendait dans ses réflexions et ce qu'il appliquait dans la vie pratique. L'image de l'académicien est alors peu cohérente et donc ambiguë et très humaine à la fois puisque *tout le monde est logé là*.

Comme Bayle n'a pas mis d'article sur Cicéron, il l'inclut dans le DHC quand l'occasion s'y prête. C'est un des personnages qui est indirectement présent dans l'ouvrage à cause des citations. Selon le comptage d'Helena van Lieshout, il y a 228 références à Cicéron et ses ouvrages ce qui le met au deuxième rang des auteurs anciens les plus cités après Plutarque avec 272 références.<sup>201</sup> La rem. H s'interroge sur le rapport entre Carnéade et Cicéron qui est aussi placé parmi les académiciens et se considère comme un disciple de la Nouvelle Académie.<sup>202</sup> Mais Cicéron paraît dans la description baylienne inférieur à Carnéade et à Arcésilas. Bayle loue le *De Legibus* comme « [l]'un des meilleurs ouvrages de cet illustre Romain »<sup>203</sup> tout en remarquant que Cicéron craignait les deux philosophes et leur effet destructeur sur son édifice argumentatif. Bayle apprécie Cicéron mais sans le sur-estimer. Et la véritable valeur de l'auteur latin consiste en la richesse de ses écrits qui réunissent de nombreux textes d'auteurs et de philosophes grecs. Lors de la discussion de la question de savoir si Carnéade mettait ses réflexions par écrit ou pas, Bayle fait comprendre que Cicéron transmet quelques dogmes de Carnéade grâce aux livres de Clitomaque de Carthage qui était un des plus fidèles disciples de Carnéade.<sup>204</sup> La tradition d'oralité était le moyen de transmission du savoir constitutif. Les vrais philosophes n'écrivaient jamais et tous les textes qui ont été conservés proviennent de la plume de leurs disciples. En ce qui concerne Clitomaque, Carlos Lévy souligne qu'un changement important accompagne sa fidélité envers son maître, à savoir « la rupture dans la tradition d'oralité, inaugurée par Arcésilas et maintenue par Carnéade. »<sup>205</sup> Pour Bayle, ainsi que pour la tradition de la philosophie, Cicéron est un auteur incontournable puisqu'il rendait les textes grecs accessibles. Après avoir consulté plusieurs sources où les uns soutiennent que Carnéade a laissé des livres, ce que d'autres démentent, Bayle conclut la rem. I plutôt en faveur de la version que le sceptique n'a pas laissé d'écrits, même s'il ne l'exprime pas de manière apodictique, mais par une conclusion négative suite à une citation de Cicéron : « cela ne démontre point qu'elles [les raisons fortes et subtiles dont Carnéade se servit en combattant la divination] subsistassent dans quelque livre de ce philosophe. »<sup>206</sup>

<sup>200</sup> CARNÉADE, rem. G.

<sup>201</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), document numérique *The Dictionnaire's Library*.

<sup>202</sup> Voir Lévy, *op. cit.* (2008), p. 81. Carlos Lévy souligne le mérite de Cicéron d'avoir traduit plusieurs dialogues de Platon en latin ce qui était un pas important pour le développement d'un langage philosophique latin.

<sup>203</sup> CARNÉADE, rem. H.

<sup>204</sup> Voir CARNÉADE, rem. I.

<sup>205</sup> Lévy, *op. cit.* (2008), p. 45.

<sup>206</sup> CARNÉADE, rem. I.

Ensuite, Bayle fait découvrir un aspect qui explique la pertinence des anciens philosophes grecs pour le contexte moderne. La phrase introductive devance toute critique hypothétique parce que Bayle déclare qu'il n'est que copiste de Simon Foucher, chanoine de Dijon, et de ce qu'il écrit, « afin qu'on ne dise pas que si j'étais théologien, je ne parlerais pas ainsi d'un philosophe qui réfuta invinciblement la religion des païens ».<sup>207</sup> Simon Foucher se réfère à une réflexion de Carnéade et la commente à la fin de la façon suivante : « Cette doctrine est adorable, et sans doute elle est bien digne du christianisme ; car qu'y a-t-il de plus digne du christianisme que de faire du bien à son ennemi, et de le faire sans espérance d'en être récompensé en ce monde ? »<sup>208</sup> Cela indique en général que les doctrines éthiques et morales de la philosophie ont assez souvent servi par la suite de source à de nombreux dogmes chrétiens. De plus, Bayle thématise l'idée que Carnéade s'est fait de la nature du souverain bien et le présente comme plus rigoureux que les stoïciens et les péripatéticiens. Par la rem. K, Bayle fraie le chemin à la discussion de la prédestination de la rem. L. Il présente les deux positions possibles en suivant l'exemple d'Apollon. D'un côté, si cette divinité savait prédire les choses futures, il faudrait nécessairement qu'elles soient toutes des causes nécessaires et donc efficaces d'une action. Dans un tel enchaînement, la liberté est parfaitement inexistante. De l'autre côté, « les actes du franc arbitre de l'homme rompent cette chaîne »<sup>209</sup> parce que la liberté lui permet de considérer mille réactions à une action ce qui élimine la loi de la nécessité et de la logique. Et l'arbitraire de l'homme est imprévisible de sorte qu'une prédiction devient impossible. Ensuite, Bayle retrace comment Carnéade réfute les doctrines qui défendent la prédestination en montrant la problématique de l'extinction de la liberté. Sans rentrer dans les détails de l'argumentation, il reprend l'idée du déterminisme tout pur et y joint une citation latine de Cicéron. Le dernier paragraphe reporte la thématique au temps moderne et Bayle attire l'attention du lecteur sur le fait que « les disputes des augustinien avec les jésuites et avec les remontrants, sur les suites de la prédestination, avaient lieu parmi les anciens philosophes. »<sup>210</sup> L'enjeu de ce détour par la philosophie antique est de fouiller les anciens textes à la recherche d'arguments pour éclairer les débats contemporains théologiques qui portent sur la grâce. Ces sources intéressent les réformés ainsi que les catholiques, les jésuites ainsi que les jansénistes. Étant donné que de telles réflexions ont leur origine dans l'Antiquité, il n'est pas étonnant que la pensée de Carnéade met des arguments à la disposition des modernes. Selon Bayle, il

a fourni de la tablature aux théologiens prédestinateurs pour objecter à leurs adversaires, que Dieu ne prévoirait point les choses futures si elles dépendaient d'une cause indifférente. Il n'y a que les sociniens qui aient eu la bonne foi de reconnaître la force évidente de cette objection ; mais dans quel abîme ne se sont-ils pas jetés par cet acte d'ingénuité ! Il leur en coûte la prescience

<sup>207</sup> CARNÉADE, rem. K.

<sup>208</sup> CARNÉADE, rem. K.

<sup>209</sup> CARNÉADE, rem. L.

<sup>210</sup> CARNÉADE, rem. L.

de Dieu ; et que peut-on dire de plus monstrueux que d'admettre un Dieu qui ne connaisse les actions des hommes qu'à mesure qu'elles se font ?<sup>211</sup>

Ce qui commence d'un ton bienveillant tourne très vite en un ton dédaigneux envers les soci-niens avant de terminer par un ton indigné en forme de question rhétorique. Bayle est obligé de s'indigner parce que la conséquence nécessaire de la réflexion est qu'un Dieu qui ne sait pas prévoir les actions futures de l'homme perd son statut de Dieu omniscient et donc son omnipotence. Ce serait la fin de toute religion qui est fondée sur un Dieu omnipotent et Bayle se positionne dans ce paragraphe clairement contre les sociniens et reste bon chrétien.

À partir de la rem. M, les remarques sont plutôt historiographiques. Bayle rapporte la rupture de Carnéade avec son premier disciple Mentor qui a eu une histoire amoureuse avec la maîtresse de son maître. L'aversion de Bayle pour ce genre de débauches amoureuses se fait sentir à travers ses expressions. « On ne peut assez déplorer les dérèglements de l'amour. C'est une passion brutale qui étouffe tous les sentimens de la gratitude et de la générosité. [...] Il n'y a point d'amitié qui tienne contre le démon de l'impureté : tout lui paraît de bonne prise. »<sup>212</sup> La rem. N tourne autour de la question de savoir si Épicure et Carnéade vivaient en même temps. D'un côté, Bayle documente la polémique qui s'est produite entre Simon Foucher et Jean-Baptiste Lantin<sup>213</sup> concernant cette question ; de l'autre, il examine minutieusement les sources antiques pour être capable de prendre position lors de cette polémique. Les quatre aspects énumérés par Bayle démontrent que les deux philosophes n'ont certainement pas vécu en même temps. Vers la fin de cette remarque, Bayle justifie sa rigueur et surtout sa minutie en expliquant qu'il aurait « mauvaise grâce de faire le délicat par rapport à des recherches d'un illustre conseiller au parlement de Bourgogne, et un illustre chanoine de la capitale de la même province »<sup>214</sup> puisque les deux personnages ont prêté attention à cette question et ont publié leurs recherches sous les auspices de Louis Cousin, auteur du *Journal des Savans* à l'époque.<sup>215</sup> Cette justification prépare implicitement aux deux remarques suivantes où Bayle assume ses propres obligations de corriger les fautes d'autrui. Une correction à Willem Salden<sup>216</sup> et onze à Moréri.

<sup>211</sup> CARNÉADE, rem. L.

<sup>212</sup> CARNÉADE, rem. M.

<sup>213</sup> Simon Foucher (1644-1696) est considéré comme sceptique qui a contribué au criticisme épistémologique ce qui a représenté un coup fatal pour le système cartésien. (Richard A. Watson, *The downfall of Cartesianism 1673-1712*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1966, p. 13.) Jean-Baptiste Lantin (1620-1695) était un juriste dijonnais et un ami de Foucher. De plus, il est probable que c'était grâce à Lantin que Foucher a fait la connaissance de Leibnitz. (Voir *ibid.*, p. 15, et aussi Pierre Bayle, *Correspondance de Pierre Bayle*, Elisabeth Labrousse (éd.), Oxford, Voltaire Foundation, 1999, tome 1, lettre 28, note 9, p. 149.) Cet exemple montre une fois de plus la mise en réseau des érudits à travers les frontières nationales.

<sup>214</sup> CARNÉADE, rem. N.

<sup>215</sup> Voir CARNÉADE, rem. N.

<sup>216</sup> Son nom latinisé, que Bayle utilise, est Guilielmus Saldenus. Il était ministre dans plusieurs églises en Hollande et est mort en 1694. (Voir Alexander Chalmers, *The General Biographical Dictionary*, London, Noehols, Son, and Bentley, 1812-1817, vol. 27, p. 63, article < Salden >)

En guise de conclusion à cette analyse structurale des articles ARCÉSILAS et CARNÉADE, il y a surtout un aspect central à résumer. Bayle prend plutôt le rôle du rapporteur dans ces deux articles concernant les philosophes académiciens. Il décrit et cite ce qui lui semble intéressant à savoir et corrige d'autres auteurs. Ils produisent alors un contraste aux articles PYRRHON et ZÉNON D'ÉLÉE où Bayle s'est engagé dans les réflexions philosophiques en construisant de propres argumentations. Cet engagement change en conséquence la présentation des sceptiques académiciens parce que Bayle y reste plutôt descriptif. Il démontre leur art de la réfutation académicienne et fait ressortir par ce moyen la méthodologie derrière les argumentations typiques. Mais il s'abstient complètement de vérifier l'exactitude de ces arguments qu'il présente de façon exemplaire. L'image du scepticisme pyrrhonien est alors très différente de celui du scepticisme académicien. Le pyrrhonisme est plutôt considéré comme un véritable danger envers le christianisme et pourrait ébranler les fondements tandis que les académiciens ont plutôt une orientation dialectique et réfutent par principe une position positive. Cette pratique paraît moins dangereuse parce qu'au fond, les académiciens témoignent pourtant d'un penchant pour un parti à la fin malgré leur déclaration explicite qu'on ne peut rien savoir. Les pyrrhoniens restent indécis envers cette position et argumentent qu'on ne peut pas savoir s'il est possible ou impossible de savoir quelque chose. Les pyrrhoniens passent alors pour plus radicaux, tandis que la description d'Arcésilas et de Carnéade donne l'impression que la pratique des académiciens est un enjeu intellectuel et qu'ils composent une réfutation seulement par principe. Cela se montre lorsque Bayle cite Quintilien qui « dit que Carnéade ne laissait pas de se conduire selon la justice, quoiqu'il raisonnât pour l'injustice. C'était l'ordinaire des académiciens : leur spéculation était suspendue entre deux contraires ; mais leur pratique se fixait à l'un des deux. »<sup>217</sup>

#### **2.2.4 La pensée sceptique de Pierre CHARRON et de François de la Mothe le VAYER**

Après l'examen des articles qui présentent les origines du scepticisme, il y a de très rares articles dans le DHC qui traitent des érudits sceptiques modernes. Étant donné que le scepticisme a vécu une renaissance à partir du moment où les écrits de Sextus Empiricus ont été découverts, au XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs contemporains de Bayle se sont inspirés des idées sceptiques. Cependant, il y a seulement très peu d'articles sur des sceptiques modernes. Montaigne n'y figure pas explicitement, PASCAL n'est pas présenté comme sceptique non plus que SPINOZA. Mais Bayle déplore le côté sceptique de Pierre CHARRON et François de la Mothe le VAYER ce qui nous incite à regarder de plus près ces deux articles.

---

<sup>217</sup> CARNÉADE, rem. G.



Né en 1541, Pierre Charron a d'abord fait sa carrière comme avocat au parlement avant de faire des études en théologie. Plusieurs écrits ont contribué à sa réputation d'athéiste ce qui n'était pourtant pas le cas. Le jésuite François Garasse l'a gravement critiqué, ce que Bayle critique à son tour :

Il [Garasse] était trop pénétré de préventions les plus basses, pour avoir la force de connaître qu'il faut faire une grande différence entre ce qu'un homme croit par l'efficace de la foi, et ce qu'il avoue ingénument que la raison lui suggère sur les dogmes de la religion.<sup>218</sup>

Comme d'habitude, Bayle rentrera plus en détail dans les remarques. Mais avant de discuter des sujets concrets, Bayle décrit la raison pour laquelle Charron n'a plus été accepté pour une carrière ecclésiastique (rem. A et E), l'amitié qu'il entretenait avec Michel de Montaigne (rem. B) et l'histoire des publications de ses ouvrages (rem. C, D et F). Copiée de l'*Éloge de Pierre Charron* que George Michel de Rochemaillet a écrit pour l'édition de 1607 du traité *De la Sagesse* de Charron, la citation de la rem. G prépare la suite. Rochemaillet signale que Charron avait déjà le pressentiment que les esprits faibles et superstitieux s'offusqueraient de cet ouvrage. Ensuite, Bayle cite un passage de Garasse, dans la rem. H, pour discuter l'acharnement furieux de Garasse qui a accusé Charron d'athéisme. Lors de la description d'un autre ouvrage, intitulé *Les Trois Vérités*, Bayle s'est montré assez neutre envers Charron qui défend la religion catholique comme la vraie Église. Le ton envers Garasse est bien différent. En rapportant la défense de Charron, écrite par Jean Duvergier de Hauranne, l'abbé de Saint Cyran, qui est contre Garasse, fait comprendre que Bayle ne supporte pas le côté pédantesque de ce dernier.<sup>219</sup> Dans la remarque suivante, Bayle rentre dans les détails de la critique de Garasse. Il polémique contre trois défauts de Garasse, démonte par ce moyen sa réfutation de Charron et défend cet érudit contre l'attaque du jésuite. Mais pour se tirer d'affaire, Bayle cite un passage de Garasse, résume que c'est ainsi qu'il raisonne et préfère « laisse[r] à juger à tout esprit équitable, si c'est agir de bonne foi »<sup>220</sup> de la part du jésuite. À cela, Bayle fait suivre douze questions rhétoriques et se donne ainsi des allures socratiques de la maïeutique parce qu'il conduit le lecteur à poursuivre une chaîne argumentative précise. Il le guide afin de le faire parvenir à de spécifiques conclusions, tout en s'abstenant de formuler un propre jugement. La deuxième moitié de cette remarque continue une pensée de Charron sur la force et la faiblesse de l'âme des athées et Bayle y joint sa propre réflexion. Il « remarque toutes ces choses, afin de concilier Pierre Charron avec M. de la Bruyère. [...] Ils ont tous deux raison : et leur différence ne roule que sur les divers rapports du mot de force ».<sup>221</sup> La bipartition de la remarque permet alors de réfuter Garasse en défendant Charron et de réconcilier Charron et la Bruyère qui partage leur opinion à la base et n'ont qu'une différente notion d'un mot.

<sup>218</sup> CHARRON, corps.

<sup>219</sup> Voir CHARRON, rem. H.

<sup>220</sup> CHARRON, rem. I.

<sup>221</sup> CHARRON, rem. I.

Ensuite, Bayle se focalise plus sur la *Préface* du traité *De la Sagesse* et critique les censeurs de Charron de ne pas avoir lu ce texte. Il cite alors une partie et la commente de la façon suivante :

Ce qu'il venait de dire est trop beau pour ne devoir pas être inséré dans cette remarque : une infinité de lecteurs y apprendront leur devoir ; ils y verront de quel esprit il faut être revêtu, lorsqu'on veut juger d'un livre qui n'est point bâti selon le goût général, ou selon les préjugés de la multitude, c'est-à-dire, où l'auteur étale sans dogmatiser, ni chercher à faire secte, les pensées qui lui viennent.<sup>222</sup>

Bayle guide le lecteur doucement par de tels propos, mais laisse surtout parler les citations de Charron qui s'exprime dans un deuxième passage sur la liberté et l'autorité de la sagesse qui n'est pas commune ou populaire à tout le monde. Il explique aussi qu'il ne se met pas en colère contre ceux qui ne le croient pas comme un pédant aurait pu le faire. Tout au long de la citation, Bayle fait découvrir l'ouverture d'esprit de Charron et « exhorte tous [s]es lecteurs à méditer profondément sur ces deux passages. »<sup>223</sup> De manière implicite, il le présente comme modèle, ce qui continue encore dans la remarque suivante. Une fois de plus, Bayle combine des citations favorables à Charron et souligne sa croyance religieuse afin de rejeter les reproches d'athéisme. Certes, il faut expliquer dans ce contexte un propos de Charron, à savoir « que tous les hommes se vantent d'avoir une religion qui vient de Dieu ». <sup>224</sup> Mais Bayle éclaire cet affaire par une citation suffisamment longue du traité de Charron qui contextualise le propos d'avant et peut « servir de bouclier contre tous les traits de ses ennemis ». <sup>225</sup>

Après une brève correction de Moréri dans la rem. M, Bayle cite dans la rem. N la description de la figure allégorique au frontispice du traité *De la Sagesse* qu'on considère comme *favorable aux pyrrhoniens*. C'est la préparation à la remarque suivante où Bayle poursuit la pensée de Charles Sorel, qui indique dans sa *Bibliothèque française*

qu'il y a des gens qui assurent que Charron est plus dangereux que Montaigne, qui était un cavalier, parce que, pour lui, étant docteur en théologie, et prédicateur, on lit son livre comme une pièce recevable pour l'instruction chrétienne, et que cependant il a de très-mauvais sentimens de la religion.<sup>226</sup>

La structure de cette remarque diffère de celles des précédentes. Elle est composée de deux parties. Dans la première partie, Bayle fait une brève comparaison entre Montaigne et Charron, en ce qui concerne leurs niveaux d'éducation. Bayle explique que l'auteur laïque à plus de « liberté de dire tout ce qu'il pense »<sup>227</sup> qu'un théologien ou un prédicateur « car on présume que de telles gens n'avancent rien que sur le pied se leçon, et qu'il souhaitent de persuader. »<sup>228</sup> Au dernier, on attache communément plus d'autorité qu'au premier, de sorte que

<sup>222</sup> CHARRON, rem. K.

<sup>223</sup> CHARRON, rem. K.

<sup>224</sup> CHARRON, rem. L.

<sup>225</sup> CHARRON, rem. L.

<sup>226</sup> CHARRON, rem. O.

<sup>227</sup> CHARRON, rem. O.

<sup>228</sup> CHARRON, rem. O.

ses paroles pèsent plus, tandis que le laïque n'ébranle pas autant les esprits des gens « et par conséquent son pyrrhonisme ne tire pas à conséquence. »<sup>229</sup> De cette réflexion, Bayle déduit que la pensée sceptique de Montaigne est moins dangereuse que le scepticisme de Charron à cause de la profession et de la formation différentes. Cet aspect contribue aussi à comprendre l'attitude de Bayle envers Montaigne qu'il estime, dans cette logique, inférieur à Charron en ce qui concerne la portée de leurs écrits. Dans la deuxième partie de cette remarque, Bayle examine la pensée de Charron suivant le texte original qui a été raccourci et donc déformé par Charles Sorel et par ce moyen, il ajuste la réputation de Charron face à Sorel. En citant deux passages de Charron, Bayle démontre que, dans certains cas, c'est à cause de la manière dont on s'exprime qu'on passe pour hérétique. Et inversement, si on échange certains mots trop crus en d'autres « qui sont moins brusques, vous passerez de la réputation d'hérétique à celle d'un vrai fidèle ». <sup>230</sup> Bayle termine ensuite la remarque en décrivant l'attitude des libertins sur les preuves de l'immortalité de l'âme. Il observe qu'ils connaissent bien les hypothèses d'Aristote concernant cette problématique et restent également coincés dans les argumentations de la philosophie moderne. Sa façon de traiter les libertins montre que Bayle leur accorde respectueusement leur rang dans les courants philosophiques du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, sans juger en particulier leur doctrine. D'un point de vue plus global, le fait de défendre Charron et, comme nous allons le voir, François La Mothe Le Vayer témoigne pourtant de son ouverture d'esprit pour leurs idées. La dernière remarque est également composée de deux parties. D'abord, Bayle cite un long passages du traité *Des trois Vérités* de Charron où il déploie les actions effroyables et sanglantes que la division du christianisme a produites. <sup>231</sup> Ce contexte sert à réfuter encore une fois le Père Garasse qui a attaqué Charron sur ce sujet. Bayle argumente explicitement contre le propos de Garasse en élaborant que ni les auteurs vulgaires, ni les grands auteurs apprécient la façon de procéder de Charron qui « après avoir proposé fidèlement les objections des athées, [...] les réfute avec beaucoup d'application et avec beaucoup de solidité. » <sup>232</sup> Bayle polémique contre ces auteurs qui selon lui, « voudraient que l'on fût toujours paraître sous un équipage languissant et et ridicule les ennemis de la bonne cause ». <sup>233</sup> Face à ce goût, il loue Charron et fait ressortir sa sincérité parce qu'« il s'expliquait ingénument et n'employait point la ruse pour vaincre. Mal lui en prit; car le monde ne s'accommode point de cette candeur. » <sup>234</sup>

Tout compte fait, on découvre dans l'article CHARRON une structure très différente par rapport aux articles sur les philosophes grecs. Bayle discute moins les arguments philosophiques, mais construit en conséquence une structure qui produit une certaine impression et

<sup>229</sup> CHARRON, rem. O.

<sup>230</sup> CHARRON, rem. O.

<sup>231</sup> CHARRON, rem. P.

<sup>232</sup> CHARRON, rem. P.

<sup>233</sup> CHARRON, rem. P.

<sup>234</sup> CHARRON, rem. P.

dépeint une certaine image des personnages traités dans l'article. Il n'y a plus de fin ouverte, mais une prise de position claire de la part de Bayle à la fin. Certes, il continue toujours de cacher quelques aspects de son opinion, ce qui n'empêche pas d'interpréter plus facilement son attitude envers Charron dans cet article.

Un semblable cas se trouve dans l'article VAYER où Bayle fait l'éloge du libertin et sceptique qui était embauché par la reine mère, Anne d'Autriche, et Mazarin en tant que précepteur de Philippe d'Anjou, frère de Louis XIV. François La Mothe Le Vayer incarne un personnage important du DHC ce qui se reflète par sa double présence. D'une part, Bayle lui dédie un article ; de l'autre, La Mothe Le Vayer est un des savants les plus cités de sorte qu'il est virtuellement présent dans une soixante-dizaine d'articles et de remarques.<sup>235</sup>

La composition de l'article VAYER trahit Bayle et témoigne de la profonde estime qu'il éprouvait pour son confrère sceptique. Cet article est riche à plusieurs égards. Le corps d'article fournit une image valorisante de l'érudit et de ses mérites et prépare les dix remarques suivantes. Contre son habitude, Bayle retient déjà dans le corps de l'article des arguments en faveur du libertin, ce qu'il réserve normalement pour les remarques. L'objection de Bayle va surtout à l'encontre du reproche que La Mothe Le Vayer « n'avait nulle religion », à cause du fait qu'« il faisait paraître trop de prévention pour la sceptique, ou pour les principes des pyrrhoniens. »<sup>236</sup> Il qualifie un tel jugement téméraire et souligne qu'« il y a une grande différence entre écrire librement ce qu'il se peut dire contre la foi, et le croire très-véritable. »<sup>237</sup> Et contre ceux qui débitent que ses écrits dialogiques l'ont empêché d'obtenir le poste de précepteur de sa majesté, Bayle conclut, a contrario, que « [c]ela est peu apparent, puisque si la reine et le cardinal Mazarin eussent été ébranlés par cette raison, il ne lui eussent point confié le frère unique du roi. »<sup>238</sup>

Après avoir informé le lecteur que La Mothe Le Vayer était membre de l'Académie Française<sup>239</sup>, Bayle reprend le reproche d'athéisme dans la rem. B ce qu'il traite ensuite plus amplement dans la rem. C. Enrichi avec des citations d'autres écrivains, Bayle répète son argument qu'on ne donnerait pas au frère du roi un précepteur qu'on soupçonnerait d'impiété. De plus, il s'appuie sur la raison d'un tel précepteur, « philosophe qui se laisse aller au pyrrhonisme de religion [...] s'il ressemble d'ailleurs à la Mothe-le-Vayer ».<sup>240</sup> Et selon Bayle, un tel philosophe « a toujours la discrétion d'en éloigner la jeunesse, et à plus forte raison un prince dont la solide piété peut contribuer extrêmement au bonheur public. »<sup>241</sup> De surcroît, Bayle se réfère aux ouvrages de Moréri, Paul Pellisson et Pierre de Saint-Romauld qui assurent que

<sup>235</sup> Voir le document numérique « The Dictionnaire's Library » joint à l'ouvrage de van Lieshout, *op. cit.* (2001).

<sup>236</sup> VAYER, corps.

<sup>237</sup> VAYER, corps.

<sup>238</sup> VAYER, corps.

<sup>239</sup> Voir VAYER, rem. A.

<sup>240</sup> VAYER, rem. C.

<sup>241</sup> VAYER, rem. C.

La Mothe Le Vayer a eu la charge de précepteur du roi pendant un an. Ces références à la fin de la rem. C sert de confirmation de ce que Bayle avait décrit auparavant. Par la suite, la défense du libertin continue et devient une véritable apologie dans les remarques D et E qui forment une suite. *L'Hexaméron rustique*, un ouvrage de La Mothe Le Vayer qui a paru sous son pseudonyme Orasio Tubéro, s'est fait critiquer pour les matières obscènes qu'il y traitait trop librement. En rappelant que des auteurs tels que Sénèque ou Saint Augustin « ont mis dans leurs livres certaines choses si sales et si vilaines, qu'il n'y a presque personnes qui n'en soit choqué »<sup>242</sup> ce qui n'a pas nuit à leur réputation, Bayle devance les critiques. Son deuxième argument est conçu plus amplement et il traite la maxime de La Mothe Le Vayer selon laquelle « les livres d'un homme sont de fort mauvais garans de ses inclinations, et qu'on ne peut former un bon jugement des mœurs d'une personne par ses écrits. »<sup>243</sup> Il mentionne de nombreux écrivains grecs et latins qui servent d'autorités pour soutenir cette maxime. Afin de relier toutes les citations dans cette remarque, Bayle observe entre autres :

La maxime de la Mothe-le-Vayer, considérée en général, est très-véritable : le jugement que l'on voudrait faire de l'intérieur d'un homme par ses écrits serait faux en mille rencontres. [...] Le monde a toujours été plein, et l'est encore, de gens qui déclament contre le vice, et qui sont fort corrompus ; qui sont grave est sévères dans leurs écrits, et fort relâchés dans leur conduite. On serait donc bien dupe si l'on jugeait de leurs mœurs par leurs ouvrages.<sup>244</sup>

Bayle considère la problématique sous plusieurs angles et réussit au cours de cette démarche à faire valoir la vertu et la sincérité de La Mothe Le Vayer en dépit des sujets obscènes dans ses écrits. Dans la rem. E, Bayle écrit sur la poésie lascive de Jean de la Casa, poète pendant sa jeunesse et puis archevêque de Benevento.<sup>245</sup> L'histoire de cet ecclésiastique représente un exemple pire que La Mothe Le Vayer et toute l'énumération d'autres mauvais exemples dans cette remarque ne fait que présenter le libertin sous un meilleur jour. Le contraste devient encore plus frappant par la rem. F. La description de tout ce qui s'est passé de bien dans la vie de François de La Mothe Le Vayer est l'éloge de sa vie et Bayle réussit à tourner même ses moments sombres en un aspect louable.

Il s'était un peu égaré après les plaisirs illégitimes, pendant les feux de sa première jeunesse ; mais il s'en délivra bientôt, et depuis, il mena très-constamment une vie pure [...]. C'est une plus grande perfection d'être toujours sage, que de le devenir par la voie de l'amendement ; mais il est plus difficile de se convertir à la sagesse, que de ne s'en écarter jamais. Il y avait donc dans cette partie du rôle de la Mothe-le-Vayer une espèce d'agrément. Elle faisait souvenir de la force que l'on avait eue de renoncer à un bien connu : force plus grande, se peut-on dire à soi-même, que celle de s'abstenir des voluptés que l'on a jamais goûtées.<sup>246</sup>

Selon Bayle, le parcours du collègue était difficile et il doit – en conséquence – être estimé plus pour cette raison. À cela, Bayle fait suivre une remarque biographique sur la mort d'un fils de La Mothe Le Vayer et sur son deuxième mariage, alors qu'il était âgé de plus de soixante-dix

<sup>242</sup> VAYER, rem. D.

<sup>243</sup> VAYER, rem. D.

<sup>244</sup> VAYER, rem. D.

<sup>245</sup> Voir Chalmers, *op. cit.* (1812-1817), vol. 8, p. 349.

<sup>246</sup> VAYER, rem. F.

ans, ce qui sert de point de départ pour la rem. H qui examine en détail les femmes mariées et le mariage, le libertinage et la coquetterie. La façon de procéder de Bayle se déroule comme d'habitude. L'association de citations avec des transitions pleines d'estime pour le libertin conduit le lecteur à travers les différents types de relations amoureuses.<sup>247</sup> Au niveau de la structure, il faut remarquer que Bayle cite plusieurs longs passages d'une lettre de La Mothe Le Vayer ce qui lui permet d'aborder le sujet plus largement. En relation avec une citation de Sénèque qui indique que le mariage facilite l'impudicité, Bayle attaque le célibat, les débauches entre les religieux et les religieuses, la longue liste des bâtards et des avortements.<sup>248</sup> Il fait clairement ressortir l'hypocrisie du célibat et observe que la fidélité conjugale n'est guère mieux respectée. Après une histoire qui illustre ce qu'il vient de décrire, Bayle rajoute encore une réflexion : « Généralement parlant, on peut assurer que la part des hommes dans tous ces désordres est infiniment plus grande que celle des femmes. Ils sont les instigateurs, les sollicitateurs, les séducteurs. C'est un auteur du XVI<sup>e</sup> siècle expose très-bien pour la justification du beau sexe. »<sup>249</sup> Bayle se réfère dans cette citation à Claude de Taillemont, poète lyonnais selon sa note en bas de page, et plus bas, il reprend encore un autre livre afin de renforcer sa défense de l'honnêteté des femmes. En général, c'est le débat d'une pensée de La Mothe Le Vayer, même si Bayle ne le cite pas dans cette remarque. On n'y trouve pas de traces sceptique, bien au contraire, l'argumentation est bien ciblée et conduit à un objectif concret. La rem. I conclut le sujet et examine encore un aspect de la relation entre hommes et femmes sur la base d'une citation de La Mothe Le Vayer.

La dernière remarque ramène finalement au scepticisme parce que Bayle considère les éditions des écrits du libertin et loue les belles pensées et les solides raisonnements.

Notre le Vayer se proposait une autre chose ; il ne cherchait que des argumens de pyrrhonisme. La diversité prodigieuse qu'il rencontrait entre les mœurs et les usages de différens peuples le charmait : il ne peut cacher la joie avec laquelle il met en œuvre ces matériaux, et il ne cache pas trop les conséquences qu'il voudrait que l'on en tirât ; c'est qu'il ne faut pas être aussi décisif qu'on l'est à condamner, comme mauvais et déraisonnable, ce qui ne se trouve pas conforme à nos opinions et à nos coutumes.<sup>250</sup>

Et le dernier paragraphe réfute les critiques qui se sont exprimées de manière négative sur les ouvrages de La Mothe Le Vayer, de sorte qu'une conclusion sur l'article VAYER est très claire. Le résultat de l'analyse de la structure est que nous ne constatons pas de structure sceptique qui confronte différents opinions et aspects afin de démontrer des problématiques insolubles sur lesquelles il faudrait suspendre l'assentiment. Bien au contraire, il s'agit d'une présentation positive du début à la fin et Bayle fait l'éloge de La Mothe Le Vayer en réfutant

---

<sup>247</sup> Le contenu de cette remarque nous intéressera encore une fois dans le sous-chapitre sur les catholiques dans le DHC dont ce libertin fait également partie ; voir 3.3.2.1 *Les Catholiques dans le Dictionnaire historique et critique*, p. 270 sq.

<sup>248</sup> Voir VAYER, rem. H.

<sup>249</sup> VAYER, rem. H.

<sup>250</sup> VAYER, rem. K.

tous les reproches auxquelles il a été exposé. C'est, en conséquence, plus une présentation du côté du libertin que du côté sceptique. Ce genre de structure qualifie cet article plutôt dans la catégorie de l'historiographie.<sup>251</sup>

En général, il faut conclure que la composition des deux articles est visiblement différente de celle des articles sur les philosophes grecs ce qui fait ressortir deux aspects. Premièrement, les deux personnages sont des érudits du temps moderne et Bayle rédige leurs articles en tant qu'historien, dans le cas de Charron, et en tant qu'historiographe, dans le cas de La Mothe Le Vayer. Il rapporte leurs biographies, et corrige l'image que d'autres écrivains ont fait d'eux. Son objectif est de souligner leur valeur et leur mérite. De plus, il commente ce qu'ils ont écrit, mais il ne rentre pourtant pas dans le mode de discussion, d'examen et de réflexion philosophique tel que nous l'avons vu dans les articles sur les philosophes sceptiques grecs. Deuxièmement, c'est à travers l'Antiquité que Bayle discute des problématiques philosophiques et fait part de son scepticisme tandis qu'il documente la vie et l'œuvre des sceptiques modernes. Ce dernier aspect motive l'idée de considérer Bayle comme un metteur en scène. Dans ce rôle, Bayle peut faire passer sur scène de nombreuses pensées avec lesquelles il ne doit pas nécessairement s'identifier. Comme un réalisateur, il fait présenter les acteurs – ce sont, dans ce cas-ci, les personnages des articles et les auteurs cités qui tous interagissent – et sa vision d'une thématique, tout en se retirant et en disparaissant derrière l'action visible. Il dirige ce qui se passe, mais devient en même temps invisible.

## 2.3 Mise en scène du scepticisme

L'analyse des articles ci-dessus fait découvrir quels points Bayle partage avec la tradition sceptique de l'Antiquité. Néanmoins, une définition en quelques mots de ce qu'est le scepticisme baylien ne peut pas satisfaire à la complexité qu'on est obligé d'envisager chez le philosophe de Rotterdam. Gianni Paganini fait aussi comprendre – dans les premières lignes du chapitre sur le scepticisme, la véracité et l'omnipotence divines chez Bayle, en se référant à Popkin<sup>252</sup> – qu'une pratique ou attitude sceptique ne s'effectuerait pas sur un seul niveau :

Richard H. Popkin attira l'attention des chercheurs sur l'existence, à l'âge moderne, de deux genres différents de scepticisme : un scepticisme pyrrhonien, qui naît et épanouit sur terre, et un scepticisme qui, pour sa part, vient du ciel et résulte de ce qu'implique l'idée d'omnipotence divine. Le premier possède surtout un caractère scientifique et est souvent enclin au phénoménisme. [...] Le second genre [...] revient à des préoccupations théologiques. Il tend à relativiser

<sup>251</sup> Simon Foucher est assez souvent cité, avec La Mothe Le Vayer et Charron, en tant que sceptique moderne et libertin. Bayle ne lui dédie pas d'article, mais il figure pourtant dans le contexte des articles sceptiques puisque Bayle le cite dans les articles PYRRHON, ARCÉSILAS et CARNÉADE. Richard A. Watson le décrit comme sceptique qui a développé un criticisme épistémologique ce qui est fatal pour la pensée et les idées cartésiennes. (Voir Watson, *op. cit.* (1966), p. 13.)

<sup>252</sup> Voir Richard Henry Popkin, « For a revised history of scepticism » dans Gianni Paganini (éd.), *The return of scepticism*, Dordrecht, Kluwert Academic Publishers, 2003, p. xxi–xxviii, cit. p. xxiv.

la valeur et la portée de la raison par rapport à la transcendance et se place dans une perspective qui lie le scepticisme et foi. En réalité, ces deux aspects sont étroitement liés et, tout particulièrement dans le cas de Pierre Bayle, ils doivent être abordés de manière conjointe, même s'ils se développent sur des niveaux différents.<sup>253</sup>

La composition de certains articles du DHC présente une structure qui rappelle la dialectique et en conséquence une méthodologie sceptique de confronter un argument à un autre afin de les relativiser. De plus, cette confrontation se trouve aussi au niveau des articles, de sorte que quelques-uns, comme PÉREIRA et RORARIUS par exemple, se conditionnent mutuellement. Le caractère de compilation propre au dictionnaire, la structuration du texte en articles et l'utilisation de trois parties textuelles distinctes – un corps d'article, des remarques et des notes – conviennent parfaitement à Bayle puisqu'il a l'occasion de mettre en scène des oppositions soit d'affilée dans une seule remarque, soit dans des remarques qui se suivent, soit dans des remarques appartenant à différents articles. Béatrice Didier observe d'un point de vue global que « [l]e scepticisme aboutit plus volontiers au morcellement de la forme. »<sup>254</sup> Cette brève remarque reprend d'un côté ce que nous avons déjà souligné plusieurs fois, à savoir que le dictionnaire est un genre qui permet de couper en morceaux un sujet complexe et vaste. Et ce morcellement du sujet en petits aspects plus faciles à assimiler conduit aussi au morcellement de la forme, ce qui se manifeste dans le dictionnaire au niveau de l'agencement des articles. Bayle peut alors être désigné de *sceptique de forme* puisqu'il exploite au niveau de la forme, c'est-à-dire au niveau de l'aménagement et de la composition des articles, les traits caractéristiques du scepticisme. En confrontant plusieurs aspects concernant un sujet, il finit par démontrer leur égalité de force (l'*isostheneia*). Théoriquement, on se retrouve ensuite dans l'état où toute décision devient impossible et où on doit, en conséquence, s'abstenir de jugement ce qui est dans la tradition sceptique l'*epokhê*, la suspension de l'assentiment. Mais la nette différenciation entre ces deux étapes s'estompe dans le scepticisme moderne. La grande différence entre Bayle et les pyrrhoniens consiste dans le fait que la suspension de l'assentiment entraîne, selon les pyrrhoniens, nécessairement l'*ataraxia*, la parfaite tranquillité de l'âme, l'état de bonheur. En ce qui concerne Bayle, l'examen des articles ci-dessus met en évidence que l'application de la doctrine sceptique n'est plus conçue pour atteindre le bonheur profond de l'âme. Il poursuit d'autres buts. Afin de les rendre compréhensibles, nous distinguons deux axes : premièrement, la mise en scène du scepticisme qui se manifeste au niveau du contenu et deuxièmement, la mise en pratique au niveau de la forme.

---

<sup>253</sup> Paganini, *op. cit.* (2008), p. 349.

<sup>254</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 147.



### 2.3.1 Bayle – le metteur en scène

Étant donné l'apparence éclectique de remarques, d'articles, de sujets, d'arguments et de réflexions, l'organisation par ordre alphabétique ainsi que la mise en page et la typographie fixent le cadre immobile dans lequel s'insère le contenu collectionné. Et plus encore, les renvois garantissent l'orientation du lecteur en montrant comme des panneaux quel chemin suivre, bien qu'ils ne préviennent pas l'éparpillement des arguments. Mara van der Lugt a illustré les multiples rapports dans le réseau manichéen du triptyque des articles MANICHÉENS, MARCIONITES et PAULICIENS<sup>255</sup> et a démontré par son approche surtout deux aspects centraux.

Premièrement, sa reconstruction du réseau manichéen fait ressortir la dimension de la mise en relation élaborée que Bayle effectue dans le texte. Helena van Lieshout avait souligné que Bayle rédigeait son texte de façon associative ce qui l'a souvent écarté de son point de départ initial. Cependant, le travail détaillé de Mara van der Lugt, l'article de Markus Völkel sur la logique textuelle, ainsi que l'analyse des articles ci-dessus permettent de considérer que Bayle a rédigé beaucoup plus consciemment la majeure partie de son ouvrage. Cette hypothèse repose de plus sur le fait que le premier tome du DHC était déjà parti à l'impression alors que Bayle était toujours en train de rédiger le deuxième. Ce détail revêt une importance non négligeable puisque l'auteur a travaillé de façon exhaustive avec des renvois, de sorte qu'il fallait prévoir le contenu du deuxième tome lors de la rédaction du premier, et inversement, réaliser dans le deuxième tome ce qu'il avait annoncé dans le premier. La rédaction du DHC a donc certainement été marquée par les deux façons de procéder. D'un côté, la structure interne de nombreux articles, ainsi que leur mise en réseau, nécessite la construction consciente de l'ouvrage intégral. De l'autre côté, l'observation de van Lieshout est également légitime et surtout valable dans des articles historiographiques sur les empereurs romains ou orientaux, par exemple, où Bayle fait suivre des remarques sans que celles-ci soient liées par un fil chronologique, logique ou autre. Mais l'usage des renvois donne à l'auteur aussi la liberté de laisser aller la discussion dans diverses directions. Une observation centrale de van der Lugt, qui correspond à notre perception de la composition et de la structuration, est qu'il n'y a donc plus de limitations aux chemins qu'une discussion pourrait prendre. À cela, elle rajoute que Bayle profite de l'occasion de « suivre ses propres intérêts, inclinations et associations, de s'écarter du sujet qu'il est en train de traiter ou de le poursuivre dans le coin le plus sombre du dictionnaire, de flâner dans l'histoire littéraire ou de s'engager dans un argument rigoureux logique. »<sup>256</sup> L'ouvrage et son agencement sont faits pour se laisser porter par les idées et

<sup>255</sup> Voir le premier chapitre de l'ouvrage de Mara van der Lugt qui porte sur la genèse, le style et la structure du DHC ; van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 15-69.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 23 ; « *Within the Remarks, moreover, there are no limitations to the ways in which a discussion may develop : Bayle is at liberty to follow his own interests, inclinations, and associations, to stray from the topic at hand or pursue it into the darkest corner of the dictionary, to meander through literary history or to engage in rigorous logical argument.* »

les associations et permet à chacun de poursuivre sa propre logique, pour l’auteur lors de la rédaction, mais aussi pour le lecteur lors de la lecture.

Deuxièmement, l’utilisation des remarques, et surtout des renvois, contribuent à cette ouverture et donc à une délimitation des directions dans lesquelles les discussions peuvent aller. À l’aide de plusieurs schémas, Mara van der Lugt cartographie successivement le réseau qui s’ouvre au lecteur qui s’intéresse à un des articles du triptyque cité.<sup>257</sup> Cette triade des articles MANICHÉENS, MARCIONITES et PAULICIENS ouvre la voie vers une trentaine d’autres articles, à savoir soit au corps d’un article, soit à une remarque précise. Van der Lugt imite par le style graphique de son schéma le réseau des interdépendances. Dans notre contexte, nous avons l’intention de souligner l’amplification des voies possibles que le lecteur peut suivre suite à la lecture d’un article. À l’exemple de PYRRHON, on découvre d’abord que Bayle renvoie seulement à deux autres articles, à savoir l’ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS et à PÉREIRA, rem. C. Ensuite, il y a deux cas possibles de continuer : soit le lecteur ne lit que le passage indiqué, soit il lit l’article intégral.

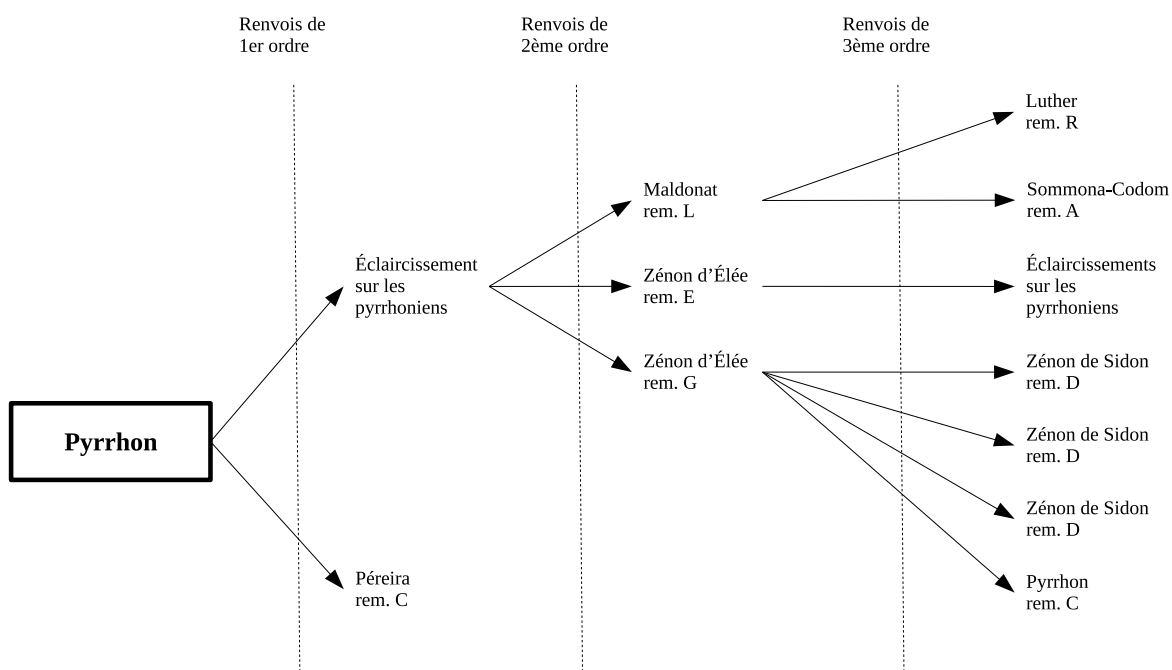


FIGURE 2.1 – Réseau des renvois à partir de l’article PYRRHON respectant les renvois strictement.

Dans un premier cas, le renvoi à PÉREIRA, rem. C, arrête directement le fil des renvois parce que cette remarque précise ne fait pas référence à un autre endroit. Par contre, le renvoi à l’ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS conduit à trois renvois suivants (MALDONATA, rem. L ; ZÉNON D’ÉLÉE, rem. E et G). À partir de ces trois remarques, on compte sept renvois du 3<sup>e</sup>

<sup>257</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 34-44. Les schémas de Mara van der Lugt se trouvent dans l’Annexe, p. 309 sq.

ordre sauf que la rem. G de ZÉNON D'ÉLÉE utilise trois fois le même renvoi à ZÉNON DE SIDON, rem. D. De plus, un renvoi ramène à PYRRHON, rem. C, et un autre à l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS. Ce réseau de références est alors assez restreint par rapport au deuxième cas où le lecteur ne s'accroche pas seulement à l'endroit indiqué mais considère l'article intégral. En prêtant attention à tout l'article PÉREIRA, on compte – au lieu de trois – huit renvois de 2<sup>e</sup> ordre qui conduisent à leur tour à 63 renvois du 3<sup>e</sup> ordre, neuf fois plus de renvois qu'au premier cas. L'effet est alors immense.

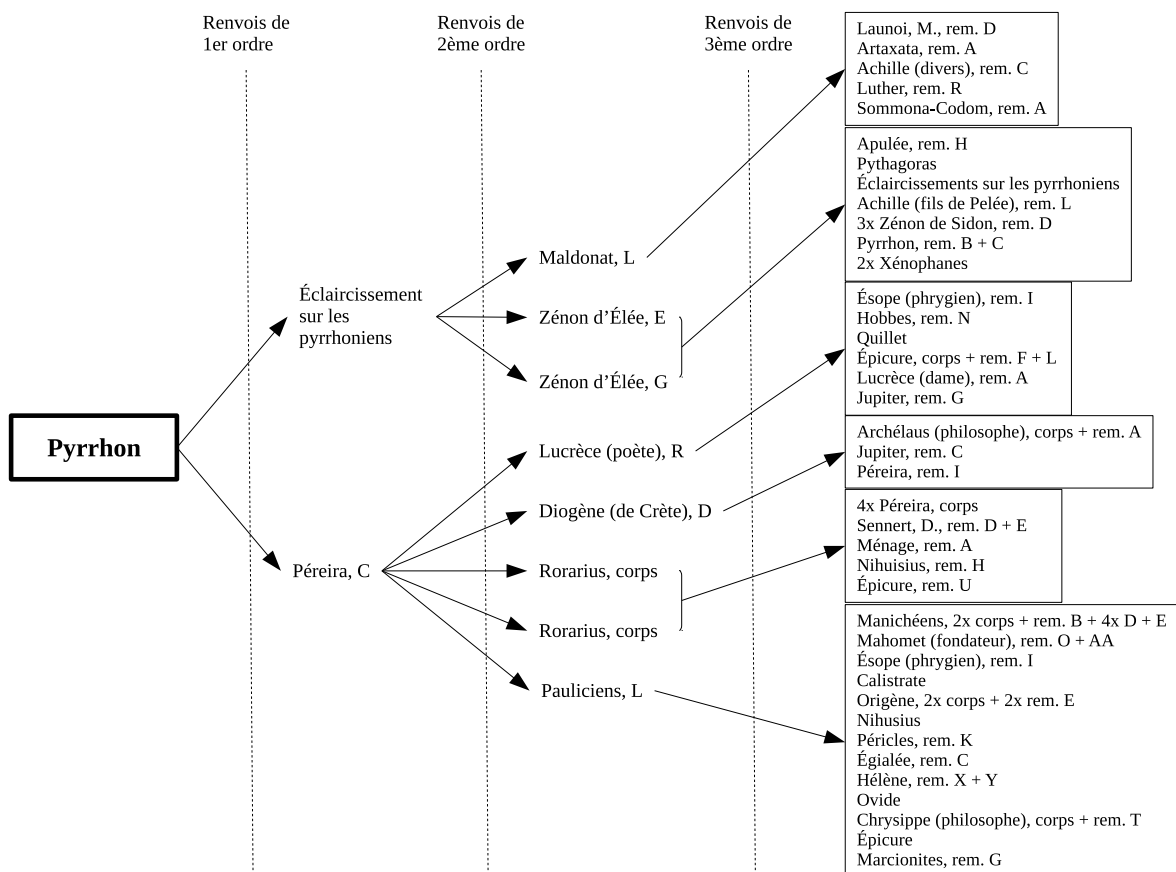


FIGURE 2.2 – Réseau des renvois à partir de l'article PYRRHON considérant les articles intégraux

Mais pourquoi des questions concernant le réseau des renvois et les relations des remarques entre elles sont intéressants dans un contexte qui tend à déplorer le côté d'un metteur en scène de Bayle ? Un tel réseau visualise la manière baylienne de présenter le savoir en général et une thématique en particulier. Il contribue alors à comprendre comment Bayle associe certains aspects, comment il rapporte des informations à d'autres articles, bref comment il remanie le contenu de son ouvrage pour le présenter au public. C'est-à-dire qu'en tant qu'auteur, Bayle est le responsable de la représentation et ce rôle du metteur en scène comporte plusieurs tâches. Au sens concret d'une pièce jouée sur scène, il se chargerait des acteurs, du décor et des costumes, de la lumière sur scène et de l'interprétation de la pièce jouée. Au sens

figuré, les acteurs sont, d'un côté, les personnages présentés dans les articles et de l'autre les auteurs, écrivains et érudits dans les remarques qui entrent en dialogue à travers leurs textes cités, associés et donc confrontés par Bayle. Le décor correspond à la mise en page et à l'agencement de l'ouvrage dans ses premières éditions ; les costumes représentent les habits que Bayle donne aux personnages dans les corps des articles décrivant, dans la plupart des cas, la nationalité, la profession principale et les dates importantes. La lumière sur scène donne un impact captivant, mais aussi furtif. C'est la perspective, l'angle sous lequel Bayle illumine un certain côté des personnes et ce qui se passe sur scène. Il change de perspective comme on change de projecteurs qui éclairent différentes parties et espaces. Par ce moyen, il met un sujet en lumière sous plusieurs aspects et en fait ressortir les nombreuses facettes. Ce phénomène est renforcé, de surcroît, par sa rhétorique. L'association de ces composants amène finalement l'interprétation de la pièce jouée. Comme l'analyse des articles ci-dessus l'a montré, Bayle a une manière particulière d'aborder ses sujets. D'un côté, il peut être très direct en commentant explicitement les données examinées. De l'autre côté, il stimule la réflexion de son spectateur – c'est-à-dire son lecteur – de façon subtile, en créant une impression globale autour d'un sujet par des questions rhétoriques, par exemple. Il laisse de l'espace à l'interprétation du lecteur.

Quelle est la pertinence de cette comparaison métaphorique pour le scepticisme ? Comment, Bayle, présente-il le scepticisme, les philosophes sceptiques et leurs pensées ? Pourquoi les présente-t-il de cette manière ? Quel effet est produit grâce à cette présentation et quel but est poursuivi par le philosophe de Rotterdam ?

Premièrement, le pyrrhonisme est présenté comme une menace sérieuse pour le christianisme parce qu'il est capable d'ébranler les fondements de la religion par les argumentations dialectiques qui effacent le critère de l'évidence. Mais Bayle est suffisamment rusé et garde son attitude de croyant lorsqu'il contourne l'argumentation pyrrhonienne. Au lieu de poursuivre l'*ataraxia*, il souligne la nature déficitaire de la raison afin de préparer la voie pour une argumentation en faveur de la foi religieuse.<sup>258</sup>

Par rapport aux pyrrhoniens, Bayle présente – deuxièmement – les académiciens comme des philosophes sceptiques qui s'amuse à réfuter par principe les réflexions d'autrui et qui s'entraînent à construire des arguments et des objections selon les règles de la dialectique. La façon de décrire Arcésilas et Carnéade est très différente de celle dans les articles PYRRHON et ZÉNON D'ÉLÉE. Dans le cas de ces derniers, Bayle se plonge plus dans la discussion et dans les réflexions abstraites philosophiques, tandis que les articles sur les deux académiciens restent plus descriptifs et plus documentaires. Cette différence suggère que les véritables sceptiques incitent plus au débat que les académiciens dont l'argumentation semble plus mécanique.

---

<sup>258</sup> Le sous-chapitre suivant va s'interroger encore plus en détail sur cette question du fidéisme chez Bayle dans le DHC.

Pourtant, Bayle ne manque pas de souligner leur mérite et témoigne son estime face à leur éloquence. De plus, ils ont un côté tout à fait humain puisqu'ils ont quand même un penchant pour un côté quand deux positions sont à égalité, comme Bayle l'a signalé dans la rem. G de l'article CARNÉADE.<sup>259</sup> Le fait de généraliser la pratique des académiciens et de parler de *tout le monde* crée le lien entre les philosophes et le peuple tandis que les pyrrhoniens restent plutôt insaisissables à la suite de l'abstraite suspension du jugement qui est plutôt difficile à suivre dans la vie pratique.

Troisièmement, les articles sur les philosophes grecs donnent à la fois un aperçu historique de leurs doctrines et font comprendre la persistance et, par conséquent, l'impact des thématiques sur les temps modernes. Ils ont donc une valeur historiographique et philosophique. D'autres articles tels que CHRYSIPPE et ÉPICURE, par exemple, rentrent également dans cette structure des articles examinés ci-dessus. Par contre, ARISTOTE montre d'autres traits caractéristiques. Bayle y retrace, à maintes reprises, les liens de la doctrine aristotélicienne avec la tradition chrétienne et avec les érudits contemporains ce qui rend cet article informatif, mais moins philosophique. De plus, son aversion pour les écrits d'Aristote s'étale à nouveau dans plusieurs remarques. Ensemble, tous les articles concernant les philosophes grecs créent une image polyvalente qui réunit la variété des courants et des écoles. Un autre but de Bayle est de rentrer activement dans la discussion des sujets qu'il aborde, en se servant en de nombreux endroits d'éléments sceptiques. Il met alors le contenu sceptique en scène, comme dans le débat des deux abbés dans la rem. B de PYRRHON, par exemple. Mais au niveau de l'enchaînement des aspects qui laisse le lecteur dans un état de confusion, la structure sceptique sert en même temps d'outil pour mettre en scène un autre contenu et pour relativiser des points de vue trop canonisés. Étant donné l'ambition de corriger les fautes des autres auteurs, Bayle manifeste implicitement la volonté de relativiser l'ouvrage de Moréri qui propage le point de vue catholique des événements historiques. C'est-à-dire que la création d'un contrepois protestant à un grand nombre d'ouvrages catholiques représente un acte de relativisation. C'est finalement le lecteur qui se retrouve face à une multitude de versions possibles qu'il doit trancher lui-même afin de parvenir à sa propre conclusion ou de s'abstenir de jugement s'il ne peut pas se décider. Dans ce cas décrit, Bayle agit alors comme le marionnettiste qui tient les fils en main. Cette façon de procéder renoue sa propre pensée sceptique – parfois perceptible – avec l'objectif de conduire le lecteur dans une certaine direction à un certain but comme ledit metteur en scène qui tend aussi à transmettre un certain message. La mise en scène se fait alors sentir à plusieurs niveaux.

Finalement, Bayle fonctionnalise le scepticisme. Il se sert de quelques éléments argumentatifs afin de réaliser d'autres buts. D'une part, la méthode sceptique peut être appliquée comme méthode d'examen critique, ce que nous traiterons plus en détail dans le troisième

---

<sup>259</sup> Voir la citation à la page 153, note 200 de ce chapitre.

chapitre principal. De l'autre, les arguments sceptiques peuvent être exploités pour propager des idées fidéistes en contournant le but original des sceptiques pyrrhoniens. Le sous-chapitre suivant a pour but de déplorer la tendance fidéiste de Bayle par rapport à son origine argumentative dans la tradition sceptique.

### 2.3.2 La tendance fidéiste de Bayle et l'abstraction structurale

Le lien entre l'attitude sceptique de Bayle et son argumentation en faveur de la foi apparaît en de nombreux endroits dans le DHC. Plusieurs chercheurs ont traité le phénomène du fidéisme chez Bayle, de sorte que nous nous interrogerons dans ce qui suit sur le rapport entre scepticisme et fidéisme, en cherchant les structures argumentatives sceptiques lors de la propagation de la foi.<sup>260</sup> La problématique réside déjà dans cette prémisse puisque les deux systèmes sont très peu compatibles, pour ne pas dire qu'ils s'excluent. Si Bayle avait été un pur philosophe sceptique, il aurait dû abandonner la religion et se libérer du besoin de la révélation divine pour atteindre la vérité et pour atteindre la tranquillité de l'âme. Mais comme nous l'avons déjà vu dans l'analyse des textes ci-dessus, il ne réussit pas à se défaire entièrement de sa foi religieuse. Cela illustre une problématique assez souvent paradoxale et qu'il n'est pas possible de catégoriser Bayle dans un seul domaine. Les convictions et les arguments des deux courants s'embrouillent et se conditionnent les uns les autres. Concernant cette problématique, nous partageons donc le point de vue d'Oscar Kenshur qui affirme que le fidéisme de Bayle « ne triomphe pas de son scepticisme. Au contraire, son fidéisme traduit son scepticisme d'une autre manière. »<sup>261</sup> Par cette astuce, Kenshur réunit les deux concepts au lieu de souligner leur opposition et il en réduit par ce moyen la complexité. En général, le scepticisme et le fidéisme sont diamétralement opposés. Néanmoins, cette opposition masque une relation beaucoup plus étroite puisque le « fidéisme repose lui-même sur le scepticisme à l'égard de la raison ».<sup>262</sup> Ce rapport inspire la distinction de la mise en scène et de la mise en pratique du scepticisme chez Bayle dans le DHC. Dans l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIEN, Bayle a fait comprendre que la raison humaine est limitée dans ses capacités à atteindre la vérité et que la révélation est nécessaire pour les domaines qui dépassent ces limites, conséquence logique. Dans de nombreux articles, il accentue cette faiblesse des lumières et donc la

---

<sup>260</sup> Il faut préciser que le terme *fidéisme* date du XIX<sup>e</sup> siècle, mais que le phénomène a déjà existé avant. D'une part, nous sommes conscients de l'anachronisme d'utiliser cette terminologie dans le contexte du XVII<sup>e</sup> siècle ; mais d'autre part, l'application rétroactive de la terminologie permet de traiter un phénomène qui n'a pas eu de nom concret au moment où il a surgit. De plus, Frédéric Brahami décrit que « [l]e fidéisme est donc le levier qui sépare la raison de la religion en les détruisant toutes les deux, pour qu'apparaisse dans tout son caractère profane cet élément de la vie ordinaire des hommes qu'est la croyance. » (Brahami, *op. cit.* (2001), p. 92.) Et il signale, suite à cette définition, que deux écrits de Pierre-Daniel Huet en font la théorie.

<sup>261</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 46.

<sup>262</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 83.

faillibilité de la connaissance humaine et transfère toute possibilité d'atteindre une connaissance supérieure à Dieu et à sa grâce accordée par la révélation. Lors du débat concernant l'immortalité de l'âme, par exemple, Bayle tourne en rond parmi les arguments d'Ablancourt, de Descartes, de Locke et d'autres encore dans la rem. L de l'article PERROT. Le but est de démontrer que les arguments pour défendre la foi en l'immortalité de l'âme, à partir de la révélation divine, surpassent ceux qui propagent le savoir de l'immortalité de l'âme, à partir des réflexions philosophiques. Bayle explique alors que

La persuasion fondée sur les lumières de la nature doit être considérée dans un chrétien comme l'éloquence dans un philosophe, ou comme les agréments dans une histoire, ou comme la beauté dans un athlète. Ce sont des choses dont la privation n'est pas un grand mal, quoiqu'il ne soit pas désavantageux de les posséder. [...] C'est un avantage que de pouvoir concilier les vérités de la religion chrétienne avec les principes des philosophes ; c'est un bien qu'on ne doit point négliger, et que l'on doit faire profiter autant que l'on peut ; mais il faut être toujours très-résigné à le perdre sans regret, lorsqu'on ne peut pas l'étendre jusqu'aux doctrines, où il ne saurait atteindre, et qui par l'essence du mystère sont au-dessus de la portée de notre raison. Il faut être disposé à l'égard de ce bien-là comme les personnes sages sont disposées à l'égard de la fortune. Si elle fixe ses faveurs, on en est bien aise ; si elle s'enfuit, on s'en console. Je la loue, disait Horace, quand elle séjourne chez moi ; mais dès que je la vois prête à m'abandonner, je lui restitue ses présents, et je m'enveloppe de ma vertu. C'est ce que font les véritables chrétiens quand il s'agit des lumières philosophiques. Si après avoir prouvé quelque dogme de religion, elles le combattent, et vont rendre leurs services au dogme contraire, nous les laissons aller, disent-ils, et nous nous enveloppons de notre foi. C'est un voile épais et impénétrable à toutes les injures de l'air, c'est-à-dire à tous les assauts de la raison naturelle. M. d'Ablancourt en usait ainsi. On ne peut rien voir de plus sensé ni de plus solide que ses réflexions sur la nature de la foi, et sur le bon usage qu'il faut faire des incertitudes de la raison : la certitude de la foi divine surpasse celle de la science.<sup>263</sup>

Bayle distingue très nettement la philosophie et la théologie, le savoir et la foi. À la philosophie, il attribue la raison, en tant qu'outil d'examen qui permet d'atteindre un certain degré de vérité, mais qui est pourtant limité dans ses capacités. Par contre, la révélation et donc la grâce divine sont nécessaires pour accéder aux vérités de la foi parce que celles-ci sont au-dessus de la raison, de sorte que celle-ci serait le mauvais moyen pour y parvenir. Mais le problème persiste : la tentative de Bayle de réunir deux côtés opposés, à savoir son côté philosophe avec son côté croyant protestant. Comment est-il possible de défendre des dogmes chrétiens dépourvus de tout fondement rationnel face à la philosophie et sa logique impitoyable guidée par la raison ? Edward James argumente que l'ironie baylienne allège la situation qui est dans l'impasse.

Dans quelques cas, l'ironie baylienne n'est pas exercée forcément au détriment de la foi dont il paraît remettre en doute la rationalité. Elle reflète probablement la conscience embarrassante qu'il a de sa situation contradictoire en tant que penseur sceptique qui est en même temps obligé par sa foi religieuse de défendre des certitudes dogmatiques. Cette chose aurait l'air ridicule si elle n'était pas aussi humiliante. Mais Bayle a un humour sec et est capable de contempler sa propre situation critique avec ironie et humilité.<sup>264</sup>

<sup>263</sup> PERROT, rem. L.

<sup>264</sup> James, *op. cit.* (2004), p. 167 ; « Baylien irony is in any case not necessarily exercised at the expense of faith whose rationality it appears to impugn. It may reflect rather his embarrassed awareness of the incongruity of his situation as a sceptical thinker obliged by his religious faith to defend dogmatic certainties. His

Et Edward James souligne que c'était le but de Bayle « de montrer que les esprits rationnels et critiques peuvent parfaitement reconnaître le besoin de croire en ce qui est au-delà de la raison. »<sup>265</sup> Cependant, il ne réussit pas entièrement à démontrer ce but puisqu'un esprit critique est capable de reconnaître la foi religieuse et d'éprouver le besoin de croire, mais l'esprit rationnel aspire à comprendre et à savoir, et rejette forcément tout ce qui est contraire à sa logique. Edward James renoue finalement les différents fils en remarquant que

[l]'intérêt de ce passage [SIMONIDE, rem. F] réside dans le fait que Bayle assure de façon confiante que la raison nous demande de reconnaître la main de Dieu dans la séquence des événements qui est narrée dans l'Écriture et que cette même raison est incapable d'expliquer avec cohérence la nature divine. L'établissement de la relation entre la raison, l'examen philosophique minutieux et les mystères chrétiens que Bayle élabore nous laisse dans un état d'incertitude et de suspension du jugement, une incertitude à laquelle on ne peut échapper que par la grâce ou par l'éducation.<sup>266</sup>

Cette observation est d'autant plus importante qu'elle transmet la suspension du jugement de l'auteur philosophe au lecteur. Certes, Bayle recourt de temps en temps à des arguments pyrrhoniens et à la dialectique d'arguments, comme l'analyse de la structure de certains articles l'a montré et le montrera encore ci-dessous. Cependant, sa conviction religieuse est omniprésente. Le scepticisme sert dans l'ensemble du DHC à remettre en question le catholicisme et la transmission du savoir catholicisé des siècles écoulés. Bayle fonctionnalise alors l'ancienne doctrine afin de relativiser la perspective catholique qui s'est établie et imposée dans tous les domaines de la vie et que le protestantisme tend à remettre à sa place. Cette observation nous ramène à l'hypothèse d'Oscar Kenshur selon laquelle le fidéisme traduit le scepticisme différemment de chez Bayle.<sup>267</sup> En fait, « le dialogue entre des positions opposées et incommensurables [...] [- tels que le fidéisme et le scepticisme -] est en lui-même un dialogue sceptique entre deux chercheurs de vérité, deux chercheurs qui constituent deux aspects de la même personne. »<sup>268</sup> C'est la réflexion de la structure sceptique à un niveau supérieur.

---

predicament might have seemed ridiculous had it not been so mortifying. But Bayle is a wry humorist capable of contemplating his own plight of rueful irony. »

<sup>265</sup> James, *op. cit.* (2004), p. 167 sq.; « Bayle's purpose is to show that rational and critical minds may perfectly well admit the need to believe in what lies above th reason. »

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 170; « The interest of this passage [SIMONIDE, rem. F] lies in Bayle's confidently asserting both that reason requires us to recognise the hand of God in the sequence of events narrated in the Scriptures, and that that same reason is impotent to explain devine nature coherently. Bayle's account of the relation between reason, philosophical scrutiny and the Christian Mysteries leaves us in a state of uncertainty and suspended judgement, an uncertainty from which only grace or upbringing can provide escape. »

<sup>267</sup> Voir la citation d'Oscar Kenshur à la page 170, note 261 de ce chapitre.

<sup>268</sup> Kenshur, *op. cit.* (1995), p. 46 sq.



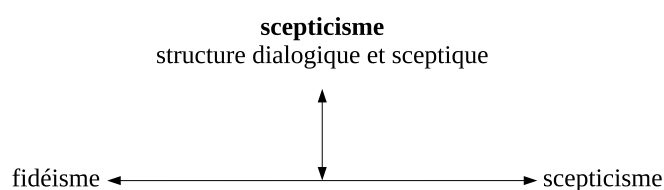


FIGURE 2.3 – Réflexion de la structure sceptique

La confrontation des éléments fidéistes avec des éléments sceptiques représente alors le moment de l'égalité des forces qui nous – en tant que lecteurs – contraint de suspendre notre jugement sur le scepticisme baylien. Il n'est pas saisissable de manière définitive ; nous ne pouvons faire que décrire ce qui nous apparaît. Cela rappelle les *Esquisses pyrrhoninennes*. Cette prise de conscience nous conduit ensuite à conclure que Bayle ne met pas seulement le scepticisme en scène en le présentant à la manière baylienne dans les articles analysés, mais il le pratique subtilement à un niveau supérieur et donc abstrait et bien caché.

Lors de la question sur le type de scepticisme chez Bayle, Thomas Lennon déplore trois orientations sceptiques possibles : *scepticisme inspiré par Hume*, *scepticisme religieux* et *scepticisme académicien*<sup>269</sup> afin de défendre finalement ce dernier. Il examine de près surtout les travaux de Harry M. Bracken, Haydn T. Mason, Gianluca Mori et José Maia Neto avant d'aborder pourtant le pyrrhonisme et de parvenir finalement à sa propre conclusion que Bayle doit être classé dans le scepticisme académicien. Lennon interprète pourtant le « pyrrhonisme historique » de Bayle comme un cas appartenant au scepticisme académicien.<sup>270</sup> La nature éclectique de cet article crée à la fin la confusion parce que le scepticisme en tant que méthode en historiographie est mélangé avec des aspects fidéistes et perd de vue le côté philosophique. Certes, la problématique d'une nette et claire séparation des domaines n'est pas réalisable à cause du fait qu'ils se chevauchent continuellement chez Bayle. Il est d'autant plus important de bien structurer les différents aspects.

Si on rajoute à l'examen présent la perspective de José Maia Neto sur le scepticisme baylien académique, notre approche qualifiant Bayle comme un sceptique pyrrhonien se retrouve encore une fois face à une conceptualisation différente qui met en valeur d'autres composantes. Les sceptiques modernes – tels que Montaigne, Charron et La Mothe Le Vayer – étaient tous catholiques et ont défendu que le chemin conduisant à la foi était la prise de conscience du fait que le savoir rationnel est impossible.<sup>271</sup> Dans cette perspective, « les fidéistes sceptiques revendiquent que le scepticisme est propédeutique à la foi, servant comme une sorte de *preambulo fidei*. »<sup>272</sup> Ceci est certainement valable pour des sceptiques catho-

<sup>269</sup> Lennon, *op. cit.* (2002), p. 258 sq.

<sup>270</sup> Voir *ibid.*, p. 278.

<sup>271</sup> Voir Maia Neto, *op. cit.* (1999), p. 265.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 265 ; « Sceptical fideists claim scepticism is propadeutic to faith, serving as a kind of *preambulo fidei*. »

liques. Pour un calviniste, l'examen personnel de l'Écriture représente un composant important de sa foi religieuse et donc son lien direct à Dieu, ce qui est une raison pour laquelle il n'y a pas d'autorité à suivre chez les protestants qui serait semblable à la hiérarchie ecclésiastique des catholiques orientés vers le pape.<sup>273</sup> Gianluca Mori cite de nombreux passages de plusieurs écrits de Bayle qui défendent la suprématie de la foi sur la raison. Dans le V<sup>e</sup> paragraphe de l'ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS, nous avons mentionné la pensée de Saint-Évremond que la raison « reprendra ses lumières dans le ciel où la foi ne sera point ». <sup>274</sup> Dans cet exemple, la foi est bien nécessaire mais ne garde pas la supériorité sur la raison finalement et comme Bayle avance cette citation comme une preuve pour renforcer sa défense de la foi, il se montre favorable à cette pensée de Saint-Évremond. Cependant, le poids d'une citation de cette nature par rapport au nombre plus élevé des passages ouvertement fidéistes est réduit.

Un détail est remarquable en ce qui concerne la notion de la foi chez Bayle. Elle n'est pas forcément liée à la Bible puisque le texte sacré provoque des problèmes au niveau de questions rationnelles et surtout historiques. Bayle distingue nettement la mythologie grecque de l'histoire philosophique, ce qu'il répète dans le cas de la Bible et l'histoire culturelle. Et pour un érudit rationaliste tel que Bayle « la croyance en la divinité de la Bible ne pourra jamais atteindre le degré de certitude que possèdent les vérités historiques communément acceptées ». <sup>275</sup> Les vérités relevées doivent être relevées parce qu'elles résident dans l'obscur au-delà de la raison tandis que la certitude, dans le domaine de l'histoire, est beaucoup plus élevée grâce à l'examen rationnel et logique des sources. Mais le fait que la foi est indépendante de la Bible ouvre la possibilité que les musulmans, les Chinois, les Indiens et d'autres cultures encore, disposent de la foi sans être évangélisés. Ce fait démontre que la foi est une disposition psychologique et qu'elle est ancrée dans la nature même de l'homme. Si on considère la religiosité du genre humain de ce point de vue l'hypothèse de Brahami devient problématique.

Parmi toutes ces figures, celle de Bayle se détache, non seulement du fait de sa stature ou de son importance dans l'histoire des idées, non seulement même du fait de son influence directe sur la pensée de Hume, mais parce que sa théorie du scepticisme l'amène à refuser les catégories de l'âge classique. Il se situe dans une perspective qui le conduit, comme Montaigne et Hume, à faire de l'homme un animal qui croit. <sup>276</sup>

Il est vrai que Bayle rentre très mal dans les catégories de son époque. Mais interpréter la religiosité innée comme un instinct animalier est problématique. Les deux dispositions, à

<sup>273</sup> Voir Gianluca Mori soutient également que Bayle rejette « le principe catholique de l'autorité de l'Église comme fondement de la foi chrétienne [...] [et] attaque (à partir de 1685) le principe protestant de l'« examen ». » (Mori, *op. cit.* (1999), p. 239.)

<sup>274</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, V., voir p. 133 ci-dessus.

<sup>275</sup> Mori, *op. cit.* (1999), p. 244.

<sup>276</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 12 sq.

savoir la raison et la foi, accordent à l'homme un statut différent par rapport aux animaux puisqu'il a la capacité de la réflexion *et* la révélation pour atteindre la vérité.

Afin de terminer ce discours interminable sur le fidéisme chez Bayle, nous résumons encore l'idée principale des deux chercheurs, Gianluca Mori et Gianni Paganini. Le premier constate que

[I]es lecteurs de Bayle ont à faire avec le paradoxal tous les jours [...]. Cependant, nous ne devrions pas être surpris d'une telle prolifération de paradoxes dans les écrits de Bayle comme il est communément considéré comme un auteur sceptique. Néanmoins, ce qui paraît paradoxal chez Bayle, avant de regarder ses doctrines spécifiques, est sa position concrète concernant le scepticisme, ce qui explique la multitude et la variété des interprétations et des lectures concernant ce sujet pendant les dernières décennies.<sup>277</sup>

Avant la publication de cet article, Mori retrace plus amplement dans un sous-chapitre de son étude sur Bayle philosophe – judicieusement intitulé *Les labyrinthes du fidéiste*<sup>278</sup> – l'ambiguïté profonde entre l'affirmation « des dogmes de la théologie chrétienne et les articles du *credo* »<sup>279</sup> et le fait qu'« il les vide en même temps de tout contenu positif; il leur soustrait toute signification compréhensible aux hommes, toute épaisseur sémantique. »<sup>280</sup> Mori souligne le caractère radical du fidéisme parce qu'il « est dénué de tout fondement philosophique, moral, historique, qui implique non seulement la soumission et le silence, mais aussi la destruction de toute faculté critique et rationnelle. »<sup>281</sup> Cet aspect reprend ce que nous avons démontré. Au moment où la raison touche à ses limites lors de la recherche de la vérité, il faut abandonner ce véhicule et se fier à un autre, à savoir la révélation divine. C'est donc une très nette distinction des étapes de la prise de conscience. La conclusion de Mori résume de manière concise la problématique :

la foi ne permet pas d'échapper aux difficultés de la théologie, et donc de la religion chrétienne; au contraire selon Bayle elle condamne les hommes à vivre dans un monde encore plus sombre et plus et ténébreux, car l'on ne pourra plus y invoquer le guide de la raison : nous devons au contraire « abandonner toutes nos manières ordinaires de juger les choses... ».<sup>282</sup>

Suite à ce dualisme, on se retrouve alors à un carrefour où il faut décider de la direction. Soit on prend la voie de la religion, soit on prend la voie de la philosophie.

Il faut nécessairement opter entre la philosophie et l'Évangile : si vous ne voulez rien croire que ce qui est évident et conforme aux notions communes, prenez la philosophie, et quittez le christianisme : si vous voulez croire les mystères incompréhensibles de la religion, prenez le christianisme et quittez la philosophie ; car de posséder ensemble l'évidence et l'incompréhensi-

<sup>277</sup> Mori, *op. cit.* (2003b), p. 393; « Paradox is the daily bread of Bayle's readers [...]. However, we should not be surprised at such a proliferation of paradoxes in Bayle's writings, since he is commonly thought of as a sceptical writer. Nevertheless, what appears to be paradoxical in Bayle, before even looking at his specific doctrines, is his very position concerning scepticism, which also explains the multitude and variety of interpretations and readings on this subject over recent decades. »

<sup>278</sup> Mori, *op. cit.* (1999), p. 251-271.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 251.

<sup>280</sup> *Ibid.*

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>282</sup> *Ibid.*, p. 266.

bilité, c'est ce qui ne se peut ; la combinaison de ces deux choses n'est guère plus impossible que la combinaison des commodités de la figure carrée et de la figure ronde.<sup>283</sup>

Gianni Paganini place Bayle dans la tradition érasmienne, tout en indiquant les liens entre lui et Arnauld, ainsi que Malebranche. Il souligne également la duplicité dans la pensée baylienne qui persiste malgré toute simplification.<sup>284</sup> Cependant, Paganini fait ressortir un esprit de modération chez Bayle. En « faisant l'apologie du pacifisme dans les disputes confessionnelles, en reconstituant avec un fond d'équité tous les jalons de la tradition érasmienne, ce sont des accents nouveaux que Bayle laisse transparaître ». <sup>285</sup> L'analyse de l'article SYNERGISTES conduit à l'observation que Bayle conçoit la théologie comme simple hypothèse et fait valoir, d'un ton pyrrhonien, « le principe de la pluralité des doctrines possibles et donc de la tolérance réciproques entre les hypothèses différentes, qui seraient toutes également possibles par rapport à l'infinité de Dieu ». <sup>286</sup> Cette remarque tend à réconcilier le côté sceptique de Bayle, son engagement pour les protestants et la foi qui se manifeste individuellement dans les croyants de différentes confessions. Il plaide pour la reconnaissance de cette diversité et pour l'ouverture d'esprit. Et même entre la philosophie et la religion, cette tolérance peut avoir des effets enrichissants. Paganini explique que Bayle savait bien « qu'en éteignant l'envie de tout < définir > et de < subtiliser > sur des matière obscures comme les dogmes, on remontait à l'idée humaniste et érasmienne du Christianisme déthéologisé et antidogmatique. » <sup>287</sup> Ceci décrit l'aspiration à une foi libérée des institutions cléricales et des consignes théologiques. Et selon Paganini, tout ce qu'on vient de voir fait découvrir une préoccupation prioritaire de la part de Bayle pour le bien de la paix religieuse et en conséquence aussi politique. <sup>288</sup> Cet aspect, finalement, ouvre la voie à une interprétation concluante. Toutes les ambiguïtés avec toutes les difficultés, qu'elles suscitent lors de la lecture du DHC, servent à mettre en scène la multitude de doctrines religieuses et d'attitudes philosophiques possibles. Cela nous forcent à développer la capacité d'admettre et de reconnaître aussi cette multitude, ce qui nous élève donc à la tolérance. Pour Paganini, la démarche fidéiste de Bayle traduit simplement l'exigence de sauvegarder le noyau éthique du christianisme, tout en escomptant les effets de la crise sceptique qui avait ravagé les prétensions (*sic.*) du savoir théologique. » <sup>289</sup>

Toutes les positions présentées successivement ci-dessus montrent la dimension du désaccord qui règne parmi les chercheurs suite aux accentuations très variées de leurs interprétations. Elles dépendent extrêmement des textes de Bayle qu'ils ont choisis et combinés. C'est la raison pour ça que nous détachons l'interprétation du scepticisme baylien qui s'accroche uni-

<sup>283</sup> III<sup>e</sup> ÉCLAIRCISSEMENT, IV.

<sup>284</sup> Voir Paganini, *op. cit.* (1998), p. 394.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 398.

<sup>286</sup> *Ibid.*, p. 400 sq.

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 403 sq.

<sup>288</sup> Voir *ibid.*, p. 405.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 409.

quement à un examen textuel. Cela ne suffit pas. Il faut considérer les choses d'un point de vue plus élevé. En entrant dans un niveau plus abstrait, on a l'occasion de découvrir les facettes du scepticisme tel qu'il se manifeste à l'époque moderne. Il porte certainement quelques traits de la tradition philosophique de l'Antiquité, pyrrhonienne et académicienne, mais il vise d'autres buts. Hans P. Sturm précise, à juste titre, en s'appuyant sur l'aspect du fidéisme, « que la fonctionnalisation fidéiste de la suspension du jugement ne s'est pas déroulé sans une déformation (presque imperceptible en grande partie inaperçue) de son sens originaire sceptique. »<sup>290</sup> L'introduction du qualificatif désignant le scepticisme comme *mitigé* aide à décrire l'évolution et donc l'adaptation aux besoins de l'âge classique. Le scepticisme est plus modéré qu'à l'époque des pyrrhoniens. Et dans le DHC, il ne faut pas seulement chercher ses traces dans les mots, mais plus encore dans la structure et dans l'ensemble de l'ouvrage.

## 2.4 Mise en pratique du scepticisme – un plaidoyer pour la tolérance

À part ce côté d'un metteur en scène, Bayle a aussi un côté philosophe sceptique qui applique ce qu'il traite et développe théoriquement. Il est donc à certains égards le philosophe de Rotterdam *sceptique* qui pratique ce qu'il enseigne et ce dont il est convaincu. « Il y a en effet au moins deux côtés de l'argument dans tout ce qu'il [Bayle] a écrit et on peut trouver ailleurs des réfutations de presque tout ce qu'il a affirmé en quelque autre endroit. »<sup>291</sup>

### 2.4.1 MAHOMET ou l'appel à la tolérance

L'article sur le fondateur de la religion musulmane représente un article clé du DHC puisqu'il est un des articles les plus longs avec le plus grand nombre de remarques, trente-neuf au total. Dans l'édition de 1820, dix-neuf renvois à d'autres articles accompagnent le texte et vingt-et-un renvois internes augmentent la complexité du réseau relationnel dans les limites de l'article. De plus, MAHOMET est également l'article avec le plus grand nombre de

<sup>290</sup> Hans P. Sturm, *Urteilsenthaltung oder Weisheitsliebe zwischen Welterklärung und Lebenskunst*, Freiburg/München, Verlag Karl Alber, 2002, p. 280 sq.; « [...] daß die fideistische Funktionalisierung der Urteilsenthaltung nicht ohne eine (fast unmerkliche und großenteils unbemerkte) Verformung ihres skeptischen Ursinns, vonstatten ging. »

<sup>291</sup> John Christian Laursen, « Scepticism against Reason in Pierre Bayle's Theory of Toleration » dans Diego E. Machuca (éd.), *Pyrrhonism in Ancient, Modern and Contemporary Philosophy*, Dordrecht, Springer, 2011, p. 131–144, cit. p. 131; « There are indeed at least two sides of the argument in almost everything he wrote, and one can find refutations somewhere of almost everything he affirmed anywhere else. » Dans cet article, Laursen examine surtout l'argumentation du *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ "Contrains-les d'entrer"* de Bayle, paru en 1686. Le concept de la tolérance – surtout religieuse – y trouve son origine et continuerait plus tard dans le DHC. Le bref commentaire de Laursen concernant l'affirmation et la réfutation d'un même argument en différents endroits est alors tout à fait applicable et valable, non seulement pour le *Commentaire*, mais aussi pour tous les écrits bayliens suivants.

notes marginales, on en compte 281 qui accompagnent et complètent les remarques. L'enchaînement des remarques est marqué par des sujets récurrents. D'un côté, le lecteur trouve des informations biographiques sur la vie de Mahomet; de l'autre, Bayle problématise la négligence professionnelle des quelques auteurs auxquels il se réfère, s'interroge sur les caractéristiques d'une vraie religion, sur la suprématie des religions entre elles et surtout sur la violence et la guerre liées au fanatisme, ainsi qu'à l'imposture.

La première remarque évoque l'aspect auquel Bayle reviendra plusieurs fois par la suite, à savoir l'étendue de la foi mahométane dans le monde. Le triptyque des remarques suivantes porte sur la vie de Mahomet depuis sa naissance jusqu'à son mariage, et Bayle discute ses sources et fait le tri entre celles qui sont fausses et celles qui sont vraisemblables. Suit la description de l'attitude de Mahomet envers les femmes qui ont seulement la fonction de satisfaire les besoins sexuels du fondateur.

À partir de la rem. F, Bayle rentre ensuite en détails dans le sujet du mahométisme. Il suit chronologiquement quelques événements. Au début, Bayle passe par les premiers « plaisans martyrs [...] gens qui sont tués au pillage d'une riche caravane, et en faisant le métier de miquelets et de bandits »<sup>292</sup> avant de passer à l'activité thaumaturgique que Mahomet niait tandis que ses sectateurs la lui attribuait.<sup>293</sup> De surcroît, August Pfeiffer rappelle que ce ne sont pas seulement les sectateurs mais aussi « quelques chrétiens, poussés d'un faux zèle contre Mahomet, l'accusent de s'être vanté de certains miracles que les écrivains arabes ne lui ont jamais donnés. »<sup>294</sup> Cette observation incite Bayle à la question suivante : « Ne pourrions nous pas représenter à M. Pfeiffer que les chrétiens en ont usé à l'égard des mahométans, comme ceux de la religion en usent à l'égard des catholiques ? »<sup>295</sup> Il enrichit la réflexion à cet égard par une citation d'Urbain Chevreau, auteur de l'*Histoire du monde* et qui lui fournit de nombreuses citations dans l'ensemble de l'article MAHOMET, et argumente ensuite que

s'ils [nos disputeurs zélés (c'est Bayle qui parle)] se servent des extravagances d'un légendaire mahométan pour rendre odieux ou ridicule Mahomet même, ils violent l'équité que l'on doit à tout le monde, aux plus méchants, comme au gens de bien. Il ne faut jamais imputer aux gens ce qu'ils n'ont point fait ; et par conséquent il n'est point permis d'argumenter contre Mahomet en vertu des rêveries que ses sectateurs content de lui [...].<sup>296</sup>

Ce passage est d'autant plus important que Bayle défend Mahomet et fait nettement la différence entre ce que le fondateur témoigne de ses actions et ce que ses sectateurs assidus en transmettent. En même temps, il défend pour une fois les catholiques contre les trop zélés protestants qui falsifient ou vilipendent les miracles des saints catholiques. La rem. I continue avec les circonstances miraculeuses que les sectateurs de Mahomet ont raconté à propos

<sup>292</sup> MAHOMET, rem. G.

<sup>293</sup> Voir MAHOMET, rem. H.

<sup>294</sup> MAHOMET, rem. H.

<sup>295</sup> MAHOMET, rem. H.

<sup>296</sup> MAHOMET, rem. H.

de sa naissance. L'ensemble de ces deux remarques présente alors les sectateurs de Mahomet sous une perspective obscure parce que Bayle décrit ce qu'ils ont inventé pour la gloire de leur fondateur tandis que ce dernier a réfuté ces contes. Cette façon de procéder les fait paraître douteux, et Mahomet dans ce cas, paraît plutôt fiable vu qu'il les rejette. Bayle met ainsi légèrement en perspective la première image dépeinte de Mahomet, avant d'enchaîner par un débat plus grave.

Sans détour, Bayle en vient au fait : « Tous les chrétiens demeurent d'accord que le diable est le vrai auteur du mahométisme, et qu'il ne s'est servi de Mahomet que comme d'un instrument pour établir dans le monde une fausse religion. »<sup>297</sup> Les pensées de cette remarque amènent Bayle à deux aspects. Selon son opinion, Mahomet a été un imposteur « car [...] ses manières insinuanes, et son adresse à s'acquérir des amis, témoignent qu'il ne se servait de la religion que comme d'un expédient de s'agrandir. »<sup>298</sup> De plus, il fait appel à une des caractéristiques qui permettent de distinguer la vraie prophétie de la fausse, à savoir la capacité à justifier la mission par des miracles. Étant donné que Mahomet n'en était apparemment pas capable, Bayle termine par une question rhétorique qui remet en question l'autocritique de Mahomet.<sup>299</sup> Par ce moyen, l'auteur se positionne en tant que chrétien qui ne reconnaît pas le statut de prophète à Mahomet et le soupçonne d'imposture parce qu'il s'est servi de la religion comme d'un outil afin de servir ses propres intérêts.

Un plaidoyer pour la morale établie par Mahomet se trouve, par contre, dans la rem. L. C'est là la relativisation de l'image négative que Bayle vient de peindre de l'imposteur Mahomet. La perspective change nettement dès le début de la rem. L quand Bayle explique ne pas voir « que ce faux prophète ait dérogé à la morale de l'Évangile » avant de décrire la doctrine de Mahomet. On pourrait supposer qu'en bon chrétien, Bayle ferait ressortir les aspects douteux et négatifs aux yeux des occidentaux. Mais bien au contraire, Bayle énumère entre autres l'abstinence de quelques viandes et du vin, l'importance des ablutions et le pèlerinage afin de conclure qu'

en un mot, vous n'avez qu'à considérer les quarante aphorismes de sa morale, vous y trouverez tout ce qui s'oppose le plus à la corruption du cœur ; le précepte de la patience dans l'adversité, celui de ne point médire de son prochain, celui d'être charitable, celui de renoncer à la vanité, celui de ne faire tort à personne, et enfin celui qui est l'abrégé de la loi et des prophètes, faites à votre prochain ce que vous voudriez qui vous fût fait.<sup>300</sup>

Cette observation sert à ébranler le préjugé que la religion mahométane se serait répandue très rapidement à cause du fait que Mahomet « ôtait à l'homme le joug des bonnes œuvres et des observances pénibles et qu'elle lui permettait les mauvaises mœurs. »<sup>301</sup> Bien au contraire,

<sup>297</sup> MAHOMET, rem. K.

<sup>298</sup> MAHOMET, rem. K.

<sup>299</sup> Voir MAHOMET, rem. K ; « N'y avait-il point là de quoi se convaincre soi-même que l'on n'était pas appelé de Dieu extraordinairement pour fonder une nouvelle religion ? »

<sup>300</sup> MAHOMET, rem. L.

<sup>301</sup> MAHOMET, rem. L.

il prescrit de nombreuses règles à ses partisans. Bayle souligne que le fondateur ne les abandonne qu'en ce qui concerne le mariage et la vengeance. De surcroît, il loue la morale mahométane en disant qu'« [o]n peut dire sans flatter cette religion, que les plus excellents préceptes qu'on puisse donner à l'homme pour la pratique de la vertu, et pour la fuite du vice, sont contenus dans ces aphorismes. »<sup>302</sup>

Dans la rem. M, Bayle explique ensuite pourquoi le paradis chrétien dépasse, à son avis, le paradis sensuel de Mahomet. Cette comparaison des deux paradis se déroule sur un ton assez neutre, vu que Bayle fait succéder un aspect après l'autre et ne dénigre pas, ni ne diffame la doctrine musulmane. À la fin de cette remarque, il devient clair que le paradis chrétien convainc certainement mieux les gens que le paradis musulman selon l'explication de Bayle, mais sans que l'auteur ait agressé le parti opposé. On constate alors la préférence pour la foi chrétienne par rapport à la musulmane, ce qui n'est pas étonnant. Par contre, ce qui est remarquable c'est que, directement, dans la rem. N, Bayle ne manque pas de polémiquer contre les « dragons de France qui servirent à ce métier, l'an 1685 »<sup>303</sup>, à savoir les catholiques qui ont chassé les huguenots suite à la révocation de l'Édit de Nantes et ont voulu les contraindre à entrer dans leur communion. Par ce moyen, Bayle met les catholiques au même niveau que les musulmans. Le changement de ton, le choix des mots et le fait de dénoncer les catholiques comme étant aussi agressifs et guerriers que les mahométans produisent un effet irritant et frappant pour le lecteur. Le christianisme n'est plus en position supérieure, mais souffre d'une relativisation qui diminue grandement sa gloire. Et Bayle continue dans ce ton dénonciateur. La rem. O démonte la conviction que le succès du christianisme est la preuve que cette religion est l'ouvrage de Dieu. Bayle rappelle que les trois premiers siècles du christianisme sous le règne des premiers empereurs romains chrétiens se sont déroulés d'une façon aussi violente que la propagation de l'islam. Il cite Jurieu qui liste les mesures des empereurs telles que la ruine des temples du paganisme, l'interdiction des cultes, la suppression des livres et l'installation des pasteurs à la place des faux prophètes.<sup>304</sup> Ensuite, Bayle passe aux rois de France qui « ont établi le christianisme dans le pays des Frisons, et dans celui des Saxons, par les voies mahométanes. On s'est servi de la même violence pour l'établir dans le Nord. »<sup>305</sup> Et il pronostique le même destin aux Indes, ce qui l'amène à conclure que « de toute cette conduite il résulte manifestement que qu'on ne peut plus former une preuve au préjudice de Mahomet de ce qu'il a étendu sa religion par la contrainte ».<sup>306</sup> Afin de prévenir tout argument éventuel qu'on pourrait inventer pour avancer que le cas du christianisme était tout à fait autre, Bayle écrit en bon philosophe :

---

<sup>302</sup> MAHOMET, rem. L.

<sup>303</sup> MAHOMET, rem. N.

<sup>304</sup> Voir MAHOMET, rem. O.

<sup>305</sup> MAHOMET, rem. O.

<sup>306</sup> MAHOMET, rem. O.



Si la contrainte était mauvaise de sa nature, on ne s'en pourrait jamais servir légitimement : or vous vous en êtes servis depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à cette heure, et vous prétendez n'avoir rien fait en cela que de très-louable ; il faut donc que vous avouiez que cette voie n'est point mauvaise de sa nature, et par conséquent j'ai pu m'en servir légitimement dès les premières années de ma vocation : car il est absurde de prétendre qu'une chose qui serait très-criminelle dans le I<sup>er</sup>. siècle devint juste dans le IV<sup>e</sup>. [...] <sup>307</sup>

La contrainte décrite comme mauvaise par nature, représente en soi une accusation qui s'adresse au christianisme des premiers siècles et des temps modernes. Elle est également valable pour les chrétiens, ainsi que pour les mahométans. Cette accusation paraît presque défendre les mahométans qui ne font qu'imiter le comportement des anciens chrétiens, ce qui crée un suspense inouï et intense parce qu'elle donne même l'impression d'une légitimation de la violence musulmane. En général, le ton dénonciateur de la rem. N continue dans la rem. O. Bayle semble prendre ses distances avec les citations de Jurieu, les laisser parler d'elles-mêmes et il fait rentrer le lecteur dans la réflexion, en lui adressant directement la parole par le « vous ». L'association des citations et les directives pour le lecteur ressemblent à une mise en scène d'un réalisateur qui transmet l'action aux acteurs et se retire de la scène. Cependant, au moment où Bayle qualifie les paroles de Jurieu de « mémorables » son opinion sur le sujet de la remarque apparaît.

Et Bayle insiste. Par la rem. P, il pousse l'aspect de l'étendue des religions dans une nouvelle direction. Il reprend l'argument, qui a été utilisé par les pères catholiques contre les protestants, selon lequel l'étendue est la marque de la vraie religion. Afin de battre les catholiques avec leurs propres armes, il explique que si l'étendue était véritablement la marque de la vraie religion, la religion de Mahomet dépasserait le christianisme puisqu'il « a beaucoup plus d'étendue qu'en a le christianisme ». <sup>308</sup> Il était cette observation avec la réflexion suivante :

Que peut-on voir de plus admirable que l'empire des Sarrasins, étendu depuis le détroit de Gibraltar jusques aux Indes ? Tombe-t-il ? [...] Trouvez-moi parmi les princes chrétiens des conquérans qui puissent tenir la balance contre les Saladin, les Gengis-Kan, les Tamerlan, les Amurat, les Bajazeth, les Mahomet II, les Soliman. [...] Les ligues et les croisades des princes chrétiens, ces grandes expéditions qui épuisaient d'hommes et d'argent l'église latine, ne doivent-elles pas être comparées à une mer qui pousse ses flots depuis l'occident jusqu'à l'orient, pour les briser à la rencontre des forces mahométones, comme à la rencontre d'un rivage bien escarpé ? <sup>309</sup>

Ce passage remet en question le statut de la religion chrétienne et relègue les conflits interconfessionnels au second plan puisqu'ils semblent moins importants, comparés à la confrontation du christianisme avec le mahométisme. Bayle réalise cette remise en question au niveau rhétorique en utilisant six questions rhétoriques d'affilée. Bayle secoue par ce moyen des convictions fondamentales du christianisme en réduisant, par exemple, les croisades en une lamentable tentative des chrétiens de s'introduire en Orient et en déniait la capacité des rois

<sup>307</sup> MAHOMET, rem. O.

<sup>308</sup> MAHOMET, rem. P.

<sup>309</sup> MAHOMET, rem. P.

chrétiens d'établir et de maintenir un empire de la foi d'une aussi grande étendue. Après une comparaison plus détaillée des deux religions, Bayle termine la rem. P en concluant qu'« il semble qu' on puisse assurer en général, que les chrétiens et les infidèles n'ont rien à se reprocher »<sup>310</sup> puisque les uns et les autres ont des points forts et des points faibles. Il découvre par ce moyen l'égalité des forces des deux religions et démontre qu'il n'y a pas de suprématie d'une des deux. Au niveau de l'argumentation, cette égalité correspond à l'*isostheneia* du scepticisme, le point où l'on doit suspendre le jugement suite au manque d'arguments. La différence entre Bayle et les pyrrhoniens se manifeste dans la conséquence que l'un et que les autres font suivre à l'*isostheneia*. Comme nous l'avons expliqué pour les sceptiques pyrrhoniens, l'*ataraxia* suit nécessairement à l'*isostheneia*, tandis que Bayle va dans une autre direction. Pour lui, l'égalité des forces sert à la continuation de l'argumentation qui deviendra plus explicite dans ce qui suit.

La quadriptyque des rem. Q, R, S et T porte en général sur les femmes et leur position dans le mahométisme. Bayle thématise dans la rem. Q les droits des hommes en ce qui concerne la polygamie et l'accès au paradis ce qui est à la fois le négatif des droits – ou mieux des « non-droits » – des femmes qui ne peuvent pas épouser plusieurs hommes et qui n'ont pas accès au paradis. Dans la rem. R, il rentre rapidement dans les détails sur les Persanes que Mahomet évitait en particulier à cause de leur beauté. Il continue dans la rem. S les histoires qui entourent la vigueur de Mahomet et le nombre de ses femmes avant de terminer dans la rem. T sur la polygamie et l'inceste qui étaient un privilège du « faux prophète ». L'énumération des sources que Bayle cite dans la rem. S est intéressante à cause de sa fin ouverte. Bayle compare, selon son habitude, autant de sources qu'il a à sa disposition, mais dans ce cas précis il ne les pèse pas et laisse la fin ouverte, de sorte que le lecteur ne sait pas à la fin le nombre exact des femmes de Mahomet. Et en considérant les auteurs cités, on constate qu'ils sont tous d'origine chrétienne. Urbain Chevreau était secrétaire de Christine de Suède, Besprier est le traducteur de Paul Ricaut, diplomate anglais, Michel Baudier était historiographe et orientaliste sous Louis XIII et Pierre Belon était un homme scientifique au XVII<sup>e</sup> siècle. Cela montre que la question du nombre des femmes ne peut pas être décidée par Bayle puisque les indications varient. En même temps, il est évident que Bayle dépend de ces auteurs et de leurs écrits sur l'Orient et le mahométisme, étant donné qu'il ne parlait pas l'arabe et ne pouvait donc pas consulter les originaux arabes.

Bayle termine dans la rem. T le sujet des femmes et entame la présentation du côté suspect de Mahomet et le montre en tant que véritable « faux prophète ». Comme Mahomet était aussi attiré par les servantes, mais ne pouvait pas les épouser selon les lois existantes, « il eut besoin d'une nouvelle révélation en faveur de l'adultère ; il fallut donc qu'il fût un article

---

<sup>310</sup> МАХОМЕТ, rem. P.

exprès touchant le concubinage des maris. »<sup>311</sup> Au lieu de recevoir une véritable révélation, Mahomet en invente une, d'après Bayle, afin de pouvoir en déduire des lois qui lui sont utiles. Bayle explique de plus que

pour connaître si ceux qui se vantent d'inspiration, soit pour débiter de nouvelles prophéties, soit pour expliquer les anciennes, [...] y procèdent de bonne foi, [la pierre de touche] est d'examiner si leur doctrine change de route à proportion que les temps changent, et que leur propre intérêt n'est plus le même qu'auparavant.<sup>312</sup>

Avec la rem. K, Bayle examine les indicateurs de la fausse et de la véritable prophétie ce qui lui permet de qualifier Mahomet d'imposteur. Et Mara van der Lugt observe comme nous que Mahomet « a seulement utilisé la religion en tant que méthode pour l'agrandissement personnel. »<sup>313</sup> L'anecdote de Gabriel Naudé sur Mahomet dans la remarque suivante montre encore une autre ruse dont Mahomet s'est servi pour confirmer son statut de prophète. Sa façon de procéder consiste en l'invention de quelques révélations et en la construction de situations qui montrent sa gloire et attestent de son statut de fondateur. Bayle montre aussi, dans ce contexte, que les sources chrétiennes sont assez souvent douteuses en ce qui concerne l'histoire de Mahomet. D'un côté, il n'est pas étonnant qu'une partie débite des mensonges concernant l'autre partie. De l'autre, cela donne une impression défavorable quant aux auteurs chrétiens et à leur crédibilité. Il faut aborder leurs écrits avec prudence, surtout dans les cas où il n'y a pas d'anecdote chez les auteurs arabes. Tout au long des remarques V, X, Y et Z, Bayle remet successivement en question de nombreuses sources chrétiennes qui portent sur Mahomet. Ce que les chrétiens écrivent sur Mahomet semble très douteux dans la présentation de Bayle :

[...] je dois dire que Pocock, ayant lu ce conte [du pigeon qui mangeait des grains dans l'oreille de Mahomet et qu'il faisait croire à ses sectateurs être l'ange Gabriel] au VI<sup>e</sup> livre de Grotius, *de Veritate Religionis Christianæ*, pria Grotius de lui marquer d'où il avait pris une telle chose, qui ne se trouve dans aucun auteur arabe. On lui répondit qu'on ne l'avait débitée sur la foi des auteurs chrétiens.<sup>314</sup>

Et le philosophe de Rotterdam ne s'arrêtera pas là. L'anecdote de la rem. Z, qui rapporte que le corps de Mahomet a été mangé par des chiens, prépare la remarque suivante, à savoir le débat des auteurs chrétiens autour du testament de Mahomet.

La première moitié de la rem. AA traite du testament de Mahomet, « un traité de mutuelle tolérance, qui fut conclu, dit-on, entre lui et les chrétiens »<sup>315</sup> et qui a été publié en latin à Rostoch en 1638.<sup>316</sup> Mais Bayle change, dans la deuxième moitié de cette remarque, de sujet et compare la cruauté musulmane à la cruauté chrétienne, ce qui devient explosif.

<sup>311</sup> MAHOMET, rem. T.

<sup>312</sup> MAHOMET, rem. T.

<sup>313</sup> van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 130; « [...] that he [Mahomet] only used religion as a method for self-aggrandishment. »

<sup>314</sup> MAHOMET, rem. V.

<sup>315</sup> Voir MAHOMET, corps.

<sup>316</sup> Voir MAHOMET, rem. AA.

Les mahométans, selon les principes de leur foi, sont obligés d'employer la violence pour ruiner les autres religions ; et néanmoins ils les tolèrent depuis plusieurs siècles. Les chrétiens n'ont reçu ordre que de prêcher et d'instruire ; et néanmoins de temps immémorial ils exterminent par le feu ceux qui ne sont point de leur religion.<sup>317</sup>

Bayle conserve alors d'abord l'image traditionnelle des musulmans belliqueux et des chrétiens pacifiques, en ce qui concerne leurs doctrines, tandis qu'il inverse cette image en son négatif, par la suite, en ce qui concerne leurs pratiques. Bien que la doctrine chrétienne prêche la paix, ils ont fait la guerre dès le III<sup>e</sup> siècle. Il en est de même pour les musulmans auxquels l'Alcoran enseigne de répandre l'islam par l'épée tandis qu'ils se sont comportés de manière pacifique envers d'autres cultures. Il existe une divergence entre les principes des doctrines et la pratique des croyants.<sup>318</sup> Bayle évoque l'Église grecque qui a souffert des Sarrasins et des Turcs pendant un certain temps. Cependant, il souligne que les ennuis étaient surtout causés par l'avarice des musulmans, plus que par leurs épées. Ce détail amène Bayle à la réflexion, certes osée, que si les chrétiens occidentaux avaient régné dans ces régions où l'Église grecque était répandue à l'époque, il n'y resterait plus aucune trace d'elle au XVII<sup>e</sup> siècle puisqu'ils ne l'auraient pas tolérée autant que les Sarrasins et les Turcs l'ont fait. Bayle étaye cette pensée par une citation de Pierre Jurieu, son ancien ami et collègue, qui est devenu un ennemi par la suite. Jurieu aborde également la cruauté des chrétiens et s'élève surtout contre les catholiques – le papisme – en rappelant leur cruauté envers les protestants.

On peut dire avec vérité qu'il n'y a point du tout de comparaison entre la cruauté des Sarrasins contre les chrétiens, et celle du papisme contre les vrais fidèles. En peu d'années, de guerre contre Vaudois, ou même dans les seuls massacres de la Saint-Barthélemi, on a répandu plus de sang pour cause de religion, que les Sarrasins n'en ont répandu dans toutes leurs persécutions contre les chrétiens. Il est bon qu'on soit désabusé de ce préjugé, que le mahométisme est une secte cruelle, qui s'est établie en donnant le choix de la mort ou de l'abjuration du christianisme : cela n'est point, et la conduite des Sarrasins a été une débonnairété évangélique, en comparaison de celle du papisme, qui a surpassé la cruauté des cannibales.<sup>319</sup>

Bayle relève une petite imprécision de Jurieu, mais décide de passer outre afin de remarquer qu'« il nous enseigne clairement que les Sarrasins et les Turcs ont traité l'église chrétienne avec plus de modération que les chrétiens n'en ont eu pour les païens, ou les uns envers les autres ».<sup>320</sup> Cela le conduit à l'observation que les empereurs chrétiens ont détruit le paganisme, ainsi que les princes réformés ont lutté contre le papisme. Le commentaire qui termine le paragraphe peut être lu comme une pointe contre Louis XIV et la révocation de l'Édit de Nantes. D'un ton général, Bayle conclut qu'« il est visible que les souverains, qui interdisent tout d'un coup une religion, usent de plus de violence que les souverains qui lui laissent son exercice public, et qui se contentent de la tenir bas, selon les manières des Turcs envers les

<sup>317</sup> MAHOMET, rem. AA.

<sup>318</sup> Voir aussi van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 136 sq.

<sup>319</sup> MAHOMET, rem. AA.

<sup>320</sup> MAHOMET, rem. AA.

chrétiens. »<sup>321</sup> Étant donné que les protestants ont souffert beaucoup des persécutions catholiques, ce commentaire pèse lourd tandis qu'il y a une partie qui irrite. Pourquoi Bayle choisit l'exemple des princes réformés qui « ont aboli le papisme, en brûlant les images, en faisant enterrer les reliques, en interdisant tout culte idolâtre »<sup>322</sup> ? Il aurait eu l'occasion de choisir parmi de nombreux exemples catholiques pour démontrer la cruauté chrétienne comme il l'a fait avant. Cette petite phrase, rhétoriquement riche par son parallélisme et par l'énumération, rappelle que les protestants ne sont pas des saints non plus et qu'ils ont également commis des erreurs. Leur faillibilité déstabilise une position trop forte du protestantisme, ce qui fait ressortir que Bayle prend, dans des endroits choisis, une distance critique envers sa propre confession et ne manque pas de la critiquer quand il le considère comme nécessaire. Tout compte fait, Bayle répond à la question de savoir si ce testament de Mahomet, « qui a bien la mine d'être une pièce supposée [...] un traité de mutuelle tolérance »<sup>323</sup>, était véritable ou non dans la rem. BB. Après l'examen et la comparaison des sources citées, il extrait encore deux détails du document, même ce qui témoigne de son imposture. Pour informer le lecteur de la relation entre Mahomet et les Juifs, Bayle explique dans la rem. CC qu'il avait une aversion pour les Juifs et démontre que les auteurs se trompent quand ils avançaient que Mahomet a passé pour être le Messie des Juifs pendant un certain temps.

Après avoir décrit quelques particularités de la pratique religieuse des musulmans, Bayle s'interroge dans la deuxième moitié de la rem. DD sur la conversion éventuelle des musulmans et des chrétiens et finit par conclure que chacun préfère à la fin de sa vie mourir dans la religion et dans la confession dans laquelle il a été élevé. Cette remarque s'insère alors dans la liste de celles qui servent à la description de la religion musulmane, mais elle n'a pas de rapport direct avec celle qui la précède et celle qui la suit. Par contre, rem. EE et rem. FF forment une paire. Le sujet commun concerne le tombeau de Mahomet et les contes qui l'accompagnent, majoritairement écrits par des chrétiens. Bayle démontre systématiquement les points faibles des textes cités, de sorte que la fin de rem. EE reste indécise. Mais la rem. FF fournit la réponse en expliquant l'impossibilité du conte concernant le sépulcre de Mahomet. À cela s'ajoute l'inventaire des prédications de plusieurs auteurs chrétiens menaçant le mahométisme. Le bilan pour toutes ces prédications de la rem. GG est pourtant misérable puisqu'elles ne se sont pas réalisées, ce qui remet en question la fiabilité desdits auteurs chrétiens. Mais l'histoire de la rem. HH « surpasse les plus absurdes visions des légendaires chrétiens. »<sup>324</sup> Comme ce conte que Bayle copie, qui est donnée par des sectateurs de Mahomet, la polémique envers les auteurs chrétiens de la remarque précédente est sujette à une modération : les croyants de chacune des deux religions possèdent un côté douteux

---

<sup>321</sup> MAHOMET, rem. AA.

<sup>322</sup> MAHOMET, rem. AA.

<sup>323</sup> MAHOMET, corps.

<sup>324</sup> MAHOMET, rem. HH.

dont il faut se méfier. Les chrétiens cherchent à discréditer le mahométisme ; les musulmans veulent propager la gloire de leur fondateur. Cela est encore renforcé par le cas d'« un auteur grave parmi les mahométans, qui raconte ces infamies de son prophète ». <sup>325</sup> Bayle reprend à cette occasion le débat d'un autre trait caractéristique qui distingue un véritable prophète d'un faux, et minimise encore plus le statut de Mahomet avant que de terminer par la réflexion sur la sévérité d'un crime commis par un prophète ou un grand serviteur de Dieu. <sup>326</sup> Ensuite, Bayle rapporte le phénomène récurrent que d'autres faux prophètes s'érigent suite à un premier, suscités par le diable. Il transfère cette observation à la situation et au rapport entre les catholiques et les protestants « dès qu[e ces premiers] verraient Luther, Zwingle, Muncer, Calvin, marcher par diverses routes ». <sup>327</sup> Le mahométisme sert de détour afin de thématiser une problématique qui concerne aussi les catholiques et les protestants. Comme les Juifs et les païens méprisaient l'Évangile au début, les catholiques ont méprisé et insulté les protestants à leurs débuts. Et comme plusieurs faux prophètes se sont érigés dans le mahométisme, il est compréhensible que plusieurs doctes et réformateurs ont figuré au premier siècle du protestantisme. Cela présente le protestantisme sous un jour plus positif. Le fait que plusieurs doctes personnes aient travaillé à la Réforme, en apportant leurs propres influences à l'établissement de la doctrine, justifie les variations sur certaines questions. Cependant, les divergences irritent facilement le grand public.

Les deux remarques suivantes corrigent une source et rapportent que Mahomet a déclaré que seulement un tiers de l'Alcoran était véritable. À cela s'ajoute la rem. NN qui reprend le sujet de la rem. T, à savoir que les variations de l'esprit prophétique de Mahomet correspondaient aux changements de ses intérêts personnels. Après une citation tirée de *La Vie de Mahomet*, de Humphrey Prideaux, Bayle quitte le contexte musulman et explique que certains exégètes de l'Apocalypse procèdent de la même façon : « ceux qui changent leur système apocalyptique selon les nouvelles de la gazette, et toujours conformément au but général de leurs écrits, débitent des faussetés, ou sans le savoir, ou le sachant bien. Leur conduite est très-souvent une imposture, mais non pas toujours. » <sup>328</sup> Une fois de plus, un phénomène concernant Mahomet est transposé dans le monde occidental du vivant de Bayle ce qui produit l'effet que le lecteur découvre de nombreux parallèles entre ces aires culturelles différentes et éloignées. Mara van der Lugt classe les rem. O et AA parmi celles qui traitent de la tolérance et rajoute ensuite les rem. T, GG et NN où Bayle reprend ce sujet de façon plus rigoureuse, mais plus implicite à la fois. <sup>329</sup>

<sup>325</sup> MAHOMET, rem. II.

<sup>326</sup> Voir MAHOMET, rem. II ; « Or, quand une fois on est prévenu de l'opinion qu'un certain homme est prophète ou grand serviteur de Dieu, on croit plutôt que les crimes ne sont point crimes quand il les commet, que l'on ne se persuade qu'il fait un crime. C'est là la sottise prévention de plusieurs petits esprits. »

<sup>327</sup> MAHOMET, rem. KK.

<sup>328</sup> MAHOMET, rem. NN.

<sup>329</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 130.

Après tout ce que Bayle a déjà écrit sur Mahomet et les femmes, il voue une dernière remarque à la jalousie extrême qui poussait le prophète à quelques réglementations. Néanmoins, deux aspects témoignent de la tendresse avec laquelle Mahomet a aimé Ayesha, sa femme préférée, et dont il a même enduré son infidélité. Pour une fois, Bayle fait ressortir un côté doux et faible de Mahomet dans son comportement avec les femmes et le montre comme victime puisqu'il est, malgré toutes ses mesures, un mari trompé. L'effet de position joue un rôle important dans ce cas. Comme cette remarque se trouve vers la fin de ce long article, elle adoucit légèrement l'image négative que Bayle a développée avec la relation entre Mahomet et les femmes tout au long des autres remarques. Et Bayle insiste encore là-dessus en attirant l'attention du lecteur sur cette femme préférée qui était considérée après la mort du prophète en tant qu'autorité. Il s'interroge en conséquence sur le statut des femmes de la façon suivante :

Il y a quelque sujet de s'étonner que la religion mahométane soit si peu avantageuse au sexe féminin, puisqu'elle a été fondée par un homme extraordinairement lascif, et que ses lois furent mise en dépôt entre les mains d'une femme, et qu'une autre femme pouvait leur donner l'interprétation qu'elle voulait. [...] Elle eût donc dû mettre les choses sur un pied très-favorable à son sexe. D'où vient donc qu'elle ne le fit pas ? Était-elle de l'humeur de certaines femmes, qui sont les premières et les plus ardentes à médire de leur sexe ?<sup>330</sup>

Mais les questions restent sans réponse et Bayle appelle le lecteur à considérer « les influences du sexe sur la fondation du musulmanisme, et comment les passions de femmes y répandirent bientôt les semences de la discorde. »<sup>331</sup> Le rôle des femmes dans le présent contexte n'est donc pas tout à fait secondaire, mais plutôt moins sérieux et reste à la fin très ambigu, même paradoxal. Bayle garde ce ton dans la toute dernière remarque dans laquelle il copie un « conte fort ridicule touchant la crédulité des mahométans pour les miracles »<sup>332</sup> d'un bénédictin des Pays-Bas. Cette anecdote conduit Bayle à dire que les deux parties se moquent l'une de l'autre et que les mahométans sont certainement au courant de ce

qui se dit de ridicule touchant les moines [...]. S'ils savaient le conte du bénédictin flamand, ils diraient peut-être : ces bons forgerons de miracles nous en fabriquent de bien grossiers ; ce n'est pas qu'ils n'en sachent inventer de bien subtils, mais ils les gardent pour eux ; ils boivent le vin, et nous envoient la lie.<sup>333</sup>

Bayle termine l'article sur un ton hypothétique, et même moqueur, en supposant une pensée musulmane. Par ce moyen, il laisse virtuellement la parole aux musulmans et crée ainsi, encore une fois, une situation où les membres des deux religions se rencontrent à égalité. Chaque partie a l'habitude d'inventer des histoires concernant l'autre à tel point qu'il n'y en a pas une qui est meilleure que l'autre. La fin reste en conséquence ouverte et le lecteur est obligé de parvenir à sa propre conclusion.

<sup>330</sup> MAHOMET, rem. PP.

<sup>331</sup> MAHOMET, rem. PP.

<sup>332</sup> MAHOMET, rem. QQ.

<sup>333</sup> MAHOMET, rem. QQ.

Quelles connaissances apporte cette description exhaustive des questions concernant le scepticisme baylien ? Tout d'abord, il faut noter que l'image de Mahomet, dépeinte par Bayle, est en général très négative. Son rapport et son attitude envers les femmes sont marqués par la suppression et la jouissance à cause de sa lubricité. Elles sont considérées comme des objets prêts à la servitude pour satisfaire les besoins sexuels des hommes. Néanmoins, Bayle ne manque pas de mentionner deux aspects qu'il ne faut pas imputer à Mahomet dans la rem. Q selon l'état des sources. Ainsi, il garde une distance suffisamment critique envers quelques erreurs transmises dans les écrits d'autres érudits. Et Bayle souligne deux exemples qui témoignent de la tendresse de Mahomet pour son épouse préférée dans la rem. OO et l'influence qu'elle a effectuée sur les sectateurs dans la remarque suivante. Un autre sujet récurrent concerne les informations qui proviennent des sources chrétiennes. Bayle démontre qu'elles sont assez souvent douteuses et donc à examiner avec beaucoup de prudence. La médisance du parti opposé est un comportement humain qui n'a pas d'âge. Pour cette raison, Bayle examine successivement des « contes » qu'on trouve chez quelques auteurs chrétiens et se fie de préférence aux auteurs arabes ce qui devient évident dès la rem. C où il critique l'inexactitude de Moréri et dit que les auteurs arabes sont fort vraisemblables. Ceci n'empêche pas que Bayle s'exprime aussi en tant qu'auteur chrétien et appelle Mahomet « faux prophète ». Cependant, Bayle ne parlait pas l'arabe et son accès aux textes arabes était en conséquence indirect. Il dépendait de traducteurs, de récits de voyages et de témoignages des premiers orientalistes avant la lettre. Sa méthode pour examiner ses sources lui est indispensable pour s'assurer de leur crédibilité et le met autant que possible en état de distinguer les vraies informations des fausses. Car, à part les chrétiens qui diffusent de fausses rumeurs sur leurs adversaires, les sectateurs fidèles au mahométisme ne manquent pas non plus d'inventer de nombreux contes pour la glorification du fondateur de leur religion. Il faut alors se méfier de tous les partis concernés puisque chacun poursuit ses propres intérêts. Bayle s'engage autant qu'il lui est possible afin d'ajuster l'image du mahométisme sans savoir l'arabe.

L'apport central de l'article MAHOMET est la comparaison polémique du mahométisme et du christianisme en ce qui concerne la violence par laquelle les deux religions ont été répandues. Après avoir décrit dans la rem. A que l'étendue de la religion musulmane est plus grande que celle du christianisme, Bayle reprend cette thématique dans le triptyque des rem. N, O et P. Il dénonce les deux religions en démontrant leurs cruautés et sa critique n'épargne pas le christianisme. En quelques endroits, cette confrontation a une fonction de comparaison cachée et indirecte entre le catholicisme et le protestantisme.<sup>334</sup> En conséquence, de nombreux reproches faits aux musulmans figurent aussi dans l'histoire du christianisme.<sup>335</sup>

---

<sup>334</sup> Voir l'allusion à l'Édit de Fontainebleau de 1685 la rem. N qui a révoqué l'Édit de Nantes et a causé les suites fatales de la contrainte pour les protestants.

<sup>335</sup> Mara van der Lugt se réfère également à l'article MAHOMET, mais l'analyse dans une autre perspective. Lors de son étude du rapport entre Bayle et Jurieu dans le DHC, elle fait ressortir que l'ouvrage est basé



La conclusion nécessaire est qu'il n'y a pas une religion qui soit meilleure que l'autre, bien au contraire ces remarques font découvrir des parallèles frappants dans l'histoire des deux religions. Cette observation les met sur un pied d'égalité et démontre leur relativité à cause de la différence entre la théorie et la pratique des deux religions. Transmis dans la terminologie sceptique, cela représente l'état de l'*isostheneia*. Cette équivalence mène également, dans le texte de Bayle, à l'*epokhê*, puis il fait taire l'orgueil des chrétiens et fait taire alors aussi le jugement du mahométisme pour ses cruautés. La différence réside dans le dernier pas qui suit. Pour Bayle, le but n'est pas l'*ataraxia*, mais la tolérance. Frédéric Brahami parvient au même constat en faisant appel à l'anthropologie.

Il semble donc que le scepticisme n'ait fourni au mieux qu'une attitude tolérante ou accueillante vis-à-vis des valeurs et des normes des autres, et qu'il ait permis le développement du « regard éloigné » de l'anthropologue, sans que cet apport suffise pour autant à le considérer comme un élément fondateur.<sup>336</sup>

Pierre Joxe identifie dans MAHOMET et ainsi que dans MECQUE un « éloge ou [une] réhabilitation masquée de l'islam »<sup>337</sup> par lequel « Bayle exploite magistralement l'impressionnant développement des sciences de l'orientalisme ».<sup>338</sup> L'analyse ci-dessus soutient cette observation de Joxe comme Bayle démontre plein de défauts du christianisme et critique de nombreux auteurs chrétiens et leurs écrits. Mais il oscille entre les deux religions et ne manque pas de montrer les points faibles des deux côtés. La rem. L de MAHOMET revêt dans ce contexte une importance cruciale : Bayle « rapproche explicitement la morale de l'islam de celle de l'Évangile ».<sup>339</sup> Par ce moyen et en « [r]ompant avec la longue tradition occidentale du dénigrement caricatural anti-islamique [...], Bayle apporte une réponse moderne en utilisant tous les travaux orientalistes qui se multiplient à l'époque. »<sup>340</sup> La mosaïque des trente-neuf remarques provoque un effet de confusion et représente la raison pour laquelle Joxe parle d'une « apologie masquée de l'islam parce que, à son époque et non sans risque, Bayle a été un précurseur du dialogue interreligieux. »<sup>341</sup> Et on peut aller encore plus loin et considérer Bayle comme un précurseur de la pensée interculturelle et même transculturelle. Dans son ouvrage qui date de 2016, Hans P. Sturm qualifie l'érudit de « fondateur de la philosophie transculturelle moderne » :

---

sur l'intolérance de Jurieu et de sa théologie favorable à la guerre qui porte quelques traits fanatiques. L'imposture et le fanatisme démontré à l'exemple de Mahomet s'adressent alors implicitement à Jurieu qui, lui aussi, a changé son opinion sur plusieurs questions théologiques et politiques, quand c'était expédient pour lui ou quand les événements prenaient un autre tour, et il était motivé par un zèle assez souvent aveugle. (Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p.129-133.)

<sup>336</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 3.

<sup>337</sup> Pierre Joxe, « Bayle, 'Mahomet' et l'islam » dans Philippe de Robert (éd.), *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 165–172, cit. p. 165.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 165.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 166 et voir nos explications et les citations ci-dessus de la rem. L, p. 179.

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 168 sq.

Il [Pierre Bayle] n'a pas seulement réuni les faisceaux du savoir concernant les visions étrangères du monde qui étaient disponibles à son époque et fondé par ce moyen une science philosophique comparatiste en l'anticipant bien avant que celle-ci se soit établie beaucoup plus tard dans le monde académique. Par sa méthode de confronter différentes doctrines de façon sceptique, de les peser par cette façon de procéder et d'y garder en même temps une distance ironique tout en tenant la propre position critique dans les coulisses autant que possible, il produisait une véritable ouverture d'esprit qui n'était pas conçue pour l'étalage banal [...].<sup>342</sup>

Afin de conclure l'examen de MAHOMET, il faut considérer encore la structure interne de l'article dans une perspective plus globale. D'un côté, il « débute par une démolition méthodique de l'imposteur »<sup>343</sup> ; de l'autre côté, les remarques se transforment, au fur et à mesure, en un plaidoyer ardent pour l'islam. Bayle sépare alors le personnage de Mahomet de la religion musulmane que le monde occidental voit arriver à ses portes au XVII<sup>e</sup> siècle puisque les Turcs ont pénétré en Europe jusqu'en Autriche. La fin du corps de l'article est un véritable éloge de l'islam parce que Bayle avoue que Richard Simon a été « blâmé de certaines choses qu'il a publiées, qui tendent à exténuier l'infamie du mahométisme. [...] Mais s'il a raison quant au fond, il mérite qu'on le loue ; car il ne faut point fomenter la haine du mal en le décrivant plus noir et plus haïssable qu'il ne l'est effectivement. »<sup>344</sup> Par contre, les dernières remarques reprennent quelques aspects douteux par rapport à ce que Bayle a développé avant. Cela peut irriter le lecteur parce que les remarques finales contredisent quelques aspects développés dessus. La fin des remarques reste en conséquence en suspens. Mara van der Lugt attire l'attention sur le dilemme qui surgit au moment où Bayle plaide pour la tolérance tout en travaillant sur le fanatisme et l'imposture : « si la tolérance est élargie aux fanatiques, elle va à son tour mener à une nouvelle intolérance. »<sup>345</sup> Ce dilemme accompagne Bayle depuis son *Commentaire philosophique* où il thématise la possibilité de l'errance de la raison humaine. Cette possibilité que la raison se trompe justifierait, selon Mara van der Lugt, la persécution tant que les persécuteurs agissent de bonne foi. Ils doivent, « entêtés de l'opinion qu'on doit brûler les hérétiques, [...] à cette erreur habillée chez eux en vérité les hommages de l'obéissance. »<sup>346</sup> Suite à la réaction de Jurieu avec le livre intitulé *Des Droits des deux Souverains*

<sup>342</sup> Hans P. Sturm, *Einleitung in die Strukturphilosophie der Re-flexion in transkulturaler Anwendung (Transkultural-Philosophie)*, Augsburg, Edition Verstehen, 2016, p. 142 ; « Nicht nur führte er [Pierre Bayle] die Stränge des zu seiner Zeit verfügbaren Wissens über fremde Weltanschauungen zusammen und gründete so die vergleichende Philosophiewissenschaft sozusagen in Vorwegnahme ihrer viel späteren akademischen Etablierung, durch seine Methode, Lehrgehalte in skeptische Gegen(über)stellung zu bringen, sie in dieserart abzuwägen und gleichzeitig in ironische Distanz dazu zu treten, dabei die eigenen kritische Position weitgehend im Hintergrund zu halten, erzeugte er eine echte, nicht nur eine zur Schau gestellte weltanschauliche Offenheit [...]. »

<sup>343</sup> Joxe, *op. cit.* (2010), p. 169.

<sup>344</sup> MAHOMET, corps.

<sup>345</sup> van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 134 ; « Hence, Bayle's dilemma : if toleration is extended to fanatics, it will in turn lead to new intolerance. »

<sup>346</sup> Pierre Jurieu, *Des Droits des deux Souverains en matière de Religion, la Conscience et le Prince. Pour détruire le dogme de l'indifférence des Religions & de la tolérance Universelle. Contre un livre intitulé Commentaire philosophique Sur ces paroles de la Parole Contrains-les d'entrer*, Rotterdam, Henri de Graef, 1687, p. 68, cité dans van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 134.

*en matière de Religion, la Conscience et le Prince*, Bayle réalise que sa théorie de la tolérance ne fonctionne pas dans la pratique et essaie alors plus tard dans le DHC de mettre davantage l'accent sur la pratique et moins sur les principes.<sup>347</sup> Le DHC, grâce à son caractère de recueil éclectique, se prête alors à l'examen d'exemples variés afin de s'approcher d'un concept plus solide. De façon circulaire, Bayle a l'occasion de contempler à plusieurs reprises sa théorie de la tolérance. Dans la rem. K de l'article ARISTOTE, par exemple, Bayle trace des parallèles entre la culture chrétienne et musulmane et montre que la philosophie d'Aristote donne des points d'accès généraux, car les deux communautés religieuses l'inclurent chacune dans sa doctrine malgré tous les combats sanglants. En fait, c'est un endroit où le lecteur ne s'attend pas explicitement à une référence aux musulmans :

Celles [les universités chrétiennes] mêmes qui sont contrainte de recevoir les impostures de Mahomet n'enseignent les sciences que conformément aux principes du lycée, auxquels ils s'attachent si fort, qu'Averroës, Alfarabius, Almubassar, et assez d'autres philosophes arabes, se sont souvent éloignés des sentimens de leur prophète, pour ne pas contredire ceux d'Aristote [...].<sup>348</sup>

Il est possible d'interpréter ce paragraphe de deux manières : soit, on y découvre un ton respectueux ou bienveillant envers les Arabes en soulignant les parallèles entre les deux cultures ; soit, on soupçonne Bayle – à travers la citation de La Mothe Le Vayer – de lancer ici un commentaire satirique contre les penseurs arabes. Étant donné que Bayle polémique plutôt contre Aristote qu'il n'estime ses écrits, il est possible de lire la citation comme un propos où les deux sceptiques se moquent des arabes parce qu'ils suivent, comme les chrétiens, la doctrine d'Aristote. Et on trouve de nombreux cas semblables à celui-ci. Dans le sous-chapitre suivant, nous allons examiner des articles avec des sujets orientaux, afin d'illustrer encore davantage comment Bayle tourne autour de la thématique de la tolérance.

En guise de conclusion de l'analyse de MAHOMET, reprenons les éléments constitutifs du scepticisme pyrrhonien selon Markus Wild que nous avons présentés au-dessus.<sup>349</sup> L'orientation généralement anti-dogmatique, c'est-à-dire l'objectif thérapeutique intersubjectif de la lutte contre le parti pris des dogmatiques, se remarque dans MAHOMET. La relativisation de l'image eurocentrique présente, d'un côté, l'ambivalence de cette image de soi trop positive face à l'histoire sanglante du christianisme, de l'autre, elle rappelle le fait qu'il existe toujours deux côtés d'une même médaille parce que la perception d'un événement diffère selon la perception des gens concernés. Et Bayle ne lutte pas seulement contre les préjugés des dogmatiques, mais surtout contre le parti pris des fanatiques. Bayle utilise, de plus, la technique philosophique de la confrontation ce qui mène à l'*isostheneia*. Certes, il ne poursuit pas d'argumentation philosophique au sens propre dans MAHOMET, mais il transpose cette technique dans ce contexte, et utilise la confrontation des positions afin de créer cette égalité des forces. Concrètement, il confronte l'image traditionnelle des chrétiens, qui perçoivent

<sup>347</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 134 sq.

<sup>348</sup> ARISTOTE, rem. K. Ce paragraphe est d'une citation de François La Mothe le Vayer, *De la vertu des Païens*.

<sup>349</sup> Voir p. 125 ci-dessus au début de l'examen du scepticisme baylien ; voir Wild, *op. cit.* (2009), p. 114.

le christianisme en tant que religion de la paix et l'islam en tant que religion de la guerre, avec les cruautés de l'Antiquité romaine, les croisades, l'inquisition et les guerres de religion. Cet aperçu extrêmement négatif provoque l'état d'opinions équivalentes face auquel il faut nécessairement suspendre le jugement (*epoché*), prochain aspect de la liste de Wild. Mais la prochaine étape n'a plus rien à voir avec le pyrrhonisme où l'*ataraxia*, la suprême tranquillité de l'âme, découle directement de l'*epoché*. Chez Bayle, on arrive d'abord à de une prise de conscience concernant l'égalité des opinions qui mène logiquement à la tolérance puisqu'on ne peut plus trouver un critère justifiant la suprématie d'une des opinions concernées. Finalement, on découvre implicitement l'orientation aux apparences subjectives et l'utilisation des modes bien qu'il faille avouer que ces traces sont très légères. Selon nous, Bayle fait preuve d'une influence pyrrhonienne afin de construire l'idée de la tolérance, mais l'ancienne doctrine est adaptée au besoin de l'auteur et porte en conséquence des marques de l'esprit du temps. Cependant, il est également possible d'argumenter en faveur des académiciens. Kristen Irwin analyse dans son article, intitulé « Les implications du scepticisme modéré académique de Bayle pour la connaissance morale », comment le scepticisme académique chez Bayle influence sa construction de la morale. Elle base cette analyse sur la conception de la *droite raison*, de la *lumière naturelle* et de la conscience et parvient par ce moyen, comme nous, à l'observation que Bayle tend à s'investir en faveur de la tolérance religieuse, tout en ayant conscience qu'il ne faut pas laisser de l'espace aux fanatiques.<sup>350</sup> Comme nous l'avons vu dans MAHOMET, Bayle plaide pour la tolérance, mais pas jusqu'au point de tolérer les intolérants, c'est-à-dire les fanatiques. En considérant différents écrits de Bayle, Irwin donne un aperçu riche des réflexions du philosophe de Rotterdam et explique finalement que « [l']action droite exige la droite raison, et la droite raison exige la tolérance. »<sup>351</sup> Pour la compréhension, il aurait été utile de savoir à quelle définition du scepticisme académique elle se réfère, ou à quels arguments académiciens, pour mieux comprendre sa motivation de suivre les chercheurs qui classent le scepticisme baylien dans la tradition académique plutôt que pyrrhonienne.

Jusqu'ici, nos réflexions sont restées étroitement liées au texte du DHC. La lecture de l'article de Peter Balázs a inspiré un changement de perspective. Son point de départ est l'objection de certains historien sociaux

contre l'approche des historiens de la philosophie spécialistes des argumentations en faveur de la tolérance ou de la liberté de conscience : ils leur reprochent en premier lieu d'exagérer l'impact des idées philosophiques sur le processus historique et, en second lieu, d'étudier leur problématique à un niveau d'abstraction trop élevé, trop éloigné des préoccupations pratiques et du contexte de la création des textes en question.<sup>352</sup>

---

<sup>350</sup> Irwin, *op. cit.* (2017).

<sup>351</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>352</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), cit. p. 203.

Il se réfère ensuite à Benjamin Kaplan et à sa thèse provocatrice qu'il faut abandonner l'illusion que les idées philosophiques joueraient un rôle décisif « dans la formation des mentalités et dans le déroulement de la politique. »<sup>353</sup> L'argumentation est composée de façon pertinente et est basée sur la prémisse que de profonds changements politiques ou sociaux se déroulent pour des raisons pragmatiques et que des facteurs sociaux ont également un impact plus direct et déterminant que d'abstraites constructions théoriques philosophiques. Il s'agit donc de la divergence habituelle entre la théorie et la pratique. Dans ce contexte, il faut alors s'interroger sur la question de savoir comment le public des lecteurs est composé. En se référant à Jonathan Israel, Balázs explique que « les foules sont toujours orientées dans leurs actions par une élite intellectuelle sensible aux argumentation spéculatives. »<sup>354</sup> Mais comme nous avons illustré dans le sous-chapitre sur le rôle du lecteur<sup>355</sup>, Bayle cible un vaste public de sorte que les lecteurs moins cultivés ont pourtant le même accès à sa pensée que les lecteurs érudits. C'est-à-dire que la divergence entre la foule et l'élite se réduit. Pourtant, la leçon que Peter Balázs tire des *Pensées diverses sur la Comète* de Bayle est également valable pour le contexte du DHC :

bien plus que les convictions théologico-philosophiques, ce sont le lien social et les facteurs psychologiques qui déterminent les comportement humains. L'éducation, les lois, les institutions forment ce que nous pourrions appeler une culture politique, et donnent un contenu à l'éthique de la coexistence humaine.<sup>356</sup>

Afin d'obtenir alors un effet visible dans la vie pratique, il faut remanier les idées théologico-philosophiques d'une telle manière qu'elles soient compréhensibles et donc enseignables à un plus grand public. Nous avons déjà souligné plusieurs fois le côté didactique de Bayle et son travail avec les articles du DHC, le morcellement et la dispersion des sujets sont tout à fait favorables pour éduquer le public. L'influence sur les lois et les institutions est problématique, mais au moins Bayle a trouvé un moyen – en écrivant un dictionnaire – de rendre des idées, telle que la tolérance, plus accessibles. L'analyse de trois articles qui ont un rapport à l'Orient illustre encore plus ce que nous venons de développer sur la tolérance.

## 2.4.2 L'Orient dans le *Dictionnaire historique et critique*

Le fait de pouvoir découper un sujet en plusieurs morceaux et de les disperser ensuite dans différents endroits est essentiel pour Bayle et est certainement l'avantage le plus important que le genre lexicographique lui offre. L'article SOMMONA-CODOM est issu d'une objection que Jacques du Rondel a émise dans une lettre à Bayle. Dans la citation, du Rondel aborde deux aspects qui deviennent le sujet de la première remarque : d'un côté, il parle du phéno-

<sup>353</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 204.

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>355</sup> Voir 1.2.9 « *Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici ...* » – *Le rôle du lecteur* à partir de la page 99.

<sup>356</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 212.

mène que les peuples siamois prient et invoquent Sommona-Codom, nom derrière lequel se cache Bouddha, tandis qu'il n'intervient pas dans la vie humaine et ne se mêle de rien dans son *Nirvana* ; de l'autre côté, il évoque le fait que, même sans une divinité, « il se trouverait parmi les hommes force de gens qui aspireraient à ce degré de gloire »<sup>357</sup> qu'ils essaient d'atteindre en imitant un beau modèle. Dans la première partie Bayle rentre dans la discussion de la providence et de l'arbitraire aveugle, c'est-à-dire le débat de la grâce suffisante et de la grâce efficace. Il décrit la conséquence problématique d'une argumentation chrétienne selon laquelle le salut se décide au seuil de la mort en relation avec l'attitude spirituelle de la personne mourante, quelle que soit sa conduite durant sa vie. « De là peut venir, sans doute, que la crainte des jugemens de Dieu, ni l'espoir de ses récompenses, ne fassent pas sur les mondains beaucoup d'impression. »<sup>358</sup> Ensuite, Bayle passe à l'examen des difficultés liées à l'efficacité de la prière<sup>359</sup> ce qui fait revenir le philosophe de Rotterdam à l'éloge des Siamois. Malgré leur *impiété*, leur conviction les incite à se comporter correctement :

Puis donc que les Siamois se persuadent qu'il y a une liaison fatale, immuable, nécessaire, entre la vertu et le bonheur, et entre le vice et le malheur, cette impiété devrait être plus efficace pour les porter à bien vivre, que la religion ne l'est en d'autres pays.<sup>360</sup>

Pendant, Bayle considère que le problème d'un tel système de récompense n'empêche pas qu'un incident grave arrive à un bienfaiteur. Il conclut que « c'est seulement le dogme de leurs gens de lettres qui ont nié la Providence, et qui ont vu néanmoins qu'il était utile de conserver l'opinion commune touchant les peines et les récompenses. »<sup>361</sup> Mais il ne s'arrête pas à cela et reprend le deuxième fil de l'objection de Jacques du Rondel et énonce la réflexion suivante :

Mais, quoi, dira-t-on, des hommes pleins d'admiration pour une nature excellente, sainte et heureuse, et honorée par toute la terre, ne pourront-ils pas se la proposer comme un modèle de leur vie ; et dans le dessein de l'imiter, ne pourront-ils pas combattre leurs mauvaises inclinations et tendre vers la vertu avec des efforts extraordinaires ? Je réponds qu'ils le pourront, pourvu qu'ils croient que cette pénible imitation les rende semblables à cette nature, ou leur procurera quelque autre gloire d'un très-grand prix.<sup>362</sup>

Terrain glissant à cause du reproche d'athéisme que l'on peut formuler à la suite d'une telle réflexion. Pour cette raison, Bayle choisit un exemple de l'Antiquité en se référant à Alexandre le Grand, Jules César, Miltiade et Thémistocle. Par cet artifice, il minimise la base d'une éventuelle attaque de la part de ses adversaires chrétiens et explique par ce biais que « la foi de l'existence divine sans celle de la providence ne doit point passer pour un motif à la vertu, si tout ce qu'elle produit peut être produit par la seule idée de l'honnêteté et l'envie d'être loué ». <sup>363</sup> Bayle termine la remarque avec une brève phrase sur Épicure, mais ne commente

<sup>357</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>358</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>359</sup> Voir SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>360</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>361</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>362</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

<sup>363</sup> SOMMONA-CODOM, rem. A.

pas en détail cette dernière réflexion. Le lecteur est livré à lui-même pour toute recherche de réponse à la discussion des trois possibilités différentes : 1<sup>o</sup> l'existence d'une divinité qui ne se mêle pas du tout des affaires humaines, mais sert de modèle à l'imitation et donc de motif à la vertu, 2<sup>o</sup> l'existence d'un dieu qui accorde la grâce en récompensant les bonnes actions et en punissant les mauvaises, 3<sup>o</sup> l'existence d'un dieu qui accorde la grâce selon sa volonté, c'est-à-dire selon des raisons qui reste inconnues à l'homme et ce dernier ne peut pas influencer son destin. Dans la remarque suivante, Bayle cite un passage de Guy Tachard, prêtre jésuite qui a voyagé au Siam pour des affaires diplomatiques. Il montre ainsi que le culte des Siamois pour Sommona-Codom n'est pas une pure fin en soi, mais qu'il est plutôt considéré comme utile. À cela, Bayle fait suivre une autre citation de Tachard dans la rem. C où il traite du frère de Sommona-Codom, Thévathat. Il utilise la description de sa vie, de sa mort et de sa demeure dans l'enfer – ce qui ressemble beaucoup à la mort de Jésus-Christ sur la croix d'ailleurs – pour démontrer que « leur culte n'est point détaché des motifs d'intérêt »<sup>364</sup> puisque Sommona-Codom propose pourtant des conditions qui pourraient sauver l'homme de l'enfer. En conséquence, il se mêle de la vie humaine. Cet article, que nous apprend-il ? Bayle construit dans la première remarque la possibilité d'agir vertueusement sans besoin d'une instance qui récompense ou qui punit, sans recourir à une autorité divine ou à la providence. La séparation de la divinité vénérée du culte religieux des Siamois sert de point de départ, tandis que les remarques B et C présentent des passages du récit de voyage de Tachard qui témoignent que cette séparation n'est pas la réalité du quotidien. Bayle travaille alors à deux niveaux. D'un côté, il sonde la valeur d'une argumentation éthique athée, de l'autre, en se référant au texte, il dit que les Siamois ne sont pas cohérents dans leur pratique religieuse. Dans le premier cas, il développe une pensée à un niveau de réflexion, dans le deuxième, il se réfère à un savoir transmis par un voyageur jésuite. Il confronte alors la théorie à la pratique, ce qui montre que les deux ne coïncident pas forcément. De plus, rappelons un détail, à savoir que l'article sur SOMMONA-CODOM était la réaction de Bayle aux objections de Jacques du Rondel à l'article LUCRÈCE, poète et philosophe, dans lequel Bayle avait déjà abordé le sujet de l'athéisme qui n'exclut pas la vie éthique et correcte. Cette observation illustre la façon de travailler de Bayle, c'est-à-dire de reprendre un sujet en différents endroits, et montre son ouverture d'esprit pour des réflexions philosophiques qui heurtent la pensée des contemporains chrétiens orthodoxes. La capacité de prendre de la distance face à un sujet délicat, mais aussi essentiel à l'époque de Bayle que les discussions concernant la grâce efficace et la grâce suffisante, qui échauffent les esprits des protestants ainsi que des catholiques, des jésuites ainsi que des jansénistes, rendent sa tolérance visible.

Un des rares articles géographiques traite du JAPON et s'insère aussi dans cette ouverture d'esprit qu'on vient de voir ci-dessus. Bayle consacre le corps de l'article à la description « de

---

<sup>364</sup> SOMMONA-CODOM, rem. C.

la théologie de ces insulaires »<sup>365</sup>, trace des parallèles avec le système hiérarchique chrétien en citant l'extrait de l'*Histoire de l'église du Japon* de Jean Crasset, retenu dans le *Journal des Savans*, et mentionne la courte présence du christianisme au Japon. La première remarque détaille davantage les parallèles entre les religieux orientaux et occidentaux :

le célibat mal observé, les tromperies cachées sous les apparences d'une morale rigide, le profit des enterremens, le secours envoyé aux âmes séparées du corps, fourniraient beaucoup de comparaison. Je suis persuadé que plusieurs personnes n'ont pu lire les Extraits de M. Cousin sans s'écrier intérieurement, c'est comme chez nous.<sup>366</sup>

A cela Bayle ajoute une pensée sur la qualité des récits de voyage en remarquant que les missionnaires aux Indes publient dans leurs écrits

les faussetés et les fraudes qu'ils ont observées dans le culte de ces nations idolâtres. Ils s'en moquent, mais ils ont à craindre qu'on ne les fasse souvenir [...] du reproche que méritent, et des représailles à quoi s'exposent ceux qui méconnaissent leurs défauts, et découvrent avec la dernière sagacité les vices d'autrui.<sup>367</sup>

Mais il suppose que les orientaux rendraient la pareille aux occidentaux lors de leurs voyages dans les villes d'Europe. De plus, Bayle démontre le parallèle entre la doctrine de Spinoza et celle d'une secte japonaise ce qu'il commente de façon ironique : « On ne peut assez admirer qu'une idée si extravagante, et si remplie de contradictions absurdes, ait pu se fourrer dans l'âme de tant de gens si éloignés les uns des autres, et si différens entre eux en humeur, en éducation, en coutumes et en génie. »<sup>368</sup>

Cette phrase implique aussi que les gens se ressemblent dans leurs pensées, malgré les frontières géographiques, politiques, idéologiques ou religieuses. Ils parviennent à de semblables réflexions, peu importe leur appartenance culturelle. Par ce moyen, Bayle renverse la conception habituelle. Il change de perspective, notamment dans la rem. E où il critique le christianisme du XVI<sup>e</sup> siècle qui n'avait plus rien à voir avec celui des trois premiers siècles. En évoquant par des mots-clés le passé sanguinaire du christianisme, il crée la base argumentative pour rendre compréhensible le fait que les Japonais se sont défendus contre les chrétiens et leur prosélytisme cruel tel qu'on l'a vécu aux Amériques, par exemple. La dernière remarque continue dans cet esprit, pour relativiser le point de vue chrétien. Bayle reprend Antonio Possevino et décrit à travers ce texte quatre ordonnances des moines japonais qui paraissent monstrueuses à l'oreille occidentale. Mais il relativise immédiatement le rapport du jésuite en rappelant au lecteur de ne pas se précipiter dans ses jugements :

mais si l'on se hasarde de joindre le droit au fait, et de prononcer que la doctrine des bonzes est toute telle que Possevin la représente, on peut craindre justement d'aller trop vite ; car enfin il ne

<sup>365</sup> JAPON, corps.

<sup>366</sup> JAPON, rem. A.

<sup>367</sup> JAPON, rem. A.

<sup>368</sup> JAPON, rem. D.



faut jamais condamner les gens sur le témoignage de leurs ennemis : il est bon de s'informer s'ils conviennent que l'on ait représenté fidèlement leur doctrine.<sup>369</sup>

C'est un appel à toujours considérer les deux côtés de la médaille. Bayle signale encore trois aspects. Premièrement, il faut être conscient que les textes sacrés ne sont pas à prendre au sens littéral mais qu'ils doivent être interprétés. Deuxièmement, même si le rapport de Possevino était vrai en partie, il se peut que les informations ne concernent qu'une secte et non pas la religion japonaise en entier, tel que le culte de la Sainte Vierge et des saints ne concernent pas toutes les confessions du christianisme. Et troisièmement, Bayle mentionne qu'il aimerait bien connaître la version des *bonzes* concernant ce que Possevino leur a imputé et concernant l'histoire du christianisme dans leurs îles.<sup>370</sup> L'ensemble des différents aspects de la rem. F sert finalement à remettre en question les textes des missionnaires jésuites qui ont une perception très particulière de ces religions et des cultes des peuples de pays lointains. La confrontation de ces textes avec la version du parti opposé est alors essentielle pour s'approcher de la réalité. Cette confrontation des divers points de vue et perceptions rappellent les dix modes de Sextus Empiricus par lesquels il démontre la relativité de la perception sensorielle. Dans le dixième mode, la relativité joue un rôle central quand Sextus explique que différentes cultures considèrent différemment les vertus et les vices, les habitudes ou les rites, par exemple. Bayle garde cette idée et fait allusion à cette relativité des formes culturelles dans l'article JAPON. Implicitement, il appelle à la suspension d'un jugement précipité motivé par des préjugés, à l'examen critique des sources, en s'interrogeant sur l'origine et les motifs de l'auteur, et à la tolérance de ce qui est étranger à la propre pensée. Une fois de plus, il faut constater que le scepticisme et quelques-uns de ses éléments structuraux servent d'outils à un autre but, dans le cas présent, l'appel à la tolérance envers d'autres cultures.

Dans ce courant de pensée s'insèrent les deux articles GYMNOSOPHISTES et plus encore BRACHMANES. La manière baylienne de choisir les mots pour décrire ces philosophes indiens est remplie d'estime et de respect :

les maximes que les historiens leur attribuent, et les discours qu'on leur fait tenir ne sentent point le barbare : on y voit au contraire bien des choses d'un grand sens, et d'une profonde méditation. On ne peut pas se plaindre qu'ils aient mal soutenu la majesté de la philosophie [...].<sup>371</sup>

Les comparaisons que Bayle fait entre les anciens philosophes grecs, tels que Socrate, et les gymnosophistes, fait ressortir un parallèle qui rapproche les deux sphères culturelles.<sup>372</sup> Et dans la rem. G, Bayle loue l'indifférence des Indiens pour la vie et pour la mort en réprimandant « les chrétiens, à qui, généralement parlant, l'espérance prochaine du paradis ne

<sup>369</sup> JAPON, rem. F. Selon l'explication de Bayle dans la rem. A, les *bonzes* ont le statut de moines chrétiens dans la hiérarchie de leur religion.

<sup>370</sup> Voir JAPON, rem. F.

<sup>371</sup> GYMNOSOPHISTES, corps d'article.

<sup>372</sup> Voir GYMNOSOPHISTES, rem. F.

peut arracher l'amour immense qu'ils ont pour la vie. »<sup>373</sup> Le rapport entre les Indiens et les Grecs devient également visible dans l'article sur les BRACHMANES, un groupe de philosophes indiens. Bayle compare, dans les remarques, de nombreuses sources concernant le comportement de ces philosophes avec les femmes et plus encore concernant la question de savoir s'ils ont porté des habits ou non. La composition de la rem. F montre la divergence des auteurs sur les *espèces* de gymnosophistes et dégage ensuite la question des habits. Le fait que Bayle termine cette remarque avec une question ouverte, en s'interrogeant comment Juan Luis Vivès a pu parvenir à certaines conclusions, laisse donc l'information, et aussi le lecteur, en suspens. La rem. G reprend la question des habits et Bayle ne se lasse pas de continuer la collection des déclarations variées. Néarchus et Onésicrite comparés à Hiéroclès, Philstrate et Mégasthènes comparés à Cicéron, le bric-à-brac des propos ne conduit pas un résultat satisfaisant à la fin, de sorte que notre philosophe de Rotterdam tente une explication plutôt dérisoire : « peut-être n'ont-ils pas suivi dans tous les siècles le même institut, et qu'avec le *distingue tempora*, on pourrait accorder ensemble quelques-unes des variations des auteurs qui ont parlé d'eux. »<sup>374</sup> Lors de la comparaison des brahmanes avec les quiétistes, issus de la tradition mystique catholique, Bayle prend parti assez explicitement. Il présente d'abord le sujet à travers une citation du Père Charles le Gobien, qui évoque leur méthode pour parvenir au bonheur de l'homme qui consiste dans le « profond assoupissement de l'esprit, ce repos de toutes les puissances, cette continuelle suspension des sens ».<sup>375</sup> Il est intéressant de voir que Bayle n'associe pas le pyrrhonisme à la doctrine brahmane, mais à celle des quiétistes. Apparemment, il n'est pas tout à fait conscient du but de philosopher en sceptique pyrrhonien, d'atteindre l'état du bonheur, donc la parfaite quiétude de l'âme. Bien au contraire, il est d'avis qu'il faut réfuter ce monstre d'indifférence qu'est le dogme des quiétistes. Dans ce qui suit, il cite à nouveau plusieurs auteurs et crée une image négative de la conviction des quiétistes qu'il estime dangereuse aux bonnes mœurs. Une comparaison imagée des orientaux sert de sujet à la dernière remarque. Bayle retient une cosmogonie où l'araignée est utilisée de façon emblématique pour expliquer l'origine et le devenir de l'univers. Il la qualifie de « sottises que les Orientaux croient depuis tant de siècles »<sup>376</sup> et déclare « qu'on est fort excusable lorsqu'[...] on les attribue à la colère céleste, dont on s'étonne de la durée et de la grandeur. »<sup>377</sup> Étant donné les observations ci-dessus sur l'appel à la tolérance, ce genre de commentaire irrite le lecteur moderne. Dans les exemples cités auparavant, on a découvert un côté respectueux de Bayle pour la pensée orientale. La proximité que Bayle voit dans la conviction centrale des brahmanes et des quiétistes a un impact plutôt nuisible sur son atti-

<sup>373</sup> GYMNOSOPHISTES, rem. G.

<sup>374</sup> BRACHMANES, rem. G.

<sup>375</sup> BRACHMANES, rem. K.

<sup>376</sup> BRACHMANES, rem. L.

<sup>377</sup> BRACHMANES, rem. L.

tude ouverte et remplie d'estime pour les acquisitions intellectuelles et philosophiques des cultures de l'Est. En conséquence, il n'est pas possible de peindre une image homogène de la tolérance chez Bayle. Elle est, au contraire, très différenciée, très complexe et elle tient compte de la réalité. Jamais Bayle n'est catégoriquement pour ou contre et jamais il ne suit aveuglément une doctrine ou une argumentation sans la faire passer au banc d'essai. Cette façon de procéder est très caractéristique bien qu'elle rende une interprétation pratiquement impossible. Elle permet de découvrir d'innombrables facettes d'une affaire, mais complique les réponses simples. Il est alors tout à fait sensé de parler des mille et une lectures possibles du DHC puisque les articles sont tellement riches d'aspects et d'informations qu'on peut être certain de trouver quelques part ailleurs dans un autre article une contradiction à ce qu'on vient de lire. Selon la composition individuelle d'un choix d'articles que chaque lecteur construit à sa façon et selon ses intérêts, il crée une approche personnelle et kaléidoscopique. La direction que le lecteur choisit de suivre – guidé soit par sa curiosité, soit par les renvois, soit par le hasard – a un impact immédiat sur sa perspective. Pour cette raison, l'interprétation varie d'un lecteur à l'autre et aucun ne peut prétendre avoir la meilleure interprétation. Bien au contraire, les lecteurs de Bayle sont de plus en plus obligés de prendre conscience de la relativité de leur lecture du DHC. De façon inductive, le philosophe de Rotterdam nous fait tous prendre une attitude sceptique. En conséquence, ce n'est pas seulement dans les articles ou bien dans leur présentation et leur structure que Bayle passe pour un sceptique. Il faut considérer l'ouvrage intégral afin de détecter sa dimension sceptique. La mise en pratique du scepticisme s'effectue alors plus au niveau de la forme que du contenu.

Quelle connaissance procure finalement l'analyse de ces articles orientaux ? Quelle réponse faut-il formuler dans ce contexte à la question de savoir si Bayle pratique et vit le scepticisme ? D'un côté, les traces du pyrrhonisme se trouvent partout et la relativité représente la clé de voûte. Elle est l'argument polyvalent qui rend le plus grand service. En conséquence, l'ensemble des articles fait ressortir que Bayle fait preuve d'un relativisme important bien qu'il donne souvent des réponses et des conclusions logiques. De surcroît, il relativise mutuellement les religions de manière à ce que ni les catholiques, ni les protestants, ni les musulmans, ni d'autres religions orientales passent pour tout à fait bons ou tout à fait méchants. Dans l'article PASCAL, par exemple, Bayle présente « l'un des plus sublimes esprits du monde »<sup>378</sup> comme un bon catholique et exprime son estime pour ses mérites intellectuels. Ceci n'empêche pas que Bayle mentionne aussi les côtés négatifs de ce « grand philosophe » comme il l'appelle. Guillaume FAREL, « l'un des principaux ministres de l'église réformée »<sup>379</sup> est un de nombreux autres articles dans lesquels Bayle présente de manière favorable le personnage tout en montrant aussi des traits de caractère négatifs, un écrit ou un

---

<sup>378</sup> PASCAL, corps.

<sup>379</sup> FAREL, corps.

événement douteux. Et finalement, AVERROËS, « l'un des plus subtils philosophes qui aient paru entre les Arabes »<sup>380</sup> dont on a ciritqué « la religion [...], car on veut que non-seulement il ait méprisé le judaïsme et le christianisme, mais aussi le mahométisme, qui était sa religion extérieure. »<sup>381</sup> Ces trois courts exemples illustre que Bayle travaille attentivement à faire ressortir autant de facettes du personnages que possible, évite des descriptions trop simplistes et tient, au contraire, compte de la complexité.

Suite à ce que nous avons découvert dans l'analyse de l'Orient dans le DHC, avec les réflexions sur la mise en scène du scepticisme, nous concluons que Bayle passe plutôt formellement pour un sceptique. La composition des articles examinés ci-dessus montre ce schéma dialectique du pour et du contre qui alternent. Si on considère alors la structure en relation avec le contenu, on découvre qu'à ce niveau Bayle pratique la *skepsis*.

## 2.5 Conclusion intermédiaire : les parties et l'ensemble

Suite à ce que nous venons d'analyser, la conception de la mise en scène et de la mise en pratique ont pour but de rendre le scepticisme baylien, tel qu'il se manifeste dans le DHC, accessible et plus concret. Cependant, il faut réaliser que l'interprétation définitive du texte de Bayle à cet égard reste un idéal, étant donné que ce texte est très riche et dense en informations. De plus, l'impact du genre se fait sentir considérablement dans ce contexte parce que le caractère éclectique de la collection du savoir motive Bayle, comme ses collègues lexicographes, à rassembler autant de connaissances que possibles. En y associant la méthode sceptique, Bayle cherche alors les arguments affirmatifs et ceux qui les réfutent. Et inversement, le morcellement<sup>382</sup> du texte, respectivement la forme en articles et en remarques aboutit chez Bayle à un scepticisme qui se manifeste à travers la forme. Elle sert d'échafaudage au texte et transmet le message sceptique tandis qu'au niveau du contenu ce message reste ambigu, parfois contradictoire ou même paradoxal, malgré d'innombrables commentaires explicites et implicites. Antony McKenna remarque à propos de la méthodologie de Bayle qu'« il procède toujours systématiquement par l'examen des différentes réponses qui peuvent être apportées par son interlocuteur à telle ou telle question et par la démonstration implacable que ces réponses sont insatisfaisantes. »<sup>383</sup> Cet effet est encore renforcé par la technique de lecture individuelle de chaque lecteur. Lors du sous-chapitre sur le rôle du lecteur<sup>384</sup>, nous avons déjà souligné qu'il est un participant actif et inclus dans le dialogue mené dans le texte.

<sup>380</sup> AVERROËS, corps.

<sup>381</sup> AVERROËS, corps.

<sup>382</sup> Nous reprenons ce terme de Béatrice Didier que nous citons ci-dessous, voir p. 204, note 394.

<sup>383</sup> McKenna, *op. cit.* (2017), p. 148.

<sup>384</sup> Voir le sous-chapitre 1.2.9 « *Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici ...* » – *Le rôle du lecteur*, p. 99 ss.

La lecture pluridimensionnelle provoque alors le phénomène qu'il y a mille et une façon de lire le DHC et d'interpréter en conséquence l'attitude de Bayle envers les thématiques abordées, comme le scepticisme par exemple. L'exhaustive littérature de recherche tient compte de ces nombreuses façons de lire Bayle.<sup>385</sup> Cette observation a motivé notre réflexion de considérer l'ouvrage intégral, le dictionnaire, comme la manifestation du scepticisme baylien. Les nombreux petits commentaires de Bayle, découpés en morceaux et dispersés dans l'ouvrage, créent finalement, dans l'ensemble du DHC, une atmosphère sceptique. La corrélation entre les parties et l'ensemble provoque, dans ce cas, de la confusion. Une fois la lecture terminée, le lecteur s'est approprié beaucoup d'informations, il a suivi des changements de perspectives et la confrontation dialectique de divers arguments. Mais en ce qui concerne l'attitude concrète de Bayle, il reste plutôt confus. Et c'est le but du philosophe de Rotterdam. À cause de la fin ouverte, le lecteur se retrouve dans un état d'irritation où il est de moins en moins capable de juger concrètement les discussions, les débats et l'opinion de Bayle. Il peut envisager plusieurs possibilités : continuer la recherche d'arguments supplémentaires, soit dans d'autres articles du DHC, soit dans d'autres ouvrages, soit par ses propres réflexions qui lui permettraient par la suite de reprendre son autonomie de juger des sujets en question. Mais un premier effet nécessaire de la confusion créée par Bayle est donc la suspension du jugement qui anime par la suite ses propres réflexions.

John C. Laursen conclut en langage pyrrhonien après l'examen du *Commentaire philosophique* de Bayle que ce dernier est convaincu de la faiblesse de la raison humaine : « la raison est faible et pousse soi-même dans des paradoxes et [que] nous sommes les produits de notre éducation. »<sup>386</sup> Comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre sur la mise en scène, ce moment de prise de conscience de la faiblesse de la raison humaine figure également dans le DHC et joue un rôle décisif. C'est le moment de l'*isostheneia* où Bayle recourt plusieurs fois à la foi et à la révélation divine dans l'argumentation fidéiste, afin de sortir de l'insuffisance de la raison humaine. Cependant, il est possible de continuer la réflexion dans un autre sens. La doctrine pyrrhonienne enseigne la relativité des objets par rapport à nos sens et par rapport à notre entendement, et aussi la relativité des coutumes et de l'éducation. Cela met à égalité la valeur de différentes attitudes de telle manière que – à cause de la faiblesse de la raison humaine – il n'y plus de prépondérance justifiable d'une seule conviction. En conséquence, il faut nécessairement tolérer d'autres convictions à cause de l'égalité de leur force. Dans les deux cas décrits, l'*isostheneia* n'est plus suivie de l'*epokhê* comme c'est le cas dans la tradi-

<sup>385</sup> Dans d'autres textes de Bayle, on trouve également des passages qui propagent sa pensée sceptique. Notre étude se concentre sur le DHC afin de donner une image telle qu'elle se présente dans une publication. L'analyse de la structure textuelle du *De la tolérance : Commentaire philosophique* ou des *Pensées diverses sur la comète* serait une piste intéressante à suivre pour rajouter encore d'autres pièces à la mosaïque du scepticisme baylien.

<sup>386</sup> Laursen, *op. cit.* (2011), p. 140 ; « reason is weak and works itself into paradoxes, and we are products of our education. »

tion sceptique de l'Antiquité. La transmission du scepticisme au XVII<sup>e</sup> siècle va alors de pair avec une adaptation au besoin du temps moderne. Bayle comme Montaigne ou La Mothe Le Vayer fonctionnalise l'argumentation sceptique afin de réaliser des buts idéologiques et donc autres que le bonheur et la tranquillité de l'homme. Si on mène la réflexion dans cette perspective, la tolérance surgit alors suite à la faiblesse ou à l'insuffisance de la raison. Laursen résume que

Bayle croit bien que sa raison lui a enseigné quelques vérités, mais il reconnaît aussi que la raison d'autres gens leur enseigne d'autres vérités. Cela peut être interprété comme une sorte de suspension de jugement concernant la vérité universelle d'idées morales et équivaut à suivre la dépendance traditionnelle sceptique des coutumes et de l'éducation en déterminant la façon de vivre.<sup>387</sup>

La relativité que Laursen aborde dans ce passage concernant la vérité personnelle de chacun détermine finalement le mode de vie. L'attitude sceptique a un impact pratique. Cette observation montre que le scepticisme baylien n'est pas seulement un concept théorique, mais aussi une attitude pratique pour la vie au quotidien. Laursen confirme l'effet pratique du scepticisme à base du *Commentaire philosophique* et partage en conséquence notre interprétation selon laquelle cette doctrine philosophique constitue chez Bayle aussi une mise en pratique.

Gianni Paganini accentue d'autres aspects et insiste sur la modernisation du scepticisme. Dans son chapitre sur Bayle, il débat de l'interdépendance entre l'appel à la foi, les conflits de l'omnipotence et de la véracité divine, c'est-à-dire les multiples problématiques de la théodicée, et la garantie des connaissances humaines à partir de notions théologiques, mais aussi philosophiques. Il replace Bayle et son œuvre, par ce moyen, dans le contexte de la pensée cartésienne et du courant intellectuel de son temps, mais s'interroge moins sur la nature sceptique du philosophe de Rotterdam.<sup>388</sup> Francine Markovits prend, comme Gianni Paganini, les arguments cartésiennes comme point de départ, mais poursuit une autre piste. Son approche insère Bayle dans la tradition pyrrhonienne telle quelle était transmise par Sextus Empiricus, caractérise « le scepticisme de Bayle comme une philosophie du déplacement par opposition au cartésianisme, philosophie du point fixe. »<sup>389</sup> Le but de son article est de « déceler chez Bayle une philosophie des variations : un discours qui opère hors de sa place [...] »<sup>390</sup> Comme nous l'avons fait, Markovits souligne le lien aux modes de Sextus Empiricus et explique que le public de lecteurs était, entre autre, constitué de demi-savants qui « n'ont pas

<sup>387</sup> Laursen, *op. cit.* (2011), p. 140 ; « Bayle may believe his reason taught him some truths, but also recognizes that other people's reason teaches them different truths. This may be interpreted as a sort of suspension of judgment about the universal truth of moral ideas, and amount to following the traditional sceptical reliance on customs and education in determining how to live. »

<sup>388</sup> Voir Paganini, *op. cit.* (2008), p. 349-384. Comme Paganini l'indique dans le titre de son ouvrage, il se donne pour but d'étudier le débat des modernes *sur* le scepticisme.

<sup>389</sup> Francine Markovits, « Bayle sur les traces de Sextus » dans Isabelle Delpla et Philippe de Robert (éds.), *La raison corrosive*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 175-210, cit. p. 175 sq.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 176.

le temps de lire. Il importe que ceux qui font des livres leur écrivent des abrégés. »<sup>391</sup> Les articles du DHC représentent les abrégés et les rapports. La pratique de les disperser dans le labyrinthe du DHC et ses renvois provoque l'effet du déplacement, ce que Marcovits a mentionné. Cela s'accorde avec nos observations et implique ce que nous désignons finalement par la fin ouverte. Et Oscar Kenshur l'exprime de la façon suivante :

Ce procédé et cette structure – les deux sont finalement inséparables – ont une fin ouverte. En bougeant de l'article aux remarques, des *remarques* aux *Éclaircissements*, Bayle entraîne le doute sans atteindre la fixité de l'équipollence<sup>392</sup>. [...] Le scepticisme baylien est la recherche de la vérité et bien que son encyclopédie, comme tous les livres, doive s'arrêter au bout du compte, sa forme est emblématique pour un procédé d'inclusion qui ne peut pas être enfermé dans un livre, un procédé qui n'a pas de fin.<sup>393</sup>

C'est-à-dire que les parties – à savoir les articles, les remarques et les notes – constituent l'ensemble de l'ouvrage. Elles sont les pierres, qui se diffèrent par rapport à leur forme, leur qualité et leur taille, et forment une mosaïque quand on les met ensemble. Et inversement, l'ensemble conditionne les parties. Le genre littéraire impose des éléments constituants à l'ouvrage qu'il faut respecter afin de répondre aux exigences du genre correspondant.

Tout compte fait, il reste pourtant la question de savoir comment il faut répondre aux questions formulées au début du chapitre. Comment faut-il interpréter alors la mise en scène et la mise en pratique ? Une réponse définitive à cette question ne tiendrait pas compte de la complexité du DHC puisque les multiples aspects qui se trouvent dans le DHC forment un véritable labyrinthe. Par conséquent, Bayle ne peut pas être classé dans des catégories nettement séparées les unes des autres. Il incarne et représente son ouvrage qui est aussi pluridimensionnel et qui relie tout à tout. Il relie en soi les traits de caractère des anciens sceptiques avec des attitudes protestantes, il combine la philosophe avec la théologie et avec des attitudes fidéistes, il tisse les débats actuels par rapport aux questions qui ont occupé des générations de philosophes et d'hommes en général. Selon toute apparence, Bayle n'a pas de conviction sceptique cohérente. Il tourne les arguments en faveur de l'idée qu'il veut développer. La situation concrète conditionne l'usage de l'argument.

Le rapport entre le genre littéraire, c'est-à-dire la forme extérieure que l'auteur donne à son texte, et le contenu se caractérise, d'après notre analyse, sous l'angle du scepticisme par quatre aspects. Premièrement, le morcellement en articles est constitutif du dictionnaire, comme il est un recueil de mots-clés et de leurs significations, plus précisément un recueil de noms propres avec l'aperçu biographique correspondant. Ce morcellement du texte signifie

<sup>391</sup> Markovits, *op. cit.* (2003), p. 182.

<sup>392</sup> Nous préférons l'expression de l'*égalité des forces*.

<sup>393</sup> Oscar Kenshur, « Pierre Bayle and the Structure of Doubt » dans *Eighteenth-Century Studies*, vol. 21, n° 3, 1988, p. 297–315, cit. p. 315 ; « This procedure and this structure—the two are finally inseparable—is open-ended. In moving from article to *remarques*, from *remarques* to *Éclaircissements*, Bayle engenders doubt without reaching the fixity of equipollence. [...] Bayle's skepticism is a search for truth, and although his encyclopedia, like all books, must ultimately stop, its form is emblematic of an inclusive procedure that cannot be enclosed in any book, a procedure that never stops. »

aussi le morcellement des sujets jusqu'au point que l'étendue et la variété des aspects partiels provoquent la confusion auprès du lecteur et le poussent à la prise de conscience de la complexité d'un seul sujet. Il ne suffit pas alors de penser la chaîne de causalité dans laquelle « [l]e scepticisme aboutit plus volontiers au morcellement de la forme. »<sup>394</sup> En tournant cette chaîne dans l'autre sens, le morcellement de la forme peut également fonctionner en tant que cause qui provoque ou reflète l'attitude sceptique. Cette observation révèle une corrélation étroite entre le genre littéraire et le contenu que l'auteur veut présenter d'une certaine manière, afin de créer un certain effet. Les ouvrages de La Mothe Le Vayer ou, par exemple, l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au Royaume de France* de Théodore de Bèze, qui est un des ouvrages les plus cités du DHC, sont composés de façon logique, chronologique, subdivisés en livres selon les régences des rois depuis 1517 et écrits d'un trait cohérent, tandis que le DHC ressemble à un fatras chez un antiquaire, réunissant d'innombrables petits objets de différents siècles, sans fil rouge apparent. Le premier effet sur le lecteur est très différent quand il ouvre l'un ou l'autre ouvrage. La collection de Bayle rappelle aussi quelques passages des *Esquisses pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus où ce dernier réunit diverses perceptions d'un objet pour illustrer la variation des points de vue possibles. Bayle produit également cet effet et laisse agir la pluralité des aspects sur l'esprit des lecteurs. La structure du texte, imposée par le genre et ses traits caractéristiques formels, influence les attentes du lecteur, ainsi que la façon d'aborder le texte. C'est-à-dire que des aspects formels véhiculent déjà l'apparence sceptique bien avant qu'on ne plonge dans la profondeur des articles. Pour cette raison, il nous semble approprié d'appeler Bayle comme étant un sceptique *formel* ou *de forme* et aussi comme un metteur en scène du scepticisme moderne puisqu'il sait utiliser les apparences visuelles, et même physiologiques, du texte en sa faveur.

Deuxièmement, la méthode sceptique de Bayle lui permet de relativiser, par la confrontation des arguments, un savoir que l'on considère certain et des convictions enracinées et assez souvent chargées idéologiquement. La manière dont Bayle aborde les cultures orientales, par exemple, est respectueuse et il ne les déclare pas inférieures comme l'ont fait dans la plupart des cas les missionnaires. Avec son ouverture d'esprit, il prête attention aux sources qui lui sont accessibles et les examine de manière approfondie, de sorte qu'il est capable de montrer la valeur des doctrines orientales. Cependant, l'effet secondaire de cette valorisation de l'héritage culturel et surtout spirituel est plus grave. En montrant les parallèles entre la pensée de Spinoza et la pensée des orientaux, il détruit sur le papier la base de toute position hégémonique des pays européens. Malheureusement, l'impact de cette argumentation reste plutôt inexistant dans la vie pratique et politique. Ce n'est que dans des publications récentes que la valeur interculturelle du DHC et de la pensée baylienne fait l'objet d'une prise de conscience.

---

<sup>394</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 147.



Urs App et avec lui Hans P. Sturm honorent l'importance de Bayle et le considèrent comme le premier philosophe interculturel.<sup>395</sup>

À cette attitude de philosophe interculturel s'ajoute, troisièmement, la lutte pour la tolérance. Elle représente un sujet central que Bayle tient à cœur et le DHC recèle également de nombreux passages à l'égard de ce vif engagement. De plus, la forme discontinue d'un dictionnaire permet à Bayle de répéter à maintes reprises la thématique de la tolérance. L'avantage est double. D'un côté, il se produit un effet didactique puisque le lecteur rencontre, à maintes reprises, l'appel implicite et explicite à développer une attitude tolérante. Le processus éducatif se caractérise donc par sa circularité et sa concentricité parce que le lecteur tourne en de nombreux endroits autour du même sujet, à savoir la tolérance dans le cas présent. De l'autre, Bayle augmente, par la répétition du sujet, les chances qu'un lecteur tombe dès la première fois qu'il consulte le DHC sur un passage correspondant. Si un lecteur n'est à la recherche que d'un seul article ou d'un passage précis, il est probable qu'il ne tombera pas sur un des sujets clés que l'auteur a l'intention de propager avec toute son ardeur. Afin de prévenir ce cas, la répétition et la dispersion représentent un moyen efficace pour atteindre aussi un lecteur passager qui n'a pas l'intention de lire plusieurs articles.

Quatrièmement, Bayle se sert, selon ses besoins, du scepticisme comme d'un outil, ce n'est donc pas un but en soi. À cause de ce fait, le scepticisme baylien est clairement différent des scepticismes antiques.<sup>396</sup> Il l'utilise pour créer de la confusion, pour préparer son argumentation fidéiste et pour propager la tolérance, surtout dans les affaires religieuses et confessionnelles, mais aussi culturelles ce que les articles orientaux montrent. Membre engagé de la République des Lettres, Bayle a vécu l'interculturalité avec ses confrères à travers les frontières de plusieurs pays européens. Il faut alors se poser la question de savoir à quoi cet outil sert concrètement. Le fait de démontrer la relativité de toute chose crée un effet d'égalité entre les personnages, entre les religions et les cultures, ainsi qu'entre les différentes opinions concernant un sujet. Personne n'est ni tout à fait bon, ni tout à fait méchant. Bayle prend soin de montrer autant que possible la pluralité des traits de caractère et rappelle implicitement qu'il faut toujours considérer les deux côtés de la médaille. L'égalité des forces concernant différentes opinions, il faut prendre conscience qu'il n'y a pas d'argument qui pourrait justifier de faire prévaloir une opinion par rapport à une autre. Ceci est pertinent pour le contexte des convictions religieuses parce que cette argumentation empêche qu'une autorité politique ou ecclésiastique puisse imposer une orientation religieuse. L'argumentation justifie la liberté de choix et démontre que la tolérance envers d'autres attitudes est nécessaire. Bayle cite l'*Histoire de l'église au Japon* de Jean Crasset dans le corps de l'article JAPON : « On compte jusqu'à douze sectes, ou douze religions dans le Japon ; et chacun a la liberté de suivre celle

<sup>395</sup> Voir Urs App, *The cult of emptiness*, Rorschach, Universitymedia, 2012, p. 186, et voir Sturm, *op. cit.* (2016), p. 141-144.

<sup>396</sup> Voir la citation de Hans Peter Sturm ci-dessus à la page 177, note 290.

qu'il lui plaît, ce qui ne cause point de division, par la raison, disent-ils, que les entendemens ne sont pas unis de parenté, comme les corps. »<sup>397</sup> L'exemple illustre que la coexistence pacifique de plusieurs religions ou confessions est possible. La lutte pour la tolérance est alors étroitement liée à la lutte pour la liberté de choix. Reprenant la citation du début de ce chapitre de Helena van Lieshout sur Bayle et sa façon associative de travailler<sup>398</sup>, il faut alors conclure que, lors de la composition des remarques, Bayle a néanmoins consciemment combiné les différentes citations et aspects de sorte qu'il a véritablement construit ses articles. Il ne laisse pas la suite logique de sa pensée au hasard. Bien au contraire, l'analyse des articles jusqu'ici montre qu'il choisit la direction vers où il veut pousser la réflexion.

En guise de conclusion, on parvient, d'un côté, à la même conclusion que Frédéric Brahami : « Bayle n'est pas pyrrhonien, parce que son scepticisme excède celui des *Esquisses*, ce qui procède de la médiation religieuse. Ce scepticisme porte en lui-même le renversement [...] du rapport entre la théorie et la pratique. »<sup>399</sup> De l'autre côté, il existe des passages dans le texte des articles analysés ci-dessus qui nous font également parvenir à l'interprétation de Sébastien Charles, à savoir de considérer Bayle comme un représentant radical du pyrrhonisme.<sup>400</sup> Charles examine la signification et l'évolution au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de Bayle en tant que sceptique. L'examen du cas de Jacques-Pierre Brissot de Warville, chef des Girondins pendant la Révolution Française<sup>401</sup>, montre la transformation d'un pyrrhonisme baylien radical en un scepticisme *raisonnable* ou bien un scepticisme *mitigé* au siècle des Lumières. Il est intéressant de voir que cet article de Charles a paru dans la même collection que l'article de Kristen Irwin, intitulé « Les implications du scepticisme modéré académique de Bayle pour la connaissance morale ». <sup>402</sup> Les deux chercheurs défendent des positions opposées, en considérant le scepticisme baylien comme pyrrhonien aussi bien qu'académicien, comme radical aussi bien que modéré. Et cependant, leurs argumentations sont logiques et cohérentes.

<sup>397</sup> JAPON, corps.

<sup>398</sup> Voir la citation ci-dessus à la page 110, note 2.

<sup>399</sup> Brahami, *op. cit.* (2001), p. 119.

<sup>400</sup> Sébastien Charles, « Bayle au siècle des Lumières. Du pyrrhonisme radical au scepticisme mitigé » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 189–202.

<sup>401</sup> Chalmers, *op. cit.* (1812-1817), vol. 7, p. 19-25.

<sup>402</sup> Irwin, *op. cit.* (2017). Kristen Irwin se réfère aux travaux de Thomas Lennon et José Maia Neto que nous avons également retenus et précise que le « *scepticisme académicien* renvoie fondamentalement à un engagement d'intégrité intellectuelle comme celle de Cicéron : il faut manier le jugement. » (*ibid.*, p. 129) Ensuite, elle argumente que Bayle est disposé à changer sa position ce qui implique qu'il change de jugement et un changement n'est pas une suspension. (Voir *ibid.*, p. 131.) Ce fil argumentatif est concluant et les passages qu'elle cite, où Bayle désigne, par exemple, le pyrrhonisme comme exécration, sont tout à fait corrects. Cependant, on trouve également des passages dans les écrits de Bayle qui témoignent du contraire. Il ne faut pas se laisser tenter d'accorder trop de poids à quelques phrases isolées. Il faut plutôt prendre de temps en temps des distances auto-critiques. De plus, il est possible d'interpréter les changements de positions de Bayle comme étant une caractéristique pyrrhonienne puisque les pyrrhoniens sont également capables de prendre position. La différence importante est qu'ils ne postulent pas cette position comme définitive, mais comme provisoire sur la base de leur perception.

Il en est de même pour notre conception de la mise en scène et de la mise en pratique. La conséquence nécessaire qui découle de cet état de données est qu'à cause de l'égalité des forces des arguments, il faut s'abstenir d'un jugement définitif. Nous, c'est-à-dire les lecteurs du DHC et la communauté des chercheurs, c'est-à-dire tous ceux qui lisent Bayle au XX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècle, pouvons seulement décrire ce qui nous apparaît suite à la lecture du DHC. Reprenons la pensée d'Antony McKenna qui souligne qu'

[i]l y a donc des contradictions dans les prises de position de Bayle – tout particulièrement sur les rapports entre la raison et la foi, et donc sur le statut du pyrrhonisme – mais on peut dégager une cohérence qui se fonde sur les *raisons* de ces revirements. Ainsi, ou bien nous sommes face à une contradiction flagrante de la part d'un philosophe subtil, ou bien nous admettons que cet esprit subtil nous invite à creuser la cohérence secrète et dangereuse de sa pensée, qu'il y a une raison constante derrière la posture pyrrhonienne.<sup>403</sup>

La cohérence consiste alors paradoxalement en la certitude qu'on va trouver, en tant que lecteur, quelque part ailleurs dans le DHC, un argument qui va contredire l'argument qu'on vient de lire. Et, probablement, il y a encore un troisième ou quatrième aspect dispersé dans un autre article. Ceci est le fil rouge de la pensée baylienne qui est omniprésent bien qu'il soit bien caché derrière la façade des arguments dialectiques, des confrontations d'aspects divers à la façon pyrrhonienne et des contradictions d'une remarque à l'autre. Ces observations ont également motivé les deux concepts de la mise en scène et de la mise en pratique. D'un côté, Bayle crée un lieu pour présenter la pensée sceptique et pyrrhonienne. Elle figure sous plusieurs angles, sous différentes lumières avec différents acteurs. Comme le marionnettiste, c'est lui qui tire les ficelles et qui décide de ce qui se passe sur scène en choisissant les citations et en en construisant un dialogue. De l'autre côté, Bayle est un sceptique pratiquant qui applique et réalise ce que l'attitude sceptique exige du philosophe. Cette pratique philosophique marque surtout le chemin vers la tolérance. Le scepticisme moderne, sous la plume de Bayle, prend donc une nouvelle tournure. L'ensemble des nuances fidéistes, des passages dialectiques académiciens avec à la base une attitude pyrrhonienne en y ajoutant ses expériences personnelles, constitue le scepticisme baylien d'une manière complexe, mais pourtant cohérente. Et Bayle épuise les possibilités que le dictionnaire lui offre : il disperse les informations en plusieurs endroits, il les agence de façon dialectique et laisse, en de nombreux cas, la fin ouverte. Finalement, Bayle nous échappe et nous laisse dans le vide tout en nous faisant, par ce moyen, la leçon pyrrhonienne.

---

<sup>403</sup> McKenna, *op. cit.* (2017), p. 159.

## Chapitre 3

# Le rapport entre forme et contenu : l'historiographie critique et polémique

Le but du présent chapitre est de continuer à examiner les résultats des analyses précédentes et de démontrer par ce moyen un effet diamétralement opposé à la corrélation entre la forme extérieure du DHC et la structure interne que nous venons de décrire concernant le scepticisme. Cette démarche tend à faire ressortir que la même méthode baylienne peut servir à la mise en œuvre d'un tout autre but. Au lieu de la fin ouverte, Bayle cherche le consensus et la version la plus probable des faits historiques. L'activité de ramasser autant d'informations et autant de sources que possibles est une fois de plus le moteur de Bayle. Mais sa perspective change. En tant qu'historien et, plus encore, historiographe, il peint l'image de son époque et du genre humain en général tout en faisant ressortir les mérites, ainsi que les abîmes insondables de l'être humain.

L'histoire est le miroir de la vie humaine ; or la condition de la vie humaine est que le nombre de méchants et des impies, tout de même que celui des fous, soit infini ; l'histoire n'est autre chose que le portrait de la misère de l'homme.<sup>1</sup>

Avec les outils divers que nous avons examiné en haut, Bayle se transforme sans problèmes en peintre de son époque afin d'esquisser ce « portrait de la misère de l'homme ». Au premier coup d'œil et en considérant la partie historique du DHC, c'est-à-dire les corps d'articles, ce portrait ne semble pas aussi misérable et sombre que la citation de Bayle le suggère. En y regardant de plus près, le portrait s'assombrit à cause des détails donnés dans les remarques de la partie critique. L'ensemble des discussions et des explications critiques fait surgir une critique et aussi une polémique qui ont pour but de participer vivement aux débats et querelles du XVII<sup>e</sup> siècle. De surcroît, Bayle ne se limite pas à son époque, mais s'investit également dans des discussions qui traversent les siècles et donnent toujours lieu à des réflexions nouvelles de la part des érudits. Ruth Whelan a analysé, par exemple, la prise de position de Bayle

---

<sup>1</sup> OROSE, rem. G.

dans le cas de Nestorius, ce qui débouche sur une lutte pour la réhabilitation de ce patriarche de Constantinople du V<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup>

Il est tout d'abord nécessaire de s'interroger sur la méthode de Bayle et l'image qu'il s'est fait d'un historiographe. Quelles sont ses tâches et à quelles exigences doit-il répondre ? De nombreuses recherches ont fait de ce rôle de Bayle un sujet de discussion que nous allons reprendre et tenter d'enrichir de nos résultats. Ensuite, nous rentrerons plus en détail en déplorant la variété des sujets que Bayle aborde. Cette démarche est accompagnée de la question de savoir comment Bayle balance entre la critique et la polémique. Y a-t-il des sujets qui restent clairement dans le domaine de la critique ? Que faut-il pour faire basculer le philosophe de Rotterdam dans la polémique ? Quels buts cherche-t-il à réaliser par les remarques critiques ? Se différencient-ils des buts qu'il a l'intention de mettre en œuvre par la polémique ?

La définition du corpus pour cette étude s'est faite, au début, sur la base de deux critères. Premièrement, nous voulions retenir les articles des personnages qui ont vécu au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce critère s'est montré problématique, surtout dans les cas où les personnages ont vécu le changement de siècle. Nous avons donc décidé de suivre la logique de Bayle et rajouté au corpus les personnages qu'il a explicitement liés au XVII<sup>e</sup> siècle dans le texte, de sorte que cette pratique est devenue notre deuxième critère. Nous retenons alors également ces articles où Bayle traite, dans les remarques, un événement qui a eu lieu au XVII<sup>e</sup> siècle ou qui a un impact évident pour un sujet pertinent du vivant de Bayle. Ceci est surtout le cas dans certains articles qui traitent d'un personnage du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette façon de procéder permet de tenir compte du morcellement des sujets dans le DHC. Étant donné que ce corpus est pourtant très exhaustif nous analyserons la structure de quelques articles en détail de façon exemplaire et retracerons les grands axes thématiques. Les deux démarches ont pour but de faire ressortir l'image complexe et assez souvent ambiguë que Bayle peint du siècle classique.

### 3.1 La méthodologie historiographique de Bayle

Le format du *Dictionnaire* permet à Bayle d'introduire de la variété dans son travail mais, plus important, il favorise son objectif d'extraire de vrais faits de la masse de matériel historique : les remarques permettent la discussion et la digression en long et en large ; la citation permet à un auteur de parler dans son propre intérêt ; l'usage des renvois permet au lecteur de comparer des opinions opposées ou complémentaires dans différentes parties du livre.<sup>3</sup>

Charles O. Cook réunit dans cette brève énumération trois aspects importants concernant le genre littéraire du dictionnaire et souligne leur pertinence pour l'ouvrage baylien. Bayle

<sup>2</sup> Voir Whelan, *op. cit.* (1989), p. 31-55.

<sup>3</sup> Cook, *op. cit.* (1977), p. 139 ; « The format of the *Dictionnaire* allows Bayle to introduce variety into his work but, more important, it abets his aim of refining true facts out of the mass of historical material : the remarks permit discussion and digression at length ; the quotation allows an author to speak on his own behalf ; the use of cross reference permits the reader to compare opposing or complementary opinions in different parts of the book. »

reflète le travail de rédiger un dictionnaire de la façon suivante au tout début de la rem. D de l'article CAMDEN :

*On la réimprima plusieurs fois..... toutes les nouvelles éditions devenaient meilleurs.] Il y a des matières inépuisables ; on y peut toujours ajouter, parce qu'on oublie toujours certaines choses qu'on aurait pu dire. Voilà le destin des dictionnaires. Il y a d'autres sujet si difficiles, si obscure, si chargés de tant d'accessoires, que tout ce que l'on peut faire c'est de ne s'y tromper pas souvent. En un mot, il y a beaucoup de raisons pour lesquelles un livre se perfectionne à force d'être imprimé et réimprimé.<sup>4</sup>*

Comme le travail de Sisyphe, la rédaction d'un dictionnaire n'a apparemment pas de fin. L'auteur aura toujours des rajouts à faire et des détails à joindre. À part un côté désespérant de cette tâche interminable, il y a aussi un côté passionnant puisque l'auteur a l'occasion de perfectionner au fur et à mesure son ouvrage qui cesse d'être statique et devient mobile et dynamique. C'est un potentiel énorme pour l'auteur en tant que créateur d'un recueil de savoir théoriquement illimité. Certes, ce genre de recueil ne représente qu'un idéal inaccessible puisque le savoir change au cours des siècles, c'est-à-dire qu'il est temporel. Néanmoins, la perspective de pouvoir toujours aller encore plus loin, de pouvoir mieux comprendre et connaître le monde motive l'homme et lui sert de moteur.

Bayle intitule son dictionnaire « historique et critique ». En cela, il ne fait qu'édicter une loi des dictionnaires, loi plus ou moins bien observée par les auteurs, on en conviendra. Que des perspectives historique viennent enrichir, préciser chaque entrée, c'est là une nécessité, à laquelle se soumettent d'ailleurs même les dictionnaires qui nous semblent manifester fort peu d'esprit critique. Cependant le pullulement d'informations qui découle presque inévitablement de la multiplication des articles devrait exiger de la part de l'auteur un certain tri, un choix, une « critique » au sens grec du terme *krinein*, passer au crible. En quoi Bayle va servir d'exemple à tout le XVII<sup>e</sup> siècle, grâce d'ailleurs à un certain nombre de malentendus [...].<sup>5</sup>

Et comme Bayle a marqué le XVIII<sup>e</sup> siècle et les engagements lexicographiques ainsi qu'encyclopédiques, le philosophe de Rotterdam était conscient du fait qu'un siècle est en quelques sorte le résultat du siècle précédent. Une chaîne de cause à effet lie les événements. Cette observation s'impose quand on classe les articles. Environ un tiers des articles du DHC appartiennent au XVI<sup>e</sup> tandis qu'un quart pour le XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>6</sup> La présence de personnages, qui ont vécu au siècle précédant celui de Bayle, est considérable de sorte que les sujets que Bayle traite par le biais de cette période montrent à la fin leur impact. D'un côté, il devient évident que l'on comprend l'actualité à travers le passé et qu'elle est donc le produit de l'interaction et de la corrélation de nombreuses actions et événements historiques. De l'autre côté, on découvre qu'il y a des sujets récurrents qui occupent l'histoire des idées depuis toujours. La

<sup>4</sup> CAMDEN, rem. D.

<sup>5</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 225.

<sup>6</sup> Ces chiffres doivent être considérés prudemment puisque les articles des personnages qui ont vécu au changement du siècle sont parfois difficiles à classer. Le travail de Jacques Solé a été très précieux pour aborder la problématique et nous a servi d'orientation. Certes, on parvient à quelques différences dans les détails, mais les grandes tendances restent les mêmes de sorte que nous nous référons aux chiffres de Solé (Voir Solé, *op. cit.* (1968), p. 120-127.).

prise de conscience du fait que certains sujets ne changent pas montre que la nature humaine ne change pas non plus beaucoup et que surtout les circonstances extérieures diffèrent. Nous verrons, dans ce qui suit, que Bayle défend bien l'idée d'une évolution de l'homme, mais qu'elle ne représente pas une amélioration. L'apport de la religion chrétienne par rapport à l'Antiquité grecque, par exemple, le savoir concernant la révélation divine, les découvertes scientifiques et donc l'accumulation du savoir en général n'est pas à sous-estimer, mais ne change pourtant pas l'âme de l'homme. Sinon, Bayle ne se mettrait pas à polémiquer autant qu'il le fait.

A cela s'ajoute la circonstance que nous avons déjà mentionné plusieurs fois, à savoir l'ambition de vouloir corriger les erreurs commises par d'autres auteurs et érudits contemporains. Bayle atteste à de nombreuses personnes une rigueur réduite en examinant inlassablement leurs textes jusqu'au moindre détail. Bien évidemment, Louis Moréri est le personnage le plus explicitement corrigé. Mais la bibliographie du DHC est longue et de nombreuses sources y sont examinées pour démontrer leurs inexactitudes. Jacques Solé retrace les étapes principales de la biographie de Bayle et observe que la solitude, que le philosophe de Rotterdam a vécu suite à la rupture avec son ancien ami Pierre Jurieu, a renforcé la résolution « de dénoncer tous ceux qui, catholique ou protestant, lui semblaient avoir trahi l'esprit du christianisme. »<sup>7</sup> Et c'est dans cette énergie et cette agitation que Bayle s'est mis à rédiger le DHC.

### 3.1.1 L'historien, l'historiographe et l'image de leur tâche

Bayle a une idée claire de la responsabilité à assumer en tant qu'historien et historiographe. D'une part, il est poussé par sa curiosité intellectuelle qui provoque l'effet que tout et n'importe quoi peut devenir un sujet intéressant à recueillir dans un dictionnaire. Elisabeth Labrousse souligne que la curiosité est « l'une des manifestations les plus précoces et l'une des tendances maîtresses du tempérament intellectuel de Bayle. »<sup>8</sup> De l'autre part, Bayle ne supporte pas les négligences et la déformation d'une pensée. C'est une des raisons pour lesquelles il préfère citer un passage en entier.<sup>9</sup> Par ce moyen, il laisse suffisamment de contexte à un propos et réduit le risque de déformer l'idée de l'auteur cité. Mais la pratique malveillante de modifier ce qu'un adversaire a dit ou écrit par la simple action d'isoler une phrase de son contexte n'a pas de date. Pendant le XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, une période agitée à cause des controverses, des querelles et des polémiques dans plusieurs domaines sociaux, mais surtout inter- et intraconfessionnelles, cette pratique diffamatoire était courante. Comme Bayle était protestant, religieux minoritaire, il a connu les conséquences de ce genre de déformation d'un

---

<sup>7</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 18.

<sup>8</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 3.

<sup>9</sup> Voir le sous-chapitre 1.2.7 *Les citations*, p. 86 sq.

contenu. Il s'est alors mis à corriger, dans la solitude de son refuge à Rotterdam, ce qui a été rapporté par certaines controverses. Avec sa manière d'aborder les textes, Bayle est capable de satisfaire deux rôles à la fois. Il agit en historien quand il précise des informations concernant des personnages de l'Antiquité et du Moyen Âge et se transforme en historiographe du temps de son vivant en tenant compte des événements du siècle précédent qui entraînent des conséquences à long terme.<sup>10</sup>

Le travail d'historien et celui d'historiographe se ressemblent. Les deux se mettent pour but de faire le portrait de la société à un certain moment historique, lointain ou plus récent. Ils rassemblent autant de sources que possibles, les documentent et les interprètent jusqu'à ce qu'ils semblent s'approcher de la vérité. Labrousse décrit ce travail de la façon suivante :

Quoiqu'il en dise, par une modestie un peu coquette, Bayle n'a cure de compiler « bonnement, là l'Allemande ... une grande quantité de choses » [cité d'une lettre à Marais, 02/10/1698] ; ses préoccupations, si scrupuleuse, de la datation, à elles seules, suffiraient à lui donner la dignité d'historien.<sup>11</sup>

Mais la méticulosité seule ne garantit pas que l'historien fait un travail précis. François Eudes de Mézeray représente selon Bayle un exemple négatif d'un historiographe.

On pourrait citer peut-être deux cent auteurs, qui, se copiant les uns les autres, ont parlé de ce procès [qu'on a fait à Théodore de Bèze]. Mézerai va beaucoup plus loin : il soutient la chose, il s'en rend caution, et il n'en saurait produire nulle preuve ; c'est ce qu'on peut appeler la conduite d'un historien étourdi. Rapportons ses paroles. On peut bien sans préjudice d'aucune religion le nommer un très-méchant homme, et une âme entièrement corrompue, qui, comme une vilaine harpie, gâtait les choses les plus saintes avec ses desseins sanglans et tout-à-fait exécrables.<sup>12</sup>

Dans ce passage, Bayle fait comprendre qu'un bon historiographe est capable de donner des preuves pour ce qu'il est en train de rapporter. Comme Mézeray ne dispose pas de cette capacité, Bayle le traite d'historien étourdi. De plus, un historiographe devrait être désintéressé des affaires qu'il documente. Dans le cas décrit de Mézeray, ce dernier mêle ses propres intérêts infâmes dans les écrits, de sorte que leur qualité et donc la fiabilité deviennent douteuses puisqu'ils sont tendancieux et manque d'objectivité professionnelle. Les motifs et le professionnalisme d'un historiographe sont centraux. La rem. B de l'article sur Samuel Fridéric Brenzius, juif allemand converti au christianisme, souligne également que le zèle religieux est problématique puisqu'il trouble l'impartialité d'une telle personne.

En général, tous les nouveaux convertis sont presque contraints à dire du mal de leur ancienne religion ; car, s'ils ne le faisaient pas, ils donneraient lieu de croire que leur cœur y est encore. [...] Ceux qui parlent de la sorte ne font-ils pas naître de justes soupçons qu'un historien zélé supprime tout ce qui peut nuire ? Comment donc se fierait-on à un historiographe à qui le zèle de religion

<sup>10</sup> Nous distinguons les deux termes d'*historien* et d'*historiographe* tandis que Bayle ne les utilise pas conséquemment selon leurs significations. L'historiographe est l'écrivain qui est officiellement chargé d'écrire l'histoire de son temps. Par contre, l'historien est celui qui rédige des ouvrages d'histoire et des travaux historiques. (Voir pour les définitions Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017).) Il semble que les deux termes sont des synonymes pour Bayle, car nous n'avons pas pu discerner une logique dans son utilisation.

<sup>11</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 4.

<sup>12</sup> BÈZE, rem. V.



fait prendre éternellement l'un après l'autre le caractère d'apologiste, et celui d'accusateur, et qui proprement convertit l'histoire en un ouvrage de controverse d'une nouvelle méthode ?<sup>13</sup>

Selon ce passage, il faut alors se méfier des convertis ainsi que des zéloteurs engagés, aveuglés de leur religion. En général, les auteurs historiographiques, qui ont un intérêt particulier, ne sont pas aptes à documenter les événements puisqu'ils les présentent d'un point de vue spécifique, ce qui va à l'encontre de l'impartialité. Certes, cet idéal est problématique à cause du fait que chaque personne, quelle qu'elle soit, a tendance à prendre parti et amène sa perspective personnelle. Lors de l'examen des données, l'historiographe reconstruit les faits selon sa logique. Il n'est donc pas infallible. Néanmoins, il est possible de réduire l'influence de la subjectivité et de s'approcher autant que possible de la neutralité, ainsi que de l'impartialité par la méthodologie choisie.<sup>14</sup> Elisabeth Labrousse revient sur l'impartialité dans le contexte de la *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme de Mr. Maimbourg* et explique que Bayle a l'intention d'atteindre le vice d'esprit par ses coups de critique. Comme le penchant pour le parti-pris ou pour le *faux zèle* est inhérent à la nature humaine, Bayle tente de réparer ce défaut et d'initier l'effort vigilant qu'il faut exercer sur nous-mêmes. « L'impartialité n'est pas un don, c'est une conquête persévérante, aussi Bayle dit de soi : « [Pour] moi qui combat autant qu'il m'est possible le poids de mes préjugés[, afin de voir les choses en elles-mêmes,] et qui n'ai peut-être pas toujours combattu (*sic.*) en vain[, j'avoué que j'ai de la peine à m'empêcher de condamner l'Eglise Romaine, sur la simple lecture d'un Conclave, & des Relations qui nous viennent des Intrigues de ce pais-là.] ». <sup>15</sup> Bayle est conscient du fait qu'il n'est pas capable de se débarrasser de ses préjugés et ses penchants naturels, mais la prise de conscience de sa propre faillibilité le rend capable de gérer mieux ce problème et de faire mieux que les autres auteurs qu'il critique inlassablement. Dans la rem. F de l'article USSON – une petite ville en Auvergne où Marguerite de Valois, femme de Henri IV a passé un long séjour dans le château – Bayle décrit de façon détaillée et assez imagée les qualités dont un historien doit faire preuve.

Tous ceux qui savent les lois de l'histoire tomberont d'accord qu'un historien qui veut remplir fidèlement ses fonctions doit se dépouiller de l'esprit de flatterie et de l'esprit de médisance, et se mettre le plus qu'il lui est possible dans l'état d'un stoïcien qui n'est agité d'aucune passion. Insensible à tout le reste, il ne doit être attentif qu'aux intérêts de la vérité, et il doit sacrifier à cela le ressentiment d'une injure, le souvenir d'un bienfait, et l'amour même de la patrie. Il doit oublier qu'il est d'un certain pays, qu'il a été élevé dans une certaine communion, qu'il est redevable de sa fortune à tels et à tels, et que tels et tels sont ses parents, ou ses amis. Un historien, en tant que tel, est comme Melchisédec, sans père, sans mère, et sans généalogie. Si on lui demande : *D'où êtes vous ?* il faut qu'il réponde : *Je ne suis ni Français, ni Allemand, ni Anglais, ni Espagnol,*

<sup>13</sup> BRENZIUS, rem. B.

<sup>14</sup> Les questions concernant la méthodologie seront regardées de plus près dans le sous-chapitre suivant, voir p. 219 ss.

<sup>15</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 36. Nous avons rajouté à la citation de la *Critique Générale* dans le texte d'Elisabeth Labrousse entre crochets des parties de la phrases qui nous semblent pertinentes pour le présent contexte à base de l'édition de 1714. (Voir Pierre Bayle, *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme de Mr. Maimbourg*, Amsterdam, David Mortier, 1714, t. II, lettre XXVIII, partie vii, p. 189 sq.)

*etc. ; je suis habitant du monde ; je ne suis ni au service de l'empereur, ni au service du roi de France, mais seulement au service de la vérité ; c'est ma seule reine ; je n'ai prêté qu'à elle le serment d'obéissance : je suis son chevalier voué, et je porte pour collier de l'ordre le même ornement que le chef de la justice et du sacerdoce des Égyptiens.* Tout ce qu'il donne à l'amour de la patrie est autant de pris sur les attributs de l'histoire, et il devient un mauvais historien à proportion qu'il se montre un bon sujet.<sup>16</sup>

Ce passage est alors la défense de l'impartialité et de la neutralité. De surcroît, cet appel se déroule sur deux niveaux. D'un côté, c'est l'exigence que Bayle s'impose à lui-même. Il se met pour but de se libérer de ses propres préjugés et des influences de son origine. De l'autre, c'est la prise de conscience que le témoin, que l'on consulte et dont on examine le texte transmis, est également marqué par des préjugés, des influences socio-culturelles et des convictions personnelles et qu'il faut alors prendre une distance critique par rapport aux sources.

Un autre article où Bayle se prononce sur le rôle de l'historiographe est BONFADIUS. Jacques Bonfadius a été nommé historiographe de la République de Gênes au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans ses livres, il « parla trop librement et trop satiriquement de quelques familles ; et par-là il se fit des ennemis qui résolurent sa perte. Ils le firent accuser du pécher contre nature ; et comme il se trouva des témoins pour l'en convaincre, il fut condamné à être brûlé. »<sup>17</sup> Dans la rem. D, Bayle reprend ensuite ce fil thématique. En se référant à un texte de Trajan Boccalin, il explique qu'« [o]n lui représenta qu'un historien judicieux imite les vengeurs et les jardiniers : il attend à parler des faits, que le temps les ait mûris, c'est-à-dire, que les personnes qui ont commis une action mauvaise soient mortes, et que leurs enfans ne puissent pas se venger de celui qui la publie. »<sup>18</sup> Cet aspect est entièrement respecté par Bayle. Il n'y a que des personnages décédés dans le DHC. L'historiographe prend des risques quand il rapporte des affaires délicates et embarrassant les personnages concernés. Il oscille alors entre l'exigence de mettre les événements par écrit tels qu'ils se sont passés, avec autant de détails que nécessaires, et le risque de se faire des ennemis pour avoir trop *librement* parlé de quelqu'un. Bien que Bayle respecte cette maxime de ne pas écrire sur un personnage décédé dans la partie historique du DHC, c'est-à-dire les corps d'articles, il déclenche des débats et des polémiques dans la partie critique, à savoir dans les remarques, avec les contemporains vivants. Anthony Grafton se réfère également à cette remarque de BONFADIUS et écrit que

[d]e nombreux lecteurs ont donc considéré Bayle comme l'ennemi juré de l'idée que l'histoire pourrait jamais récupérer des faits sûrs – et ont interprété les abondantes irrévérences de ses notes de bas de page comme étant un grand effort pour déstabiliser toute certitude.<sup>19</sup>

Quelques pages après, Grafton commente les conditions générales du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les auteurs qui traitaient des sujets historiques et philologiques, le meilleur moyen de se protéger

<sup>16</sup> USSON, rem. F.

<sup>17</sup> BONFADIUS, corps.

<sup>18</sup> BONFADIUS, rem. D.

<sup>19</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 196 ; « Many readers, accordingly, have seen Bayle as the sworn enemy of the notion that history could ever recover solid facts—and have interpreted the swarming irreverences of his footnotes as a massive effort to subvert all certainties. »

contre des attaques était, selon Grafton, d'utiliser des notes de bas de page.<sup>20</sup> Les remarques et les notes représentent le lieu où l'historiographe a l'occasion de traiter des sujets sensibles. Bayle perfectionne ce jeu de cache-cache en utilisant les renvois et prend par cette ruse des précautions contre d'éventuelles attaques.

L'article CÉRISANTES ajoute le prochain aspect à l'image de l'historiographe selon Bayle. « Voilà comment la fortune exerce sa tyrannie capricieuse sur la mémoire et sur la réputation des gens, et combien il est dangereux de tomber entre les mains d'un historien qui veut divertir, et qui sait plaire. »<sup>21</sup> Dans les deux cas, la qualité du produit écrit est douteux. Bayle retrace dans ce passage du corps de l'article la ligne d'auteurs qui se sont copiés l'un après l'autre et dont le point de départ est dans les Mémoires du Duc de Guise. Le fait que Bayle soit capable de retracer cette ligne montre qu'il connaît tous les textes par rapport aux auteurs qu'il énumère. Cette large lecture lui permet de comparer différentes sources et de discerner de mieux en mieux les bonnes informations des mauvaises. Et cette citation nous apprend que Bayle se méfie apparemment de la mémoire des gens. De plus, un historien qui veut divertir est prêt à adapter le contenu de manière à ce qu'il plaise aux lecteurs. Il est donc prêt à abandonner la vérité en faveur du divertissement. Pour un historiographe comme Bayle un tel comportement est hors de question. C'est alors un exemple négatif d'un historiographe et d'un historien et cela fait comprendre comment il ne faut pas travailler, selon Bayle. De toute façon, il ne peut pas comprendre certaines choses. « On ne peut qu'être surpris de voir que personne n'ait fait sa vie. Il n'y a au monde que les Français qui soient capables d'une telle négligence. Si Chamier était d'une autre nation, son histoire assez ample pour souffrir la reliure paraîtrait dans toutes les bibliothèques ». <sup>22</sup> Quelques articles après, il écrit :

Les variations que l'on vient de lire peuvent faire comprendre à tous mes lecteurs la négligence avec laquelle les historiens circonstancient les choses. Le peu de conformité qui est entre eux va tout droit à nous empêcher de savoir au juste quand Tannegui de Châtel se retira de la cour de Charles VII [...]. On trouve une infinité de semblables variations sur la vie de tous les grands hommes; et cela est surprenant, vu qu'il serait très-facile de caractériser de telle sorte les faits dont on parle dans une histoire, que même un lecteur peu pénétrant pourrait éviter de confondre les uns avec les autres.<sup>23</sup>

La négligence est alors pour Bayle un vice inutile et incompréhensible puisqu'il considère même son lecteur comme étant en mesure de mieux différencier les faits historiques. Un sens critique et l'esprit logique constituent alors les outils centraux dans la pensée baylienne et dans l'image qu'il a de l'historiographe, ainsi que de l'historien. Elisabeth Labrousse observe dans son examen du rapport entre la critique et l'historien

que l'érudition d'un compilateur est pure affaire de vastes lectures, de talent à déterrer des textes oubliés et de consciencieuse copie, pour la savant véritable, la consultation des documents n'est

---

<sup>20</sup> Voir Grafton, *op. cit.* (2003), p. 204 sq.

<sup>21</sup> CÉRISANTES, corps.

<sup>22</sup> CHAMIER, corps.

<sup>23</sup> CHÂTEL, rem. G.

pas une fin en soi et ne sert qu'à lui fournir sa matière première et son point de départ : le chemin qu'il parcourra dépend de la sagacité et de l'ingéniosité du critique, autrement dit, de son intelligence et de son jugement.<sup>24</sup>

L'art de l'historien représente alors la capacité de garder la vue d'ensemble et de connaître les détails en même temps, afin d'être en mesure de découvrir les erreurs, les anachronismes et les sophismes trompeurs, ainsi que de connaître les pièges et les tentations.<sup>25</sup> La tâche de l'historien ressemble beaucoup à celle du criminologue. Les deux examinent des pièces à conviction, qu'ils ont minutieusement ramassées, de façon critique et cherchent la logique dans l'événement qu'ils se sont mis pour but de reconstruire. L'exactitude du texte historique, dans le cas de Bayle, est donc capitale, comme Labrousse continue de souligner. Elle mentionne dans ce contexte, que la question de l'exactitude se pose pratiquement dans tous les ouvrages. D'un côté, il faut traiter les textes qui ont été transmis et copiés pendant des siècles avec vigilance puisqu'ils sont plus susceptibles d'être entachés d'erreurs. Dans quelques remarques, Bayle montre des fautes qui ont dû se produire à cause des nombreuses copies qu'on en a fait pendant des siècles. De l'autre, ce problème peut également concerner des récits plus récents où les érudits se copient mutuellement et risquent de falsifier le contenu copié ou dépeignent l'événement de leur point de vue partial. « Bayle a consacré une part considérable de ses recherches à contester l'image que l'historiographie catholique donnait des Guerre de Religion ». <sup>26</sup> C'est donc à travers ce travail, qui tend à relativiser une image trop partielle, qu'on découvre une fois de plus la volonté de corriger. L'ambition est de corriger une image trop catholicisée. Cette démarche est accompagnée de l'examen critique des témoignages puisque leur qualité et leur véracité peuvent varier selon les circonstances de leur production. Le rôle de l'historiographe royal, par exemple, a consisté en la glorification du régent et la dépendance financière de ce mécène a influencé la rédaction.

Suite aux aspects décrits ci-devant, l'essentiel pour l'historien, l'historiographe et leur travail est alors la collection de sources et l'examen critique. Selon Grafton, « Bayle a [évidemment] considéré son dictionnaire comme lié à la défense de la science historique et le mode correct de la citation comme vital pour cette entreprise. »<sup>27</sup> Le rapport aux sources et donc l'interaction avec les textes constituent l'occupation principale de cet examen critique. Bayle explique sa motivation pour les citations, entre autres, de la façon suivante :

J'ai rapporté toutes ces autorités, afin qu'on voit les défauts, les variations, l'inexactitude, des anciens historiens. [...] Je ne veux point omettre la liberté que le jésuite Caussin s'est donné d'ajouter beaucoup de choses de son invention au récit de de cette aventure. Cela serait suppor-

<sup>24</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 6 sq.

<sup>25</sup> Voir *ibid.*, p. 9.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>27</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 210; « Evidently, Bayle saw his dictionary as connected with the defense of the historical science, and the proper mode of citation as vital to that enterprise. »

table dans une pièce de poésie ou dans un roman ; mais dans un ouvrage sérieux, et qu'on intitule *la Cour Sainte*, il ne faut point se permettre ces décorations de rhétorique.<sup>28</sup>

Ce passage nous fait revenir à ce que nous avons élaboré dans le sous-chapitre sur les citations.<sup>29</sup> Nous avons présenté la référence aux autorités établies comme la possibilité de se cacher derrière leurs propos mais la citation ci-dessus montre que Bayle n'hésite pas non plus à démontrer leurs points faibles et à ébranler en conséquence leur statut. Il impose impitoyablement l'idéal de l'exactitude aux collègues historiens anciens et modernes. De plus, il est nécessaire que l'historien sache manier les citations qu'il utilise. La simple copie ne suffit pas parce qu'on risque de tomber dans l'erreur.

M. Doujat est tombé dans ces deux fautes de M. Moréri : c'est apparemment comme son copiste ; d'où nous pouvons recueillir qu'un auteur de dictionnaire à souvent l'honneur d'être consulté et copié par des personnes qui en savent plus que lui, tant on aime à prendre la peine de rassembler les matériaux quand on en trouve des tas tout faits.<sup>30</sup>

Il y a encore de nombreux passages dans le DHC qu'on pourrait énumérer pour étayer encore davantage ce que nous venons de démontrer, mais les idées principales restent les mêmes. En 1957, Elisabeth Labrousse commence son article sur la méthode critique de Bayle par l'observation qu'il « n'a jamais exposé d'une manière systématique les principes de sa méthode »<sup>31</sup> et qu'on trouve de nombreuses remarques incidentes dans le DHC exprimant les règles à suivre pour un historien. En même temps, elle souligne que pour le lecteur érudit ces règles étaient familières tandis que « ce traitement pour ainsi dire homéopathique, il s'imprégnait presque à son insu des principes de la critique. »<sup>32</sup> La façon de procéder de Bayle contribue alors à atteindre un public beaucoup plus vaste que de semblables ouvrages attirent d'habitude. L'accessibilité est plus facile que pour les traités théologiques, philosophiques ou politiques à cause du fait que Bayle répète et reprend des idées, ce que nous avons déjà abordé lors de la description du lecteur du DHC.<sup>33</sup> Du point de vue méthodologique, ces doses homéopathiques contribuent alors de façon circulaire à augmenter la chance que le lecteur acquiert des connaissances en histoire, elles l'initient sans cesse à ses propres réflexions selon ses capacités et lui donnent un esprit critique.

Afin de résumer ces réflexions sur le travail de l'historien et de l'historiographe, nous citons la définition que Bayle donne dans l'article RÉMOND.

L'histoire généralement parlant est ou la plus difficile de toutes les compositions qu'un auteur puisse entreprendre, ou l'une des plus difficiles. Elle demande un homme qui ait un grand jugement ; un style noble, clair, et serré ; une conscience droite, une probité achevée, beaucoup d'excellens matériaux, et l'art de les bien ranger, et sur toutes choses la force de résister aux

<sup>28</sup> FAUSTA, rem. A.

<sup>29</sup> Voir 1.2.7 *Les citations*, p. 78 ss.

<sup>30</sup> PATERCULUS, Caius Velléius, rem. G.

<sup>31</sup> Labrousse, *op. cit.* (1957), cit. p. 450.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 451.

<sup>33</sup> Voir 1.2.9 « *Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici ...* » – *Le rôle du lecteur* aux pages p. 99 ss.

instincts du zèle de religion qui sollicitent à décrier ce qu'on juge faux, et à orner ce qu'on juge véritable. Par cette courte et très-juste description des talents qui forment le caractère d'un bon historien, il est aisé de connaître que Florimond de Remond ne pouvait pas réussir dans le dessein d'écrire l'histoire de la naissance et du progrès du Luthéranisme et du Calvinisme.<sup>34</sup>

Bien que cette définition ait pour but de montrer que Florimond de Rémond n'était pas apte au travail d'un historiographe à cause de son orientation contre-réformateur, elle réunit pourtant les points essentiels que nous avons évoqués auparavant. L'aspect du jugement devient un sujet de discussion plus explicite. Après avoir ramassé les matériaux et après les avoir mis en ordre, le jugement est la dernière étape qui interprète les données et en déduit les conclusions nécessaires. Elisabeth Labrousse se réfère également à cette citation, mais pour faire allusion au fait qu'« [a]u XVII<sup>e</sup> siècle, l'Histoire est encore avant tout un genre littéraire et l'historien est tout autre chose qu'un érudit spécialisé. »<sup>35</sup> L'usage du terme *auteur* dans la citation de Bayle justifie son explication que la discipline historiographique n'est pas encore établie à l'âge classique. Elle précise, d'un côté, que « les « matériaux » premiers de l'historien sont constitués par des documents explicitement rédigés dans le but de conserver pour la postérité la mémoire des événements »<sup>36</sup> tels que des annales, des chroniques et des textes juridiques ; de l'autre, qu'« on attend de l'historien beaucoup plus un récit chronologiquement ordonné qu'une interprétation explicative des événements. »<sup>37</sup> La question qui s'impose suite à cette remarque de Labrousse est de savoir comment il faut alors interpréter le travail de Bayle le DHC, en ce qui concerne les efforts et la méthodologie historiographiques, par rapport à cette définition des matériaux premiers. Le philosophe de Rotterdam a décidé de donner les qualificatifs *historique* et *critique* à son dictionnaire. De plus, il compose son texte en deux parties distinctes : les corps d'articles avec les biographies de personnages historiques et les remarques critiques. Il montre alors tout à fait l'ambition de documenter les informations correctes concernant les personnages et les événements qui les entourent. Ceci est associé au désir ardent de fournir un correctif à d'autres ouvrages historiographiques trop peu précis, trop tendancieux, trop partiels. À cela s'ajoute que Bayle ne se réfère pas seulement aux types de documents nommés par Labrousse. Dans le sous-chapitre sur la bibliothèque dans le DHC, nous avons déjà montré que pratiquement chaque livre peut servir de source à Bayle. Cependant, la littérature érudite garde un statut prépondérant. Helena van Lieshout l'a démontré dans son article intitulé « The library of Pierre Bayle » et rend la bibliographie du DHC accessible plus facilement en donnant accès au document numérique joint à son ouvrage de 2001 que nous avons déjà cité plusieurs fois. L'approche de Bayle est, en conséquence, plus large qu'Elisabeth Labrousse l'a considéré. En rapportant donc les polémiques entre deux érudits ou les controverses d'une plus grande envergure sociale et politique, Bayle

<sup>34</sup> RÉMOND, rem. D.

<sup>35</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 29.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>37</sup> *Ibid.*

documente autant qu'il lui est possible les différentes positions et prend la parole dans ces dialogues. En effet, Bayle écrit par ce biais l'histoire de son époque, mais grâce à la structure non chronologique du dictionnaire, il n'est pas obligé de rédiger un récit qui respecte la suite chronologique des événements. Il profite alors d'une liberté créative qui changera au fur et à mesure pour les futures générations d'historiographes et d'historiens quand la discipline sera de plus en plus établie et aura développé sa méthodologie. Cependant, ce processus créatif de la rédaction historiographique porte encore d'autres marques que nous allons examiner dans ce qui suit.

### 3.1.2 La méthode pyrrhonienne en historiographie

Pendant la période transitoire du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait toute une série de pyrrhonismes historiques, qui problématissent la possibilité et le statut des connaissances historiques. On suppose que les raisons pour l'intérêt croissant pour ces pyrrhonismes historiques ont leur origine dans l'apparition des modèles rationalistes dans le domaine de la métaphysique, qui n'ont pas pu intégrer l'histoire au début ou l'ont d'abord essayé de façon timide, ainsi que dans la concurrence des modèles historiographiques confessionnels qui apparaissent, réclament la vérité absolue et ne semblent tolérer aucune réconciliation : une sorte d'*isosthénie* devait se manifester presque automatiquement.<sup>38</sup>

L'observation d'Andreas Urs Sommer aborde deux aspects autour desquels se construira ce sous-chapitre. Les réflexions sur la possibilité et la valeur des connaissances historiques sont influencées par les réflexions philosophiques et métaphysiques qui marquent l'époque suite aux écrits de Descartes, Pascal, Gassendi, Leibnitz, Spinoza et d'autres encore. En même temps, le scepticisme fait objet d'une réanimation et d'une instrumentalisation dont les érudits, tels que Bayle et ses collègues, utilisent les argumentations afin de réaliser leurs buts spécifiques. Il faut donc s'interroger sur la conception de la vérité et de la certitude quand on s'interroge sur l'histoire et son statut parmi les sciences jusque là établies. De plus, la primauté de l'histoire sacrée est de plus en plus menacée par l'établissement de l'histoire profane à cause de deux faits. D'un côté, on prend conscience du monde extra-européen et on prend au sérieux sa tradition culturelle avec la conception historique qui y est jointe. De l'autre, des disciplines telles que la numismatique et l'archéologie, par exemple, confirment les résultats des historiens.<sup>39</sup> La conclusion de Jean Goetinck à la fin de son examen du rôle des Allemands dans le DHC est qu'on trouve

<sup>38</sup> Andreas Urs Sommer, « Historischer Pyrrhonismus und die Entstehung der spekulativ-universalistischen Geschichtsphilosophie » dans Carlos Spoerhase, Dirk Werle et Markus Wild (éds.), *Unsicheres Wissen*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 201–214, cit. p. 205 ; « Im Übergang vom 17. zum 18. Jahrhundert gab es eine ganze Reihe historischer Pyrrhonismen, die die Möglichkeit und den Status historischer Erkenntnis problematisieren. Die Ursachen für die Konjunktur dieser historische Pyrrhonismen werden im Aufkommen rationalistischer Entwürfe in der Metaphysik, die zunächst die Geschichte nicht integrieren konnten oder es doch erst zaghaft versuchten, ebenso zu vermuten sein wie in der Konkurrenz der jeweils mit absolutem Wahrheitsanspruch auftretenden Modelle konfessioneller Geschichtsschreibung, die keine Versöhnung zuzulassen schienen : Eine Art der Isosthenie musste sich da fast automatisch einstellen. »

<sup>39</sup> Voir *ibid.*, p. 205 ss.

dans ces articles une continuation de ses tendances principales : recherche de la vérité à tout prix et démystification d'une part, besoin de ramasser, d'opposer et d'analyser tous les détails possibles pour n'importe quel fait d'autre part. Dans ce travail de « rationalisation » Bayle va plus loin que Descartes qui prétendait exclure la spéculation métaphysique de l'analyse intellectuelle. En fait, Bayle inclut tout afin de montrer la banqueroute de la raison.<sup>40</sup>

Cette citation est riche en aspects qu'il faut aussi aborder sous un angle différent puisque le point de départ de Bayle est *de ramasser, d'opposer et d'analyser tous les détails possibles pour n'importe quel fait* afin de s'approcher autant que possible de la vérité ce qui entraîne probablement une démystification. Ce dernier effet dépend du sujet abordé par Bayle. En ce qui concerne l'intention de montrer le banqueroute de la raison, elle se fait remarquer surtout dans les articles traitant le scepticisme et ceux traitant d'un sujet qui fait polémiquer Bayle à cause d'une absurdité inhérente. Il souffre d'injustices, de fanatiques religieux, d'événements sanglants, de comportements et de réflexions absurdes et dénonce cette banqueroute de la raison humaine, comme Goetinck l'exprime. De plus, le fait d'analyser tous les détails possibles rappelle quelques aspects des dix modes des *Esquisses pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus. Ils ont fait comprendre que toutes les perceptions de l'homme sont relatives. La perception d'un événement ou d'une situation est par conséquent également relative. Cependant, l'historien est à la recherche de la vérité et se met pour but de l'extraire des sources historiques sujettes à cette relativité.<sup>41</sup> Comment Bayle procède afin d'approcher de ce but ?

Elisabeth Labrousse s'interroge dans ce contexte sur la transposition de la méthode cartésienne en histoire. Elle démontre que Bayle n'est certainement pas cartésien ; « il faut le considérer comme un professeur en philosophie, et non comme un partisan opiniâtre d'une école quelconque. »<sup>42</sup> Il connaît tous les systèmes philosophiques, certes, mais en tant qu'historien, il suit son intérêt scientifique, à savoir éclectique, et refuse de se soumettre à un système particulier. Cependant, il faut avouer qu'il y a des parallèles entre les deux premiers préceptes que Descartes s'est imposé pour bien mener sa raison :

Le premier était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle [...]. Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre.<sup>43</sup>

Bayle ne se précipite pas non plus pour considérer un fait comme étant vrai avant d'en avoir examiné les détails. Mais sa façon de procéder n'est pas de découper une difficulté, c'est-à-dire un événement ou un fait historique, volontairement en petits morceaux, examiner et connaître ensuite la vérité de tous ces morceaux afin de déduire qu'ensemble, ils sont alors également vrais. Une telle conclusion peut être délicate puisqu'il est possible que deux ou plusieurs idées, chacune vraie en soi, perdent ce statut au moment où on les met en rela-

<sup>40</sup> Jean Firmin Goetinck, *Essai sur le rôle des Allemands dans le Dictionnaire historique et critique (1697) de Pierre Bayle*, Ann Arbor (Michigan), Xerox University Microfilms, 1976, p. 103.

<sup>41</sup> En ce qui concerne la valeur relative des témoignages voir aussi Labrousse, *op. cit.* (1957), p. 454 ss.

<sup>42</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 42.

<sup>43</sup> Descartes, *op. cit.* (2000), p. 88 sq.



tion à cause d'une erreur de catégorie, d'une contradiction surgissant de la mise en relation et d'autres encore. Et même si toutes ces idées s'accordent correctement, il se peut qu'un aspect, auquel on n'a pas pensé auparavant, fasse s'effondrer cette vérité, composée de plusieurs vérités partielles, comme un château de cartes. Labrousse parle du même effet dans le contexte de l'historiographie. « [L]a découverte d'un nouveau document peut suffire à invalider les hypothèses les plus satisfaisantes jusque-là ». <sup>44</sup> Bayle essaie de prévenir ce coup autant que possible, mais il ne peut jamais être certain qu'il n'y aura pas d'autres témoignages qu'il ignore. C'est la raison pour laquelle il faut être prudent avec les conclusions affirmatives et apodictiques. La façon de procéder de Bayle est plutôt marquée par le scepticisme plutôt que par le cartésianisme. Il entame des recherches afin de s'approprier toutes les informations concernant un sujet. Après les avoir étudiées, pesées, comparées, vérifiées, il en déduit ce qui semble logique et donc vrai sur la base de ses données disponibles. Le sceptique pyrrhonien parle également de ce qui lui paraît vraisemblable à base de sa perception personnelle. De plus, Bayle ne se lasse pas de retenir de nombreux témoignages, même divergents. Il relativise par ce moyen chaque point de vue et l'insère dans un contexte plus large. Les différentes positions rentrent alors en dialogue et soit Bayle les commente, fait ressortir une erreur, parvient finalement à la version d'un fait historique, soit il signale que l'état des sources ne permet pas de juger de façon appropriée de leur degré de véracité ou de l'affaire en général. Il garde donc l'option de suspension du jugement, même si son but principal est de trouver le consensus et la vérité historiques des faits dans ses matériaux premiers. Pour nous, le lien au scepticisme pyrrhonien est en conséquence beaucoup plus pertinent qu'au cartésianisme. Labrousse avoue que

Bayle transpose librement la méthode cartésienne [...]. Bien entendu elle subit [...] une modification profonde, mais cependant elle conserve quelque chose de sa physionomie originale, l'exigence d'une discrimination rigoureuse entre ce qui est rigoureusement prouvé – ce qui est certain – et ce qui n'est que l'apport de l'historien. <sup>45</sup>

A cela, elle ajoute que Bayle était obligé de « transformer radicalement la conception que Descartes se faisait de la vérité ». <sup>46</sup> Mais la conception de la vérité est tellement essentielle pour le contexte de l'historiographie qu'une transformation de cet aspect transforme également des éléments méthodologiques et leur signification pour atteindre ce but. Le rapport à la méthode cartésienne nous semble en conséquence de plus en plus problématique bien que Bayle partage certainement quelques points avec Descartes. Il en partage aussi avec Aristote, Platon, Spinoza et d'autres encore ce qui ne le rend pas automatiquement aristotélicien, plato-

---

<sup>44</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 57.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> *Ibid.*

nicien ou spinoziste.<sup>47</sup> Yves Charles Zarka renforce, comme Goetinck, l'argument que Bayle dépasse les limites que Descartes a imposé à sa méthode.

Bayle part d'une dualité qu'on peut légitimement qualifier de cartésienne entre les connaissances authentiques qui comportent les vérités dont on ne saurait douter et les recherches historiques ou les débats concernant les faits humains qui nous laissent « toujours dans les ténèbres » et qui demeurent toujours sujets à quelque nouvelle contestation. Mais loin d'en rester à une opposition entre raison et fait, entre mathématiques et histoire, Bayle transgresse les interdits cartésiens et définit le statut de la vérité historique par l'extension des notions de vérité et de certitude en dehors du champs où Descartes les avait confinées [...].<sup>48</sup>

Bayle apporte alors sa contribution à la définition des conditions concernant la vérité et la certitude historique et introduit « dans l'histoire des critères de distinction entre le vrai, l'incertain et le faux ».<sup>49</sup>

Markus Völkel discute le pyrrhonisme historique par rapport au développement de la méthodologie historique allemande surtout entre 1670 et 1790 et décrit aussi le contexte historique de la tradition sceptique depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance et à l'Humanisme. Quelques aspects sont également pertinents pour le DHC. Völkel démontre que des arguments purement pyrrhoniens n'ont pas une grande influence jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, mais la théorie de l'*ars historica* partage avec le scepticisme historique la conviction que la réalisation absolue de leur but n'est pas possible.<sup>50</sup> Pour le sceptique, la parfaite connaissance des choses n'est pas atteignable ce qui est la raison pour laquelle il cherche la tranquillité de l'âme dans la suspension du jugement. Pour l'historiographe, la connaissance de la vérité des événements historiques n'est pas atteignable puisqu'il ne peut jamais être sûr d'avoir considéré toutes les sources. Il est probable que d'autres documents existent qu'il ignore, auxquels il n'avait pas accès lors de sa recherche, qui détruisent alors sa reconstruction de l'histoire. La seule chose qu'il peut faire, est de consulter autant de sources que possibles. Grâce à sa méticulosité et sa rigueur, Bayle poursuit ses recherches consciencieusement. D'un côté, il a déjà une lecture considérable au moment où il écrit le DHC ; de l'autre, il possède de nombreux

<sup>47</sup> Nous nous réduisons dans le présent contexte à l'aspect de la méthode cartésienne et baylienne. Gianluca Mori, par exemple, examine plus en détail les rapports entre le cartésianisme et la pensée de Bayle dans son œuvre intégrale. (Voir Mori, *op. cit.* (1999), p. 69-81.) Ulrich Dierse s'interroge également sur ce rapport et considère, de plus, Spinoza. (Voir Ulrich Dierse, « Bemerkungen über Bayles Verhältnis zu Descartes und Spinoza » dans Lothar Kreimendahl (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 177-189.) Michael Hickson retrace dans le bref article sur Bayle dans le *The Cambridge Descartes lexicon* les positions divergentes concernant l'influence de Descartes sur Bayle. (Voir Nolan, *op. cit.* (2016), p. 55 sq.) Et Gianni Paganini souligne que Bayle a contribué à remettre en question la métaphysique de Descartes de telle manière qu'elle a été ébranlée dans ses fondements. (Voir Paganini, *op. cit.* (2008), p. 359-371, et les articles RIMINI, PYRRHON, ZÉNON D'ÉLÉE.)

<sup>48</sup> Yves Charles Zarka, « L'idée de critique chez Pierre Bayle » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 4, 1999, p. 515-524, cit. p. 521.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 521.

<sup>50</sup> Voir Markus Völkel, »Pyrrhonismus historicus« und »fides historica« : *Die Entwicklung der deutschen historischen Methodologie unter dem Gesichtspunkt der historischen Skepsis*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1987, p. 95.

livres, en emprunte d'autres à ses collègues et reçoit des passages copiés par ses correspondants de la République des Lettres. Son accès aux sources est donc relativement large ce qui se reflète dans la bibliographie du DHC. Il compare ensuite différents témoignages et déduit ce qui lui semble nécessairement logique et vrai sur la base de ces témoignages. La vraisemblance devient dans ce procédé le critère central. Völkel souligne également que la vraisemblance acquiert une importance extraordinaire. Selon lui, elle « a son origine dans une [sorte de] sémiotique empirique qui interprète les phénomènes dans un réseau cohérent d'observations. »<sup>51</sup> L'ensemble du DHC représente un tel réseau cohérent dans lequel Bayle relie ses observations et ses interprétations. Il crée un ouvrage qui satisfait aux exigences de la vraisemblance puisqu'il parvient, suite à ses argumentations logiques, à ce qui semble vrai à base des sources examinées. La vérité est certainement l'idéal auquel il aspire, mais il est conscient du fait qu'il n'est pas possible de s'en emparer entièrement. Nous avons déjà vu dans la citation de la rem. F d'USSON qu'en tant qu'historien, on aspire à l'idéal d'être seulement au service de la vérité.<sup>52</sup>

Dans ce contexte, Bayle réfléchit la conception de la certitude. Louis le Blanc, sieur de Beaulieu, était ministre et professeur en théologie à Sedan. Dans la rem. F de son article, Bayle examine la querelle entre Beaulieu et de son adversaire Élie Saurin, tout en considérant le positionnement de Pierre Jurieu dans ce contexte. Après avoir retracé les idées que Jurieu s'était faites de la certitude et souligné les points problématiques Bayle suppose que

[c]e qui trompait peut-être Mr. Jurieu était de voir que la certitude et l'évidence avec laquelle nous connaissons qu'il y a eu un Jules César, une République Romaine, etc. ne passent pas pour une science, mais pour une foi humaine, pour une opinion [...] S'il a eu de telles pensées, il n'a point su le fin des choses : car il n'est pas vrai que le fondement de la certitude et de l'évidence, avec laquelle nous connaissons qu'il y a eu une République Romaine, soit une simple démonstration morale, et que notre persuasion à cet égard soit un acte de foi humaine, ou une opinion. C'est une science proprement dite, c'est la conclusion d'un syllogisme, dont la majeure et la mineure sont des propositions clairement et nécessairement véritables.<sup>53</sup>

Bayle développe alors, à travers le mauvais exemple de Jurieu, l'argument que la certitude et l'évidence sont basées sur des conclusions qui suivent les règles de la logique et que, de plus, les deux sont également valables pour la science historique. On parle de l'évidence quand un fait ou un phénomène « s'impose à l'esprit avec une telle force qu'il n'est besoin d'aucune autre preuve ». <sup>54</sup> C'est alors la perception immédiate qui ne demande plus de réflexion par la suite. En ce qui concerne alors la République Romaine ou de Jules César, leur existence est évidente à travers les écrits des historiographes romains. Anton Matytsin se réfère à l'abbé Claude Sallier pour aborder cette thématique et nous apprend que même si les historiens modernes n'avait pas d'accès direct aux sources primaires, telles que des documents

<sup>51</sup> Völkel, *op. cit.* (1987), p. 67 ; « Begründet ist das Wahrscheinliche in einer empirischen Zeichenlehre, die Phänomene innerhalb eines kohärenten Netzes von Beobachtungen deutet. »

<sup>52</sup> Voir cette citation à la page 214, note 16.

<sup>53</sup> BEAULIEU, rem. F.

<sup>54</sup> Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *évidence*, 1.

ou des découvertes archéologiques, ils pouvaient pourtant accéder à cette évidence à travers l'autorité des historiens romains.<sup>55</sup> Cette réflexion semble paradoxale puisque l'immédiateté d'une évidence qui est communiquée par un intermédiaire ne correspond plus aux exigences que la signification concrète du terme demande. Afin de rendre ce genre d'évidence possible et ensuite fiable et surtout valable, il faut satisfaire deux conditions préalables. D'une part, la crédibilité d'un historien doit être contrôlée. Chez Bayle, cela se fait sentir dans les commentaires qu'il fait sur Moréri, par exemple. En association avec la permanente correction des erreurs de l'auteur du *Grand dictionnaire historique*, Bayle démonte systématiquement la crédibilité de Moréri. De l'autre, la comparaison et l'évaluation des comptes-rendus historiques parfois conflictuels représente un aspect méthodologique nécessaire que nous rencontrons en d'innombrables endroits dans le DHC. Les dates de vie de plusieurs personnages historiques sont rapportées diversement, de sorte que Bayle fait une remarque pour démontrer les informations contradictoires des historiens anciens et modernes. Matytsin explique que c'était surtout les défenseurs de la *fide historica* qui ont proposé plusieurs procédés pour l'évaluation de la crédibilité d'un historien et pour évaluer des comptes-rendus conflictuels.<sup>56</sup> Dans ce sens, Bayle peut être également compté parmi ses défenseurs puisqu'il applique ces méthodes dans son ouvrage et les exige aussi des collègues. De plus, ces méthodes ont un impact considérable sur l'évidence et sur la certitude. Si la crédibilité d'un historien est confirmée, le degré d'évidence auquel on peut accéder dans ses écrits est en conséquence plus élevée qu'au cas inverse. Il en est de même avec la certitude. Elle représente « l'état d'esprit qui ne doute pas ».<sup>57</sup> L'élimination des doutes, c'est-à-dire des points faibles, contradictoires ou incomplets, contribue alors logiquement à l'augmentation de la certitude, concernant le sujet en question. La correction des erreurs représente l'effort de Bayle pour gérer les sources disponibles à son époque et pour contribuer à la qualité des informations qui circulent dans les livres érudits. En conséquence, le public des lecteurs peut faire confiance à ce qui a été examiné et prouvé par des historiens tels que Bayle et peut aussi faire confiance à la certitude exprimée dans leurs écrits sur l'histoire. Matytsin souligne, entre autres, une conséquence productive de ces débats concernant la certitude historique, à savoir le « développement de règles et de procédés pour l'analyse des sources primaires, ainsi que pour l'évaluation de la fiabilité des historiens anciens et modernes. »<sup>58</sup> Implicitement, Bayle contribue aussi à établir ces règles et

---

<sup>55</sup> Voir Anton Matytsin, « Historical Pyrrhonism and Historical Certainty in the early Enlightenment » dans Elodie Argaud et al. (éds.), *Pour et contre le scepticisme*, Oxford, Honoré Champion, 2015, p. 243–259, cit. p. 251.

<sup>56</sup> Voir *ibid.*, p. 251.

<sup>57</sup> Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *certitude*, 2.

<sup>58</sup> Matytsin, *op. cit.* (2015), p. 257 ; « A second consequence of the debates about historical certainty [...] was a gradual development of rules and procedures for both analyzing primary sources and evaluating the reliability of ancient and modern historians. »

techniques, comme d'autres collègues érudits, pour la « création d'une hiérarchie d'évidence fiable [...] et pour fournir des moyens pour la réconciliation de témoignages conflictuels. »<sup>59</sup>

Cependant, il ne faut pas non plus confondre la certitude relative avec la certitude absolue.<sup>60</sup> Le degré de certitude, que nous venons de décrire ci-dessus, est relatif : 1° relatif par rapport aux sources primaires consultées parce qu'il est possible qu'il existe d'autres sources qu'on ignore, 2° relatif par rapport à l'instant temporel parce que les connaissances évoluent et changent au cours des décennies et des siècles, 3° relatif par rapport à la personne de l'historien puisque l'image qu'il reconstruit d'un événement porte inévitablement un trait personnel de sa perspective spécifique puisque l'idéal de l'impartialité est difficile à garantir, 4° relatif par rapport à la personne du lecteur qui consulte un ouvrage historiographique et qui apporte sa perspective – forcément différente de celle de l'historien –, son savoir et ses opinions. La relativité rappelle le scepticisme où ce mode joue un rôle central, comme nous avons vu dans le deuxième chapitre. À la relativité s'ajoute la suspension du jugement qui s'impose au moment où les informations concernant un fait sont contradictoires, à un tel degré qu'il n'est plus possible de parvenir à une version cohérente. Anton Matytsin observe également que « [des] sceptiques et des érudits critiques indiquent qu'une suspension du jugement n'était pas seulement un résultat inévitable de la majorité des études historiques, mais aussi un outil utile pour évaluer la certitude relative de nombreux événements. »<sup>61</sup> Ruth Whelan remarque que

[le] scepticisme est universel, dirigé contre les sources favorables, ainsi que défavorables au contenu et il doit seulement être abandonné en faveur d'une certitude qui ne se fonde pas sur une conviction intérieure – ce qui n'est assez souvent pas plus qu'une *prévention* – mais sur l'examen prudent des données relatives aux faits.<sup>62</sup>

Par ce moyen, elle crée également le lien entre le scepticisme et l'historiographie. Elle souligne l'importance du courant philosophique pour la discipline qui est en train de se former depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le côté du philosophe sceptique dont Bayle porte les traits caractéristiques marque alors aussi son côté historiographe. La méthode sceptique est simple, mais efficace dans ce contexte. En général, deux cas sont possibles. Soit la confrontation de deux ou plusieurs sources mène à une version du fait historique qui paraît logique et donc vraisemblable à l'historien ; soit la confrontation des sources fait ressortir des contradictions

<sup>59</sup> Matytsin, *op. cit.* (2015), p. 257 ; « [...] to formalize research techniques, to create a hierarchy of reliable evidence, and to provide the means by which conflicting testimonies could be reconciled. »

<sup>60</sup> La certitude absolue représente la conception abstraite d'un idéal, comme l'impartialité ou la vérité. Appliqué dans la vie pratique, l'historien comme le philosophe s'oriente vers ces étoiles fixes bien qu'elles restent inatteignables par leurs méthodes.

<sup>61</sup> Matytsin, *op. cit.* (2015), p. 254 ; « Sceptics and critical scholars suggested that a suspension of judgment was not only an inevitable outcome of the majority of historical investigations, but also a useful tool for evaluating the relative certainty of various events. »

<sup>62</sup> Whelan, *op. cit.* (1989), p. 92 ; « Scepticism is universal, directed against sources both favourable and inimical to the subject matter and is only to be abandoned in exchange for a certainty based not on an inner persuasion – often not more than *prevention* – but on a careful examination of factual data. »

qui ne permettent plus d'explications cohérentes de l'événement historique de sorte que l'historien est obligé de s'abstenir de jugement.<sup>63</sup> Comme le sceptique, l'historien peut seulement rapporter ce qu'il perçoit et ce qui lui semble certain. Cependant, le jugement définitif n'est pas réalisable ce qui nécessite la suspension du jugement. Bien sûr, le but n'est pas que l'historien se transforme en sceptique, mais qu'il adopte une certaine attitude sceptique mitigée. Anton Matytsin parvient à une semblable observation en se référant au *Commentatio de pyrrhonismo historico* de l'historien Friedrich Wilhelm Bierling de 1724. Il en résume quatre aspects méthodologiques sceptiques qui devraient inspirer l'historien : 1° l'examen prudent des faits, 2° le jugement de tous les comptes-rendus avec circonspection, 3° peser l'évidence intéressante et pertinente avec méticulosité et 4° la compréhension des limites de ce qui est connaissable.<sup>64</sup> D'après ce que nous avons développé ci-dessus, ces aspects s'accordent à la description de la méthode historiographique de Bayle. Andreas Urs Sommer s'est également interrogé sur le pyrrhonisme historique chez Bayle et cite un passage de l'article HORACE, rem. A :

S'il y a lieu de s'étonner que sur un événement aussi remarquable que celui d'Horace, la tradition qu'il avait été blessé, et la tradition qu'il n'avait pas été blessé, aient eu chacune leurs partisans et leurs sectateurs parmi même les écrivains les plus célèbres ; que dirons-nous de Polybe qui suppose que ce brave et intrépide Romain perdit la vie dans le Tibre ? Dirons-nous qu'il y avait sur cela aussi une tradition ? en concluons-nous que l'ancienne histoire est si ténébreuse, qu'on ne sait le plus souvent quel parti prendre parmi ceux qui nient et ceux qui affirment les mêmes choses ; et que le oui et le non paraissant autoriser autant l'un que l'autre, dans des matières où il était le plus facile du monde de fixer le fait, l'on a tout à craindre à l'égard des événements moins insignes dont les historiens ont parlé ; tirons-nous, dis-je, de semblables conclusions ? Je conseillerais plutôt de faire servir ces remarques à *fortifier son jugement contre la coutume que l'on a de lire sans attention*, et de croire sans examen. Notez que la différence des opinions sur le visage d'Horace n'est pas si digne d'étonnement ; elle est néanmoins une marque de l'incertitude historique. [Les uns assurent qu'Horace était parfaitement beau ; d'autres disent qu'il avait le surnom de Cocles] [...].<sup>65</sup>

Nous partageons l'interprétation de Sommer de ce passage, à savoir : y trouver la conclusion d'un pyrrhonisme historique qui remet en question la possibilité d'un savoir historique en général. De plus, Sommer est d'avis que Bayle va trop loin en niant la connaissance historique vérifiée à cause que quelques rapports qui manquent de fiabilité.<sup>66</sup> Selon notre opinion, il faut

<sup>63</sup> Les deux cas sont d'ailleurs également valables pour l'historiographe parce qu'il compose son ouvrage aussi à base des sources et des informations qu'il a à sa disposition et qui forment son savoir spécifique. La seule différence est qu'il s'intéresse à l'actualité et à sa documentation tandis que l'historien attache son attention au passé et sa reconstruction.

<sup>64</sup> Voir Matytsin, *op. cit.* (2015), p. 255 ; Bierling insisted that should scholars adopt a mild Pyrrhonist position that consisted in a careful examination of the facts, a circumspect judgement of all accounts, a meticulous weighting the relevant evidence, and, most importantly, an understanding of the limits of what could be known. »

<sup>65</sup> HORACE, rem. A. Les caractères italiques ont été rajoutés de notre part et nous avons gardé l'orthographe de l'édition réimprimée du DHC de 1969 que nous utilisons toujours tandis Sommer cite selon la troisième édition de 1715.

<sup>66</sup> Voir Andreas Urs Sommer, « Triumph der Episode über die Universalhistorie ? Pierre Bayles Geschichtsvorstellungen » dans *Saeculum*, vol. 52, n° 1, 2001, p. 1–39, cit. p. 32.

atténuer ce dernier aspect. On ne peut pas condamner Bayle à cause d'une phrase ou d'une idée qu'il développe dans le DHC parce qu'il est probable que l'on trouve ailleurs, dans le même ouvrage une pensée qui exprime le contraire. Et en ce qui concerne donc la possibilité d'un savoir historique fiable, il existe une divergence entre ce que Bayle exprime dans la citation et ce qu'il pratique en de nombreux cas. La fameuse correction des erreurs est le souci de réaliser une historiographie qui fournit des connaissances fiables et certaines suites aux épreuves selon la logique, la vraisemblance et la certitude telles que nous les avons abordées ci-dessus. C'est-à-dire que Bayle met en œuvre ce qu'il remet parallèlement en question. Il documente méticuleusement les sources et les informations, les faits et les événements, et les relativise ailleurs. D'un côté, Sommer a raison que Bayle nie en général la connaissance définitive de l'histoire, mais de l'autre, le philosophe de Rotterdam ne se conforme pas conséquemment à ce qu'il a dit ailleurs, de sorte qu'il faut être conscient d'une certaine divergence entre quelques idées théoriques et quelques pratiques concrètes. De surcroît, il faut lire attentivement toute la citation afin de découvrir l'ambition didactique que Bayle y exprime : « Je conseillerais plutôt de faire servir ces remarques à *fortifier son jugement contre la coutume que l'on a de lire sans attention*, et de croire sans examen. » La façon de procéder est mise en pratique dans la perspective de former le propre jugement des lecteurs, la capacité réflexive, l'attention vive et critique de l'esprit lors de la lecture de n'importe quel texte.

En général, le débat sceptique a alors effectué un impact productif sur l'évolution de l'historiographie et de l'histoire comme discipline. Le débat métaphysique sur l'impossibilité d'atteindre la parfaite connaissance et l'entière certitude, a contribué au développement de méthodes et techniques qui satisfont la vraisemblance et permettent de reconstruire l'histoire sur cette base. La *fides historica* est donc conditionnée par le sens critique de chaque historien et chaque historiographe. De plus, Chantal Grell signale que « [l']histoire en France n'acquiesce ce statut qu'au XIX<sup>e</sup> siècle quand elle devint objet d'enseignement, dans les collèges mais aussi à l'université, et quand être historien devint un métier. »<sup>67</sup> Cependant, elle inventorie les historiographes parce qu'une histoire officielle existe depuis longtemps en France<sup>68</sup>, sauf que l'institutionnalisation se déroule relativement tard par rapport à d'autres pays européens.<sup>69</sup> Au moment où les états se forment au niveau territorial, les souverains se rendent compte de l'utilité politique des historiographes qui ont été embauchés pour faire les louanges des rois. « On peut avancer qu'elle [l'histoire officielle] fut considéré comme un moyen d'affirmer

---

<sup>67</sup> Chantal Grell, « Introduction » dans Chantal Grell (éd.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006a, p. 9–17, cit. p. 9.

<sup>68</sup> Sous le règne de Philippe Auguste (né en 1180, décédé en 1223), il y avait déjà des religieux qui ont mené des recherches historiques. (Voir Chantal Grell, « Les historiographes en France XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » dans Chantal Grell (éd.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006b, p. 127–156, cit. p. 127.)

<sup>69</sup> Voir Grell, *op. cit.* (2006a), p. 9.

une souveraineté, un pouvoir sur un territoire et la légitimité de ce pouvoir. »<sup>70</sup> Cependant, Grell observe aussi une méfiance des rois envers la véritable utilité de l'historiographie ainsi qu'une méfiance du public envers ce genre d'histoire ce qui entraîne un déclin de l'histoire officielle.<sup>71</sup> Les travaux des érudits tels que Bayle, Jean Bodin, Louis Moréri, Richard Simon et d'autres encore permettent un accès plus commode au public « désormais dédaigneux des « grandes histoires ». »<sup>72</sup> Étant donné qu'ils ne dépendaient pas de la bienveillance du roi ou d'un mécène, ils étaient plus libres et donc moins partiaux que les historiens officiels. Leur œil critique relativise les glorieuses images des rois et dénonce les abus. En ce qui concerne l'exil de Bayle à Rotterdam, la distance géographique avec la France et une certaine indépendance, que la distance entraîne, ont un effet positif et un effet négatif pour lui. D'un côté, il peut critiquer les abus sans craindre de perdre sa vie ; de l'autre, la mort de son frère à sa place alimente sa colère contre les injustices, de sorte que son impartialité en tant que protestant souffre en de nombreuses occasions.<sup>73</sup> D'autant plus important, nous estimons l'influence de sa pensée sceptique. Elle rend possible qu'il se remette lui-même en question et qu'il prenne une distance critique par rapport à son texte afin, de réfléchir sur les sujets sous différents angles. La pluralité des perspectives augmente la complexité et donc rend difficile l'interprétation des articles du DHC et la reconstruction de sa propre opinion.

Dans l'analyse de l'article CARNÉADE, nous avons vu que Bayle utilise des outils sceptiques afin de faire la critique des sources ce qui l'amène à une fiabilité plus élevée en ce qui concerne l'historiographie. La qualité du travail de l'historien et de l'historiographe l'approche de la vérité. Cependant, il faut être conscient de la problématique que la vérité en soi ne peut pas être reconstruite, mais qu'on reste toujours piégé dans les bornes de la vraisemblance. Et dans l'article ÉSOPE (le phrygien), Bayle fait la critique de Jean de la Fontaine, ce qu'il commente dans la rem. B de la façon suivante :

Un homme qui se tient bien sur ses gardes ne croit guère, touchant la vie d'un particulier, les traditions de deux siècles : il demande si les faits qu'on conte ont été mis par écrit au temps de leur nouveauté ; et si on lui dit que non, mais que la mémoire s'en est conservée de père en fils et de vive voix, il sait bien que le pyrrhonisme est le parti de la sagesse.<sup>74</sup>

Lors de l'examen des sources, il faut alors rechercher ses origines afin de pouvoir classer sa valeur. La formule à la fin de cette citation vaut d'être appliquée consciemment pour toute démarche historiographique. Elisabeth Labrousse examine les sources des falsifications, des erreurs et des imperfections des témoignages et revient deux fois sur cette phrase magique

<sup>70</sup> Grell, *op. cit.* (2006a), p. 12.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 15 sq.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>73</sup> Ce paragraphe semble nous éloigner du sujet du présent sous-chapitre, à savoir la méthode pyrrhonienne, mais il est important de prendre conscience du fait que l'historiographie et l'histoire en général étaient en train de se former, de s'interroger sur leurs rôles et de se réorienter à l'époque de Bayle. Ceci permet de mieux comprendre le climat intellectuel qui influença Bayle, sa perception et sa pensée par la suite.

<sup>74</sup> ÉSOPE (phrygien), rem. B.



que « le pyrrhonisme est le parti de la sagesse. »<sup>75</sup> Elle problématise également le dilemme que seulement un témoin oculaire ou au moins un témoin très direct peut servir d'autorité, mais qu'en même temps il n'est pas muni contre une partialité inévitable et irrésistible concernant des événements par lesquels on est personnellement concerné.<sup>76</sup> Le témoin, et la source première qu'il crée, portent forcément des traces de subjectivité, plus ou moins prononcées bien entendu. Pour l'examen de l'historien plus tard, cette circonstance peut alors poser un problème s'il n'y fait pas attention. Il faut être conscient que le témoin rapporte l'événement historique d'un certain point de vue et que l'historien considère ce compte-rendu de son point de vue individuel. L'influence de la nuance subjective se potentialise. Pour le processus historiographique, il peut, en conséquence, être décisif pour l'image d'un événement ou d'une époque même, de savoir quel historien se réfère à quel témoin et jusqu'à quel degré les deux partis sont capables de s'orienter vers l'impartialité. Même Bayle qui agit certainement d'une manière très réfléchie n'échappe pas à ses convictions protestantes, philosophiques, politiques, sociales, théologiques et culturelles de sorte qu'il examine, certes très attentivement, les sources, leur valeur de crédibilité et d'autorité et construit une distance critique à l'objet de sa recherche. Ceci lui permet, par exemple, de ne pas condamner par principe tous les auteurs catholiques ; bien au contraire, il distingue subtilement quel catholique est digne de confiance, à cause de son exactitude, de son ouverture d'esprit ou de sa respectabilité, et quel protestant mérite d'être critiqué. L'impact de la confession peut se faire sentir du côté du témoin ainsi que du côté de l'historien. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier, une fois de plus, que Bayle écrit un dictionnaire de fautes qui devient un contre-poids aux ouvrages historiographiques catholiques qui documentent les événements, comme les guerres de religion par exemple, de la perspective des catholiques. Le but de Bayle est – comme nous allons le voir plus en détail – de relativiser cette perspective et d'ajuster l'image des événements. Mais la religion et les confessions jouent encore un rôle à un autre niveau.

Andreas Urs Sommer implique, dans son article sur le rapport entre le pyrrhonisme historique et l'histoire spéculative et universaliste, la distinction de l'histoire sacrée et de l'histoire profane et souligne que le processus de la scientification de l'histoire, comme discipline autonome, ébranle le statut de l'histoire sacrée.<sup>77</sup> En guise de conclusion, Sommer résume qu'il faut souligner « que le défi sceptique a provoqué, au début, la garantie historico-critique du passé. Les pyrrhonismes historiques *et* les garanties historico-critiques du passé ont à leur tour déstabilisé le vieux métamodèle de l'histoire du salut. »<sup>78</sup> Goetinck utilise le terme *démystification* pour désigner une dimension principale de l'historiographie baylienne, comme

<sup>75</sup> Labrousse, *op. cit.* (1957), p. 456 et 462.

<sup>76</sup> Voir *ibid.*, p. 462.

<sup>77</sup> Voir Sommer, *op. cit.* (2009), p. 205-207 et 210 sq.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 213 sq. ; « dass die skeptische Herausforderung zunächst die historisch-kritische Sicherstellung des Vergangenen provoziert hat. Historische Pyrrhonismen *und* die historisch-kritischen Sicherstellungen des Vergangenen haben wiederum das alte heilsgeschichtliche Metamodell destabilisiert. »

nous l'avons cité au début de ce sous-chapitre. La déstabilisation de l'ancien modèle historique biblique et la démystification décrivent, en général, le même phénomène, à savoir que la religion et toute institution politique commencent à être menacées de plus en plus. De plus, nous avons vu le bilan négatif des religions chrétiennes et musulmanes dans l'analyse de l'article MAHOMET à cause de leur histoire sanglante lors de la diffusion de leurs doctrines. La conception d'une histoire glorieuse est alors remise en question ce qui contribue à la démystification. Afin de réaliser ce procédé, le travail historiographique est indispensable.

Du fait de cette méthode inspirée par le scepticisme, on est tenté de percevoir dans les différents aspects une image pessimiste et négative de ce que l'histoire et l'historiographie sont capables d'accomplir. Il n'y a presque que des limites et très peu de certitudes. Cependant, le mérite de cette conception désespérée consiste pourtant à sa contribution à une prise de conscience autocritique afin d'intensifier par la suite la réflexion sur une méthode critique. Cette démarche s'effectue dans la perspective de construire un cadre de plus en plus scientifique pour l'histoire.

### 3.1.3 Les avantages d'écrire un dictionnaire pour l'historien

La méthode sceptique se fait également sentir au niveau du genre littéraire. La forme du dictionnaire joue un rôle essentiel pour l'historiographie telle que Bayle la réalise. Elle réunit les composants que nous venons d'examiner dans les deux sous-chapitres précédents avec quelques aspects du premier chapitre sur la nature du DHC.

D'abord, la répartition d'un sujet entre plusieurs articles représente une caractéristique essentielle. En général, la forme fragmentaire soutient le côté compilateur parce qu'elle permet la collection de nombreuses informations, sources et détails. Dans le cas de Bayle, elle est d'une fécondité extraordinaire puisqu'elle dynamise l'ouvrage au niveau de la composition, au niveau de la lecture. On ne va pas trouver un sujet comprimé à un seul endroit, mais dispersé dans plusieurs articles et considéré de différentes perspectives. De plus, quelques sujets figurent en des endroits où on ne les attendrait pas forcément. Par ce moyen, Bayle relativise la valeur d'un seul aspect et l'insère dans le réseau relationnel de l'ouvrage entier. Sa façon de procéder est alors assez ambiguë parce qu'il oscille entre les deux extrêmes de l'isolement de chaque aspect et de l'imbrication profonde du même aspect dans l'intégralité de l'ouvrage. Mais la question qui persiste est de savoir pourquoi l'action de découper les informations en morceaux et de les disperser peut représenter un avantage. L'organisation de l'ouvrage par articles, et non pas par chapitres, impose une structure au recueil du savoir. Béatrice Didier remarque qu'« [o]n voit combien le système de l'article, surtout avec ce raffinement alphabétique que constitue les notes, est favorable à Bayle et permet un tri. »<sup>79</sup> C'est

---

<sup>79</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 80.

donc la prochaine étape, après avoir ramassé les informations des sources primaires, de les peser afin de distinguer ce qui est utile, vraisemblable, cohérent, logique de ce qui est absurde, contradictoire, faux, incertain etc. Le lecteur devient alors le spectateur du travail intellectuel de l'historien critique. Et Bayle met par écrit et développe sous les yeux de son lecteur ses visions et interprétations des faits historiques. C'est-à-dire qu'il ne reconstruit pas seulement l'histoire telle qu'elle lui paraît sur la base des sources dont il dispose. Il documente aussi sa pensée ce qui rappelle le point de vue d'Helena van Lieshout que Bayle s'est laissé guider par ses associations et qu'il a pensé sur le papier.<sup>80</sup>

Patricia Jane Armstrong fait ressortir dans ce contexte qu'à la base solide et statique du dictionnaire biographique, un genre qui est en train de naître à l'époque de Bayle, le philosophe de Rotterdam a l'occasion de créer quelque chose de plus fluide et de plus dynamique. L'ordre alphabétique contribue au cadre rigide de l'ouvrage et donc à la gestion formelle de la fluidité du contenu.

[L]a classification alphabétique du matériel devient de moins en moins significative comme l'histoire d'une personne ne peut être racontée qu'avec la référence constante à celle d'une autre et puis à celle d'une autre ainsi qu'à la tradition politique, théologique, ecclésiastique ou philosophique à laquelle elles [ces personnes] étaient adhérente ou contre laquelle elles se sont révoltées. »<sup>81</sup>

Comme l'histoire est, en général, très furtive à cause de sa complexité, il est alors essentiel de fournir un cadre fixe afin de s'appropriier autant que possible ce contenu qui semble échapper à tout moment.

De surcroît, la pratique de découper un sujet en morceaux le rend maniable. Étant donné que des chaînes d'action et de réactions produisent des événements – comme des chaînes de cause à effet se conditionnent mutuellement – il faut tenir compte de leur complexité et considérer autant d'aspects que possibles. Dans ce contexte, l'importance de la chronologie minutieuse diminue pour deux raisons. D'un côté, le texte mis par écrit est toujours linéaire de sorte que les événements parallèles ne peuvent pas être représentés de la même manière si l'historien se soumet à la stricte chronologie. Par contre, le parallélisme des articles dans un dictionnaire tel que le DHC imite à sa façon le parallélisme des événements historiques. De l'autre, il y a des causes à long terme qui conditionnent d'autres causes de sorte qu'un effet n'est pratiquement jamais à expliquer par une seule cause. C'est-à-dire qu'un effet est dans la plupart des cas un produit de plusieurs causes, même si on les ignore assez souvent et on se borne à une seule cause. La rupture avec l'ordre chronologique permet alors de montrer la complexité d'un sujet, d'un fait ou d'un événement parce que la considération des aspects partiels les met en lumière sous plusieurs perspectives. Afin de relier ensuite à nouveau les

<sup>80</sup> Voir p. 64 ci-dessus où nous avons traité la fonction des renvois et p. 104 lors des réflexions sur le rôle du lecteur.

<sup>81</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 158; « [...] the alphabetic classification of material becomes less and less meaningful as one person's story can be told only with constant reference to another's and then another's, as well as to the political, theological ecclesiastical or philosophical tradition to which they adhered or against which they rebelled. »

aspects partiels, Bayle utilise les renvois, ce qui crée un labyrinthe au sein de son ouvrage. Et bien qu'un labyrinthe soit coincé et tortueux, il représente pourtant une structure et suit sa logique interne.

La distinction de niveaux interne et externe se trouve dans l'ouvrage de Leon Goldstein sur le savoir historique. Il travaille dans son étude sur ce savoir historique avec un modèle à deux éléments, à savoir une superstructure et une infrastructure. La superstructure est ce qui est visible pour le lecteur non historien, le produit littéraire qui est le résultat du travail de l'historien. L'infrastructure représente le travail intellectuel de l'historien qui reste normalement invisible pour le lecteur non historien. Goldstein inclut dans cette infrastructure toutes les activités intellectuelles que l'historien entreprend pour mettre en œuvre son projet historiographique : problématiser la conception de l'évidence, par exemple, et la conception du passé historique.<sup>82</sup> Nous nous référons à cette bipartition parce qu'elle reflète la structure du DHC ce qui aide à comprendre pourquoi ce genre littéraire rend service à Bayle historiographe. La superstructure est l'ouvrage que le lecteur tient en main, la production littéraire qu'il consulte dans la perspective de s'informer sur un certain événement historique ou bien, dans le cas du DHC concrètement, sur un personnage historique. Et comme Bayle couche sur le papier ses réflexions concernant la certitude, l'évidence et la vraisemblance, il donne l'occasion à son lecteur de suivre ces réflexions. Ce dernier peut alors assister à la genèse de l'ouvrage historiographique, ce qui ne lui est normalement pas possible, sauf à travers des textes théoriques et méthodologiques, ce qui fait explicitement de ces aspects de l'infrastructure, un sujet de discussion, tels que le *Discours de l'histoire* et *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire* de François de La Mothe Le Vayer, *De l'histoire* de Pierre Le Moyne, *De l'usage de l'histoire* de César Vichard de Saint Réal et *l'Introduction pour l'histoire* de René Rapin, par exemple.<sup>83</sup> La superstructure et l'infrastructure se superposent alors dans le DHC. Par cette façon de procéder, Bayle inclut le lecteur non historien dans le processus et profite des conversations virtuelles, qu'il entame avec lui, pour essayer de contempler une pensée avec les yeux d'un autre. Un effet secondaire probable est la sensibilisation du vaste public pour les questions disciplinaires de l'histoire et de l'historiographie par doses homéopathiques, découpé en articles et remarques.

Grafton reprend cette idée de Goldstein<sup>84</sup> souligne le rapport entre le contenu et la forme, apte et adaptée qui présente ce contenu, et la dimension moderne de ce rapport :

l'histoire moderne est précisément moderne parce qu'elle essaie de donner une forme littéraire cohérente aux deux parties de l'entreprise historique [à savoir la superstructure et l'infrastructure]. Goldstein argumente que la superstructure de l'histoire, sa forme narrative, ne s'est pas développée d'une manière significative au cours des siècles ; c'est seulement l'infrastructure qui

---

<sup>82</sup> Voir Leon J. Goldstein, *Historical knowing*, Austin & London, University of Texas Press, 1976, p. 141.

<sup>83</sup> Voir la réédition de ces traités dans Gérard Ferreyrolles, *Traité sur l'histoire (1638-1677) : La Mothe Le Vayer, Le Moyne, Saint-Réal, Rapin*, Paris, Honoré Champion, 2013.

<sup>84</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 231.

est en évolution perpétuelle avec la croissance de ses nouvelles méthodes, ses nouvelles questions et ses nouvelles sources et qui a changé radicalement au fil du temps. En fait, l'histoire des notes de bas de page montre cependant que la forme de la narration historique a vécu continuellement des changements pendant les derniers siècles. Cet effet s'est produit, de plus, parce que les historiens ont essayé de trouver de nouveaux moyens pour raconter l'histoire de leur recherche ainsi que celles de leurs sujets, sur des niveaux distingués et à différents rythmes. L'histoire de la recherche historique ne peut pas être séparée, de façon utile, de celle de la rhétorique historique : même les efforts les mieux fondés pour atteindre cette séparation déforment les développements qu'ils tendent à éclairer.<sup>85</sup>

De ce point de vue, Bayle montre ces traits caractéristiques d'un historien moderne. Même si le morcellement des articles suggère une discontinuité, Bayle reste fidèle à sa conception stylistique du DHC et réunit le côté narratif avec le côté réflexif de manière qu'il construit un ouvrage avec une forme littéraire cohérente. Il faut faire bien attention à ne pas confondre ce que Goldstein entend par les deux termes – la superstructure et l'infrastructure – avec les deux couches du texte baylien – le corps des articles et les remarques. L'infrastructure selon Goldstein est cette partie du travail historiographique qui reste invisible pour le consommateur, à savoir le lecteur non historien, qui contient des réflexions sur la conception de l'évidence, de la certitude et de l'histoire en général. C'est alors la structure cachée ou non remarquée qui soutient ce qui est visible.<sup>86</sup> Certes, ces réflexions ont leur place dans les remarques, mais cette partie critique du DHC ne correspond pas complètement au concept de l'infrastructure de Goldstein. Si on reprend une signification de ce terme qui date du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir l'ensemble des constructions, installations et équipements économiques ou techniques<sup>87</sup> pour le fonctionnement interne d'une société moderne, on peut construire une comparaison imagée. Les renvois et les remarques, par exemple, constituent ce fonctionnement interne de l'ouvrage. Ils sont construits de manière à ce qu'ils renouent les composants isolés et permettent la circulation du lecteur dans l'ouvrage. Et c'est aussi la logique et les règles inhérentes au texte qui représentent un composant de cette infrastructure. Mais il faut distinguer très nettement cette notion du terme de celle que Goldstein propose.

À cela s'ajoute l'avantage que la forme extérieure du DHC permet l'usage de structures dialogiques. Par le fait de rentrer en dialogue avec les autres auteurs qu'il étudie, cite et commente, ainsi qu'avec le lecteur, auquel il adresse la parole, ainsi qu'avec le son texte, qu'il

<sup>85</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 232 ; « [...] modern history is modern precisely because it tries to give a coherent literary form to both parts of the historical enterprise. Goldstein argues that history's superstructure, its narrative form, has not developed in any vital way over the centuries ; only the ever-expanding infrastructure, with its burgeoning new methods, new questions, and new sources, has changed radically with time. In fact, however, the history of the footnote shows that the form of historical narrative has mutated over and over again in the last several centuries. It has done so, moreover, because historians have tried to find new ways to tell the story of their research as well as those of their subjects, on separate levels and at different tempos. The history of historical research cannot usefully be separated from that of historical rhetoric : even the best-informed efforts to achieve that separation distort the developments they seek to clarify. »

<sup>86</sup> Voir aussi Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *infrastructure*, II.

<sup>87</sup> Voir la définition large dans *ibid.*, *infrastructure*, I.

commente, Bayle rompt avec la forme traditionnelle du commentaire tout en jouant avec la notion de l'autorité du texte. Patricia Jane Armstrong souligne que Bayle est à la fois l'auteur de l'ouvrage qui est commenté et l'auteur de ces commentaires. Ce double rôle représente, selon elle, le plus important aspect du changement entre le *Dictionnaire* et les formes traditionnelles du commentaire.

Un tel changement déstabilise toute notion d'une hiérarchie entre les deux niveaux fondamentaux d'un commentaire traditionnel aussi bien qu'entre les deux couches du *Dictionnaire*. Il n'y a plus un texte primaire et un texte secondaire ; il y a seulement un texte primaire divisé en deux, un texte en dialogue avec soi-même.

Le dialogue interne, créé par cette division dans le *Dictionnaire*, reflète un autre dialogue : celui entre le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle et le *Grand dictionnaire historique* de Louis Moréri (1643-1680).<sup>88</sup>

Les dictionnaires représentent alors un genre, à l'époque classique, qui permet de rentrer en dialogue avec d'autres érudits et auteurs. Dans cette pensée, le DHC est alors la réaction critique à l'ouvrage biographique de son prédécesseur et réagit en conséquence au travail historiographique de Moréri. À part le dialogue avec lui, Bayle cherche également le dialogue avec les autres auteurs et érudits qu'il cite et commente. Il faut alors appliquer l'observation d'Armstrong, non seulement sur Moréri, mais aussi pour le travail d'historien et d'historiographe, que cette façon de conversation est riche parce qu'elle permet d'examiner et de considérer un fait de plusieurs perspectives. Cela répète en quelque sorte ce que nous avons vu ci-dessus à propos de l'avantage qu'apporte la compilation et rajoute encore un aspect, à savoir que le dialogue représente un moyen d'auto-contrôle. L'interlocuteur virtuel dans le DHC est l'adversaire critique contre qui il faut être capable de défendre la propre position. Sinon, il se transforme en critique qui la démonte par des arguments plus forts. Bayle construit alors un dialogue virtuel afin de mettre son argumentation à l'épreuve. Son côté de compilateur fournit tout ce qui est nécessaire pour son côté de critique qui, à son tour, rend son côté d'historiographe capable de reconstruire les faits et les événements historiques. Les différents traits de caractère s'influencent alors mutuellement.

Dans les profondeurs de la structuration interne, il y a, de plus, des traces rhétorique très traditionnelles. Bayle compose en de nombreux endroits son argumentation selon les règles de la *disputatio*. Nous avons déjà abordé cet aspect dans le sous-chapitre sur la rhétorique baylienne.<sup>89</sup> Nous le reprenons dans le présent contexte afin de concrétiser son influence sur le travail d'historien que Bayle accomplit.

<sup>88</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 171 ; « Such a change clearly destabilizes any notion of hierarchy between the two basic levels of a traditional commentary as well as the two layers of the *Dictionnaire*. There is no longer a primary text and a secondary text ; there is only a primary text divided in two, a text in dialogue with itself. The internal dialogue created by this division in the *Dictionnaire* mirrors another dialogue : that between Bayle's *Dictionnaire historique et critique* and Louis Moréri's (1643-1680) *Grand dictionnaire historique*. »

<sup>89</sup> Voir p. 95 sq. où nous avons surtout souligné qu'on trouve des structures de cette pratique érudite dans le DHC.

Dans les exercices de la *disputatio*, les scolastiques sont entraînés dans ces deux parties, à savoir l'attaque et la défense de phrases; c'est certainement un procédé très adéquat pour provoquer l'activité de penser et la présence du savoir; les *disputationes* servent à compléter nécessairement le cours magistral qui s'adresse surtout à la réceptivité.<sup>90</sup>

Friedrich Paulsen parvient à cette observation dans le contexte de son étude sur les études universitaires en Allemagne. Néanmoins, elle est également valable pour le contexte français. La tradition et la pratique de la *disputatio* étaient enracinées dans la scolastique depuis le Moyen Âge et ensuite dans les écoles cathédrales et monastiques qui étaient répandues en Europe pour former les prêtres. Ces écoles sont devenues plus tard les universités qui partagent alors leur origine et sont issues de l'enseignement chrétien. La bipartition de l'enseignement en *disputatio* et en *legio* représente le modèle essentiel et la méthode omniprésente dans l'enseignement chrétien et théologique et donc dans la recherche à travers les frontières européennes, de sorte qu'elles étaient répandues en France aussi bien qu'en Allemagne. Comme érudit à l'âge classique, Bayle a fait sa formation dans cette tradition. En conséquence, ce n'est pas étonnant qu'il amène le lecteur de DHC par le schéma didactique de la *disputatio* à l'activité de penser et à la présence du savoir, décrite par Paulsen dans la citation ci-dessus. Bayle utilise les pratiques de l'attaque et de la défense argumentative au-delà des frontières disciplinaires, c'est-à-dire qu'il s'en sert aussi en tant qu'historiographe. Dans l'article sur Jeanne la Papesse, Bayle oscille entre l'attaque de certains aspects et la défense d'autres. La rem. A examine que le bibliothécaire Anastase, qui a vécu au IX<sup>e</sup> siècle, ne mentionne pas la papesse Jeanne et que « seulement à la marge, entre Léon IV et Benoît II, cette fable se trouve insérée par un auteur postérieur, en caractère divers, et du tout différents des autres. »<sup>91</sup> Bayle réfute par plusieurs arguments ceux qui soutiennent qu'Anastase aurait parlé de Jeanne. « Ce sont des raisons si propres à persuader qu'Anastase n'a rien dit de la papesse ». <sup>92</sup> Il profite de l'occasion d'expliquer qu'

il faudrait nécessairement montrer le conte dans l'original d'Anastase; car alors on aimerait mieux croire sur le témoignage de ses yeux, que cet auteur s'était rendu ridicule en narrant des choses contradictoires, et en se servant follement d'un ouï-dire que de raisonner ou de disputer.<sup>93</sup>

Il fait alors comprendre que l'examen d'un fait par ses propres yeux est plus fiable que de se fier à un ouï-dire. Toute la remarque attaque, d'un côté, ceux qui ont soutenu de façon

<sup>90</sup> Friedrich Paulsen, *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium*, Berlin, Asher, 1902, p. 15, cité dans Gerber, *op. cit.* (1970), p. 112; « In den Disputationsübungen werden die Scholaren in eben diesen beiden Stücken, im Angreifen und Verteidigen von Sätzen geübt; sicherlich ein wohlgeeignetes Verfahren, um Aktivität des Denkens und Präsenz des Wissens zu erzeugen; die Disputationes stellen die notwendige Ergänzung zu der vorwiegend an die Rezeptivität sich wendenden Vorlesung dar. » Ces cours magistraux sont désignés par le terme *legio* qui est le complément à la *disputatio*. »

<sup>91</sup> PAGESSE, rem. A; il s'agit d'une citation d'un ouvrage de Nicolas Coeffeteau (1574-1623), évêque de Dardanie. (voir Charles Perrault, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle : avec leurs portraits au naturel (1696-1700)*, Paris, A. Dezallier, 1696-1700, t. 2, p. 5 sq.)

<sup>92</sup> PAGESSE, rem. A.

<sup>93</sup> PAGESSE, rem. A.

douteuse que le conte de Jeanne s'était déjà trouvé dans l'écrit d'Anastase, et de l'autre, c'est la critique des collègues historiens :

Ceux qui parlent des siècles consultent plusieurs écrits, en prennent de l'un une chose, et de l'autre une autre. Voilà pourquoi ils n'ont pas de jugement, ils mettent ensemble des faits qui s'entre-détruisent ; mais cela ne leur arrive point à l'égard des événements faits et nouveaux, et aussi notoires que l'installation des papes.<sup>94</sup>

Dans le paragraphe suivant, le ton change et Bayle défend Claude Saumaise, un érudit protestant qui a fait circuler une information peu fondée. Après avoir regardé de près les circonstances, Bayle parvient à la conclusion qu'

[i] doit passer pour incontestable que M. de Saumaise a dit cela ; mais c'est une question que de savoir si sa mémoire, quelque bonne qu'elle fût, ne le trompait point. On serait beaucoup plus charitable en lui imputant ce défaut qu'en l'accusant d'imposture comme fait le père Labbe.<sup>95</sup>

A cela, Bayle fait suivre la description d'un semblable cas avec Antoine Arnauld sauf que son ton redevient très critique et moins compréhensif. Par un torrent de neuf questions rhétoriques, il remet en question plusieurs circonstances de ce qu'Arnauld avait raconté et conclut finalement qu'« [o]n ne saurait lever ces difficultés, et elles frappent de telle sorte, qu'à moins de se laisser aveugler par une préoccupation bizarre pour la sincérité de M. Arnauld, et pour la fidélité de sa mémoire, on croira toujours que son récit n'est qu'une fable. »<sup>96</sup> Les moments d'attaque et de défense alternent alors dans cet exemple de la rem. A et nécessitent la réflexion, sinon on perdrait le fil du texte parmi tant d'informations. Les connaissances de cet exemple consistent en le fait que le traitement des *bruits douteux* amène le lecteur à se rendre compte du statut problématique des informations et à comprendre la façon que Bayle a de les manier : il faut oser poser les bonnes questions, à savoir des questions détaillées, ciblées et critiques afin d'approcher de la certitude.

Cependant, il y a aussi des lecteurs, tels que Voltaire, Gustave Lanson ou Antoine Adam, qui critiquent l'absence d'une stratégie rhétorique chez Bayle ou au moins sa manière trop souvent diffuse, lâche, négligée.<sup>97</sup> L'article de Georges Benrekassa défend également le point de vue qu'on ne trouve pas d'idée cohérente de Bayle dans le DHC.<sup>98</sup> Mais nous partageons le point de vue qu'Armstrong défend. Elle est d'accord avec Benrekassa que les termes *prolifération*, *dissémination*, *digression* et *dispersion* sont bien aptes à décrire l'aspect clé du contenu et de la forme du DHC mais elle, ainsi que nous, ne sont pas d'avis que ceci ne constitue ni stratégie ni pratique rhétorique. « Le texte est trop cohérent, même insistant, en ce qui concerne son usage [de ces deux composants], trop dévoué à la désintégration textuelle

<sup>94</sup> PAPESSE, rem. A.

<sup>95</sup> PAPESSE, rem. A.

<sup>96</sup> PAPESSE, rem. A.

<sup>97</sup> Voir Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 184 sq.

<sup>98</sup> Voir l'article intitulé « Bayle et l'écriture de l'histoire ou Les enfants de Melchisédech » dans la collection, regroupant huit de ses articles déjà publiés ailleurs, Georges Benrekassa, *Le concentrique et l'excentrique : marges des Lumières*, Paris, Payot, 1980b, p. 365, cité par Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 186 sq.



pour ne pas faire partie de la conception de Bayle pour le texte. »<sup>99</sup> Suite à ce que nous avons souligné dans le sous-chapitre sur la rhétorique baylienne<sup>100</sup>, nous insistons sur le fait que Bayle poursuit une stratégie rhétorique qui semble peut-être peu homogène en certains endroits, si on s'accroche seulement à des détails isolés, mais qui forme un ensemble cohérent, si on considère les relations renouant ces détails et la structuration des articles. Selon notre interprétation de la conception du DHC, il est même indispensable de considérer l'ouvrage intégral comme une stratégie rhétorique pour propager des idées. C'est pour cette raison que nous nous interrogeons sur le rapport entre la forme et le contenu, les problèmes et surtout les avantages de rédiger un dictionnaire.

L'absence d'ordre chronologique dans le DHC représente un aspect qu'il faut discuter de façon controversée puisque cela constitue un avantage tout autant qu'un désavantage. L'avantage prépondérant est l'agilité de l'ouvrage. Étant donné que le but principal d'un dictionnaire est de faire un recueil de savoir, l'ambition est alors de faire d'abord une grande collection d'informations qu'il faut mettre en ordre par la suite. À l'activité de compilateur suit l'activité de critique qui examine et structure son matériel. Si la chronologie impose à cette activité son ordre incontestable, la liberté de l'auteur se réduit automatiquement lors de la rédaction de son ouvrage. Les efforts de l'activité critique persiste, mais l'enchaînement des éléments est rigide. Chez Bayle, l'acte créatif consiste précisément en cette liberté de composer son ouvrage dans n'importe quel ordre. Certes, l'alphabet lui impose un cadre extérieur qui est pourtant suffisamment flexible à cause du fait que Bayle peut décider dans quelle remarque il veut traiter un certain fait. À cause des renvois, il est indépendant de la lettre initiale du nom de la personne. Bayle traite, par exemple, l'histoire d'Hercule dans la trias des articles ALCMÈNE, AMPHITRYON et HERCULE. Par les renvois, il crée des liens et renoue les simples informations au contexte plus large. En conséquence, l'acte créatif est la formation d'un réseau relationnel sur la base de la juxtaposition des informations et il est indépendant de toute chronologie. De surcroît, cette liberté créative permet de tracer des relations pluridimensionnelles parce qu'une cause peut être reliée à plusieurs effets. Un compte rendu linéaire ne permettrait pas de tenir compte de la complexité des phénomènes historiques parce qu'il n'y a pas les mêmes moyens stylistiques que Bayle en tant qu'auteur de dictionnaire.

De plus, l'indépendance de l'ordre chronologique contribue à la flexibilité de l'ouvrage en ce qui concerne les rééditions. On peut facilement rajouter un article sans être obligé de l'insérer dans la chronologie ou la logique des pensées présentes dans l'ouvrage. En comparant la première et la deuxième édition du DHC, on constate des rajouts, mais pas de changements ou

---

<sup>99</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 187 ; « While I would agree with Benrekassa in his use of these four nouns to describe a key aspect of both the content and the form of the *Dictionnaire*, I fundamentally disagree that this does not constitute either rhetorical strategy or practice. The text is too consistent, even insistent, in its use of them, too committed to textual desintegration for it not to have been part of Bayle's desing for the text. »

<sup>100</sup> Voir 1.2.8 *La rhétorique baylienne*, à la p. 92 ss.

d'adaptations. Dans le cas du DHC, Bayle n'était même pas obligé de rajouter tout un article, mais il pouvait joindre un paragraphe à une remarque en particulier ou une remarque à l'ensemble des remarques qui accompagnaient déjà un article. Christiane Berkvens-Stevelinck rapporte l'histoire de l'édition de 1720 du DHC et mentionne, entre autre, que cette édition a été annoncée par un *Projet*.

Son auteur – presque certainement [Prosper] Marchand – y explique pourquoi les éditeurs se sont vus obligés de publier le supplément de Bayle sous la forme d'une édition augmentée du *Dictionnaire* entier, contrairement au vœu formel de Bayle qui désirait voir ce supplément édité à part de façon à éviter une double dépense aux possesseurs d'une des deux éditions antérieures.<sup>101</sup>

Comme il y avait eu une édition pirate en 1715, publiée à Genève, dans laquelle les éditeurs ont simplement copié les deux éditions parues du vivant de Bayle, l'éditeur de Rotterdam, à la suite de Reinier Leers, a pris soin de publier une troisième édition complète afin d'éviter que son supplément puisse servir également de supplément à l'édition pirate.<sup>102</sup> Ce qui est intéressant pour notre contexte dans cette anecdote éditoriale est le fait qu'il aurait été possible d'imprimer un supplément en un tome, séparément des deux premières éditions du DHC. La gestion de la troisième édition aurait été alors relativement flexible, en théorie. Pour des raisons indépendantes de la volonté de Bayle et des éditeurs en 1720, il fallait trouver une autre solution pour joindre le supplément. Mais la conception de l'ouvrage, l'agencement des articles ainsi que la mise en page avaient déjà fait leur preuve service entre la première et la deuxième édition de sorte qu'on a pu répéter le procédé. Certes, « [d]u point de vue typographique, on s'éloignera quelque peu des deux premières éditions »<sup>103</sup>, mais une idée efficace permettait de distinguer les parties.

Le texte provenant de la première édition (1697) ne portera aucun signe distinctif ; ce qui provient de la deuxième (1702) sera précédé d'une main, ce qui appartient à la troisième d'un gland. Ces distinctions se retrouvent fidèlement dans la liste alphabétique des articles à la fin du tome 4 (p. 3123-3132). »<sup>104</sup>

Par ce moyen, les éditeurs documentent la chronologie des éditions, mais le contenu et le travail de Bayle reste indépendant de la contrainte de suivre une chronologie.

Une dernière question concernant la chronologie reste encore à réfléchir, à savoir si son absence doit être considérée à tout prix comme un avantage. En général, tout dépend du lecteur qui va juger l'ouvrage après la lecture, et comme les goûts des lecteurs varient, il se trouve certainement des critiques qui n'apprécient pas la composition achronique du DHC. Un lecteur qui est habitué aux récits et au comptes rendus serait probablement perturbé par la

<sup>101</sup> Berkvens-Stevelinck, *op. cit.* (1979), p. 10 sq.

<sup>102</sup> Voir *ibid.* Voir de plus l'article Christiane Berkvens-Stevelinck, « Les éditions du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle jusqu'en 1740, avec ses éditions pirates » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 17–25.

<sup>103</sup> Berkvens-Stevelinck, *op. cit.* (1979), p. 11.

<sup>104</sup> *Ibid.*, note 57, p. 45.

structure des articles. Un lecteur qui consulte l'ouvrage avec certaines attentes pour s'informer d'un personnage et qui se trouve finalement perdu parmi les renvois et les reports serait probablement frustré. Certes, on pourrait s'interroger sur la probabilité que de tels lecteurs consultent un dictionnaire pour trouver ce qu'ils cherchent. Mais à notre avis, il faut toujours considérer les deux côtés de la médaille et donc être conscient du phénomène que ce qui représente un avantage pour une personne pourrait également représenter un désavantage pour une autre. L'interprétation dépend dans notre contexte alors des attentes du lecteur, de ses habitudes et de ce qu'il cherche.

Afin de terminer les réflexions sur l'utilité d'écrire un dictionnaire en tant qu'historien, nous revenons à l'étude de Patricia Jane Armstrong sur les stratégies textuelles chez Bayle. Elle fait successivement ressortir le lien entre le genre littéraire, respectivement la forme extérieure, les fonctions et l'auteur. Pour son étude, elle ne se borne pas seulement au DHC, mais considère aussi les *Nouvelles de la République des Lettres*, *Ce que c'est que la France toute catholique* et le *Commentaire philosophique* de Bayle avant de porter son attention en détail sur le DHC. Dans ce contexte, elle se réfère, entre autres, à la *Préface*. L'« ouvrage de compilation », le « ramas des ordures de la République des Lettres », l'« Egout des Recueils, Rhapsodie de Copistes, &c. »<sup>105</sup> sont les désignations auxquelles Bayle s'attend de la part des *médisans* pour son ouvrage et travail scrupuleux. « L'idée d'une rhapsodie, une composition d'une forme irrégulière, fournit un contexte approprié pour considérer les quatre façons selon lesquelles Bayle conçoit son rôle d'auteur du *Dictionnaire* : un *copiste*, un *compilateur*, un *commentateur* et un *critique*. »<sup>106</sup> Nous avons déjà démontré, au fur et à mesure, les facettes du copiste et du compilateur de Bayle. Celles du commentateur et du critique par rapport à son ouvrage, reste encore à aborder parce qu'après avoir effectué le travail de rassembler le matériel, le véritable travail d'historien consiste à faire le tri, d'examiner son matériel et de le remanier d'une telle manière qu'un lecteur puisse accéder à l'histoire. La transmission du savoir est le centre d'intérêt et Armstrong souligne que Bayle a contribué à la sécularisation et à la popularisation de la philologie classique ainsi que du savoir en général. De plus, elle observe que Montaigne et Bayle ont rapporté l'autorité de l'axe principal, qui a existé entre le texte original et le commentaire, vers l'axe entre le commentaire et le lecteur.<sup>107</sup> Cette attitude leur permet de consulter des textes en tant que lecteur et en tant que critique à la fois et ils permettent, à leur tour, à leurs futurs lecteurs de consulter leurs textes de la même manière. Afin de créer des circonstances favorables à cette attitude critique auprès des lecteurs, les deux auteurs conçoivent leurs textes en sorte qu'ils forment l'esprit critique des lecteurs lors

---

<sup>105</sup> DHC, *Préface de la première édition*, p. x dans l'édition de 1734.

<sup>106</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 157 ; « The idea of a rhapsody, a composition of irregular form, provides an appropriate context für considering the four ways in which Bayle conceives of his role as the author of the *Dictionnaires* : a *copiste*, a *compilateur*, a *commentateur* and a *critique*. »

<sup>107</sup> Voir *ibid.*, p. 167.

de leur lecture. C'est-à-dire qu'ils « encouragent leurs lecteurs à jeter un œil critique vers les *Essais* et le *Dictionnaire historique et critique*. »<sup>108</sup> En conséquence, l'activité de faire le tri et de remanier les informations pour le lecteur représente, à la fois, la prise de conscience de l'auteur et la tentative de produire le même effet auprès du lecteur. L'ambition didactique de ce procédé est, au fond, inspirée par l'idée de l'éducation intellectuelle, de la formation et du développement de la capacité critique.

La présence de Bayle comme commentateur et comme critique est pourtant très ambiguë parce qu'il a un mode explicite et implicite de prendre position. Dans de nombreuses remarques, il fait très clairement part de son opinion. En de nombreuses autres occasions, il reste plutôt dans l'ombre et se cache, comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre sur les citations. Dans ce qui suit, nous examinons en détail le côté critique de Bayle afin de mieux comprendre sa pensée et la corrélation entre ce contenu et la forme textuelle qu'il donne au contenu.

## 3.2 La réalisation d'une historiographie critique

Pour les encyclopédistes, ainsi que pour Voltaire, le DHC a servi de « modèle pour une présentation "philosophique" et critique d'informations. »<sup>109</sup> En tant qu'auteur, il faut toujours se poser la question de savoir comment on veut présenter et structurer son matériel afin de rédiger un texte de telle manière qu'un lecteur puisse accéder au contenu. D'autant mieux, si un autre ouvrage fournit l'inspiration nécessaire. Dans son article sur la forme et le style dans le DHC, Dieckmann examine les réflexions de Bayle concernant la présentation du vaste matériel au public et comment la forme et le style sont liés à la pensée philosophique selon Bayle. L'article considère le rôle du lecteur et son goût, l'orientation au marché du livre et les intérêts commerciaux, la passion de Bayle pour les détails et leur examen minutieux. Le rapport entre forme, style et l'activité historiographique ou la critique n'est pas abordée, de sorte que nous continuons cette piste et tendons à étudier le rapport entre la forme et le contenu.

---

<sup>108</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 168 ; « Furthermore, both Montaigne and Bayle, by being so explicit about how they conceive of their texts and of themselves as the authors of these particular texts, encourage their readers to turn a critical eye towards the *Essais* and the *Dictionnaire historique et critique*. »

<sup>109</sup> Herbert Dieckmann, « Form and Style in Pierre Bayle's *Dictionnaire historique et critique* » dans Peter Uwe Hohendahl (éd.), *Essays on European Literature*, St. Louis, Washington University Press, 1972, p. 179–190, cit. p. 180 ; « Bayle's *Dictionary* was an arsenal for the Encyclopedistes and for Voltaire, as has often been stated, and also a model for a "philosophical" and critical presentation of information. »

### 3.2.1 La critique explicite, implicite et dynamique

Étant donné que le dictionnaire laisse beaucoup de liberté à l'auteur lors de la rédaction, ainsi qu'au lecteur lors de la composition de sa lecture personnelle, Bayle a l'occasion de varier sa façon de présenter les sujets et sa façon de se servir de la critique. D'un côté, elle a la fonction d'outil pour examiner les sources et représente une capacité intellectuelle dont chacun est doté. Cette capacité le rend capable de juger de son entourage, d'informations, de leur valeur, d'une situation et d'autres encore. C'est-à-dire qu'elle est une disposition rationnelle. De l'autre côté, la critique représente une action concrète. L'action de critiquer sévèrement est l'application, la mise en pratique de la capacité d'émettre un jugement qui est assez souvent défavorable. La façon de faire part de ce jugement peut être explicite ou implicite dans le texte d'un auteur. Dans le DHC, on trouve les deux modes.

Quelque intérêt que j'aie à trouver des fautes dans les auteurs, puisque ce sont autant de matériaux de mon ouvrage, j'ai un véritable chagrin qu'un homme aussi éclairé que M. le Laboureur ait été capable de publier un si mauvais raisonnement. Demandez-lui pourquoi [François de Beaumont, baron] Des-Adrets a été un grand capitaine pendant son protestantisme, et un très-misérable officier pendant son catholicisme, il vous répondra : *C'est parce que dans la révolte on fait tout ce que l'on peut, et dans une guerre légitime tout ce que l'on doit.* Jamais maxime ne fut plus fausse, ni plus mal appliquée que celle-là ; puis qu'il est certain que dans une guerre civile le parti du roi agit avec plus de hauteur et avec plus de confiance que l'autre : car le parti rebelle se voyant assez odieux, et assez chargé d'envie, n'a garde de commencer les infractions de la discipline militaire, les violemens d'une capitulation, les massacres de sang froid contre la parole dénuée, etc. C'est le parti du prince qui se donne en cela plus de licence, prétendant n'avoir à faire qu'à des gens convaincus de félonie, et condamnés actuellement au dernier supplice ; il n'entre presque jamais dans la bonne guerre, que lors que l'autre parti s'est lassé de ne point user de représailles.<sup>110</sup>

Dans cet exemple, Bayle prend très clairement position envers Jean le Laboureur, un historien et écrivain français, et ses *Additions aux Mémoires de Castelnau* en les critiquant ouvertement bien qu'il semble apprécier son collègue puisqu'il le considère comme étant un homme éclairé. À cela, il fait suivre son point de vue critique sur les motivations des parties opposées de la guerre civile et aussi religieuse et commente ainsi les propos qu'il a trouvés dans le texte de Jean le Laboureur. Dans l'article MUSURUS, la prise de position se présente de la façon suivante :

Je tombe d'accord qu'un historien peut représenter les gens selon ce qu'ils pensent, encore qu'ils ne le disent pas : mais cela demande deux conditions : l'une qu'il soit manifeste, ou tout-à-fait vraisemblable qu'ils pensent une telle chose ; l'autre que l'on avertisse qu'ils ne disent pas cette chose, mais qu'ils font assez connaître qu'ils la pensent. M. Varillas n'a point observé la dernière de ces conditions.<sup>111</sup>

Dans cette remarque, Bayle décrit une façon de travailler admissible de l'historien, tout en gardant l'attitude critique qui impose certaines conditions à ce travail. C'est sur cette base qu'il commente et juge ensuite un passage d'Antoine Varillas, un collègue historiographe qu'il cite beaucoup et qu'il critique beaucoup.

<sup>110</sup> BEAUMONT, rem. H.

<sup>111</sup> MUSURUS, rem. D.

Un historien [encore une fois Varillas], qui se rend coupable de tant de mensonges sur des choses si aisées à bien rapporter, ne mérite pas beaucoup de créance à l'égard des conversations particulières qu'il suppose entre la duchesse de Ferrare et Calvin. Voilà ce que j'appelle douteux ; car je n'ai pas de bonnes preuves pour avérer si Calvin insinua, ou s'il n'insinua point à la duchesse telle et telles choses contre Luther, contre Zuingle, contre Mélanchton.<sup>112</sup>

Mais, il y a aussi les cas où Bayle n'adresse pas la critique à un autre auteur, mais il la formule de manière plus globale. En ce qui concerne le célibat, par exemple, on trouve ce qui suit dans la rem. I de l'article FAREL :

Je dirai en passant que ceux qui trouvent que les ministres insistèrent trop en ce temps-là à relever l'excellence du mariage, et à fulminer contre les vœux de continence, ne prennent point garde aux circonstances du temps. Il faut savoir que le célibat des ecclésiastiques était depuis quelques siècles une source inépuisable d'impuretés scandaleuses qui déshonoraient le nom chrétien. Il fallait donc mettre la cognée à la racine de l'arbre : il fallait faire taire cette source par l'abolition des vœux. Il fallait fortement combattre le pernicieux dogme, qu'un ecclésiastique concubinaire péchait moins qu'un ecclésiastique qui se mariait. [...] En un mot, on s'est laissé éblouir par les beaux côtés du célibat ; on est venu enfin jusqu'à le convertir en loi. Mais on peut dire que les promoteurs de cette jurisprudence n'avaient pas assez étudié la nature humaine ; s'ils l'avaient bien connue, ils n'auraient jamais imposé ce rude joug aux ministres de l'autel.<sup>113</sup>

La critique de ce passage ne s'adresse pas à une personne en particulier, mais à un groupe social, dans le cas précis de la citation ci-dessus, aux ecclésiastiques qui ont défendu une position douteuse et contradictoire concernant le célibat. Et finalement, il y a aussi les cas où Bayle généralise au plus haut point sa critique et lui donne des traits polémiques. Ce sont les prises de conscience d'une caractéristique de la nature humaine en général. « Notez ici combien la nature humaine sait allier dans une même âme toutes les bassesses de l'hypocrisie avec l'audace la plus insolente et la plus superbe. »<sup>114</sup> Dans la rem. I de l'article CHARRON, Bayle réfléchit sur le fait qu'il y a des personnes contradictoires, « que les mêmes personnes sont timide et hardies en même temps, timides par rapport à certains objets, hardies par rapport à d'autres choses. »<sup>115</sup> Il continue cette pensée et considère la divergence contradictoire entre les idées, que les personnes se font, et la mise en pratique par la suite : « Tout est grand dans leurs idées, tout y sent la générosité et la force, mais il ne seraient point capable de l'exécution ». <sup>116</sup> Afin de terminer avec un exemple encore plus pessimiste et désillusionné, nous citons un passage de l'article sur Pierre Cieça de LÉON qui a rédigé un livre sur l'histoire du Pérou où il rapporte des informations affreuses sur le peuple péruvien. Léon illustre par cette histoire que la corruption du peuple sauvage n'était pas provoquée par des missionnaires chrétiens.

J'en rapporterai quelques-unes, quand ce ne serait que pour faire voir l'injustice de ceux qui prétendent que les chrétiens ont appris aux peuple de l'Amérique à être méchants (A). Cela ne peut être vrai qu'avec bien des restrictions. Il se peut faire qu'il y ait eut dans ce nouveau monde

<sup>112</sup> FERRARE, rem. C.

<sup>113</sup> FAREL, rem. I.

<sup>114</sup> PETIT, rem. A.

<sup>115</sup> CHARRON, rem. I.

<sup>116</sup> CHARRON, rem. I.

quelques endroits dont les habitans grossiers et simples suivaient bonnement et frugalement les lois naturelles, et qu'ils se soient accoutumés par leur commerce avec les chrétiens à la fourberie et à la débauche ; mais, généralement parlant, la corruption des Américains était si brutale et si excessive, qu'on n'en peut avoir assez d'horreur.<sup>117</sup>

Les prises de position implicites, par contraste, se cachent assez souvent dans le choix de mots, dans le choix des citations et dans les chaînes de questions rhétoriques. Dans les remarques accompagnant l'article RORARIUS, on découvre une grande collection de citations, de points de vue et d'arguments d'innombrables auteurs concernant la question de l'âme des bêtes. Dans ce grouillement de ce qu'ont dit et pensées d'autres personnes, il faut trouver les rares indices qui marquent l'attitude baylienne.

On peut voir dans les Nouvelles de la République des Lettres que M. Vallade, auteur d'un Discours philosophique sur la Création et l'arrangement du Monde, a expliqué par le mécanisme les actions les plus surprenantes des animaux. Les mêmes Nouvelles nous sont savoir, qu'on a critiqué M. de la Bruyère d'avoir soutenu *que les bêtes ne sont que de la matière*. Vous trouverez dans le bel ouvrage de dom François Lami sur la Connaissance de soi-même un éclaircissement où l'on fait voir qu'on n'a nulle raison solide d'attribuer ni la connaissance ni l'immortalité à l'âme des bêtes ; au lieu qu'on ne peut raisonnablement se dispenser de donner l'une et l'autre à l'âme de l'homme. Cet éclaircissement mérite d'être bien lu, et surtout parce qu'on y trouve la solution de la plus embarrassante difficulté du système des automates ; car l'auteur montre que chacun se peut convaincre par de très-fortes raisons que les autres hommes ne sont pas de simples machines, et c'est néanmoins ce qu'on tâche d'inférer de ce que les bêtes seraient composées d'organes si bien arrangés, qu'elles pourraient faire sans connaissance tout ce que nous leur voyons faire.<sup>118</sup>

Les formules « mérite d'être bien lu » et « la solution de la plus embarrassante difficulté » marque subtilement l'opinion de Bayle. L'éclaircissement du théologien François Lami est apparemment d'une bonne qualité puisqu'il mérite d'être lu ce qui souligne sa valeur. Et le fait de trouver une solution pour la plus embarrassante difficulté honore les efforts du même auteur théologien.

En ce qui concerne le choix des citations, l'article DAILLÉ a valeur d'exemple représentatif. Afin d'étayer que Jean Daillé « a été une des plus savans théologiens du XVII<sup>e</sup> siècle », Bayle cite Guy Patin, Antoine Arnauld et Paul Colomiés. Il ne fait que lier les citations et de renvoyer à la citation de l'article AUBERTIN où il avait déjà cité le passage correspondant d'Arnauld.

Ceux de la Religion disaient ordinairement en France, que depuis Calvin ils n'avoient point eu de meilleure plume que M. Daillé. « Un honnête homme de ce parti m'a dit que depuis Calvin ils n'ont point eu de si grand homme que M. Daillé [...] (5). » Patin, dont j'emprunte ce passage, parle ainsi en un autre lieu : *On imprime présentement à Genève un livre nouveau de M. Daillé, ministre de Charenton, que les huguenots disent être le plus grand homme qu'ils aient eu depuis Calvin* (6). Ce qu'il dit dans la Lettre CCCCXVIII mérite d'être rapporté. Il parlait à un huguenot. *Des livres de droit je n'en ai que faire ; mais pour ceux qui regardent votre religion je les aime ; car il y a à apprendre, principalement quand ils sont du mérite de ceux de M. Daillé* (7). J'ai rapporté ci-dessus (8) un passage de M. Arnauld à quoi je renvoie mon lecteur. En voici un bien considérable de Colomiés : *Étant allé voir à Paris, dit-il (9), M. de Valois l'aîné, il me dit, entre*

<sup>117</sup> LÉON (Pierre Cieça de), corps.

<sup>118</sup> RORARIUS, rem. K.

*autres choses, qu'il y avait quantité de gens qui se mêlaient de faire des livres, mais qu'il en connaissait peu qui écrivissent aussi bien que M. Daillé.*<sup>119</sup>

Sans dire explicitement, qu'il tient Daillé pour un grand homme, il montre que trois autres érudits parlent élogieusement de lui. Ensuite, dans les remarques C, D, F et G, Bayle cite de nombreux passages de l'*Abrégé de la Vie de Mr. Daillé*, rédigé par le fils Adrien Daillé. En cet endroit, les citations servent à faire le portrait du personnage et non pas à placer une critique ou à disparaître stratégiquement derrière les mots d'autrui. Elles fournissent les informations que Bayle veut ajouter afin d'enrichir l'abrégé biographiques. La rem. I reprend le style de la rem. B. À nouveau, Bayle enchaîne des propos de différents auteurs dans la perspective de commenter qu'« [i]l [Jean Daillé] n'aurait point contesté à M. de Meaux le principe de l'histoire des variations. »<sup>120</sup>

Voici le principe dont je parle : *La vérité catholique venue de Dieu a d'abord sa perfection ; mais l'hérésie, faible production de l'esprit humain ne se peut faire que par pièces mal assorties.* L'auteur des Pastorales [à savoir Pierre Jurieu] a prétendu que c'est raisonner en païen, comme ferait le plus grand ennemi de la religion chrétienne, et que c'est supposer des faits qui ne peuvent être avancés que par le plus ignorant de tous les hommes : de sorte que l'on est tenté de croire que [Jacques-Bénigne Bossuet, évêque] de Meaux n'a jamais jeté les yeux sur les écrits des pères des quatre premiers siècles, puisqu'il ne se peut faire qu'un homme savant puisse donner une marque d'une aussi profonde ignorance. Il parut un écrit vers la fin de l'an 1688, où l'on remarque que ces injures ne tombent pas moins sur M. Daillé, que sur l'évêque de Meaux, *qui semble avoir copié sa maxime des premières lignes d'un des meilleurs ouvrages de M. Daillé.* En effet, ce ministre pose, dès le commencement de sa Réplique au père [Jean] Adam, le principe de M. de Meaux. Voyez la *Réponse des fidèles captifs en Babylone* à la pastorale du 1<sup>er</sup> Novembre 1694 : vous y trouverez les paroles de M. Daillé, et la déclaration que font ces fidèles qu'ils s'en tiennent à ce principe, malgré les invectives de l'auteur des Pastorales.<sup>121</sup>

Suivant l'exemple de Bayle, nous rapportons aussi cette remarque afin de montrer la manière de combiner plusieurs citations et d'en construire un dialogue, sans y participer activement. Selon toute apparence, Bayle ne fait que lier les phrases des autres. Mais l'auteur anonyme de l'écrit indiqué à la note (39), à savoir *Réponse d'un nouveau converti à la Lettre d'un réfugié pour servir d'addition au livre de dom Denys de Sainte-Marthe*, est Bayle. Il se cite soi-même de façon très cryptique puisque le texte a été apparemment publié sans le nom d'auteur en 1689.<sup>122</sup> Cependant, il reste caché dans cette rem. I puisqu'un lecteur moins éduqué de l'époque de Bayle, qui ne connaît donc pas forcément cet écrit et son auteur, doit rechercher longtemps pour en découvrir l'identité. Les remarques suivantes contiennent des commentaires plus explicites de sorte que des passages d'autres articles sont plus aptes à faire comprendre le mode de critique implicite de Bayle.

<sup>119</sup> DAILLÉ, rem. B. Les chiffres en parenthèses indiquent les notes de bas de page où Bayle documente les sources de références. Nous avons conservé les caractères italiques qui marquent certaines citations dans l'édition de 1820.

<sup>120</sup> DAILLÉ, corps.

<sup>121</sup> DAILLÉ, rem. I. Nous avons respecté la typographie de l'édition de 1820 comme dans la citation de DAILLÉ, rem. B, note 119.

<sup>122</sup> Dans les *Œuvres diverses*, édition de 1727, cet écrit est retenu par les éditeurs de sorte que le statut d'auteur a pu être reconstruit. (Voir Pierre Bayle, *Œuvres diverses*, La Haye, Husson et al., 1727, t. 2, p. 541-555.)



Pour décrire le parcours intellectuel de Blaise Pascal, Bayle se réfère beaucoup à la biographie de Pascal, composée par sa sœur, Gilberte Périer. Dans la rem. F, Bayle cite d'abord un extrait de la *Préface* du *Traitez de l'équilibre des liqueurs* de Pascal où il renvoie à la biographie de Descartes écrite par Adrien Baillet en 1691. Après une brève transition, il fait suivre une citation du *Voyage du Monde de Descartes* de Gabriel Daniel où il retient un reproche de la part de Descartes envers Pascal. Bayle fait suivre deux citations de Baillet, qui « a confirmé la justice de ce reproche »<sup>123</sup>, et termine la remarque par une citation du *Vie de Pascal* de la sœur de Pascal pour expliquer pourquoi il a finalement abandonné les mathématiques et la physique afin de « s'adonn[er] à des études plus sérieuses ».<sup>124</sup> De la part de Bayle, il n'y a pas de commentaire ou de prise de position. Il ne fait qu'enchaîner des citations, démontre que le reproche de Descartes était juste et explique par ce moyen à la fin pourquoi Pascal s'est réorienté. Il ne l'accuse pas directement, mais documente comment ce reproche s'est produit et en atteste la validité sans le formuler explicitement.

Finalement, Bayle se sert perpétuellement de questions rhétoriques pour passer son opinion de manière implicite. Parfois, il n'en met qu'une seule pour développer une idée et poursuivre une certaine direction ; parfois, il la met à la fin d'une pensée afin de stimuler encore la réflexion du lecteur. Mais en général, Bayle utilise assez souvent une suite de quatre questions d'affilée afin de guider le lecteur. Nous avons examiné la fonction des questions rhétoriques dans le contexte des particularités du DHC<sup>125</sup> et reprenons cet aspect dans le présent contexte de la critique implicite parce qu'elles permettent d'exprimer la critique de manière cachée et de poursuivre un certain fil thématique. Dans la rem. K de l'article LUCRÈCE (poète), par exemple, les questions rhétoriques remettent en question le comportement des prêtres athéniens envers la conduite d'Épicure.

D'où vient donc qu'ils ne harcelèrent point Épicure ? Fut-ce à cause qu'il ne se brouilla jamais avec eux par quelque intérêt personnel, par quelque offense personnelle, comme avait fait peut-être ceux qu'ils poursuivirent, et que peut-être ils n'accusèrent d'irrégion que pour contester leurs passions particulières sous le manteau de la piété ? Fut-ce à cause qu'Épicure eut la politique de se conformer au culte publique, et de l'approuver hautement ? Je crois bien qu'ils étaient capables de se contenter de l'extérieure, comme l'on fait aujourd'hui, sans vouloir fouiller dans les pensées ; mais ne fallait-il pas comme aujourd'hui que cet extérieur fût conservé jusque dans les livres et dans les leçons ? Souffraient-ils qu'on dogmatisât dans son école le contraire de ce qu'on disait dans les rues et dans les temples ?<sup>126</sup>

Étant donné les controverses religieuses entre catholiques et protestants, mais aussi les circonstances de la vie privée de Bayle, à savoir la persécution qui l'a fait s'exiler à Rotterdam, cette citation fait allusion aux pratiques et aux circonstances contemporaines de l'époque de Bayle. C'est la réflexion des anciennes conditions à travers l'actualité, la critique implicite

<sup>123</sup> PASCAL, rem. F.

<sup>124</sup> PASCAL, rem. F.

<sup>125</sup> Voir p. 93 ss.

<sup>126</sup> LUCRÈCE (poète), rem. K.

de la divergence entre la théorie et la pratique des érudits, l'hypocrisie de suivre à l'extérieur le culte religieux imposé par les autorités et de le refuser à l'intérieur. Appliqué à la réalité de l'âge classique, une telle remise en question peut être interprétée comme la relation entre les autorités catholiques et les huguenots : les premiers ne se sont pas contentés de la simple conversion extérieure des derniers ; il fallait aussi que dans les écrits huguenots, la conversion intérieure se fasse remarquer. Une réflexion sur une semblable problématique se trouve dans l'article AMPHIARAUS, rem. H. Bayle y traite le fait d'être un honnête homme et le problème des ennemis. Sa quatrième réflexion dans cette remarque entame le problème de ses propres passions qu'il faut vaincre, et celles des ennemis, qu'il faut combattre et dont il faut triompher.

Ceux qui les [les ennemis] écoutent sont crédules, et deviennent de nouveaux distributeurs de calomnies : s'ils sont incrédules, ils forment des difficultés, et ils apprennent par-là à vos ennemis comment il faut proposer les calomnies, afin de les rendre plus vraisemblables. Vous ignorez quelquefois toutes ces machinations, et quand vous les sauriez, ou en tout, ou en partie, pourriez-vous aller de lieu en lieu vous justifier ? Étant honnête homme, comme je suppose que vous l'êtes, pouvez-vous savoir les fourberie de vos ennemis, et les biais obliques par où il faut prendre les esprits vulgaires ? N'aimez-vous pas mieux laisser une populace dans l'erreur que d'employer tout votre loisir à disputer le terrain à des calomnieurs ? Votre vigilance suffirait-elle jamais à renverser ce que leur malignité bâtit sur des cœurs crédules, mal tournés, et infiniment plus flexibles au procédé de ces gens-là qu'à toute votre éloquence et à toutes vos raisons ?<sup>127</sup>

Dans ce passage, Bayle regarde de façon critique les personnes malveillantes et leur influence sur les gens simples. En dépeignant ce côté de la nature humaine, il décrit une raison, pour laquelle de fausses rumeurs circulent, et il guide la réflexion du lecteur par le choix des questions rhétoriques. Par ce moyen, Bayle provoque un effet didactique, c'est-à-dire que le lecteur conçoit son idée de la mise en œuvre de son statut d'honnête homme et l'amène implicitement à se poser sérieusement les questions qu'il énumère plutôt dans son ton hypothétique. Après cet exemple, qui considère la nature humaine, une fois de plus assez globalement, le prochain exemple aborde un événement concret. Bayle examine dans la rem. A de l'article sur la PAPESSE Jeanne l'état de certains exemplaires d'ouvrages qui mentionnent cette femme et d'autres exemplaires des mêmes ouvrages où elle n'est pas mentionnée. En ce qui concerne alors les variations, il s'interroge sur un cas particulier où des messieurs du nom de Du Puy ont envoyé aux jésuites de Rome le manuscrit d'un concile et ont reçu deux exemplaires complets. Néanmoins, les jésuites ont coupé ensuite des passages qui n'étaient pas en accord avec leur idée de l'efficacité de la grâce et ont fait circuler des exemplaires corrompus.<sup>128</sup> Par une suite de neuf questions rhétoriques, Bayle essaie de comprendre le déroulement de cette histoire.

Il n'y a point d'homme raisonnable, qui n'eût dû lui demander d'où vient que personne ne s'est jamais vanté d'avoir vu la Lettre de MM. Du Puy ? D'où vient qu'ils n'ont pas sommé les jésuites d'envoyer quelqu'un pour assister à une assemblée dans laquelle on confronterait le manuscrit et avec les deux exemplaires reçus en présent, et avec le reste de l'édition ? Pourquoi n'ont-ils pas

<sup>127</sup> AMPHIARAUS, rem. H.

<sup>128</sup> Voir PAPESSE, rem. A.

dressé un acte devant notaire, afin d'avoir une preuve très-invincible de la fraude ? Pourquoi vous, qui avez tant écrit contre les jésuites, ne leur avez-vous jamais fait le reproche d'avoir falsifié le manuscrit d'un concile ? Pourquoi depuis les disputes du jansénisme, qui ont produit une infinité d'ouvrages contre la société, ne trouve-t-on aucun auteur qui se soit plaint du retranchement de ce passage ? Quelle tête de Méduse a tellement engourdi et la main et la mémoire d'une infinité d'anti-molinistes, qu'aucun n'ait rien imprimé touchant cela ? Se serait-on donné le mot pour épargner aux jésuites la honte qu'ils méritaient ? Mais pourquoi les épargner sur cela, pendant qu'on n'oubliait rien de ce qui pouvait apporter quelque avantage contre eux ? Et enfin, y a-t-il bien de l'apparence que des gens, qui ont pour le moins une envie extrême de n'être pas pris en flagrant délit, aient trompé si grossièrement MM. du Puy, qu'il était inévitable que leur tromperie serait découverte à la confusion sanglante de tout le corps ?<sup>129</sup>

En guise de résultat intermédiaire concernant jusqu'ici la critique chez Bayle, il faut constater qu'elle devient l'outil qui lui permet d'examiner les sources, ainsi que de juger de leur pertinence et de leur validité. Elle aide à distinguer les informations exactes des fausses. Yves Charles Zarka parvient à l'observation que Bayle « réalise une triple opération sur le concept de critique : »<sup>130</sup> « 1. La généralisation de la critique : critique philologique et critique publique. 2. Le discours de la méthode critique. 3. La juridicisation de la critique. »<sup>131</sup> Dans les trois dimensions concernant la critique chez Bayle, Zarka souligne de nombreux aspects que nous avons développés au cours des sous-chapitres précédents, sauf qu'il accente quelques aspects et leurs corrélations différemment. Mais les idées restent à la base les mêmes. La critique philologique, par exemple, s'est exercée sur le texte biblique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et est appliquée, de plus, aux textes profanes. C'est-à-dire qu'elle « aura également pour fonction d'établir l'authenticité ou l'inauthenticité d'un texte, les changements que le texte a subis, ainsi que le contexte historique où ses changements ont été effectué [etc.] ».<sup>132</sup> En se référant à la même citation de l'article USSON<sup>133</sup>, Zarka résume que « la critique historique permet [...] de mettre en évidence les principes d'une éthique de l'historien »<sup>134</sup> ce que nous avons désigné comme l'image de soi de l'historien et de l'historiographe. À cela s'ajoute la critique publique qui est, selon Zarka, « un exercice de la raison visant à détruire les mythes et les illusions qui alimentent la crédulité. »<sup>135</sup> Le travail de la critique historique vise alors à la démystification des textes en général et, en conséquence, à éduquer le sens critique

<sup>129</sup> PAPESSE, rem. A. Comme ce passage est un exemple remarquable d'un enchaînement de neuf questions rhétoriques d'affilée, nous l'avons cité de façon intégrale pour illustrer jusqu'à quel point Bayle s'amuse à les utiliser.

<sup>130</sup> Zarka, *op. cit.* (1999), p. 515.

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 517. Nous avons déjà inclus le deuxième aspect dans le sous-chapitre sur la méthode pyrrhonienne, voir p. 222. Et le troisième point traite du rapport de Bayle à Hobbes qui dépasse notre contexte, mais qui est cependant très intéressant parce que Zarka explique que Bayle y parle de l'espace de la république, décrite dans la rem. D de l'article CATIUS, « dans laquelle s'exerce la critique dans les termes de l'état de nature de Hobbes. » (*Ibid.*, p. 523.)

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 517.

<sup>133</sup> Voir la citation à la p. 214.

<sup>134</sup> Zarka, *op. cit.* (1999), p. 519.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 517.

des lecteurs. Cette ambition le rendra finalement indépendant des autorités ecclésiastiques ou politiques, par exemple.

Inspirés par cette bipartition de la critique, dans le domaine philologique et dans le domaine publique, nous rajoutons à celle-ci encore un point de vue supplémentaire. La critique philologique, conçue comme l'outil de travail qui effectue l'examen des textes sacrés ainsi que profanes, reste plutôt dans les bornes scientifiques et dans les bornes d'activités intellectuelles. En incluant la prise de position de la part de l'auteur à la critique publique, cette activité intellectuelle gagne un côté pratique qui dépasse la démystification des textes. Au moment où l'auteur déclare son opinion critique concernant un certain fait, il commence à influencer plus explicitement le public de lecteurs. Dans cette conception, il faut faire attention au fait qu'avec l'aspect des prises de position faites ouvertement, on s'éloigne du travail de l'historien et on entre dans le terrain de la polémique.<sup>136</sup>

Le jeu avec les modes explicite et implicite apporte au texte, ainsi qu'à l'ouvrage intégral, une dynamisation de la critique. Nous avons déjà souligné que les renvois provoquent une dynamisation de la composition de l'ouvrage puisqu'elle donne l'occasion à Bayle de décider en quel endroit il veut traiter un sujet et cela décharge les longs articles en rapportant des aspects supplémentaires en d'autres remarques. De plus, à cela s'ajoute l'effet de dynamisation de la lecture puisque le lecteur construit de façon autonome sa lecture du DHC et choisit les articles et les remarques qui l'intéresse. Cette liberté de choix que le dictionnaire procure à la fois à l'auteur et au lecteur brise les relations conventionnelles qui lient les deux parties avec le texte. L'effet dynamique se fait logiquement aussi remarquer au niveau de la critique. Tout ce que Bayle construit dans une remarque est peut-être sujet à sa critique dans une autre. Quelques remarques de l'article MAHOMET, par exemple, illustrent ce phénomène. Dans la rem. K, Bayle discute d'abord que le mahométisme était, selon tous les chrétiens, l'ouvrage du diable, que Mahomet était un imposteur, « qu'il ne se servait de la religion comme que comme d'un expédient de s'agrandir. »<sup>137</sup> Mais dans le dernier paragraphe, Bayle parvient, grâce à son sens critique, à la conclusion que Mahomet s'est pourtant retrouvé dans un état plutôt lamentable.

Un vrai fanatique eut-il jamais un tel caractère ? entend-il si bien son monde ? Un homme qui aurait cru pendant quelque temps que Dieu lui envoie son ange pour lui révéler la véritable religion, ne se désabuserait-il pas en éprouvant qu'il ne peut justifier sa mission par aucun miracle ? Or voilà l'état où Mahomet se trouva réduit. [...] N'y avait-il point là de quoi se convaincre soi-même, que l'on n'était pas appelé de Dieu extraordinairement pour fonder une nouvelle religion ?<sup>138</sup>

Par contre, dans la remarque suivante, Bayle explique que Mahomet n'a pas dérogé à la morale de l'Évangile et qu'il y a certains points en communs avec les chrétiens, mais certaines règles

<sup>136</sup> La transition de la critique à la polémique sera traitée plus amplement à partir de la page 263.

<sup>137</sup> MAHOMET, rem. K.

<sup>138</sup> MAHOMET, rem. K.

plus strictes. Dans ce cas, nous constatons alors un effet positif de la critique. Elle permet à Bayle de reprendre ses distances professionnelles et de ne pas condamner aveuglement – et donc fanatiquement – tout ce qui concerne le fondateur de l'islam.

Sur ce point-ci, je ne doute pas que les personnes dont je parle dans la remarque précédente ne soient mieux fondées, que quant à la prétendue bonne foi de Mahomet. Je ne vois point que ce faux prophète ait dérogé à la morale de l'Évangile, et je vois au contraire qu'à l'égard des cérémonies il aggrave notablement le joug des chrétiens.<sup>139</sup>

Bayle oscille dans les deux remarques entre l'examen critique des sources qu'il cite, entre le commentaire critique de ce qu'il trouve dans les textes et entre la distance critique en se forgeant une propre opinion. Cette façon de procéder applique alors la critique en différentes actions intellectuelles ce qui démontre sa dynamique et son effet dynamisant pour le DHC.

Tout compte fait, nous pouvons conclure avec Armstrong que Bayle « fournit une lecture critique du texte [du *Grand dictionnaire historique* de Moréri dans ce cas précis] tout en démontrant au lecteur comment il pourrait lui aussi participer à cette activité critique. »<sup>140</sup> C'est-à-dire que l'activité critique n'appartient pas seulement à l'auteur, mais s'impose au fur et à mesure aussi au lecteur. C'est une familiarisation et donc une éducation à la critique. Dans ce qui suit, nous allons décrire les domaines thématiques où la critique rentre véritablement en vigueur.

### 3.2.2 La préférence pour l'histoire moderne

A ses yeux l'historien tient à la fois de l'orateur et de moraliste, il ne s'adresse guère qu'à des sources littéraires ; Bayle enfin ne considère que les événements militaires et politiques et il attribue un rôle démesuré aux individus, monarques, hommes de guerre prélats ou favorites. C'est en tant que critique qu'il a fait œuvre féconde [...].<sup>141</sup>

Elisabeth Labrousse fait ressortir que la critique joue le rôle centrale dans la pensée baylienne qui dépasse son côté historique. Elle glisse un ton méprisant en parlant du travail d'historien chez Bayle. Le « ne [...] que » et le qualificatif de « démesuré » font comprendre qu'elle aurait apparemment préféré un autre équilibre dans la répartition des articles en ce qui concerne les personnages, leur profession, leur statut et d'autres encore. Elle impose une séparation entre l'historien et le critique tandis que, chez Bayle, les deux sont réunis dans sa personnalité. Le but du présent sous-chapitre est de faire ressortir les grands axes thématiques que Bayle, en tant qu'historien critique, suit dans le DHC. Cette démarche est liée à l'ambition de ne pas séparer les deux qualités du philosophe de Rotterdam.

<sup>139</sup> MAHOMET, rem. L.

<sup>140</sup> Armstrong, *op. cit.* (2000), p. 181 ; « He [Bayle] provides a critical reading of the text at the same time showing the reader how he too might participate in this critical activity. »

<sup>141</sup> Labrousse, *op. cit.* (1957), p. 450.

### 3.2.2.1 L'accès à l'histoire moderne par le biais de l'Antiquité

En considérant les chiffres du DHC, on constate qu'un pourcentage considérable, environ 28% des articles du DHC, traite de l'Antiquité tandis qu'environ 26% sont consacrés au XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>142</sup> Les articles concernant le XVI<sup>e</sup> siècle représentent 34%, la plus grande part, et 12% restent alors pour le Moyen Âge. Le fait qu'un peu plus d'un quart des articles est consacré à l'Antiquité s'explique par la formation scolaire et universitaire de l'époque. Les textes, grecs et latins, philosophiques, rhétoriques, théologiques et bibliques ont accompagné et donc marqué les études et c'était à travers la pensée des auteurs antiques qu'on a traité les sujets.

Il n'est donc pas étonnant que, pour Bayle, les articles sur les philosophes grecs servent de point de départ pour les débats concernant l'actualité du XVII<sup>e</sup> siècle. De surcroît, la philosophie a toujours joué un rôle important dans les débats théologiques. D'un côté parce qu'elle faisait toujours partie des études et des curricula de l'Antiquité, à travers le Moyen Age, de la Renaissance et de l'Humanisme jusqu'aux XVII<sup>e</sup> siècle et XVIII<sup>e</sup> siècle de sorte qu'elle avait une longue tradition dans la formation intellectuelle et surtout spirituelle. De l'autre, l'inventaire des outils argumentatifs et l'entraînement rhétorique à engager des réflexions ont servi lors des polémiques et des controverses théologiques, entre catholiques et protestants, jansénistes et jésuites. Revenant aux articles des personnages antiques dans le DHC, on peut en général distinguer les Grecs (261 articles), les Romains (249 articles) et les personnes bibliques (24 articles). À part la philosophie (39 articles), la mythologie (44 articles) occupe la première place au palmarès de la répartition des articles pour l'Antiquité grecque ; des écrivains (36 articles), la géographie (25 articles) et la religion (21 articles) sont également bien représentés.<sup>143</sup> Par contraste, la répartition pour l'Antiquité romaine est différente : écrivains, consuls, femmes, église, empereurs et géographie et d'autres désignations encore.<sup>144</sup>

Le travail critique que Bayle engage dans ces articles sert en grande partie à l'examen profond des sources, afin de mettre véritablement en œuvre la tâche d'un historien, à savoir

---

<sup>142</sup> Nous nous référons au comptage de Jacques Solé (Solé, *op. cit.* (1968), p. 120-127) dans ce qui suit, pour deux raisons. Premièrement, il est très problématique de classer clairement de nombreux articles dans un siècle concret. C'est le cas pour les personnages qui ont vécu autour du changement de siècle. S'il s'agit de quelqu'un de plutôt conservateur, il faudrait probablement le classer encore au XVI<sup>e</sup> siècle. S'il s'agit de quelqu'un de plus innovateur, il faudrait le classer déjà parmi les personnages du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple. Pour cette raison, il ne nous était pas possible d'établir un tableau catégoriquement exact. Solé signale également qu'il ne « prétend naturellement pas à une exactitude absolue. D'autres cadres ou un autre rangement à l'intérieur de ceux-ci auraient été possibles. L'ensemble apporte cependant, croyons-nous, une image assez fidèle de la conscience historique de Bayle. » (*Ibid.*, p. 120, note (1).) Ce dernier aspect est la deuxième raison pour laquelle nous suivons les chiffres de Solé. Étant donné le nombre d'articles de 2 038 au total, 2 035 selon Héléna van Lieshout (van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 108), 2 051 selon notre comptage (Il faut avouer que nous avons travaillé avec l'édition de 1820 et qu'au cours de cent ans entre 1720, date de la troisième édition en Hollande, et 1820, il y a encore eu des rajouts glissés dans le texte baylien.), on constate, certes, une légère variation. Cependant, cela n'empêche pas de découvrir des tendances concrètes, de sorte que nous nous référons aux tableaux de Solé.

<sup>143</sup> Voir Solé, *op. cit.* (1968), p. 120.

<sup>144</sup> Voir *ibid.*, p. 121.

la description et la reconstruction d'une ère à base des sources disponibles. Les écrits des Romains concernent alors plutôt la rhétorique et la documentation historique. Dans la plupart des cas, les articles sur des personnages romains servent de correction d'erreurs qui se sont introduites au cours des siècles, de sorte que c'est plutôt l'examen critique des sources afin d'y détecter les fautes et la critique des contemporains qui étaient peu exacts dans leur façon de travailler. En démontrant leur négligence et les fautes qui y en découlent, Bayle les corrige et essaie de remettre les choses en ordre et de les présenter sous leur véritable jour. Les notes aux marges affirment qu'il se sert des sources premières, si possible, ainsi que des sources secondaires qui ont été publiées au cours des siècles suivants. Les sujets que Bayle traite dans les articles sur les personnages romains restent assez souvent dans les limites de leurs temps, c'est-à-dire, ils n'ont pas forcément un impact direct sur les événements et sujets qui concernent Bayle et son temps. Dans la tradition romaine, il y a plus d'ouvrages historiographiques et rhétoriques ce qui va de pair avec l'ordre de l'état qui était composé d'un système administratif de rhéteurs, questeurs etc. Les débats et démarches juridiques et les événements jouaient un rôle plus important que l'interrogation sur la nature de l'homme et sur les réflexions philosophiques. La claire prééminence de la philosophie grecque se reflète dans les articles : ARISTOTE (23 remarques), CHRYSIPPE (20 remarques), ÉPICURE (20 remarques), ANAXAGORAS (19 remarques), DÉMOCRITE (19 remarques), et PYTHAGORAS (17 remarques) sont des articles riches en remarques et déclenchent de profondes discussions philosophiques qui servent, à leur tour, de points de départ pour de nombreuses discussions pertinentes à l'époque de Bayle.

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs renvois lient ces articles à d'autres qui décrivent des personnages du XVII<sup>e</sup> siècle, p.ex. ANRAULD (Antoine, docteur de Sorbonne), SPINOZA, CHARRON, MORISON, BLONDEL (David), et MARIANA. De plus, la quantité des articles concernant l'âge classique et le XVI<sup>e</sup> siècle représente ensemble environ 60% du DHC. Cela fait ressortir que Bayle a un vif intérêt pour l'histoire moderne et contemporaine. Elisabeth Labrousse parvient à la même conclusion et décrit que Bayle avait une préférence pour l'histoire moderne.

[E]lle se fonde avant tout sur les conditions privilégiées de travail que présente une époque sur laquelle subsistent de très nombreux témoignages, apportés par des hommes de tous les champs ; or, il ne faut pas s'y tromper, le « pyrrhonisme historique », dont on a fait grief à Bayle, n'est pas le complaisant jeu d'esprit d'un littérateur, mais résulte de la rigueur véritablement scientifique de ses réflexions méthodologiques et de la sévérité de ses exigences en matière de preuves ; il est bien évident que la part de conjectures invérifiables est infiniment plus grande dans l'histoire ancienne et médiévale que dans l'histoire moderne et c'était là un motif puissant pour attacher Bayle à cette dernière.<sup>145</sup>

L'invention de l'imprimerie des livres a déclenché un processus impressionnant de la productions de textes ce qui a provoqué une véritable explosion économique dans le marché

---

<sup>145</sup> Labrousse, *op. cit.* (1964), p. 22.

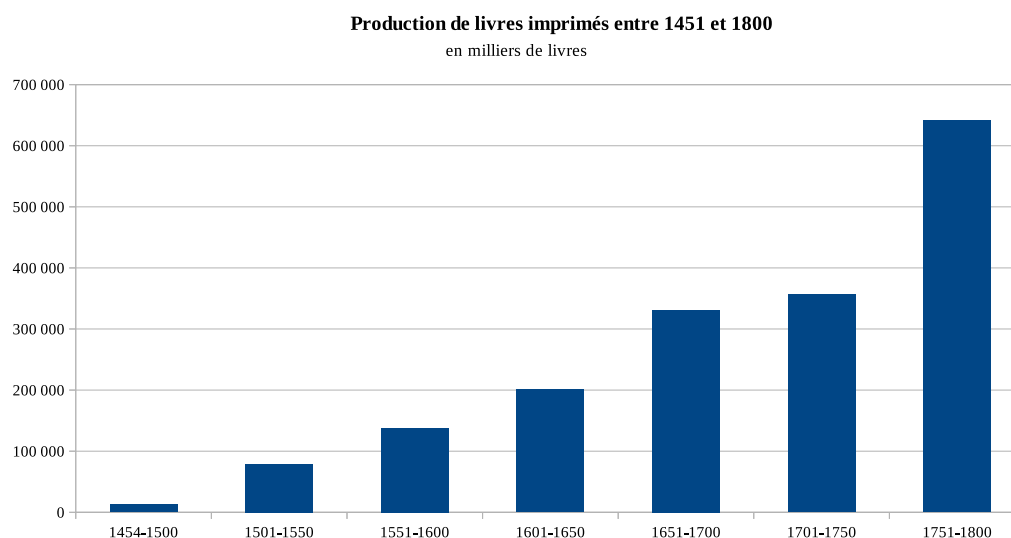


FIGURE 3.1 – Évolution du marché du livre depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'au siècle des Lumières

du livre. Les chiffres que Eltjo Buringh et Jan Luiten van Zanden ont ramassés, témoignent qu'il y a un véritable déluge de livres en Europe et surtout en Italie, en France et en Allemagne, un peu plus tard aussi en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.<sup>146</sup>

Cette image du marché du livre rend compréhensible que les érudits avaient au fur et à mesure accès à beaucoup plus de livres et que la circulation des savoirs commence. Donc, l'état des sources, afin de revenir à Bayle, et leurs disponibilités changent, de sorte que le public de lecteurs cultivés et érudits reçoit de plus en plus de matériel pour la lecture. D'autant plus qu'il devient nécessaire de former son sens critique afin de détecter la qualité des textes qui sortent des presses.

Théoriquement, pour les auteurs ecclésiastiques, érudits et littéraires, il est devenu plus facile de publier leurs écrits puisque les intérêts économiques des éditeurs sont favorables à leurs productions intellectuelles. Mais dans la pratique, de nombreux problèmes persistent, en particulier la censure et les intérêts politiques des monarques et de leur cour.<sup>147</sup> En même temps, les querelles de nombreux ouvrages ont rendu leurs auteurs ainsi que leurs écrits et pièces encore plus connus : la querelle du *Cid*, la querelle du *Tartuffe*, la querelle de *La*

<sup>146</sup> Eltjo Buringh et Jan Luiten van Zanden, « Charting the “Rise of the West” : Manuscripts and Printed Books in Europe, A Long-Term Perspective from the Sixth through Eighteenth Centuries » dans *The Journal of Economic History*, vol. 69, n° 2, 2009, p. 409–445, cit. p. 417. Voir le tableau à la page 310 dans l'Annexe.

<sup>147</sup> Voir l'ouvrage collectif de Laurence Macé, Claudine Poulouin et Yvan Leclerc, *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, 2015. Dans 26 articles, les chercheurs examinent la relation entre la censure et l'activité critique sous divers angles (différents siècles, différents genres, différents mécanismes de censure et de critique).



*Princesse de Clèves*, l'affaire des sonnets que les adversaires de Racine ont déclenché suite à la représentation de *Phèdre* pour n'en énumérer que quelques-unes.

Dans le cas de Bayle, les censeurs ont vite trouvé son potentiel subversif de sorte qu'il a été bientôt confronté à la persécution qui l'a poussé à s'exiler à l'étranger en 1681. La réaction de Bayle à la Révocation de l'Édit de Nantes, par la suite, ne se fait pas attendre. « L'Édit qui révoquait celui de Nantes fut signé par Louis XIV à Fontainebleau le 15 octobre 1685 [...]. Il venait couronner les sept années de persécutions religieuses de plus en plus dures ». <sup>148</sup> En 1686, Bayle publie le petit opuscule polémique *Ce que c'est que la France toute catholique, sous le règne de Louis le Grand* in-12 dont le titre découvre déjà très clairement le sujet. L'emprisonnement de son frère quelques années auparavant ont déjà contribué à aigrir Bayle. Les événements en France ont chassé un grand nombre de protestants du pays ce qui a provoqué des problèmes économiques et intellectuels.

Le cas de Bayle illustre bien une des conséquences les plus imprévues de la Révocation de l'Édit de Nantes : tirés par l'exil de leur semi-ghetto, les réformés français deviennent les écrivains lus dans toute l'Europe, même et surtout en France, en dépit des interdictions, que les relations et l'argent permettaient de tourner. Par le détour des imprimeurs de Hollande, la censure vétilleuse des trente dernières années du règne de Louis XIV ne réussit pas à étouffer la pensée française. <sup>149</sup>

Réfugié à Rotterdam, Bayle a pourtant trouvé une nouvelle patrie dans la République des Lettres, « [c]e bien commun littéraire qui, à partir de l'Italie, se répand partout en Europe, fait des lecteurs de toutes les nations les « citoyens » d'une république transcendant les frontières nationales ou les différences religieuses. » <sup>150</sup> Pour Bayle, ce lieu virtuel représente

un état extrêmement libre. On n'y reconnaît que l'empire de la vérité et de la raison, et sous leurs auspices on fait la guerre innocemment à qui que ce soit. Les amis s'y doivent tenir en garde contre leurs amis, les pères contre leurs enfants, les beaux-pères contre leurs gendres [...]. Chacun y est tout ensemble souverain, et justiciable de chacun. Les lois de la société n'ont pas fait de préjudice à l'indépendance de l'état de nature, par rapport à l'erreur et à l'ignorance : tous les particuliers ont à cet égard le droit du glaive, et le peuvent exercer sans en demander la permission à ceux qui gouvernent. Il est bien aisé de connaître pourquoi la puissance souveraine a dû laisser à chacun le droit d'écrire contre les auteurs qui se trompent, mais non pas celui de publier des satires. C'est que les satires tendent à dépouiller un homme de son honneur, ce qui est une espèce d'homicide civil, et par conséquent une peine, qui ne doit être infligée que par le souverain ; mais la critique d'un livre ne tend qu'à montrer qu'un auteur n'a pas tel et tel degré de lumière : or comme il peut avec ce défaut de science jouir de tous les droits et de tous les privilèges de la société, sans que sa réputation d'honnête homme, et de bon sujet de la république, reçoive la moindre atteinte ; on n'usurpe rien de ce qui dépend de la majesté de l'état, en faisant connaître au public les fautes qui sont dans un livre. Il est vrai que par là on diminue quelquefois la réputation d'habile homme [...]; mais, si on le fait en soutenant le parti de la raison, et par le seul intérêt de la vérité, et d'une manière honnête, personne n'y doit trouver à redire. <sup>151</sup>

<sup>148</sup> Pierre Bayle, *Ce que c'est que la France toute catholique, sous le règne de Louis le Grand*, Elisabeth Labrousse (éd.), Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1973, p. 7, *Introduction* d'Elisabeth Labrousse.

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 25 ; *Chronologie sommaire de la vie et des œuvres de Pierre Bayle* d'Elisabeth Labrousse.

<sup>150</sup> Lorenzo Bianchi, « Critique et République des Lettres – Critique et censure dans le Dictionnaire de Bayle » dans Laurence Macé, Claudine Poulouin et Yvan Leclerc (éds.), *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 81–94, cit. p. 81.

<sup>151</sup> CATIUS, rem. D.

Certes, ceci est la description idéale de la République des Lettres qui ne s'est jamais réalisée entièrement de cette manière. Mais pourtant la participation de nombreux érudits à cet échange épistolaire a contribué à un vif échange intellectuel transfrontalier.

### 3.2.2.2 Le visage de l'Europe

Ce détour thématique nous permet, dans ce qui suit, d'examiner l'impact que la République des Lettres a sur la critique dans le DHC et sa nature interculturelle. Le polylogue entre les participants joue un rôle aussi important que la publication du journal que Bayle publie, à savoir les *Nouvelles de la République des Lettres*. La collaboration internationale ainsi qu'interculturelle a aidé à pratiquer et donc à vivre dans une communauté européenne bien avant que cette conception ait été créée au XX<sup>e</sup> siècle et bien avant l'ère d'Internet.<sup>152</sup>

Le travail d'équipe dans la République des Lettres a apporté sa pierre à l'édifice du DHC. Conçu comme un lieu libre d'échange intellectuel, Bayle reçoit de nombreuses lettres de collègues et de confrères qui l'aident à remplir des lacunes, en lui fournissant les informations dont il a besoin. Nous avons déjà cité des exemples où Bayle cite à son tour ce que ses informateurs lui ont envoyé.<sup>153</sup> Une partie considérable des recherches d'Antony McKenna s'occupent de la correspondance de Bayle, ce qui reflète sa communication avec les autres érudits afin de répondre aux propres exigences du travail scientifique qu'il est en train d'établir. Le titre expressif que McKenna a mis au-dessus de son article, « Du dictionnaire biographique à l'histoire critique : le travail d'équipe dans le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle », indique ce que nous venons de mentionner : le DHC est le résultat d'un travail d'équipe. Bayle en était l'auteur dont la grande préoccupation pendant des années était « la composition et la vérification des épreuves du *Dictionnaire historique et critique*. En mai 1692, il a lancé publiquement le *Projet de son Dictionnaire* »<sup>154</sup> Cette annonce lui a servi de sonder l'intérêt des lecteurs et sur la base de leurs réactions et de leur critique, il a finalement adapté et composé le DHC. De plus, McKenna signale la dépendance de Bayle.

[A]u moment de la rédaction définitive des articles du *Dictionnaire*, les « recueils » s'avèrent parfois incomplets et Bayle doit avoir recours à ses amis et à leurs réseaux de correspondants. La préparation du *Dictionnaire* devient ainsi un champ privilégié pour l'étude des réseaux à l'époque

---

<sup>152</sup> Hans Bots et Françoise Waquet ont beaucoup travaillé sur la République des Lettres et ont publié plusieurs articles et ouvrages sur ce collectif intellectuel. Voir pour une lecture approfondie le recueil d'articles Bots et Waquet, *op. cit.* (1994), la monographie Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres*, Paris, Belin, 1997, mais aussi l'article de Gros, *op. cit.* (2002b), le recueil de McKenna et Paganini, *op. cit.* (2004) dans lequel se trouve aussi un article de Hans Bots, « Le réfugié Pierre Bayle dans sa recherche d'une nouvelle patrie : La République des Lettres », p. 19-33. De plus, les recherches de McKenna sur la correspondance de Bayle reflètent également son imbrication dans des réseaux de communication ; voir par exemple McKenna, *op. cit.* (2003) ; McKenna, *op. cit.* (2005) ; McKenna et Leroux, *op. cit.* (2006).

<sup>153</sup> Voir ci-dessus, en haut de la p. 85 et p. 99, note 278.

<sup>154</sup> McKenna, *op. cit.* (2012a), p. 65.

classique et un exemple éclairant du passage de la correspondance à l'ouvrage publié, car Bayle prend soin de reconnaître ses dettes.<sup>155</sup>

L'équipe critique qui soutient Bayle lors de son projet est alors un groupe d'érudits qui partagent une culture scientifique et une semblable conscience professionnelle. Ensemble, ils travaillent à « l'élaboration [...] d'un objet emblématique du « savoir » historique : le *Dictionnaire historique et critique*. »<sup>156</sup> Et Françoise Waquet observe de manière pertinente que « [l]e savoir ne peut être l'œuvre d'un seul ; il dépasse les forces de l'homme isolé ; il postule la collaboration. »<sup>157</sup> L'ouvrage est alors le polylogue des érudits européens au XVII<sup>e</sup> siècle ce qui sera, quelques décennies plus tard, également le cas pour l'*Encyclopédie*. Les membres de l'équipe, qui sont impliqués dans le processus créatif et dans la création en général de l'œuvre, représentent l'instance de la critique et collaborent afin de contribuer à la qualité du DHC. Cette critique extérieure est en conséquence un élément de plus, à côté de la propre critique de Bayle, qui intervient de façon régulatrice au processus de la rédaction. Le grand but est la mise en œuvre d'une historiographie fiable qui est motivée par la recherche perpétuelle de la vérité. McKenna a utilisé quelques idées centrales de cet article dans un autre qu'il a également publié en 2012, sauf que l'accentuation diffère, ainsi que la conclusion. Dans ce deuxième article, il souligne plus l'orientation vers le produit final, la reconstruction de la vérité de fait.

Bayle a transformé son projet initial de recueil des erreurs de Moréri en *Dictionnaire* où la chasse aux erreurs n'est qu'un préalable à la construction, non pas du doute pyrrhonien ni de l'évidence cartésienne, mais de la vérité de fait historique fondée sur la convergence des témoignages vraisemblables. Bayle et ses collaborateurs construisent ainsi le « fait » historique et lui donnent son statut épistémologique au moyen d'une érudition critique hors pair [...].<sup>158</sup>

De plus, Bayle était l'éditeur des *Nouvelles de la République des Lettres*, une revue littéraire qu'il a créée en 1684 et qu'il a publiée entre 1684 et 1687. C'était le premier périodique qui se soit consacré à la critique littéraire. En suivant le comptage d'Helena van Lieshout, les *Nouvelles de la République des Lettres* sont citées dans 182 articles<sup>159</sup>, comme elles sont citées plus d'une seule fois dans un article ce sont environ 240 références au total dans le DHC. D'autres journaux figurent moins fréquemment dans le DHC. Le *Mercur galant*, par exemple, est cité dans environ 80 articles, l'*Histoire des Ouvrages des Savans* dans 71 articles et le *Journal des Savans* à peu près 190 fois dans 147 articles.<sup>160</sup> L'activité journaliste de

<sup>155</sup> McKenna, *op. cit.* (2012a), p. 66. Dans ce qui suit dans l'article de McKenna, il examine en détails les correspondants et fait une liste des noms et leurs villes. À part des villes en France, Londres, Florence, Hanovre, Déventer, Rotterdam, Amsterdam et La Haye y sont énumérés, par exemple.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>157</sup> Françoise Waquet, « L'espace de la République des Lettres » dans Hans Bots et Françoise Waquet (éds.), *La communication dans le République des Lettres*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1994, p. 175–189, cit. p. 178.

<sup>158</sup> McKenna, *op. cit.* (2012b), p. 211.

<sup>159</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 204 sq.

<sup>160</sup> Voir document numérique *The Dictionnaire's Library* joint à *ibid.*, et voir p. 205 du même ouvrage de van Lieshout.

Bayle lui a fourni l'expérience rédactionnelle, le renforcement du réseau de la République des Lettres et un grand recueil d'informations et de savoir ce qui lui servira lors de la rédaction du DHC. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Louis-Paul Betz s'intéresse aux *Nouvelles de la République des Lettres* et se donne pour but de revaloriser le mérite du philosophe de Rotterdam. Au cours de la présentation de l'histoire des *Nouvelles*, de leur contenu et des traits caractéristiques qui marquent le journal, Betz fait ressortir que Bayle est le premier à rendre des questions littéraires et philosophiques populaires auprès d'un plus grand public lettrés. Sa façon de remanier les sujets les a rendu accessibles à des lecteurs non seulement érudits mais aussi cultivés.<sup>161</sup> Et Betz se concentre davantage sur la tolérance dont Bayle fait preuve dans ses écrits.

Car l'œuvre de Bayle ne nous apprend pas une indulgence démunie de caractère, qui va de pair avec l'indolence mentale et l'indifférence, et moins encore une tolérance banale, avec laquelle le grand Voltaire se plaisait de temps en temps, [...] mais une tolérance qui s'allie à des principes solides et à des convictions intimes, ce qui est même leur résultat [...].<sup>162</sup>

Francine Wild met en valeur le potentiel du *journaliste savant* qui est propre à Bayle. Elle le désigne comme *médiateur du savoir* et tend dans son article à « mettre en évidence l'originalité de la démarche de Bayle, et plus encore [à] montrer pourquoi et en quoi à cette date, le savoir qu'on communique se modifie à la fois dans son contenu et dans sa forme. »<sup>163</sup> Le DHC devient, dans cette perspective, le prolongement du travail de Bayle journaliste dans les *Nouvelles de la République des Lettres*. La vraie innovation des deux écrits consiste, selon Wild, « dans la transmission du savoir à un public mondain de « curieux ». [...] De la part de Bayle il s'agissait de plaire et d'intéresser ». <sup>164</sup> Et Michèle Bokobza Kahan déplore le double niveau de lecture qu'on peut faire du périodique.<sup>165</sup> En fait, on y trouve déjà des traces de plusieurs couches textuelles, ce qui s'exprimera enfin plus explicitement dans le DHC une douzaine d'années plus tard.

Tous les articles, que nous venons de citer sur la République des Lettres, illustrent ce que Françoise Waquet résume par l'adjectif « universel » lors qu'elle écrit à propos de l'étendue de cette communauté. « Universelle, la République des Lettres transcende les États nationaux géographiquement bornés. Dans le même temps, elle entretient avec ceux-ci un lien étroit,

<sup>161</sup> Voir Louis-Paul Betz, *Pierre Bayle und die "Nouvelles de la République des Lettres" (1684-1687)*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 114 ss.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. XII; « Denn das Werk Bayles lehrt uns nicht etwa charakterlose Duldsamkeit, die mit Geistes-trägheit und Indifferenz Hand in Hand geht, und noch weniger die landläufige Toleranz, in der sich der grosse Voltaire zuweilen gefiel [...] sondern jene Toleranz, die sich mit festen Grundsätzen und innersten Ueberzeugungen vereinigen lässt, ja geradezu das Ergebnis derselben bildet, und für die Jules Lemaître das schöne Wort fand : „C'est la charité de l'intelligence.“ »

<sup>163</sup> Francine Wild, « Nouveau public, nouveaux savoirs à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : Les *Nouvelles de la République des Lettres* et le Dictionnaire de Bayle » dans Marie Roig Miranda (éd.), *La transmission du savoir dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champion, 2000, p. 501–514, cit. p. 501.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 514.

<sup>165</sup> Michèle Bokobza Kahan, « Le double lectorat des *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle » dans Antony McKenna et Pierre-François Moreau (éds.), *Libertinage et philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010, p. 119–128.

puisqu'il selon Pierre Desmaizeaux, elle est « un Etat répandu dans tous les Etats. »<sup>166</sup> Et plus bas, elle fait suivre la pensée que « [l']Europe du XVII<sup>e</sup> siècle témoigna d'une véritable passion pour l'universel, pour l'union, pour l'unité. Les projets de paix universelle, de république universelle, de réunion des Eglises sont nombreux [...]. »<sup>167</sup> Par sa vaste correspondance et par la publication des *Nouvelles de la République des Lettres*, on comprend jusqu'à quel degré Bayle était connecté à la communauté savante. Il s'est comporté en véritable européen qui ne s'est occupé des frontières nationales que s'il y avait un lien intellectuel qui le liait à un collègue d'un autre pays. C'était les frontières mentales, les frontières dans les têtes des gens qui lui ont causé du mal, la raison pour laquelle il a dû se réfugier à Rotterdam. En général, il semble aimer la transgression des frontières : culturelles, géographiques, disciplinaires, théologiques respectivement confessionnelles. Les nationalités des personnages du DHC, par exemple, sont nombreuses. Certes, la plupart des personnages du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle sont Français, Allemands ou Italiens.<sup>168</sup> Mais les Provinces Unies et l'Angleterre sont également présentes, ainsi que l'Espagne, l'Orient, la Pologne, la Suisse et quelques autres encore.<sup>169</sup> De plus, les auteurs et les érudits cités par Bayle viennent également de divers pays européens. Comme la langue savante a longtemps été le latin, l'échange international s'est avéré assez facile et on trouve de nombreuses citations en latin dans le DHC. À part les auteurs de l'Antiquité grecque et romaine perpétuellement cités, la plupart des écrivains et érudits sont d'origine française.<sup>170</sup> En considérant le palmarès des dix auteurs modernes les plus présents<sup>171</sup> Jacques-Auguste de Thou, Adrien Baillet, François Eudes de Mézeray, Gilles Ménage et Henri de Sponde sont tous français et de plus catholiques. Quelques Allemands se trouvent également parmi les auteurs d'ouvrages cités, Melchior Adam, par exemple, Marquard Freher, Henning Witte et Johann Andreas Quenstedt.<sup>172</sup> Et Hélène van Lieshout énumère aussi quelques écrivains des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne.<sup>173</sup>

<sup>166</sup> Waquet, *op. cit.* (1994), p. 176.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>168</sup> 223 articles, soit environ 33% des articles consacrés au XVI<sup>e</sup> siècle, sont liés directement à la France ; 198 articles à l'Italie, soit à peu près 28% et 118 articles à l'Allemagne, soit un peu moins de 17%. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, le deuxième et troisième rang change ; la France occupe 237 articles, soit 45%, l'Allemagne 73 articles, ce qui représente un peu moins de 14%, et l'Italie et les Provinces Unies se font représenter toutes les deux par 55 articles, soit un peu plus de 10% (toujours des articles consacrés au siècle indiqué). (Voir Solé, *op. cit.* (1968), p. 123 et 125.)

<sup>169</sup> La Bohême, le Danemark, la Turquie, la Finlande, la Hongrie, l'Islande ou la Suède sont les pays d'origine d'un ou deux personnages et constituent donc une petite minorité dans le DHC.

<sup>170</sup> Les travaux d'Hélène van Lieshout sur la bibliothèque de Bayle ont ouvert des perspectives sur sa vaste lecture. Avec la longue liste des ouvrages cités dans le DHC, on pourrait réaliser un semblable comptage que Jacques Solé a fait concernant les articles. Ceci permettrait par la suite de comparer les nationalités des personnages des articles avec celles des auteurs cités afin de comprendre encore mieux les influences littéraires transfrontalières à l'âge classique.

<sup>171</sup> Voir ci-dessus la note 203 à la page 77.

<sup>172</sup> Voir van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 235.

<sup>173</sup> Voir *ibid.*, p. 235-239.

En conséquence, l'interculturalité s'est déroulée sur trois niveaux. Premièrement, Bayle réunit de nombreuses nationalités et cultures dans les abrégés biographiques des articles, nationalités occidentales et aussi orientales. Deuxièmement, ses collègues et informateurs de la République des Lettres venaient également de divers pays européens et ont contribué leur part à la rédaction du DHC. Et finalement, les ouvrages cités provenaient, eux aussi, de plusieurs pays et donc d'auteurs européens. Helena van Lieshout remarque que « [l]e caractère du *Dictionnaire* était dicté, de toute façon, par son auteur. En écrivant le *Dictionnaire*, Bayle a exposé les éléments constitutifs de son érudition à toute l'Europe lettrée ». <sup>174</sup> Cette collaboration fait comprendre que le plaidoyer de la tolérance n'est pas seulement une conception sur le papier, mais que c'est une réalité vécue des personnes qui partagent des intérêts et qui ont des convictions fondamentales en commun. Et Lorenzo Bianchi rajoute à cela encore la dimension politique : « Dans ce cadre culturel et politique, les guerres et les conflits religieux produisent des effets inattendus. Ils font naître l'idée de la tolérance, d'universalisme religieux ou de christianisme raisonnable au cœur des débats de la République des lettres européenne ». <sup>175</sup> Tout compte fait, l'impact de cette orientation interculturelle accorde une nouvelle qualité à l'historiographie en général. Ce n'est pas un seul pays qui regarde, de sa propre perspective, un événement. À travers les regards extérieurs de plusieurs personnes se crée une instance critique qui relativise la perspective unilatérale. Nous résumons avec Bianchi que

Bayle attribue donc un nouveau statut à l'histoire et il confie à l'historien des règles pour accomplir son travail. Mais le labeur de l'historien, pour être valable, doit éviter toute influence subjective et personnelle et celui qui écrit l'histoire doit avoir recours à la critique et se placer au cœur de la République des lettres, une république transcendant les frontières nationales et religieuses. <sup>176</sup>

Cependant, il ne faut pas se laisser tenter à exagérer une glorification de cet idéal et d'une harmonie apparente comme nous venons de le décrire. Il faut toujours regarder les deux côtés de la médaille. L'engagement personnel de Bayle fait de temps en temps oublier les idéaux qu'il s'est fixés, surtout l'impartialité.

### 3.2.3 Quand la critique ne suffit pas ...

Le combat personnel de Bayle avec quelques circonstances, événements et personnages dans sa vie privée, ainsi que professionnelle, a exercé une influence déprimante sur son esprit. L'amertume envers la politique et les courants idéologiques pertinents du XVII<sup>e</sup> siècle se fait sentir dans de nombreux articles du DHC. Et une fois de plus, le genre littéraire per-

<sup>174</sup> van Lieshout, *op. cit.* (2001), p. 253 ; « The character of the *Dictionnaire*, however, was dictated by its author. By writing the *Dictionnaire*, Bayle exposed the constituent elements of his scholarship to all learned Europe ».

<sup>175</sup> Bianchi, *op. cit.* (2015), p. 81 sq.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 88 sq.

met à Bayle d'introduire des passages de forte polémique parmi les réflexions philosophiques et théologiques, la description d'histoires extraordinaires et banales, la documentation historique et l'examen critique. « Le format qu'il a choisi a renforcé sa critique des erreurs d'une manière que rien d'autre n'aurait pas pu le faire – et lui a donné [...] un espace infini aussi bien pour son ironie subversive. »<sup>177</sup> L'utilisation de remarques et de renvois ainsi que le morcellement des sujets en parties dispersés rend possible des prises de position polémiques de façon cachée, tout en étant accessible à chaque lecteur. L'entreprise baylienne est alors, selon Jacques Solé, « d'unir [...] l'engagement politique et idéologique le plus accentué et cela sous une forme parfaitement accessible et même directement utile à la plus grande partie du public cultivé. Encore faut-il, évidemment, que ce dernier ait un goût pour les écrivains militants. »<sup>178</sup>

Le ton ironique de Bayle se fait surtout remarquer quand Bayle assume la fonction de l'historiographe qui documente les événements actuels. Dans d'autres écrits de Bayle, l'influence de l'ironie a été étudiée par plusieurs chercheurs. Hubert Bost examine comment l'ironie et la critique de Bayle se manifestent dans trois genres littéraires différents, à savoir dans le journal *Les Nouvelles de la République des Lettres*, le pamphlet *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand* et l'essai théorique *Commentaire philosophique*. Et comme les trois écrits fonctionnent en réseau puisqu'ils renvoient l'un à l'autre, Bost considère cette trias afin de faire ressortir « la stratégie contre-révocationnaire de l'écriture baylienne. »<sup>179</sup> Il mentionne à la fin que Bayle a pressenti le potentiel de l'opinion publique qui peut influencer les autorités politiques et ecclésiastiques.<sup>180</sup> Et stratégiquement, il est donc sensé d'adresser la parole à un public de lecteurs aussi varié que possible en leur offrant un accès critique et ironique à travers différents genres littéraires. Antony Grafton, en revanche, relie deux autres aspects à l'ironie baylienne.

Les autorités [politiques] françaises qui détestaient le génie ironique de ce critique protestant qu'elles ne pouvaient pas atteindre, ont arrêté son frère qui a refusé de se convertir. [...] Entre-temps, la tolérance politique et certaines loyautés personnelles de Bayle l'ont fait rentrer dans des conflits aigus avec son ancien ami, le théologien calviniste Pierre Jurieu.<sup>181</sup>

D'un côté, il souligne la portée de l'ironie de Bayle parce qu'elle a contribué en quelque sorte à l'arrestation de son frère Jacob ; de l'autre, il mentionne que son naturel a provoqué des ennuis sévères avec Pierre Jurieu, son ancien collègue et ami. La polémique entre les

<sup>177</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 200 ; « The format he chose reinforced his criticism of error as nothing else could have—and gave him [...] endless space as well for subversive ironies. »

<sup>178</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 13.

<sup>179</sup> Hubert Bost, « L'écriture ironique et critique d'un contre-révocationnaire » dans Hubert Bost (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006a, p. 189–200, cit. p. 190.

<sup>180</sup> Voir *ibid.*, p. 200.

<sup>181</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 192. ; « The French authorities, who detested the ironic brilliance of this Protestant critique whom they could not reach, arrested his brother, who refused to convert. [...] Meanwhile Bayle's political tolerance and certain personal loyalties brought him into sharp conflict with his former friend, the Calvinist theologian Pierre Jurieu. »

deux protestants est très présente dans le DHC où les divers écrits de Jurieu sont cités dans environ 120 articles.<sup>182</sup> Mara van der Lugt a analysé en détail ce débat polémique tel qu'il s'est déroulé par écrit.<sup>183</sup> En fait, ce débat a de plus en plus dépassé les limites de ce qu'on pourrait appelé une discussion critique, de sorte qu'il a fallu se rendre compte du côté belliqueux, donc polémique.<sup>184</sup> Comme ce genre de discussion vif, engagé et jusqu'à un certain degré agressif se trouve dispersé partout dans le DHC, il ne suffit pas de s'arrêter à la critique, mais il faut faire ressortir des débats subversifs la dimension polémique. Considérée sous cet angle, la critique est la stade préalable et certainement aussi une condition pour la polémique.

Afin de compléter et de terminer le sujet de la critique, nous résumons encore un dernier aspect concernant la signification que le *Le Petit Robert* décrit. En général, le terme signifie un « examen en vue de porter un jugement »<sup>185</sup>. Cette définition est subdivisée, à son tour, en trois définitions précisant le type de jugement. Premièrement, ce jugement peut être esthétique s'il est formé sur un ouvrage littéraire, une œuvre artistique, dramatique, musicale ou bien cinématographique (une pièce de théâtre, un roman, un film, un ouvrage scientifique). Deuxièmement, la critique peut désigner un jugement intellectuel et moral s'il contient l'examen de la valeur de quelque chose ou de quelqu'un.<sup>186</sup> Et le troisième cas est celui que nous avons décrit dans une note de bas de page précédente.<sup>187</sup>

On découvre de rares exemples pour le premier cas dans le DHC. La rem. D de l'article BÉRÉNICE (petite-fille) traite des deux pièces de théâtre intitulées *Bérénice*, l'une de Pierre Corneille et l'autre de Jean Racine. « Chacune avait ses partisans », explique Bayle avant que de faire suivre des « extraits qui [lui] paraissent fort dignes de la place que [il] leur donne. »<sup>188</sup> Il cite des passages de la correspondance de Madame Bossuet avec Roger de Rabutin, compte de Bussy, dans lesquels les deux discutent de la qualité de la *Bérénice* de Racine.<sup>189</sup> Le commentaire de Bayle suite à cette correspondance est qu'

[o]n apprendra dans ces trois passages le jugement qui a été fait de la Bérénice de M. Racine, et combien les dames sont portées naturellement à donner leur approbation aux cœurs qui poussent

<sup>182</sup> Voir le document numérique retenant la bibliothèque dans le DHC joint à van Lieshout, *op. cit.* (2001).

<sup>183</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016).

<sup>184</sup> La définition de la *critique* qu'on date de l'an 1663 dans le *Le Petit Robert* englobe l'« action de critiquer sévèrement ; 1) Tendance de l'esprit à émettre des jugements sévères, défavorables. [...] 2) Jugement défavorable (cf. Remise en question). Une critique sévère, violente. (synonyme : diatribe, éreintement, vitupération). » (Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *critique*, I. C, 1. et 2.) Par contre, la *polémique* est un « [d]ébat par écrit, vif ou agressif. (controverse, débat, discussion). » (*ibid.*, *polémique*, 2.) De plus, l'origine étymologique fait comprendre la nuance qui qualifie ce vif débat comme polémique entre Bayle et Jurieu. Le mot grec *polemikos* signifie « relatif à la guerre » (*ibid.*, *polémique*, note sur l'étymologie.) ce qui reflète ce que nous entendons par le *côté belliqueux* du débat entre les deux protestants.

<sup>185</sup> *Ibid.*, *critique*, I. Nom féminin.

<sup>186</sup> Voir *ibid.*, *critique*, I. B.

<sup>187</sup> Voir ci-dessus la note 184.

<sup>188</sup> BÉRÉNICE (petite-fille), rem. D.

<sup>189</sup> Voir BÉRÉNICE (petite-fille), rem. D, et la Lettre 396 dans Ludovic Lalanne, *Correspondance de Roger de Rabutin, compte de Bussy avec sa famille et ses amis (1666-1693)*, Paris, Charpentier, 1858, tome 1, p. 440 sq. ainsi que la Lettre 406 dans *ibid.*, tome 2, p. 6 sq. et la Lettre 417 *ibid.*, tome 2, p. 18 ss.



loin la tendresse. Je ne trouve point que la critique du comte de Rabutin soit juste ; car il eût voulu que le poète eût falsifié un événement qui devait être conservé sur le théâtre. Le renvoi de Bérénice est si connu par l'histoire, que ceux qui ne l'eussent pas trouvé dans la tragédie eussent crié justement contre l'auteur. M. Racine pressentit cela sans doute ; et ce fut apparemment la raison pourquoi il représenta la tendresse de l'amant inférieure à la tendresse de l'amante. Cette économie pouvait déplaire au beau sexe ; mais enfin on trouva que cet inconvénient n'égalait point l'autre.<sup>190</sup>

Cette citation fait ressortir deux aspects. D'un côté, Bayle commente la nature des femmes et leur inclination émotionnelle. D'un autre côté, il réfute la critique du comte en défendant la décision de l'auteur de ne pas falsifier les faits historiques concernant la vie de Bérénice. Le jugement esthétique de Bayle est alors étroitement lié à son idéal d'authenticité historique et il exprime clairement qu'il faut respecter l'histoire, même si une partie du public préférerait une autre version dans la pièce. Une autre prise de position esthétique se trouve dans la rem. B de l'article POQUELIN où Bayle exprime son estime pour quelques écrits concernant la Querelle des Anciens et des Modernes et surtout son estime pour Molière.

*Plusieurs personnes assurent que ses comédies surpassent ou égalent tout ce que l'ancienne Grèce et l'ancienne Rome ont eu de plus beau en ce genre-là.] M. Perrault s'est attiré beaucoup d'adversaires, pour s'être opposé fort vivement à ceux qui disent qu'il n'y a point aujourd'hui d'auteurs que l'on puisse comparer aux Homère et aux Virgile, aux Démothènes et aux Cicéron, aux Aristophanes et aux Térence, aux Sophocles et aux Euripide. Cette dispute a fait naître de part et d'autre plusieurs ouvrages où l'on peut apprendre de très bonnes choses.<sup>191</sup>*

A cela, il joint la réflexion sur la nécessité de connaître l'histoire grecque ou latine afin d'être capable d'apprécier la valeur d'une pièce des anciens auteurs. Sinon, le public moderne se heurte à « des obstacles qui ne nous permettent point d'admirer ce poète selon son mérite, ni en grec, ni en latin, ni dans les versions françaises les plus fidèles, et les plus polies, qu'on nous en puisse donner. »<sup>192</sup> L'atout de Molière a alors consisté en le fait qu'il n'était pas sujet à ce décalage de temps de sorte que le public comprend beaucoup mieux son message :

nous savons à qui il en veut, et nous sentons facilement s'il peint le ridicule de notre siècle : rien ne nous échappe de tout ce qui lui réussit. Il semble même qu'à l'égard de ces pensées, et de ces fines railleries à quoi tous les siècles et tous les peuples polis sont sensibles, il soit plus fécond qu'Aristophane, et que Térence. C'est une prérogative de grand poids ; car enfin l'on ne peut pas accuser ce siècle de manquer de goût pour les endroits relevés des poètes latins. Montrez aux dames d'esprit certaines pensées d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, etc. ; montrez-les leur en vieux gaulois ; faites-en la traduction la plus plate qu'il vous plaira, pourvu qu'elle soit fidèle, vous verrez que ces dames conviendront que ces pensées sont belles, délicates, fines. Il y a des beautés d'esprit qui sont à la mode dans tous les temps. C'est en celles-là que l'on dirait que notre Molière est plus fertile que les comiques de l'antiquité.<sup>193</sup>

Par le biais des textes antiques, Bayle souligne la valeur des pièces contemporaines. Mais d'abord, il illustre sa pensée par l'exemple des femmes qui n'avaient en général pas d'éducation à l'époque et qui avaient, en conséquence, du mal à comprendre les pièces antiques.

<sup>190</sup> BÉRÉNICE (petite-fille), rem. D.

<sup>191</sup> POQUELIN, rem. B.

<sup>192</sup> POQUELIN, rem. B.

<sup>193</sup> POQUELIN, rem. B.

Par contre, si elles recevaient des informations sur l'histoire, c'est-à-dire si on leur donnait l'accès au savoir, elles étaient capables d'estimer l'ancienne littérature. Cette idée sert ensuite pour argumenter en faveur des pièces de Molière qui réussit à mettre en scène des figures, des caractères, des défauts, des sujets, tout ce qu'on peut interpréter comme *des beautés d'esprit* qui sont intemporelles et persistent à travers les siècles. L'intemporalité représente un avantage pour les spectateurs puisqu'ils n'ont pas besoin d'une éducation en particulier, mais Molière leur fournit des points d'accroche de sorte que chacun et chacune peut accéder à la pièce. Le jugement esthétique se construit dans ce cas – comme dans la rem. D de BÉRÉNICE (petite-fille) – par rapport à l'histoire, mais en même temps avec un rapport étroit à l'actualité du temps de Bayle.

Le jugement intellectuel et moral est étroitement lié au jugement esthétique de Bayle. L'examen de la valeur d'une chose, quelle qu'elle soit, joue un rôle pour l'examen d'un ouvrage littéraire, d'une œuvre artistique ou dramatique. Et comme les exemples ci-dessus le montrent, une nette distinction des deux types de jugement n'est pas possible. La raison de ce fait n'est pas étonnante : il faut être conscient que nous imposons des définitions de ce que c'est la critique à base du *Petit Robert* qui date du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Il y a forcément des nuances qui ont évoluées au cours des trois siècles ce qui n'empêche pas que les différenciations aident aussi à se saisir de la critique chez Bayle. De plus, le jugement intellectuel et moral peut porter des traits caractéristiques de la polémique que nous abordons dans ce qui suit. Après tout ce que nous avons développé ci-dessus, nous parvenons au schéma suivant afin de comprendre les corrélations entre la critique, l'historiographie et la polémique.

La critique, telle qu'elle se manifeste selon notre interprétation dans le DHC, peut tout d'abord être distinguée en deux parties. D'une part, elle représente le sens critique, c'est-à-dire la capacité intellectuelle qui sert d'outil d'examen ; d'une autre part, elle est l'action de critiquer sévèrement, à savoir de former un jugement sérieux. La fonction d'outil d'examen joue un rôle central pour l'étude et la recherche scientifique qui s'effectue grâce aux données. De plus, ce même sens critique conditionne les jugements esthétiques et intellectuels ainsi que les vifs débats polémiques. En même temps, l'action de critiquer sévèrement a un impact sur la recherche à partir de données, sur les jugements esthétiques et intellectuels et sur la polémique. À la fin, les trois champs se manifestent dans l'historiographie baylienne. Premièrement, parce qu'il travaille avec des textes disponibles afin de réaliser une historiographie fiable et en conséquence valable. Deuxièmement, les jugements esthétiques et intellectuels ont un rapport à la temporalité, c'est-à-dire à un moment historique ou actuel. Les cas de « beautés d'esprit qui sont à la mode dans tous les temps »<sup>194</sup> sont peut-être plus rares, mais ils ont également ce rapport à la temporalité puisqu'ils sont constants en-dehors du fil du temps. Troisièmement, la polémique d'une personne ou les polémiques de plusieurs, docu-

---

<sup>194</sup> POQUELIN, rem. B.

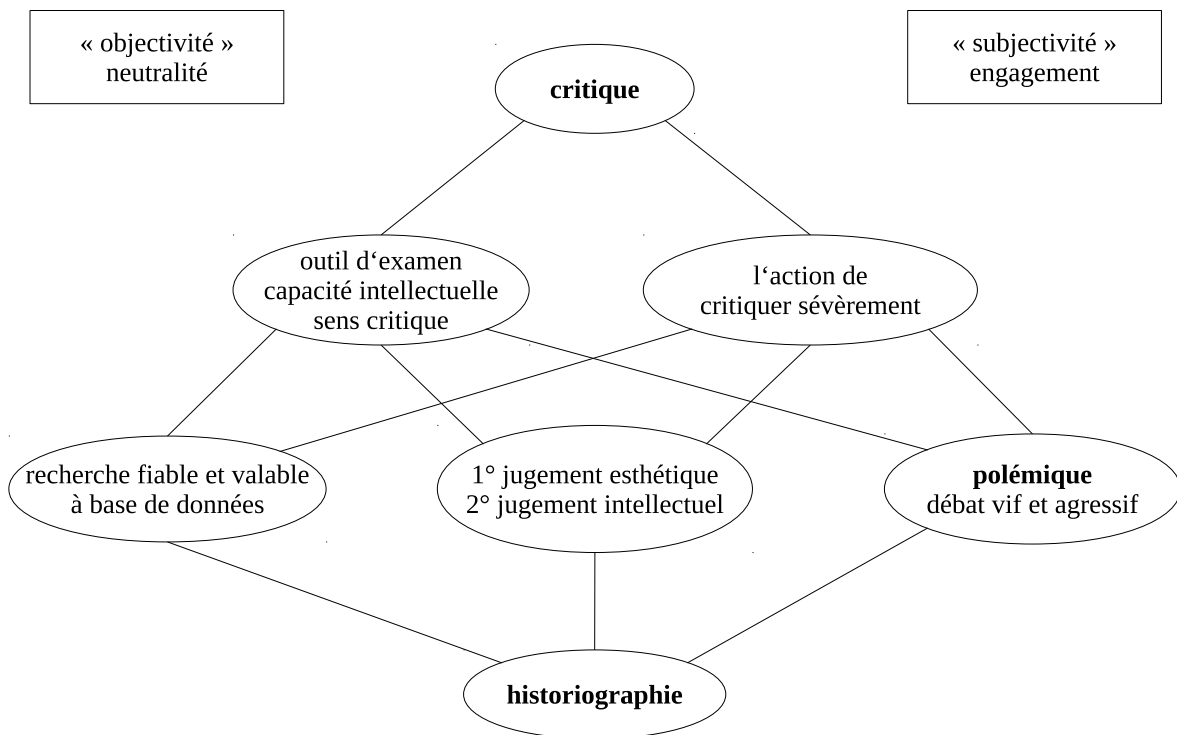


FIGURE 3.2 – Les relations et corrélations significatives entre les conceptions de la critique et la polémique face à l'historiographie dans le DHC.

mentent de façon engagée et, en conséquence, assez souvent subjective un sujet pertinent à un moment historique ou présent. Bayle devient assez souvent polémique et ironique quand il écrit sur les événements de son époque, de sorte qu'il peint une image ambiguë et aussi controversée de son temps.

Il est possible d'établir encore d'autres liens dans notre schéma. L'historiographie, comme point de départ, représente la tâche officielle d'un auteur pour écrire l'histoire de son temps ce qu'il met en œuvre par la recherche de sources et d'informations. Son sens critique l'aide ensuite à distinguer dans la compilation les informations vraies des fausses. De plus, le travail d'historiographe peut contribuer à former la capacité intellectuelle et à formuler un jugement sur les événements actuels. Et finalement, si les découvertes que l'historiographe fait au cours de son travail, touchent à un nerf sensible ou au sens de l'équité, il risque d'être plus engagé qu'il ne fallait l'être. Ceci est le cas quand l'historiographie devient polémique. Dans ce qui suit, nous examinons finalement ce côté polémique de Bayle et nous nous interrogeons sur les buts qu'il poursuit avec cette polémique dans le DHC.

### 3.3 Les moments de polémique baylienne

Pendant la période des guerres de religion et des controverses théologiques, le terme *polémique* paraît en 1584 dans la langue française. Il a son origine étymologique dans le mot grec

*polémikos* ce qui signifie « relatif à la guerre ». <sup>195</sup> Conçu comme un débat vif et agressif, la polémique se passe par écrit et dépasse les bornes de la controverse qui est plus modérée – par rapport à la polémique. La controverse est un échange d’arguments sur un certain sujet et peut se dérouler de façon suivie si les parties concernées continuent de réfuter l’adversaire respectif. Shoshona Felman fait clairement ressortir que la polémique « se perçoit non simplement comme une situation de *débat*, mais comme une situation de *combat*. [...] La polémique, en d’autres termes, n’est pas simplement une réfutation, c’est une *déclaration de guerre*. » <sup>196</sup> Comme elle attache son attention surtout au XIX<sup>e</sup> siècle quand la polémique naît comme genre, ses réflexions ne s’accordent pas dans tous les détails avec le contexte historique de l’époque classique. En conséquence, il faut suffisamment problématiser la conception de la polémique chez Bayle et dans son entourage historique et être moins apodictique. Cependant, trois aspects semblent déjà pertinents au XVII<sup>e</sup> siècle. D’un côté, les interlocuteurs essaient de se réduire mutuellement au silence et de gagner ainsi le combat ; de l’autre côté, ils sont confrontés au paradoxe qu’ils font des efforts pour convaincre un adversaire inconquiescible. <sup>197</sup> De plus, elle conclut suite à cette situation paradoxale que

la lutte pour la conviction cherche à conquérir *le public*, plutôt que l’antagoniste. C’est dire que toute polémique est une dynamique entre trois termes : les deux antagonistes, et en tiers, le public des lecteurs. Le discours polémique est, essentiellement, un discours qui *se donne en spectacle*, qui s’inscrit dans une *structure de théâtre*. <sup>198</sup>

Dans le DHC, le lecteur joue ce rôle de spectateur qui assiste aux débats de Bayle et que ce dernier cherche à convaincre, ce que les antagonistes ne peuvent pas faire. La critique acerbe provoque les lecteurs, de sorte qu’elle suscite différentes réactions et l’attention d’un grand public. Le but de notre examen de la polémique dans le DHC est de faire ressortir quels sujets suscitent la polémique et quels effets Bayle tend à provoquer chez le lecteur.

### 3.3.1 Réflexions générales sur la polémique chez Bayle

En général, Bayle s’insère dans une longue tradition de controverse qui a marqué le XVII<sup>e</sup> siècle et dont il est à la fois le produit. Jacques Solé fait ressortir le rôle de Bayle dans cette tradition de la façon suivante :

Son apport à la lutte sera cependant original. S’il a failli être pasteur et si ses études l’y avaient préparé, il n’en demeure pas moins un laïc et, comme tel, un homme plus libre, plus ouverte sur l’extérieur. D’autre part, son tempérament ironique et tolérant l’amène de bonne heure à des audaces que ce pur juge saines [...]. Une des originalités principales de Bayle va re d’associer l’emploi systématique du scepticisme à la controverse protestante. <sup>199</sup>

<sup>195</sup> Robert, Rey-Debove et Rey, *op. cit.* (2017), *polémique*, note sur l’étymologie.

<sup>196</sup> Shoshona Felman, « Le discours polémique » dans *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, n° 31, 1979, p. 179–192, cit. p. 185.

<sup>197</sup> Voir *ibid.*, p. 190 et 192.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>199</sup> Solé, *op. cit.* (1972), 15 sq.

La tolérance est la clé de voûte de la polémique baylienne. Pour le philosophe de Rotterdam, l'examen des écrits est essentiel et s'il parvient à la conclusion qu'une pensée d'un théologien catholique était appropriée et correctement argumentée, il était prêt à reconnaître la juste valeur de cette pensée. La présentation de Pascal dans le DHC, par exemple, est positive à cause du fait que Bayle ne condamne pas catégoriquement un membre de la confession opposée. Cette même attitude n'empêche pas que Bayle attaque ses confrères protestants quand cela lui semble nécessaire. L'ancienne amitié avec Pierre Jurieu s'est ainsi renversée en polémique à cause du fait que Jurieu est resté borné dans les convictions protestantes que les écrivains protestants, « Jurieu en tête, firent l'apologie des traditions de tolérance qui pouvaient exister dans l'héritage chrétien. Bayle va poursuivre, dans cette voie, une polémique théologique engagée, destinée à toucher le public catholique raisonnable. »<sup>200</sup> Cette observation de Solé confirme que Bayle a l'intention de toucher et de convaincre le public des lecteurs, plus que de convaincre les écrivains qu'il critique dans son écrit. Mara van der Lugt étudie la relation de Bayle et Jurieu et la polémique qui s'est développée entre eux. Elle décrit comment Jurieu et ses partisans passent dans le DHC pour fanatiques, intolérants et favorables aux tendances belliqueuses.<sup>201</sup>

La polémique est alors un moyen de documenter et de présenter de façon engagée les événements actuels. L'effet sur l'historiographie et sur les exigences qu'on porte à la discipline est pourtant problématique. L'impartialité et la polémique s'excluent mutuellement. La définition de l'impartialité que Bayle donne dans la rem. F de l'article Usson<sup>202</sup>, ne s'accorde pas avec son côté polémique engagé. Dans l'introduction à leur anthologie de textes historiques, Jean Ehrard et Guy Palmade observent que

[d]urant les deux siècles classiques l'histoire pâtit d'être utilisée à des fins qui lui sont étrangères. Les polémiques de toutes sortes auxquelles elle se trouve mêlée n'ont pourtant pas pour elle que des côtés négatifs. L'érudition moderne naît au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion des grands problèmes dont débattent les politiques et les théologiens.<sup>203</sup>

Chez Bayle, l'historiographie et la polémique sont mêlées de cette manière mais il reste à vérifier si les effets ne sont finalement que négatifs pour l'histoire. Un argument, qui va à l'encontre de cette interprétation pessimiste de l'utilisation de l'histoire à des fins en dehors de son domaine, est que la polémique de Bayle envers des collègues et leur négligence professionnelle contribue à améliorer les méthodes en historiographie. En polémiquant contre le travail scientifique peu exact d'autres historiens et historiographes, Bayle se donne pour objectif de lutter contre le plus grand problème de la discipline, à savoir la propagation de fausses informations. En tant que philosophe et donc chercheur de la vérité, Bayle ne supporte pas les inexactitudes et les falsifications qui peuvent aussi être utilisées afin de diffamer certaines per-

<sup>200</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 16.

<sup>201</sup> Voir entre autres van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 130 ss.

<sup>202</sup> Voir p. 214 ci-dessus, note 16.

<sup>203</sup> Jean Ehrard et Guy Palmade, *L'Histoire*, Paris, Librairie Armand Colin, 1965, p. 37.

sonnes trop critiques envers la monarchie ou envers le clergé. La polémique concerne alors surtout des sujets politiques et théologiques, c'est-à-dire les sujets de la vie publique. Les querelles privées entre deux personnes jouent un rôle plus marginal ce qui n'empêche pas qu'on en trouve la description des quelques cas dans le DHC.

De surcroît, son idée de la tolérance empêche Bayle de dépasser les limites. La profonde conviction de la relativité des choses inclut la relativité des religions telle que nous l'avons découvert dans MAHOMET et les autres articles sur SOMMONA-CODOM, les GYMNASOPHISTES et le JAPON. À cause de ce fait, Bayle traite de façon respectueuse les écrits de nombreux catholiques, tout en changeant le ton quand il a à faire avec des personnes agressives qui manquent d'ouverture d'esprit et de tolérance. Jacques Solé souligne que Bayle

s'appliquait aussi à maintenir sa polémique dans un cadre de bon ton et de modération, qui contrastaient avec la violence de Jurieu et avaient pour but de maintenir le contact avec la majorité des catholiques français, en dehors desquels il ne voyait pas d'espoir national pour le maintien de sa communion.<sup>204</sup>

Bien que Bayle reste protestant pendant toute sa vie et s'engage dans cette orientation religieuse, il garde pourtant une distance critique par rapport aux débats théologiques. Elle lui permet de critiquer ou de louer un auteur catholique, ainsi que de critiquer ou de louer un auteur protestant. Antony Grafton explique aussi que

Bayle a maintenu son indépendance personnelle et intellectuelle et a continué de lutter contre de vaniteuses orthodoxies de tout côté (il s'est décrit soi-même de façon magnifique en tant que véritable protestant – cette espèce même qui, par principe, proteste contre tout).<sup>205</sup>

Cette indépendance intellectuelle accorde aussi une grande liberté à Bayle. Il peut traiter chaque sujet autant qu'il lui semble nécessaire ou bien autant qu'il en a envie. Certes, il faut s'attendre à se faire critiquer, mais cela n'empêche pas que Bayle profite de sa liberté. Jacques Solé parvient à une semblable réflexion et souligne davantage que le philosophe de Rotterdam reste pourtant un protestant fidèle, ce qui marque son engagement.

Ce [*Dictionnaire historique et critique*], entreprise purement érudite et méthodologique à l'origine, se chargea ainsi, tout au long des dix années que Bayle lui consacra, des réflexions amères qui lui inspirait la situation religieuse de son temps. Écrit dans une entière liberté, au fil de la plume, il fut en même temps un bilan de la vanité de deux siècles de polémiques confessionnelles, et un pamphlet contre tous ceux qui tentaient de maintenir les méthodes d'un dogmatisme partisan désormais périmé. Tout cela naturellement, dans le cadre d'un engagement protestant.<sup>206</sup>

Dans ce qui suit, nous analyserons la structure d'un choix d'articles afin de faire ressortir comment Bayle compose des arguments et enchaîne des réflexions. De plus, cette façon de

<sup>204</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 17.

<sup>205</sup> Grafton, *op. cit.* (2003), p. 192.; « [...] Bayle maintained his personal and intellectual independence and went on fighting smug orthodoxies on all sides (he described himself, wonderfully, as a real protestant—the sort who on principle protests against everything). » Grafton reprend cette citation de Edward Gibbon, *Memoirs of my life*, qui l'a trouvée, à son tour, dans les Lettres de Voltaire, *Lettre... sur Rabelais & d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne*, Lettres VII Sur les Français : « Je suis protestant ; car je proteste contre toutes les religions. » (Voir Edward Gibbon, *Memoirs of my life*, Georges A. Bonnard (éd.), New York, Funk & Wagnalls, 1969, p. 266.)

<sup>206</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 19.

procéder permettra d'examiner trois axes. Shoshona Felman, ainsi que Jean Ehrard et Guy Palmade, distinguent deux champs où la polémique se déroule : la politique et la théologie. Cette bipartition se reflète également dans le DHC de sorte que nous poursuivons, premièrement, l'axe de la polémique théologique. Béatrice Didier a mentionné qu'« [i]l est bien vrai que Voltaire de bonne ou de mauvaise fois, et avec lui les Philosophes, ont lu chez Bayle une polémique antichrétienne, alors qu'il s'agissait d'une polémique antiromaine, ce qui est bien différent. »<sup>207</sup> Par notre analyse, nous avons l'intention de contribuer aux arguments de cette problématique. Cela mène, deuxièmement, à la polémique politique puisque les débats théologiques étaient étroitement liés aux questions politiques du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle et avaient un impact important sur les décisions des rois, des papes et d'autres responsables politiques. Troisièmement, nous considérons différents moments polémiques dans le DHC qui traitent des sujets sociaux, scientifiques ou personnels. Dans ce dernier cas, ce sont des personnes, tels que Jurieu ou le Père Maimbourg qui suscitent des réactions polémiques chez Bayle. L'objectif commun de ces trois parties sera de comprendre les buts que le philosophe de Rotterdam tend à mettre en œuvre. Quelles sont ses intentions lors qu'il entre sur le champs de bataille ? Quels effets veut-il provoquer ?

### 3.3.2 La polémique baylienne face aux religions chrétiennes

Lors de son examen de la critique religieuse chez les encyclopédistes français, Waldemar Cisló se concentre surtout sur le siècle des Lumières, mais il fait aussi allusion au philosophe de Rotterdam pour la critique de la religion. Sa description de la situation de l'Église au XVII<sup>e</sup> siècle retient, d'un côté, le besoin de stabilité et de « discipline sociale, ce que la monarchie qui s'est construite sur le fondement de l'Église était capable de fournir. »<sup>208</sup> De l'autre côté, il aborde le problème de la divergence entre la piété officielle à la cour qui s'est transformée en hypocrisie à cause d'événements tels que la persécution des jansénistes et la Révocation de l'Édit de Nantes, ce qui a déclenché la persécution des protestants. L'indignation contre la monarchie française s'est fait sentir dans plusieurs pays en Europe.<sup>209</sup> Et Bayle fait partie de ceux qui se sont exprimés sur les événements douteux suscités de la part du roi et de l'Église.

De plus, depuis la *Glorious Revolution* en Angleterre où les protestants ont pris les armes comme les catholiques pour causer de semblables massacres sanglants. Cet événement déstabilise Bayle à un tel point que sa perception de sa propre confession est ébranlée.<sup>210</sup> Le

<sup>207</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 225 sq.

<sup>208</sup> Waldemar Cisló, *Die Religionskritik der französischen Enzyklopädisten*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2001, p. 68 ; « Sie [die Menschen des 17. Jahrhunderts] empfanden das Bedürfnis nach gesellschaftlicher Disziplin, welche ihnen eine auf der Kirche basierende Monarchie zu geben imstande war [...]. »

<sup>209</sup> Voir *ibid.*, p. 68 ss.

<sup>210</sup> Voir nos observations la-dessus dans l'analyse de l'article ZÉNON en relation avec l'article de McKenna (McKenna, *op. cit.* (2017)) à la p. 148 sq. Nous allons reprendre cet aspects ci-dessous à la page 281.

protestant déçu donne libre cours à sa colère, mais croyant au profond de l'âme, Bayle tend en même temps à défendre le protestantisme et renforcer sa position face au catholicisme. Sa propre position est alors ambiguë, mais pas dans un sens schizophrène. Il est bien au contraire conscient de la situation contradictoire et souffre de l'absurdité qui marque le comportement des catholiques ainsi que des protestants. La défense véhémement de la tolérance devient d'autant plus compréhensible.

Concernant des sujets religieux et ecclésiastiques, la polémique de la part de Bayle se focalise sur différents aspects de sorte que nous structurons ce sous-chapitre en trois parties. Premièrement, il faut examiner comment Bayle présente les catholiques et commente leurs comportements ou leurs écrits. Ensuite, l'analyse d'un choix d'articles sur des personnages protestants fait comprendre la manière de présenter les confrères confessionnels de Bayle, ainsi que son attitude envers eux. Troisièmement, on porte l'attention encore sur des cas particuliers où Bayle polémique contre des fanatiques.

### 3.3.2.1 Les Catholiques dans le *Dictionnaire historique et critique*

On est tenté de croire qu'en tant que protestant, Bayle défendrait avec plus de véhémence les dogmes et la doctrine intégrale de sa confession. Mais son sens d'équité et sa nature philosophique préviennent une telle prise de position précipitée. Il ne donne pas son assentiment à un dogme religieux sans avoir contemplé et contrôlé l'argumentation sur laquelle il s'est fondé. Jacques Solé décrit que cette attitude a surpris et scandalisé ses confrères, les protestants libéraux et rationalistes, de sorte que la première édition du DHC « déchaîna ainsi, en milieu protestant, des polémiques qui ne s'apaisèrent pas avec la nouvelle édition de 1702, à la diffusion beaucoup plus grande en milieu catholique. »<sup>211</sup> Cette indépendance intellectuelle permet à Bayle de juger individuellement des personnages catholiques ou protestants sur la base de leur pensée et de leurs écrits et non pas catégoriquement. Certes, cette façon de procéder est plus complexe et plus pénible, mais elle témoigne de son ouverture d'esprit et de son attitude éclairée.

L'article sur Antoine ARNAULD, docteur de la Sorbonne, était déjà publié sans remarques dans le *Projet* du DHC en 1692. Bayle fait l'éloge du savant théologien dans le corps de l'article et profite ensuite de l'occasion pour aborder de nombreux aspects qui ont provoqué la polémique, entre Arnauld et les jésuites, mais aussi entre lui et Pierre Jurieu, par exemple. La rem. A confirme la haine mutuelle entre Arnauld et les jésuites. Cette observation sert de point de départ pour la suite. Les remarques C et E rapportent qu'Arnauld a été exclu de la Sorbonne ainsi que de la faculté de théologie ; rem. F retient comment « [s]ix supérieurs s'assemblèrent pour exploiter canoniquement contre lui. »<sup>212</sup> Jusqu'ici, Bayle montre comment

<sup>211</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 19.

<sup>212</sup> ARNAULD (docteur), rem. F.



Arnauld a été traité dans le milieu catholique avant que de continuer, dans la rem. G, avec l'attaque protestante de Pierre Jurieu. Bayle réussit à utiliser en aucun moment le nom de Jurieu ; de façon cryptique, il le désigne toujours comme l'auteur de l'*Esprit de M. Arnauld*. La description de sa façon de traiter Arnauld donne d'abord l'impression que Bayle semble désapprouver les démarches de Jurieu :

rien ne lui parut plus propre pour cela que de l'attaquer personnellement, je veux dire, que de lui imputer toutes sortes de mauvaises qualités personnelles. Il exécuta ce dessein avec tout l'emportement imaginable ; et, se trouvant en train de médire, il n'épargna quoi que ce soit : il se jeta à travers champs à droite et à gauche, pour trouver plus d'occasions de satiriser.<sup>213</sup>

Mais comme cette attaque a eu du succès, parce que Arnauld s'est tu et complètement retiré de l'affaire, Bayle souligne que Jurieu a réussi où les jésuites ont échoué, à savoir faire taire Arnauld. À cela, Bayle fait suivre encore cinq remarques pour défendre le théologien contre des bruits diffamatoires ou pour corriger au moins quelques incohérences. Il continue de lutter contre les informations peu exactes et falsifiées, sauf qu'à partir de la rem. N, cette entreprise devient encore plus spécifique. La rem. N fait ressortir que

M. Jurieu s'est fort abusé lorsqu'il dit que M. Arnauld avait fait l'Apologie pour les catholiques dans la vue d'obtenir son rappel en France [...]. On ne pourrait guère mieux convaincre cela de faux par une démonstration géométrique que par la déclaration que M. Arnauld a faite publiquement ». <sup>214</sup>

Bayle ne continue pas d'utiliser la circonlocution de « l'auteur de l'*Esprit de M. Arnauld* » pour Jurieu, il le nomme concrètement et le critique cette fois-ci pour son manque de précision, « il a bronché dès le premier pas. »<sup>215</sup> Les remarques O, P et Q servent à défendre Arnauld contre des faussetés qui ont été débités de différents écrivains surtout catholiques. Ensuite, l'éloge d'Arnauld devient plus explicite quand Bayle déclare, dans la rem. R, que « [c]hacun sait que M. Arnauld est celui de tous les écrivains catholiques qui a soutenu le plus doctement et le plus solidement l'utilité des versions de l'Écriture. Ce qu'il a dit à l'égard du droit sur cette manière, est admirable ». <sup>216</sup> Il est intéressant que Bayle glisse un bref commentaire sceptique dans cette remarque afin de remettre en question le fait que l'Église romaine ait approuvé ou désapprouvé que la Bible soit lue en langue vulgaire par des laïques. Les remarques suivantes contiennent des informations supplémentaires sur des relations parfois difficiles entre Arnauld et d'autres écrivains. Ensuite, Bayle rapporte qu'Arnauld a joui de l'estime des papes à cause de ses écrits, tandis que l'évêque de Malaga a brûlé ses livres.<sup>217</sup> D'une part, l'éloge gagne en importance, ce qui valorise la réputation d'Arnauld ; de l'autre, il devient clair que cette réputation n'est pourtant pas homogène puisqu'un dignitaire ecclésiastique fait clairement comprendre son aversion. Et la rem. Z décrit un procès

<sup>213</sup> ARNAULD (docteur), rem. G.

<sup>214</sup> ARNAULD (docteur), rem. N.

<sup>215</sup> ARNAULD (docteur), rem. N.

<sup>216</sup> ARNAULD (docteur), rem. R.

<sup>217</sup> Voir ARNAULD (docteur), rem. Y.

qu'Arnauld a accepté ce qui s'est avéré comme étant une mauvaise décision. Bayle fait alors attention à relativiser l'image du docteur de la Sorbonne afin de tenir compte correctement des facettes de ce personnage.

À partir de la rem. AA, Bayle aborde des sujets plus délicats, tels que la querelle entre Arnauld et Jean Baptiste Santeuil, un poète moderne latin<sup>218</sup> qui faisait des vers sur l'épithaphe son ennemi après sa mort. Le poème a suscité une polémique avec les jésuites qui se sont mêlés de l'affaire.<sup>219</sup> L'influence des jésuites joue aussi un rôle dans la rem. BB parce que c'était à cause de leurs efforts que Charles Perrault a dû supprimer le portrait d'Antoine Arnauld – ainsi que celui de Pascal d'ailleurs – dans son ouvrage intitulé *Les Hommes illustres*.<sup>220</sup> Après avoir rapporté en détails l'histoire de cette querelle, Bayle conclut de manière polémique qu'« [o]n doit donc moins s'étonner que des ministres protestants s'entr'accusent d'hérésie dans des livres imprimés, que de voir un grand docteur de Sorbonne déchiré comme un hérétique [...] pendant que trois papes l'honorent de leur amitié de leur estime et de leur louange ». <sup>221</sup> Au commentaire sur le rapport entre Arnauld et Descartes et sur le fait qu'on a appelé cartésien de façon erronée, Bayle fait suivre une remarque sur les habitudes en conversation d'Arnauld et termine par ses mérites pour l'établissement du jansénisme en Hollande.

La pertinence de cet article si peu polémique pour notre étude du côté polémique de Bayle semble ne pas exister. Mais nous l'avons fait pour montrer comment Bayle traite de manière respectueuse les érudits catholiques. L'article sur Blaise PASCAL, par exemple, suit une semblable structure. Des aspects biographiques constituent le point de départ et Bayle présente les talents de Pascal, ce qui conduit dans la rem. D aux premiers débats intellectuels entre Pascal et d'autres érudits. Bayle cite un texte de Gabriel Daniel, un jésuite qui publié un écrit satirique contre la pensée cartésienne<sup>222</sup>, et un texte d'Adrien Baillet, un théologien qui était en même temps le biographe de Descartes<sup>223</sup> tout en appelant à être prudent pour juger de la dispute qu'il vient de rapporter. Bayle documente et commente au fur et à mesure les démêlés qui ont accompagné la vie de Pascal et il sème de temps en temps des petites louanges et quelques justifications dans le texte afin de souligner le caractère extraordinaire de l'érudite dévot et de le défendre contre certaines attaques. La proximité des jansénistes est discutée et Bayle fait le tri entre les vraies et les fausses informations.

Les libertins représentent un deuxième groupe d'érudits qui ont une éducation catholique, mais envers lesquels Bayle témoigne d'une attitude respectueuse. L'article VAYER fait l'éloge du libertin et fait ressortir ses mérites, comme nous l'avons démontré dans le contexte du

---

<sup>218</sup> Voir Chalmers, *op. cit.* (1812-1817), vol. 27, p. 146.

<sup>219</sup> Voir ARNAULD (docteur), rem. AA.

<sup>220</sup> Voir ARNAULD (docteur), rem. BB.

<sup>221</sup> ARNAULD (docteur), rem. BB.

<sup>222</sup> Voir Chalmers, *op. cit.* (1812-1817), vol. 11, p. 261.

<sup>223</sup> Voir *ibid.*, vol. 3, p. 313.

scepticisme moderne.<sup>224</sup> Bayle profite de l'occasion de polémiquer contre l'adultère et les coquetteries et contre les religieux et les religieuses qui ne se tiennent pas aux règles du célibat. D'abord, il explique que le mariage facilite les impudicités avant de démontrer que le célibat ne conduit pas non plus à la continence. Il s'exprime de la façon suivante sur la luxure :

autant vaut-il la brider par le vœu du célibat que par la promesse solennelle de la fidélité conjugale. Ce sont deux sortes de sermens qui doivent être aussi inviolables l'une que l'autre ; et si l'une n'est pas mieux gardée que l'autre, comme la pratique le montre, que gagnerait-on par l'abrogation des lois monastiques ? On ne cesse de crier que les religieux et les religieuses commettent ensemble mille et mille saletés. On fait des listes épouvantables des bâtards et des avortons, et de tels autres désordres provenans du célibat des ecclésiastiques.<sup>225</sup>

En faisant la comparaison entre le célibat et la fidélité conjugale, Bayle parvient à la conclusion « que la promesse de fidélité conjugale ne soit mieux gardée que le vœu de célibat ». <sup>226</sup> Pour cette raison, Bayle n'est pas d'avis que l'abrogation du célibat remédierait aux débauches sexuelles. La polémique de Bayle est alors orientée vers la nature humaine en général tandis qu'il défend, en même temps, La Mothe Le Vayer contre d'éventuelles reproches en signalant qu'une infinité d'autres livres mènent au même jugement.<sup>227</sup>

De la rem. C de l'article VAYER, Bayle renvoie à la rem. F de l'article DES-BARREAUX où il traite l'athéisme par rapport à l'attitude libertine. Élevé chez les jésuites, Jacques de Vallée, seigneur Des-Barreaux renonce à rentrer dans leur compagnie et devient connu à cause de son grand libertinage.<sup>228</sup> Dans la rem. F, Bayle s'interroge grâce à différentes sources sur l'athéisme de Des-Barreaux. Après avoir pesé différents aspects, exemples et arguments concernant les prières faites lors des situations extrêmes, Bayle parvient à la conclusion suivante :

Observons par occasion, que plusieurs personnes très-persuadées des vérités du christianisme, oublient après le péril les vœux qu'elles avaient faits. [...] Combien y a-t-il de débauchés très-orthodoxes d'ailleurs, qui dans la peur de faire naufrage, ou de mourir d'une maladie, promettent à Dieu que, s'ils en échappent, ils vivront très-sagement ? Ils en échappent, et vivent aussi mal qu'ils avoient fait. Ne dirait-on pas qu'ils font allusion à ces lois humaines qui dispensent de tenir leur parole ceux qui l'ont donnée pressés par une force majeure, en prison, à un ennemi qui leur tenait le pistolet sur la gorge, saisis en un mot d'une crainte légitime [...] ?<sup>229</sup>

Bayle s'éloigne du sujet du départ, à savoir l'athéisme de Des-Barreaux, afin de parvenir à un phénomène plus général. D'un côté, Bayle décrit une facette de la nature humaine. Si l'homme est menacé par la mort, par un ennemi ou par une situation, il est prêt à faire les plus grandes promesses qu'il laisse tomber dès que la menace a disparu. L'homme est même prêt à faire des aveux contre sa conviction, ce qui rappelle les périodes quand les autorités

<sup>224</sup> Voir ci-dessus p. 160 ss.

<sup>225</sup> VAYER, rem. H.

<sup>226</sup> VAYER, rem. H.

<sup>227</sup> Voir VAYER, rem. H.

<sup>228</sup> Voir DES-BARREAUX, corps.

<sup>229</sup> DES-BARREAUX, rem. F.

catholiques ont contraint les protestants à se convertir. Pour les personnes qu'on a soupçonné d'athéisme, les contraintes sociales et politiques n'étaient pas moins problématiques.

Le phénomène, que Bayle traite avec beaucoup de respect et d'impartialité les érudits catholiques, fait comprendre que l'auteur du DHC différencie les érudits, les gens de mérite et les honnêtes personnes des hypocrites et surtout des hommes du clergé. Le ton change dès que Bayle écrit sur des dignitaires ecclésiastiques dont il cible surtout les débauches. Parmi les personnages catholiques du DHC, on rencontre quelques papes qui sont présentés très successivement de manière défavorable.

Léon X, à savoir Jean de Médicis, a été élu pape en 1513 et

il mena une vie peu convenable aux successeurs des apôtres, et tout-à-fait voluptueuses. [...] il aima et il protégea les savans et les beaux esprits. Il favorisa principalement les poètes [...] Il n'eut pas le même goût pour les études de théologie. [...] Le trafic sordide où il réduisit la distribution des indulgences donna lieu à la réformation de Luther, comme tout le monde sait. Quelques-uns disent qu'au commencement il parla avec éloge de ce grand réformateur. [...] Les gens de lettres, de quelque religion et de quelque nation qu'ils soient, doivent louer et bénir la mémoire de ce pape à cause de l'attachement qu'il eut à faire chercher les manuscrits des anciens.<sup>230</sup>

Les informations du corps de l'article présentent ce pape de manière à susciter l'intérêt d'un lecteur parce qu'elles dépeignent une image différente de ce qu'on attendrait d'un pontife catholique. Bayle continue la description des aspects abordés dans les remarques. À part la biographie du pape, on apprend dans la rem. B, par exemple, que Bayle a une inclination pour les écrivains catholiques : « J'ai tant de fois dit pourquoi j'aime mieux citer sur de telles choses les écrivains catholiques que les auteurs protestans, que sans aucune préambule je rapporterai ici les paroles d'un historien français, fort passionné contre ceux de la religion. »<sup>231</sup> Il fait suivre une citation d'Antoine Varillas, un historiographe français du XVII<sup>e</sup> siècle, que Bayle critique et corrige dans la plupart des cas quand il le cite. Il est donc étonnant qu'il introduise le passage de cette manière positive. Mais le ton change très rapidement quand Bayle décrit la vie de débauche du pape.

Les plaisirs [...] où il se plongeait trop souvent, et les impudicités qu'on lui objectait, ternirent l'éclat de ses vertus. [Paul Jove] ajoute qu'un naturel plus facile et plus complaisant que corrompu le fit tomber dans ce précipice, n'ayant eu auprès de lui que des gens qui, au lieu de l'avertir de son devoir, ne lui parlaient que de parties de plaisir.<sup>232</sup>

Cela montre que ce n'est pas seulement le pape, mais aussi son entourage de conseillers ecclésiastiques qui sont corrompus et ne vivent pas selon les idéaux moraux qu'ils prêchent. Et l'attitude favorable envers les poètes s'avère être un autre trait de caractère douteux de Léon X : « Les plaisirs qu'il se donnait avec eux dégénéraient quelquefois en bouffonnerie. »<sup>233</sup> La description des banquets qui ressemblent plus à des orgies qu'à des dîners suit et démontre

<sup>230</sup> LÉON X, corps.

<sup>231</sup> LÉON X, rem. B.

<sup>232</sup> LÉON X, rem. D.

<sup>233</sup> LÉON X, rem. F.

que la protection des beaux esprits n'était pas motivée par la générosité ou l'intérêt d'un mécène. L'avidité de plaisirs du pape l'ont poussé à s'entourer de poètes et il s'amusait « à faire aussi des *impromptu* avec son archi-poète ce qui faisait éclater de rire la compagnie : quel manque de gravité ! »<sup>234</sup> Après de telles débauches, la rem. H sur le manque d'intérêt du pape pour les études de théologie pèse encore plus ce qui atteint son apogée dans la rem. I où Bayle aborde le fait que Léon X traita de fable la doctrine chrétienne. Dans cette remarque, Bayle profite de l'occasion de réfléchir sur les controverses et les controversistes :

Puis donc que les livres de controverse sont les pièces que les parties produisent dans un procès qui se plaide devant le public, il est sûr que le témoignage d'un controversiste protestant sur un fait qui flétrit les papes, ni le témoignage d'un controversiste papiste sur un fait qui flétrit les réformateurs, ne doivent être compté pour rien. Le public, juge choisi du procès, doit mettre à néant tous ses témoignages, et n'y avoir pas plus d'égards qu'aux choses non avenues. Il est permis aux particuliers, s'ils sont une fois bien persuadés de la probité de Baléus, de croire ce qu'il affirme ; mais il faut garder sa persuasion pour soi-même, il ne la faut point produire aux yeux du public comme une pièce justificative de ses prétentions contre sa patrie. C'est à quoi on ne prend pas assez garde, ce me semble.<sup>235</sup>

C'est donc l'appel à la prudence parce qu'il faut se méfier des témoignages d'auteurs catholiques et protestants. Les choses qu'ils rapportent risquent d'être présentées de manière tendancieuse. Bayle cite aussi Luther et souligne clairement que

[s]i l'on veut, on pourra croire qu'il a raison ; mais on ne doit point alléguer son témoignage : c'est un homme en guerre ouverte avec le pape, c'est un ennemi persécuté, et foudroyé d'anathèmes ; la pratique judiciaire demande qu'il soit récusé, et que son serment même ne soit point reçu ; il doit ou prouver, ou ne rien dire. »<sup>236</sup>

Cette observation sert aussi d'autocritique et Bayle rappelle, en tant qu'historien dans ce passage, l'importance de l'examen consciencieux des sources et de leur valeur en ce qui concerne la fiabilité et l'impartialité. Cependant, il agit très subtilement. Tout au long des remarques, il crée implicitement une image bouleversante et de plus en plus repoussante de Léon X, tout en renonçant jusqu'ici à des prises de position personnelles et explicites. L'exclamation sur le manque de gravité du pape est le seul commentaire ; le reste du texte est composé en sorte que Bayle ne fait que rapporter ce que d'autres écrivains ont publié. Il conclut « que le devoir d'un bon juge ne permet pas de prononcer contre ce pape, pendant qu'on aura pas de plus sûres dépositions. On verra das d'autres remarques [à savoir rem. P et Q] si ses apologistes raisonnent bien. »<sup>237</sup> Les remarques K, L, N et O sont des examens et comparaison de textes pendant que la rem. M aborde brièvement la corruption puisque « presque tout l'argent qui se levait en Allemagne tournait au profit de la sœur du pape. »<sup>238</sup> Après avoir démontré la nature douteuse du pape, Bayle continue de polémiquer contre les apologistes qui ont tenté de justifier le comportement papal. C'est à partir de ce moment qu'il démonte successivement

<sup>234</sup> LÉON X, rem. F.

<sup>235</sup> LÉON X, rem. I.

<sup>236</sup> LÉON X, rem. I.

<sup>237</sup> LÉON X, rem. I.

<sup>238</sup> LÉON X, rem. M.

les arguments des apologistes. Il admet la maxime de Paul Jove, historiographe qui publia la biographie de Léon X, à savoir qu'« il est très-possible qu'un prince soit homme de bien, et en même temps un pauvre roi, c'est-à-dire un roi qui ne sache point maintenir la vigueur des lois, ni remédier aux maux de l'état. »<sup>239</sup> Bayle continue la réflexion sur les qualités d'un prince, ce qui provoque un effet obstiné parce qu'une double lecture s'impose entre Léon X et Louis XIV.

D'ailleurs, il est très-possible qu'un prince observe très-mal les règles des mœurs, qui prescrivent aux particuliers ce qu'ils doivent faire ; et que néanmoins il soit un bon roi qui maintient l'ordre dans son état et qui distribue sagement les peines et les récompenses, sans être à charge à son peuple par des impôts et des édits bursaux. Mais il est très-rare qu'un prince voluptueux et prodigue, comme l'était Léon X, soit un bon prince : il faut qu'afin de fournir à ses dépenses il surcharge ses sujets, et pour l'ordinaire il distribue ses grâces selon le caprice des ministres de ses plaisirs, et par conséquent à des personnes indignes dont il n'a pas le temps de punir les malversations, trop occupé de ses voluptés pour pouvoir donner aux fonctionnements de la royauté l'application qu'elles demandent.<sup>240</sup>

Une vie de débauche de la part du souverain ecclésiastique, ainsi que séculier, peut s'accorder avec le bon règne du pays, mais de tels cas sont rares. La description des mesures que les souverains voluptueux prennent, fait comprendre qu'ils mènent leur vie au détriment du peuple. Le parallèle avec Louis XIV est frappante qui, plus d'un siècle plus tard, a également chargé le peuple d'impôts afin de financer la construction de Versailles et la vie à la cour. La polémique devient dans cette remarque politico-théologique. Dans les remarques Q, R, et S, Bayle poursuit la correction des erreurs qui circulaient dans les écrits de quelques historiens. En comparant la composition de cet article aux articles que nous avons analysé dans le deuxième chapitre sur le scepticisme, on découvre une structure argumentative bien différente. L'enchaînement des remarques dans l'article LÉON X et aussi GRÉGOIRE I<sup>ER</sup>, comme nous allons voir dans ce qui suit, est linéaire et les aspects soutiennent tous la même idée générale, à savoir la dénonciation de la vie déréglée des dignitaires ecclésiastiques.

La structure d'autres articles traitant de papes ressemble à celle-ci. Bayle s'efforce, dans le corps d'article de GRÉGOIRE I<sup>ER</sup>, de retenir des aspects favorables parmi tant d'informations défavorables, mais il ne peut pas éviter de dire qu'

on ne saurait excuser la prostitution de louanges avec laquelle il s'insinua dans l'amitié d'un usurpateur, tout dégouttant encore d'un des plus exécrables parricides que l'on puisse voir dans l'histoire. C'est un exemple très-insigne de la servitude où l'on tombe, dès qu'on veut se soutenir dans les grands postes. »<sup>241</sup>

Dans les remarques, Bayle procède de la même manière que dans les remarques de l'article LÉON X. Successivement, il démontre l'immoralité, la superstition et l'hypocrisie des hommes ecclésiastiques catholiques. La critique des historiens catholiques et la correction de leurs écrits se répètent et Bayle relativise par ce moyen la perspective catholique. La dé-

<sup>239</sup> LÉON X, rem. P.

<sup>240</sup> LÉON X, rem. P.

<sup>241</sup> GRÉGOIRE I<sup>ER</sup>, corps.

mystification du monde cléricale est un des objectifs de Bayle. De surcroît, Bayle enchaîne dans la rem. E de l'article GRÉGOIRE I<sup>ER</sup> sept arguments contre la conversion des non catholiques. Entre autres, il explique clairement que « [c]'est attribuer à l'église un pouvoir qu'elle n'a pas, que de prétendre qu'elle peut traiter tous ceux qui la quittent, comme les états humains traitent les rebelles. »<sup>242</sup> Il remet l'église catholique à sa place ce qui sert de point de départ pour la défense de la lumière de la conscience face à la foi :

par conséquent ceux qui pour obéir à ces lumières rompent la foi qu'ils lui ont donnée, doivent être comparés à ceux qui préfèrent les sermons primitifs et absolus aux sermons postérieurs et conditionnels ; car ce serait une impiété que de s'engager à un formulaire de croyance, sans pré-supposer qu'il est bon : et ainsi tous les sermons par où l'on s'engage à l'église sont conditionnels ; mais l'engagement aux lumières de la conscience est naturel, essentiel et absolu.<sup>243</sup>

La pratique de contraindre les hérétiques, c'est-à-dire tous les non catholiques selon le point de vue de l'église catholique, de se convertir, ne produit que de l'hypocrisie. Si on force les conversions extérieures, elles restent conditionnelles et donc superficielles tandis que la conviction intérieure, inspirée des lumières de la conscience, persiste de manière cachée. Par le biais de cet exemple du VI<sup>e</sup> siècle, Bayle discute implicitement la problématique virulente de son époque qui l'a fait s'exiler à Rotterdam : la Révocation de l'Édit de Nantes et la persécution des huguenots en France. Hubert Bost observe également que cet événement historique a un impact omniprésent dans la pensée de Bayle. « La révocation de l'édit de Nantes (1685) est toujours plus ou moins le point de fuite de ses réflexions. »<sup>244</sup> La conversion des prétendus hérétiques est une pratique qui se répète au cours de l'histoire de l'Église et démontre la relation étroite entre les ambitions hégémoniques des souverains politiques séculiers et des souverains ecclésiastiques, ainsi que l'hégémonie des papes en général. Bayle résume dans la rem. Q de l'article HADRIEN VI. que

dans l'état où l'église romaine se trouve depuis longtemps, sous un chef dont la puissance spirituelle est tellement incorporée avec la puissance temporelle, que la conservation de l'une dépend de la conservation de l'autre, c'est une folie que de prétendre qu'un pape qui n'entend point le manège de la cour, et les souplesses de la politique, puisse remplir ses devoirs.<sup>245</sup>

Lors de son examen de l'historiographie des guerres de religion dans différents écrits de Bayle, Hubert Bost explique que Bayle « privilégie une réflexion plus générale sur les rapports entre guerre et religion, c'est-à-dire, en fait, sur la contradiction entre les idéaux moraux et religieux d'une part, et les rapports de force entre partis ou États d'autre part. »<sup>246</sup> Ces rapports se trouvent également dans les articles analysés ci-dessus. Les ambitions politiques des hommes ecclésiastiques se mêlent avec les intérêts du pouvoir de l'État ce qui crée un contraste frappant à cause de la divergence entre la doctrine chrétienne enseignée et les actions politiques.

<sup>242</sup> GRÉGOIRE I<sup>ER</sup>, rem. E.

<sup>243</sup> GRÉGOIRE I<sup>ER</sup>, rem. E.

<sup>244</sup> Bost, *op. cit.* (2006c), p. 148.

<sup>245</sup> HADRIEN VI., rem. Q.

<sup>246</sup> Bost, *op. cit.* (2006c), p. 157.

En général, trois aspects s'imposent suite à la lecture des articles analysés ci-dessus. Dans un premier temps, le DHC représente un genre littéraire de plus, afin de continuer sa stratégie d'écriture contre-révocationnaire. Hubert Bost a étudié trois écrits de Bayle, précédant le DHC et s'est interrogé sur l'effet de son écriture ironique et critique par rapport aux différents genres littéraires. Le but est de propager ses idées en touchant un grand public de lecteurs puisque « [l]e philosophe pressent que les opinions du public peuvent exercer une influence sur les décisions des cours et du clergé. »<sup>247</sup> Le DHC représente encore un genre littéraire de plus sur la liste des écrits bayliens et l'objectif est le même : sensibiliser les lecteurs aux problèmes des violences religieuses et des ambiguïtés entre les doctrines et la vie pratique.<sup>248</sup> Dans un deuxième temps, Bayle procède de manière à ce qu'il juge chaque personnage après avoir lu et examiné ses écrits, ainsi que des textes qui portent sur lui. Il est en conséquence capable de distinguer des catholiques honnêtes et ouverts d'esprit de ceux qui sont bornés et obsédés par les dogmes de leur religion. Finalement, la présentation des dignitaires ecclésiastiques, dans nos exemples choisis représentés par des papes, discrédite leur autorité en démontrant l'hypocrisie morale de leur comportement puisqu'ils mènent des vies de débauche tandis qu'ils prêchent l'Évangile. Finalement, Bayle fait part de son attitude anti-cléricale.

### 3.3.2.2 Les confrères protestants et les faux amis

Afin de compléter l'image des chrétiens dans le DHC, il faut examiner la façon de présenter les protestants. Hubert Bost aborde ce sujet dans ses nombreux articles, de sorte qu'il n'y a plus de nouvelles découvertes à faire. Nous nous limitons en conséquence à rapporter quelques traits caractéristiques des protestants dans le contexte de la polémique, mais n'analysons pas en détail les articles, afin de contribuer au sujet des protestants. Bost observe que « Bayle réserve un traitement particulier à l'histoire des huguenots français. »<sup>249</sup> Mais contrairement à ce qu'on est tenté de s'imaginer, le DHC « ne consacre qu'une place modeste à l'étude du protestantisme et des protestants français ».<sup>250</sup> Selon le comptage de Jacques Solé, il y a une centaine d'articles sur les réformés du XVI<sup>e</sup> siècle et une cinquantaine d'articles sur les réformés du XVII<sup>e</sup> siècle ce qui représente 7,5% des articles du DHC.<sup>251</sup>

<sup>247</sup> Bost, *op. cit.* (2006a), p. 200.

<sup>248</sup> Voir aussi *ibid.*, p. 199, qui différencie encore plus cet aspect par rapport aux autres écrits de Bayle.

<sup>249</sup> Bost, *op. cit.* (2006b), p. 159.

<sup>250</sup> *Ibid.*

<sup>251</sup> Les chiffres de Voir Solé, *op. cit.* (1968), p. 120-127 :

XVI<sup>e</sup> siècle : 25 réformés français, 16 protestants italiens, 42 réformés allemands, 5 réformés anglais, 7 réformés suisses, 6 réformés de nations variées (101 articles).

XVII<sup>e</sup> siècle : 30 ministres, 9 réformés allemands, 2 protestants italiens, 5 ministres néerlandais, 5 réformes suisses, 1 protestants espagnol (52 articles).



L'article sur LUTHER est un des plus longs du DHC et Bayle indique dans le corps de l'article qu'il s'« arrête principalement aux mensonges qu'on a publié contre lui. »<sup>252</sup> Et Bayle se met à corriger scrupuleusement les erreurs qui ont été débitées sur Luther. Il ajuste l'image que d'autres écrivains ont créé de Luther, mais il se rend compte que « [p]lus on examine les choses, plus on sent que c'est un travail d'Hercule que d'entreprendre de démêler la vérité au milieu de tant de déguisemens, et de tant de supercheries. »<sup>253</sup> Comme Luther avait d'innombrables adversaires, il est évident que le parti opposé à sa pensée réformatrice s'est efforcé de le diffamer. La principale polémique de la part de Bayle s'adresse en conséquence à de nombreux écrivains catholiques. Mais on découvre aussi quelques pointes contre Pierre Jurieu, par exemple : « Si l'auteur des Pastorales [à savoir Jurieu] avait été aussi judicieux que M. Basnage il n'aurait pas exposé sa cause à des objections dont il ne s'est jamais pu tirer. »<sup>254</sup> En ce qui concerne les lois du mariage, Bayle s'écrie « Où sont les gens ignorent les abus extrêmes que les lois civiles ont autorisés dans le christianisme pendant plusieurs siècles, à l'égard du mariage ? »<sup>255</sup> Par une suite de quelques questions rhétoriques, Bayle démasque de façon cachée une problématique frappante. Il polémique contre les adversaires de Luther parce qu'ils « n'ont pas manqué de s'en prévaloir, comme si les lois civiles des protestans lâchaient trop la bride à l'homme sur les causes matrimoniales »<sup>256</sup> tandis que les souverains ont toléré pendant longtemps la débauche et les adultères. Ce ne sont que quelques aspects que Bayle aborde au cours des trente-cinq remarques. Cependant, ces exemples montrent comment Bayle remet chacun à sa place, les écrivains catholiques ainsi que protestants, et lutte contre les mensonges qui circulent sur Luther. Dans la dernière remarque, il signale qu'il y aurait encore plusieurs fautes à corriger, mais il s'arrête.

On pourrait peut-être augmenter la liste des fautes du parti romain. Laissons cette peine aux spéculatifs, et contentons-nous de dire que la plupart de celles que l'on articule dans les *Sentimens d'Érasme* [de Jean Richard], ne se pouvaient éviter, vu l'état où les affaires de l'église étaient alors situées. [...] La prudence de la cour de Rome joua bien son rôle : mais elle ne pouvait pas empêcher que le défaut de ses instrumens ne gâtât l'affaire par beaucoup d'endroit ; je suis sûr qu'il y a bien de protestans qui sont convaincu que leur parti se soutient, et par la bonté de sa cause, et par les fausses mesures du parti contraire. Il y a d'ailleurs beaucoup de gens qui s'imaginent que l'on fit beaucoup de fautes dans le parti de la réforme, et que ce furent les incidens favorables au papisme. C'est ainsi que presque toujours les grands démêlés se nourrissent et se forment : chaque parti a ses contre-poids qui servent réciproquement de ressource à l'autre.<sup>257</sup>

Cette conclusion à la fin de la dernière remarque donne l'impression que l'orage polémique s'est finalement calmé. Bayle y excuse les fautes que les partis opposés commettent et en découvre même un effet positif. Les défauts de chaque parti permet à l'autre d'évoluer et de se construire perpétuellement. Le terme *contre-poids* suggère l'image de la balance où chacun

<sup>252</sup> LUTHER, corps.

<sup>253</sup> LUTHER, rem. O.

<sup>254</sup> LUTHER, rem. R.

<sup>255</sup> LUTHER, rem. S.

<sup>256</sup> LUTHER, rem. S.

<sup>257</sup> LUTHER, rem. S.

des deux côtés a besoin de l'autre afin de trouver l'équilibre. Cette métaphore exprime le but pour lequel Bayle s'est investi : le « but de maintenir le contact avec la majorité des catholiques français ». <sup>258</sup>

L'article sur CALVIN, « l'un des principaux réformateurs de l'Église au XVI<sup>e</sup> siècle » <sup>259</sup>, traite « de nombreuses questions sur la vie et beaucoup d'aspects de son œuvre. [...] Bayle connaît l'œuvre calvinienne et en souligne l'importance tant au plan théologique qu'au plan ecclésiastique. » <sup>260</sup> De plus, Bayle procède de la même manière que dans l'article LUTHER parce qu'il réfute aussi, successivement dans trente remarques, les mensonges qui ont été débités sur Calvin. La structure des deux articles sur les réformateurs est alors très semblable et souligne les efforts de Bayle pour rétablir leur réputation et les présenter sous leur véritable jour. Dans le résumé de l'article sur Théodore de BÈZE, Bost souligne surtout son mérite lors de « l'établissement du courant réformé en France [...]. Il émet de nettes réserves sur les théories béziennes relatives à la répression des hérétiques par le magistrat. » <sup>261</sup> Cela fait comprendre, une fois de plus, que Bayle défend ses confrères confessionnels, mais pas aveuglément. Il garde sa distance critique, tout en les défendant de manière solidaire contre les attaques catholiques. Cet article est composé de trente et une remarques et rentre dans le modèle structural des deux articles précédents, de sorte qu'il ne faut pas répéter nos observations. Jacques Solé remarque la vision pessimiste de Bayle, « le bilan de faillite de tout engagement confessionnel. Bayle entrait ainsi en conflit avec à peu près tous les clercs de son temps auxquels il avait, tour à tour, déplu et qu'il avait successivement combattus. » <sup>262</sup> D'un côté, cela est valable pour les catholiques, mais, de l'autre côté, Solé continue d'expliquer que c'étaient surtout les protestants libéraux et rationalistes que Bayle a « surpris et scandalisé de son insistance à combattre dans le *Dictionnaire* la preuve de l'existence de Dieu par le consentement universel, ou à justifier intellectuellement, devant l'incompréhensibilité du problème du mal la position manichéenne. » <sup>263</sup> L'ambiguïté entre le fort engagement protestant et l'autonomie d'oser ne pas partager tous les points de vue de la doctrine protestante avec les confrères confirme, le déchirement de Bayle entre deux pôles, ce que nous avons traité dans le deuxième chapitre. Nous y avons décrit le côté sceptique pyrrhonien et le côté fidéiste. Cette opposition se produit à cause de l'opposition entre la raison et la foi, entre la philosophie et la religion. Et dans le présent contexte, la problématique surgit à nouveau parce que Bayle applique les réflexions autonomes, rationnelles, logiques, philosophiques sur les matières de la religion et parvient en conséquence à d'autres points de vue que ses confrères.

---

<sup>258</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 17. Voir cette citation ci-dessus à la page 266, note 204.

<sup>259</sup> CALVIN, corps.

<sup>260</sup> Bost, *op. cit.* (2006b), p. 161.

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 19.

<sup>263</sup> *Ibid.*

Cependant, l'autonomie et l'indépendance de Bayle apportent un grand avantage pour lui. Il peut continuer de lutter contre la superstition et l'idolâtrie, certainement plus présentes dans les rites catholiques, ainsi que contre les fanatiques religieux de manière indépendante des religions. C'est-à-dire qu'à travers l'article МАНОМЕТ, Bayle démontre au fur et à mesure les traits caractéristiques d'un fanatique, mais pas en se fixant seulement sur l'islam. Les pointes contre le christianisme et son histoire sanglante, établissent de nombreux parallèles entre les religions de sorte que plusieurs aspects peuvent être transmis directement d'une religion à l'autre.

Il faut rajouter une brève réflexion sur le terme *fanatique* dans le sens où Bayle l'utilise. Bost discute la signification de la manière suivante :

Le Fanatisme trouve son origine dans les champs religieux [...]. Mais on ne trouve guère, chez Bayle, d'occurrences où le fanatisme serait synonyme du zèle violent et intolérant qu'il combat en d'autres passages. Pour lui la caractéristique du fanatique est la prétention à être inspiré, qui vaut à celui qui la manifeste d'être dénoncé comme faux prophète.<sup>264</sup>

Ensuite, Hubert Bost énumère de nombreux articles où Bayle traite des personnages qui avaient de prétendues inspirations et révélations. Un fameux exemple est la polémique contre Jean Amos Comenius, grammairien et théologien protestant qui a vécu au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>265</sup>, « que le *Dictionnaire* stigmatise comme fanatique. [...] il est notoire que, derrière l'attaque qui vise Comenius, se profile précisément la polémique contre les spéculations apocalyptiques et la personnalité irascible de Jurieu. »<sup>266</sup> Mara van der Lugt observe également que dès la première page, le lecteur savant découvre les attaques tournées vers Jurieu, même si ce dernier n'est pas nommé explicitement au début.<sup>267</sup> La polémique dans l'article COMÉNIUS est alors double. Au premier plan, Bayle démonte au fur et à mesure les fausses prophéties de Comenius, sur un deuxième plan, cela s'adresse aussi à Jurieu. La dernière remarque représente le point culminant.

Je dis donc que c'est un livre dont l'auteur s'appelle, ou a voulu s'appeler *Carus Larebonius*. Il attaque en style de philosophie péripatéticienne le système de l'église de M. Jurieu, et il le renverse de fond en comble, puis qu'il fait voir clairement, que l'hypothèse de ce ministre met toutes sortes de religions dans la voie du salut. Cela est fâcheux pour M. Jurieu; car c'est lui arracher la meilleure plume de l'aile; c'est ruiner l'ouvrage qui lui faisait le plus d'honneur. M. Nicolle n'avait trouvé parmi tant d'écrits de M. Jurieu que celui-là qui fût digne de réponse. Il avait fait deux classes du reste, et avait mis dans la première les livres où il prétend que M. Jurieu n'a rien débité de nouveau, et dans la seconde ceux où il prétend que M. Jurieu a débité des choses nouvelles.<sup>268</sup>

Bayle rapporte ce que Pierre Nicole a dit sur les deux catégories des écrits et mentionne que Nicole a trouvé qu'il valait seulement la peine de réfuter un des nombreux écrits de Jurieu.

<sup>264</sup> Hubert Bost, « Les faux prophètes dans le Dictionnaire de Pierre Bayle : fanatiques ou imposteurs ? » dans Hans Bots (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 235–249, cit. p. 237.

<sup>265</sup> Voir COMÉNIUS, corps.

<sup>266</sup> Bost, *op. cit.* (1998), p. 239.

<sup>267</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 125.

<sup>268</sup> COMÉNIUS, rem. N.

L'excuse immédiate de Bayle le rend directement suspect puisqu'il s'excuse de manière préventive par rapport à la décision de Nicole qui réfute Jurieu : « Je ne rapporte ces choses qu'historiquement. »<sup>269</sup> Cependant, dans le paragraphe suivant, Bayle vise Jurieu et sa nature colérique.

Il ne faut pas trouver étrange que M. Jurieu ait témoigné par des expressions d'un homme outré de colère, qu'il était extrêmement sensible à la ruine de l'ouvrage qui lui devait être le plus cher ; et il n'y a que ceux qui ignorent cette sorte de tendresse paternelle, qui puissent trouver mauvais qu'il se donne quelque consolation, en disant beaucoup de mal et du livre fait contre lui, et de la personne à qui il l'impute.<sup>270</sup>

Hubert Bost se réfère à la rem. G du même article afin d'analyser l'orgueil de Comenius et sa réaction colérique, une foi démasqué comme étant un faux prophète. Le parallèle à la rem. N et donc à Jurieu est bien visible. Bost continue de décrire que « Bayle écrit toujours de manière à laisser entendre que, derrière Comenius, c'est Jurieu et les auteurs de son acabit qu'il dénonce. »<sup>271</sup> Dans ce qui suit, il démontre « comment l'auteur du *Dictionnaire* organise ses attaques en ne visant Jurieu que rarement du façon explicite, mais de manière à ce que l'ombre de son adversaire se profile en permanence derrière ses propos. »<sup>272</sup> Van der Lugt illustre cette activité de Bayle sur les deux niveaux parallèles, avec quelques exemples, avant de passer à son examen des articles DRABICIUS<sup>273</sup> et KOTTERUS<sup>274</sup>, les deux articles auxquels COMENIUS renvoie. Dans de tels cas où Bayle dénonce les idées de Jurieu, il profite beaucoup de son système de renvois. Il peut glisser dans de nombreux articles une ou plusieurs remarques pour polémiquer, de façon cachée, contre Jurieu. Pour le lecteur, il devient difficile de trouver tous ces endroits. Il est exposé à la recherche de petits morceaux ce qui est un travail pénible. Les renvois y remédient, jusqu'à un certain degré, en facilitant la recherche. Mais afin de reconstruire l'ensemble la polémique sur des personnages tels que Jurieu ou le Père Maimbourg, par exemple, il faut de longues périodes de lecture. En même temps, Bayle se rend moins vulnérable, tout en continuant d'écrire contre ses contemporains. Mais Bayle a encore un autre but. Tout à la fin de l'article DRABICIUS, Bayle veut tirer encore l'attention sur un probable danger politique que les fanatiques peuvent éventuellement influencer.

Mais d'ailleurs il est très-possible qu'un prince assez éclairé pour se moquer de ces chimères, forme des projets et de grands desseins conformément aux visions de ces gens-là ; car c'est une très-puissante machine pour amener sur la scène les grandes révolutions, que d'y préparer les peuples par des explications apocalyptiques, débitées avec des airs d'inspiration et d'enthousiasme. C'est ce qui a fait dire aux ennemis des protestans, que leurs auteurs n'ont tant travaillé sur l'Apocalypse, qu'afin d'exciter la guerre par toute l'Europe, en inspirant à tel prince qui n'y songeait pas, l'envie de profiter des conjonctures.<sup>275</sup>

<sup>269</sup> COMENIUS, rem. N.

<sup>270</sup> COMENIUS, rem. N.

<sup>271</sup> Bost, *op. cit.* (1998), p. 240.

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> DRABICIUS, Nicolas, « fameux enthousiaste du XVII<sup>e</sup> siècle ». (DRABISIUS, corps.)

<sup>274</sup> KOTTERUS, Christophle « est l'un des trois fanatiques dont on publia les visions à Amsterdam ». (KOTTERUS, corps.)

<sup>275</sup> DRABICIUS, rem. H.

Le jeu avec les émotions du peuple permet aux souverains de poursuivre leurs propres buts, tout en se servant des peurs des sujets afin de les manipuler. Mara van der Lugt cite le même passage et explique là-dessus que Bayle répète la critique politique qu'il avait déjà adressé à Jurieu auparavant.<sup>276</sup> Les effets de l'intolérance, qui va de pair avec le fanatisme, sont dévastateurs comme l'histoire le montre. Hubert Bost distingue les fanatiques des politiques de sorte qu'un côté positif va aux premiers :

Les fanatiques manipulent les événements, mais ils ont moralement le bénéfice du doute dans la mesure où ils peuvent être le jouet de leur propre délire. Les politiques, en revanche, n'ont pas cette innocence : ils savent se servir de l'émotion que suscitent les prophéties.<sup>277</sup>

Dans le cas de Mahomet, par exemple, les ambitions politiques se sont mêlées avec le calcul de sa prophétie ce qui le qualifie d'imposteur. Et l'imposture se qualifie par la culpabilité au niveau moral tandis que le fanatique délire.<sup>278</sup> Afin de conclure sur le fanatisme et la polémique contre Jurieu, Hubert Bost fait ressortir que Bayle met « son insatiable curiosité au service d'une pédagogie critique. Informer, donner à connaître, c'est assurément le meilleur moyen d'éviter les pièges de la crédulité ou de la fascination ». <sup>279</sup> En doses homéopathiques, mais constamment et à travers tout le DHC, Bayle sème des morceaux de ce sujet et appelle implicitement son lecteur à être critique et à remettre les pensées des érudits, théologiens et philosophes en question. Il y a aussi quelques fanatiques catholiques dans le DHC, de sorte que cette polémique ne s'adresse pas uniquement aux protestants. Mais comme Jurieu est le personnage central autour de qui tourne une grande partie de cette polémique, nous avons décidé de discuter le sujet du fanatisme dans le sous-chapitre présent. En conséquence, la polémique sert à dénoncer des problèmes qui ont un impact considérable sur la vie sociale, politique et religieuse. Plus on provoque, plus il y a un effet auprès des lecteurs.

Cependant, la polémique contre les confrères protestants va plus loin et ne s'arrête pas seulement à Jurieu. Hubert Bost examine la correspondance de Bayle pendant la période de la *Glorieuse Révolution* en Angleterre et observe que Bayle était bien au courant des événements actuels. « [E]n s'informant, il accomplit également un devoir de citoyen de la République des Lettres : il récolte les informations susceptibles d'intéresser ses correspondants ici et là. »<sup>280</sup> Il documente alors aussi immédiatement que possible les événements de la vie publique. Néanmoins, l'effet désillusionnant de la corruption des protestants lors de cette

---

<sup>276</sup> Voir van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 127.

<sup>277</sup> Bost, *op. cit.* (1998), p. 241.

<sup>278</sup> Pour plus de détails concernant l'article MAHOMET et son statut de fanatique et d'imposteur voir *ibid.*, p. 243, et surtout van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 129-133.

<sup>279</sup> Bost, *op. cit.* (1998), p. 248.

<sup>280</sup> Hubert Bost, « Un exemple d'« histoire immédiate » : la Glorieuse Révolution d'Angleterre » dans Hubert Bost (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006e, p. 177-185, cit. p. 182.

révolution laisse de tristes traces dans l'âme du philosophe de Rotterdam.<sup>281</sup> Bost en énumère les différentes facettes :<sup>282</sup>

Comme protestant, et comme voisin, Bayle est intéressé, pour ne pas dire captivé par l'événement ; comme protestant du Refuge, il est inquiet de la menace qu'un soutien massif de ses coreligionnaires fait peser sur leur chance de retour en France ; comme croyant, il refuse d'écouter le chant des théologiens et des ministres pour lesquelles la divine providence agit par le truchement de Guillaume [...]. Comme philosophe, il refuse d'illusionner sur les motivations des coups politiques ; comme moraliste, il condamne l'idée selon laquelle la fin justifie les moyens ; mais il sait [...] que ce principe gouverne la prise du pouvoir.

Chez Bayle, le regard est toujours à la fois historique et critique, objectif et pessimiste. La Glorieuse Révolution d'Angleterre n'échappe pas à cette règle.<sup>283</sup>

Bayle est conscient de la portée politique que le comportement d'un groupe social peut avoir. En rentrant dans le champ de bataille intellectuel, il se bat afin de réveiller le public de lecteurs cultivés qui peuvent – il l'espère certainement – exercer une influence sur les décisions politiques et en conséquence sur les événements.

Les aspects, que nous venons d'analyser, nous ont successivement approché de questions politiques. Avant d'étudier la polémique politique chez Bayle, il est utile de résumer les idées centrales de la polémique théologique. En général, nous concluons avec Jacques Solé sur la polémique théologique que Bayle « poursuivait son combat contre les catholiques et les dirigeants orthodoxes du protestantisme. »<sup>284</sup> Cette interprétation est alors plus proche de celle que Voltaire a proposé selon Béatrice Didier.<sup>285</sup> La polémique dans le DHC se caractérise plus antichrétienne qu'antiromaine parce que Bayle ne s'arrête pas à la critique contre les catholiques, mais polémique aussi contre les protestants quand il le faut. Certes, Bayle « condamne, de préférence, les bévues des adversaires catholiques. [...] Sa démarche critique marque, cependant, un premier dépassement de cet engagement partisan. »<sup>286</sup> Comme nous avons vu dans les articles analysés ci-dessus, Bayle préfère critiquer des catholiques, mais ne manque pas de prononcer son estime pour ceux qui sont honnêtes. Par contre, il n'hésite pas non plus à polémiquer contre Jurieu et d'autres protestants bien que le DHC soit conçu afin de fournir un correctif à l'historiographie catholique.

### 3.3.3 L'historiographe engagé et dénonciateur de l'âge moderne

Comme les pouvoirs politiques sont inséparablement liés à la religion et aux dignitaires ecclésiastiques au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, il faut tenir compte des deux domaines, afin de comprendre les démêlés de l'âge classique. Les guerres, les conquêtes et les ambitions hégémoniques en Europe marquent les décisions politiques des souverains. Selon Solé, Bayle

<sup>281</sup> Voir le bref paragraphe sur ce sujet dans le contexte du scepticisme à la page 148.

<sup>282</sup> Bost, *op. cit.* (2006e), p. 182.

<sup>283</sup> *Ibid.*

<sup>284</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 20.

<sup>285</sup> Voir la citation à la p. 267, note 207.

<sup>286</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 20.

perçoit l'État comme « un monstre mais il est de la nature de l'homme d'y être asservi. Le pouvoir a pour ingrédients nécessaires la gamme fort variée des crimes. »<sup>287</sup> Bien que la papauté reste la cible préférée de Bayle<sup>288</sup>, il ne manque pas de polémiquer contre les souverains et hommes politiques qui sont assez souvent des représentants de la noblesse. Dans ce qui suit, nous analysons alors la présentation des hommes politiques dans le DHC, tout en réduisant autant que possible l'impact des religions.

Myriam Yardeni fait ressortir que Bayle n'avait qu'un grand héros de l'histoire de France lors qu'elle s'interroge sur le rapport entre Bayle et l'histoire de son pays natal.<sup>289</sup> Ce personnage est Michel de l'Hospital qui était chancelier en France au XVI<sup>e</sup> siècle qui s'est engagé pour la pacification du pays et la conciliation des catholiques et des protestants. Il a assisté Catherine de Médicis, régente de Charles IX, lors de la préparation de l'Édit de Janvier qui date du 17 janvier 1562 et qui accordait aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte.<sup>290</sup> Il est vrai qu'à part de l'Hospital, Bayle ne parle pas favorablement des hommes politiques. Sept articles au nom GUISE rapporte l'histoire des ducs et leur rôle au XVI<sup>e</sup> siècle pendant les guerres de religion.<sup>291</sup> Le premier article GUISE représente un des rares articles géographiques où Bayle rapporte l'histoire de cette ville picarde, « l'ancien patrimoine des puînés à la maison de Lorraine, [...] érigée en duché-pairie au mois de janvier 1527. »<sup>292</sup> La polémique de Bayle commence avec l'article sur François de Lorraine, duc de Guise :

un des plus grands capitaines de son siècle. Il rendit des services très-importans à l'état, par la défense de Metz contre l'empereur Charles-Quint, et par la prise de Calais, et en plusieurs autres rencontres ; mais on peut dire que les maux dont il fut cause surpassent sans comparaison les avantages que sa valeur et sa conduite procurèrent à la France. Son ambition et celle du cardinal Charles de Lorraine, son frère, encore plus déréglée que la sienne, plongèrent le royaume dans une affreuse désolation ; outre l'esprit sanguinaire dont ils furent animé contre ceux que l'on appelait huguenots, donna lieux aux guerres civiles, qui réduisirent tant de fois la France aux dernières extrémités.<sup>293</sup>

Au cours des douze remarques accompagnant cet article, Bayle énumère ensuite en détails les crimes dont on peut accuser les deux frères. Dans la rem. A, il explique que les Guises « ne tenaient à la communion romaine qu'à cause des biens temporels »<sup>294</sup>. Au plan d'assassinat de la rem. B, Bayle lance dans la rem. C l'accusation suivante :

C'est donc à ces deux frères qu'on peut imputer tous les malheurs des guerres civiles de ce temps-là. Ils s'opposèrent à la liberté de conscience des protestans, ils formèrent la persécution,

<sup>287</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 23.

<sup>288</sup> Voir *ibid.*

<sup>289</sup> Voir Yardeni, *op. cit.* (1998), p. 565.

<sup>290</sup> Voir Ernst Hinrichs, « Renaissance, Religionskriege une Begründung der Absoluten Monarchie (1498-1661) » dans Ernst Hinrichs (éd.), *Kleine Geschichte Frankreichs*, Stuttgart, Reclam, 2006, p. 125-185, cit. p. 148 ss.

<sup>291</sup> Il y a encore un huitième article GUISE, mais comme il traite de Jacques de Guise, un religieux qui est mort en 1399 et qui n'a pas de lien aux autres articles GUISE nous ne l'ont pas compté.

<sup>292</sup> GUISE (ville), corps.

<sup>293</sup> GUISE (François), corps.

<sup>294</sup> GUISE (François), rem. A.

ils entretinrent dans le royaume l'esprit sanguinaire, contre le droit le plus essentiel et le plus inaliénable dont l'homme puisse jouir, et celui que les souverains doivent regarder comme le plus inviolable.<sup>295</sup>

La rem. D fait voir que le massacre de Vassy était une entreprise bien réfléchie, quelques semaines après la signature de l'Édit de Janvier, et a déclenché les guerres de religions pendant les décennies suivantes. Après la discussion de la date de la mort du duc, Bayle confronte différentes sources afin de montrer comment les derniers mots du duc sur son lit de mort ont été rapportés de différentes manières. Par le dernier commentaire de cette remarque, Bayle vise les historiens catholiques :

Accordez un peu ces deux choses, et souvenez-vous que les catholiques avoient un grand intérêt à persuader que le duc de Guise avait protesté cela [à savoir d'avoir eu part au massacre de Vassy] dans le lit de la mort. Ils repoussaient par ce moyen un cruel reproche dont les calvinistes les accablaient incessamment. Que ne fait-on pas pour réfuter de tels reproches, quand la haine de religion les envenime ?<sup>296</sup>

Les protestants ont publié, suite à tous les événements, de nombreux pamphlets remplis de haine, ce que Bayle regrette dans la rem. H parce que ces libelles ont été ensuite tournées contre eux-mêmes. La rem. I rapporte la sanglante réaction du Cardinal de Guise à ces libelles. Dans la rem. K, Bayle apporte une restriction, à savoir, qu'

il sera toujours vrai qu'on leur imputaient dans les libelles cent choses qu'ils n'avaient point faites. C'est une fatalité inévitable à tous ceux qui se mêlent d'écrire sans avoir eu part aux affaires, ou sans avoir consulté de bons papiers ; ce leur est, dis-je, une fatalité inévitable que d'avancer mille mensonges s'il s'agit d'écrire contre gens dont on a été maltraité.<sup>297</sup>

Encore une fois, Bayle critique la mauvaise habitude des écrivains de se mettre à écrire sans rechercher correctement les faits. Dans le rem. L, cette critique s'adresse directement à Louis Maimbourg, l'adversaire déclaré de Bayle. Il a publié un écrit polémique intitulé *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de Mr. Maimbourg* en 1682 contre Maimbourg et son *Histoire du calvinisme*. Finalement, Bayle écrit la dernière remarque de cet article sur l'infidélité de l'épouse de François de Guise. Mais il est prudent sur cette histoire puisque l'état des sources est problématique ce qui ne l'empêche pourtant pas d'aborder les galantries du duc et les galantries de la duchesse.<sup>298</sup> La suite des informations et des accusations fait clairement voir les abîmes insondables du duc de Guise, ainsi que de son frère, le cardinal. De plus, elle fait ressortir la profonde haine de Bayle qui lance un argument répugnant après l'autre. La structure de l'article est, d'un côté, linéaire parce que Bayle enchaîne les reproches ; de l'autre côté, étant donné que ce ne sont que des accusations, il produit un effet climatique parce que chaque aspect aggrave encore le portrait du duc.

Le prochain article porte sur Henri de Lorraine, duc de GUISE « fils aîné du précédent, possédait un certain mélange de bonnes et de mauvaises qualités qui le rendait propre à bou-

<sup>295</sup> GUISE (François), rem. C.

<sup>296</sup> GUISE (François), rem. F.

<sup>297</sup> GUISE (François), rem. K.

<sup>298</sup> Voir GUISE (François), rem. M.



leverser un état. »<sup>299</sup> Avec dix-sept remarques, cet article est un peu plus long, mais au moins aussi pessimiste que le précédent. La méchanceté de Henri de Guise et ses ambitions extrêmes ont contribué à ce que Henri III l'ait fait assassiner. Cependant, « [l]e parti du duc de Guise était si puissant, que l'exécution de Blois qui lui fit perdre son chef, ne l'empêcha pas de se soutenir de telle sorte qu'il fit périr le roi même, et qu'il contraignit Henri IV à renoncer à sa religion. »<sup>300</sup> Bayle combine des citations avec ses commentaires sur les événements ainsi que sur les écrivains qu'il cite. Il décrit les intrigues de la Ligue, les combats concernant la succession au trône, comment les prédicateurs ont rapporté les événements et de nombreuses autres histoires. En général, cet article est moins polémique que le précédent, mais plus historiographique. La longueur des citations saute aux yeux et montre que Bayle prend bien soin de conserver les documents, car il regrette toujours que d'autres historiens ne travaillent pas soigneusement.

L'article sur Charles de Lorraine, duc de GUISE, suit la généalogie du duché de Guise au changement de siècle. Bayle rapporte des intrigues, des événements historiques et donne quelques commentaires. La rem. F décrit et critique les effets à long terme que le règne des Guise a provoqués. À la fin, il résume :

Vous voyez là un grand reste de l'idolâtrie où les catholiques de France étaient tombés pour le nom de Guise. S'il n'y avait eu que les personnes qui travaillaient avec une vigilance continuelle à vivre chrétiennement, qui eussent aimé ce nom-là, ce grand fléau des huguenots, la surprise d'un philosophe serait moindre, mais les plus grands idolâtres en ce genre-là quelles gens étaient-ce ? Ceux qui étaient les plus adonnés au train commun de la vie, à l'impudicité, au vin, au jeu, à l'avarice, au mensonge, à la méfiance, à l'envie. Voilà les gens qui pour maintenir la prospérité temporelle de leur religion, et pour extirper ce qu'ils hérésie, poussent le zèle au delà de toute borne.<sup>301</sup>

Mais à part cette critique de l'orientation vers les biens mondains et les intrigues, Bayle se borne plutôt à faire l'histoire des Guise sans polémiquer explicitement. Certes, certains aspects comme les duels ou les affaires amoureuses sont parlants, mais l'orage des remarques jointes à GUISE (François) s'est calmé. Tandis que la polémique dans cet article était de nature politique, la critique des débauches et des intrigues de Charles de Guise et son entourage concerne plutôt sa vie et joue moins au plan politique. Néanmoins, Bayle signale que la France était affaiblie après l'ère des guerres et des intrigues des Guise.

Le prochain personnage au nom de Guise est Henri de Guise qui est le fils du précédent, né en 1614, et Bayle poursuit donc l'histoire des Guise au XVII<sup>e</sup> siècle. Henri est décrit comme « l'un des plus galans, et l'un des plus accomplis seigneurs de France, bien fait de sa personne, adroit en toutes sortes d'exercices, plein d'esprit et de courage. »<sup>302</sup> Cet article est assez positif, même si Bayle rapporte aussi des histoires de galanteries et des cabales. Bayle

<sup>299</sup> GUISE (Henri, fils aîné), corps.

<sup>300</sup> GUISE (Henri, fils aîné), corps.

<sup>301</sup> GUISE (Charles), rem. F.

<sup>302</sup> GUISE (Henri), corps.

reste fidèle à l'habitude de l'article précédent en insérant de longues citations et compose par ce moyen une biographie à base de différentes anecdotes, entre autre la validité de son mariage avec la comtesse de Bossu et le duel avec le comte de Coligny.

Finalement, le dernier article GUISE nomme trois cardinaux de ce nom. Comme Moréri a déjà écrit sur les deux premiers, Bayle complète alors la généalogie en retenant le troisième. Les commentaires de cet article concluent l'ère des Guise et présentent le Cardinal Richelieu de manière favorable puisqu'il a mis fin aux désordres de cette époque : « Ce désordre ne venait que de la diminution de l'autorité royale, et cessa dès que le cardinal de Richelieu eut abaissé, aux pieds du trône de Louis-le-Juste, les princes et les grands seigneurs qui usurpaient une très-considérable partie de la puissance souveraine. »<sup>303</sup> Bayle rapporte, dans la rem. B, les « amourettes » du Cardinal de Guise, à savoir Charlotte des Essars qui était une des maîtresses de Henri IV.

La mémoire s'en était conservée d'autant plus facilement, que cette femme avait été assez heureuse pour épouser un grand seigneur, nonobstant la flétrissure publique dont elle était chargée, après avoir donné des enfans à un roi de France, et puis à un archevêque de Reims.<sup>304</sup>

Les articles sur les ducs de Guise dépeignent le portrait de tout un siècle, respectivement de toute une ère de guerres de religion, de désordres, d'intrigues et d'affaires amoureuses. Le fait que Bayle travaille de manière aussi détaillée sur ces personnages relève de son ambition de rajouter la perspective protestante à une historiographie catholique de cette époque. C'est aussi la raison pour laquelle il inclut de très longues citations dans les remarques. Il justifie par ce moyen tous les histoires et étaye ses accusations. De surcroît, il fait ressortir que le présent ne peut être compris qu'à travers le passé, c'est-à-dire que le XVII<sup>e</sup> siècle avec ses événements marquants s'explique à travers les événements du XVI<sup>e</sup> siècle. Et inversement, la distance temporelle permet de juger différemment de l'époque précédente. La question de savoir si les effets ou les résultats d'un tel jugement sont raisonnables ou falsifient les choses, ne joue pas un rôle pour notre contexte. C'est une problématique qu'il faut discuter de manière controversée plus amplement. Le phénomène, que nous avons l'intention de montrer, est que Bayle profite de l'anachronisme afin d'expliquer un événement du siècle précédent. « Jugeons du XVI<sup>e</sup> siècle par le temps présent. »<sup>305</sup> En conséquence, il peut être utile pour la compréhension d'un événement historique de l'expliquer par une comparaison au temps présent. Et inversement, le passé représente la source des multiples causes qui ont contribué à former le temps présent.

Trois articles traitent successivement des rois HENRI II, HENRI III et HENRI IV. Comme nous avons traité en détail les articles GUISE, nous nous concentrons dans la présentation des rois à quelques aspects choisis de leurs articles.

---

<sup>303</sup> GUISE (Louis), rem. A.

<sup>304</sup> GUISE (Louis), rem. B.

<sup>305</sup> GUISE (François), rem. L.

« C'est dommage que le règne de Henri II ait de si mauvais endroits, car il fut d'ailleurs remarquable par des actions glorieuses, et par de très-beaux succès qui mortifièrent cruellement Charles-Quint. »<sup>306</sup> Le successeur de François I<sup>er</sup> figure déjà dans le corps de l'article comme un personnage ambigu.

Il persécuta avec la dernière cruauté ses sujets de la religion ; et cependant il forgea lui-même des armes qui les aidèrent le plus efficacement à se maintenir, car il fut cause que les protestans d'Allemagne mirent leurs affaires en si bon état, qu'il leur fut facile d'envoyer de grands secours aux calvinistes de France. »<sup>307</sup>

Dans la rem. D, Bayle rapporte la persécution violente des protestants sous le règne de Henri II, mais d'un ton assez neutre. On s'attendrait plutôt à des accusations. Mais Bayle tient à documenter les relations politiques avec les autres pays européens, tels que l'Espagne, l'Autriche et l'Allemagne, ce qui fait comprendre pourquoi le soutien des protestants allemands était stratégiquement sensé ou bien qu'Henri II « avait besoin de faire la paix à avec la maison d'Autriche »<sup>308</sup> afin d'éliminer les protestants français. Bayle avance alors au plan de la politique extérieure dans cette remarque. Dans la rem. K, Bayle décrit à travers une citation que les favoris de Henri II parvenaient injustement à de grands biens parce que le roi pouvait être dirigé facilement. « C'est un des plus grand défaut d'un roi, parce qu'ordinairement ceux qui le gouvernement, quand il est en cet état, font plus de maux qu'il n'en ferait s'ils les gouvernait. »<sup>309</sup> La capacité de régner est alors remise en question, ce que Bayle explique encore plus dans la remarque suivante et encore dans la rem. BB. Dans cette dernière, Bayle discute le paradoxe que les méchants hommes sont meilleurs rois que les gentils et les doux, et parvient à la conclusion qu'on trouve la réflexion de Jean Bodin<sup>310</sup> « quand on l'examine de bien près, [...] bien fondée. »<sup>311</sup>

Les affaires amoureuses sont un sujet récurrent qu'on trouve dans l'article sur HENRI III ainsi que la persécution des huguenots. Le massacre de la Saint-Bathélemy en 1572 a eu lieu sous sa régence et il s'est vanté d'en avoir été « un des plus grands promoteurs ».<sup>312</sup> Mais « [I]'une des plus grandes bizarreries de sa destinée fut qu'il s'attira également l'inimitié des papistes et celle des huguenots. »<sup>313</sup> Au cours de la lecture des articles sur les rois et les hommes politiques, on prend l'habitude que Bayle relève des intrigues, dénonce la persécution des huguenots et rapporte des histoires de maîtresses. Les mérites sont de toute façon très

<sup>306</sup> HENRI II, corps.

<sup>307</sup> HENRI II, corps.

<sup>308</sup> HENRI II, rem. D. La rem. AA est la prolongations de ce que Bayle vient de développer dans la rem. D. Il cite encore une autre sources et souligne qu'« on voit seulement par-là qu'il sacrifiait aux intérêts politique de son état les intérêts de sa religion. » (HENRI II, rem. F.)

<sup>309</sup> HENRI II, rem. K.

<sup>310</sup> Selon Bayle, un jurisconsulte français aurait soutenu cette idée. (Voir HENRI II, rem. BB.) En effet, il était professeur en droit et rédigea le livre intitulé *Les six livres de la république* dont Bayle cite le paragraphe.

<sup>311</sup> HENRI II, rem. BB.

<sup>312</sup> HENRI III, corps.

<sup>313</sup> HENRI III, corps.

peu nombreux et disparaissent à côté des débauches. Comme Bayle est occupé de critiquer, de citer, de commenter et de rapporter la vision pessimiste du passé, les occasions sont rares où il décrit positivement ses attentes envers un roi *idéal*. Dans la rem. N, on y trouve une courte réflexion :

Ceux qui disent que les rois n'aiment personne, et qui regardent cela comme un grand défaut, se trompent en deux façons ; car la plupart des monarques sont sujets à des excès d'amitié qui causent plus de désordres, qu'il n'en pourrait naître de leur cœur indifférent et insensible. [...] Il serait peut-être à souhaiter que les rois fussent semblables au sage des stoïciens, sans amour, sans haine. Il est pour le moins bien sûr que l'âme trop bonne, trop tendre, trop bienfaisante, trop prodigue de notre Henri causa une infinité de maux.<sup>314</sup>

Cela fait ressortir que Bayle aspire à un souverain qui soit muni d'un équilibre de l'âme. Ce trait de caractère permettrait que le roi prenne des décisions désintéressées, c'est-à-dire indépendantes de ses propres ambitions et donc meilleures pour le peuple. Cependant, il ne faut pas s'accrocher à de tels propos de Bayle. Si on considère l'image pessimiste qu'il dépeint de son époque, il est également possible de reconstruire une image idéale. En dénonçant les crimes commis contre les protestants, par exemple, ou bien les histoires de maîtresses, l'impression s'impose qu'il aspire à plus de vertu, à plus d'intégrité, à une main forte qui soit guidée par la raison, de sorte qu'il est possible de respecter l'autorité royale, ainsi que les décisions politiques. Cependant, il est problématique de détecter chez Bayle une vision positive des choses. Les argumentations en faveur de la tolérance manifestent le désir ardent de cet idéal. Mais Bayle est profondément désillusionné de l'être humain et son comportement si peu conforme à la raison. La plupart des chercheurs décrit Bayle comme pessimiste. Nous partageons ce jugement puisque la polémique et la critique sont la réaction à des défauts.

L'analyse des articles sur des hommes politiques fait ressortir des sujets récurrents qui sont, de surcroît, valables pour les personnages du XVI<sup>e</sup> ainsi que pour ceux du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, nous avons choisi les articles sur les ducs de GUISE et les rois HENRI II et HENRI III qui ont tous vécu à la même époque. Comme Henri IV était favorable et tolérant envers les protestants, à cause de sa propre appartenance au protestantisme avant sa conversion au catholicisme pour monter au trône de la France, son article dans le DHC n'est guère critique mais élogieux :

roi de France, a été un des plus grands princes dont l'histoire de ces derniers siècles fasse mention ; et l'on peut dire que si l'amour des femmes lui eût permis de faire agir toutes les belles qualités selon toute l'étendue de leurs forces, il aurait ou surpassé ou égalé les héros qu'on admire le plus. [...] Ce fut son incontinence prodigieuse qui l'empêcha de s'élever autant qu'il aurait pu faire ; mais malgré ce puissant obstacle, il n'a pas laissé de mériter très-juste titre le surnom qu'il porte [à savoir Henri-le-Grand].<sup>315</sup>

La manière de Bayle d'écrire sur les histoires amoureuses des rois varie selon le roi. Tandis que le ton était méprisant et accusateur envers les prédécesseurs, Bayle regrette simplement

<sup>314</sup> HENRI III, rem. N.

<sup>315</sup> HENRI IV, corps.

que Henri IV ait gaspillé trop son énergie à ses histoires d'amour, ce qui ne nuit que légèrement à son mérite. Dans les quatre premières remarques, Bayle discute les effets de la débauche et de la chasteté sur le comportement des hommes. Il montre son penchant pour le côté de la chasteté et donne à penser que « [c]e devrait être un cruel chagrin aux bons huguenots de voir que leur chef menait une vie si scandaleuse ».<sup>316</sup> Mais le mérite du roi, qui s'est engagé avec succès pour la pacification de la France par la paix avec l'Espagne<sup>317</sup> et par l'Édit de Nantes en 1598, atténue sa vie de débauche. En gros, les remarques servent à discuter des sources historiques et on n'y trouve pas de polémique contre le roi.

La vie et la régence de son successeur semble donner plus de matière à la polémique à cause du Cardinal de Richelieu qui a accompagné cette régence. Mais le lecteur est surpris par le contraire. « Louis XIII n'ayant pas la tête assez forte pour pouvoir régner par lui-même, et se laissant toujours mener par des favoris, ne fournissait que trop de prétexte aux esprits inquiets »<sup>318</sup>, mais le Cardinal de Richelieu a contribué à la stabilisation de la monarchie absolue bien que ce règne n'ait pourtant pas été très pacifique. Bayle rapporte quelques intrigues du cardinal<sup>319</sup>, mais il souligne que la clairvoyance de quelques intrigues provoquait des effets positifs au niveau politique même pour les protestants.<sup>320</sup> La rem. T fait même l'éloge des mérites du cardinal :

C'est proprement sous Louis XIII que les rois de France ont été mis hors de page, et non pas sous le règne de Louis XI. C'est au cardinal de Richelieu qu'on doit imputer cela ; c'est lui qui commença l'œuvre de la puissance arbitraire, et qui l'amena bien près de la perfection ; mais non pas aussi près que l'on s'en plaignait alors : la suite a montré qu'il manquait beaucoup de choses à cet ouvrage [...].<sup>321</sup>

L'anticléricalisme de Bayle suscite auprès du lecteur l'attente qu'il ne supporte pas le Cardinal de Richelieu et le critique en conséquence. Mais l'attitude favorable envers l'ecclésiastique détrompe cette attente. Bayle reconnaît les efforts de Richelieu pour la stabilisation du royaume et en apprécie les effets positifs pour les protestants.

Les articles HENRI IV et LOUIS XIII diffèrent visiblement des articles sur les ducs de GUISE et les rois HENRI II et HENRI III. À partir du règne de Henri IV, les conditions en France changent pour les protestants ce que Bayle fait refléter dans les articles. La Révocation

<sup>316</sup> HENRI IV, rem. D.

<sup>317</sup> Voir HENRI IV, rem. P.

<sup>318</sup> LOUIS XIII, corps.

<sup>319</sup> Voir LOUIS XIII, p.ex. rem. E.

<sup>320</sup> Voir p.ex. LOUIS XIII, rem. H : « Joignons-y ce que l'on trouve dans l'un des journaux de M. Gallois. On y apprendra que si Louis XIII avait suivi son génie, il aurait laissé ruiner la religion protestante en Allemagne par l'empereur, puisqu'avant le ministère du cardinal de Richelieu, il rendit de très-grands services à la cause catholique dans l'empire. »

<sup>321</sup> LOUIS XIII, rem. T. Voir aussi la rem. X où Bayle décrit l'autorité du cardinal de la façon suivante : « les envieux et les ennemis d'un premier ministre, s'augmentent à mesure que son autorité se fortifie ; il a donc de jour en jour un nouveau besoin de se faire des appuis et des remparts ; et c'est pourquoi il ne cesse point d'éloigner des charges les personnes qui lui sont suspectes, et d'avancer ceux qui se dévouent à sa fortune. Le cardinal de Richelieu se maintint par là, et affermit de telle sorte sa puissance, qu'elle dura plus que sa vie. » (LOUIS XIII, rem. X.)

de l'Édit de Nantes sous Louis XIV cause un changement radical qui se fait sentir dans le DHC. Myriam Yardeni étudie la représentation de la France dans le DHC après la révocation. Comme Louis XIV vivait encore quand Bayle écrit le DHC, il n'y a pas d'article sur lui et en général, « [l]es références à Louis XIV dans le *Dictionnaire* sont relativement rares. »<sup>322</sup> Mais dans l'article sur INNOCENT IX, pape pendant le règne du roi soleil, « Bayle ridiculise d'abord la grande politique de Louis XIV, sa vision du monde et des choses. C'est un domaine qui attise aussi sa veine de moraliste ironique, désabusée, voire, amusée. »<sup>323</sup> Yardeni illustre par des citations que Bayle présente la France comme piètre, « [a]ffaiblie, parce que devenue persécutrice et amoral »<sup>324</sup> bien qu'elle soit toujours un grand pays. La vision pessimiste de Bayle fait ressortir qu'« elle s'est engagée sur une pente qui peut la précipiter et qui peut être la précipite déjà vers un abîme. [...] C'est la vision d'un philosophe et d'un moraliste plutôt que celle d'un historien sceptique et pyrrhonien. »<sup>325</sup>

Tout compte fait, il faut conclure que Bayle dépeint une image agitée de son époque et termine sur un ton pessimiste à cause de ses propres expériences en tant que réfugié protestant. À travers ce pessimisme, on peut déduire son appel à la tolérance religieuse et politique.

Bayle paraît penser que la cohabitation paisible des citoyens ne sera pas le résultat d'une philosophie ou d'une théologie, mais une orientation plus pratique, plus directe et plus immédiate des comportements humains : punitions, récompenses, promotion de la politesse, et de la crainte du blâme [...]. Ce qui semble se dessiner ici, c'est une conception fondamentalement politique de la liberté – une liberté qui se définit moins comme libre arbitre ou comme autonomie individuelle que comme capacité d'intégration au sein d'un réseau de collaboration possible et productives.<sup>326</sup>

Balázs reprend l'idéal de la coexistence de plusieurs religions et confessions que Bayle mentionne dans l'article JAPON.<sup>327</sup> Chaque personne a la liberté de choisir l'orientation religieuse qui lui convient, tout en étant accepté et respecté. Ce passage de JAPON reflète l'idée clé de la tolérance chez Bayle. Et Peter Balázs parvient, à la fin de son article à propos de la tolérance chez Bayle, Henri Basnage de Beauval et Noël Aubert de Versé, à la conclusion suivante :

Les auteurs que nous avons étudié n'ignorent nullement que les considérations théoriques mettant en valeur le droit dont dispose l'individu à choisir entre les options métaphysiques et religieuses disponibles doivent être complétées par des propositions pragmatiques et politiques visant à propager une attitude tolérante parmi les citoyens et à établir une société hostile à toute sorte de persécution religieuse.<sup>328</sup>

<sup>322</sup> Yardeni, *op. cit.* (1998), p. 182.

<sup>323</sup> *Ibid.*

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>326</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 216.

<sup>327</sup> Voir la citation de JAPON, corps à la page 206, note 397.

<sup>328</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 219.

### 3.3.4 La polémique sociale et morale

Après la polémique dans les domaines religieux et politiques, Bayle porte son attention aussi sur la vie sociale. Jacques Solé observe là-dessus que la « description [de Bayle] de la condition humaine est empreinte, en tout cas, du plus noir pessimisme. Elle s'alimente au rigorisme le plus stricte, obsédé et dégoûté par notre animalité. »<sup>329</sup> Nous avons déjà abordé les sujets de l'infidélité et les affaires amoureuses dans les articles sur les rois de France et ce sont des sujets récurrents que Bayle reprend assez régulièrement dans l'intention de sensibiliser la société à ces grandes problématiques morales. Il était, selon Solé, « un moraliste exigeant, zélé fervent de la vertu, pourfendeur intarissable du vice. Le sexe ne l'a obsédé que dans la mesure où à ses yeux, et à ceux de tant de chrétiens de son temps, il était l'image privilégiée du mal. »<sup>330</sup> L'analyse de l'article PATIN illustre de manière exemplaire un cas particulier des effets négatifs des débauches sexuelles, à savoir les infanticides très répandues à l'époque de Bayle.

L'article sur Guy Patin, « professeur en médecine au collège royal de Paris, [qui] a été un homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup de savoir »<sup>331</sup> aborde certains sujets, par exemple des informations concernant la poste et la fonction de Patin au Collège Royal, une liste de publications, un cas médical extraordinaire et d'autres encore. Cependant, le sujet central devient autre. Après avoir discuté la publication des lettres privées de Patin, qui n'étaient pas destinées au public au premier abord, mais qui permettent finalement d'avoir un aperçu dans la pensée du professeur, Bayle aborde une ordonnance de Henri II qui était conçue pour diminuer le nombre d'infanticide en menaçant les mères de mort, au cas où elles tuent leurs enfants naturels. Les remarques C, D, E et F forment une unité puisqu'elles reprennent différents aspects. L'histoire de la mort d'une Mademoiselle de Guerchi et le procès de la sage-femme où celle-ci est morte sert de point de départ pour aborder la thématique de la mort des femmes qui « se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit ».<sup>332</sup> A cela, Bayle rajoute une citation de Jacques-Auguste de Thou, écrivain, homme politique et historien, expliquant la loi de l'an 1557, qui fait suite aux circonstances antécédentes qui ont provoqué cette loi. De façon achronique, Bayle rapporte alors que de nombreuses « femmes, pour éviter l'infamie, tuaient leurs enfants en accouchant, et les jetaient ou dans la rivière, ou dans le privé, ou les enterraient dans un lieu profane, sans les avoir initiés au christianisme par le baptême. »<sup>333</sup> La loi a été créée en conséquence afin de mettre fin à cette pratique abominable. Après avoir souligné le degré d'atrocité de ce crime, Bayle fait ressortir le nerf central de la problématique : conscient du fait

---

<sup>329</sup> Solé, *op. cit.* (1972), p. 22.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 22 sq.

<sup>331</sup> PATIN, corps.

<sup>332</sup> PATIN, rem. C, citation d'une lettre de Patin, datée du 22 juin 1660.

<sup>333</sup> PATIN, rem. C.

qu'elles ôtent à leur enfans la vie éternelle, et qu'elles les précipitent aux limbes où ils souffriront pendant toute l'éternité la peine de dam [...] [les femmes] [...] commettent [le crime] au mépris de Dieu, et en dépit de leur religion ; et cela, pour ne point perdre leur part à l'honneur humain : il faut donc que cet honneur ait plus de force sur elles que l'instinct de la conscience, et que toutes les lois divines.<sup>334</sup>

L'honneur de la femme représente pendant des siècles son bien le plus important et la perte de cette honneur signifie la fin de sa vie sociale. Cette pression pèse tellement pour un grand nombre de femmes qu'elle domine toutes leurs actions et étouffe même l'instinct maternel, la conscience et les conséquences négatives pour le salut éternel, crainte des croyantes chrétiennes. Étant donné que cette problématique domine les femmes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, avant que les structures sociales se divisent de plus en plus, les propos de Bayle – publiés au changement du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle – résonnent encore plus comme étant novateurs et donc provocateurs.

Je me souviens d'avoir ouï mettre en question, si, pour épargner tant de crime à celles qui n'ont pas la force de se contenir, et pour sauver à la république tant de sujets qu'on lui ôte, il ne serait pas nécessaire d'énervier un peu l'empire du point d'honneur ; c'est-à-dire de diminuer notablement l'ignominie d'une femme non mariée qui fait des enfans : car on remarque que dans les pays moins délicats dans cette affaire, et où de telles personnes trouvent aisément à se marier, et se produisent dans les compagnies la tête levée, les avortements sont beaucoup plus rares ; et les juges sont moins occupés à punir celles qui étouffent leurs enfans.<sup>335</sup>

Mais Bayle est suffisamment rusé pour glisser cette proposition d'amélioration de façon rhétorique et prudente. En déclarant qu'il a appris par oui-dire l'idée de diminuer l'ignominie des infanticides, il prend ses distances par rapport à la responsabilité pour cette idée et se rend en conséquence inattaquable. De plus, il cite Lodovico Zuccolo, homme politique et écrivain italien, et augmente sa crédibilité en se référant à une autre auteur. Après avoir souligné encore une fois le profit pour les femmes qui pourraient « laisser connaître leur faute était grand par rapport à leur salut ; elles en pouvaient tirer mille raisons d'humilité, et de contrition », il cite une deuxième fois Zuccolo, l'« auteur Italien [qui] est encore ici pour moi. »<sup>336</sup> Et cette fois-ci, il indique que la pensée prônant un changement de la condition de ces femmes malheureuses, est la sienne. Dans la rem. D, Bayle continue son argumentation. Il commence par la description des limbes, où les enfants morts sans baptême séjournent, et enrichit le texte par des citations de Diogène Laërce, Juvénal et Ovide. Implicitement, cela fait comprendre que l'honneur a, depuis l'Antiquité, un rôle central pour les filles et les femmes.

Cependant, ces auteurs soulèvent son intérêt parce qu'ils lui fournissent deux « nouvelles preuves pour la force du point d'honneur. »<sup>337</sup> Cette remarque regroupe plusieurs preuves qui montrent l'ampleur de ce que les femmes sont capables de souffrir pour leur honneur, ce qui

<sup>334</sup> PATIN, rem. C.

<sup>335</sup> PATIN, rem. C.

<sup>336</sup> PATIN, rem. C.

<sup>337</sup> PATIN, rem. D. Bayle explique dans cette remarque que, d'un côté, les filles ont préféré courir le risque de mourir, ce qu'elles devaient envisager à cette époque en essayant de faire périr l'enfant, que d'être diffamées. De l'autre côté, l'honneur supprime les effets des douleurs, de sorte que celles qui accouchent



soutient la proposition que Bayle a formulé dans la remarque précédente. La courte rem. E change encore de perspective. Après avoir fait référence à Caton et sa remarque qu'une loi n'est jamais selon le goût de tous les citoyens, Bayle cite Jean Bodin, un célèbre juriste et théoricien politique de l'époque de Henri II. Bodin explique l'intention de cette loi qui condamne à mort les femmes qui cachent soit leur grossesse, soit leur accouchement et font périr l'enfant sans baptême : ce serait donc une loi pour venger le sang innocent. Ensuite, Bayle fait suivre encore une remarque très critique. Une longue citation de Henri Estienne fournit le point de départ. D'une part, il rappelle que le phénomène de l'infanticide date de l'Antiquité en se référant à Ovide. De l'autre part, Bayle introduit, par le biais de l'Antiquité romaine, une nouvelle dimension de la thématique, à savoir les marques corporelles extérieurement visibles des femmes qui viennent d'accoucher. La citation de Guillaume Lamy, médecin du XVII<sup>e</sup> siècle, contient deux aspects qui trahissent un accouchement, connaissances qu'une sage-femme lui a appris avant l'autopsie d'un corps mort. Toujours en faisant la comparaison entre le savoir de l'Antiquité et l'époque moderne, Bayle reprend le prochain aspect d'Estienne et aborde l'usage des préservatifs. Avant de prendre Antoinette Des Houlières et son poème, sur le risque et le sort des femmes qui se laissent séduire, pour témoin, Bayle conclut que « les risques sont grands encore aujourd'hui pour une fille ou pour une veuve qui laisse aller le chat au fromage »<sup>338</sup> malgré toute l'ingéniosité des passions, elles sont dominées l'honneur. L'article ARIOSTA, par contre, peint une image contraire à ce que nous venons de voir. C'est le cas d'une concubine qui s'est finalement mariée à son amant et père de ses enfants, ce qui l'a libérée de sa faute.

[...] la principale singularité consiste dans l'effet rétroactif. Notre Ariosta avait été concubine, ses enfans étaient bâtards ; c'était une tache à son honneur, et à sa maison : mais tout cela fut effacé, lavé, anéanti, par les trois paroles du prêtre, *ego conjungo vos*. Le marquis de Ferrare, épousant cette maîtresse un peu avant que de partir de ce monde, la convertit en femme d'honneur, et donna la qualité de légitimes à des enfans qui était dûment chargé de la qualité contraire. Une semblable métamorphose se voit tous les jours, et il y a eu des gens qui ont prétendu que les enfans mêmes, qui sont nés dans un temps où les pères et mères ne pouvaient point se marier faute de dispense, doivent être légitimés par un subséquent mariage ; mais le parlement de Paris jugea contre cette prétention, l'an 1664.<sup>339</sup>

En légitimant les enfants par le mariage des parents, toutes les parties concernées et menacées gagnent. Mais Bayle est conscient du problème qu'une telle pratique pourrait entraîner. D'ARIOSTA, il renvoie à ALES. La rem. D de cet article démontre l'abus possible d'une pratique trop lâche pour légitimer un enfant. « Aujourd'hui que l'on est tout accoutumé à la tolérance de ce crime, personne presque ne s'en offense »<sup>340</sup>, le paiement d'une amende suffit

---

de leur enfant sont capable d'étouffer tout cri et tout bruit afin que personne ne s'en aperçoive. Et ce phénomène est d'autant plus remarquable puisque le sexe faible n'est que trop connu pour gémir, pleurer et crier pour la moindre chose.

<sup>338</sup> PATIN, rem. F.

<sup>339</sup> ARIOSTA, rem. A.

<sup>340</sup> ALES, rem. D.

pour réinstaurer l'honneur d'une fille et de son enfant. À part cela, Bayle évoque l'anecdote d'une fille enceinte dont les parents ont forcé le galant de la marier pour qu'il ne perde pas son bénéfice qu'il avait en Angleterre.<sup>341</sup> Il déclare très clairement son opinion sur ce chantage : « Voilà comment la coquetterie fut récompensée : la coquetterie, dis-je, qui avait été poussée jusques à l'excès le plus scandaleux. » Et il commente quelques lignes après la conduite des tribunaux qui soutiennent ces abus.

[...]ils [les tribunaux] fomentent par cette conduite les désordres de l'impureté car chaque sentence qu'ils prononcent sur ce point-là est un bien réel pour une personne, et un motif d'espérance pour vingt autres. Chaque fille, qui parvient au mariage par cette route, fait naître l'envie à plusieurs autres de tenter le même moyen. On a compris cet abus en France : le nouveau code n'y est pas aussi favorable que le vieux à cette espèce de filles qui profitent trop des privilèges du mariage. C'est un sacrement, qui a des vertus rétroactives, et qui, comme celui de la pénitence, est une planche après le naufrage. Il fait rentrer au port de l'honneur, il répare les vieilles brèches, il donne la qualité de légitime à des enfants qui ne la possédaient pas.<sup>342</sup>

L'honneur et la honte constituent la paire de mots clé de ces extraits du texte baylien. Le philosophe de Rotterdam la présente comme le moteur des actions humaines et illustre par ce moyen l'impact significatif des passions et du tempérament sur les décisions des gens. Ce moteur socioculturel a plus de force que la raison, ce que Bayle a déjà souligné en 1682 dans la première édition des *Pensées divers sur la comète*. Lors de la description des multiples dimensions de la tolérance chez Bayle, Peter Balázs souligne que la pensée baylienne est orientée vers la pratique et considère « la création d'un environnement socioculturel qui prépare, entraîne, conditionne et habitue les citoyens aux comportements favorables à la collaboration et à la tolérance mutuelle »<sup>343</sup> est la politique à suivre si l'état veut établir une coexistence paisible de ses citoyens. Appliqué dans le contexte des religions et des confessions, « on dira que la meilleure solution du pluralisme religieux d'après Bayle ne pourrait être que la création d'une culture politique dans laquelle l'inclination à la persécution serait une honte. »<sup>344</sup> Jouer l'atout de stigmatiser un certain comportement provoque, en conséquence, un effet de plus grande amplitude dans la population, au niveau socioculturel, cet effet est plus immédiat que de confronter la population à la contrainte et la conversion forcée ou à la « douce persuasion intellectuelle mettant en valeur les vertus sociales »<sup>345</sup> dans les écrits abstraits philosophiques d'une élite intellectuelle. Ces observations de Balázs sont très révélatrices puisqu'elles nous montrent, d'un côté, la conscience et la sensibilité de Bayle pour la nature humaine et les mécanismes sociaux, psychologiques et culturels ; de l'autre, il est également conscient du fait qu'il faut toucher de façon subversive la vie quotidienne du peuple pour initier un changement réel dans la société. À cette fin, il détecte les déclencheurs dans la nature humaine ce qu'il

<sup>341</sup> Voir ALES, rem. D. Bayle ne précise pas de quel genre de bénéfice il s'agit.

<sup>342</sup> ALES, rem. D.

<sup>343</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 215.

<sup>344</sup> *Ibid.*

<sup>345</sup> *Ibid.*

réalise effectivement dans le DHC, grâce aux abrégés biographiques des articles en relation avec les remarques critiques, en examinant de plus près les sujets qui concernent la vie des personnages. Il existe alors une dimension non négligeable dans la pensée baylienne, à savoir sociale et psychologique, combinée avec l'attitude théologico-philosophique et la capacité à la réflexion d'un érudit. L'approche de Peter Balázs joue un rôle élémentaire puisque la distinction entre les historiens des idées et les historiens sociaux permet de profiter des approches des deux spécialités. Les derniers reprochent au premiers « en premier lieu d'exagérer l'impact des idées philosophiques sur les processus historiques et, en second lieu, d'étudier leur problématique à un niveau d'abstraction trop élevé, trop éloigné des préoccupations pratiques et du contexte de la création des textes en question. »<sup>346</sup> Cette distinction ouvre une piste importante parce qu'elle rappelle la complexité de la réalité historique et souligne la nécessité de regards transversaux. Bayle met cette transversalité en pratique en portant son attention sur des sujets sociaux, politiques et religieux. Et le fait qu'il investisse son énergie polémique également dans ces trois domaines témoigne de son engagement pour le genre humain malgré son attitude pessimiste à cause de ses expériences personnelles.

### 3.4 Conclusion intermédiaire : l'image polémique d'un siècle

Un des points sur lesquels Bayle s'écartait des Lumières serait sa conception pessimiste de l'histoire et de la nature humaine. E. Labrousse a bien montré comment pour Bayle l'histoire était marqué par la décadence, la corruption des sociétés, et comment la nature humaine chez Bayle était mauvaise, en le taxant de « pessimisme anthropologique ».<sup>347</sup>

La citation de Béatrice Didier résume les aspects de notre analyse de l'historiographie chez Bayle tout en soulignant le côté pessimiste de Bayle. Déçu de la nature insondable de l'être humain, rien ne semble plus l'étonner, de sorte qu'il paraît tout à fait misanthrope. Sa critique et sa polémique ne font que ressortir les côtés négatifs des choses. Ce fait contribue à ce que l'image qu'il dépeint de son siècle soit très sombre. Mais l'objectif de faire un dictionnaire de fautes, tel qu'il l'a annoncé dans le *Projet et fragmens d'un dictionnaire critique* de 1692 et dans la *Préface* du DHC finalement, commence déjà sous une prémisse négative. Cependant, il est important de voir aussi son côté optimiste qui transparaît à travers quelques parties du texte. L'estime pour ses collègues dans la République des Lettres se fait remarquer ainsi que l'estime pour de nombreux érudits dont il parle très élogieusement dans le DHC. Son engagement pour la tolérance suggère aussi qu'il n'a pas entièrement abandonné son espoir dans le genre humain. De plus, sa façon didactique d'initier le lecteur à poursuivre ses propres réflexions représente également un argument en faveur de l'hypothèse, que Bayle

<sup>346</sup> Balázs, *op. cit.* (2017), p. 203.

<sup>347</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 226.

aurait un côté philanthrope. Le caractère subversif de la polémique n'abandonne pas la lutte pour l'amélioration des conditions de vie. Afin de terminer ce chapitre sur l'historiographie, nous résumons certains aspects pertinents.

Premièrement, Bayle prend la tâche de l'historien et de l'historiographe très au sérieux. Il lui importe de pouvoir justifier tout ce qu'il rapporte sur la base des arguments qu'il trouve dans ses sources historiques. Même en tant qu'historien – et non seulement en tant que philosophe – il est à la recherche de la vérité. S'il ne lui est pas possible, il préfère s'abstenir.

Au reste je supplie mes lecteurs de bien prendre garde à ce que je m'en vais dire. Il y a une différence très-notable entre les autres dictionnaires historiques et celui-ci. Je ne me contente pas, comme l'on fait dans ces dictionnaires-là, de marquer en gros la vie des gens ; je ramasse, autant que le peu de livres que j'ai peut me le permettre, les faits les plus singuliers, les plus personnels, les jugemens que l'on a portés de ceux dont je parle, et les fautes que l'on a commises sur leur sujet. J'examine, je discute, je prouve, je réfute selon l'occasion. Mais quand je n'ai pas des preuves pour réfuter une fausseté, je suis contraint de la laisser sans réfutation, et mon silence à cet égard-là n'est point un signe que je me rend garant des faits que j'allègue.<sup>348</sup>

Son attitude sceptique rentre alors aussi dans son travail historiographique. Sa responsabilité et le fait de se porter garant de son écrit marquent la qualité de son ouvrage et la validité des informations. En revanche, elle augmente la fiabilité. Lennon souligne dans ce contexte la sincérité de Bayle ce qui a finalement un impact sur la moralité :

En contraste apparente par rapport à Arnauld, Bayle soutient qu'avant qu'on puisse attaquer la question de la *vérité*, il faut parvenir à la *compréhension* pour laquelle la *sincérité* est une condition qui est à son tour une condition, en effet la seule condition, pour la *moralité*.<sup>349</sup>

La critique a alors un côté positif puisqu'elle permet de faire le tri entre le vrai et le faux. Comme le dictionnaire est le genre par excellence pour faire le recueil du savoir, Bayle réunit tout ce qui lui est possible et le met dans les remarques. Puis, il discute les informations, réfute les fausses et distille, tout compte fait, les bonnes. Le format des remarques est variable ce dont Bayle profite énormément. Soit la remarque devient plus longue, soit Bayle en rajoute encore une. De plus, il a l'occasion de rajouter une remarque à n'importe quels articles parce que les renvois permettent de les relier au fil thématique original. La flexibilité et la dynamique de la forme se renforcent alors mutuellement et ont le même effet au niveau du contenu. Didier reprend également cette idée et observe qu'

[...] on pourra voir le lien qui existe entre « fond » et « forme ». Le dictionnaire étant fait d'une grande quantité d'articles, l'auteur, s'il veut ne pas succomber sous cette multitude, ne peut guère faire entendre sa voix puisque tout classement hiérarchique lui est rendu impossible par l'ordre alphabétique et par le foisonnement anarchique d'entrées hétérogènes, qu'en marquant sa position de recul critique à propos de chaque article. Ce que marque excellemment le système des notes chez Bayle. S'étant chargé sur chaque sujet de récolter les renseignements divergents, l'auteur n'est véritablement présent que s'il tente de juger de la valeur de ces renseignements, et c'est en quoi les dictionnaires critiques vont donner une place prééminente à la question de la genèse de

<sup>348</sup> PRIOLO, rem. B.

<sup>349</sup> Lennon, *op. cit.* (1999), p. 54 ; « By seeming contrast to Arnauld, Bayle holds that before one can engage the question of *truth*, one must achieve *compréhension*, a condition for which is *sincerity*, which itself is a condition, indeed the only condition, for *moralité*. »

l'erreur. Le témoignage peut être faussé par le manque de mémoire du témoin, ou par sa mauvaise foi, son fanatisme, par ses passions [...].<sup>350</sup>

Dans les passages polémiques, Bayle risque parfois de se laisser emporter par ses passions. Certes, la documentation de ses sources est un correctif consistant. Par ce moyen, il fait comprendre sur quelle base sa polémique est fondée et justifie son attaque. En même temps, il est suffisamment rusé pour relier les citations d'une telle manière qu'elles expriment ce qu'il a l'intention de dire. Et même s'il suggère que c'est au service du lecteur, c'est aussi par stratégie qu'il utilise les citations.

La raison pour laquelle Bayle dépasse les limites de la critique et devient polémique, est le besoin de dénoncer clairement les défauts de grande envergure. En tant que philosophe, il a des convictions morales profondément ancrées et se heurte à ses limites face aux ambiguïtés, injustices, absurdités et cruautés. Comme il a été lui-même victime de la persécution et a dû se réfugier à Rotterdam, il s'est rebellé contre les décisions politiques et en fait part à ses lecteurs. Afin de produire un effet subversif, il est nécessaire provoquer et d'attirer l'attention du public. De plus, il est important de toucher un grand public afin d'avoir l'occasion de réveiller la raison des gens. La participation du lecteur dans le DHC est alors centrale ainsi que son éducation à la critique. Par cette idée, Bayle se distingue véritablement en tant que précurseur du siècle des Lumières. Elisabeth Labrousse partage ce point de vue en expliquant que « [p]ar le vaste public qu'atteignirent ses ouvrages, Bayle a puissamment contribué à fomenter une prise de conscience critique chez ses lecteurs et c'est surtout par là qu'il est un avant-coureur de la philosophie des lumières. »<sup>351</sup> Les dialogues virtuels avec le lecteur doivent effectuer un impact didactique sur lui et l'habituer à se servir de sa raison. « Je laisse au lecteur le soin de chercher les différences qui se trouvent entre les trois contes que j'ai rapportés. »<sup>352</sup> Dans le sous-chapitre sur la rhétorique baylienne, nous avons déjà souligné l'art socratique, à savoir la maïeutique, qui soutient l'élève lors ses déductions logiques.<sup>353</sup> Par l'application de cette méthode, Bayle transporte la pratique des Anciens grecs à l'âge moderne et la rend utilisable pour ses propres besoins ainsi que pour le siècle des Lumières. La polémique sert alors à provoquer les gens ce qui les force à s'interroger sur certains sujets et sur certaines valeurs. De surcroît, Bayle vise aussi l'éducation des auteurs. Dans la remarque E de l'article CARNÉADE<sup>354</sup>, Bayle explique sa minutie par son dessein d'accoutumer les autres lecteurs à plus d'exactitude et plus de sévérité. Et Bayle montre l'exemple en luttant contre les fautes et les erreurs qui circulent dans les textes et risquent d'être copiées par le prochain auteur.

<sup>350</sup> Didier, *op. cit.* (1996), p. 227 sq.

<sup>351</sup> Labrousse, *op. cit.* (1957), p. 466.

<sup>352</sup> PRAT, rem. C. Bayle y traite la corruption des rois et des ecclésiastiques. À la fin de la remarque, il s'arrête en transmettant la responsabilité aux lecteurs et en stimulant sa réflexion.

<sup>353</sup> Voir 1.2.8 *La rhétorique baylienne* à la page 93.

<sup>354</sup> Voir CARNÉADE, rem. E, voir ci-dessus p. 152, note 195.

Cette lutte était son ambition depuis le *Projet* du DHC en 1692. À cause de ce manque de précision, Bayle polémique aussi d'innombrables fois contre d'autres écrivains.

De plus, la lutte pour la tolérance n'est pas seulement le but de la sceptique baylienne mais aussi de la polémique. Les vifs combats dénonciateurs font ressortir les défauts auxquels Bayle à l'intention de remédier. Et par ce moyen, il démontre aussi la nécessité de la tolérance. Ayant vécu la persécution, l'exil et la mort de son frère, Bayle est marqué par les événements de sa vie. Il lui importe donc de s'engager à la tolérance pour la vie quotidienne. Peter Balázs problématise l'influence des modèles élaborés par une élite intellectuelle sur la pratique quotidienne et parvient à la conclusion que ce sont surtout des facteurs socioculturels, politiques et économiques qui ont un impact sur les changements bouleversant une société, et non pas les écrits abstraits d'une élite intellectuelle. Cependant, il est possible de détecter des influences, d'un côté, entre les penseurs, qui construisent des modèles et des valeurs, et le pouvoir politique de l'état, qui poursuit ses intérêts ; de l'autre, il y en a aussi entre les penseurs et la population.<sup>355</sup> La diffusion du savoir, ainsi que son accessibilité, contribuent alors à propager des idées subversives de sorte que les dictionnaires, en général, mais aussi le DHC en particulier, jouent un rôle-clé pour la formation intellectuelle. L'exemple le plus éminent sera l'impact de l'*Encyclopédie* sur les événements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le grand avantage que le dictionnaire apporte à son auteur est la liberté. Bayle choisit les personnages sur lesquels il veut écrire un article et en même temps, il choisit les sujets qu'il veut traiter. Bayle ne s'intéresse pas à l'histoire complète ou à l'ordre chronologique qui montre la chaîne des causes et effets. Les grands axes de l'histoire ne figurent pas dans le DHC. Il s'intéresse, par contre, aux histoires particulières. Ensemble, elles donnent une image kaléidoscopique de l'histoire complète. Le regard dans le kaléidoscope donne une image instantanée qui varie selon sa position. L'image de l'histoire que le DHC crée est également sujette à de grandes variations. Elle dépend du choix personnel de chaque lecteur. C'est alors le dictionnaire et le morcellement des articles qui influence l'idée qu'on peut se faire de l'histoire. Andreas Urs Sommer souligne également cette corrélation entre la forme particulière du dictionnaire et l'historiographie réalisée par Bayle :

C'est déjà la forme du *Dictionnaire* qui s'oppose à une présentation de la matière historique selon des critères de pertinence d'une histoire globale : la lemmatisation alphabétique de la matière ne mène pas à l'hierarchisation baroque des connaissances, mais à leur simple juxtaposition.<sup>356</sup>

Par cette juxtaposition, Bayle réussit à représenter la variété du genre humain avec l'ampleur de ses vices et de ses vertus. Il est vrai que la forme éclectique nuit à une présentation cohé-

<sup>355</sup> Voir Balázs, *op. cit.* (2017), p. 207 sq.

<sup>356</sup> Andreas Urs Sommer, « Zur 'Geschichtsphilosophie' in Bayles Dictionnaire historique et critique » dans Lothar Kreimendahl (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 79–94, cit. p. 82 ; « Schon die Form des *Dictionnaire* widersetzt sich einer Präsentation des geschichtlichen Stoffes nach gesamtgeschichtlichen Relevanzkriterien : Die alphabetische Lemmatisierung des Stoffes führt [...] statt zu einer barocken Über- und Unterordnung der Wissensbestände zu deren bloßer Nebenordnung. »

rente et linéaire de l'histoire. Mais un lecteur qui cherche un tel remaniement de l'histoire ne consulte pas un dictionnaire qui exclut, à cause de l'agencement du contenu, les descriptions explicites et abstraites des grands axes historiques. On les trouve bien évidemment impliqués dans le texte, mais pas en forme de résumés ou de hiérarchie. Cependant, c'est l'intégralité de l'ouvrage qui reflète une image de l'histoire globale et le savoir disponible d'une époque. Les renvois relient les parties isolées et en font un ensemble qui englobe l'histoire humaine depuis l'Antiquité jusqu'au temps du vivant de l'auteur. Antony McKenna accentue différemment la valeur historiographique du DHC. Il souligne que l'ouvrage est la manifestation d'un travail d'équipe qui collabore afin de fixer le savoir historique.

C'est un lieu constitué par un agencement de réseaux qui est une véritable *configuration intellectuelle* ou *constellation*, caractérisée par un groupe de savants et d'érudits qui partagent une culture et une problématique communes et qui œuvrent à l'avancement d'un projet philosophique. Il s'agit donc de l'élaboration par une communauté de savants d'un objet emblématique du « savoir » historique : le *Dictionnaire historique et critique*.<sup>357</sup>

Le vif échange épistolaire avec les confrères de la République des Lettres aide Bayle à porter un regard différent sur l'histoire. Lors de la rédaction du DHC, la République rend un service précieux à Bayle. D'un côté, elle reprend la fonction de l'instance critique qui veille à réduction de la subjectivité et de la partialité au minimum. De l'autre côté, elle est le lieu où on fait la guerre innocemment sous les auspices de la vérité et de la raison, comme Bayle l'a exprimé dans la rem. D de l'article *Catius*.<sup>358</sup> Curieusement, Bayle utilise le terme *guerre* pour la description de l'activité intellectuelle dans la République des Lettres ce qui rappelle l'origine étymologique du terme *polémique*, à savoir ce qui est relatif à la guerre.<sup>359</sup> Selon cette logique, la République est le lieu où se déroule la guerre paisible des érudits, c'est-à-dire non sanglante, mais pas moins sérieuse. C'est le lieu de la guerres des idées, des opinions et des convictions. Lorenzo Bianchi s'exprime à propos de ce rapport entre la critique, la République des Lettres et l'histoire de la manière suivante :

Bayle attribue donc un nouveau statut à l'histoire et il confie à l'historien des règles pour accomplir son travail. Mais le labeur de l'historien, pour être valable, doit éviter toute influence subjective et personnelle et celui qui écrit l'histoire doit avoir recours à la critique et se placer au cœur de la République des lettres, une république transcendant les frontières nationales et religieuses.<sup>360</sup>

Bayle fait alors figure de référence. Par ce moyen, son chef-d'œuvre s'érige en contrepoids protestant par rapport aux historiographies idéologiquement chargées du catholicisme qui a dominé, depuis les tout premiers débuts du christianisme, l'historiographie occidentale. C'est le regard critique d'une minorité persécutée, le regard polémique d'un réfugié qui se trouve dans un milieu intellectuellement riche et ouvert dans les Provinces Unies. Le travail interactif de Bayle avec ses collègues répète, de plus, la relativité. Dans de nombreux cas, il est

<sup>357</sup> McKenna, *op. cit.* (2012a), p. 73 sq.

<sup>358</sup> Voir la citation à la page 253, note 151.

<sup>359</sup> Voir la définition à la page 260, note 184.

<sup>360</sup> Bianchi, *op. cit.* (2015), p. 88 sq.

possible d'avancer encore une perspective supplémentaire ou de citer un passage inconnu qu'un collègue a trouvé dans un manuscrit et qui ébranle ensuite l'état des sources. La pratique des citations est alors un art à double tranchant comme nous l'avons déjà démontré dans le premier chapitre.<sup>361</sup> D'un côté, Bayle critique les auteurs qui utilisent de courtes références puisqu'ils coupent le texte cité et donc son fil rouge en de trop petits morceaux. Ils le défigurent ce qui peut servir à diffamer l'opposant qu'on tend à attaquer. De l'autre côté, Bayle n'est pas meilleur non plus. Il choisit aussi consciemment les passages à citer pour la composition de son propre texte afin de dénoncer des fautes ou de critiquer le contenu.

En général, l'ensemble des articles représente l'image de l'histoire de l'homme depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque de Bayle. La prise de conscience désespérante est finalement que la nature humaine ne change pas au cours des siècles. Andreas Urs Sommer compare la philosophie chez Bayle à Pénélope qui défait pendant la nuit le tissu qu'elle a tissé pendant la journée. Il parvient à la comparaison à cause du raisonnement suivant :

Dans la mesure où la réflexion de Bayle sur l'histoire concerne les affaires de la raison théorique, elle s'intègre sans interruption dans la tâche critique et autocritique de la philosophie : elle déchire les textures des références traditionnelles, pédagogiques, morales et théologiques se rapportant à l'histoire et devient un moyen de la critique métaphysique. De surcroît, cette réflexion sur l'histoire ne garantit pas seulement les faits historiques d'une manière historico-critique, mais elle postule pourtant implicitement une nature constante de l'être humain.<sup>362</sup>

Bayle fait découvrir alors à son lecteur – de sa façon critique et polémique, implicite et explicite – que la nature humaine est corrompue et que des abîmes insondables persistent de siècle en siècle. La cruauté, la corruption, les débauches, l'infidélité, l'envie, la malveillance et l'égoïsme sont aussi vieux que l'humanité.

---

<sup>361</sup> Voir 1.2.7 *Les citations*, p. 78 ss.

<sup>362</sup> Sommer, *op. cit.* (2004), p. 93 ; « [Die Philosophie erscheint bei Bayle ja als eine Penelope, die nachts das Tuch wieder aufwirrt, das sie tagsüber gewoben hat.] Insofern Bayles Nachdenken über Geschichte die Belange der theoretischen Vernunft betrifft, fügt es sich in diese kritische, selbstkritische Aufgabe der Philosophie nahtlos ein : Es zerreiht die Texturen herkömmlicher pädagogisch-moralischer und theologischer Bezugnahmen auf Geschichte und wird zu einem Mittel der Metaphysikkritik. Überdies stellt dieses Nachdenken über Geschichte geschichtliche Fakten nicht nur historisch-kritisch sicher, sondern postuliert implizit doch ein gleichbleibendes Wesen des Menschen. »



# Conclusion

Le dictionnaire est un genre littéraire qui se distingue des autres par l'absence de toute hiérarchisation du contenu. L'accumulation du savoir est simplement organisée par ordre alphabétique des articles. Pour Bayle, ce genre apporte de grands avantages dont il bénéficie lors de la réalisation de ses objectifs. La possibilité de combiner les sources historiques avec les écrits des contemporains sans devoir respecter le strict enchaînement chronologique, hiérarchique ou logique qui est propre à d'autres genres savants, fournit une grande liberté à l'auteur. Il décide de manière autonome sur quels sujets il se penche et établit une méthode propre qui est appropriée à ses yeux. Étant donné la méticulosité de Bayle et ses idéaux scientifiques, cette liberté ne risque pas d'être abusée. En tant que chasseur d'erreurs, Bayle voue toute son énergie vitale à la correction des fautes qu'il découvre dans les écrits d'autres écrivains. Par la juxtaposition des citations de leurs textes, Bayle confronte et compare le contenu afin de déduire la version correcte d'un événement historique. En se servant de la critique lors de l'examen des sources, il cherche alors à reconstruire le passé – lointain ou tout récent – et à le présenter sous son véritable jour. Ceci est le but principal du *Dictionnaire historique et critique* ce qui constitue ensuite la base pour d'autres objectifs que Bayle s'assigne.

Bien qu'il se soit forcé à l'impartialité et à la distance critique, le philosophe de Rotterdam dépasse souvent les limites de cet idéal. Lorsqu'il heurte les absurdités, les cruautés ou bien l'injustice de la part des autorités politiques ou religieuses, il dénonce clairement les responsables et leurs crimes ainsi que les circonstances épouvantables qui conditionnent les événements historiques, tels que les infanticides que nous avons traités dans le sous-chapitre sur la polémique sociale.<sup>1</sup> La polémique chez Bayle est l'expression de son profond pessimisme et de la déception qui provient de son expérience personnelle en tant que réfugié protestant. Cependant, cette polémique témoigne en même temps d'un engagement intellectuel qui porte des marques militantes. Bien qu'il dépeigne l'état actuel dans des couleurs sombres, on y détecte aussi des propositions pour remédier aux défauts signalés. Lors de ces moments polémiques, la composition du DHC en articles et en remarques aide Bayle à propager ses idées subversives. Il coupe les fils thématiques en morceaux et les place stratégiquement dans tout l'ouvrage. Par ce moyen, il travaille un sujet à plusieurs reprises et donc de manière cyclique.

---

<sup>1</sup> Voir 3.3.4 *La polémique sociale et morale*, p. 291 sq.

Le but de cette démarche est à la fois didactique et pragmatique. C'est-à-dire que, d'un côté, la répétition permet de réveiller, de plus en plus, la conscience des lecteurs et de les sensibiliser aux sujets pertinents de l'époque. D'un autre côté, les sujets deviennent moins complexes si on traite un aspect après l'autre. Le fait de remanier des morceaux augmente l'accessibilité et facilite la compréhension. Par contre, la réduction de la complexité au niveau du contenu entraîne l'effet inverse au niveau de la mise en réseau qui concerne finalement l'ouvrage intégral. Étant donné que les informations sont dispersées à travers l'ouvrage, c'est un travail de Sisyphe de les détecter toutes afin de parvenir à l'image complète. Par les renvois, Bayle met en œuvre le réseau labyrinthique qui renoue les aspects isolés. La forme sobre, mais efficace de la mise en page, ainsi que la nette structuration du texte en articles, en remarques et aussi en notes marginales contribuent alors à la fois à la réduction de la complexité au niveau du contenu et à la représentation de cette même complexité au niveau du lacs des renvois. Ces observations font ressortir la corrélation évidente entre la forme et le contenu dans le DHC en ce qui concerne l'historiographie critique et polémique chez Bayle.

La même corrélation a un impact, comme nous l'avons vu, dans le contexte du scepticisme baylien sauf que le but de l'auteur est diamétralement opposé à celui de l'historiographie. En tant qu'historiographe, Bayle cherche la version définitive des choses afin de s'approcher autant que possible de la vérité. En tant que sceptique, il tend, par contre, à la démonstration de la diversité des points de vue à valeur égale dont résulte finalement la nécessité de se montrer tolérant. Le fait que Bayle aborde un sujet plusieurs fois de manière circulaire joue aussi un rôle dans le contexte du scepticisme. La juxtaposition du pour et du contre conduit à la prise de conscience qu'il y a une égalité de forces parmi les arguments, les aspects concernés et les opinions. Ceci détruit la base argumentative sur laquelle se fonde la suprématie postulée de certaines opinions religieuses, politiques, philosophiques et d'autres encore. La déconstruction de la hiérarchie des opinions démontre la nécessité de suspendre le jugement et de tolérer les convictions des autres. Enfin, la tolérance libère les gens des contraintes extérieures et leur accorde la liberté de choisir, par exemple, la religion qui leur convient. On constate alors aussi la corrélation entre la forme et le contenu dans le contexte du scepticisme dans le DHC. L'égalité règne parmi les articles parce qu'il n'y a pas de hiérarchie imposée par l'auteur, c'est l'ordre alphabétique, ordre arbitraire, qui gère l'agencement des articles. Ensuite, Bayle compose les articles en sorte que les remarques oscillent entre le pour et le contre, surtout dans les articles sur les anciens philosophes grecs. La fin reste ouverte parce que Bayle s'abstient de donner une conclusion finale. Il transmet la responsabilité de dégager les conclusions au lecteur. Il y aura donc autant de conclusions individuelles qu'il y aura de lecteurs. Le scepticisme se manifeste en conséquence dans la structure des articles ainsi que dans le contenu des remarques. La forme et le contenu coïncident. Le but baylien de cette démarche est de provoquer une multitude d'interprétations possibles qui nous montre, en tant

que lecteurs du DHC, qu'il y a mille et une lecture de cet ouvrage. Il nous apprend à oser poursuivre nos propres réflexions et à ouvrir notre esprit.

Finalement, il faut souligner que l'approche transversale nous permet de contribuer par une nouvelle perspective à la recherche sur Bayle et sur le DHC. Les connaissances linguistiques concernant la lexicographie apportent de nombreux aspects qui donnent lieu à considérer le dictionnaire en tant que genre littéraire et aussi en tant que genre savant au XVII<sup>e</sup> siècle. La description des composantes caractéristiques de ce type d'ouvrages démontre les outils de travail dont Bayle se sert lors de la rédaction du DHC. Ensuite, la philosophie, notamment la tradition sceptique, et l'histoire aident à analyser le contenu du texte baylien et apportent des prémisses méthodologiques. L'analyse des textes ainsi que les questions sur la problématique concernant le rapport entre forme et contenu, qui proviennent du domaine des lettres, donnent l'occasion de réunir les connaissances des autres sciences. La combinaison des multiples perspectives nous permet de porter le regard sur les différents buts que Bayle poursuit et comment il les met en œuvre. Par le regard transversal, nous tenons compte de la complexité de l'ouvrage qui incarne à sa manière la transdisciplinarité. Hubert Bost observe que

Bayle est un auteur inclassable. S'il n'est pas historien, il n'est pas non plus un écrivain au sens classique du terme : il n'a produit ni théâtre, ni poésie, ni roman. Philosophe ? On ne peut lui refuser ce titre, à condition toutefois de préciser qu'il démonte les systèmes plus qu'il n'en élabore. Bayle est un *homme de lettres*, selon l'expression du terme, expression qui annonce la figure d'intellectuel du XX<sup>e</sup> siècle et dont il faut prendre au sérieux le caractère à la fois pluriel et vague. La diversité des genres littéraires dont il s'inspire constitue l'indice d'une écriture qui toujours surprend, prend le lecteur à contrepied, saute d'un domaine à l'autre : Bayle serait aujourd'hui un partisan de la déconstruction et un chantre de la transdisciplinarité.<sup>2</sup>

Bost tourne autour de la problématique que Bayle est un écrivain indéfinissable. Il n'est pas possible de le placer dans des cases, de sorte qu'il est nécessaire de considérer les détails du texte du DHC, mais aussi l'intégralité de l'ouvrage. Le caractère fragmentaire du DHC rend cette tâche pourtant exigeante. Mara van der Lugt souligne également ce dilemme en décrivant que « [b]ien loin d'être un compendium systématique du savoir, il est le produit final, organisé de façon curieuse, d'un éclectisme érudit et dynamique ce qui rend le dictionnaire facile à feuilleter, exigeant à lire et difficile à étudier. »<sup>3</sup> En même temps, ce dynamisme contribue à ce que le DHC reste d'actualité. Les lecteurs de l'époque de Bayle y ont trouvé des aspects qui les ont concernés, ainsi que les lecteurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Il existe des sujets qui restent d'actualité parce qu'ils concernent les fondements de la nature humaine.

Étant donné la quantité d'articles du DHC, certaines questions n'ont pas pu être traitées dans le cadre de notre travail. Pour garantir qu'un travail sur Bayle reste accessible, il est

<sup>2</sup> Bost, *op. cit.* (2006c), p. 147.

<sup>3</sup> van der Lugt, *op. cit.* (2016), p. 28 ; « Far from being a systematic compendium of knowledge, it is the curiously organized end-product of a dynamic scholarly eclecticism, which makes the dictionary easy to browse, challenging to read, and difficult to study. »

nécessaire de ce concentrer sur un choix d'articles. Pour cette raison, nous avons exclu les articles bibliques et mythologiques de l'analyse détaillée de la structure. Il serait intéressant de voir comment ces types d'articles s'intègrent dans la dualité des objectifs sceptiques et historiographiques de Bayle et de s'interroger sur la qualité du rapport entre leur forme et leur contenu. Il est probable qu'ils s'orientent plus vers la structure des articles historiographiques et ont pour but de corriger les fausses informations dans les ouvrages d'autres écrivains. Mais il est également possible que Bayle y cache la critique d'un événement pertinent à son époque. Isabella von Treskow a démontré la démystification du roi DAVID dans l'article sur sa personne et a fait ressortir que Bayle s'interroge de manière très critique sur la divergence entre le mythe et le personnage historique. De plus, elle décèle un parallèle entre David et Louis XIV.<sup>4</sup> Ceci impose la question de savoir si on trouve de semblables parallèles dans d'autres articles bibliques.

Bien que nous ayons abordé quelques articles orientaux, il y en a encore de nombreux qui motiveraient une étude plus approfondie. Comme Bayle n'a jamais voyagé en Orient, il reste fidèle aux sources en forme de texte. Il est donc réduit aux récits de voyage, ainsi qu'au dictionnaire de Barthélemy d'Herbelot, à savoir la *Bibliothèque orientale*. Comme Bayle s'est vu accorder le titre de premier philosophe transculturel de la part de Hans Peter Sturm<sup>5</sup>, il serait curieux d'examiner plus en détails les sources que Bayle utilise lors qu'il traite des sujets indiens, bouddhistes ou arabes. Cette analyse permettrait de comprendre comment le savoir oriental a été transmis à l'Occident au XVII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, l'analyse approfondie des sources auxquelles Bayle a recours pourrait motiver encore une autre piste de recherche. Comme il cite de nombreux auteurs moins connus auxquels il n'accorde pas d'article, l'examen de la manière dont Bayle travaille avec leurs écrits permettrait probablement de reconstruire son attitude envers leurs mérites et envers leurs écrits. La façon d'introduire et de commenter les citations nous renseigne sur son opinion. Le document numérique de Helena van Lieshout, retenant tout la bibliothèque du DHC<sup>6</sup>, pourrait rendre un grand service à une telle entreprise puisqu'elle a énuméré minutieusement tous les articles et remarques dans lesquels un ouvrage est cité. Par ce moyen, on pourrait rendre visibles les personnages absents dans le DHC. De plus, une telle étude fournirait certainement aussi des informations sur la fiabilité des auteurs cités selon Bayle : Qui est critiqué par le philosophe de Rotterdam et qui mérite sa confiance ?

Mille et une lectures du *Dictionnaire historique et critique* ne suffiraient pourtant pas à englober entièrement la pensée baylienne. Bien au contraire, plus on le lit, plus on a l'impres-

---

<sup>4</sup> Voir Isabella von Treskow, « Der Zorn des Andersdenkenden. Pierre Bayle, das » Historisch-Kritische Wörterbuch « und die Entstehung der Kritik » dans Richard van Dülmen et Sina Rauschenbach (éds.), *Denkwelten um 1700 – Zehn intellektuelle Profile*, Köln, Böhlau, 2002, p. 1–21, cit. p. 9 ss.

<sup>5</sup> Voir la citation à la page 190, note 342.

<sup>6</sup> Voir les documents numériques sur CD-Rom joint à son ouvrage de 2001.

sion que Bayle nous échappe. À chaque argument trouvé dans une remarque, on va trouver un contre-argument ailleurs, dans un autre article, dans une autre remarque. Pour cette raison, la comparaison de la lecture du DHC avec un regard dans un kaléidoscope ou avec la composition d'une mosaïque nous semble approprié pour décrire l'expérience de cette lecture. Comme les couleurs, qu'on perçoit dans le kaléidoscope, changent à chaque fois qu'on le bouge, l'image, qu'on se fait de la pensée baylienne, change à chaque fois qu'on continue ou répète la lecture. Les travaux des chercheurs essaient, chacun, de fixer une telle image instantanée qu'ils rajoutent ensuite à la grande mosaïque de la recherche sur le philosophe de Rotterdam afin de reconstruire sa pensée.

# Annexe

Figur 2. Primäre Implikationen des Artikels Lipsius

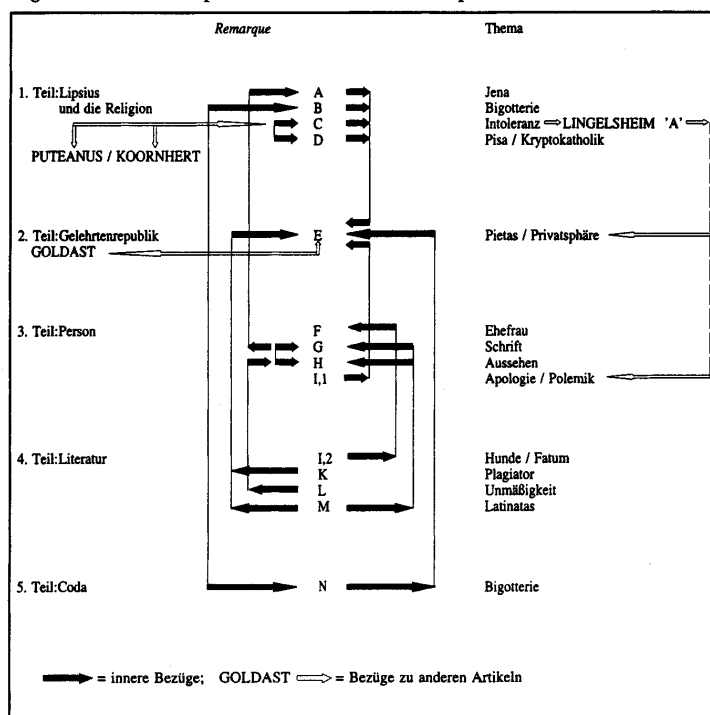
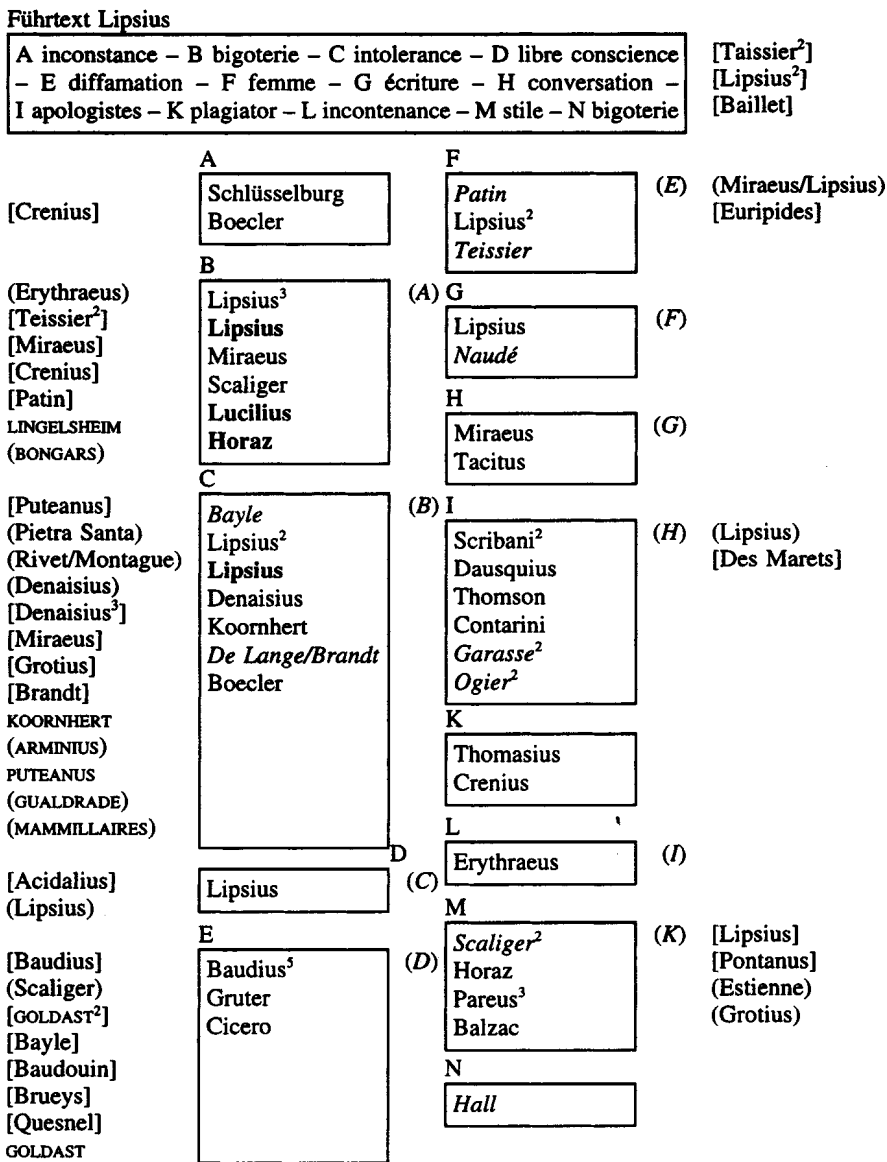


FIGURE 3.3 – Graphique de Markus Völkel, « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) » dans *LIAS*, vol. 20, n° 2, 1993, p. 193–226, cit. p. 221.

Figur 1. Textschichten und Textreferenzen des Artikels Lipsius



Legende: Name=Zitat (auch bloße Buchtitel), Anzahl hochgestellt bei mehr als 1 Erwähnung / Name normal = Zitat in lat., Name *kursiv*=in franz. Sprache / fett=Gedicht / NAME=Bezugsartikel / (NAME)=Bezugsartikel eines Bezugsartikels / (A)=Remarque der 1. Auflage 1697 / ( )=Zitat auf Marge / [ ]=bloßer Nachweis.

FIGURE 3.4 – Graphique de Markus Völkel, « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) » dans *LIAS*, vol. 20, n° 2, 1993, p. 193–226, cit. p. 198.

<p>PYRRHON, (a) – (b) – Ses sentimens ne différaient guère des opinions d’Arcésilas (A) ; – C’est avec raison qu’on le [le pyrrhonisme] déteste dans dans le écoles de théologie (B), – à se soumettre à l’autorité de la foi (C), – (c) – (d) – Il n’y a pas nulle apparence qu’il ait été fou à ce point-là (D) ; – (e). – L’indifférence de Pyrrhon fut étonnante (E) : – (f) ; et jamais homme ne fut plus persuadé que lui de la vanité des choses (F). – (g). Il tenait ménage avec sa sœur, et partageait avec elle les plus petits soins domestiques (G). Ceux qui disent qu’il obtint la bourgeoisie d’Athènes – se trompent grossièrement (H). Je n’ai pas beaucoup de fautes à reprocher à M. Moréri (I). – (h) loué par Épictète, qui d’ailleurs méprisait extrêmement le pyrrhonisme (K).</p>		<p>(a) Diogène Laërce ; (b) Id. ibid. ; (c) Dans la rem. (B) ; (d) Diogène Laërce ; (e) Id. ibid. ; (f) Ne prenez pas ceci à la rigueur [...] ; (g) Diogène Laërce ; (h) Voyez la rem. (E)</p>	
<p>(1) Diogène Laërce (2) Gassendi ; Aulu-Gelle (3) Il faut entendre ceux de la seconde académie fondé par Arcésilas. (4) Aulu-Gelle (5) Idem, ibidem. (6) Voyez Vossius (7) Aristoclès, cité dans Vossius</p>	<p>(A) <i>Ses sentimens ne différaient guère des opinions d’Arcésilas.</i>]  Ascagne d’Abdère (1) Pyrrhon &amp; Arcésilas (2) Aulu-Gelle (pyrrhoniens &amp; académiciens) (3) (4) citation latine (5) Sextus Empiricus (6) Arcésilas, Pyrrhon (7)</p>	<p>(E) <i>L’indifférence de Pyrrhon fut étonnante.</i>]  anecdote Anaxarque &amp; Pyrrhon dans Diogène Laërce (35) César-Vichard de Saint Réal (abbé de Saint-Real) (36) indifférence de la vie et de la mort → Stobée (37) renvois à Diogène le cynique dans M. du Rondel (38) Diogène Laërce (39)</p>	<p>(35) Diogène Laërce (36)abbé St-Réal (37) Stobaeus (38) Conférez ceci avec Diogène le cynique, dont parle M. du Rondel dans l’article PÉREIRA, rem. (C). (39) Diogène Laërce</p>
<p>(8) Diogène Laërce (9) Simonide (nommé), Balzac (nommé), Agésilaus (nommé), Plutarque (réf.) (10) Gassendi (11) l’abbé Foucher ; père Malebranche n’y répondit pas ; voyez cit. suivante (12) Malebranche + comm. de Bayle (13) Arnauld réfute Malebranche (14) cit. latine (15) commentaire (16) commentaire (17) Voyez note (15) (18) commentaire (19) LMLV (20) LMLV (21) commentaire</p>	<p>(B) <i>C’est avec raison qu’on le pyrrhonisme déteste dans dans le écoles de théologie.</i>]  pratique au quotidien des pyrrhoniens (8) la grâce de Dieu dans les fidèles, la force de l’éducation, l’ignorance (9) Deux abbés → Arcésilas, Sextus Empiricus, Gassendi (10) cartésianisme ; sur les apparences (11) existence des corps (12) Dieu trompeur (13) reconnaissabilité de la vérité → évidence est le caractère sûr de la vérité (14) trope de la relation, citation La Mothe Le Vayer, <i>De la vertu des païens</i> (19) La Mothe Le Vayer, <i>Prose chagrine</i> (20)</p>	<p>(F) <i>Jamais homme ne fut plus persuadé que lui de la vanité des choses.</i>]  Homère dans Diogène Laërce (40) et (41) Gassendi qui reprend et apprécie Homère (42) dans Diogène Laërce (43) + (44) Homère <i>Odyssee</i> + le lien à Saint Augustin <i>De Civitate Dei</i> (45) un certain docteur → Henri Basnage de Beauval dans M. Saurin (qui attaque Jurieu et son inconstance) (46) Cicéron (47) ; l’inconstance des opinions et passions de l’homme</p>	<p>(40) Diogène Laërce (41) Homère, <i>Illiade</i> (42) citation de Gassendi (43) Diogène Laërce (44) Idem, ibidem. (45) Homer, <i>Odyssee</i> + Voyez Saint Augustin (46) Basnage de Beauval dans M. Saurin (<i>Examen de la Theologie de M. Jurieu</i>) (47) Cicéron</p>
<p>(22) LMLV, abbé Foucher (23) LMLV (24) LMLV (25) commentaire (26) commentaire (27) La Placette (28) commentaire ; voyez la rem. (B) (29) Vossius (30) Vossius</p>	<p>(C) <i>... Il peut... obliger l’homme... à implorer le secours d’en haut, et à se soumettre à l’autorité de la foi.</i>]  un moderne → LMLV, <i>De la vertu des païens</i> + abbé Foucher (22) LMLV, la même (23) LMLV, <i>Prose chagrine</i> (24) Pascal, défauts de la raison humaine → foi ; Calvin, raison déficitaire → aussi application du scepticisme → foi La Placette, inconvénients du scept. (27) Vossius, pyrrhoniens + épicuriens fort contraires à la foi chrétienne (confirme par un passage de Clément Romain → 29) (30) LMLV, <i>Vertu des païens</i> (31) ; enfer inévitable pour les pyrrhoniens</p>	<p>(G) <i>Il partageait .... les plus petits soins domestiques.</i>]  Diogène Laërce (48) + (49) Eusèbe → Aristoclès <i>Eusebium</i> (50) sur deux cas de faiblesse de Pyrrhon</p>	<p>(48) Diogène Laërce (49) Idem, ibidem. (50)Aristocles, Eusèbiun (51) Idem, ibidem</p>
<p>(31) LMLV (32) LMLV (33) LMLV (34) Nous verrons dans la rem. (H), que cela est faux.</p>	<p>(D) <i>Qu’il ait été fou à ce point-là.</i>]  LMLV, <i>Vertu des païens</i> (32), Pyrrhon &amp; sa conduite recommandable en beaucoup de façons LMLV, ibid. (33)</p>	<p>(H) <i>Ceux qui disent qu’il obtint la bourgeoisie d’Athènes pour avoir tué un roi de Thrace, se trompent grossièrement.</i>]  Python, disciple de Platon (52) dans Plutarque → correction d’une faute Demosthènes (53) Dioclès dans Diogène Laërce (54)</p>	<p>(52) Plutarque (53) Demosthènes (54) Diogène Laërce</p>
		<p>(I) <i>Je n’ai pas beaucoup de fautes à reprocher à M. Moréri.</i>]  Correction de 5 fautes un malentendu de Diogène Laërce (55) ce que Diogène L. n’a pas dit (56) Moréri s’est mal exprimé ; une faute qu’on a copié de LMLV (58) ; Moréri</p>	<p>(55) Diogène Laërce (56) Ibidem (57) Voyez la rem. (D) (58) LMLV</p>
		<p>(K) <i>L’égalité qu’il mettait entre la vie et la mort, a été louée par Épictète, qui d’ailleurs méprisait extrêmement le pyrrhonisme.</i>]  Epictète dans M. du Rondel (59) et dans Gilles Boileau (60) + (61)</p>	<p>(59) M. du Rondel (60) Gilles Boileau (61) Gilles Boileau</p>

FIGURE 3.5 – Schéma de l’article PYRRHON



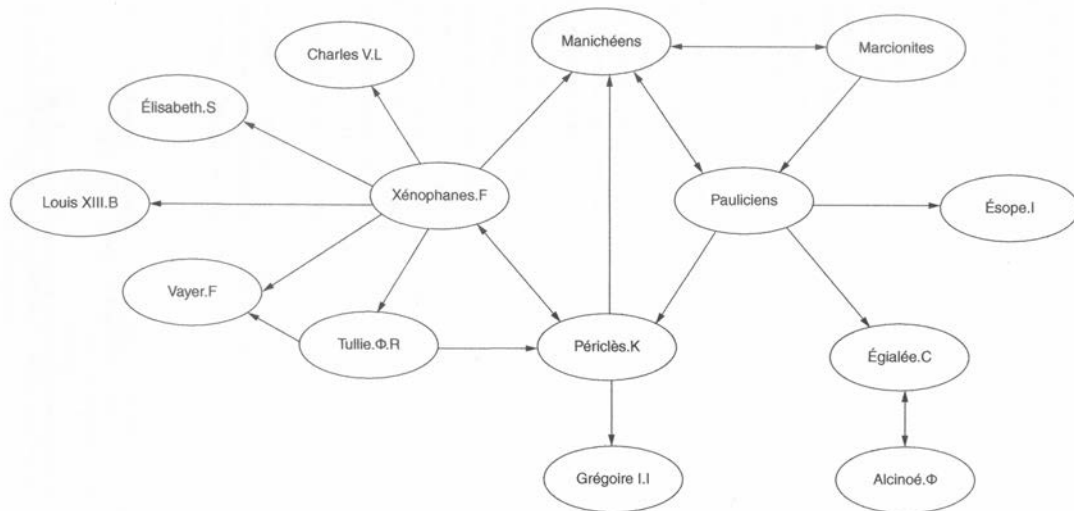


Figure 1.7. The Manichaean web in the first edition.

FIGURE 3.6 – Graphique de Mara van der Lugt, *Bayle, Jurieu, and the Dictionnaire Historique et Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 42, illustrant le réseau manichéen dans la première édition du DHC. (top-down)

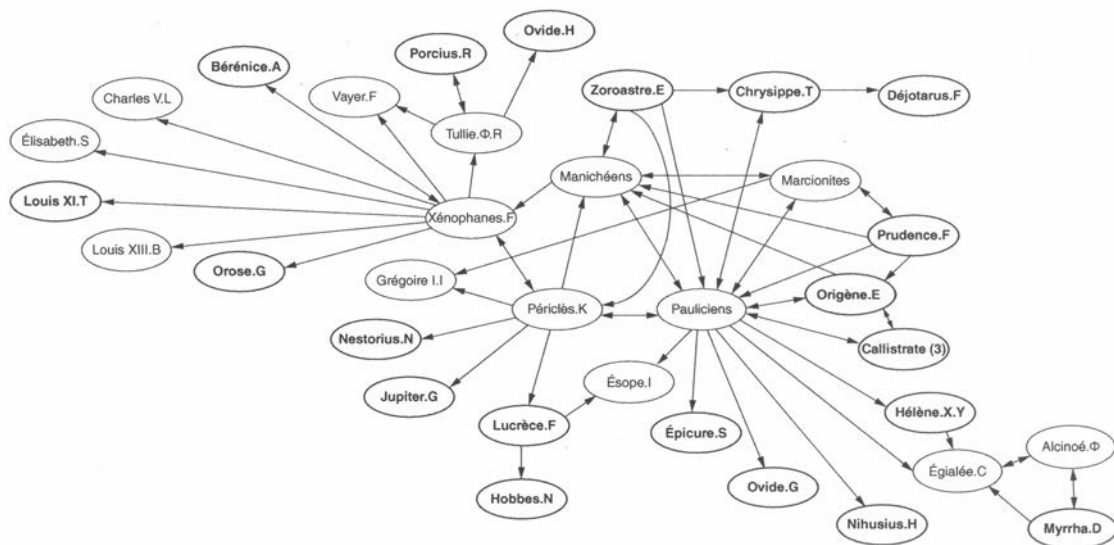


Figure 1.8. Fragment of Manichaean web in final edition, with newly added articles in bold.

FIGURE 3.7 – Graphique de Mara van der Lugt, *Bayle, Jurieu, and the Dictionnaire Historique et Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 43, illustrant l'amplification du réseau manichéen dans l'édition finale du DHC.(top-down)

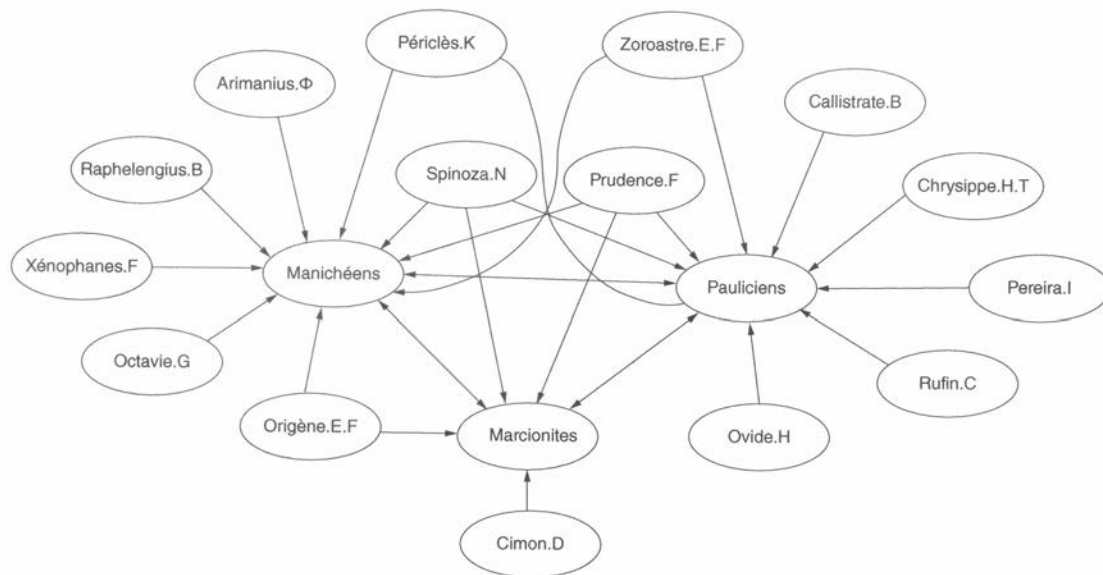


Figure 1.9. Manichaean web, first degree 'bottom-up'.

FIGURE 3.8 – Graphique de Mara van der Lugt, *Bayle, Jurieu, and the Dictionnaire Historique et Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 44, illustrant les renvois de 1<sup>er</sup> ordre d'autres articles vers les trois articles MANICHÉENS, PAULICIENS et MARCIONITES. (bottom-up)

TABLE 2  
PRODUCTION OF PRINTED BOOKS PER HALF CENTURY, 1454–1800  
(in thousands of books)

Area	1454–1500	1501–1550	1551–1600	1601–1650	1651–1700	1701–1750	1751–1800
Great Britain	208	2,807	7,999	32,912	89,306	89,259	138,355
Ireland	0	0	4	268	1,341	8,586	17,598
France	2,861	34,736	39,084	61,257	85,163	73,631	157,153
Belgium	394	1,963	5,720	4,334	7,203	3,016	4,817
Netherlands	473	1,045	2,842	15,009	30,149	40,950	53,063
Germany	3,227	15,603	32,112	40,553	57,708	78,205	116,814
Switzerland	400	3,312	5,786	1,988	1,656	1,277	4,615
Italy	4,532	16,719	41,641	35,067	43,293	37,930	75,500
Spain	463	2,205	2,306	4,631	7,088	9,124	16,304
Sweden	6	34	49	2,080	3,756	6,654	21,305
Poland	1	63	146	1,807	2,062	3,468	9,208
Rest <sup>a</sup>	22	530	718	1,000	2,310	2,974	14,067
Russia	0	0	0	123	165	1,275	12,367
Total <sup>b</sup>	12,589	79,017	138,427	200,906	331,035	355,073	628,801

<sup>a</sup> Austria, Hungary, Portugal, Czech Republic, and the rest Scandinavia.

<sup>b</sup> without Russia.

Sources: See appendix II, at <http://www.iisg.nl/bibliometrics/>.

FIGURE 3.9 – Tableau des chiffres concernant la production des livres entre 1454 et 1800 selon Eltjo Buringh et Jan Luiten van Zanden, « Charting the “Rise of the West” : Manuscripts and Printed Books in Europe, A Long-Term Perspective from the Sixth through Eighteenth Centuries » dans *The Journal of Economic History*, vol. 69, n° 2, 2009, p. 409–445, cit. p. 417.

# Bibliographie

## Sources premières

- ARISTOTE, *Physique, I-IV*, CARTERON, Henri (éd.), Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres, 1966.
- BAYLE, Pierre, *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme de Mr. Maimbourg*, Amsterdam, David Mortier, 1714.
- BAYLE, Pierre, *Œuvres diverses*, La Haye, Husson et.al., 1727.
- BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique – Nouvelle édition augmentée de notes extraites de Chauffepié, Joly, la Monnoie, Leduchat, L.-J. Leclerc, Prosper Marchand, etc. ; Réimpression de l'édition de Paris, 1820-1824*, Genève, Slatkine Reprints, 1969.
- BAYLE, Pierre, *Ce que c'est que la France toute catholique, sous le règne de Louis le Grand*, LABROUSSE, Elisabeth (éd.), Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1973.
- BAYLE, Pierre, *Correspondance de Pierre Bayle*, LABROUSSE, Elisabeth (éd.), Oxford, Voltaire Foundation, 1999.
- BAYLE, Pierre, *Pensées diverses sur la comète*, BOST, Hubert et BOST, Joyce (éds.), Paris, Flammarion, 2007.
- BAYLE, Pierre, *De la tolérance : Commentaire philosophique*, GROS, Jean-Michel (éd.), Paris, Honoré Champion, 2014.
- BONNEGARDE, Abbé de, *Dictionnaire historique et critique, ou recherches sur la vie, le caractère, les moeurs et les opinions de plusieurs hommes célèbres : Tirées des dictionnaires de Mrs. Bayle et Chauffepié*, La Haye, van Duren, 1773.
- CHAPPUZEAU, Samuel, *Dessein d'un Nouveau Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique & Philologique*, Cell, Holwein, 1694.
- CHAUFFEPIÉ, Jacques Georges de, *Nouveau Dictionnaire Historique Et Critique : Pour Servir De Supplement Ou De Continuation Au Dictionnaire Historique Et Critique, De Mr. Pierre Bayle*, La Haye & Amsterdam, Pierre de Hondt & Z. Chatelain, 1750-56.
- CORNEILLE, Thomas, *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris, Jean Baptiste Coignard, 1694.
- DANET, Pierre, *Nouveau Dictionnaire françois et latin, enrichi des meilleures façons de parler en l'une et l'autre langue*, Paris, La veuve de Claude Thiboust et P. Esclassan, 1683.
- DESCARTES, René, *Discours de la méthode*, Paris, Librairie Générale Française, 2000.

- Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, Etienne Ganeau, 1704.
- DU PIN, Louis-Ellies, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1711.
- EMPIRICUS, Sextus, *Grundriß der pyrrhonischen Skepsis*, HOSSENFELDER, Malte (éd.), Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1985.
- EMPIRICUS, Sextus, *Esquisses pyrrhoninennes*, PELLEGRIN, Pierre (éd.), Paris, Éditions du Seuil, 1997.
- FLAUBERT, Gustave, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Éditions du Boucher, 2002.
- FURETIÈRE, Antoine, *Essais d'un dictionnaire universel*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1685.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire Universel : Contenant generalement tous les Mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences Et Des Arts*, La Haye, Leers, 1690.
- FURETIÈRE, Antoine et BASNAGE DE BEAUVAL, Henri, *Dictionnaire universel : Contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts*, Rotterdam et La Haye, Arnoud et Reinier Leers, 1701.
- HERBELOT, Barthélemy d', *Bibliothèque orientale, ou, Dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient*, Paris, Compagnie des Libraires, 1697.
- JURIEU, Pierre, *Des Droits des deux Souverains en matière de Religion, la Conscience et le Prince. Pour détruire le dogme de l'indifférence des Religions & de la tolérance Universelle. Contre un livre intitulé Commentaire philosophique Sur ces paroles de la Parabole Contrains-les d'entrer*, Rotterdam, Henri de Graef, 1687.
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *Cinq Dialogues faits à l'imitation des Anciens : I. De la Philosophie Sceptique. II. Le Banquet Sceptique. III. De la Vie privée. IV. Des rares & éminentes qualités des Asnes de ce temps. V. De la diversité des Religions*, Mons [i.e. Amsterdam], de LaFleche [i.e. Blaeu], 1673.
- LE BOUYER DE FONTENELLE, BERNARD, « Éloge de Monsieur Régis » dans, *Histoire Royale de l'Académie des Sciences*, Paris, Gabriel Martin, 1707, p. 157–164.
- Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, J.B. Coignard, 1694.
- MARCHAND, Prosper, *Dictionnaire historique ou Mémoires critiques et littéraires : concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*, La Haye, P. de Hondt, 1758-59.
- MÉNAGE, Gille, *Dictionnaire éymologique, ou Origines de la langue françoise*, Paris, J. Anisson, 1694.
- MORÉRI, Louis, *Le Grand dictionnaire historique, ou, Le melange curieux de l'histoire sainte et profane*, Lyon, Jean Girin et Barthelemy Rivière, 1674.
- NICOT, Jean, *Thrésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, D. Douceur, 1606.

- PERRAULT, Charles, *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle : avec leurs portraits au naturel (1696-1700)*, Paris, A. Dezallier, 1696-1700.
- RACINE, Jean, *Bajazet*, DELAMS, Christian (éd.), Paris, Gallimard, 1995.
- RICHELET, César-Pierre, *Nouveau dictionnaire des rimes*, Paris, Lovis Bilaine, 1667.
- ROCHFORT, César de, *Dictionnaire general et curieux contenant les principaux mots et les plus usitez en la langue françoise, leurs definitions, divisions, & etymologies*, GUILLIMIN, Pierre et al. (éds.), Lyon, Pierre Guillimin, 1685.
- SIMON, Richard, *Le dictionnaire de la Bible*, Lyon, Jean Certe, 1693.
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres, 1764.

## Littérature de recherche

- ABEL, Olivier et MOREAU, Pierre-François, *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995.
- APP, Urs, *The cult of emptiness*, Rorschach, Universitymedia, 2012.
- ARMSTRONG, Patricia Jane, *The Textual Strategies of Pierre Bayle (1647-1706)*, New Haven, 2000.
- BALÁZS, Peter, « La tolérance. Conviction philosophique ou produit culturel ? » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 203–220.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens et MCKENNA, Antony, *Les réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe - XVIIIe siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006.
- BENREKASSA, Georges, « Bayle et l'écriture de l'histoire ou Les enfants de Melchisédech » dans BENREKASSA, Georges (éd.), *Le concentrique et l'excentrique : marges des Lumières*, Paris, Payot, 1980a, p. 347–370.
- BENREKASSA, Georges, *Le concentrique et l'excentrique : marges des Lumières*, Paris, Payot, 1980b.
- BERKVENNS-STEVELINCK, Christiane, « La cabale de l'édition 1720 du Dictionnaire de Bayle » dans *De gulden passer*, vol. 57, 1979, p. 1–55.
- BERKVENNS-STEVELINCK, Christiane, « Les éditions du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle jusqu'en 1740, avec ses éditions pirates » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 17–25.
- BETZ, Louis-Paul, *Pierre Bayle und die "Nouvelles de la République des Lettres" (1684-1687)*, Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- BIANCHI, Lorenzo, « Critique et République des Lettres – Critique et censure dans le Dictionnaire de Bayle » dans MACÉ, Laurence, POULOUIN, Claudine et LECLERC, Yvan (éds.), *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 81–94.

- BIERBACH, Mechtild, *Grundzüge humanistischer Lexicographie in Frankreich*, Tübingen, A. Francke Verlag, 1997.
- BIZEUL, Yves, « Pierre Bayle als Vordenker der modernen Toleranzidee » dans WENDEL, HANS JÜRGEN (éd.), *Toleranz im Wandel*, Rostock, Universität Rostock/Philosophische Fakultät, 2000, p. 67–112.
- BOKOBZA KAHAN, Michèle, « Le double lectorat des Nouvelles de la République des Lettres de Bayle » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie au XVIIe siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2010, p. 119–128.
- BORGHERO, Carlo, *Conoscenza e metodo della storia da Cartesio a Voltaire*, Torino, Loescher Editore, 1990.
- BOST, Hubert, *Pierre Bayle et la religion*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.
- BOST, Hubert, « Les faux prophètes dans le Dictionnaire de Pierre Bayle : fanatiques ou imposteurs ? » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 235–249.
- BOST, Hubert, « L'écriture ironique et critique d'un contre-révocatoire » dans BOST, Hubert (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006a, p. 189–200.
- BOST, Hubert, « L'histoire des Églises réformées de France dans le Dictionnaire » dans BOST, Hubert (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006b, p. 159–176.
- BOST, Hubert, « L'historiographie des guerres de religion » dans BOST, Hubert (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006c, p. 147–157.
- BOST, Hubert, *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006d.
- BOST, Hubert, « Un exemple d'« histoire immédiate » : la Glorieuse Révolution d'Angleterre » dans BOST, Hubert (éd.), *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, Brepols, 2006e, p. 177–185.
- BOTS, Hans et WAQUET, Françoise, *La communication dans la République des Lettres*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1994.
- BOTS, Hans et WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Paris, Belin, 1997.
- BOTS, Hans, *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998a.
- BOTS, Hans, « Le Dictionnaire de Pierre Bayle : magasin et protocole de la République des Lettres » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998b, p. 205–215.
- BOTS, Hans, « Le réfugié Pierre Bayle dans sa recherche d'une nouvelle patrie : La République des Lettres » dans MCKENNA, Antony et PAGANINI, Gianni (éds.), *Pierre Bayle dans la*

- République des Lettres. Philosophie, religion, critique*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 19–33.
- BRAHAMI, Frédéric, *Le travail du scepticisme : Montaigne, Bayle, Hume*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
- BRUSH, Craig B., *Montaigne and Bayle : Variations on the theme of skepticism*, The Hague, Nijhoff, 1966.
- BURINGH, Eltjo et VAN ZANDEN, Jan Luiten, « Charting the “Rise of the West” : Manuscripts and Printed Books in Europe, A Long-Term Perspective from the Sixth through Eighteenth Centuries » dans *The Journal of Economic History*, vol. 69, n° 2, 2009, p. 409–445.
- CHALMERS, Alexander, *The General Biographical Dictionary*, London, Nichols, Son, and Bentley, 1812-1817.
- CHARLES, Sébastien, « Bayle au siècle des Lumières. Du pyrrhonisme radical au scepticisme mitigé » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 189–202.
- CHEMINÉE, Pascale, « Chronologie de la langue française et des dictionnaires » dans CHEMINÉE, Pascale (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009a, p. 15–27.
- CHEMINÉE, Pascale, « Introduction » dans CHEMINÉE, Pascale (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009b, p. 7–11.
- CHEMINÉE, Pascale, « La naissance des dictionnaires » dans CHEMINÉE, Pascale (éd.), *Aux origines du Français*, Paris, Édition Garnier, 2009c, p. 95–115.
- CISŁO, Waldemar, *Die Religionskritik der französischen Enzyklopädisten*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2001.
- COOK, Charles Olney, *The problem of certitude in the historiography of Pierre Bayle and Voltaire*, Ann Arbor (Michigan, USA) et al., University Microfilms International, 1977.
- CURLEY, Edwin M., *Descartes against the skeptics*, Oxford, Basil Blackwell, 1978.
- DAMADE, Jacques, *Petite archéologie des dictionnaires : Richelet, Furetière, Littré*, Paris, Éditions La Biliothèque, 1997.
- DELVOLVÉ, Jean, *Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle*, Paris, Alcan, 1906.
- DIBON, Paul et POPKIN, Richard Henry, *Pierre Bayle, le philosophe de Rotterdam*, Paris, Vrin, 1959.
- DIDIER, Béatrice, *Alphabet et raison : Le paradoxe des dictionnaires au XVIIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
- DIECKMANN, Herbert, « Form and Style in Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique » dans HOHENDAHL, Peter Uwe (éd.), *Essays on European Literature*, St. Louis, Washington University Press, 1972, p. 179–190.

- DIERSE, Ulrich, « Bemerkungen über Bayles Verhältnis zu Descartes und Spinoza » dans KREIMENDAHL, Lothar (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 177–189.
- DUBOIS, Jean, *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, Paris, Larousse, 2012.
- EHRARD, Jean et PALMADE, Guy, *L'Histoire*, Paris, Librairie Armand Colin, 1965.
- FELMAN, Shoshana, « Le discours polémique » dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 31, 1979, p. 179–192.
- FERREYROLLES, Gérard, *Traité sur l'histoire (1638-1677) : La Mothe Le Vayer, Le Moyne, Saint-Réal, Rapin*, Paris, Honoré Champion, 2013.
- FEUERBACH, Ludwig et HARICH, Wolfgang (éd.), *Gesammelte Werke : Pierre Bayle. Ein Beitrag zur Geschichte der Philosophie und Menschheit*, Berlin, 1967.
- FRÉCHET, Philippe, *Pierre Bayle et la liberté de conscience*, Toulouse, Anacharsis, 2012.
- FREDE, Michael, « Numenius » dans HAASE, Wolfgang (éd.), *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin, New York, De Gruyter, 1987, p. 1034–1075.
- FUMAROLI, Marc, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994.
- GAIFFIER, Baudouin de, *Religion, érudition et critique à la fin de XVIIe siècle et au début du XVIIIe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968.
- GERBER, Uwe, *Disputatio als Sprache des Glaubens*, Zürich, EVZ-Verlag, 1970.
- GIBBON, Edward, *Memoirs of my life*, GEORGES A. BONNARD (éd.), New York, Funk & Wagnalls, 1969.
- GIOCANTI, Sylvia, *Penser l'irrésolution : Montaigne, Pascal, La Mothe Le Vayer : trois itinéraires sceptiques*, Paris, Champion, 2001.
- GOETINCK, Jean Firmin, *Essai sur le rôle des Allemands dans le Dictionnaire historique et critique (1697) de Pierre Bayle*, Ann Arbor (Michigan), Xerox University Microfilms, 1976.
- GOLDSTEIN, Leon J., *Historical knowing*, Austin & London, University of Texas Press, 1976.
- GRAFTON, Anthony, *The footnote : A curious history*, London, Faber and Faber, 2003.
- GRELL, Chantal, « Introduction » dans GRELL, Chantal (éd.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006a, p. 9–17.
- GRELL, Chantal, « Les historiographes en France XVIe-XVIIIe siècles » dans GRELL, Chantal (éd.), *Les historiographes en Europe de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006b, p. 127–156.
- GROS, Jean-Michel, « Sens et limites de la théorie de la tolérance chez Bayle » dans ABEL, Olivier et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 65–86.
- GROS, Jean-Michel, « Bayle – de la tolérance à la liberté de la conscience » dans ZARKA, Yves Charles (éd.), *Les Fondements philosophique de la tolérance en France et en Angleterre au XVIIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002a, p. 295–311.



- GROS, Jean-Michel, « Pierre Bayle et la République des Lettres » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002b, p. 131–138.
- GROS, Jean-Michel, « Du Dictionnaire historique et critique de Bayle au Dictionnaire philosophique de Voltaire : les difficultés de la tolérance » dans MACÉ, Laurence (éd.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 147–160.
- GROS, Jean-Michel, « Bayle et Descartes » dans KOLESNIK-ANTOINE, Delphine (éd.), *Qu'est-ce qu'être cartésien ?*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 339–364.
- HINRICHS, Ernst, « Renaissance, Religionskriege une Begründung der Absoluten Monarchie (1498-1661) » dans HINRICHS, Ernst (éd.), *Kleine Geschichte Frankreichs*, Stuttgart, Reclam, 2006, p. 125–185.
- HOCHE, Richard, « Perizonius, Jakob » dans, *Allgemeine deutsche Biographie*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1887, p. 378–379.
- HOSSENFELDER, Malte, « Antiker und baylescher Skeptizismus » dans KREIMENDAHL, Lothar (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 21–35.
- IRWIN, Kristen, « Les implications du scepticisme modéré académique de Bayle pour la connaissance morale » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 127–146.
- JAMES, Edward, « Scepticism and fideism in Bayle's Dictionnaire » dans *French Studies*, vol. XVI, n° 4, 1962, p. 307–323.
- JAMES, Edward, « Pierre Bayle's Eclaircissement sur les Pyrrhoniens » dans MALLINSON, Jonathan (éd.), *Correspondence - Images of the eighteenth century - Polemic - Style and aesthetics*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 159–172.
- JOXE, Pierre, « Bayle, 'Mahomet' et l'islam » dans ROBERT, Philippe de (éd.), *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 165–172.
- JUBERT, Roxane, *Graphisme, typographie, histoire*, Paris, Éditions Flammarion, 2005.
- KENSHUR, Oscar, « Pierre Bayle and the Structure of Doubt » dans *Eighteenth-Century Studies*, vol. 21, n° 3, 1988, p. 297–315.
- KENSHUR, Oscar, « Sincérité oblique chez Bayle : le scepticisme et la foi dans le Dictionnaire » dans ABEL, Olivier et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Pierre Bayle : la foi dans le doute*, Genève, Labor et Fides, 1995, p. 31–47.
- KIRN, Hans-Martin, « Das Thema »Toleranz« im Diskurs aufklärerischer Enzyklopädien – Pierre Bayles (1647-1706) »Dictionnaire historique et critique« » dans BEUTEL, Albrecht et AL. (éds.), *Aufgeklärtes Christentum – Beiträge zur Kirchen- und Theologiegeschichte des 18. Jahrhunderts*, Leipzig, Evangelische Verlagsanstalt, 2010, p. 163–181.
- KLARE, Johannes, *Französische Sprachgeschichte*, Stuttgart, ibidem Verlag, 2011.

- KLINKENBERG, Michael F., *Das Orientbild in der französischen Literatur und Malerei vom 17. Jahrhundert bis zum fin de siècle*, Heidelberg, Winter, 2009.
- LABROUSSE, Elisabeth, « La méthode critique chez Pierre Bayle et l'Histoire » dans *Revue Internationale de Philosophie*, vol. 11, n° 42/4, 1957, p. 450–466.
- LABROUSSE, Elisabeth, *Pierre Bayle – Hétérodoxie et Rigorisme*, La Haye, Nijoff, 1964.
- LABROUSSE, Elisabeth, *Pierre Bayle – Du pays de Foix à la Cité d'Erasmus*, La Haye, Nijhoff, 1985.
- LALANNE, Ludovic, *Correspondance de Roger de Rabutin, compte de Bussy avec sa famille et ses amis (1666-1693)*, Paris, Charpentier, 1858.
- LANKHORST, Otto, « Naissance typographique du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 3–16.
- LAURENS, Henry, *Aux sources de l'Orientalisme – La Bibliothèque orientale de Barthélemy d'Herbelot*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1978.
- LAURSEN, John Christian, « Scepticism against Reason in Pierre Bayle's Theory of Toleration » dans MACHUCA, Diego E. (éd.), *Pyrrhonism in Ancient, Modern and Contemporary Philosophy*, Dordrecht, Springer, 2011, p. 131–144.
- LE FUR, Dominique, *Dictionnaire des combinaisons des mots*, Paris, Le Robert, 2007.
- LE FUR, Dominique, *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires*, Paris, Le Robert, 2011.
- LE GUERN, Michel, « Le « Dictionnaire » de Trévoux (1704) » dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, vol. 35, 1983, p. 51–68.
- LENNON, Thomas M., *Reading Bayle*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- LENNON, Thomas M., « What Kind of a Skeptic Was Bayle? » dans FRENCH, Peter A. et WETTSTEIN, Howard K. (éds.), *Renaissance and Early Modern Philosophy*, Boston & Oxford, Blackwell Publishing, 2002, p. 258–279.
- LÉVY, Carlos, *Les scepticismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.
- LINDEMANN, Margarete, *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600 : Entstehung und typologische Beschreibung*, Tübingen, Max Niemeyer, 1994.
- LINDEMANN, Margarete, « Robert Estienne, Dictionarium (1531) und die Entwicklung der Lexikographie » dans LEONHARD, Joachim-Felix et al. (éds.), *Medienwissenschaft*, Berlin, Walter de Gruyter, 1999, p. 711–725.
- MACÉ, Laurence, POULOUIN, Claudine et LECLERC, Yvan, *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- MAIA NETO, José R., « Bayle's Academic Scepticism » dans FORCE, James E. et KATH, David S. (éds.), *Everything connects : In conference with Richard H. Popkin*, Leiden (et al.), Brill, 1999, p. 263–276.

- MARKOVITS, Francine, « Bayle sur les traces de Sextus » dans DELPLA, Isabelle et ROBERT, Philippe de (éds.), *La raison corrosive*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 175–210.
- MASON, Haydn Trevor, *Pierre Bayle and Voltaire*, London, Oxford University Press, 1963.
- MATORÉ, Georges, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Librairie Larousse, 1968.
- MATYTSIN, Anton, « Historical Pyrrhonism and Historical Certainty in the early Enlightenment » dans ARGAUD, Elodie et al. (éds.), *Pour et contre le scepticisme*, Oxford, Honoré Champion, 2015, p. 243–259.
- McKENNA, Antony, « L'Éclaircissement sur les pyrrhoniens, 1702 » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 297–320.
- McKENNA, Antony, « La correspondance du jeune Bayle : Apprentissage et banc d'essai de son écriture » dans *Revue d'histoire littéraire de France*, vol. 103, n° 2, 2003, p. 287–300.
- McKENNA, Antony et PAGANINI, Gianni, *Pierre Bayle dans la République des Lettres. Philosophie, religion, critique*, Paris, Honoré Champion, 2004.
- McKENNA, Antony, « La correspondance de Pierre Bayle » dans BERKVENS-STEVELINCK, Christiane, BOTS, Hans et HÄSELER, Jens (éds.), *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 307–338.
- McKENNA, Antony et LEROUX, Annie, « Les réseaux de correspondance de Pierre Bayle : réalité instable et représentation électronique » dans BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens et McKENNA, Antony (éds.), *Les réseaux de correspondance à l'âge classique (XVIe - XVIIIe siècle)*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, 2006, p. 89–107.
- McKENNA, Antony, « Du dictionnaire biographique à l'histoire critique : le travail d'équipe dans le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans MOMBERT, Sarah et ROSELLINI, Michèle (éds.), *Usages des vies*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012a, p. 63–77.
- McKENNA, Antony, « Les réseaux au service de l'érudition et l'érudition au service de la vérité de fait : Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans, *La Lettre clandestine*, Paris, Presses de l'Univ. de Paris-Sorbonne, 2012b, p. 201–211.
- McKENNA, Antony, *Études sur Pierre Bayle*, Paris, Honoré Champion, 2015a.
- McKENNA, Antony, « Une certaine idée de la République des Lettres : l'historiographie de Pierre Bayle » dans McKENNA, Antony (éd.), *Études sur Pierre Bayle*, Paris, Honoré Champion, 2015b, p. 139–177.
- McKENNA, Antony, « Bayle et le scepticisme. Un écran de fumée » dans McKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147–159.
- MENANT, Sylvain, *Littérature par alphabet : Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Paris, Champion, 1994.
- MORI, Gianluca, *Bayle philosophe*, Paris, Honoré Champion, 1999.

- MORI, Gianluca, « Pierre Bayle on scepticism and "common notions" » dans PAGANINI, Gianni (éd.), *The return of scepticism*, Dordrecht, Kluwert Academic Publishers, 2003a, p. 393–413.
- MORI, Gianluca, « Scepticisme ancien et moderne chez Bayle » dans MCKENNA, Antony et MOREAU, Pierre-François (éds.), *Libertinage et philosophie au XVIIe siècle*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003b, p. 271–290.
- NEDERGAARD, Leif, « La genèse du Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans *Orbis litterarum*, vol. 13, 1958, p. 210–227.
- NEGRONI, Barbara de, « Le rôle de la citation de Bayle à Voltaire » dans *La lettre clandestine*, vol. 8, 1999, p. 35–54.
- NOLAN, Lawrence, *The Cambridge Descartes lexicon*, New York, Cambridge University Press, 2016.
- PAGANINI, Gianni, « Fidéisme ou «modica theologia»? Pierre Bayle et les avatars de la tradition érasmienne » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 389–409.
- PAGANINI, Gianni, *Skepsis : Le débat des modernes sur le scepticisme ; Montaigne, Le Vayer, Campanella, Hobbes, Descartes, Bayle*, Paris, Vrin, 2008.
- PAULSEN, Friedrich, *Die deutschen Universitäten und das Universitätsstudium*, Berlin, Asher, 1902.
- PERROUSSEAU, Yves, *Histoire de l'écriture typographique de Gutenberg au XVIIe siècle*, Méolans-Revel, Atelier Perrousseau éditeurs, 2005.
- PFERSMANN, Andréas, *Séditions infrapaginales : Poétique historique de l'annotation littéraire (XVIIe-XXIe siècles)*, Genève, Droz, 2011.
- PINTARD, René, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Boivin, 1943.
- POPKIN, Richard H., *The History of Scepticism from Erasmus to Spinoza*, Berkely (et al.), University of California Press, 1979.
- POPKIN, Richard Henry, « For a revised history of scepticism » dans PAGANINI, Gianni (éd.), *The return of scepticism*, Dordrecht, Kluwert Academic Publishers, 2003, p. xxi–xxviii.
- QUEMADA, Bernard, *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863 : Etude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 1967.
- RÉTAT, Pierre, *Le Dictionnaire de Bayle et la lutte philosophique au XVIIIe siècle*, Paris, Société d'Édition "Les Belles Lettres", 1971.
- RÉTAT, Pierre, « La remarque baylienne » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 27–39.
- REY, Alain, « Les dictionnaires : forme et contenu » dans *Cahier de lexicologie*, vol. VII, n° 2, 1965, p. 65–102.

- REY, Alain, *Encyclopédies et dictionnaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
- REY, Alain, *Antoine Furetière : Un précurseur des Lumières sous Louis XIV*, Paris, Fayard, 2006.
- RICKEN, Ulrich, *Französische Lexikologie : Eine Einführung*, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie Leipzig, 1983.
- ROBERT, Paul, REY-DEBOVE, Josett et REY, Alain, *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2017.
- ROBERT, Philippe de, *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010.
- RODENBERG, Julius, *Größe und Grenzen der Typographie : Betrachtungen über typographische Grundfragen, wie sie sich in der Buchkunst der letzten siebenzig Jahre widerspiegeln*, Stuttgart, C.E.Poeschel Verlag, 1959.
- SALAZAR, Philippe-Joseph, *'La Divine Sceptique' – Ethique et Rhétorique au 17e siècle : Autour de La Mothe Le Vayer*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2000.
- SCHAFROTH, Elmar, *Französische Lexikographie : Einführung und Überblick*, Berlin, De Gruyter, 2014.
- SOLÉ, Jacques, « Religion et vision historiographique dans le « Dictionnaire » de Bayle » dans GAIFFIER, Baudouin de (éd.), *Religion, érudition et critique à la fin di XVIIe siècle et au début du XVIIIe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968, p. 119–200.
- SOLÉ, Jacques, *Bayle polémiste : Extraits du Dictionnaire historique et critique*, Paris, Robert Laffont, 1972.
- SOMMER, Andreas Urs, « Triumph der Episode über die Universalhistorie ? Pierre Bayles Geschichtsverflüssigungen » dans *Saeculum*, vol. 52, n° 1, 2001, p. 1–39.
- SOMMER, Andreas Urs, « Zur 'Geschichtsphilosophie' in Bayles Dictionnaire historique et critique » dans KREIMENDAHL, Lothar (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 79–94.
- SOMMER, Andreas Urs, « Historischer Pyrrhonismus und die Entstehung der spekulativ-universalistischen Geschichtsphilosophie » dans SPOERHASE, Carlos, WERLE, Dirk et WILD, Markus (éds.), *Unsicheres Wissen*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 201–214.
- STURM, Hans P., *Urteilsenthaltung oder Weisheitsliebe zwischen Welterklärung und Lebenskunst*, Freiburg/München, Verlag Karl Alber, 2002.
- STURM, Hans P., *Einleitung in die Strukturphilosophie der Re-flexion in transkulturaler Anwendung (Transkultural-Philosophie)*, Augsburg, Edition Verstehen, 2016.
- THE ARFTL PROJECT, *Dictionnaire de Moréri*, <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaire-de-mor%C3%A9ri>, consulté le 14/04/2018.
- VAN BUNGE, Wiep, *Pierre Bayle (1647 – 1706), le philosophe de Rotterdam : Philosophy, Religion and Reception*, Leiden, Brill, 2008.
- VAN DER LUGT, Mara, *Bayle, Jurieu, and the Dictionnaire Historique et Critique*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

- VAN LIESHOUT, Helena H. M., « The library of Pierre Bayle » dans CANONE, Eugenio (éd.), *Bibliothecae selectae - Da Cusano a Leopardi*, Firenze, Leo S. Olschki Editore, 1993, p. 281–297.
- VAN LIESHOUT, Helena H. M., *The Making of Pierre Bayle's Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 2001.
- VÖLKEL, Markus, »Pyrrhonismus historicus« und »fides historica« : *Die Entwicklung der deutschen historischen Methodologie unter dem Gesichtspunkt der historischen Skepsis*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1987.
- VÖLKEL, Markus, « Zur 'Text-Logik' im Dictionnaire von Pierre Bayle : Eine historisch-kritische Untersuchung des Artikels Lipsius (Lipse, Juste) » dans *LIAS*, vol. 20, n° 2, 1993, p. 193–226.
- VÖLKEL, Markus, « Bayles Umgang mit seinen Quellen » dans KREIMENDAHL, Lothar (éd.), *Aufklärung. Interdisziplinäres Jahrbuch zur Erforschung des 18. Jahrhunderts und seiner Wirkungsgeschichte*, Hamburg, Meiner, 2004, p. 37–48.
- VON TRESKOW, Isabella, « Der Zorn des Andersdenkenden. Pierre Bayle, das » Historisch-Kritische Wörterbuch « und die Entstehung der Kritik » dans VAN DÜLMEN, Richard et RAUSCHENBACH, Sina (éds.), *DenkWelten um 1700 – Zehn intellektuelle Profile*, Köln, Böhlau, 2002, p. 1–21.
- VON TRESKOW, Isabella, « Die Entstehung der Kritik aus dem Verfahren der Disputation. Pierre Bayles Dictionnaire historique et critique und die akademische Refutationspraxis » dans EGGERT, Elmar, GRAMATZKI, Susanne et MAYER, Christoph Oliver (éds.), *Scientia valet - Zur Institutionalisierung von kulturellem Wissen in romanischem Mittelalter und Früher Neuzeit*, München, Martin Meidenbauer, 2009, p. 353–378.
- WAQUET, Françoise, « L'espace de la République des Lettres » dans BOTS, Hans et WAQUET, Françoise (éds.), *La communication dans le République des Lettres*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1994, p. 175–189.
- WATERLOT, Ghislain, « La tolérance générale selon Pierre Bayle et son rapport à la liberté de conscience » dans ROBERT, Philippe de (éd.), *Le Rayonnement de Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 153–164.
- WATSON, Richard A., *The downfall of Cartesianism 1673-1712*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1966.
- WHELAN, Ruth, « Le «Dictionnaire» de Bayle : un cenacle livresque ? » dans *Littérales : Livre et littérature : dynamisme d'un archétype*, vol. 1, 1986, p. 37–51.
- WHELAN, Ruth, *The Anatomy of superstition : a study of the historical practice of Pierre Bayle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1989.
- WILD, Francine, « Nouveau public, nouveaux savoirs à la fin du XVIIe siècle : Les Nouvelles de la République des Lettres et le Dictionnaire de Bayle » dans ROIG MIRANDA, Marie (éd.), *La transmission du savoir dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Champion, 2000, p. 501–514.
- WILD, Markus, « Montaigne als pyrrhonischer Skeptiker » dans SPOERHASE, Carlos, WERLE, Dirk et WILD, Markus (éds.), *Unsicheres Wissen*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 109–133.

- WOOLDRIDGE, Terence Russon, *Les débuts de la lexicographie française : Estienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise*, Toronto, University of Toronto Press, 1978.
- YARDENI, Myriam, « Pierre Bayle et l'histoire de France » dans MAGDELAINE, Michelle et al. (éds.), *De l'humanisme aux lumières, Bayle et le protestantisme*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, 1996, p. 563–570.
- YARDENI, Myriam, « La France de Louis XIV après la Révocation dans le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle » dans BOTS, Hans (éd.), *Critique, savoir et érudition à la veille des Lumières – Le Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle, 1647-1706*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1998, p. 181–190.
- ZARKA, Yves Charles, « L'idée de critique chez Pierre Bayle » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 4, 1999, p. 515–524.
- ZEKL, Hans Günter, *Aristoteles' Physik : Vorlesung über Natur*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 1987.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>1 La forme extérieure et la structure intérieure du <i>Dictionnaire historique et critique</i></b>	<b>12</b>
1.1 Le dictionnaire – un genre littéraire . . . . .	13
1.1.1 Typologie et caractéristiques des dictionnaires . . . . .	14
1.1.2 Le monde des dictionnaires au XVII <sup>e</sup> siècle : un aperçu historique .	21
1.1.2.1 Dictionnaires de langue . . . . .	22
1.1.2.2 Dictionnaires encyclopédiques et dictionnaires de sciences et arts . . . . .	30
1.1.2.3 Dictionnaires historiques et dictionnaires biographiques .	37
1.1.2.4 Conclusion sur la lexicographie au XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	42
1.2 Les particularités du <i>Dictionnaire historique et critique</i> . . . . .	43
1.2.1 La mise en page . . . . .	45
1.2.2 La typographie des différentes parties du texte . . . . .	50
1.2.3 Les remarques ou l’art de commenter . . . . .	55
1.2.4 Les renvois . . . . .	60
1.2.5 L’ordre alphabétique . . . . .	66
1.2.6 La bibliothèque dans le livre . . . . .	71
1.2.7 Les citations . . . . .	78
1.2.8 La rhétorique baylienne . . . . .	92
1.2.9 « <i>Plusieurs de mes lecteurs seront bien aises de voir ici . . .</i> » – Le rôle du lecteur . . . . .	99
1.3 Conclusion intermédiaire : les outils de travail et le système d’organisation du savoir . . . . .	106



<b>2</b>	<b>Le rapport entre forme et contenu : le scepticisme baylien</b>	<b>110</b>
2.1	<i>Skepsis</i> – l’origine antique et les accentuations modernes à l’époque de Bayle	111
2.1.1	Éléments constitutifs de la <i>Skepsis</i> pyrrhonienne – relativité, <i>isostheneia</i> , <i>epokhê</i> , <i>ataraxia</i> . . . . .	111
2.1.2	La formation d’un scepticisme moderne . . . . .	118
2.2	Le scepticisme baylien – La composition des articles et leur structure interne	124
2.2.1	PYRRHON et l’ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES PYRRHONIENS . . . . .	126
2.2.2	L’argumentation sceptique de ZÉNON D’ÉLÉE . . . . .	139
2.2.3	Les sceptiques de l’Académie : ARCÉSILAS et CARNÉADE . . . . .	148
2.2.4	La pensée sceptique de Pierre CHARRON et de François de la Mothe le VAYER . . . . .	156
2.3	Mise en scène du scepticisme . . . . .	163
2.3.1	Bayle – le metteur en scène . . . . .	165
2.3.2	La tendance fidéiste de Bayle et l’abstraction structurale . . . . .	170
2.4	Mise en pratique du scepticisme – un plaidoyer pour la tolérance . . . . .	177
2.4.1	MAHOMET ou l’appel à la tolérance . . . . .	177
2.4.2	L’Orient dans le <i>Dictionnaire historique et critique</i> . . . . .	193
2.5	Conclusion intermédiaire : les parties et l’ensemble . . . . .	200
<b>3</b>	<b>Le rapport entre forme et contenu : l’historiographie critique et polémique</b>	<b>208</b>
3.1	La méthodologie historiographique de Bayle . . . . .	209
3.1.1	L’historien, l’historiographe et l’image de leur tâche . . . . .	211
3.1.2	La méthode pyrrhonienne en historiographie . . . . .	219
3.1.3	Les avantages d’écrire un dictionnaire pour l’historien . . . . .	230
3.2	La réalisation d’une historiographie critique . . . . .	240
3.2.1	La critique explicite, implicite et dynamique . . . . .	241
3.2.2	La préférence pour l’histoire moderne . . . . .	249
3.2.2.1	L’accès à l’histoire moderne par le biais de l’Antiquité . . . . .	250
3.2.2.2	Le visage de l’Europe . . . . .	254
3.2.3	Quand la critique ne suffit pas . . . . .	258

Table des matières	326
3.3 Les moments de polémique baylienne . . . . .	263
3.3.1 Réflexions générales sur la polémique chez Bayle . . . . .	264
3.3.2 La polémique baylienne face aux religions chrétiennes . . . . .	267
3.3.2.1 Les Catholiques dans le <i>Dictionnaire historique et critique</i> . . . . .	268
3.3.2.2 Les confrères protestants et les faux amis . . . . .	276
3.3.3 L'historiographe engagé et dénonciateur de l'âge moderne . . . . .	282
3.3.4 La polémique sociale et morale . . . . .	291
3.4 Conclusion intermédiaire : l'image polémique d'un siècle . . . . .	295
<b>Conclusion</b>	<b>301</b>
<b>Annexe</b>	<b>306</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>311</b>

# Remerciements

Mes remerciements vont à mes directeurs de recherche Rotraud von Kulesa de l'Université d'Augsbourg et Alain Génétiot de l'Université de Lorraine qui m'ont encouragée à faire une thèse. Au cours des dernières années, ils ont accompagné continuellement l'évolution de mon projet de recherche ainsi que mon évolution scientifique. Je remercie également Hans Peter Sturm de l'Université d'Augsbourg qui a codirigé mon travail. C'est grâce à lui que j'ai fait la connaissance de Pierre Bayle et de son *Dictionnaire historique et critique* au tout début de mes études et que j'ai découvert ma passion pour cette œuvre impressionnante. Je remercie aussi mes correcteurs Sylvain Samyn pour les pré-corrections et Sylvie Zachwey-Lebeau pour la relecture attentive et patiente de mon texte final.

De nombreux remerciements vont à mes chères collègues et co-doctorantes, Ramona Gazeau, Beatriz Onandia, Ivana Lohrey, Charlotte Ladevèze, Christina Schönberger, Christina Melcher, Dorothea Ahrens et Marie Horstmeier qui m'ont également accompagnée pendant les dernières années. À part l'échange scientifique, nos entretiens et débats ont conduit à de belles amitiés dont je ne pourrais plus me passer. Je tiens beaucoup à remercier mes parents de m'avoir encouragée à faire cette thèse, ainsi que toute ma famille et Sandi pour leur soutien psychologique. Mon plus grand remerciement va à Timo. Merci pour les dernières années pleines de patience, d'équilibre, d'écoute et bien sûr de soutien technique.

Avril 2018

# Danksagungen

Mein Dank richtet sich in erster Linie an meine Betreuer Rotraud von Kuelssa von der Universität Augsburg und Alain Génétiot von der Université de Lorraine, die mich dazu ermutigt haben, eine Doktorarbeit zu schreiben. Im Laufe der vergangenen Jahre haben sie kontinuierlich die Entwicklung meines Forschungsprojekts sowie meine wissenschaftliche Weiterentwicklung begleitet. Ich danke ebenfalls Hans Peter Sturm von der Universität Augsburg, der meine Arbeit ebenfalls betreut hat. Es ist ihm zu verdanken, dass ich die Bekanntschaft von Pierre Bayle und seinem *Dictionnaire historique et critique* zu Beginn meines Studiums gemacht und meine Leidenschaft für dieses beeindruckende Werk entdeckt habe. Ich bedanke mich auch bei meinen Korrektoren für das aufmerksame und geduldige Durchlesen meines Textes.

Ein großes Dankeschön geht an meine lieben Kolleginnen und Co-Doktorandinnen Ramona Gazeau, Beatriz Onandia, Ivana Lohrey, Charlotte Ladevèze, Christina Schönberger, Christina Melcher, Dorothea Ahrens und Marie Horstmeier, die mich ebenfalls durch die letzten Jahre begleitet haben. Außer dem wissenschaftlichen Austausch haben unsere Gespräche und Debatten zu starken Freundschaften geführt, die ich nicht mehr missen möchte. Es liegt mir sehr daran, meinen Eltern dafür zu danken, dass sie mich ermutigt haben, diese Doktorarbeit zu schreiben, sowie meiner ganzen Familie und Sandi für die psychologische Unterstützung. Mein größter Dank gehört Timo. Danke für die letzten Jahre voller Geduld, Gleichgewicht, das Zuhören und natürlich den technischen Support.

April 2018